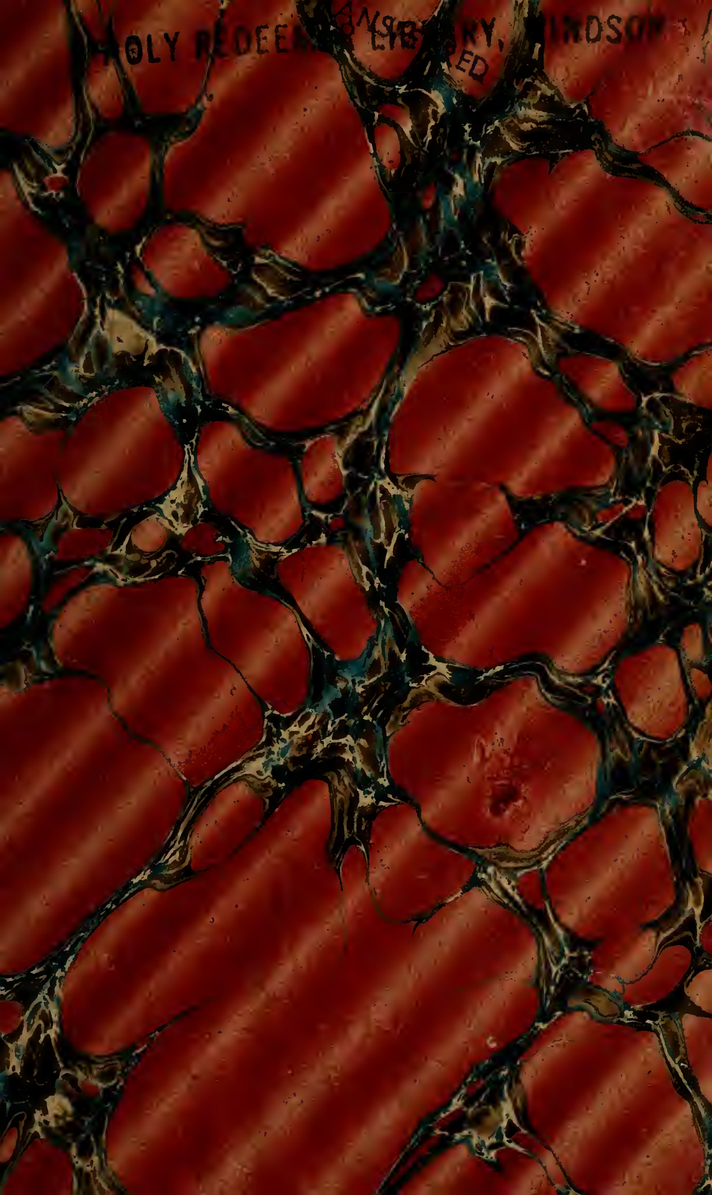
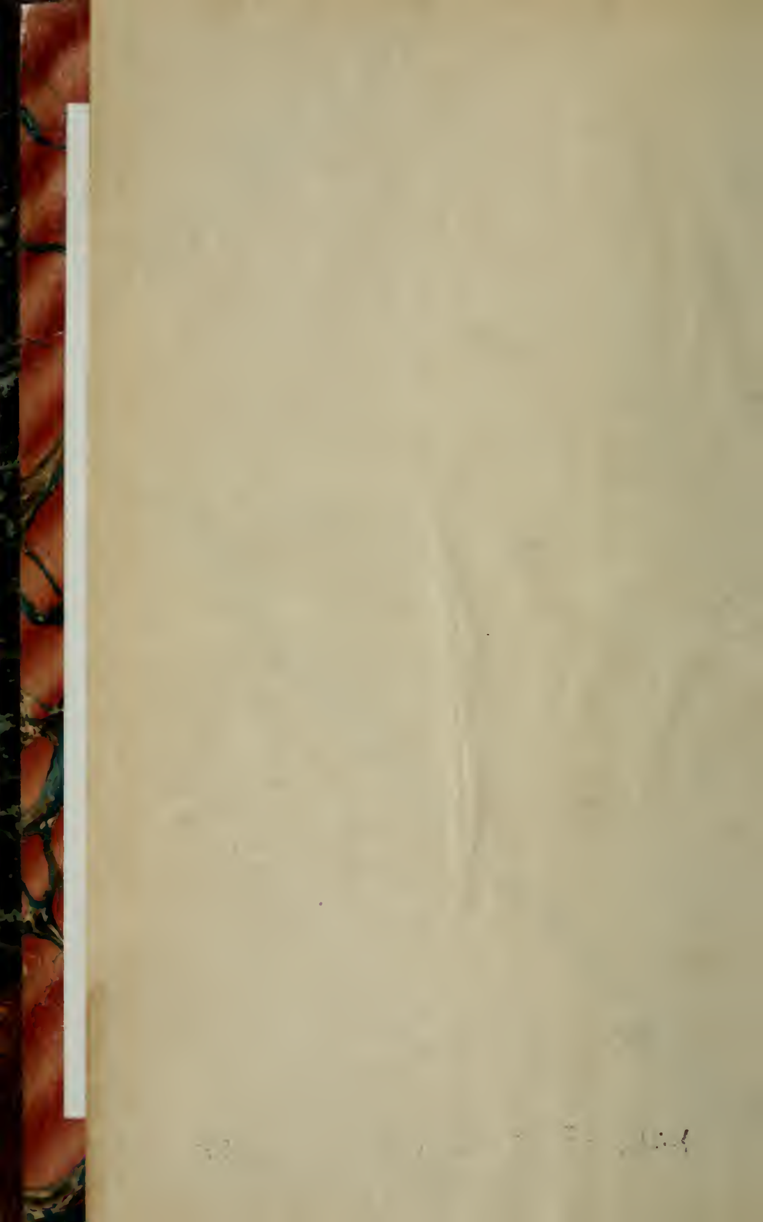
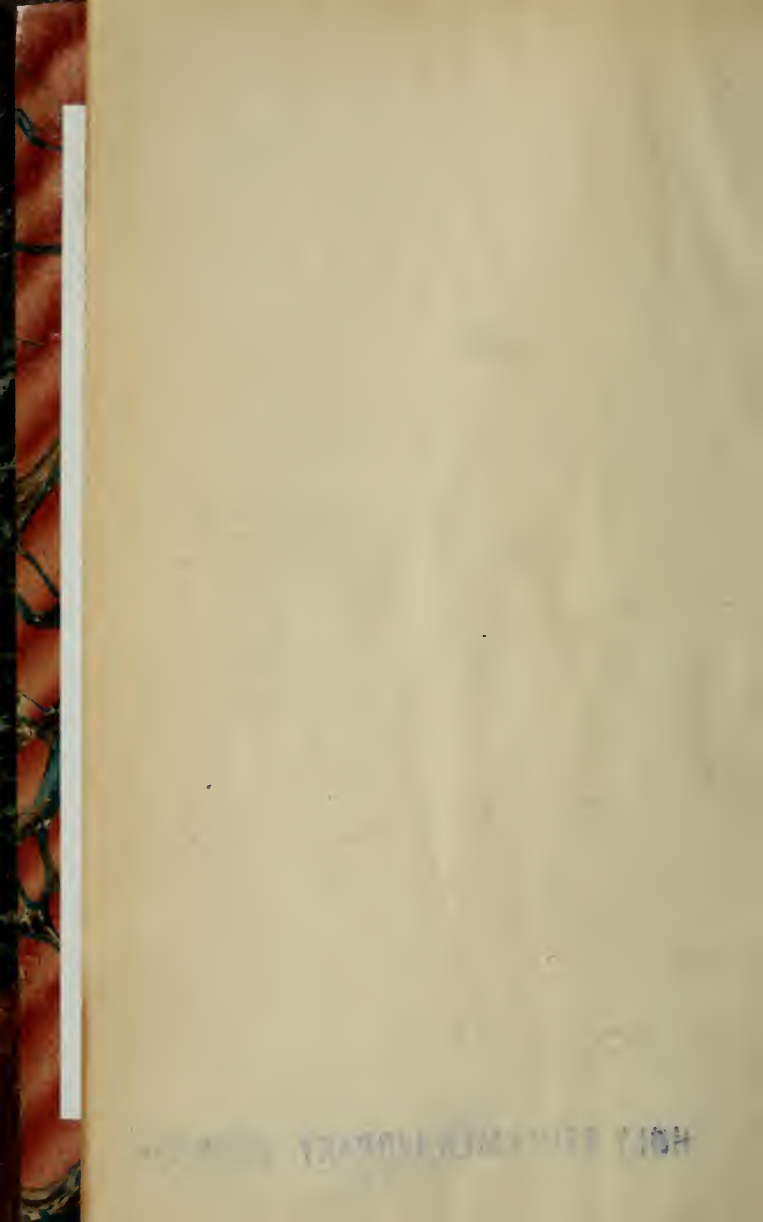

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04335 2038







MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

—

TOME IV



IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

Par L. BRANCHEREAU

SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE D'ORLÉANS

TOME QUATRIÈME



PARIS

VIC ET AMAT, ÉDITEURS

11, RUE CASSETTE, 11

—

1890

PRIÈRE DU MATIN

In nomine Patris, etc.

Benedicta sit sancta et individua Trinitas, nunc et semper, et per infinita sæcula sæculorum. Amen.

Je vous adore, auguste majesté; j'adore vos grandeurs incompréhensibles aux hommes et aux anges, connues de vous seul, louées par votre Verbe et aimées dignement par votre seul Esprit.

N'étant rien en moi-même, Père éternel, pour vous honorer comme il faut, je vous offre tous les devoirs de votre Verbe incarné sur la terre; j'adhère à tous les sentiments d'honneur et de louange que Jésus-Christ vous rend dans le ciel, et je m'unis de cœur à tout ce que le Saint-Esprit opère à votre gloire dans ses membres.

Très sainte et très adorable Trinité, un seul Dieu en trois personnes, souffrez qu'en Jésus-Christ, notre médiateur envers vous, et en la grâce de son Esprit, je vous rende mes devoirs.

Adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Père éternel, je vous adore comme mon créateur; je révère l'amour et la bonté immense qui ont porté votre majesté à regarder ce pauvre néant et à vous y appliquer pour former mon être.

Verbe éternel, je vous adore comme mon rédempteur, qui, étant égal à votre Père, vous êtes fait, en votre Mère, semblable à nous, prenant la forme de serviteur pour vivre pauvrement, mourir ignominieusement, mais pour ressusciter en la gloire, semblable à votre Père ; afin de nous apprendre à vivre en pénitents, à mourir en criminels pleinement soumis à leur arrêt de mort, pour passer ensuite, par la résurrection, dans la gloire des enfants de Dieu.

Esprit divin, je vous adore comme mon sanctificateur, qui avez consumé le péché dans mon cœur par le feu de votre saint amour, et qui descendez, à toute heure, dans cet abîme d'iniquités, pour y répandre la vie de sainteté que vous puisez dans le sein du Père et du Fils, pour m'élever à la société de leur gloire.

Remercions le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Père éternel, je vous remercie, après m'avoir créé avec tant d'amour, de m'avoir conservé avec tant de patience au milieu de mes crimes, de m'avoir en particulier conservé cette nuit, et de me donner ce jour pour vous servir et pour vous honorer.

Fils de Dieu, je vous remercie de m'avoir préservé mille fois de l'enfer, par les travaux de votre vie et par les souffrances de votre mort, et de m'avoir mérité tous les biens qui sont dans l'Église.

Esprit divin, je vous remercie d'avoir bien voulu répandre tant de dons et tant de grâces dans mon âme, et, nonobstant tout le mépris que j'en ai fait, d'avoir si souvent renouvelé en moi votre vie.

Demandons pardon au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je vous conjure de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait du corps et de l'esprit que vous

m'avez donnés avec tant de bonté et conservés avec tant de miséricorde.

Fils de Dieu, je vous demande pardon du peu de fruit que j'ai tiré des saints exemples de votre vie, des conseils de votre saint Évangile et des grâces de tous vos Sacrements.

Esprit divin, pardonnez-moi tout le mépris que j'ai fait de vos inspirations, de vos lumières, et des remords qu'il vous a plu exciter dans ma conscience.

Offrons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je vous offre toutes les œuvres de ma journée, et je renonce à toute la complaisance que je pourrais y prendre.

Verbe éternel, je vous offre toutes mes pensées et toutes mes paroles, et je condamne d'avance toutes celles qui seraient vaines et inutiles.

Esprit de Dieu, je vous consacre toutes les affections de mon cœur, et je déteste le dérèglement de mes inclinations naturelles.

Abandonnons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je renonce à toute la confiance que j'ai en ma vertu, et je m'abandonne à vous pour m'établir dans la vôtre.

Fils de Dieu, je condamne toute la présomption de mon esprit, et je me donne à vous pour entrer en votre seule sagesse.

Esprit divin, je renonce à toutes mes inclinations, pour entrer dans les désirs de sainteté que vous donnez aux saintes âmes.

Père éternel, soyez la perfection de mon âme.

Fils de Dieu, soyez-en la lumière.

Esprit divin, soyez-en tout le mouvement.

Disons le Pater, *l'*Ave *et le* Credo.

Je vous offre encore une fois, ô mon Dieu, mes pensées, mes paroles et mes œuvres, avec celles de mon Seigneur Jésus, pour qu'elles méritent d'être reçues de vous, et je déteste toute autre intention que celle qu'il aurait s'il était sur la terre et s'il vivait en ma place.

Je m'unis, ô mon Dieu, à son divin Esprit, qui vous fait aimer et adorer par tous les Anges et par tous les saints et qui remplit le ciel et la terre de vos saintes louanges; afin de me rendre présent, par cet Esprit, à toutes les créatures qui vous honorent, et particulièrement à celles qui vous honorent dans l'oraison. Ainsi soit-il.

Prière après l'oraison mentale.

O Jesu vivens in Maria, veni, et vive in famulis tuis, in spiritu sanctitatis tuæ, in plenitudine virtutis tuæ, in perfectione viarum tuarum, in veritate virtutum tuarum, in communione mysteriorum tuorum : dominare omni adversæ potestati in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen.

Par rescrit du 14 octobre 1853, le Souverain-Pontife Pie IX a bien voulu accorder trois cents jours d'indulgence à tous ceux qui réciteront dévotement cette prière.

MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

CINQUIÈME PARTIE

LES MYSTÈRES DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE

CLVI

L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous honorerons la Très Sainte-Vierge dans le mystère de l'Immaculée-Conception, si cher à la piété chrétienne. — Nous nous rappellerons les gracieuses images par lesquelles le Saint-Esprit a annoncé ce mystère ; et nous rendrons à la Reine du ciel tous nos devoirs de louange et d'amour.

II. Nous verrons que le mystère de l'Immaculée-Conception présente trois phases mémorables :

1° *L'annonce*. Les mystères de Notre-Seigneur ont été annoncés. — Il en est de même du mystère qui nous occupe. — Dieu le prédit dans le Paradis terrestre. — Plus tard, il l'annonce par différentes figures. — Dans le paganisme même s'est conservée cette tradition.

2° *L'accomplissement*. Il était digne du Fils de Dieu de se préparer une mère immaculée. — Cette prérogative comporta avec elle l'exemption de toute tache, l'abondance des dons surnaturels et l'affranchissement des mouvements de la concupiscence.

3° *La manifestation*. Dieu a voulu que cette vérité fût d'abord couverte d'un voile. — Il a même permis qu'elle fût contestée. — C'est en nos temps qu'elle a été définie dans un enthousiasme universel.

III. Nous verrons que deux conclusions se dégagent de ces considérations : une dévotion spéciale pour ce mystère, et une application constante à participer à la grâce de pureté qu'il renferme.

Résolutions : 1° Rendre chaque jour quelque devoir à Marie Immaculée; 2° nous recommander à elle dans nos tentations ; 3° conserver notre cœur dans la pureté.

Bouquet spirituel : *Regina, sine labe originali concepta, ora pro nobis.*

I. — Adoration.

Le premier mystère qui s'offre à nos méditations et à notre culte dans la vie de la Très Sainte-Vierge est celui de sa Conception immaculée. C'est aussi par la fête établie en son honneur que s'ouvre cette admirable série de solennités instituées par l'Église pour glorifier, sur la terre, comme les saints la glorifient dans le ciel, l'auguste Mère de Dieu. Toujours cher à la piété chrétienne, ce mystère l'est devenu plus encore depuis que la définition du Pontife romain en a fait un dogme de notre foi. Nous pouvons ajouter qu'il n'est pas moins cher à la Très Sainte-Vierge elle-même, puisqu'il est, à proprement parler, le mystère de sa pureté, de cette pureté incomparable qui a attiré en elle le Verbe de

Dieu fait chair ; à ce titre en effet, il peut être considéré comme le fondement de toutes ses grandeurs.

Rappelons-nous, en commençant notre oraison, les gracieuses images dont l'Église, appliquant à Marie les paroles du sacré Cantique, s'est servie pour glorifier ce mystère. C'est la blancheur éclatante et immaculée du lis : *Sicut lilium inter spinas* (1) ; c'est une source pure et limpide : *Puteus aquarum viventium* (2) ; c'est l'astre des nuits répandant sur la terre sa douce clarté : *Pulchrá ut luna* (3) ; c'est le soleil dans sa splendeur : *Electa ut sol* (4) ; c'est une aurore brillante : *Aurora consurgens* (5) ; en un mot, c'est une beauté qu'aucune tache ne dépare : *Tota pulchra* (6).

Les anges, en contemplant cette Vierge immaculée au moment où elle sortit des mains du Créateur, purent s'écrier, dans le transport de leur admiration : « Quelle est celle-ci, qui s'élève du désert, toute pleine de grâces et de richesses ? *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens* (7) ? » Aimons à répéter ces paroles, unissons-nous aux esprits bienheureux pour féliciter avec eux Marie des trésors de grâces dont Dieu l'a enrichie ; et disons-lui, comme autrefois les habitants de Béthulie à Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri* (8).

Jusque-là, notre triste désert, sous le coup de la malédiction divine, n'a produit que les ronces et les épines du péché : *Spinas et tribulos germinabit tibi* (9). Mais bénis-

(1) *Cant.*, II, 2.
(2) *Ibid.*, IV, 15.
(3) *Ibid.*, VI, 9.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*, IV, 7.
(7) *Ibid.*, VIII, 5
(8) *Judith*, XV, 10.
(9) *Gen.*, III, 18.

sons l'infinie miséricorde. Voici qu'au milieu de ces épines, un lis sans tache est apparu. L'hiver est donc passé, et enfin les fleurs commencent à se montrer : *Hiems transiit... flores apparuerunt* (1). Rendons nos devoirs d'adoration, de louange et de reconnaissance à Dieu, l'auteur de cette merveille.

II. — Considérations.

On peut considérer, dans le mystère de l'Immaculée-Conception, trois phases mémorables, qui en forment en quelque sorte l'histoire : l'*annonce,* l'*accomplissement*, la *manifestation*.

1° Avant d'envoyer le Messie au monde, Dieu a voulu qu'il fût annoncé. Les quatre mille ans qui précédèrent son avènement furent remplis du bruit de son nom et de la prédiction des mystères qui devaient s'accomplir en lui et par lui. Il en a été de même de Marie Immaculée.

Dès le paradis terrestre, au moment même où Dieu prononce contre Adam la sentence qui l'en exclut, il lui annonce, selon le sens donné par les SS. Pères à un texte célèbre, que de sa race naîtra une femme, qui écrasera la tête du serpent infernal : *Ipsa conteret caput tuum* (2).

Ainsi, parmi les plus anciennes traditions confiées par Dieu au genre humain, et dont le dépôt sacré s'est conservé d'âge en âge, se place le dogme béni de l'Immaculée-Conception. La croyance à ce dogme révélé au premier homme demeurera indissolublement unie à celle du mystère de l'Incarnation, auquel il se rattache

(1) *Cant.*, II, 11.
(2) *Gen.*, III, 15.

par des liens intimes. Enveloppée de ténèbres comme la plupart des croyances primitives, manifestée plutôt par des emblèmes que par des formules précises, elle n'en demeure pas moins impérissable, et il est aisé d'en retrouver les échos dans les figures et les oracles de l'ancien peuple.

Les pères et les interprètes ont vu ce mystère dans l'arche que les eaux du déluge qui inondaient la terre ne purent submerger ; dans la colombe sans tache qui apporte à Noé le rameau d'olivier, et lui apprend que la colère de Dieu est apaisée ; dans l'arc lumineux qui, en brillant dans les nuées, doit rassurer le genre humain contre la menace d'un nouveau déluge ; dans la toison mystérieuse qui reçut seule la rosée du ciel ; dans la porte fermée à tout autre qu'au Dieu d'Israël. Ils l'ont vu dans l'éloge magnifique que l'auteur des *Proverbes* fait de la sagesse, éloge que l'Église elle-même applique, dans sa liturgie, à Marie Immaculée. Ils l'ont vu enfin dans les accents inspirés du chantre des divins Cantiques, exaltant la pureté sans tache de l'épouse bien-aimée de Dieu. Elle est un *jardin fermé*, une *fontaine scellée;* elle est *toute belle*, et *il n'y a point de tache en elle*.

Bien plus, jusque dans le paganisme se perpétue la tradition d'une vierge parfaitement pure, qui doit mettre au monde le Messie promis et attendu.

L'Immaculée-Conception n'a donc pas été dans le monde un fait inattendu. Comme les mystères de Jésus, elle a eu ses prophéties et ses annonces.

2° Prédit à l'origine des temps, le mystère de l'Immaculée-Conception s'accomplit, au moment marqué dans les décrets divins. Le Messie va paraître ; Dieu lui prépare une mère digne de le porter dans son sein et de le mettre au monde, qui ne pouvait par conséquent être

soumise un seul instant à l'empire du démon. Marie a donc été immaculée dans sa conception aussi bien que dans tout le reste de sa vie.

Pour nous bien rendre compte de l'excellence de cette prérogative, essayons de comprendre quelle en a été l'étendue. La nature du péché originel, dans lequel sont conçus les enfants d'Adam, nous le fera connaître. Nous pouvons y distinguer trois éléments principaux. C'est en premier lieu une tache, c'est-à-dire un état de désordre qui fait que nos facultés sont détournées de la fin surnaturelle à laquelle nous étions destinés, en sorte que nous naissons, selon l'expression de saint Paul, enfants de colère : *Filii iræ* (1). C'est en second lieu une déchéance et un appauvrissement. Détournée de sa fin surnaturelle, l'âme se voit dépouillée de tous les dons divins dont elle devait être enrichie. C'est enfin la présence dans l'âme d'un foyer de concupiscence, où toutes les passions prennent leur source.

Or Marie, par le privilège de son immaculée Conception, a été miraculeusement préservée de cette triple misère.

La souillure malheureuse, à laquelle jusque-là nul des enfants d'Adam n'avait échappé, ne put l'atteindre. A ce premier instant de la vie, où tout homme rencontre le péché, Marie en fut exempte. En elle aucun désordre ; rectitude parfaite dans l'exercice de ses facultés, toutes soumises à Dieu, et dirigées vers lui. Elle parut aux yeux de son créateur, pure de toute tache ; et elle mérita dès lors les complaisances de l'époux divin qui l'avait choisie.

Préservée de la tache originelle, Marie ne connut point la privation des dons surnaturels qui en est pour nous la conséquence. Elle fut au contraire, dès le pre-

(1) *Ephes.*, II, 3.

mier moment de sa vie, enrichie des trésors de grâce les plus excellents, qui furent pour son âme la source d'une beauté incomparable. Ils lui furent prodigués avec une telle abondance que, si l'on excepte l'âme sainte de Jésus le Verbe incarné, aucune créature au ciel et sur la terre n'en fut et n'en sera jamais comblée au même degré. L'Archange Gabriel nous le fait assez connaître lorsque, saluant Marie, il la proclame pleine de grâces : *Ave, gratia plena* (1).

Enfin, troisième prérogative : Marie, conçue dans l'innocence, ne sentit point en elle ces déchirements et ces luttes intestines dont notre âme est le théâtre, cette loi des membres qui faisait gémir saint Paul : fruit malheureux de la chute originelle, que le baptême lui-même ne fait pas disparaître. Son âme sanctifiée fut affranchie, et des tentations qui nous sollicitent au mal, et des pensées importunes qui nous distraient dans la prière, et de tous ces mouvements qui troublent notre paix. Dans cette âme bienheureuse, tout est calme, tout est serein. C'est un ciel toujours pur qu'aucun nuage n'obscurcit, une mer toujours tranquille qu'aucune tempête ne bouleverse, une lumière brillante qu'aucune ombre n'altère.

Tels sont les précieux privilèges que nous devons reconnaître et honorer en Marie conçue sans péché. Renouvelons notre foi en ce saint mystère, et bénissons de nouveau Notre-Seigneur de ce qu'il a glorifié, à ce point, sa bienheureuse mère.

3° Dieu, en gratifiant Marie du privilège de l'immaculée-Conception, n'a pas voulu que ce mystère demeurât enseveli dans les ténèbres. Il en confia le secret à son Église, qui en garda religieusement le dépôt

(1) Luc, I, 28.

jusqu'au jour où il devait recevoir la sanction d'une définition solennelle.

Longtemps néanmoins cette vérité, ainsi que beaucoup d'autres articles de la tradition catholique, demeura comme couverte d'un voile. Dieu permit même qu'elle fût contestée et mise en doute, sans que l'autorité de l'Église intervînt. Mais peu à peu la lumière se faisait. Des témoignages nombreux, épars dans les écrits des Pères et des auteurs ecclésiastiques, établissent déjà, en faveur de ce dogme, une présomption puissante. Bientôt la pensée de l'Église se révèle d'une manière indirecte, mais sûre, par l'établissement d'une fête en l'honneur de la Conception de Marie. De toutes parts, la croyance à l'Immaculée-Conception, se dégageant de ses ombres, s'étend, se propage et devient universelle.

Cependant, sans rien définir encore, les Pontifes romains favorisent en toutes manières cette croyance ; ils interdisent sous de graves peines de la combattre ; ils autorisent un office et une fête de l'Immaculée-Conception.

Enfin, répondant au vœu de plus en plus pressant de l'Église entière, Pie IX, au milieu d'une assemblée nombreuse de cardinaux et d'évêques réunis à Rome promulgua la bulle *Ineffabilis* qui définit : « Que la doctrine selon laquelle la bienheureuse Vierge Marie, par une grâce singulière et un privilège accordés par Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ le sauveur du genre humain, a été dans le premier instant de sa conception préservée de toute la tache de la faute originelle, est révélée de Dieu, et qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. »

Il ne se peut exprimer avec quelle joie, disons mieux, avec quel enthousiasme, cette définition fut accueillie

dans le monde entier. Des fêtes brillantes furent partout célébrées ; jamais peut-être, depuis le concile d'Éphèse, qui proclama la maternité divine de Marie, pareil triomphe ne fut décerné à la mère de Dieu.

III. — Affections et résolutions.

Deux conclusions pratiques se dégagent pour moi des considérations qui précèdent.

La première, c'est que je dois avoir une dévotion toute spéciale pour le mystère de Marie immaculée dans sa Conception. La nature de ce mystère, si glorieux pour la Sainte-Vierge, la définition dogmatique que le Souverain-Pontife en a faite, le mouvement pieux qui porte les fidèles à l'honorer, au point que toute la dévotion à la Sainte-Vierge semble aujourd'hui se concentrer dans le culte de l'Immaculée-Conception, sont autant d'indications providentielles, qui doivent me faire considérer cette dévotion comme une source de grâces très abondante, à laquelle Dieu nous invite à aller puiser. Rien ne peut être plus agréable au cœur de Marie, rien ne peut nous attirer plus efficacement sa protection et son secours, que les honneurs rendus à sa Conception immaculée.

La seconde conclusion, c'est que je dois m'efforcer de participer à ce saint mystère, en exerçant une vigilance sévère, pour écarter de mon cœur tout ce qui pourrait en altérer la pureté.

Si Marie a été pure dans sa conception, aussi bien que dans tout le reste de sa vie, c'est qu'elle était prédestinée de Dieu pour être la mère du Rédempteur. Or, les fonctions sacerdotales, que je suis appelé à exercer, ont avec la maternité divine de Marie les analogies les plus frappantes. Je devrais donc, pour être à la hauteur de sainteté que ma dignité exige, égaler

la pureté de Marie. Combien, ô mon Dieu, je dois avoir de confusion d'être si éloigné de cet idéal divin, de me voir encore sujet à tant de faiblesses, esclave de tant d'attaches, si imparfait en toutes choses !

O Mère immaculée, ce n'est pas seulement pour vous que l'Esprit-Saint a répandu en votre âme, avec tant d'abondance, les richesses de sa grâce; c'est aussi pour que l'Église tout entière, dont vous êtes la reine, en reçoive, par votre entremise, communication. Daignez écouter la prière que je vous adresse en ce moment, et donnez-moi part au trésor de grâces dont vous êtes la dispensatrice. Faites que, marchant sur vos traces, je me prépare par la pureté à me rendre digne de ma sublime vocation, et que, appelé à monter un jour au saint autel, j'y apporte toujours des mains innocentes et un cœur immaculé.

Mes résolutions seront donc :

1° De rendre chaque jour quelque devoir au mystère de l'Immaculée-Conception ;

2° De me recommander à Marie dans ce mystère, spécialement lorsque je serai tenté ;

3° D'être tout particulièrement attentif à conserver mon cœur dans la pureté, surtout par la fidélité à éviter les fautes volontaires et délibérées.

Regina, sine labe originali concepta, ora pro nobis.

CLVII

LA NATIVITÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons les ineffables complaisances que la Sainte-Trinité prit en Marie au moment de sa naissance. — Nous unirons nos hommages aux louanges et aux acclamations des Anges qui, dès lors, reconnurent Marie pour leur reine. — Nous vénérerons cette divine Vierge comme le sanctuaire auguste que le Verbe de Dieu s'est préparé.

II. Nous nous rappellerons que la sainte Église compare la Mère de Dieu à une *aurore;* et nous verrons que, de même que l'aurore annonce le jour, le mystère de la Nativité annonce et inaugure :

1° *La vie toute sainte de Marie.* Nous connaissons tous les privilèges et toutes les vertus de cette vie. — Or, toute cette beauté surnaturelle n'a été que l'épanouissement des trésors de sainteté possédés dès le premier jour. — Le mystère de la Nativité fut le germe de tous les autres.

2° *La vie de Jésus.* Marie fut la plus excellente des annonces du Messie. — En Elle le Verbe incarné, prêt à descendre sur la terre, se prépara une demeure digne de Lui. — Aussi l'Église dit à la divine Vierge que sa Nativité a annoncé au monde une grande joie.

3° *La vie de l'Église.* Cette vie est la dilatation et la révélation de la vie de Jésus. — Or, la Nativité de Marie renferme et l'annonce et les prémices de cette même vie de l'Église: l'*annonce,* puisqu'elle nous apporte le prélude de la grâce ; les *prémices,* puisque Marie, par ses vertus, inaugure le règne de la sainteté.

III. Nous nous rappellerons que notre vie au Séminaire doit être comme l'aurore de notre vie sacerdotale. — Nous nous demanderons si, aux yeux de ceux qui nous entourent, et à nos propres yeux, le présent annonce l'avenir.

RÉSOLUTIONS : 1° Nous renouveler dans l'amour et la confiance envers Marie ; 2° nous efforcer de naître à une vie nouvelle ; 3° nous rappeler que tels nous sommes, tels nous serons.

BOUQUET SPIRITUEL : *Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurora consurgens ?*

I. — Adoration.

Adorons les ineffables complaisances, que les trois personnes de la Sainte-Trinité prirent en Marie, au moment de sa bienheureuse naissance. Il n'en fut point de cette naissance comme de celle des autres enfants. Ceux-ci viennent au monde pécheurs et ennemis de Dieu, enfants de colère, selon l'expression de saint Paul ; et il faut que l'eau du baptême, en coulant sur leur front, les rétablisse dans l'innocence primitive. Marie, au contraire, immaculée dans sa conception, le fut aussi dans sa naissance. Elle parut alors aux yeux de la divine majesté toute resplendissante de cette beauté surnaturelle que la grâce confère à nos âmes. Dieu le Père l'aima comme son épouse, Dieu le Fils l'adopta pour sa mère, Dieu le Saint-Esprit se plut à l'enrichir de tous ses dons.

Les anges entourèrent son berceau, la reconnurent pour leur reine, célébrèrent par leurs chants cette Vierge bénie, et la saluèrent dès lors pleine de grâces.

Aux transports de joie que produisit dans le ciel la naissance de Marie, répondit, sur la terre, l'allégresse qu'elle fit naître dans le cœur de ses pieux parents. Depuis longtemps, saint Joachim et sainte Anne demandaient à Dieu la bénédiction promise aux patriarches ; et jusque-là le ciel avait semblé sourd à leurs prières. Quelle ne fut donc pas leur reconnaissance lorsque enfin ils se virent exaucés ? Qui pourrait dire avec quel bonheur ils reçurent dans leurs bras cette

enfant de bénédiction, qui devait les consoler de leur longue stérilité, être la joie de leur vieillesse, et faire de leur demeure un paradis sur la terre !

Pour honorer le saint mystère, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, et glorifier dignement la naissance de Marie, unissons nos hommages aux louanges et aux acclamations des Anges, qui saluèrent cette divine Vierge, à son entrée dans la vie. Prosternés devant le berceau où elle repose, vénérons en elle le temple de l'Esprit-Saint, le sanctuaire auguste que le Verbe de Dieu s'est préparé, et où bientôt il se revêtira de notre nature ; la nouvelle arche d'alliance dans laquelle Dieu habite bien plus réellement qu'en celle que renfermait le saint des saints.

Empruntant le langage que Marie emploiera plus tard pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, exaltons avec transport les magnificences du Seigneur, qui a opéré en elle de si grandes choses, et qui, en la comblant des dons les plus excellents de nature et de grâce, a fait éclater d'une manière si merveilleuse la puissance de son bras : *Fecit... magna qui potens est* (1).

II. — Considérations.

L'Église, appliquant à la Sainte-Vierge, dans l'Office de l'Assomption, ce qui est dit de l'épouse des saints Cantiques, la compare à une aurore qui commence à briller : *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens* (2) ? Ces paroles peuvent également bien s'appliquer à la Nativité de Marie. De même, en effet, que l'aurore est l'annonce du jour, qui la continue et en est l'épanouissement, de même la naissance de

(1) Luc, I, 49.
(2) *Cant.*, VI, 9.

Marie fut une annonce et un commencement. Elle annonça et inaugura : 1° la vie toute sainte de cette divine Vierge ; 2° la vie plus admirable encore de Jésus, son adorable Fils ; 3° la vie de l'Église, extension mystique de celle de Jésus.

1° La naissance de Marie a été l'aurore, d'où est sortie, comme un jour radieux, la vie de la Sainte-Vierge.

Nous connaissons tous les détails de cette bienheureuse vie ; il n'est rien que nous ayons médité plus souvent et avec plus d'amour. Nous en avons suivi et étudié toutes les circonstances, approfondi tous les mystères. Pieusement recueillies par nous, les paroles sorties des lèvres de Marie nous ont permis de pénétrer dans le sanctuaire de son intérieur, et d'en contempler les beautés. Nous avons admiré en elle le chef-d'œuvre des mains de Dieu, un miracle de pureté et de sainteté, toutes les vertus chrétiennes pratiquées dans le plus haut degré, en un mot, une perfection telle qu'elle convenait à la mère du Verbe incarné.

Or, cette beauté surnaturelle, qui resplendit en Marie, ne fut que l'épanouissement et la manifestation des trésors de grâce et de sainteté qu'elle possédait quand elle vint au monde. Riche des dons de l'Esprit-Saint dont elle avait été comblée dans sa conception, et déjà, selon l'enseignement des plus graves théologiens, jouissant, par un privilège insigne, du plein exercice de sa raison et de sa liberté, elle s'offrit à Dieu, et s'abandonna sans réserve aux inspirations de sa grâce, pour accomplir dans toute leur étendue ses desseins sur elle. Toute la vie de Marie fut la réalisation de cette sainte offrande.

Le mystère de la Nativité, qui a été dans l'ordre des temps le premier des mystères dont se compose la vie

extérieure de Marie, a donc été aussi le prélude et l'annonce de tous les autres. Il les contenait comme le germe contient la plante qui doit en sortir, comme la source contient le ruisseau qui en découle. En contemplant Marie enfant dans son berceau, nous pouvons déjà honorer en elle cette pureté, cette humilité, cette patience, cette obéissance, cet esprit de sacrifice, cet amour de Dieu qu'elle pratiqua avec tant de perfection dans le cours de son pèlerinage sur la terre.

Il est donc parfaitement vrai de dire que la naissance de la divine Vierge fut l'aurore d'un beau jour.

2º Elle fut l'aurore d'un jour plus beau et plus brillant encore. La naissance de Marie, en effet, en même temps qu'elle commence la vie de cette auguste Reine est aussi, dans un certain sens, le commencement de la vie de Jésus, qui devait naître d'elle. Tout, dans le monde, jusqu'à Jésus-Christ, avait été la préparation et l'annonce de sa venue parmi nous; Marie fut la dernière et la plus excellente de ces préparations, et la plus sainte de ces annonces.

Le temps où le grand mystère devait s'accomplir était arrivé. Comme un roi qui, avant de visiter une de ses provinces, s'y fait préparer d'avance une demeure digne de lui, le Verbe de Dieu, avant de nous visiter dans notre exil, se choisit un tabernacle qu'il sanctifia et orna. Ce fut la divine Marie. Trône auguste et infiniment riche, figuré par celui que se fit construire le roi Salomon, et dont l'Écriture décrit la magnificence. C'est pourquoi Marie fut, dès le premier instant de sa vie, préservée du péché, revêtue de sainteté, comblée de grâces. Cachées d'abord, ces merveilles, que l'Esprit-Saint avait opérées dans son âme, commencèrent à se révéler à la terre au jour de la nativité. Marie, en

venant au monde, annonça donc la venue prochaine du Rédempteur; sa naissance fut comme le premier anneau de cette chaine de mystères que le Verbe de Dieu dut parcourir pour nous sauver; elle peut vraiment être dite l'aurore du jour le plus heureux qui ait lui pour nous, et comme le brillant crépuscule qui précéda l'apparition de Jésus, le soleil de justice. L'Église, s'inspirant de cette pensée, s'écrie : « Votre Nativité, ô Vierge, mère de Dieu, a été pour le monde l'annonce d'une grande joie. Car de vous est sorti le soleil de justice, le Christ, notre Dieu : *Nativitas tua, Dei genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo. Ex te enim ortus est sol justitiæ, Christus Deus noster* (1). »

La fête que nous célébrons aujourd'hui doit être, en effet, pour nous une fête de joie. Ce n'est pas encore le transport de sainte allégresse, que nous éprouverons au pied de la crèche, à la vue de Jésus naissant; mais c'est la joie que doit nous causer l'annonce du prochain accomplissement de ce bienheureux mystère. Le roi de gloire n'est pas venu encore, mais son palais est prêt à le recevoir. Déjà, il nous est permis de lever la tête pour apercevoir la rédemption qui approche : *Levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra* (2).

3° Enfin, il y a un troisième jour dont la naissance de Marie a été l'aurore, c'est la vie de l'Église. Vie admirable, dans laquelle Jésus se dilate et se révèle excellemment à nous. C'est la sainteté, sous toutes ses formes et dans toutes les situations, élevée au plus haut degré de perfection que l'homme puisse atteindre.

Or, cette vie, à laquelle nous sommes appelés à

(1) *Antiph. ad Magn. Nat. B. M. V.*
(2) Luc, xxi, 28.

prendre part, la Nativité de Marie en renferme à la fois l'*annonce* et les *prémices*.

Elle en renferme l'*annonce*. La vie de l'Église, en effet, n'est que le règne de la grâce. Tous les saints, tous les chrétiens, qui vivent selon la loi de Jésus-Christ, peuvent dire comme saint Paul : « C'est par la grâce que je suis ce que je suis : *Gratia Dei sum id quod sum* (1). » Jésus-Christ, par sa mort, a fondé ce divin règne ; Marie, en venant au monde, nous en a apporté le prélude et le gage. Non seulement c'est d'elle que naîtra le Messie, auteur et source de la grâce ; elle doit, de plus, être le canal et la dispensatrice de ce don divin. Dieu qui, par elle, nous donnera son Fils, nous donnera également par elle tous les biens spirituels, qui doivent nous conduire au ciel. Saint Bernard, résumant, sur ce point, une tradition qui nous est chère, a dit : *Deus totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare ; quia sic est voluntas Dei, qui totum nos habere voluit per Mariam* (2). Telle est la consolante perspective que nous présente la naissance de Marie, et c'est ainsi qu'elle est pour nous l'annonce de la vie de l'Église.

Elle en renferme aussi les *prémices*. Marie, en naissant, n'annonce pas seulement le règne de la grâce, elle l'inaugure. En effet, cette sainteté dont son âme est ornée est le fruit de la grâce, qui commence à opérer en cette divine Mère de Jésus l'œuvre de sanctification, qu'elle ne cessera d'accomplir dans les âmes, jusqu'à la fin des siècles. Formée par anticipation sur le modèle du Verbe incarné qui sera son fils, elle sera elle-même après lui le type de perfection sur lequel devront se

(1) *I Cor.*, XV, 10.
(2) *Serm. de Nativ.*

former les élus de Dieu. La première elle est entrée dans la voie dans laquelle nous devons tous marcher ; elle nous y précède, et nous invite par son exemple à y entrer nous-mêmes. Demandons-lui avec l'Eglise de nous entraîner à sa suite, et de nous faire courir après elle, attirés par l'odeur de ses vertus : *Trahe me : post te curremus in odorem unguentorum tuorum* (1).

III. — Affections et résolutions.

Ma vie de séminariste, ô mon Dieu, doit être, comme celle de Marie dans sa bienheureuse naissance, l'aurore d'un jour brillant. Il faut qu'elle soit pour l'Église l'annonce consolante d'une vie sacerdotale éminente en sainteté, en même temps que le présage d'un ministère fécond et béni de Dieu.

En a-t-il été ainsi jusqu'à présent? Les guides chargés de me conduire, les condisciples témoins de mes actions, mes amis, mes parents, les fidèles de ma paroisse, sont-ils fondés à croire que je serai un bon prêtre? Est-ce là le pronostic qu'ils portent sur moi? Ne leur aurai-je pas, au contraire, donné lieu d'en porter un tout opposé? Et moi-même, quand je descends dans mon cœur, n'ai-je pas lieu de redouter l'avenir, qui ne sera, je le sais, que le développement de mes dispositions présentes?

Question capitale, que je devrais m'adresser tous les jours On me le dit souvent, et je ne puis trop me le répéter à moi-même : ma vie de prêtre ne sera que la manifestation de ce qui est contenu en germe dans ma vie de séminariste. Or, je veux être non seulement un bon prêtre, mais un saint prêtre; car, plus que jamais, les saints prêtres sont nécessaires à l'Église. Il ne

(1) *Cant.*, I, 3.

suffit donc pas que je sois un séminariste médiocre; il est nécessaire que je sois un séminariste fervent.

C'est, ô Marie, vers ce but que désormais, aidé par la grâce que vous m'obtiendrez de votre divin Fils, je dirigerai tous mes efforts. Vous vous montrez à moi, dans le mystère de votre naissance, pleine de grâce et de sainteté, ornée de toutes les vertus, toute prête à remplir les fonctions augustes de cette sorte de sacerdoce auquel vous étiez appelée. Vous serez mon modèle. Je me représenterai souvent ces vertus de votre enfance, qui firent l'admiration des anges et la joie de vos pieux parents; et je m'efforcerai de consoler mes directeurs, et d'édifier mes confrères, en me montrant comme vous fidèle à accomplir tout ce qui m'est prescrit, me préparant ainsi à répondre, aussi parfaitement que j'en serai capable, aux desseins de Dieu sur moi.

Mes résolutions seront:

1° De me renouveler, à l'occasion de la fête de la Nativité de Marie, dans le respect, l'amour et la confiance, dont je dois être pénétré pour la Très Sainte-Vierge ;

2° De m'efforcer, dans la grâce de ce saint mystère, de naître à une vie nouvelle plus chrétienne et plus sacerdotale ;

3° De me rappeler souvent, pour m'y exciter, que tel je suis en ce moment, tel je serai un jour.

Quæ est ista quæ progreditur, quasi aurora consurgens (1) ?

(1) *Cant.*, VI, 9.

CLVIII

LA PRÉSENTATION

I. — MARIE MODÈLE DU CLERC DANS SA PRÉSENTATION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint, inspirant à Marie de se donner à Dieu. — Nous féliciterons la divine Vierge de son empressement ; et nous la conjurerons de nous faire participer à son esprit de sacrifice. — Nous nous souviendrons que ce mystère est particulièrement touchant pour les élèves des Séminaires.

II. Nous verrons que le mystère de la Présentation de Marie s'est accompli dans trois sanctuaires :

1° *Dans le sanctuaire de son cœur.* Ce cœur si agréable à Dieu a entendu la parole du Très-Haut. — Il a obéi, malgré les douloureux sacrifices que le Seigneur exigeait.

2° *Dans le sanctuaire de sa famille.* Les Anges contemplèrent une scène ravissante quand Marie parla de son dessein à saint Joachim et à sainte Anne. — Ces pieux parents, qui savaient le trésor qu'ils allaient perdre, n'hésitèrent pas cependant à le consacrer à Dieu.

3° *Dans le sanctuaire du Temple.* Marie quitte ses parents, et voit le vœu de son cœur enfin accompli. — La reconnaissance envers Dieu, l'acceptation de tous ses desseins, la générosité à se préparer à ce que Dieu demande, tels sont les sentiments de son âme.

III. Nous nous rappellerons que l'histoire de notre vocation ressemble à celle de la vocation de Marie. — Nous nous humilierons de n'avoir su imiter ni sa pureté, ni sa consécration entière, ni son inviolable fidélité.

Résolutions : 1° Méditer souvent sur le mystère de la Présentation ; 2° aimer à répéter les paroles de notre consécration cléricale ; 3° imiter la vie de Marie dans le Temple.

Bouquet spirituel :

Dux est Virgo sacerdos ;
Fas sit quo properat sequi.

I. — Adoration.

Marie, âgée de trois ans, comme le porte la tradition, fut présentée au Temple de Jérusalem par ses pieux parents, pour passer sous le regard de Dieu, dans cette sainte demeure, les années de son enfance et de son adolescence. Ce mystère fut le premier acte public de la vie de la divine Vierge, la première manifestation que Dieu fit au monde des grâces ineffables dont il l'avait comblée.

Il se rattache, d'une part, à ceux de la conception immaculée et de la nativité, dont il fut comme la révélation ; de l'autre, au mystère plus auguste encore de la maternité divine, dont il est le prélude et la préparation.

Touchant en lui-même, il l'est devenu plus encore pour les clercs des séminaires, depuis que, par une pieuse inspiration, dans la fête que l'Église a instituée pour honorer la Présentation de Marie, ils sont invités à renouveler les engagements de leur tonsure. N'y a-t-il pas, en effet, une frappante analogie entre Marie se présentant au Temple, au début de sa vie, pour se consacrer à Dieu, et le jeune clerc quittant le monde pour le sanctuaire, échangeant les livrées du siècle pour le saint habit dont l'Église revêt ses ministres, et déclarant solennellement que Dieu sera désormais son unique partage ?

La fête de la Présentation de Marie est donc par excellence la fête des clercs ; à ce titre, elle doit nous être particulièrement chère et précieuse. Afin d'entrer plus parfaitement dans les dispositions qu'il convient d'y apporter, efforçons-nous de nous pénétrer de plus en plus, par une méditation attentive, du mystère qui en est l'objet.

Adorons d'abord l'Esprit-Saint habitant en Marie, et lui inspirant la généreuse résolution, qu'elle accomplit

en se donnant à Dieu, et remercions-le de nous avoir donné, en cette divine Vierge, un si parfait modèle du sacrifice entier de nous-mêmes qu'il nous demande.

Rendons aussi nos devoirs à Marie. Félicitons-la de l'empressement avec lequel elle quitte tout pour ne plus vivre qu'à Dieu seul, et conjurons-la de nous obtenir quelque part à l'esprit de sacrifice qui la conduit au temple, et qui doit nous y conduire avec elle.

II. — Considérations.

Nous pouvons distinguer trois sanctuaires, dans lesquels le mystère de la Présentation s'est accompli : le sanctuaire du cœur de Marie, où il fut conçu ; le sanctuaire de la famille de cette divine Vierge, où il fut résolu , le sanctuaire du Temple de Jérusalem, où il fut consommé.

1° Pénétrons, en premier lieu, dans le cœur immaculé de Marie. Nous savons avec quel soin l'Esprit-Saint l'a orné et embelli, avec quelle sollicitude jalouse il l'a préservé du mal, avec quelle abondance il l'a enrichi de tous les dons célestes. Les anges se délectent à le contempler, et l'adorable Trinité y prend ses plus douces complaisances.

Or, voici qu'une parole d'en haut, un oracle émané de la bouche de Dieu vient de retentir au milieu de ce cœur : « Écoute, fille bien-aimée, sois attentive, et prête l'oreille ; oublie ton peuple et la maison de ton père, et le Roi sera épris de ta beauté : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam ; et obliviscere populum tuum et domum patris tui ; et concupiscet Rex decorem tuum* (1). » Marie a entendu cette parole, et rien au monde ne pourra l'empêcher de s'y rendre fidèle.

(1) Ps. XLIV, 11.

Pourtant, le sacrifice qui lui est demandé sera douloureux. Elle est à peine entrée dans la vie ; elle n'a que trois ans. Comment, dans un âge si tendre, songer à s'éloigner d'un père et d'une mère qu'elle aime, et dont elle est sur la terre la plus douce consolation ? N'a-t-elle pas besoin encore de leurs soins et des sollicitudes de leur tendresse? D'ailleurs, pourquoi les quitter? Ne trouve-t-elle pas en eux l'exemple de la plus haute sainteté ?

Mais quand Dieu parle, il faut que tout obéisse. La maison paternelle où Marie a vu le jour est sainte ; toutefois, c'est dans une demeure plus sainte encore qu'elle doit se préparer à l'accomplissement des desseins de Dieu sur elle. Elle ne sait pas quel avenir l'attend ; elle sait seulement que Dieu, qui l'a enrichie avec tant de magnificence, qui lui a accordé des privilèges si extraordinaires, la veut à lui sans réserve, dans une entière séparation de toutes choses. Elle n'en peut douter, et, s'abandonnant avec un acquiescement parfait à la volonté divine, elle accomplit au fond de son cœur l'acte de renoncement à tout le créé qui lui est demandé. Son sacrifice est fait ; et elle se présente à son créateur comme une hostie prête à subir l'immolation, et ne voulant plus vivre que pour lui.

2° Cependant, Marie ne pouvait seule accomplir le dessein que la grâce lui avait inspiré. Si elle appartenait à Dieu, elle appartenait aussi à sa famille. Elle dut donc, en fille obéissante et soumise; s'ouvrir à saint Joachim et à sainte Anne de sa résolution, solliciter leur consentement, et leur demander de l'aider de leur concours.

Que se passa-t-il dans cette circonstance au sein de la pieuse famille? Seuls, les anges, qui en furent les heureux témoins, nous le pourraient apprendre. Ce fut

sans doute dans un des épanchements intimes que Joachim, Anne et Marie avaient ensemble, et dans lesquels ces trois âmes célestes s'entretenaient de Dieu, de sa loi sainte, du bonheur d'habiter dans son Temple, que la vierge bénie laissa échapper de son cœur le secret jusque-là connu de Dieu seul.

Marie était pour saint Joachim et pour sainte Anne un trésor d'une valeur inappréciable. Dieu avait accordé cette enfant à leurs instantes prières, et rien ne peut exprimer la joie qu'ils ressentaient en la voyant grandir sous leurs yeux. A mesure que les dons excellents de nature et de grâce déposés dans cette âme aimée du ciel se manifestaient, ils sentaient leur affection pour elle croître de jour en jour. Quelle ne fut donc pas la douleur qu'ils ressentirent à la perspective d'une séparation?

Toutefois, la délibération du foyer domestique ne fut ni longue ni contentieuse. La volonté de Dieu était clairement connue; Joachim et Anne ne pouvaient songer à y résister. Ils se dirent avec humilité qu'ils n'étaient pas dignes de posséder ce précieux dépôt, et qu'il était juste de le rendre à celui qui le leur avait confié.

D'ailleurs, l'histoire du peuple de Dieu leur offrait d'illustres exemples d'enfants offerts à Dieu dans le Temple par leurs parents. Samuel, le grand prophète, avait passé sa jeunesse dans cette sainte demeure, et, en ce temps encore, de pieux Israélites se faisaient un devoir religieux de confier leurs enfants aux prêtres, pour qu'ils fussent élevés par eux dans la crainte du Seigneur. Les parents de Marie devaient être portés par leur piété à imiter ces exemples. Les pressentiments des desseins de Dieu sur leur fille bien-aimée, que faisait naître en eux le ravissant spectacle de son éminente sainteté, les y inclinèrent encore davantage. Le voyage fut donc décidé, et le pieux colloque se termina par un cantique d'action de grâces, prélude de celui

que chantera plus tard Marie, après que le grand mystère se sera accompli en elle.

3º Enfin, le sacrifice se consomme. Marie, accompagnée de Joachim et d'Anne, se rend à Jérusalem ; et s'arrachant à leurs embrassements, elle se présente au Temple, en franchit les degrés, et y est introduite. Les portes de la maison de Dieu, après laquelle elle soupirait, se sont refermées sur elle ; le vœu de son cœur est accompli ; elle s'est donnée à Dieu, et Dieu s'est donné à elle. Qui nous dira la ferveur et la générosité de son sacrifice, la joie sainte qu'elle éprouve en pensant que désormais le temple sera sa demeure, et que là, sous le regard de Dieu, loin du monde et de ses vanités, elle pourra vaquer librement aux pratiques pieuses qui font ses délices ?

C'est dans ce Temple saint qu'il nous faut maintenant étudier sa vie, prêter l'oreille aux paroles de ses lèvres, suivre le détail de ses actions, entrer dans son intérieur, pour en connaître les dispositions.

Le premier sentiment qu'elle éprouva fut sans doute la reconnaissance pour les bienfaits du Seigneur. Elle est humble ; mais elle ne peut méconnaître qu'elle a été l'objet des prédilections divines. Elle s'abaisse devant Dieu dans la vue de son néant ; mais elle se voit comblée des bénédictions célestes les plus abondantes et les plus extraordinaires. Elle se sent pénétrée pour Dieu, à ce souvenir, de la plus vive gratitude : et de son cœur ne cesse de s'échapper l'hymne de l'action de grâces.

Mais si Dieu a tant fait pour elle, il est manifeste qu'il a sur elle de grands desseins. Ces desseins, elle les ignore. Quelle sera l'immolation que Dieu lui imposera ? elle ne le peut deviner. Ce qu'elle sait, c'est qu'elle est une victime qui ne s'appartient plus, et dont le Seigneur peut disposer à son gré. Sous l'impression de cette pensée, elle accepte, sans le connaître, l'avenir qui lui

est réservé ; d'avance elle se soumet à tout, et, renouvelant l'offrande qu'elle fit à Dieu à son entrée dans la vie, elle s'abandonne à lui pour accomplir, dans toute leur étendue, ses adorables desseins.

En attendant que le voile qui lui en dérobe la connaissance se déchire, Marie voit pour elle dans le présent des devoirs à remplir qui sont, à ses yeux, l'expression de la volonté divine. Elle s'y montre inviolablement fidèle. La prière, le travail, les offices charitables qu'elle rend au prochain, partagent ses journées. Mais pardessus tout, respectueuse et docile envers ceux qui sont chargés de la conduire, elle offre dans sa vie un modèle accompli de la plus parfaite obéissance.

Ce fut alors aussi que, selon la tradition commune, Marie, éclairée par l'Esprit-Saint, fit à Dieu le vœu de virginité. Jusque-là ce vœu avait été inconnu en Israël ; mais il devait avoir dans la suite de nombreux imitateurs, heureux de marcher sur les traces de la reine des Vierges : *Adducentur Regi virgines post eam* (1).

III. — Affections et résolutions.

Je retrouve dans l'histoire de ma vocation sacerdotale toutes les circonstances du mystère que je viens de méditer. Pourrais-je oublier le moment béni où la voix céleste qui appela Marie à la solitude du Temple retentit au fond de mon cœur ? où, pour la première fois, l'attrait du sacerdoce se révéla en moi ? où le sanctuaire m'apparut comme le but vers lequel je devais me diriger ? Mon émotion fut vive alors. Dieu m'appelait ; mais comment répondre à cet appel ? Que d'obstacles n'avais-je pas à surmonter pour cela ? Ma famille accéderait-elle à mon désir ? Pourrait-elle s'imposer les sacrifices qu'il faudrait faire pour le réaliser ?

(1) Ps XLI, 15.

Vous avez, ô mon Dieu, écarté ces obstacles ; vous avez aplani la voie dans laquelle je devais marcher; vous m'avez conduit, comme par la main, jusqu'aux portes de ce sanctuaire, objet de toutes mes aspirations. L'entrée du Séminaire m'a été ouverte, et déjà j'ai eu le bonheur de vous prendre solennellement pour mon partage.

Appelé comme Marie, comme elle aussi j'ai quitté le monde et je me suis consacré au Seigneur. Mais quelle différence entre son sacrifice et le mien ! Elle offrait à Dieu une victime immaculée, et celle que je lui présentais était loin d'être sans souillure. Sa consécration fut entière, et dans la mienne, hélas ! que de restrictions ! Elle fut fidèle à ses engagements et ne revint point sur les promesses qu'elle avait faites ; entrée dans dans le domaine de Dieu, elle n'en sortit jamais. Ai-je eu la même constance, et ma vie est-elle la réalisation des promesses de ma tonsure ?

O Marie, je vais aujourd'hui, dans la grâce du saint mystère de votre Présentation, renouveler ces promesses. Faites que ce renouvellement soit à la fois la réparation des manquements qui se seraient glissés dans ma première consécration, et un engagement désormais irrévocable d'appartenir à Dieu !

Mes résolutions seront :

1° De méditer souvent, pour m'exciter à être un véritable clerc, le mystère de la Présentation de Marie au Temple ;

2° De répéter chaque matin, en prenant ma soutane, la formule de la consécration cléricale ;

3° D'imiter, dans ma vie de séminariste, la vie de Marie dans le temple.

Dux est Virgo sacerdos ;
Fas sit quo properat sequi (1)!

(1) *Hymn. Præsent.*

CLIX

LA PRÉSENTATION

II. — MARIE, DANS SA VIE AU TEMPLE, MODÈLE DU SÉMINARISTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu, qui, nous destinant à une vocation analogue à celle de la Sainte-Vierge, tient envers elle et envers nous la même conduite, nous séparant du monde, et nous envoyant dans la solitude. — Nous offrirons nos hommages de respect et d'amour à Marie, et nous contemplerons en elle l'image parfaite du jeune clerc vivant dans un Séminaire.

II. Nous verrons que la solitude du Temple offrit à Marie et que le Séminaire nous offre à nous-mêmes trois avantages :

1° *Une demeure sacrée.* Le Temple était le centre de la religion d'Israël, le mémorial des bienfaits de Dieu, le lieu où les prophètes avaient fait entendre les oracles divins. — Le Séminaire me rappelle aussi de précieux souvenirs : beaucoup de bons prêtres y ont appris à aimer Notre-Seigneur, qui habite cette maison d'une manière spéciale.

2° *Une société sainte.* Marie trouva dans les familles sacerdotales des guides dévoués, et autour d'elle des compagnes offertes comme elle au Seigneur. — Le jeune clerc trouve au Séminaire des pères revêtus de l'autorité de Notre-Seigneur, et des frères avec lesquels il est doux d'habiter.

3° *Des exercices pieux.* Dans le Temple Marie vaquait à l'oraison, étudiait les Livres saints, assistait aux cérémonies. — Au Séminaire, nous rencontrons les mêmes occupations. — Bien plus, nous assistons à un sacrifice supérieur aux sacrifices figuratifs de l'ancienne Loi.

III. Nous nous souviendrons que Marie fut très fidèle à la

grâce, bien qu'elle ne connût pas encore les dernières volontés de Dieu sur elle; — et nous, hélas! qui connaissons cette volonté, nous sommes bien éloignés de la fidélité parfaite.

Résolutions : 1° Nous tenir unis d'esprit et de cœur à Marie vivant dans le Temple; 2° mettre à profit tous les moyens de sanctification que Dieu nous donne; 3° penser souvent aux grands devoirs que le sacerdoce nous imposera.

Bouquet spirituel : *In habitatione sancta, coram ipso, ministravi.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, qui, nous destinant à une vocation analogue à celle de la Sainte-Vierge, tient envers elle et envers nous la même conduite, le même ordre de Providence. Par le sacerdoce il veut nous associer, comme Marie, à l'œuvre de rédemption que le Verbe incarné est venu accomplir sur la terre. C'est pourquoi il nous sépare, comme elle, du monde extérieur, milieu funeste dans lequel notre vertu encore peu affermie aurait été trop exposée. Il veut que le Séminaire soit pour nous ce que fut pour cette auguste Vierge la solitude du Temple, un asile de paix, une terre promise, un séjour sanctifiant.

Là, il a placé pour nous la condition de la perfection sacerdotale. Il y répand sa lumière, il y prodigue ses grâces avec abondance, il s'y communique avec la plus douce familiarité. Dans cette solitude bénie, selon la pensée d'un pieux auteur, « l'air est plus pur, le ciel plus ouvert, Dieu plus près de nous : *Aer purior, cælum apertius, familiarior Deus.* »

Sachons apprécier ces avantages, dont nous jouissons sans peut-être nous en rendre compte, comme on jouit de l'air qu'on respire. Remercions Notre-Seigneur, qui déploie à notre égard une bonté si tou-

chante, nous accordant avec profusion ce qu'il n'accorde à tant d'autres qu'avec une sorte de réserve: *Non fecit taliter omni nationi* (1).

Après avoir rendu nos devoirs à Jésus, offrons de nouveau l'hommage de notre amour et de notre respect à Marie, cachée dans la solitude du Temple. Contemplons en elle l'image parfaite du jeune clerc, caché dans la solitude du Séminaire, pour y former son esprit et son cœur, et mériter d'être initié au sacerdoce de Jésus-Christ. Nous avons, en union avec elle, renouvelé les engagements sacrés de la cléricature. Puissions-nous, après avoir imité notre divine mère dans la générosité et la ferveur de sa consécration, l'imiter encore dans la constance de sa fidélité! *Ergo nunc tua gens se tibi consecrat; Ergo nostra manes portio tu Deus, Qui de Virgine natus, Per nos sæpe renasceris* (2).

II. — Considérations.

La solitude du Temple, que Marie se choisit pour demeure après sa consécration, afin d'y goûter le don de Dieu et de se perfectionner dans la pratique du saint amour, lui offrit trois précieux avantages: 1° une demeure sacrée, que Dieu remplissait de sa majesté; 2° une société choisie, où elle trouva à la fois, et la charité qui réjouit et qui console, et l'édification qui soutient, anime et encourage; 3° de pieux exercices dans lesquels, comme par autant de canaux, Dieu lui communiquait sa grâce. Or, tout cela se retrouve aussi dans la solitude du Séminaire.

1° Le Temple où Marie se tient cachée lui offre en premier lieu une demeure sacrée, que Dieu remplit de

(1) Ps. CXLVII, 20.
(2) *Hymn. Præsent.*

sa majesté. C'est le lieu le plus auguste et le plus saint qui soit au monde. Là est le centre de la religion judaïque, le symbole de la présence de Dieu au milieu de son peuple, le gage de la protection qu'il lui a promise, le mémorial divin de tous ses bienfaits.

A ce Temple se rattachent toutes les traditions, tous les souvenirs pieux du peuple bien-aimé. Le plus sage et le plus illustre des rois d'Israël le fit construire; Dieu en accepta la dédicace, et déclara qu'il y ferait sa demeure : *Ut sit nomen meum ibi in sempiternum* (1). Les prophètes y ont fait entendre leur voix inspirée. Durant le cours d'un grand nombre de siècles, les tribus d'Israël y sont venues adorer le Dieu de leurs pères et lui offrir des sacrifices : *Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini : testimonium Israel, ad confitendum nomini Domini* (2).

Tel se montra à Marie le Temple de Jérusalem. Tous ces grands souvenirs, dont elle eut une parfaite intelligence, firent sur son âme, nous n'en pouvons douter, une impression profonde, et furent pour elle une source inépuisable de saintes pensées et de généreuses inspirations.

Le Séminaire, dans l'enceinte duquel s'écoule ma jeunesse cléricale, est aussi une demeure vénérable et sacrée. Ici se retrouvent pour moi, comme pour Marie dans le Temple, de précieux et doux souvenirs. Ces murs, consacrés par la prière et le silence de la méditation, parlent éloquemment à mon cœur. Dieu y habite et m'y rend sa présence sensible. Les objets qui y frappent mes yeux, les paroles qui y retentissent à mes oreilles, m'élèvent à lui. Déjà, de nombreuses générations sacerdotales s'y sont succédé. Beaucoup de bons

(1) *II Par.*, VII, 16.
(2) Ps. CXXI, 4.

prêtres, des religieux fervents, de zélés missionnaires, y ont appris à aimer Notre-Seigneur, l'Église et les âmes, et y ont senti s'allumer dans leur cœur la flamme de l'apostolat. C'est là encore qu'ils reviennent chercher le repos et le recueillement de la retraite, pour renouveler en eux la vie sacerdotale et se retremper dans l'esprit de leur vocation. Le Séminaire est donc bien, pour moi, sous ce premier rapport, ce que fut pour Marie le Temple de Jérusalem.

2° Marie, en entrant dans le Temple, y trouva encore une société sainte qui l'accueillit avec amour, et au sein de laquelle elle vécut dans la paix et la charité. Elle avait quitté le monde, qu'elle connut à peine, lieu de trouble, d'agitation et de tumulte où règnent l'iniquité et la discorde. Dieu, après l'en avoir retirée, la plaça dans la société de ses amis et de ses saints.

Ce furent d'abord les familles sacerdotales et lévitiques, appliquées par état au service du lieu saint et à l'accomplissement des cérémonies du culte judaïque. Marie trouva dans ces familles des guides et des maîtres dévoués, qui tinrent auprès d'elle la place des pieux parents dont, pour suivre l'appel de Dieu, elle s'était séparée.

Ce furent encore des compagnes pures comme elle, comme elle présentées au Seigneur, et élevées dans le Temple à l'ombre des sacrés tabernacles. Communauté toute sainte dont Marie faisait les délices, qu'elle édifiait par ses discours et par ses exemples, mais qui, de son côté, était pour Marie, par son affectueuse tendresse, une source de joie et de précieux encouragements.

Vous avez fait, ô mon Dieu, revivre pour moi au Séminaire cette douce société dont Marie fit partie après sa Présentation. Moi aussi, en quittant ma famille, j'ai trouvé, en ces lieux bénis, une autre famille

digne de toute mon affection. Notre-Seigneur en est l'âme, et ne cesse d'y répandre sa divine charité. Il y a placé ses représentants et ses ministres, auxquels il a donné son cœur pour m'aimer, sa sagesse et sa lumière pour me diriger, son autorité pour me gouverner. Je suis assuré, en suivant ces guides, de ne pas m'égarer et d'arriver sûrement au but que je poursuis. Il m'y a entouré d'une couronne de frères bien-aimés, l'élite des familles chrétiennes de ce diocèse, l'espérance de l'Église, la joie et la consolation du pontife sous la garde et par les soins duquel nous sommes assemblés.

Quel bonheur de nous avancer tous ensemble, dans la fidélité et la ferveur, vers ce sacerdoce, objet de tous nos vœux, nous encourageant mutuellement de conseils et d'exemples, voyant se vérifier chaque jour pour nous la parole du Psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (1) !

3º Enfin, Marie, dans le Temple, fut appliquée à de pieux exercices, qui sanctifiaient ses journées, l'unissaient de plus en plus à Dieu, et attiraient en elle de nouvelles grâces. Elle vaquait avec ferveur à l'oraison ; elle lisait et étudiait les Livres saints ; elle assistait aux cérémonies religieuses, mêlait sa voix aux chants sacrés, et remplissait divers ministères dans l'oblation des sacrifices. Tout cela était pour Marie une source inépuisable de lumière et de consolation. Douée d'une intelligence parfaite des choses de Dieu, elle pénétrait le sens caché des figures et des symboles dont se composait le culte lévitique, et sa piété, soutenue et fortifiée par tant de secours, prenait de jour en jour des accroissements nouveaux.

Les aliments que la piété de Marie rencontra dans le

(1) Ps. CXXXII, 1.

Temple, je les trouve au Séminaire. Ma vie s'y écoule, comme la sienne, au milieu des exercices les plus sanctifiants. La méditation, les lectures pieuses, surtout celle de la sainte Écriture, les cérémonies sacrées, les entretiens spirituels, se succèdent pour moi, comme ils se succédèrent pour elle, presque sans interruption. Bien plus, les sacrifices à l'oblation desquels elle prenait part n'étaient que des sacrifices figuratifs; et moi j'assiste chaque jour et je communie au sacrifice véritable, où Jésus le Verbe incarné s'immole et se donne à moi en nourriture.

Ainsi ma vie de séminariste est, sous tous les rapports, une image et une reproduction fidèle de la vie de la Très Sainte-Vierge dans le Temple. Combien donc je dois aimer cette solitude, où la Providence divine m'a conduit, et où elle a accumulé pour moi tant et de si précieux avantages! Combien surtout je dois m'efforcer de prendre pour modèle, dans tous les détails de ma vie de séminariste, l'exemplaire parfait de sainteté que Marie, au Temple, offre à mon imitation!

III. — Affections et résolutions.

Marie, lorsque s'accomplit le mystère de sa Présentation, ne connaissait encore qu'imparfaitement la vocation de Dieu sur elle. Elle ignorait que le Verbe de Dieu devait un jour s'incarner dans son sein, et par elle se donner au monde. Elle ne savait pas que la merveille de sa conception immaculée, les dons excellents qui enrichissaient son âme, sa retraite dans le Temple, étaient, dans les conseils divins, destinés à la préparer à ces grandes choses.

Cependant sa fidélité à correspondre à la grâce est admirable. Toute livrée à l'Esprit-Saint qui la remplit, elle suit avec une docilité parfaite ses lumières et ses

inspirations. Ainsi elle croit chaque jour en ferveur et en sainteté.

Le nuage qui dérobait à Marie la connaissance de l'avenir n'existe pas pour moi. Depuis longtemps, les desseins de Dieu me sont connus. Je sais quel est le but auquel je dois tendre, quel est le rang que j'occuperai un jour dans l'Église, quels sont les ministères augustes qui me seront confiés. D'où vient donc qu'instruit comme je le suis de ma vocation, je me montre si négligent à m'en rendre digne? D'où vient que, placé dans un milieu si favorable, j'avance avec tant de lenteur dans la voie de la sainteté?

O Marie, reine et modèle des clercs, obtenez-moi la grâce de comprendre, comme vous l'avez compris vous-même, le don de Dieu, et surtout d'y correspondre avec la même fidélité. Que je sois à Dieu comme vous, sans restriction et sans partage, et que, par mon application à mes devoirs de séminariste, je mérite d'être un jour un véritable prêtre de Jésus-Christ votre Fils.

Mes résolutions seront donc :

1° De me tenir uni d'esprit et de cœur à Marie vivant dans le Temple ;

2° D'être fidèle à mettre à profit tous les moyens de sanctification que Dieu me donne au Séminaire ;

3° Pour m'y exciter davantage, d'envisager souvent le sacerdoce et les grands devoirs qu'il m'imposera.

In habitatione sancta, coram ipso, ministravi (1).

(1) *Eccli.*, XXIV, 14.

CLX

L'ANNONCIATION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous représenterons ce mystère adorable qui, décrété dans le ciel, annoncé par l'Ange à Marie, se consomme dans le chaste sein de cette auguste Vierge. — Nous honorerons l'humilité, l'obéissance et la religion de Marie, et nous nous unirons aux hommages qu'Elle rend au Verbe de Dieu. — Nous adorerons aussi Jésus déjà victime et déjà médiateur.

II. Nous verrons que l'étendue des desseins de Dieu sur nous se résume dans les deux paroles adressées à Marie par l'Archange :

1° *Ecce concipies*. Cette parole a eu son efficacité en la Très Sainte Vierge. — Il faut aussi qu'au Séminaire s'opère dans notre âme la conception spirituelle de Jésus : conception de Jésus dans notre intelligence par l'étude de sa personne adorable ; dans notre cœur, par la perfection du saint amour ; dans notre volonté, par l'application à vivre comme Lui, en Lui et par Lui ; dans notre extérieur, par une parfaite modestie.

2° *Paries filium*. Cette parole s'est accomplie en Marie, corporellement à Bethléem, et elle s'accomplit encore spirituellement lorsqu'elle nous communique la vie de Jésus. — Le prêtre enfante Jésus de deux manières lui aussi : à l'autel d'abord, puis dans les âmes par la prédication et l'administration des sacrements. — La vie chrétienne est la continuation de l'incarnation ; or, la dilatation de la vie de Jésus dans les âmes se fai par le ministère des prêtres.

III. Nous nous souviendrons que pour apprécier la grandeur du sacerdoce, il faut considérer ses analogies avec la maternité divine. — Nous nous humilierons de n'avoir ni les vertus ni les dispositions admirables de la Très Sainte-Vierge.

Résolutions : 1° Remercier Dieu du bienfait de notre

vocation; 2° nous efforcer d'attirer en nous la vie de Jésus; 3° avoir un grand désir d'étendre le règne de Jésus dans les âmes.

BOUQUET SPIRITUEL : *Ecce concipies... et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.*

I. — Adoration.

Représentons-nous par la foi l'adorable mystère de l'Annonciation, dans les trois instants principaux dans lesquels il s'accomplit. Il s'ouvre dans le ciel, où Dieu, après avoir décrété l'incarnation du Verbe, confie au saint Archange Gabriel la mission d'en porter à la terre la bonne nouvelle. Il se poursuit à Nazareth, dans le secret de cet oratoire, où la tradition nous représente la divine Vierge, récemment sortie du Temple, et unie par le plus saint mariage au bienheureux Joseph, priant et méditant, lorsque l'archange vint la saluer et eut avec elle le merveilleux colloque rapporté par saint Luc. Enfin il se consomme dans le sein de cette Vierge bénie, où le Verbe de Dieu descend et se fait homme pour nous sauver.

Après avoir considéré en détail toutes les circonstances du récit évangélique, unissons-nous aux sentiments de respect dont l'Archange, humiliant devant Marie sa nature angélique, fut pénétré pour elle, et rendons avec lui nos devoirs à cette glorieuse reine, la saluant et la proclamant pleine de grâce : *Ave, gratia plena.*

Pénétrant ensuite dans son intérieur sacré, honorons les dispositions admirables que l'Esprit-Saint y produit : cette virginité qu'elle a vouée au Seigneur; cette humilité profonde qui la porte à se reconnaître indigne des faveurs célestes, et à s'abaisser d'autant plus que Dieu l'élève davantage; cette obéissance qui la fait acquiescer avec une abnégation parfaite à toutes les conduites de la Providence; cette religion qui fait

de son cœur un sanctuaire, où Dieu est plus glorifié qu'il ne l'avait été jusque-là sur la terre.

Surtout, associons-nous aux hommages très parfaits qu'elle rendit, en ce bienheureux moment, au Verbe de Dieu incarné dans son sein. Prosternons-nous en esprit devant lui, l'adorant comme notre Dieu et lui exprimant, pour tous les biens qu'il nous apporte en venant à nous, notre reconnaissance et notre amour. Enfin, puisque Jésus commence déjà en Marie son rôle de médiateur, s'offrant à Dieu comme victime, s'anéantissant devant la divine majesté, et intercédant pour les pécheurs, tenons-nous unis, par une adhérence fidèle, à tous les actes qu'il accomplit. C'est pour nous qu'il adore, pour nous qu'il intercède, pour nous qu'il expie, pour nous qu'il remercie; rendons à Dieu en lui, avec lui et par lui, tous ces devoirs.

II. — Considérations.

Il y a eu dans ma vie, comme dans la vie de la Très Sainte-Vierge, une annonciation. Ce mystère s'est accompli pour moi lorsque le guide de ma conscience m'a déclaré, au nom de Dieu, qu'il représentait, que j'étais appelé à l'insigne honneur du sacerdoce, et que, désormais, toutes les aspirations de mon âme et tous les efforts de ma volonté devaient se diriger vers ce grand but. L'Archange, pour accomplir son divin message, avait dit à Marie : « Voici que vous concevrez et que vous mettrez au monde un fils, et vous l'appellerez Jésus : *Ecce concipies... et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum* (1). » Or, ces deux mots, qui résumaient la sublime mission de Marie, résument aussi toute l'étendue des desseins de Dieu sur moi ; ils me

(1) Luc, I, 31.

font connaître quelle doit être ma vie de séminariste et ma vie de prêtre.

1° « Vous concevrez : *Concipies.* » L'évangéliste nous apprend comment cette parole de l'Archange eut pour Marie son efficacité. A peine y a-t-elle donné son consentement que, par une opération mystérieuse de l'Esprit-Saint, le Verbe de Dieu prend en elle la nature humaine. Marie est ainsi élevée à la dignité sublime de mère de Dieu. Jésus réside en elle, confondant, pour ainsi dire, sa vie avec la sienne, éclairant son esprit, dirigeant et gouvernant toutes ses puissances. L'image de l'hostie contenue dans le vase sacré ne nous donne qu'une idée bien imparfaite de cette habitation merveilleuse du Verbe incarné en sa Mère.

Il faut que, dans le cours de mon Séminaire, un miracle analogue s'accomplisse en mon âme. A moi aussi, quand ma vocation m'a été notifiée, a été dite équivalemment la parole de l'Ange à Marie : *Ecce concipies.* En vertu d'une conception mystérieuse dont l'Esprit-Saint sera l'auteur, la vie de Jésus souverain prêtre doit se substituer à ma propre vie, ou plutôt s'y mêler, l'élever, la transformer, la diviniser, opérer en moi ce que saint Paul ressentait en lui-même, lorsqu'il disait qu'il ne vivait plus, mais que Jésus vivait en lui. Cette formation sacerdotale, que les exercices du Séminaire me feront infailliblement acquérir, si je suis fidèle, ne consiste pas en autre chose. Ce sera une conception spirituelle de Jésus dans mon âme.

Conception de Jésus dans mon intelligence. Elle s'opérera par l'étude et la méditation attentive, dans la lumière divine, de la personne adorable de Jésus, de ses mystères, de sa vie intérieure et extérieure, de ses perfections, de ses titres à notre amour, de sa doctrine, de sa morale.

Conception de Jésus dans mon cœur. Elle consistera dans la perfection du saint amour, régnant et dominant en moi. Je devrai régler mes affections de peur qu'elles ne s'égarent sur les créatures, et, bannissant de mon cœur tout amour profane, employer la puissance d'aimer qui est en moi à aimer Jésus-Christ, et en Jésus-Christ ce que ce divin Sauveur aime uniquement, c'est-à-dire Dieu et les âmes. Amour de Jésus-Christ, de Dieu et des âmes, que je dois porter jusqu'au dévoûment, jusqu'au sacrifice de toute chose et de moi-même.

Conception de Jésus dans ma volonté. Il faut que, par une imitation fidèle, je me conforme, dans toutes mes déterminations, à ce modèle suprême de perfection et de sainteté; qu'il soit la règle vivante d'après laquelle je jugerai et j'agirai. Ainsi je porterai en moi la ressemblance de sa personne adorable, et je deviendrai un autre lui-même.

Bien plus, pour que la conception de Jésus dans ma volonté soit parfaite, je devraï agir en tout, non seulement comme lui, mais en lui et par lui, renonçant à ma volonté propre, et m'abandonnant à son Esprit, pour en suivre toutes les inspirations et tous les mouvements; en sorte que Jésus soit vraiment l'âme de mon âme, le principe de mes actes, la force motrice qui imprime à ma volonté tous ses mouvements.

Conception enfin de Jésus dans ma personne extérieure. Que mon attitude, mon maintien, ma démarche, l'air de mon visage, le ton de ma voix, présentent un caractère si parfait de modestie, de gravité, de retenue, de douceur, que ma vue rappelle aux hommes le Verbe de Dieu fait chair, dont je reproduirai l'image.

Telle est l'idée de la formation sacerdotale, que l'on s'efforce de m'inculquer, et à laquelle je suis rappelé par tout ce que je vois, par tout ce que j'entends au Séminaire. Il est donc vrai qu'elle se résume tout en-

tière dans la parole de l'Ange à Marie : *Ecce concipies.*

2º Seconde parole, complément de la première : *Paries filium.* Elle s'est accomplie en Marie de deux manières : corporellement, lorsque, dans la crèche, cette divine mère mit au monde son nouveau-né; spirituellement, par la communication qu'elle ne cesse de nous faire de la vie du Verbe incarné, dont, en vertu de sa maternité, elle est devenue, pour tous les chrétiens, le canal et comme une sorte de sacrement. Nous avons médité le premier de ces mystères dans la fête de Noël : le second est le fondement de la confiance avec laquelle nous nous adressons à Marie, afin d'obtenir par elle la grâce de Dieu. Or, il faut qu'ils se réalisent l'un et l'autre en moi; que moi aussi je donne naissance à Jésus en cette double manière : *Paries Filium, et vocabis nomen ejus Jesum.*

Quand la grâce sacerdotale, en descendant sur mon âme, aura complété et perfectionné cette conception du Verbe incarné, qui s'opère en moi dans les jours de mon noviciat, quand, à l'exemple de Marie, je serai en possession pleine et parfaite de Jésus-Christ vivant dans mon âme, je le produirai au dehors, et dans cet enfantement mystique se résumeront tous mes ministères : ce sera vraiment par là que je serai prêtre.

En premier lieu, usant de la plus auguste de mes prérogatives, je monterai au saint autel, et là quelques paroles de mes lèvres feront descendre le Verbe incarné, qui se rendra présent sous les apparences du pain et du vin consacrés par moi. Après l'avoir montré aux fidèles, pour le leur faire adorer, je le leur donnerai en nourriture dans la sainte communion. Ne sera-ce pas la reproduction du mystère de Noël, et comme une nouvelle naissance que je donnerai au Sauveur? Pénétré

de cette pensée, un saint docteur s'écriait : *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Filius Dei incarnatur;* et nous aimons à redire dans l'hymne de la Présentation que Jésus, né de la Vierge, renait par nous : *De Virgine natus, per nos sæpe renasceris.*

Après avoir donné une fois naissance à Jésus dans la crèche, Marie ne cesse de le faire naître dans les âmes en leur communiquant sa grâce. Tel sera aussi mon rôle de prêtre; il aura pour objet l'enfantement spirituel de Jésus dans les âmes.

Dans tous ses ministères, en effet, le prêtre donne Jésus-Christ. En chaire, il nourrit les âmes de sa doctrine ; dans l'administration des sacrements, il leur donne sa grâce. Il peut dire à tous ce que disait saint Paul aux fidèles de son temps : « Vous êtes mes fils, que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* (1). »

La vie chrétienne, on l'a dit souvent, et on ne saurait trop le redire, est une continuation et une extension de l'incarnation ; c'est Jésus se dilatant pour vivre, non plus seulement en lui-même, mais dans tous les chrétiens, dont chacun devrait pouvoir dire comme saint Paul : « Le Christ est ma vie : *Vivit in me Christus* (2). » Or, cette dilatation de la vie de Jésus dans les âmes s'opère par le ministère des prêtres ; les prêtres en sont les instruments ; les paroles de leurs lèvres, les bénédictions de leurs mains, sont fécondes, Jésus les ayant rendus dépositaires de sa puissance. Combien les moindres fonctions du ministère sacerdotal, que dis-je? combien les plus humbles détails de notre

(1) *Gal.*, IV, 19.
(2) *Ibid.*, II, 20.

vie de prêtre s'élèveraient et s'agrandiraient à nos yeux si nous avions toujours en perspective cette haute et noble mission, si, dans tous nos ministères, nous nous disions à nous-mêmes : « Comme Marie, j'enfante Jésus-Christ ! »

III. — Affections et résolutions.

Les considérations que je viens de faire me font, pour ainsi dire, toucher au doigt les rapports intimes et mystérieux qui existent entre la vocation de Marie et celle du prêtre. Ce sont deux vocations presque identiques; et c'est avec raison que, pour exprimer toute l'excellence de la dignité de cette divine Mère, elle a été appelée *Vierge-prêtre : Virgo sacerdos;* car, quoiqu'elle n'ait pas été honorée du caractère sacerdotal, elle a eu à remplir une mission analogue à celle que Jésus-Christ confie à ses prêtres. C'est à ce point de vue que je me placerai pour apprécier la grandeur du sacerdoce, et comprendre tout ce qu'il exige de pureté, de sainteté, de perfection en ceux qui en sont revêtus. J'en adorerai la source et le type parfait en Jésus le souverain prêtre; mais je n'oublierai pas d'en honorer en Marie le modèle le plus beau après Jésus.

Marie se préparant, par la retraite et la prière, à sa glorieuse mission, puis recevant le message céleste, y acquiesçant, et devenant le sanctuaire du Verbe incarné, sera l'exemplaire que je m'efforcerai d'imiter dans ma préparation sacerdotale.

Et, quand je serai prêtre, ce sera elle encore que j'aurai devant les yeux dans l'exercice de mes saintes fonctions pour les exercer dignement ; elle que j'invoquerai afin d'obtenir par son intercession les deux amours du prêtre : l'amour de Jésus et l'amour des âmes; elle, enfin, que j'associerai à toutes mes œuvres

de zèle, pour qu'elle les bénisse et qu'elle les rende glorieuses à Dieu, profitables aux âmes, et sanctifiantes pour moi.

Mes résolutions seront :

1° D'être de plus en plus pénétré de reconnaissance envers Dieu, pour le bienfait de ma vocation, disant souvent avec la Très Sainte-Vierge : *Magnificat anima mea Dominum... Quia fecit mihi magna qui potens est* (1) ;

2° De me rappeler plus fréquemment que tous mes efforts au Séminaire doivent tendre à attirer en moi la vie de Jésus ;

3° De concevoir un grand désir de l'extension du règne de Jésus dans les âmes, à laquelle bientôt il me sera donné de travailler.

Ecce concipies... et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum (2).

CLXI

LA VISITATION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous rappellerons les circonstances de ce mystère : l'empressement de Marie, les félicitations de sainte Élisabeth, le *Magnificat*. — Nous adorerons le Verbe de Dieu incarné en Marie ; et ensuite nous rendrons nos devoirs à sa divine mère, à saint Jean-Baptiste, à sainte Élisabeth et à saint Zacharie.

(1) Luc, I, 46-49.
(2) Luc, I, 31.

II. Nous verrons que Marie dans la Visitation est, sous trois rapports, le modèle des séminaristes entrant en vacances :

1° *Par les dispositions qu'elle eut en quittant sa retraite.* Ce qui inspira le voyage de Marie ne fut pas une curiosité frivole, mais un devoir de charité. — Ainsi le séminariste quitte sa retraite, non point par dégoût, mais pour subir dans le monde une épreuve nécessaire.

2° *Par la sainte influence qu'elle exerça.* Marie, chez sa cousine, sanctifia le Précurseur, et célébra les miséricordes du Seigneur. — Chez ses parents, le bon séminariste édifie tout le monde, et prêche, par son exemple, les vertus de Notre-Seigneur à tous ceux qui l'approchent.

3° *Par le trésor de ferveur qu'elle rapporta.* Marie rentra avec joie dans sa retraite sans avoir rien perdu de sa vertu. — Le séminariste fidèle à Dieu ne regrette point de quitter le monde quand le moment est venu. Il revient au Séminaire le cœur content. Sa vertu, soutenue par les exercices de piété, n'a fait que s'affermir.

III. Nous nous demanderons si nous avons toujours imité Marie sous ce triple rapport. — Nous nous humilierons de nos infidélités. — Nous demanderons à la Très Sainte-Vierge de ne plus permettre que nous lui ressemblions si peu.

Résolutions : 1° Mettre nos vacances sous la protection de Marie ; 2° nous rappeler le mystère de la Visitation pour en attirer en nous la grâce ; 3° célébrer très religieusement pendant les vacances les fêtes de la Sainte-Vierge.

Bouquet spirituel : *Sancta Maria, in Visitatione festina, ora pro nobis.*

I. — Adoration.

Rappelons-nous, en commençant notre oraison, les circonstances du mystère que l'Église nous invite à honorer dans la fête de la Visitation.

La Très Sainte-Vierge venait de concevoir, par l'opération du Saint-Esprit, le Verbe divin miraculeusement incarné en elle. Le messager céleste, chargé de l'initier à la connaissance de ce grand mystère, lui avait appris,

en même temps, que sainte Élisabeth sa parente, jusque-là stérile, allait enfin voir ses vœux exaucés par la naissance d'un fils : *Ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua ; et hic mensis sextus est illi quæ vocatur sterilis* (1). Comblée de joie à cette nouvelle, elle éprouve le besoin d'aller porter à sa parente ses congratulations. Elle quitte donc sa demeure et se rend, en toute hâte, à la maison de Zacharie.

L'Esprit de Dieu avait instruit Élisabeth du grand miracle accompli en Marie et de l'éminente dignité à laquelle Dieu l'avait élevée. Heureuse de sa visite et reconnaissante des félicitations qu'elle en reçoit, la pieuse épouse de Zacharie la félicite à son tour et la proclame bénie entre toutes les femmes ; elle s'étonne que la mère du Seigneur daigne la visiter, et déclare qu'aux premières paroles que lui a adressées Marie, elle a senti l'enfant qu'elle porte tressaillir de joie dans son sein.

Ce fut alors que la divine Vierge, transportée d'un saint enthousiasme, fit entendre le beau cantique que l'Église a pieusement recueilli sur ses lèvres, et qu'elle répétera avec bonheur jusqu'à la fin des siècles.

Après avoir de nouveau adoré le Verbe de Dieu incarné en Marie, rendons nos devoirs aux âmes saintes qui prirent part au mystère de la Visitation, ou qui eurent le bonheur d'en être les témoins : à Marie, la Mère du Rédempteur, qui, en apportant Jésus dans la maison de Zacharie, y apporta la joie, la bénédiction et le salut ; à Jean-Baptiste, sanctifié dans le sein de sa mère par la présence de Jésus, prémices des âmes pour lesquelles la médiation de Marie devait être une source de grâces ; à sainte Élisabeth et à saint Zacharie, les heureux parents du Précurseur, qui eurent la consolation de donner l'hospitalité à la Mère du Verbe incarné,

(1) Luc, I, 36.

de recevoir ses salutations, et de l'entendre louer le Seigneur de ses miséricordes. Unissons-nous aux sentiments pieux de reconnaissance envers Dieu dont leur cœur fut rempli, et redisons les paroles que plus tard prononcera Zacharie à la naissance de son fils : *Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, et fecit redemptionem plebis suæ* (1).

II. — Considérations.

La fête de la Visitation coïncide, pour le plus grand nombre des Séminaires, avec le commencement des vacances. Nous plaçant à ce point de vue, nous considérerons, dans notre oraison, la Très Sainte-Vierge visitant sainte Élisabeth, comme le modèle que les jeunes clercs doivent s'efforcer d'imiter, durant leur séjour au milieu du monde. Elle l'est : 1° par les dispositions dont elle fut animée en quittant sa retraite ; 2° par l'action sanctifiante qu'elle exerça autour d'elle durant le temps qu'elle en fut éloignée ; 3° par le trésor de sainteté qu'elle rapporta avec elle en y rentrant.

1° Marie goûtait en paix le don de Dieu. Elle possédait en elle, avec Jésus, toutes les richesses et toutes les joies du ciel. Ce bien lui suffisait, et le besoin du monde, de ses spectacles, de ses satisfactions vaines, ne se faisait nullement sentir à son cœur. Si elle se résolut à sortir de sa retraite, ce ne fut donc pas une curiosité frivole, le désir de voir et d'être vue, l'ennui de la solitude, qui l'y portèrent.

Mais un devoir touchant de charité se présentait pour elle à remplir. Elle voyait dans l'accomplissement de ce devoir un exercice de zèle, une occasion de glorifier le

(1) Luc, I, 68.

Seigneur. D'ailleurs, la voix de l'Esprit-Saint, dont les inspirations la dirigeaient dans toutes ses démarches, s'était fait entendre, et lui avait fait connaître la volonté de Dieu. Elle se détermina donc à partir, et elle le fit sans retard : *Abiit in montana cum festinatione* (1) ; car, comme le remarque saint Ambroise : *Nescit tarda molimina Sancti Spiritus gratia* (2).

Comme Marie, le séminariste fervent aime la retraite. Il apprécie les avantages qu'il y trouve. La règle et les exercices qu'on pratique au Séminaire ne lui pèsent pas. Loin de là, il les goûte ; sa cellule a pour lui des charmes ; la société de ses frères lui est douce. Il n'éprouve donc pas le besoin d'échanger le silence et le calme du Séminaire pour le bruit et l'agitation du monde ; l'approche des vacances ne produit point en lui ces mouvements empressés, cette joie immodérée que ressentent ceux pour lesquels la vie du Séminaire est un joug importun.

Il voit dans ce temps de repos un bienfait de Notre-Seigneur, qui l'invite, comme autrefois les apôtres, à prendre, après le travail de l'année. quelques moments de relâche, pour réparer ses forces. Mieux encore ; les vacances sont pour lui une épreuve salutaire, destinée à compléter et à affermir l'œuvre de formation sacerdotale commencée au Séminaire. Il se soumet à cette épreuve, et il l'accepte par obéissance à l'ordre providentiel ; mais loin de la désirer comme la délivrance d'une servitude pénible, comme un temps de jouissance et de liberté, il la redouterait plutôt, considérant sa faiblesse et les périls qu'il pourra y rencontrer.

2° Résolue dans de telles conditions et pour des fins aussi pures, la visite de Marie à sa cousine devait être

(1) Luc, I, 39.
S. Ambr., *Comm. in Luc.*, l. II, n. 19.

très sainte. Rien en effet de plus édifiant. Ce ne fut pas seulement un exercice ordinaire de charité, ce fut un apostolat.

A peine entrée dans la pieuse demeure, Marie sanctifie le Précurseur, en lui communiquant la grâce dont elle possède la source; elle exalte et célèbre, dans un cantique inspiré, les miséricordes du Seigneur à son égard; durant trois mois, ses discours et ses exemples furent pour l'heureuse famille qu'elle visitait comme un parfum céleste; elle ne se retira qu'après avoir pris part à l'allégresse que fit naître dans tous les cœurs la naissance de saint Jean-Baptiste.

C'est sur ce beau modèle que le séminariste fervent se règle pour passer saintement ses vacances. Son arrivée dans la famille est pour celle-ci une cause de joie. On l'accueille avec affection, et à cette affection se joint un sentiment de respect, car il se présente revêtu de l'habit des clercs, et marqué du caractère sacré que lui a imprimé l'initiation aux saints ordres. On s'attend à le trouver grave, modeste, pieux, édifiant en toutes choses, et il n'aura garde de démentir cette espérance.

Dès le début, on s'aperçoit que les grâces du Séminaire ne lui ont point été prodiguées en vain. Il a, lui aussi, sur les lèvres un cantique de louange pour exalter les miséricordes du Seigneur, pour dire combien il est heureux de lui appartenir, pour se féliciter de la part qui lui est échue, pour témoigner que, loin de se repentir de la détermination qu'il a prise, il est pénétré pour sa vocation de l'amour le plus tendre.

Ses exemples confirment ses paroles. Fidèle aux avis qui lui ont été donnés, il continue au milieu du monde la vie du Séminaire. Il met au premier rang de ses devoirs les pratiques pieuses qui doivent sanctifier ses journées; c'est la part de Dieu, et elle lui est libéralement accordée. Aux délassements nécessaires il sait associer

une application raisonnable au travail sérieux. Dans ses relations, il est envers tous bon, charitable, plein d'aménité et de condescendance; montrant par ses manières, ses procédés, l'air de son visage, que la vraie piété n'a rien d'austère et de repoussant, qu'elle est au contraire toujours aimable et gracieuse.

Tel se montre pendant ses vacances le bon séminariste. Partout, à l'Église, à la maison, dans les rues, il édifie par la modestie de son maintien, par une gravité simple et sans prétention, par une réserve qui est, pour ceux qui le fréquentent, l'indice certain de la pureté de son âme. Il est donc pour toute la paroisse, et surtout pour sa famille, la bonne odeur de Jésus-Christ; il exerce déjà autour de lui un véritable apostolat.

3° Marie avait rempli le devoir de charité qui l'avait fait sortir de sa demeure. Après ces trois mois passés dans le monde, elle reprit avec joie sa vie de silence et de retraite, et elle y rapporta intact le trésor de recueillement, de pureté, de vie intérieure qu'elle possédait avant son voyage. En communiquant la grâce autour d'elle, elle n'a rien perdu de ce don précieux; bien plus, les communications qu'elle en a faites l'ont augmenté en elle loin de l'amoindrir.

De même, après trois mois passés dans le monde, le moment vient, pour le séminariste, de rentrer dans la retraite. Cette perspective n'a rien, à ses yeux, s'il est fervent, d'attristant ni de pénible. En quittant le Séminaire, il avait obéi à la voix de Notre-Seigneur, qui l'invitait à prendre un peu de délassement. La même voix lui enjoint maintenant de reprendre la vie laborieuse; il répond avec joie à l'appel qui lui est fait, disant avec le prophète : « Vous m'avez appelé, Seigneur, me voici : *Ecce ego, quia vocasti me* (1). » En

(1) *I Reg.*, III, 9.

effet, loin de diminuer dans son cœur, l'amour du Séminaire y a plutôt grandi durant son séjour au milieu du monde. Les spectacles qu'il a eus sous les yeux, les dangers auxquels il s'est vu exposé, les difficultés qu'il lui a fallu surmonter pour accomplir ses devoirs, lui ont mieux fait comprendre les avantages de la solitude, et la lui ont rendue plus précieuse et plus chère.

Il revient donc au foyer de sa famille religieuse le cœur content. Ajoutons que, fidèle imitateur de Marie, il y revient, comme elle, aussi riche de grâces qu'il l'était à son départ. Au sortir du Séminaire, il était fervent ; il est fervent encore en y rentrant. Il a ponctuellement observé le règlement de vie qu'il s'était tracé ; ç'a été pour lui le salut. Attentif et vigilant, il a su éviter les écueils où tant d'autres, hélas ! avaient échoué avant lui. La confession de chaque semaine, la communion fréquente, la dévotion à la Sainte-Vierge, ont été les sources où il a puisé assidûment la force dont il avait besoin. Grâce à ces sages précautions, il a pu traverser le temps périlleux des vacances sans aucun détriment pour sa vertu ; et si quelques grains de poussière (c'est l'image employée par saint Léon) se sont attachés à ses vêtements, la retraite par laquelle s'ouvrent les exercices lui fournira un moyen facile de s'en débarrasser, et de rendre à son âme tout son lustre et toute sa beauté.

III. — Affections et résolutions.

Puis-je, ô mon Dieu, me reconnaître dans le tableau qui vient de m'être mis sous les yeux ? Plusieurs fois déjà depuis que je suis clerc, j'ai subi l'épreuve des vacances ; quel a été pour moi le succès de cette épreuve ? Chaque année, aux approches de ce temps

de repos, de sages recommandations m'ont été adressées ; on m'a signalé les dangers que j'avais à craindre ; on m'a fait connaître les moyens que je devais prendre pour persévérer. Ai-je tenu compte de ces avis ? Me suis-je placé, pour envisager les vacances, au point de vue chrétien et sacerdotal que l'on m'a suggéré ? N'y ai-je pas eu uniquement en perspective une vie plus libre, où je pourrais accorder à mes sens tout ce qu'ils désireraient ? Ma conduite pendant ce temps a-t-elle été celle d'un séminariste fervent ? Au lieu de répandre autour de moi l'édification par la sainteté de mes exemples, n'ai-je pas été pour plusieurs, par ma légèreté, ma dissipation, mon désœuvrement, mes curiosités indiscrètes, un sujet d'étonnement et de tristesse, peut-être de scandale ?

Après des vacances ainsi parcourues, quel a été, à la rentrée, l'état de mon âme ? N'est-il pas vrai que je me suis presque toujours trouvé bien différent de ce que j'étais au moment de la sortie ?

O Marie, faites que, par la grâce du saint mystère de la Visitation, il n'en soit pas pour moi des vacances dans lesquelles je vais entrer comme de celles qui ont précédé ; que, pénétré des exemples que vous m'avez donnés, je sois dans ma famille ce que vous avez été dans la maison de Zacharie ; et que je rentre au Séminaire, lorsque le moment sera venu, aussi pur, aussi fervent, aussi généreux au service de Dieu que je le suis en ce moment.

Mes résolutions seront :

1° De mettre tout spécialement mes vacances sous la protection de Marie visitant sainte Élisabeth ;

2° De me rappeler souvent dans le cours des vacances ce saint mystère, pour en attirer en moi la grâce et imiter les exemples qui m'y sont donnés ;

3° De célébrer avec une dévotion particulière les

fêtes de la Sainte-Vierge qui se rencontreront dans le cours des vacances.

Sancta Maria, in Visitatione festina, ora pro nobis.

CLXII

LA PURIFICATION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous rappellerons les circonstances du mystère : Marie offre Jésus, et se soumet à une loi qui n'est point faite pour elle ; Siméon reconnaît le futur Rédempteur, et demande à Dieu de mourir ; Anne, la prophétesse, glorifie l'Enfant-Dieu. — Nous rendrons nos devoirs à ce groupe pieux, et nous nous unirons aux hommages que tous rendent à Jésus.

II. Nous verrons que ce mystère présente à notre foi le sacrifice sous trois formes différentes :

1° *Dans le cœur de Jésus.* Le sacrifice résume toute la vie du Sauveur — Il s'était offert comme une victime dès le premier moment de son existence. – Il le fit plus solennellement au jour de sa présentation au Temple. — Or, il savait toutes les souffrances auxquelles il se condamnait par cette offrande.

2° *Dans le cœur de Marie.* La divine Vierge n'ignorait pas qu'elle aurait part au calice de Jésus.— Cette douloureuse perspective n'ébranla point son courage. — En offrant son divin Fils, elle accepta d'avance avec générosité pour elle-même toutes les épreuves.

3° *Dans le cœur de Siméon et d'Anne.* Le saint vieillard, ayant goûté le suprême bonheur, fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie. — La pieuse prophétesse, qui depuis longtemps menait une vie mortifiée, se renouvela sans aucun doute dans le désir d'une vie plus complètement immolée.

III. Nous nous rappellerons qu'à la messe Jésus se constitue victime, et que si, enfant, Notre-Seigneur s'offrit par les mains de Marie, à l'autel, il s'offre par les mains des prêtres. — Au Séminaire nous avons le rôle de Siméon et d'Anne, plus tard nous remplirons celui de Marie !

Résolutions : 1° Assister au saint sacrifice avec plus de dévotion ; 2° nous y unir aux dispositions d'hostie de Notre-Seigneur ; 3° nous préparer par la pureté du cœur à l'offrir un jour.

Bouquet spirituel : *Hostiam et oblationem noluisti... tunc dixi: Ecce venio.*

I. — Adoration.

Rappelons à notre esprit et représentons-nous par la foi les circonstances du mystère que l'Église nous fait honorer aujourd'hui. Nous y voyons l'accomplissement d'une double loi imposée par Dieu à l'ancien peuple. Par la première, tout premier-né devait être offert au Seigneur et racheté par une victime qui était immolée en sa place. Par la seconde, la femme qui avait mis au monde un enfant mâle devait, quarante jours après la naissance de l'enfant, se présenter au Temple, pour la cérémonie de sa purification.

Quarante jours s'étaient écoulés depuis la naissance de Jésus. Fidèles observateurs de la loi, Joseph et Marie, portant avec eux le divin Enfant, se rendirent au temple pour le racheter. Là ils offrirent les sacrifices prescrits, et Marie, se confondant avec les femmes ordinaires, consentit à être purifiée comme elles.

Lorsque cette cérémonie s'accomplissait, Siméon, un saint vieillard, vint au Temple inspiré par l'Esprit-Saint. Dieu lui avait promis qu'avant de sortir de ce monde, il aurait la joie de voir le Rédempteur qu'attendait Israël. Le reconnaissant dans l'enfant que Marie et Joseph présentaient au Seigneur, il le prit avec transport dans ses bras, et demanda à Dieu sa délivrance,

maintenant qu'il avait vu le Sauveur. Puis, tandis que Joseph et Marie écoutaient avec admiration les paroles du saint vieillard, celui-ci les bénit; et, s'adressant à Marie, il lui prédit, sous l'image d'un glaive qui doit transpercer son âme, les douleurs et les angoisses dont l'enfant qu'elle vient de présenter à Dieu sera pour elle la cause.

L'évangéliste fait mention d'un autre témoin du mystère qui s'unit au vieillard Siméon pour glorifier l'Enfant-Dieu. C'est Anne la prophétesse, âme toute pure et toute céleste, qui a fait depuis longtemps sa demeure de la maison de Dieu, où elle se sanctifie par le double exercice du jeûne et de la prière : *Non discedebat de Templo ; jejuniis et obsecrationibus serviens, nocte ac die* (1).

Rendons nos devoirs à ces deux saintes âmes miraculeusement réunies pour assister et avoir part au mystère de la Présentation de Jésus et de la Purification de sa sainte Mère. Unissons-nous aux sentiments qui les animent ; et offrons avec elles à Jésus, à Marie, à Joseph, l'hommage de notre respect et de notre amour.

II. — Considérations.

La pensée qui se dégage des diverses circonstances du mystère que nous méditons est celle du sacrifice. Ce mystère, en effet, présente à notre foi le sacrifice sous trois formes excellentes : 1° dans le cœur de Jésus, qui s'offre à Dieu comme victime; 2° dans le cœur de Marie et de Joseph, qui offrent Jésus et eux-mêmes avec lui ; 3° dans le cœur de Siméon et d'Anne, qui s'associent généreusement à l'offrande de l'un et de l'autre.

(1) Luc, II, 37.

1° Jésus, le Verbe incarné, est le premier objet que nous devons contempler et honorer dans le mystère de la Purification. C'est autour de lui que se groupent tous les incidents qui s'y produisent. Tous les regards sont fixés sur lui ; toutes les paroles qui sont dites se rapportent à lui. Il est proclamé le principe de la résurrection et de la ruine, la lumière des nations et le salut de Dieu. Pénétrons dans le sanctuaire de son âme; et considérons comment il accomplit, en se présentant au Temple, la grande loi du sacrifice.

Le sacrifice est le résumé de toute la vie de Jésus, l'acte fondamental auquel tout le reste se rapporte. Notre-Seigneur est appelé l'Agneau, c'est-à-dire la victime de Dieu : *Ecce Agnus Dei* (1). C'est surtout en cette qualité qu'il nous est représenté dans les figures prophétiques de l'ancienne alliance. Le Sauveur a accompli cette mission de victime, en mourant sur la croix, pour glorifier son divin Père et opérer le salut du monde. Sa mort fut l'immolation par laquelle le sacrifice devait être consommé. Mais avant l'immolation, il y eut l'offrande ; avant le sacrifice du soir, le sacrifice du matin.

L'Apôtre nous apprend qu'à son entrée dans la vie, et au moment même de l'incarnation, Jésus-Christ, envisageant l'imperfection des victimes que les hommes avaient jusque-là immolées à Dieu, se substitua à leur place, et offrit à son Père le corps dont il l'avait revêtu, pour être sacrifié à sa gloire : *Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi. Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt, tunc dixi : Ecce venio* (2). C'est cette offrande de Jésus, accomplie d'abord dans le secret, qui se produit d'une manière authentique et solennelle dans le mys-

(1) Joan., I, 29.
(2) *Hebr.*, X, 5, 6, 7.

tère de la Présentation. La loi des premiers-nés en était la figure. Jésus vient donc au lieu vénérable où s'immolaient les victimes qu'il devait remplacer. Et là, avec un cœur tout embrasé du zèle de la gloire de Dieu et de notre salut, il se constitue victime et se dévoue à l'immolation. Il n'ignorait pas à quoi il s'engageait par cette démarche. Le jardin de l'agonie, le prétoire et ses ignominies, la croix et ses cruelles tortures, se dressèrent devant lui ; il mesura toute l'étendue du sacrifice qu'il s'imposait, la profondeur de cette mer de souffrance dans laquelle il devait être plongé. Il se soumit à tout avec allégresse de cœur. Dieu accepta son offrande, et ne vit plus en lui que l'hostie destinée à expier le péché.

Ainsi la cérémonie de la Présentation eut pour Jésus une tout autre portée que pour les premiers-nés ordinaires. Tout se bornait pour ceux-ci à un rachat facile ; pour Jésus, ce fut une offrande réelle, qui devait se consommer par la plus douloureuse des immolations.

2° Jésus enfant put bien, dans le sanctuaire de son âme, accomplir très parfaitement l'acte de son oblation ; mais il ne pouvait, dans un âge si tendre, le manifester extérieurement et venir lui-même au Temple. Il eut besoin pour cela du secours de ses parents. C'est donc entre leurs bras qu'il s'offrit à son Père. Mais gardons-nous de croire qu'ils ne furent alors que l'instrument inconscient de l'acte divin auquel ils donnaient leur concours. Marie en comprit parfaitement toute l'étendue et toute la portée. Depuis que l'Ange lui avait révélé le mystère qui allait s'opérer en elle, les voiles qui lui cachaient l'avenir avaient été déchirés, le plan de Dieu dans l'œuvre de notre rédemption s'était déroulé à ses yeux ; elle savait de quelle manière il devait se réaliser en son Fils, et comment elle devait y coopérer elle-

même. Elle n'ignorait pas qu'en qualité de corédemptrice du genre humain, elle aurait part au calice de Jésus et serait associée à l'immolation du Calvaire. En effet, quand le Sauveur la subira, elle sera présente, et, debout au pied de la croix, elle renouvellera l'offrande du Temple; pour elle, comme pour Jésus, au sacrifice du matin succédera le sacrifice du soir.

L'annonce que lui fit Siméon du glaive de douleur dont son âme serait transpercée ne lui apprit donc rien qu'elle ne connût déjà. En présentant à Dieu son nouveau-né, elle vit clairement à quels supplices elle le dévouait, à quelles angoisses elle se dévouait elle-même. Mais cette douloureuse perspective ne put ébranler son courage. Supérieure à toutes les faiblesses et à toutes les défaillances de la nature, elle pénètre dans le Temple où déjà elle s'était consacrée à Dieu: et, en offrant Jésus, elle s'offre de nouveau elle-même pour subir toutes les épreuves, qu'elle accepte d'avance avec générosité. Dieu lui demandait, comme autrefois à Abraham, le sacrifice de son fils unique; fidèle imitatrice de ce grand patriarche, elle se soumit sans hésiter à la volonté divine, quelque rigoureuse qu'elle pût lui paraître.

Associé comme sa sainte épouse et initié par Dieu au mystère du Verbe incarné, Joseph pouvait-il avoir d'autres pensées et d'autres sentiments que ceux de Jésus et de Marie? Il eut donc part aussi à leur sacrifice. Avec Marie, il dévoua à l'immolation, en le présentant à Dieu, cet enfant divin dont la garde lui avait été confiée, et qu'il aimait plus tendrement qu'aucun père n'aima jamais son fils.

3° La double offrande que nous venons de considérer, bien qu'accomplie dans le secret, eut pourtant quelques témoins. Parmi eux, l'évangéliste a signalé Siméon,

l'heureux vieillard, qui eut le privilège insigne de tenir l'enfant Jésus dans ses bras, et la pieuse veuve qui, divinement éclairée, fut, pour ainsi dire, le premier apôtre du Verbe incarné : *Confitebatur Domino ; et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israel* (1). Jésus, en les rendant témoins de son offrande, les y associa par la communication qu'il leur fit de l'esprit de sacrifice qui remplissait son âme. Telle est, en effet, la disposition qui se révèle en eux. L'évangéliste nous les montre comme deux victimes toutes consacrées à Dieu.

Siméon, depuis longtemps détaché de toutes choses, dirigé en tout par l'Esprit-Saint qui l'animait, mort aux sens et à la nature, menant sur la terre une vie toute céleste, n'attendait pour mourir que la venue du Rédempteur, qu'il devait avoir la consolation de contempler de ses yeux. Conduit au Temple par une inspiration divine, il a le bonheur d'être présent au moment où Joseph et Marie y sont venus, pour accomplir la loi, portant avec eux l'enfant Jésus. Il reconnaît dans cet enfant le Sauveur promis à Israël et l'objet de ses vœux les plus ardents. Aussitôt, saisi d'un saint transport, ne trouvant plus rien sur la terre qui pût captiver son cœur et le retenir encore ici-bas, il fait généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie, et lui demande de rompre les liens qui attachaient son âme à son corps, et de le retirer de ce monde, maintenant qu'il a vu le Salut de Dieu : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace ; quia viderunt oculi mei salutare tuum* (2). C'est ainsi que le saint vieillard s'associe au sacrifice de Jésus et de Marie.

Anne, la prophétesse, s'y associe également. Dieu

(1) Luc, II, 38.
(2) Luc, II, 29.

avait rompu de bonne heure les liens qui l'attachaient au monde ; délivrée de toute affection terrestre, elle s'était retirée sous le regard de Dieu dans la solitude du sanctuaire. C'est là qu'elle vivait comme une hostie, mortifiant son corps par le jeûne, et consacrant la meilleure partie de ses jours et de ses nuits au saint exercice de la prière. Dieu la récompensa, en lui accordant, comme à Siméon, de voir et d'adorer le Messie promis à Israël. Et cette grâce, en excitant sa reconnaissance, fut, n'en doutons pas, un encouragement nouveau à continuer, avec plus d'ardeur encore que par le passé, sa vie d'immolation et de sacrifice.

III. — Affections et résolutions.

Le sacrifice offer à Dieu dans le Temple, et consommé sur le Calvaire, se continue dans le mystère de l'autel. A la messe comme au jour de la Présentation, Jésus se constitue victime. Enfant, il s'offrit à Dieu par les mains de Marie sa mère ; dans sa vie eucharistique, il s'offre par les mains des prêtres, qu'il choisit pour être les coopérateurs de son sacrifice, que, pour cela, il associe à son sacerdoce, qu'il remplit de son esprit, et qu'il désire voir participer, comme la divine Vierge, à sa vie de victime. Là, Siméon et Anne ont aussi leurs représentants. Ce sont les pieux fidèles groupés autour de l'autel. Unis au prêtre, ils prennent part à l'immolation mystique qui s'accomplit devant eux, et s'associent, autant qu'il est en eux, aux dispositions et aux intentions de Jésus qui s'immole, et du ministre entre les mains duquel il s'immole.

Chaque jour, j'ai le bonheur de participer, en y assistant, à cet adorable sacrifice ; et bientôt, après y avoir rempli le rôle déjà si saint de Siméon et d'Anne, j'y remplirai celui de la Très Sainte-Vierge Marie.

O Jésus, ces âmes que vous avez appelées à l'honneur de coopérer au mystère de votre Présentation étaient pures, saintes, ferventes, dignes par conséquent de s'offrir avec vous à Dieu en sacrifice, de former avec vous une seule et même hostie. Appelé à un honneur semblable, je dois donc m'appliquer à les imiter, vivre, à leur exemple, d'une vie d'immolation. Prêtre comme vous, il faut, ô Jésus, que je sois victime comme vous. Telle est la grâce que produisit en ceux qui en furent témoins le saint mystère que je viens de méditer; telle est aussi celle qu'il doit produire en moi. Je vous la demande, ô mon Dieu, par l'intercession de votre très sainte Mère et du bienheureux saint Joseph, qui en ont été l'un et l'autre si abondamment remplis.

Mes résolutions seront :

1° D'assister avec plus de religion au saint sacrifice de la messe ;

2° De m'y unir aux dispositions d'hostie de Jésus-Christ;

3° De me préparer par la pureté du cœur à l'offrir un jour.

Hostiam et oblationem noluisti..... tum dixi : Ecce venio (1).

(1) *Hebr.*, x, 5.

CLXIII

L'ASSOMPTION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous représenterons les honneurs extraordinaires que Marie reçoit au ciel et sur la terre. — Nous la féliciterons, et nous nous réjouirons du haut degré de gloire auquel elle est élevée. — Nous remercierons Notre-Seigneur d'avoir bien voulu associer sa sainte Mère à la gloire qu'Il possède.

II. Nous nous remettrons sous les yeux un triple tableau :

1° *La vie toute céleste de Marie après l'Ascension.* Jésus voulut que l'Église à son berceau fût soutenue par la divine Vierge. — Marie fut alors l'auxiliaire des saints apôtres. — Mais, surtout, pendant ce prolongement de son exil, sa vie fut toute de contemplation et d'amour.

2° *Sa bienheureuse mort.* Rien de plus saint, rien de plus céleste que cette mort. — Tous les apôtres étaient là, partagés entre la joie et la tristesse. — Marie leur fait ses dernières recommandations, puis elle meurt dans un ravissement d'amour.

3° *Sa glorification au ciel.* Jésus ne condamna point à la corruption du tombeau le corps virginal de sa Mère. — Cette résurrection de son corps s'ajouta, pour Marie, à sa glorieuse entrée au ciel. Elle y a reçu le pouvoir de régner au ciel, sur la terre et dans les enfers.

III. Nous nous rappellerons que ce mystère est le motif le plus touchant de notre dévotion envers Marie et des honneurs que nous devons lui rendre. — L'avons-nous toujours assez bien glorifiée et invoquée ?

Résolutions : 1° Penser souvent demain à la gloire de Marie dans le ciel ; 2° nous exciter à l'imitation de ses vertus afin de pouvoir un jour partager son triomphe ;

3° nous renouveler dans nos pratiques de dévotion envers elle.

BOUQUET SPIRITUEL : *Quanto devotionis affectu voluit eam honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria.*

I. — Adoration.

En commençant cette oraison, représentons-nous les honneurs extraordinaires que reçoit la Très Sainte-Vierge dans le ciel et sur la terre. Le trône qu'elle occupe au ciel, à côté de son divin Fils, est au-dessus de celui de toutes les hiérarchies célestes. Sur la terre elle est, de la part de l'Église, l'objet d'un culte exceptionnel qui n'est rendu à aucun autre saint.

C'est ainsi que Jésus glorifie sa mère. Il l'a associée aux mystères de sa vie laborieuse et souffrante; il lui a donné sa croix à porter; il l'a rendue participante de son immolation; il lui a fait parcourir à sa suite la voie douloureuse du Calvaire; et Marie s'est soumise à tout avec un cœur joyeux, acceptant des mains de Jésus le calice qu'il lui présentait, et consentant à mener sur la terre une vie de sacrifice et de larmes. N'était-il pas juste que, pour elle comme pour Jésus, à l'humiliation succédât le triomphe, et à la douleur la joie?

Réjouissons-nous à la pensée du haut degré de puissance auquel Marie a été élevée. Félicitons cette divine mère; remercions Notre-Seigneur de l'avoir associée si magnifiquement à la gloire qu'il possède; unissons-nous à toutes les âmes saintes pour l'exalter, la louer, et la bénir.

Enfin, n'oublions pas que le triomphe de Marie est aussi le nôtre. Au sein de la gloire où elle est parvenue, elle n'a point oublié qu'au Calvaire elle nous a engendrés dans la douleur. Elle est toujours pour nous une mère pleine de tendresse. Soyons donc pénétrés pour

elle de la plus vive confiance, et, du fond de notre exil, ne cessons de lui faire entendre nos supplications, la conjurant de nous attirer à elle, en nous faisant imiter ses vertus sur la terre, et participer à sa gloire dans le ciel.

II. — Considérations.

Pour bien entrer dans l'esprit du glorieux mystère dont l'Église nous fait aujourd'hui célébrer la fête, nous devons nous remettre sous les yeux le triple tableau. 1° de la vie toute céleste de Marie après l'Ascension de son divin Fils; 2° de sa bienheureuse mort; 3° de sa glorification dans le ciel.

1° Jésus ressuscité avait voulu, avant de remonter vers son Père, passer encore quarante jours sur la terre, pour affermir ses apôtres dans la foi à sa résurrection, et leur donner ses derniers enseignements. Il voulut aussi qu'après son Ascension, sa sainte mère demeurât encore quelque temps dans le monde. Il ne l'emmena pas avec lui dans son royaume, afin que l'Église à son berceau pût jouir de la présence et être soutenue, par l'assistance de sa mère, dans les luttes qu'elle aurait à subir. Marie vit donc encore se prolonger son exil. Elle prit part à la pieuse retraite des apôtres; elle fut présente au Cénacle lorsque l'Esprit-Saint y descendit visiblement, et, selon une tradition respectable, elle fut l'intermédiaire par lequel cet Esprit divin se communiqua aux disciples rassemblés en ce saint lieu.

A partir de ce moment, les écrivains sacrés ne nous disent plus rien de la mère de Jésus. Mais nous pouvons aisément conjecturer quelle fut sa vie, jusqu'au jour de sa réunion à son Fils dans le ciel. Retirée dans

la demeure de saint Jean, le bien-aimé disciple, auquel le Sauveur mourant l'avait confiée, elle était l'auxiliaire des saints apôtres dans l'accomplissement de la grande œuvre qui leur avait été confiée. Dans les entretiens intimes qu'elle avait avec eux, elle enflammait leur zèle et elle en dirigeait l'exercice par ses conseils. Quoique le livre des *Actes* ne dise rien de cette action de Marie, nous ne pouvons douter qu'elle n'ait été prépondérante dans l'établissement de l'Église, et que Marie n'ait exercé alors l'apostolat le plus fécond.

Mais dans ces années du prolongement de son exil, la vie de la Très Sainte-Vierge a été surtout une vie de contemplation et d'oraison, qui, bien que s'écoulant sur la terre, était en réalité toute céleste. Si saint Paul a pu dire : *Nostra autem conversatio in cælis est, unde etiam Salvatorem exspectamus Dominum nostrum Jesum Christum* (1), combien plus cette parole s'est-elle alors vérifiée en Marie ? De pieux écrivains attestent que son divin Fils l'honorait de fréquentes apparitions pour la consoler. Plus fréquemment encore elle s'unissait délicieusement à lui par la sainte communion. Dans ses entretiens avec saint Jean, elle parlait de lui ; elle aimait à redire tout ce que ses souvenirs lui rappelaient de la naissance, de l'enfance, de la vie de cet adorable Fils. Jésus était l'objet de toutes ses pensées ; le jour et la nuit il lui était présent. Son amour s'enflammait dans ces pieuses méditations, et elle soupirait, avec une ardeur qui ne se peut exprimer, après le moment béni où il lui serait donné de le retrouver dans la gloire, pour ne plus s'en séparer.

2° Ce moment arriva enfin. La mission confiée à Marie était remplie : son exil allait finir ; Jésus lui fit

(1) *Philip.*, III, 20.

entendre la douce parole des Cantiques : *Surge, propera, amica mea... et veni. Jam enim hiems transiit, imber abiit et recessit... Ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis... Veni de libano... veni, coronaberis* (1). Aux tristesses de la terre allaient succéder pour Marie les joies du ciel.

Mais pour entrer dans sa gloire, Jésus, dut, quoique innocent, subir la mort, châtiment du péché. Marie, innocente aussi, fut soumise à la même loi.

Qui nous dira ce que fut cette mort bienheureuse, et comment essayer d'en retracer le tableau? Les histoires des saints renferment de touchants détails sur leurs derniers moments. Là rien de sombre et de funèbre, tout est calme, serein, consolant : c'est moins la fin d'une vie qui s'éteint que l'aurore d'une vie meilleure qui va commencer. Réunissons tous les traits qui caractérisent ces morts de prédestinés, ils nous donneront une faible idée du trépas tout céleste de la divine mère de Jésus.

Avertis par saint Jean, les apôtres s'empressent d'accourir. Ils sont là, réunis autour de la couche où repose Marie, contemplant, dans un religieux silence, ce visage sur lequel se répand déjà la pâleur de la mort. Leur cœur est partagé entre la tristesse que leur cause une si douloureuse séparation et la joie de voir Marie entrer en possession du repos des saints. Jésus est là aussi invitant sa mère à le suivre, et s'apprêtant à recueillir son dernier soupir. Les anges qui l'entourent font entendre leurs chants de triomphe, et redisent de nouveau avec plus de joie encore qu'à la naissance de Marie : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum* (2)?

(1) *Cant.*, II, 10, 11, 14; — IV, 8.
(2) *Ibid.*, VIII, 5.

Cependant la Vierge mourante recueille ce qui lui reste de forces, pour faire aux saints apôtres, qu'elle va quitter, les recommandations de sa sollicitude maternelle et leur adresser les derniers adieux. Ses yeux élevés vers le ciel ont une expression ineffable de douce joie; elle laisse échapper de ses lèvres quelques paroles enflammées; puis, au milieu d'un ravissement, moins par la défaillance de la nature que par la violence de son amour, son âme sainte rompit les liens qui l'attachaient à son corps, et sortit de sa prison terrestre, pour aller se perdre dans le sein de Dieu. Mort admirable, plus semblable au sommeil de l'extase qu'à un trépas ordinaire; digne couronnement d'une vie qui ne fut qu'un acte ininterrompu du plus pur et du plus ardent amour.

3° Associée au sacrifice de Jésus, Marie devait être aussi associée à sa glorification.

Jésus ne subit point la corruption du tombeau; mais, le troisième jour, il sortit vivant de son sépulcre. Marie jouit du même privilège. La tradition constante de l'Église est qu'après avoir passé comme Jésus par l'épreuve de la mort, elle ressuscita comme lui. Son corps glorifié fut réuni de nouveau à son âme bienheureuse, pour commencer avec elle une vie qui ne devait point finir. L'Église, sans doute, n'a pas mis jusqu'ici la résurrection corporelle de Marie au nombre de ses dogmes. Toutefois, les saints Docteurs l'attestent, la liturgie la suppose, la croyance des fidèles est unanime et constante sur ce point.

D'ailleurs, de nombreuses convenances insinuent cette bienheureuse résurrection de Marie. Comment supposer, en effet, que Jésus ait condamné à éprouver la corruption du tombeau le corps virginal où le sien fut formé, qui fut le sanctuaire où il résida en venant

sur la terre, l'autel sur lequel il fit à Dieu sa première offrande; ce lis sans tache que n'atteignit jamais la souillure du péché, et qui, conçu dans l'innocence, fut, pour l'âme qui l'animait, un instrument d'incomparable sainteté?

A la résurrection succéda, pour Jésus, le glorieux triomphe de l'Ascension. Il en fut de même de Marie. Elle fut élevée au ciel non, il est vrai, comme Jésus par sa propre vertu, mais par l'opération toute-puissante de la grâce. Et qui nous dira l'éclat, la magnificence, la splendeur de cette entrée triomphale de Marie dans le ciel, qui fait aujourd'hui la joie de la sainte Église? « Qui pourra, dit saint Bernard, concevoir avec quelle gloire la reine du monde s'avance aujourd'hui, avec quel empressement pieux la multitude des légions célestes s'est portée à sa rencontre, quels cantiques l'accompagnèrent à son trône? *Quis cogitare sufficiat quam gloriose hodie regina mundi processerit, et quanto devotionis affectu tota in ejus occursum cælestium legionum prodierit multitudo, quibus ad thronum gloriæ canticis sit deducta* (1)? » — « De même, dit un pieux auteur, que ce qu'elle a fait est incomparable, ainsi la gloire de sa récompense est incompréhensible : *Sicut est incomparabile quod gessit, ita est incomprehensibile præmium gloriæ quod meruit* (2). »

Enfin le dernier terme de la glorification de Jésus a été l'investiture de cette puissance souveraine, en vertu de laquelle il règne et régnera éternellement : *Regni ejus non erit finis* (3). Or, dans l'empire dont Jésus est roi, Marie a été couronnée reine. C'est ainsi qu'elle

(1) Serm. I, *in Assumpt.*, 4.
(2) S. Ildef., Serm. VI, *de Assumpt.*
(3) *Symb. Nic.*

nous est représentée par le Psalmiste : *Adstitit regina a dextris tuis* (1). Elle règne dans le ciel, où les anges et les saints honorent sa souveraineté et lui rendent hommage. Elle règne sur la terre, où Dieu l'a établie dispensatrice de ses grâces. Elle règne dans les enfers, où les démons sont contraints de reconnaître sa puissance et de se soumettre à son empire.

Oui, ô Marie, vous êtes véritablement reine. Jésus a mis lui-même sur votre tête le diadème de la royauté : *Posuit rex diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare* (2), et il a placé votre trône auprès de celui sur lequel il est assis, et au-dessus de celui des plus hautes principautés : *Positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus* (3). Régnez donc sur nous, ô divine reine, vous et votre Fils : *Dominare nostri tu, et Filius tuus* (4).

III. — Affections et résolutions.

La vie de la Très Sainte-Vierge, commencée dans la joie, continuée dans les larmes, s'est, comme celle de Jésus, consommée dans la gloire. Ce mystère, couronnement de tous ceux qui ont marqué l'existence terrestre de Marie, est en même temps le fondement le plus solide, le motif le plus touchant et le plus consolant de la dévotion spéciale que nous devons avoir pour elle. C'est donc avec raison que l'Église, qui a multiplié avec tant d'amour les fêtes de Marie, a consacré à son triomphe la plus solonnelle de toutes.

Jésus, dans le ciel, a glorifié outre mesure sa divine

(1) Ps. XLIV, 10.
(2) *Esth.*, II, 17.
(3) *III Reg* , II, 19.
(4) *Jud.*, VIII, 22.

mère. Ainsi nous sommes assurés d'entrer dans ses vues, et de répondre aux désirs de son cœur, en lui rendant sur la terre tous les honneurs qui peuvent être rendus à une pure créature. Ne soyons donc pas surpris des louanges extraordinaires que les Pères et les saints Docteurs lui prodiguent, et, en nous y associant avec un cœur plein d'amour, croyons qu'elle en mérite encore bien davantage par l'étendue et la grandeur de ses prérogatives, par l'éminence de sa sainteté, par le rôle exceptionnel qu'elle a rempli dans l'œuvre de notre rédemption.

En même temps que Jésus a glorifié Marie, il l'a rendue dépositaire de sa puissance; il lui a confié la dispensation de ses grâces; il a voulu qu'elle fût comme le trône de sa miséricorde. C'est pourquoi l'Église, en la saluant, l'appelle notre vie, notre douceur, notre espérance : *Vita, dulcedo, spes nostra, salve* (1). Saint Bernard, s'inspirant de la même pensée, l'appelle l'échelle que les pécheurs doivent parcourir pour aller à Dieu : *Hæc peccatorum scala; hæc mea maxima fiducia est; hæc tota ratio spei meæ* (2). Avec quelle confiance filiale ne devons-nous donc pas recourir à elle pour obtenir de Dieu le secours dont nous avons besoin? *In periculis*, disait le dévot saint Bernard, *in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca... Ipsam sequens non devias; ipsam rogans non desperas; ipsam cogitans non erras; ipsa tenente non corruis;... ipsa propitia pervenis* (3).

Mes résolutions seront :

1° De penser souvent aujourd'hui à la gloire de Marie dans le ciel;

(1) *Antiph. Eccl.*
(2) Serm. *de Nat. B. V. M.*
(3) *Ex hom. II, super Missus.*

2° De m'exciter, par la considération de cette gloire, à imiter la Sainte-Vierge, surtout dans son humilité et dans sa pureté, afin d'avoir part un jour à la même récompense ;

3° De me renouveler dans les pratiques de la dévotion envers cette divine mère.

Quanto devotionis affectu voluit eam honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria (1).

CLXIV

LA VIE INTÉRIEURE DE MARIE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous pénétrerons par la foi dans cet intérieur sacré, miroir sans tache des perfections divines. — Nous nous unirons aux complaisances de l'adorable Trinité contemplant l'intérieur de Marie. — Nous remercierons l'Esprit-Saint des richesses qu'il y a accumulées. — Nous féliciterons la divine Vierge, et nous nous réjouirons avec elle.

II. Nous inspirant d'une antienne de la fête de demain, nous pourrons considérer l'intérieur de Marie comme un jardin de délices au milieu duquel réside Jésus pour y opérer trois effets merveilleux :

1° *Notre-Seigneur garde ce jardin.* La future Mère de Dieu devait être toute pure. — Elle le fut dans sa conception ; elle le fut aussi dans sa vie. — Marie ne s'écarta jamais du droit chemin, et fut toujours l'objet des complaisances de Dieu.

2° *Notre-Seigneur orne ce jardin.* Il y verse les *grâces* d'abord, c'est-à-dire des lumières, des inspirations et des mouvements pieux. — Puis les *vertus* dont

(1) S. Bern., Serm. *de Nativ.*

Marie accomplissait les actes les plus héroïques. — Enfin les *dons*, c'est-à-dire les intuitions et les transports d'amour.

3° *Notre-Seigneur sanctifie ce jardin.* Marie a fait partie du corps mystique de Jésus. — Comme Mère de Dieu elle y occupe une place à part. — Aussi a-t-elle une sainteté qui correspond à cette dignité supérieure.

III. Nous nous rappellerons que l'intérieur de Marie n'est pas seulement un objet de contemplation, mais avant tout un exemplaire proposé à notre imitation. — Nous n'oublierons pas que la perfection de notre dévotion envers Marie est l'imitation de sa vie.

Résolutions : 1° Honorer la vie intérieure de Marie; 2° nous efforcer d'en attirer en nous la grâce; 3° nous appliquer à agir dans les intentions de la Sainte-Vierge.

Bouquet spirituel : *Non est factum tale opus in universis regnis.*

I. — Adoration.

La vie extérieure de la Très Sainte-Vierge se présente à nous comme un modèle accompli d'incomparable sainteté. La modestie de son maintien, la retenue de ses paroles, la sagesse de ses démarches, la pureté, l'humilité, la charité, la piété, dont tous ses actes étaient l'expression, offraient un spectacle que ne pouvaient se lasser d'admirer ceux qui en furent les heureux témoins : Saint Joachim et sainte Anne à Nazareth, les prêtres dans le Temple, le bienheureux Joseph durant les années de son saint mariage, saint Jean après la mort de Jésus.

Mais l'Esprit-Saint nous apprend que Marie fut surtout admirable par sa vie intérieure, c'est-à-dire par les trésors de sainteté cachés dans les profondeurs de son âme, et dont Dieu seul eut le secret : « Toute la gloire de la fille du roi, dit le Psalmiste, est à l'intérieur : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus* (1). »

(1) Ps. xliv, 14.

Pénétrons donc par la foi dans cet intérieur sacré, miroir sans tache des perfections divines, sanctuaire béni, où Dieu réside, abrégé merveilleux de toutes les beautés imprimées par le Créateur aux œuvres sorties de ses mains; et essayons, autant qu'il nous sera donné de le faire, de contempler, dans la lumière de la foi, le spectacle des opérations ineffables que l'Esprit-Saint y accomplit.

Quand Dieu eut créé le monde et qu'il le vit dans sa beauté originelle, tel qu'il était avant que le péché en eût troublé l'ordre et l'harmonie, il jugea que cette œuvre était bonne : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat; et erant valde bona* (1). Combien donc, en contemplant l'intérieur de Marie, dut-il se complaire en ce chef-d'œuvre, où se trouvait réuni tout ce que la nature et la grâce renferment de plus excellent!

Unissons-nous aux complaisances que prit l'adorable Trinité dans cet intérieur sacré. Remercions l'Esprit-Saint de toutes les richesses qu'il y a accumulées. Félicitons la divine Vierge, et réjouissons-nous avec elle des grandes choses que Dieu a accomplies dans son âme bienheureuse.

II. — Considérations.

Les premières Vêpres de l'Office de la Vie Intérieure de Marie, dans le Propre de Saint Sulpice, renferment une antienne ainsi conçue : *Plantavit Dominus Mariam in Ecclesia, sicut paradisum voluptatis; in qua posuit Filium suum hominem, qui operaretur in illa, custodiret, ornaret et sanctificaret eam.*

Ce texte liturgique nous représente l'intérieur de Marie sous l'image d'un jardin de délices, au milieu

(1) *Gen.*, I, 31.

duquel réside Jésus, le nouvel Adam, pour y opérer trois effets merveilleux, d'où résulte toute la beauté de ce sanctuaire. Il le garde, *custodiret ;* il l'orne et l'embellit sans cesse, *ornaret ;* il le sanctifie, *sanctificaret.*

Considérons en détail ces trois opérations de l'esprit de Jésus dans l'intérieur de Marie.

1o Il le garde. L'âme de Marie est un jardin fermé, *hortus conclusus ;* une fontaine scellée, *fons signatus ;* un lis d'une blancheur éclatante, *lilium inter spinas.* Toutes ces images expriment la pureté parfaite de cette âme bienheureuse, miraculeusement préservée de toutes les atteintes du mal. La mission sublime de mère de Dieu exigeait que, depuis le premier moment de sa vie jusqu'à son dernier soupir, la divine Vierge fût exempte de toute souillure. La Providence de Dieu veilla donc sur cette arche sainte, pour la rendre inaccessible aux assauts de l'ennemi. Aussi, tandis que partout le démon règne en maître, Marie, soustraite à son empire, est tout entière à Dieu.

De là cette conception immaculée par laquelle elle se distingue de tous les enfants d'Adam. Prérogative singulière, dont elle fut redevable à la protection spéciale dont Dieu se plut à l'entourer.

De là encore cette vie sans tache, ciel brillant qu'aucun nuage n'obscurcit jamais. Les âmes les plus saintes, quelque vigilance qu'elles exercent sur elles-mêmes, sont soumises à la triste loi du péché ; la parole de l'apôtre saint Jacques : *In multis offendimus omnes* (1), ne souffre pas d'exception. Toutefois, elle ne peut s'appliquer à Marie. Dirigée en tout par l'Esprit de Dieu, elle ne s'écarte jamais du droit chemin. Toutes

(1) Jac., III, 2.

ses pensées sont saintes; toutes les affections de son cœur sont pures; toutes les déterminations de sa volonté sont parfaites. Nos saints Livres font mention d'un chérubin armé d'une épée flamboyante, et chargé par Dieu de garder l'entrée du paradis terrestre. C'est l'image de la garde sévère que font les anges autour de l'âme de Marie, pour qu'aucun souffle impur, pour qu'aucune influence funeste ne puisse l'atteindre.

Ainsi gardée et préservée, Marie fut toujours digne des complaisances de Dieu ; et quand vint le moment où le Verbe divin descendit en elle pour s'y revêtir de notre nature, il ne trouva rien dans ce tabernacle qui blessât ses regards.

2° Mais un jardin ne doit pas seulement être défendu et protégé, il faut qu'il offre aux regards une élégante et riche variété d'arbres et de fleurs. Ainsi en a-t-il été de l'intérieur de Marie, que l'Esprit-Saint s'est appliqué à orner et à embellir, *ornaret*.

Tout ce que ce divin Esprit a opéré et opérera jamais dans les saints, il l'a opéré en la Sainte-Vierge ; il lui prodigua sans mesure les richesses spirituelles de la grâce. C'est ce qu'exprime un autre passage de notre Office, où il est dit de Marie : *Hæc mare magnum et spatiosum ; illic gratiæ, virtutes et dona, quorum non est numerus.*

Ce sont d'abord des grâces, *gratiæ,* c'est-à-dire des lumières vives et abondantes, pour connaître Dieu et ses divins mystères ; des inspirations pleines d'onction ; des mouvements intérieurs d'une force toute-puissante, par lesquelles la Très Sainte-Vierge était sans cesse poussée et excitée à produire les actes les plus parfaits ; des vues sublimes qui tenaient l'âme de Marie dans un état de contemplation habituelle.

Ce sont, en second lieu, les vertus, *virtutes.* L'âme de

Marie les posséda toutes dans un degré éminent. Dans le bienheureux instant de sa conception immaculée, elle fut enrichie des vertus infuses de foi, d'espérance et de charité qui accompagnent l'état de grâce sanctifiante. Elle y joignit les vertus acquises, c'est-à-dire ces habitudes surnaturelles que l'âme, quand elle est fidèle à la grâce, contracte par rapport à la pratique du bien.

Sous la direction de l'Esprit-Saint, elle en accomplissait les actes les plus héroïques avec une grande facilité, délivrée qu'elle était de ces oppositions qui nous rendent parfois difficile l'accomplissement des préceptes divins, et que saint Paul appelle *la loi des membres*.

Quant à l'extérieur, il est vrai, Marie ne put accomplir tous les actes des vertus chrétiennes ; les limites dans lesquelles sa vie fut circonscrite, et les conditions dans lesquelles elle s'écoula, ne le lui permirent pas. Mais, quant aux dispositions de son cœur, elle pratiqua toutes les vertus d'une manière excellente. Bien qu'elle n'ait pas prêché l'Évangile, elle n'en eut pas moins le zèle et toutes les vertus apostoliques ; bien qu'elle n'ait pas versé son sang pour Dieu, elle n'en a pas moins eu la force et la constance des martyrs ; bien qu'elle n'ait pas vécu dans les austérités du cloitre, elle n'en a pas moins pratiqué la mortification des anachorètes.

Enfin, elle fut enrichie des dons que l'Esprit-Saint accorde aux âmes parfaites, *dona*. Elle eut en partage, nous n'en pouvons douter, ces intuitions supérieures, ces ravissements ineffables, ces extases, ces transports d'amour dont la vie des saints renferme le récit ; faveurs précieuses qui ne constituent pas la sainteté, mais qui en sont comme la fleur et le parfum ; sorte d'avant-goût de la béatitude du ciel ; témoignages consolants de l'amour que Dieu porte à ses amis.

L'intérieur de Marie fut donc véritablement un sanctuaire d'une beauté incomparable, dans lequel l'Esprit de Dieu déploya toute sa magnificence, qu'il orna, qu'il enrichit. Aussi l'Archange, en l'abordant, la salua pleine de grâces : *Ave, gratia plena.*

3° Considérons maintenant le terme le plus élevé des opérations divines accomplies dans l'âme de la Très Sainte-Vierge, la sanctification, *sanctificaret.*

Par là il faut entendre la vie surnaturelle que Jésus communiqua à Marie, en se l'unissant, la faisant entrer dans son corps mystique, la rendant participante de sa nature divine, et l'élevant ainsi à la dignité la plus éminente à laquelle une créature puisse parvenir.

Les vertus les plus héroïques, considérées en elles-mêmes, en tant qu'elles sont des habitudes de l'âme, ne constituent pas la sainteté dans le sens chrétien du mot. Ce qui la constitue, ce sont les vertus surnaturelles c'est-à-dire pratiquées, en union avec Jésus-Christ et par le mouvement de sa grâce.

Marie a possédé cette sainteté à deux titres différents, ou, si l'on veut, à deux degrés. Comme tous les chrétiens, elle a fait partie du corps mystique de Jésus-Christ et a été élevée par là à la vie surnaturelle. Mais en qualité de mère du Verbe incarné, elle occupe dans l'ordre surnaturel une place à part, et qui n'appartient qu'à elle. La sainteté, qui résulte pour elle de ce titre éminent, lui confère une dignité supérieure à tout ce que nous pouvons concevoir ; elle surpasse non seulement la perfection surnaturelle de tous les saints, que la grâce de Jésus-Christ a engendrés dans l'Église, mais encore celle des principautés célestes. Il n'y a et il ne peut y avoir au-dessus que la sainteté de Dieu même.

III. — Affections et résolutions.

Quelle n'est donc pas, ô divine Mère, la beauté de votre intérieur! Un jour, au ciel, j'en ai l'espérance, il me sera donné de le contempler dans toute sa magnificence; et ce spectacle sera pour moi une partie de la béatitude que j'attends. Je veux, dès maintenant, éclairé par la grâce, en faire l'objet de mes plus chères méditations. Daignez donc, ô Marie, découvrir à mon âme ce visage divin dont la vue ravit les anges : *Ostende mihi faciem tuam...; facies tua decora* (1); qu'il me soit permis, à la suite des saints qui vous ont le plus particulièrement honorée, de saint Jean, de saint Anselme, de saint Bernard, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de saint Alphonse, de pénétrer dans ce sanctuaire auguste; qu'il me soit donné de le connaître de plus en plus, et de puiser dans cette connaissance une dévotion toujours plus tendre pour vous.

Mais votre intérieur, ô Marie, ne doit pas être seulement pour moi un objet de contemplation. Il est surtout un exemplaire proposé à mon imitation. Avec plus de fondement encore que le grand Apôtre, vous nous dites à tous: « Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (2). » En vous, comme en un miroir fidèle, l'image du Verbe incarné s'est imprimée; je suis donc assuré qu'en vous imitant, je reproduirai cette divine image, et que Jésus vivra en moi, comme il a vécu en vous. Je sais aussi que, de tous les honneurs que je puis vous rendre, nul ne sera plus agréable à votre cœur que la fidélité à imiter vos vertus. « Si

(1) *Cant.*, II, 14.
(2) *I Cor.*, IV, 16.

vous aimez Marie, dit saint Bernard, si vous voulez lui plaire, imitez sa modestie : *Si Mariam diligitis, si contenditis ei placere, æmulamini modestiam ejus* (1). »

J'aurai donc sans cesse devant les yeux l'intérieur de la mère de Dieu, afin d'étudier en détail cet exemplaire de sainteté, et je m'appliquerai à en reproduire en moi la ressemblance. Tel est le but principal que je dois avoir en vue dans la dévotion à la Vie Intérieure de Marie, complément de celle qui a pour objet la Vie Intérieure de Jésus, double dévotion dans laquelle, on peut le dire, se résument toutes les dévotions du Séminaire.

Mes résolutions seront :

1° D'honorer d'un culte spécial la Vie Intérieure de la Sainte-Vierge ;

2° De m'efforcer d'en attirer en moi la grâce ;

3° De m'appliquer à agir en toutes choses dans les intentions de la Sainte-Vierge.

Non est factum tale opus in universis regnis (2).

CLXV

LE MOIS DE MARIE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint vivant dans l'Église, et lui inspirant ces pratiques de piété qui manifestent la fécondité de sa vie. — L'exercice du Mois de Marie est

(1) *Serm. de XII Prærogativis B. M. V.*
(2) *III Reg.*, x, 20.

une de ces touchantes dévotions. — Nous nous représenterons le monde entier uni dans un même sentiment d'amour et de confiance envers la divine Vierge. — Nous nous associerons à ce concert de bénédictions.

II. Nous verrons que trois motifs doivent nous rendre chère la dévotion du mois de Marie :

1° *Son objet.* Il présente à l'âme des convenances et des harmonies touchantes. — Nous consacrons à Marie tous les jours quelques instants, toutes les semaines un jour, tous les mois quelques fêtes ; n'était-il pas convenable de lui consacrer tous les ans un mois ? — D'ailleurs, le mois de mai est celui qui symbolise le mieux les prérogatives de la Sainte-Vierge.

2° *Ses pratiques.* Cette dévotion résume toutes les pratiques de l'Église en l'honneur de la Mère de Dieu. — Nous y honorons tous ses titres, toutes ses prérogatives et tous ses mystères.

3° *Son développement.* A ce point de vue la dévotion dont nous parlons porte le cachet des œuvres divines. — L'Église l'a autorisée. — A peine établie, elle a été populaire ; et désormais le Mois de Marie a pris place parmi les grandes époques de l'année chrétienne.

III. Nous remercierons Dieu de ce nouveau moyen de sanctification. — Nous promettrons à Marie d'unir nos louanges à celles de toute l'Église. — Nous nous humilierons de nos négligences passées.

Résolution : 1° Faire pieusement chaque jour l'exercice du Mois de Marie; 2° agir en union avec la Sainte-Vierge ; 3° lui rendre notre dévotion agréable par une vie sainte et fervente.

Bouquet spirituel : *Ecce mater tua.*

1. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint vivant dans l'Église, et lui inspirant ces dévotions et ces pratiques de piété sans nombre, par lesquelles les richesses de la vie qu'il lui communique se découvrent à nos regards. Si elle est une reine, c'est la robe de diverses couleurs qui rehausse l'éclat de sa beauté : *Adstitit regina... in vestitu deaurato, circumdata varietate* (1). Si elle est un

(1) Ps. XLIV.

jardin, ce sont les fleurs qui y charment les regards par la variété de leurs nuances, et délectent l'odorat par la délicatesse et la suavité de leurs parfums : *Florete, flores, quasi lilium, et date odorem, et frondete in gratiam* (1). Si elle est un édifice, un temple, un palais, ce sont les ornements qui font ressortir l'harmonie des proportions et la pureté des lignes. Si elle est une ville, ce sont les monuments qui la décorent.

Par elles, comme par autant de canaux, la grâce se communique aux âmes, pour les purifier et les sanctifier ; et la ferveur du divin amour s'entretient, se renouvelle et prend sans cesse de nouveaux accroissements.

Parmi ces dévotions, la touchante pratique du Mois de Marie, aujourd'hui la plus célèbre et la plus populaire de toutes celles que la piété envers la Mère de Dieu a inspirées à l'Église, doit particulièrement intéresser notre piété.

Représentons-nous le monde chrétien tout entier, saintement uni dans une même pensée d'amour, de respect, de confiance, consacrant au culte de la Très Sainte-Vierge tous les jours de ce mois, et lui offrant en chacun d'eux un tribut d'hommages. Dans toutes les églises, depuis la somptueuse cathédrale jusqu'à la plus modeste chapelle, un autel aussi beau, aussi riche que possible, va être élevé en l'honneur de Marie ; sa statue y sera entourée de fleurs et de lumières ; et là, pendant un mois entier, les pieux fidèles viendront se réunir pour méditer les grandeurs de cette Mère bien-aimée, chanter en son honneur des hymnes et des cantiques, entendre célébrer ses louanges, l'invoquer avec confiance et se mettre sous sa protection.

Unissons-nous avec un empressement inspiré par l'amour à ce concert de bénédictions qui va s'élever de

(1) *Eccli.*, XXXIX, 19.

toutes parts en l'honneur de Marie. Réjouissons-nous à la vue des honneurs extraordinaires qu'elle va recevoir; et demandons-lui quelque part à la plénitude de grâces que, durant ce mois, ses mains vont répandre sur l'Église avec plus de profusion que de coutume.

II. — Considérations.

Bien des motifs doivent nous rendre chère la dévotion du Mois de Marie : 1° Elle présente, dans son objet, des convenances et des harmonies touchantes; 2° elle résume, dans ses pratiques, toutes les dévotions de l'Église envers la Mère de Dieu; 3° elle porte dans son admirable développement le cachet des œuvres divines.

1° Envisagée dans son objet, la dévotion du Mois de Marie présente à l'âme chrétienne des convenances et des harmonies touchantes.

Je les tire en premier lieu de la pensée même de consacrer en entier à la Très Sainte-Vierge un des douze mois de l'année. C'est un heureux complément de la pieuse inspiration qui, depuis longtemps déjà, portait les serviteurs de Marie à sanctifier chacune des divisions du temps dont se compose notre vie, par un tribut d'hommages offert à la Sainte-Vierge.

Aucune de nos journées ne s'écoule sans que nous lui rendions quelques honneurs, sans que nous lui adressions quelques prières; bien plus, les Offices liturgiques, destinés à sanctifier et à consacrer à Dieu les différentes heures de la journée, renferment tous une invocation à Marie. Entre les jours de la semaine, il en est un, le samedi, qui lui est spécialement consacré. Enfin, presque chaque mois nous présente à célébrer quelqu'une de ses fêtes. Pour compléter ce cycle pieux des pratiques

de dévotion envers la Très Sainte-Vierge, il ne restait plus qu'à choisir un des mois de l'année qui fût, entre tous les autres, le mois de Marie. Il y avait là une indication qui ne pouvait échapper au pieux empressement des fidèles à honorer en toutes manières la divine Mère du Rédempteur. C'est ainsi que la dévotion du Mois de Marie, pratiquée d'abord par quelques âmes ferventes, ne tarda pas à prendre place parmi les dévotions générales de l'Église.

Et quel mois pouvait à plus juste titre être préféré aux autres, pour porter le nom glorieux et saint de la Mère du Sauveur, que le mois de mai ? Il n'en est aucun, en effet, qui symbolise d'une manière plus frappante les prérogatives de Marie et ses titres à notre amour.

Il succède à l'hiver, et, en ramenant les beaux jours, il réjouit toute la nature. Ainsi Marie, en venant au monde, apporta la joie sur la terre : *Gaudium annuntiavit universo mundo* (1); et l'on put s'écrier à sa naissance : *Jam hiems transiit, imber abiit et recessit* (2).

La riche végétation dont se couvre la terre durant ce mois, cette riante et douce verdure qu'elle étale à nos yeux de toutes parts, ne sont-elles pas une vive image des beautés intérieures, des vertus, des grâces, dont l'Esprit de Dieu enrichit l'âme de Marie ?

Enfin, le mois de mai annonce, par ses feuilles et ses fleurs, les moissons de l'été et les fruits de l'automne. Ainsi Marie, fleur mystique de la tige de Jessé, fut l'annonce du fruit de vie qui devait naître d'elle.

Il convenait donc en toutes manières que le mois de mai, le plus beau de tous, celui dans lequel, au réveil de la nature, l'âme s'ouvre, s'épanouit en quelque sorte, et reprend une nouvelle vie, fût aussi le mois de Marie.

(1) *Antiph. in Festo Nat. B. M. V.*
(2) *Cant.*, II, 11.

2° La dévotion du Mois de Marie résume dans ses pratiques toutes les dévotions de l'Église envers la Mère de Dieu.

Le culte de la Sainte-Vierge, tel que la piété des siècles passés nous l'a transmis, se compose d'un grand nombre de fêtes, de confréries, d'associations pieuses, de prières, de pratiques de toute sorte, qui se distinguent les unes des autres, ou par le but qu'elles se proposent d'atteindre; ou par la nature des devoirs qu'elles rendent à la Très Sainte-Vierge ; ou par le point de vue sous lequel elles considèrent la Mère de Dieu, selon les divers titres qu'elle possède à notre vénération, à notre amour, à notre confiance; ou enfin par la diversité des mystères de Marie qu'elles nous font honorer. Ces formes multiples du culte de la Sainte-Vierge, bien qu'identiques quant au fond, présentent néanmoins une variété comme infinie de nuances, merveilleusement propres à développer dans les âmes la piété envers cette divine Mère. Or, nous les trouvons toutes ramenées à l'unité, condensées et résumées dans la dévotion du Mois de Marie.

Ici, en effet, ce n'est plus un mystère de la Mère de Dieu, un de ses titres ou une de ses prérogatives, qui s'offre à nos hommages; c'est Marie tout entière, dans la plénitude de ses mystères, dans toute l'étendue de ses grandeurs divines; dans la beauté de son intérieur, et dans la modestie de son extérieur; dans la sainteté de sa vie terrestre, en même temps que dans la gloire de sa vie bienheureuse ; dans les liens ineffables qui l'unissent aux trois adorables personnes de la sainte Trinité, et spécialement à Jésus le Verbe incarné, dont elle est la Mère ; dans ses relations avec les trois Églises du ciel, de la terre et du Purgatoire.

La série des méditations que nous devons parcourir pendant le Mois de Marie ramène tour à tour notre

esprit sur ces divers aspects sous lesquels la Très Sainte-Vierge se présente à nous, et nous permet ainsi d'acquérir une connaissance de plus en plus parfaite des excellences et des perfections de cette divine Mère.

La dévotion du mois de Marie n'est donc pas seulement une dévotion éminemment solide, elle est encore l'expression la plus complète, la plus élevée, la plus touchante, du culte que la piété chrétienne rend à la Très Sainte-Vierge.

3o Enfin, cette dévotion porte, dans son développement, le cachet des œuvres divines.

Tout ce que l'Église approuve et autorise, à plus forte raison ce qu'elle encourage et ce qu'elle travaille à répandre, est digne de nos respects; car nous devons y reconnaître l'action de l'Esprit-Saint, qui dirige l'Église et l'inspire. A ce titre déjà, la dévotion du Mois de Marie, à laquelle le Saint-Siège a donné son approbation, et qu'il a enrichie, pour porter plus efficacement les fidèles à la pratiquer, de précieuses indulgences, doit être considéré comme une institution divine.

Mais, entre les dévotions établies dans l'Église, il en est que l'Esprit de Dieu semble avoir plus particulièrement inspirées, sur lesquelles il répand des bénédictions plus abondantes, qu'il se plaît à dilater et à rendre fécondes, auxquelles il imprime le sceau divin de son approbation, dont il se fait par là le prédicateur et l'apôtre. Telle se montre à nous la dévotion du Mois de Marie. Y eut-il jamais dans l'Église une pratique pieuse plus visiblement bénie de Dieu ? Dès qu'elle fut connue, les pasteurs s'empressèrent d'en montrer les avantages, et exhortèrent de tout leur pouvoir les fidèles à l'embrasser. Dociles à cet appel, et aussi pressés par

l'attrait intérieur qui les y poussait, ceux-ci s'y portèrent avec un enthousiasme qui, depuis, loin de s'affaiblir, a été grandissant. Cette dévotion n'est que d'hier, et déjà elle participe à l'universalité de l'Église. Dans sa rapide diffusion, elle n'a pas tardé à s'étendre dans le monde entier. Aujourd'hui, il n'y a pas de paroisse, pas de communauté religieuse où elle ne soit solennellement pratiquée. Bien des familles en ont même adopté l'usage, et chaque soir, durant ce mois, on en verra tous les membres dévotement réunis dans l'oratoire et devant l'autel de Marie.

Bien plus, le mois de Marie a désormais pris place parmi les grandes époques de l'année chrétienne. Comme au temps de l'Avent et du Carême, la voix des prédicateurs s'y fait entendre; il est l'occasion d'un mouvement pieux, dont l'amour de Marie est le principe. Éclairées et réchauffées par la grâce, qu'elles reçoivent avec plus d'abondance, les âmes s'y renouvellent dans la ferveur.

A ces consolants caractères, et à ces précieux fruits, qui pourrait méconnaître, dans la dévotion du Mois de Marie, une institution vraiment divine, surnaturellement inspirée de nos jours à l'Église, pour ranimer, réchauffer, développer parmi nous le culte de la Très Sainte-Vierge, et nous faire participer plus abondamment aux bénédictions et aux grâces qui y sont attachées?

III. — Affections et résolutions.

Voici donc, ô mon Dieu, un nouveau moyen de sanctification, ajouté à tant d'autres que vous me prodiguez. Ne permettez pas que, par négligence, je le rende inutile. Quel malheur si, en présence de ce concours unanime de pasteurs et de fidèles saintement empres-

sés à honorer la divine Mère de Jésus, je ne sentais pour elle que froideur et qu'indifférence ! si, au milieu de ce grand et consolant concert de louanges et de prières, qui va s'élever de toutes parts vers son trône béni, je demeurais silencieux et sans voix ! si, appelé à prendre part, en union avec toute l'Église, et dans la société de mes pieux confrères, aux exercices du Mois de Marie, je les parcourais sans que mon cœur en fût touché ! Plus d'une fois peut-être il en a été ainsi par le passé ; et je n'ai point su puiser, comme je l'aurais dû faire, à cette source de grâces qui, chaque année, s'ouvre pour moi. Que de reproches trop mérités la Très Sainte-Vierge n'a-t-elle pas à m'adresser à cet égard ?

Dans le mouvement de sa tendresse de Mère, elle m'invite en ce moment de nouveau à aller à elle. Je ne fermerai point l'oreille à cette invitation bénie : je ne résisterai point au doux attrait qui entraîne les âmes vers la divine Mère de Jésus. Le mois qui commence lui sera entièrement consacré. Je l'emploierai à renouveler dans mon cœur les sentiments de piété filiale qui, dès ma plus tendre enfance, me furent inspirés pour elle ; et je m'efforcerai, par les hommages que je lui rendrai, de mériter de plus en plus sa protection et son secours.

Je prends la résolution :

1° De faire chaque jour avec piété l'exercice du Mois de Marie ;

2° D'avoir plus fréquemment présente la pensée de la Sainte-Vierge, d'agir en toutes choses en union avec elle, et de lui demander souvent sa bénédiction ;

3° Pour que tous ces devoirs lui soient agréables, je les accompagnerai d'une vie sainte et fervente.

Ecce mater tua (1).

(1) Joan., XIX, 27.

SIXIÈME PARTIE

LES SAINTS

CLXVI

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER

SUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint donnant à l'Église cette force d'expansion qui la fait se dilater sans cesse. — Nous bénirons Notre-Seigneur, qui entretient en elle la fécondité. — Nous rendrons nos hommages à saint François-Xavier; et nous remercierons Dieu de l'avoir donné à l'Église.

II. Nous verrons que les Missions étrangères intéressent notre piété à trois points de vue :

1° *Elles accomplissent la plus sainte des œuvres.* Le sacerdoce accomplit une œuvre grande ; mais les missionnaires font la plus belle des œuvres sacerdotales, puisque leur vocation leur impose les plus grands sacrifices, et leur fait rencontrer les plus grandes difficultés.

2° *Elles honorent l'Église.* L'apostolat appartient à la seule vraie Église. — Les travaux de nos missionnaires montrent donc son caractère divin. — Les Missions ne s'expliquent pas humainement.

3° *Elles stimulent le zèle sacerdotal.* Le spectacle

des travaux et des persécutions des missionnaires ne peut qu'exciter les autres prêtres à la ferveur. — Il est impossible que nous reculions devant nos petits sacrifices, si nous pensons aux sacrifices bien plus difficiles que s'imposent les missionnaires.

III. Nous nous laisserons aller à une grande douleur en pensant que d'immenses contrées ne connaissent pas encore Notre-Seigneur, et nous entrerons dans les sentiments de tristesse dont fut pénétrée l'ame de saint Paul à la vue d'Athènes idolatre.

Résolutions : 1° Recommander à Dieu dans nos prières les travaux des missionnaires ; 2° nous associer à l'Œuvre de la Propagation de la foi, et travailler à la répandre ; 3° être disposé, si Dieu nous y appelle, à nous consacrer au ministère des Missions étrangères.

Bouquet spirituel : *Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint résidant dans l'Église catholique, non seulement pour la sanctifier, mais pour lui donner cette force d'expansion qui est son caractère distinctif, et en vertu de laquelle elle s'étend et se dilate sans cesse. Toutes les nations du monde lui sont promises en héritage : *Fluent ad eum omnes gentes* (1). Il n'est pas une contrée de la terre qui ne lui appartienne, et qu'elle ne puisse revendiquer comme son bien : *Dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ* (2). Elle est le grain de sénevé qui, d'abord faible et presque imperceptible : *Minimum... omnibus seminibus* (3), doit peu à peu croitre, se développer et devenir un grand arbre : *Fit arbor, ita ut volucres cœli veniant, et habitent in ramis ejus* (4).

(1) Is., II, 2.
(2) Ps. II, 8.
(3) Matth., XIII, 32.
(4) *Ibid.*

Jamais, depuis le temps des apôtres, ces divines promesses n'ont cessé d'avoir leur accomplissement dans l'Église de Jésus-Christ. A toutes les époques de sa durée, Dieu a suscité dans son sein des hommes apostoliques qui, par leurs travaux et souvent au prix de l'effusion de leur sang, ont étendu ses conquêtes et reculé les bornes de son empire. Aujourd'hui encore l'œuvre des missions lointaines se poursuit, et semble, loin de se ralentir, prendre de jour en jour de nouveaux accroissements.

Bénissons Notre-Seigneur entretenant ainsi dans son Église la fécondité. Honorons aussi tous les saints missionnaires que sa grâce a suscités et formés, et dont il a fait de si admirables instruments pour la conversion des infidèles.

Rendons spécialement nos hommages à saint François-Xavier, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, et sous le patronage duquel l'Église a placé l'Œuvre de la Propagation de la foi. Converti par saint Ignace qui se l'associa, pour fonder avec lui la Compagnie de Jésus, ce missionnaire incomparable a renouvelé par le nombre, la grandeur et le succès de ses travaux, les merveilles des temps apostoliques. Bravant tous les périls, il traverse les mers, parcourt des contrées immenses, convertit des royaumes entiers, baptise plus d'un million d'idolâtres, et meurt à l'âge de quarante-six ans, rêvant de nouvelles conquêtes. Remercions Dieu d'avoir donné à l'Église ce saint apôtre; conjurons sa bonté de lui susciter des successeurs, qui continuent l'œuvre à laquelle saint François-Xavier s'est consacré, qui étendent le règne de Jésus-Christ, et achèvent de soumettre le monde au joug de l'Évangile.

II. — Considérations.

Les missions étrangères doivent intéresser notre piété à trois points de vue : 1° elles accomplissent dans le monde la plus sainte de toutes les œuvres ; 2° elles glorifient et honorent singulièrement l'Église catholique ; 3° elles sont le stimulant le plus actif du zèle sacerdotal.

1° Les missions étrangères accomplissent dans le monde la plus sainte de toutes les œuvres.

Quel que soit le milieu dans lequel s'exerce le zèle sacerdotal, l'œuvre qu'il accomplit est grande et sainte; car, comme le dit un pieux docteur, il ne peut rien y avoir de plus divin que d'être le coopérateur de Dieu pour conduire les âmes au salut : *Divinorum divinissimum est cooperari Deo in salute animarum* (1). Comparons, à ce point de vue, le sacerdoce aux carrières diverses que parcourent les hommes, quelle différence ! Nous l'avons compris, et cette considération n'a pas peu contribué à nous faire préférer à toute autre notre sainte vocation. Or, entre les œuvres sacerdotales, la plus belle, la plus noble, la plus méritoire, n'est-ce pas celle qu'accomplissent nos missionnaires dans les pays infidèles ?

Suivons-les dans ces contrées lointaines où, après avoir brisé tous les liens qui les attachaient au monde, et renoncé à leurs affections les plus chères et les plus légitimes, ils sont allés, à travers mille dangers, chercher, non la fortune ni les jouissances de la vie, mais des âmes à sauver. Là, ils rencontrent tantôt des peuplades sauvages composées d'hommes, qui méritent à peine ce nom, tant est profond le degré d'abrutissement et de dépravation où ils sont tombés; tantôt des nations

(1) S. Dion, *de Cælesti Hier.*

qu'une civilisation, pire à certains égards que l'état de barbarie, a livrées aux vices les plus dégradants, et plongées dans les plus grossières erreurs. Voilà le champ qu'ils entreprennent de défricher et de rendre fertile.

Ils arrivent donc, tenant d'une main la croix, et de l'autre l'Évangile, et ils se mettent résolûment à l'œuvre. L'entreprise est difficile et périlleuse; des obstacles de tout genre se dresseront devant eux; il leur faudra se livrer à un travail fatigant et ingrat, supporter de dures privations, vivre dans l'isolement; peut-être même auront-ils à subir la captivité, les tortures, une mort cruelle. Ils le savent; mais le feu divin qui les embrase leur fait dire, comme à saint Paul: « Je ne crains rien de tout cela: *Nihil horum vereor* (1). » Pleins de confiance en Jésus-Christ, qui les a appelés à l'apostolat et dont la grâce les soutient, ils se montrent supérieurs à tout; et, certains qu'ils font l'œuvre de Dieu, ils poursuivent leur tâche avec un indomptable courage.

Dieu ne permet pas qu'ils soient trompés dans leur attente, et que les travaux auxquels ils se livrent pour lui soient stériles. A leur voix, les ténèbres se dissipent, les âmes se relèvent de leur abaissement; des chrétientés où Jésus-Christ est connu, aimé et servi, où les maximes de l'Évangile sont comprises et pratiquées, s'élèvent sur les débris du paganisme; et grâce aux efforts de ces courageux ouvriers, la sainte Église voit accourir à elle de nouveaux enfants.

Telle est l'œuvre éminemment grande, sainte et méritoire que nos missionnaires accomplissent dans les deux Amériques, dans l'Océanie, dans l'Inde, au Japon, en Chine, partout où il y a des infidèles à convertir.

2° En se livrant à ces travaux apostoliques, non seu-

(1) *Act.*, xx, 24.

lement les missionnaires procurent aux peuples qu'ils évangélisent, le plus précieux des biens, la lumière de la foi ; ils sont encore la gloire et l'honneur de l'Église catholique, qui les envoie, qui les inspire, qui les soutient et les encourage, dans l'accomplissement de leur laborieux ministère. L'apostolat, expression la plus pure et la plus haute de la charité, du zèle et du dévoûment, est un des traits caractéristiques de la vraie Église. qui, seule, conserve, avec l'intégrité de la doctrine de Jésus-Christ, le foyer toujours ardent de ce feu sacré, que le Verbe de Dieu fait chair est venu allumer sur la terre.

L'Église catholique possède la flamme de l'apostolat, et elle la possède seule. Les sectes séparées en sont dépourvues. Tandis que l'Église travaille et réussit à étendre ses conquêtes, elles, au contraire, ou bien, comme les églises schismatiques de l'Orient, s'immobilisent dans un sommeil de mort ; ou bien, voient leur prosélytisme, pâle copie de l'apostolat catholique, réduit à la stérilité et à l'impuissance.

Ainsi les missionnaires, par leurs travaux, rendent témoignage à la vérité de l'Église ; car il n'y a que la vérité qui puisse rendre l'homme capable de tels sacrifices. Souvent même il n'a pas fallu, aux peuples grossiers qu'ils évangélisaient, d'autres preuves pour les convaincre et les convertir.

L'Église présente au monde le spectacle d'œuvres innombrables, de prodiges éclatants de sainteté dont elle est justement fière, et qui font resplendir, aux yeux de tout esprit sincère, sa divinité. Mais elle n'a rien de plus beau, de plus grand, de plus héroïque, que cette multitude de missionnaires qu'elle envoie sans cesse aux extrémités de la terre pour y prêcher l'Évangile. C'est là sa couronne, son diadème, son plus riche ornement, la preuve la plus éclatante de la présence de l'Esprit de Dieu en elle.

Humainement parlant, les missions catholiques ne s'expliquent pas. Si on les considère dans leur durée, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, dans l'innombrable multitude de ceux qui s'y dévouent, dans les sacrifices qu'elles exigent, enfin dans les résultats qu'elles obtiennent, on se convaincra qu'elles sont une œuvre manifestement divine, où l'action surnaturelle de la grâce se révèle avec éclat.

Il est donc vrai qu'en même temps qu'ils sauvent les âmes, les missionnaires honorent l'Église, et en prouvant sa divinité, la vengent victorieusement des attaques de ses ennemis.

3º Enfin, les missions sont le stimulant le plus actif du zèle sacerdotal. Tout prêtre doit être, dans une certaine mesure, un apôtre ; car on n'est prêtre que pour travailler au salut des âmes. Or, quoi de plus propre à raviver le feu sacré de l'apostolat dans l'âme des prêtres que le spectacle des travaux auxquels se livrent les missionnaires, des sacrifices qu'ils s'imposent, des persécutions qu'ils subissent ? Est-il possible qu'au souvenir de tant de généreux apôtres qui, poussés, inspirés, soutenus par la grâce de leur sacerdoce, ont tout abandonné et tout sacrifié pour gagner des âmes à Jésus-Christ, les moins fervents ne se sentent pas remués?

Qui de nous en effet, à la vue de cette abnégation, au récit émouvant des souffrances de nos missionnaires, ne s'est pas dit souvent : « Hélas ! que je fais peu de chose, en comparaison de ce qu'ils font ! *Heu ! quid est vita nostra si illis fuerit comparata* (1) ? » Et cependant, comme eux, j'ai reçu le caractère et la grâce du sacerdoce ; comme à eux, cette grâce et ce caractère m'imposent l'obligation de travailler pour les âmes. Que ferai-je donc ? Si je ne me sens pas appelé à

(1) *Imit.*, l. I, c. XVIII, 1.

suivre ces hommes apostoliques, pour me dévouer, à leur exemple, à la conversion des infidèles ; du moins, tout en demeurant dans la sphère plus restreinte où la Providence m'a placé, je m'acquitterai avec plus de zèle que je ne l'ai fait jusqu'ici des devoirs beaucoup moins difficiles qui me sont imposés. Pourrais-je, en présence de tant de courage, me montrer lâche et négligent ?

Donc, pour répondre à ma sainte vocation, je ne reculerai devant aucun sacrifice.

Séminariste, je m'appliquerai, par l'accomplissement fidèle et constant de mes devoirs journaliers, à acquérir ce que le sacerdoce exige de moi. Ni les aridités du travail de l'étude, ni la contrainte qu'exige la règle, ni les violences qu'il faut m'imposer pour dompter mon caractère, dominer ma légèreté, devenir un homme intérieur, ne seront capables de m'arrêter. Pour ranimer mon courage, s'il venait à défaillir, il me suffira de me remettre sous les yeux le spectacle de tant d'apôtres qui, pour l'amour de Dieu et des âmes, s'imposent des sacrifices bien autrement pénibles.

Prêtre, je m'exciterai par ce souvenir à cultiver avec zèle le champ, quel qu'il soit, qui m'est confié : prêchant, catéchisant, exhortant, mettant à profit toutes les ressources et toutes les industries, sans jamais me laisser décourager ou abattre par l'insuccès.

C'est ainsi que, bien médité, le spectacle des missions lointaines est pour tous les ecclésiastiques une prédication éloquente, propre à stimuler leur zèle.

III. — **Affections et résolutions.**

O mon Dieu, malgré les efforts des hommes apostoliques, qui se sont succédé sans interruption dans l'Église, malgré les bénédictions que vous avez accor-

dées à leurs travaux, la lumière de votre saint Évangile est loin encore d'avoir dissipé toutes les ténèbres. La grande âme de saint Paul s'attristait au spectacle d'Athènes idolâtre : *Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem* (1). De quelle douleur mon âme de prêtre ne doit-elle donc pas être pénétrée, lorsque, jetant un regard sur la carte du monde, je constate qu'après dix-neuf siècles de christianisme, un grand nombre d'hommes, que dis-je ? d'immenses contrées n'ont point encore participé au bienfait de la rédemption !

Vous avez permis, Seigneur, qu'il en soit ainsi : et j'adore en cela un des plus profonds mystères que m'offre le gouvernement de votre providence.

Mais je ne dois pas me contenter d'être le spectateur muet et attristé de cette grande misère. Si je possède vraiment en moi l'esprit de Jésus souverain prêtre, je m'appliquerai, dans la mesure de mes forces, à y apporter remède. Les missions catholiques seront, de ma part, l'objet d'une particulière sollicitude ; je m'y intéresserai comme à une œuvre d'une capitale importance ; et je ne négligerai rien de ce qu'il sera en mon pouvoir de faire pour en procurer le développement.

La prière est la principale condition du succès des œuvres divines. Mon premier devoir, par rapport aux missions, sera donc de les recommander à Dieu, conjurant Notre-Seigneur de susciter, pour y travailler, des ouvriers de plus en plus nombreux, de les remplir d'un zèle ardent, d'un courage invincible, et de répandre sur leurs travaux l'abondance de ses bénédictions.

En second lieu, la piété chrétienne a donné naissance en ces derniers temps à une œuvre admirable, qui est aujourd'hui la ressource la plus précieuse des mission-

(1) *Act.*, XVII, 16.

naires. Non content d'y concourir par moi-même, je travaillerai de tout mon pouvoir à la répandre et à lui procurer de nouveaux adhérents, afin que par elle la bonne nouvelle soit portée aux contrées qui ne l'ont pas encore entendue, et que la vraie foi éclaire le monde entier.

Enfin, puisque tout prêtre est un apôtre, je dois être dans la disposition de me consacrer moi-même au ministère des missions lointaines, si les indications providentielles me montrent que telle est la volonté de Dieu sur moi.

Daigne le saint apôtre dont nous célébrons aujourd'hui la fête bénir ces résolutions et m'obtenir de Dieu la grâce, sinon de le suivre dans les contrées lointaines qu'il a fécondées de ses sueurs, du moins de participer, dans l'accomplissement de la tâche qui me sera confiée, au zèle apostolique dont il fut consumé.

Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem (1)!

CLXVII

POUR LA FÊTE DE SAINT AMBROISE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur communiquant à qui il lui plaît les pouvoirs du sacerdoce. — Nous adorerons sa providence dans l'ordination de saint Ambroise. — Dans

(1) Is., LII, 7.

un temps troublé Jésus sut faire désigner par un miracle l'évêque nécessaire à l'Église de Milan.

II. Nous considérerons comment saint Ambroise a possédé dans un éminent degré :

1° *La sainteté du confesseur.* Il pratiqua la pureté par le détachement de toutes choses. — Il eut une piété tendre et une religion profonde. — Il se dévoua avec zèle à la réforme de son clergé, à la correction des scandales, à l'instruction et à l'édification des fidèles.

2° *La majesté du pontife.* Saint Ambroise est le type du grand évêque ; — son extérieur imposait le respect, et sa parole sacerdotale sut commander à Théodose de faire pénitence.

3° *La science du docteur.* Saint Ambroise comprit que, devenu évêque, il devait acquérir la science. — La beauté de son génie lui permit de devenir un maître dans la doctrine sacrée. — Il ne fut inférieur à aucun des hommes éminents qui existaient alors.

III Nous nous demanderons si nous avons quelque chose de la pureté et du détachement, de la gravité et de la modestie, de la science et de l'amour de l'étude qui brillèrent en saint Ambroise.

Résolutions : 1° Nous exercer à la pratique du renoncement ; 2° réformer notre extérieur ; 3° étudier avec ardeur.

Bouquet spirituel : *Ecce sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit Deo, et inventus est justus.*

I. — Adoration.

Adorons, avec un profond respect, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le chef et le prince des pasteurs, possédant en lui-même et communiquant à qui lui plaît la grâce et les pouvoirs du sacerdoce. C'est lui qui dépose dans les âmes qu'il a prédestinées à cette dignité sublime le germe de la vocation ; lui qui manifeste à son Église, par des indices non équivoques, la présence de ce précieux germe et l'aide à discerner d'une manière sûre les élus de sa providence. Ainsi, grâce à son action toute-puissante, le sacerdoce se perpétue, et les

diverses portions du troupeau fidèle sont pourvues de pasteurs pieux, vigilants et dévoués.

Adorons spécialement cette divine intervention du chef suprême et invisible de l'Église dans l'ordination de saint Ambroise, dont nous célébrons aujourd'hui le glorieux anniversaire.

Il fallait à l'Église de Milan, divisée et ravagée par l'hérésie, un évêque d'une foi pure, d'un zèle ardent, d'un courage indomptable. Mais les ennemis du bien s'agitent, des influences puissantes se font sentir, le temple saint est le théâtre de luttes ardentes, et tout fait craindre que l'élection qui va se faire ne soit le résultat de la cabale et de l'intrigue. Tout à coup apparait au milieu de l'assemblée un magistrat révéré de tous, qui s'efforce, par des paroles empreintes de modération, de sagesse et de douceur, e calmer les esprits. C'est Ambroise. Le respect de sa dignité et la force de son éloquence imposent à tous le silence. Il parlait encore, lorsqu'un cri parti de la bouche d'un enfant se fait entendre : *Ambroise, évêque.* Cette parole est accueillie par la foule comme une inspiration céleste ; de toutes parts on la répète, et Ambroise est contraint, malgré ses résistances, d'accepter la charge épiscopale.

Votre volonté, ô mon Dieu, dans le choix de vos ministres, ne se révèle pas d'ordinaire d'une façon aussi éclatante et aussi miraculeuse ; mais toujours elle se manifeste, et un regard attentif la reconnait sans peine.

J'ai le bonheur d'être, j'en ai du moins la confiance, du nombre de ceux que vous appelez ; dès mes premières années, de précieux indices m'ont fait apercevoir le sanctuaire comme le terme béni vers lequel mes efforts doivent se diriger ; et, conduit par votre main, je me vois en ce moment sur le point de l'atteindre. Ma vocation, comme celle de saint Ambroise, est donc, ô

mon Dieu, l'œuvre de votre droite. Puis-je me le rappeler, puis-je repasser dans mon esprit tout ce que vous avez fait pour moi en vue de cette vocation sainte, sans me sentir pénétré de la plus vive reconnaissance, et sans redire du fond du cœur les paroles de l'apôtre : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (1) ?

II. — Considérations.

L'Église décerne à saint Ambroise le triple titre de *confesseur*, de *pontife* et de *docteur*. Nous pouvons rapporter à ces qualifications glorieuses les divers points de vue sous lesquels la vie du saint archevêque de Milan se présente à nous. Nous considérerons donc successivement comment il a possédé dans un degré éminent : 1° la sainteté du confesseur ; 2° la majesté du pontife ; 3° la science du docteur.

1° Saint Ambroise a possédé éminemment la sainteté du confesseur.

La sainteté, telle qu'elle convient à un ministre des saints autels, consiste en trois choses : à conserver son cœur dans la pureté par le détachement de toutes choses ; à vivre uni à Dieu par la prière ; à se dévouer au bien spirituel du prochain par la pratique de la charité et du zèle.

Nous trouvons en saint Ambroise ces trois caractères de la sainteté.

Avant son élévation à l'épiscopat, quoiqu'il ne fût encore que catéchumène, il avait mené une vie honorable et pure. Devenu évêque de Milan, il comprit que ce n'était plus assez pour lui. Afin de vivre dans un dégagement plus complet de la créature, il se dé-

(1) *II Cor.*, IX, 15.

pouilla généreusement de tout ce qu'il possédait. Il donna aux pauvres ce qu'il avait d'or et d'argent, et à son Église le reste de ses biens. Redoutant les moindres attaches, il ne voulut pas même prendre l'administration de ses affaires temporelles; mais pour avoir plus de liberté, il en confia le soin à saint Satyre, son frère. Ainsi devenu pauvre et ne tenant à rien sur la terre, il put s'appliquer sans obstacle à l'œuvre de Dieu.

Sa piété fut vive et tendre.

Les historiens de sa vie mentionnent la religion profonde avec laquelle il célébrait chaque jour les saints mystères. Il composa, pour s'y préparer, des oraisons que nous possédons encore, et qui sont un touchant témoignage de sa foi et de son amour envers Notre-Seigneur Jésus-Christ. De là l'onction pénétrante de ses entretiens privés et publics. Elle se faisait sentir surtout au tribunal sacré de la pénitence, où il recevait avec une bonté sans égale et une tendresse de père les pécheurs qui y accouraient en foule. Son cœur, alors, paraissait tellement touché de l'offense de Dieu que souvent, en entendant les pénitents lui faire le récit de leurs fautes, il versait des larmes en abondance. Il contraignait ainsi les plus endurcis à se convertir et à pleurer avec lui.

Mais ce fut surtout par l'ardeur de son zèle qu'il se rendit recommandable.

Convaincu que son principal devoir, comme pasteur, était la sanctification de son peuple, il s'y dévoua tout entier, et ne négligea aucun soin pour la procurer.

Le premier objet de sa sollicitude à cet égard fut la réforme de son clergé. Il savait qu'un bon prêtre est un inappréciable trésor, et qu'au contraire, celui qui se montre infidèle à sa vocation est un fléau pour l'Église de Dieu. Il fit donc tous ses efforts pour que les ministres sacrés fussent à la hauteur de leurs saintes

fonctions. Il écarta les indignes. Il voulut que tous se rendissent assidus aux saints Offices ; qu'ils fussent modestes et retenus, et qu'il n'y eût rien dans leur maintien, leurs regards, leurs habits, qui ne fût conforme aux règles de la plus stricte bienséance. Ses efforts eurent un plein succès ; et bientôt il eut la consolation de voir la piété et la régularité régner parmi ses clercs.

Les soins qu'il donna au clergé ne lui firent pas oublier ceux qu'il devait au reste du troupeau.

Des désordres scandaleux déshonoraient la religion ; il les abolit.

Ses prédications étaient fréquentes et instructives.

Il fit aimer à son peuple la beauté des divins Offices, en leur donnant plus de pompe et de splendeur. La liturgie ambroisienne, encore en usage à Milan, est un monument toujours subsistant de son zèle pour le culte de Dieu. C'est à lui que remontent, en Occident, le chant des hymnes et l'institution de la psalmodie.

Enfin sa vie tout entière fut une lutte incessante contre l'arianisme et les autres erreurs qui menaçaient d'altérer la foi de son Église.

Saint Ambroise fut donc, dans la maison de Dieu, un serviteur vigilant et fidèle, un pasteur dévoué, saint, irréprochable, un ouvrier laborieux et infatigable : *Fidelis servus, quem constituit Dominus super familiam suam.*

2° A la sainteté du confesseur il joignit la majesté du pontife : *Sacerdos magnus.*

La sainte Écriture nous a tracé d'admirables tableaux de la grandeur et de la majesté des pontifes de l'ancienne loi. Ils étaient l'image et les représentants de Dieu sur la terre. Des ornements somptueux relevaient, aux yeux de la foule, l'éminence de leur dignité ; et quand ils offraient les sacrifices, au milieu et avec le

concours des lévites et des prêtres, leurs frères dans le sacerdoce, ils étaient une vive image du Verbe incarné, le véritable prêtre, accomplissant les fonctions de son sacerdoce royal.

Mais cette image de Jésus, le grand pontife, est plus vive encore et plus ressemblante dans les pontifes de la loi nouvelle. Jésus vit réellement en eux, et par eux il nous révèle sa grandeur. Aussi, nulle majesté, sur la terre, n'est comparable à celle dont ils sont revêtus. C'est sous cet aspect surtout que l'Église aime à nous faire envisager les saints évêques.

Voici, nous dit-elle, le grand pontife, à qui nul ne peut être comparé : *Ecce sacerdos magnus... non est inventus similis illi.*

Dieu a déposé en lui sa puissance pour lui faire accomplir des œuvres éclatantes : *Virtutum opifex.*

Dieu l'a aimé, et l'a orné magnifiquement ; il l'a revêtu d'une robe glorieuse : *Amavit eum Dominus, et ornavit eum ; stolam gloriæ induit eum.*

Les pontifes sont pour elle des hommes illustres : *Laudemus viros gloriosos.*

Tel se montre à nous l'évêque dans toute la suite des siècles. Il porte le diadème de la royauté ; partout la vénération l'accompagne, parce qu'il représente le Verbe incarné dans la splendeur de sa gloire.

Or, jamais peut-être ce caractère de majesté ne se révéla d'une manière plus frappante qu'en saint Ambroise. Le saint archevêque de Milan nous apparaît comme le type du grand évêque. La sainteté du sacerdoce de Jésus-Christ, dont il était rempli, et qui l'inspirait dans toute sa conduite, rejaillissait sur sa personne extérieure, et donnait à ses traits, à son attitude, à sa démarche, une élévation, une dignité, une noblesse, qui imposaient à tous la vénération. Telle est l'impression qu'après tant de siècles réveille encore en nous le

nom d'Ambroise. C'est ainsi qu'il honora et qu'il fit honorer le caractère sacré du prêtre et du pontife.

Plus d'une fois, la majesté superbe des empereurs dut fléchir et s'incliner devant la sienne. Obligé, en bien des rencontres, de résister à leurs prétentions, il l'emporta, par le seul ascendant de sa sainteté, sur cette puissance à laquelle tout l'univers était soumis. Théodose lui-même, terrassé par sa parole, s'arrêta à la porte du temple dont l'évêque lui interdisait l'entrée, et reçut avec humilité la pénitence qu'il lui imposa; il reconnut ainsi en saint Ambroise une royauté supérieure à la sienne. Preuve éclatante du prestige qui entoure la dignité sacerdotale, du respect qu'elle inspire, et de l'empire qu'elle exerce, quand elle est relevée par la sainteté.

3° Disons enfin comment, à la double auréole dont nous venons de parler, saint Ambroise joignit encore celle de la science.

L'Église estime et honore la science quel qu'en soit l'objet, parce que toute véritable science a sa source et puise sa lumière en Dieu.

Mais elle rend un hommage religieux à la science sacrée de ses Docteurs. Elle la vénère, comme elle vénère leur sainteté; elle la met en quelque façon sur les autels, et en fait l'objet d'un culte pieux.

En effet, la science des Docteurs de l'Église est sainte. Elle est sainte dans son principe, puisqu'elle émane de l'Esprit-Saint, qui l'inspire; dans son objet, puisqu'elle s'applique à Dieu et à sa religion; dans ses résultats, qui sont le triomphe de l'Église et la sanctification des âmes.

Or, parmi les pontifes que leur science a placés au nombre des Docteurs, saint Ambroise occupe un rang éminent.

Jusqu'à son élévation à l'épiscopat, il avait été étranger à la connaissance de la sainte Écriture et de la théologie; devenu évêque, il crut que c'était pour lui un devoir sacré de l'acquérir. Il se livra donc à l'étude avec ardeur. Il consacra chaque jour un temps considérable à la lecture des saints Livres et des écrits des Pères qui l'avaient précédé ; pour rendre son travail plus fructueux, il s'entoura d'hommes savants qu'il consultait et dont il prenait humblement les leçons. Les historiens de sa vie citent entre autres un prêtre de Rome, à la fois docte et pieux, que lui envoya saint Damase, et qui, après l'avoir aidé dans ses travaux, fut son successeur sur le siège de Milan.

Les efforts d'Ambroise ne furent pas vains. Grâce à la beauté de son génie, fécondé par l'étude et illuminé par l'Esprit-Saint, il devint bientôt un maître dans la science sacrée. La sainte Écriture lui devint familière; il aimait à la commenter et à l'expliquer aux fidèles; elle était la source où s'alimentait sa parole; et l'on peut dire qu'elle était le fond de tous ses discours.

Le siècle où il vécut fut fécond en hommes éminents par leur science. L'Église possédait un grand nombre d'orateurs éloquents, d'écrivains illustres; saint Ambroise ne fut inférieur à aucun d'eux. Il excita l'admiration de ses contemporains par la beauté de sa parole et la profondeur de sa doctrine; et les nombreux ouvrages qu'il a composés lui ont mérité l'honneur d'occuper une place parmi les quatre grands Docteurs dont se glorifie l'Église d'Occident.

III. — Affections et résolutions.

Saint Ambroise est un des patrons du Séminaire. Il se présente à moi comme un modèle parfait que je dois

imiter, comme une source abondante de cet esprit sacerdotal dont il faut que je sois rempli.

Un jour, à l'exemple de ce grand évêque, je devrai, dans la modeste sphère où Dieu m'appellera à travailler, être un confesseur et un ministre fidèle de Jésus-Christ par mon détachement, ma piété et mon zèle; rendre honorable et respectable à tous par ma gravité, ma modestie, et l'observation exacte de toutes les convenances de mon état, le sacerdoce divin dont je serai revêtu; être enfin dans la sainte Église, par l'étendue et la profondeur de ma science, une lumière, un docteur, un maître. Or, je ne serai tout cela dans le sacerdoce qu'autant que je m'appliquerai à le devenir durant le cours de mon séminaire.

Où en suis-je sous ce triple rapport?

Quels progrès fais-je dans la piété et dans les vertus qui font les bons prêtres? Ai-je commencé à me détacher de moi-même et de toute chose, afin de ne plus vivre que pour Dieu en Jésus-Christ? En ai-je du moins le désir?

M'appliqué-je à acquérir l'habitude des mœurs sacerdotales? Suis-je retenu, grave et modeste? Ma tenue dans le lieu saint et dans les cérémonies sacrées auxquelles je suis appelé à prendre part est-elle recueillie et pieuse? n'y remarque-t-on aucune légèreté? est-elle de nature à édifier les fidèles et à honorer l'habit que je porte et la dignité dont je suis revêtu?

Enfin, suis-je pénétré de l'obligation qui m'est imposée d'acquérir la science sacrée? Ma vie de séminariste est-elle une vie studieuse? Le travail de l'étude n'est-il pas pour moi un fardeau qui me pèse et dont je me débarrasse le plus que je peux, ne faisant que ce que je ne croirais pas pouvoir omettre, sans engager gravement ma conscience?

Donnez-moi, ô mon Dieu, la force de volonté dont

j'ai besoin, et qui me manque trop souvent dans l'accomplissement de ces devoirs essentiels. Je vous demande cette grâce par l'intercession du grand Docteur dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Puisque vous m'appelez comme lui à l'honneur du sacerdoce, accordez-moi de répondre, de la même manière que lui, à ma vocation, et de ne rien négliger, durant ces précieuses années de ma formation, pour être un jour, moi aussi, dans la sainte Église, un ouvrier infatigable et un prêtre selon votre cœur.

Mes résolutions seront :

1° De m'exercer chaque jour à la pratique du renoncement, fondement de toute vertu ;

2° De réformer ce qui, dans mon extérieur, serait répréhensible :

3° De me livrer avec une nouvelle ardeur au travail de l'étude.

Ecce sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit Deo, et inventus est justus (1).

CLXVIII

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons les tendresses ineffables du cœur de Jésus. — Il aima tous les hommes. — Il aima plus spécialement les apôtres. — Entre tous les apôtres, il

(1) *Missa SS. Pontif.*

aima saint Jean d'un amour de prédilection. — Nous honorerons cette amitié divine dans le cœur de Jésus et dans le cœur de saint Jean. — Nous féliciterons ce bienheureux disciple.

II. Nous verrons que le cœur de Jésus a déposé dans le cœur de saint Jean un triple trésor :

1° *Un trésor de pureté.* Jésus n'aime les âmes qu'à la proportion qu'elles sont pures. — Il communiqua abondamment à saint Jean ce don de la pureté. — Cet apôtre fut toujours chaste. — Aussi Jésus lui confia-t-il sa Mère.

2° *Un trésor de vérité.* Rien ne dispose mieux que la pureté à recevoir les rayons de la lumière. — Saint Jean a conservé gravée dans son cœur la doctrine du divin Maître, il a retenu ses paroles dans une mémoire fidèle. — Son regard a percé l'avenir, et il a pu décrire les futurs triomphes de l'Église.

3° *Un trésor de charité.* Notre-Seigneur n'a jamais été guidé que par l'amour. — Il devait rendre saint Jean participant de cette disposition. — Aussi la vie du disciple a-t-elle été une vie d'amour pour Jésus, pour Marie et pour les âmes.

III. Nous souvenant que nous devons posséder nous-mêmes ce triple trésor, nous nous demanderons si nous travaillons à l'acquérir.

RÉSOLUTIONS : 1° Écarter tout ce qui pourrait altérer en nous la pureté ; 2° nous instruire des vérités divines ; 3° nous renouveler dans l'amour de Jésus, de Marie et de l'Église.

BOUQUET SPIRITUEL : *Discipulus quem diligebat Jesus.*

I. — Adoration.

Contemplons et adorons les tendresses ineffables du cœur de Jésus pour saint Jean. Jésus aime tous les hommes, car il a donné sa vie pour les racheter, ce qui est, au témoignage du Sauveur lui-même, la plus haute expression de l'amour. Chacun de nous peut donc dire comme saint Paul : « Il m'a aimé : *Dilexit me* (1). » Il aima plus spécialement ses apôtres, qu'il

(1) *Gal.*, II, 20.

s'appliqua à former aux vertus de l'apostolat, qu'il instruisit de sa doctrine, dont il fit ses confidents et les compagnons de sa vie, et auxquels il donna le doux nom d'amis : *Vos amici mei estis* (1).

Mais parmi ces saints apôtres, il en discerna un qu'il jugea plus digne que les autres de son amitié, auquel il voulut s'unir par des liens plus étroits, et qui fut par excellence « le disciple que Jésus aimait : *Discipulus quem diligebat Jesus* (2). » Ce fut saint Jean.

L'Évangile fait mention de plusieurs témoignages donnés par Jésus à son disciple de la prédilection singulière dont il l'honorait. Il fut un des trois apôtres appelés à le suivre sur la montagne de la transfiguration ; à la Cène il fut placé près de son Maître : *Qui et recubuit in Cœna super pectus ejus* (3) ; Jésus voulut l'avoir pour témoin de son agonie au jardin ; enfin, avant d'expirer sur la croix, il lui donna une marque suprême d'amour en le substituant à sa place auprès de sa mère, dont la mort allait le séparer, et qu'il allait laisser sans soutien.

Rien de plus pur, rien de plus saint, rien de plus divin que cette amitié de Jésus pour saint Jean. Elle est le type le plus élevé, le plus touchant, des amitiés qui doivent régner entre les chrétiens. Honorons-la dans le cœur de Jésus s'épanchant sur son disciple, et l'appelant à cette douce intimité qui fut pour saint Jean le plus précieux de tous les biens ; honorons-la aussi dans le cœur de saint Jean répondant à l'affection de Jésus par une affection réciproque. Félicitons le bienheureux disciple d'avoir été l'apôtre privilégié de Jésus ; réjouissons-nous avec lui des avantages dont cette divine

(1) Joan., xv, 14.
(2) Joan., xxi, 20.
(3) *Ibid.*

amitié a été la source, pour lui et pour toute l'Église ; et puisqu'il daigne prendre à notre égard la qualité de frère : *Ego Joannes frater vester* (1), et que tout est commun entre les frères, demandons-lui de nous obtenir de Dieu d'être aimés de Jésus et de l'aimer comme lui.

II. — Considérations.

Le cœur de Jésus, en s'épanchant dans le cœur de saint Jean son ami, y a déposé trois trésors d'un prix inestimable : un trésor de pureté, un trésor de vérité, un trésor de charité.

1° *Un trésor de pureté.* Jésus est la pureté et la sainteté mêmes. Il veut que tous ses disciples participent à cette prérogative, et il n'aime les âmes qu'à proportion qu'elles sont pures. Les vierges sont ses épouses, et forment la partie la plus excellente de son Église. Marie sa sainte Mère est vierge ; Joseph, qui lui tint lieu de père, et fut le gardien de son enfance, est vierge aussi ; ses prêtres doivent vivre dans la continence ; et il nous est représenté, dans la gloire, entouré d'un cortège de vierges qui le suivent partout : *Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati, virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit* (2).

Prédestinant saint Jean à être son ami, il a dû, afin de le rendre digne de son amitié, lui communiquer abondamment le don de la pureté. En effet, bien avant qu'il l'appelât à le suivre, il l'avait, par sa grâce, préservé de la contagion du siècle, et de toute affection profane et charnelle. Saint Jean, au moment de sa vocation à l'apostolat, était vierge : *Virgo a Deo electus,* dit saint

(1) *Apoc.*, I, 9.
(2) *Apoc.*, XIV, 4.

Jérôme (1). Déjà, par le don de pureté, Jésus s'était formé, en ce bienheureux disciple, un ami digne de lui.

L'âme de saint Jean a donc été un miroir de pureté. Et telle fut la cause de la prédilection dont il fut l'objet de la part du Sauveur. « Jésus l'aimait, parce que sa chasteté l'avait rendu digne d'un plus grand amour : *Diligebat eum Jesus, quoniam specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum* (2). » Tel fut surtout le motif qui porta Jésus à lui confier sa mère ; quoi de plus convenable, en effet, que Marie, la reine des vierges, fût remise à la garde d'un disciple vierge? *In cruce moriturus, huic matrem suam virginem virgini commendavit* (3).

Mais combien ce trésor de pureté ne dut-il pas s'enrichir encore en saint Jean dans le commerce, ou, mieux, dans la sainte et douce familiarité qu'il lui fut donné d'entretenir avec Jésus ! La vue, le contact, les paroles du Verbe incarné, fortifièrent en lui l'amour de cette angélique vertu. Il possédait, quand il fut appelé par Jésus, le trésor de la virginité ; il ne le perdit jamais : *Virgo a Deo electus, virgo in ævum permansit* (4) ; et lorsque, après une vie de cent années, il alla se réunir dans la gloire au divin roi des vierges, sa robe s'est trouvée sans souillure.

2° *Un trésor de vérité.* Il est écrit que les cœurs purs sont bienheureux, parce qu'ils verront Dieu : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (5). Rien, en effet, ne dispose mieux que la pureté à recevoir les rayons de la lumière céleste. L'âme pure est comme un

(1) *Contra Jovin.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) Matth., v, 8.

cristal que traversent, sans s'altérer, les rayons de cette divine lumière.

Saint Jean, l'apôtre vierge, fut donc dans une disposition excellente pour recevoir les enseignements du Verbe incarné. Aussi, la doctrine de Jésus s'est gravée sans peine dans cette âme virginale ; et il semble qu'en la traversant pour venir jusqu'à nous, elle ait acquis une clarté nouvelle. Après l'avoir recueillie dans un cœur pur, il nous la transmet toute éclatante de lumière. Il a été appelé le *théologien*, et il mérite ce titre pour l'élévation et la profondeur qui caractérisent ses écrits.

Aucun évangéliste n'a répandu sur les dogmes chrétiens plus de lumière ; nos mystères trouvent en lui un éloquent interprète. Son symbole est l'aigle, expression des hauteurs où il s'élève dès les premières lignes de son évangile. Il nous fait assister à la génération éternelle du Verbe, nous montre en lui la plénitude de la vie et de la lumière ; puis, descendant sur la terre, il énonce d'un mot le mystère de l'incarnation : mot sublime, manifestement inspiré de Dieu ; formule si nette et si précise du grand mystère, qu'il suffira à lui seul pour dissiper tous les nuages par lesquels l'erreur s'efforcera de l'obscurcir.

Attentif aux paroles de son maître, il les a retenues dans une mémoire fidèle, et les rapporte avec exactitude. Quel trésor en particulier pour l'Église que ces discours après la Cène, où Jésus se révèle et s'épanche dans le cœur des apôtres avec tant d'abandon, en même temps qu'il nous y découvre tant d'admirables vérités !

L'avenir même n'a plus de secrets pour le disciple ami de Jésus. Des révélations sublimes lui découvrent les destinées de l'Église, ses luttes, ses persécutions et finalement son triomphe dans la gloire.

Imitateur fidèle de la pureté de Jésus, saint Jean a

donc été aussi le dépositaire de sa doctrine ; il a été comme l'intermédiaire dont le Sauveur s'est servi pour nous la transmettre. Saint Jean est ainsi le type des âmes contemplatives, qui, s'affranchissant des lentes déductions de la science, s'élèvent par l'intuition à la connaissance de la vérité.

3° *Trésor de charité.* Mais Jésus eut à donner à son ami quelque chose de meilleur encore que la lumière de la vérité ; il alluma dans son cœur la flamme de la charité. Le cœur de Jésus est une fournaise d'amour ; c'est là le feu qu'il est venu allumer sur la terre, et dont il veut nous consumer tous. Tous les mystères qu'il a parcourus, depuis son incarnation dans le sein de Marie jusqu'à sa glorieuse ascension dans le ciel, ont été des inspirations de son amour. Pouvons-nous douter qu'il n'en ait rendu participant, dans une large mesure, le disciple privilégié qui eut le plus de part à ses faveurs ? Saint Jean, en effet, a été surtout l'apôtre de la dilection. C'est là le trait qui le caractérise ; sa vie a été une vie d'amour.

Vie d'amour pour Jésus, auquel il demeura constamment fidèle, qu'il n'abandonna point dans les heures douloureuses de la Passion, qu'il accompagna jusque sur le Calvaire. A la première annonce de la résurrection, l'amour lui donne des ailes pour courir au sépulcre. Lorsque, sur le bord de la mer, Jésus se montre à ses disciples, l'amour le lui fait reconnaître avant tous les autres : *Dominus est* (1). Inspiré par son amour, il prêcha avec ardeur l'Évangile de son maître, fonda de nombreuses églises, souffrit les tourments et l'exil, et si, comme les autres apôtres, il ne termina pas sa vie par le glaive, il n'en fut pas moins le martyr de Jésus-Christ.

(1) Joan., XXI, 7.

Vie d'amour pour Marie. Avec quelle joie et quel empressement ne recueillit-il pas ce précieux dépôt ! Jésus-Christ, en le lui confiant et en lui donnant Marie pour mère, lui donne en même temps pour elle le cœur d'un fils ; ou plutôt, le substituant à sa place, il versa dans son cœur tout l'amour dont le sien était pénétré pour cette divine Mère. Saint Jean aima donc Marie comme aucun fils n'aima sa mère. Il la reçut avec bonheur dans sa maison : *Accepit eam in sua* (1), et ne la quitta plus. Il fut, après l'ascension de Jésus, sa consolation sur la terre, et il eut le bonheur d'être l'un des témoins de son bienheureux trépas.

Vie d'amour pour les âmes, au salut desquelles il se consacra, et pour lesquelles, jusqu'à la fin, il se consuma dans les travaux du zèle le plus ardent.

Sachant si excellemment pratiquer l'amour, saint Jean a dû mieux que personne en savoir le langage. Nul, en effet, n'a parlé plus divinement de la charité. C'est lui qui nous a donné de Dieu cette admirable définition : *Deus caritas est* (2). La charité, tel est le mot qui revient sans cesse sous sa plume. C'est le sujet de toutes ses exhortations. On sent, quand il en traite, que son cœur déborde ; il a l'accent, le langage de la sainte dilection.

III. — Affections et résolutions.

Appelé comme saint Jean à la dignité sacerdotale, je dois posséder, moi aussi, le triple trésor qui fut pour lui le fruit de l'amitié de Jésus.

Je dois posséder la pureté ; comment, sans cette vertu excellemment pratiquée, serais-je digne de traiter les

(1) Joan., XIX, 27.
(2) *I Joan.*, IV, 16.

mystères qui me sont confiés, de monter au saint autel, d'être le dispensateur des sacrements ?

Je dois posséder la vérité ; car j'en suis le prédicateur et l'interprète. Dieu a mis sa parole sur mes lèvres pour que je la fasse entendre aux peuples. C'est à moi d'instruire les ignorants, d'éclairer les aveugles, de montrer à tous le chemin qu'ils doivent suivre pour aller à Dieu. La science est donc pour moi d'une rigoureuse obligation.

Je dois posséder la charité. N'est-ce pas là, en effet, la vertu sacerdotale par excellence ? Toute la vie d'un prêtre qui comprend sa sublime vocation n'est-elle pas un don continuel de lui-même, et, partant, un exercice de charité ? Qu'est-ce que ce zèle, qui doit consumer l'âme du bon prêtre, sinon la charité dans sa plus haute expression ? Et comment, dépourvu de cette vertu, serais-je le représentant de Jésus-Christ parmi les hommes ?

Or, saint Jean est une des sources principales où je dois aller puiser ces trois trésors. Si Jésus-Christ l'en a si abondamment enrichi, ce n'a pas été seulement pour son propre avantage, ç'a été aussi pour tous ceux qui, comme lui, ont le bonheur d'être les amis de Jésus. Mon sacerdoce m'a conféré cette prérogative. J'irai donc avec confiance demander à saint Jean qu'il daigne me donner quelque part aux dons précieux que Jésus lui prodigua.

Vous avez mérité, ô saint bien-aimé, que le cœur du divin Maître s'épanchât dans le vôtre, pour y répandre en plénitude sa pureté, sa vérité, sa charité. Que votre cœur, tout plein de ces biens célestes, s'épanche à son tour dans le mien pour me les communiquer. Qu'associé ainsi, par votre entremise, à la vie du Verbe incarné, dont je dois, comme vous, être l'ami, je réponde dignement à ma sainte vocation, et je sois en état d'en remplir les devoirs.

Mes résolutions seront :

1° D'écarter de plus en plus de mon cœur tout ce qui serait de nature à en altérer la pureté ;

2° De demander à Notre-Seigneur, par l'intercession de saint Jean, la lumière dont j'ai besoin pour m'instruire des vérités divines que je dois enseigner ;

3° De me renouveler dans l'amour de Jésus, de Marie et de la sainte Église.

Discipulus quem diligebat Jesus (1).

CLXIX

POUR LA FÊTE DE LA CHAIRE DE S. PIERRE A ROME

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur recevant au ciel, comme roi, les hommages des anges et des saints. — C'est Lui aussi qui gouverne l'Église. — Nous l'adorerons manifestant dans la personne des Souverains Pontifes sa souveraineté et sa majesté

II. Nous verrons que la Chaire de saint Pierre est digne de nos respects à un triple titre :

1° *Par son inébranlable solidité.* Dans l'Évangile, Notre-Seigneur a fait à saint Pierre la promesse que l'Église, dont il l'établit chef, résistera à tout. — Nous voyons l'accomplissement de cette prophétie. — Les trônes croulent, mais la Chaire de saint Pierre demeure toujours debout.

2° *Par ses prérogatives excellentes.* La Chaire apostolique s'élève au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand ici-bas. — Elle a été fondée par Jésus-Christ. —

(1) Joan., XIII, 23.

Son autorité a une étendue qui ne connaît pas de limites. — Elle règne sur les âmes et obtient, sans force extérieure, l'obéissance du cœur.

3° *Par la majesté des pontifes qui l'ont occupée.* Quelle belle suite de saints, de docteurs, de papes éminents !

III. Nous remercierons Notre-Seigneur d'avoir toujours protégé l'Église et la Chaire de saint Pierre. — Nous reconnaîtrons combien, aujourd'hui surtout, nous devons nous attacher de tout notre cœur au Saint-Siège.

Résolutions : 1° Prier beaucoup pour le Souverain Pontife ; 2° nous renouveler dans les sentiments dont nous devons être animés pour lui ; 3° avoir confiance malgré les persécutions dont il est l'objet.

Bouquet spirituel : *Tu es Petrus ; et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.*

I. — Adoration.

Élevons-nous dans le ciel par la pensée ; et adorons le Verbe de Dieu fait chair, sur le trône auguste que le Père céleste lui a dressé à la droite du sien : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis* (1). Saint Jean, dans son *Apocalypse,* décrit les magnificences et les splendeurs de ce trône. Des éclairs en jaillissent, et la voix du tonnerre s'y fait entendre : *Et de throno procedebant fulgura, et voces, et tonitrua* (2). Devant lui, sept lampes ardentes répandent nuit et jour leur lumière : *Septem lampades ardentes ante thronum* (3). Tout autour siègent vingt-quatre vieillards portant sur leurs tetes des couronnes d'or, qu'ils déposent, en se prosternant, devant le trône, en témoignage de leur respect pour le roi de gloire qui y est assis, et dont ils proclament la divinité : *Procidebant viginti quatuor*

(1) Ps. cix, 1.
(2) *Apoc.,* iv, 18.
(3) *Apoc.,* iv, 5.

seniores ante sedentem in throno, et adorabant viventem in secula seculorum. Et mittebant coronas suas ante thronum, dicentes : Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem (1).

C'est là que Jésus-Christ reçoit les hommages du ciel entier ; c'est de là en même temps qu'il gouverne son Église, qu'il la défend, l'éclaire et la sanctifie; de là qu'il exerce sur le monde cette souveraineté dont il a pris possession en montant au ciel : *Christus vincit, regnat, imperat;* de là, enfin, qu'il prononce sur les bons et sur les méchants des jugements irrévocables et sans appel : *Omne judicium dedit Filio* (2).

Après avoir rendu nos hommages à Jésus-Christ assis sur le trône de sa gloire, honorons-le siégeant avec autorité sur cet autre trône où il se rend en quelque façon visible, dans la personne de son vicaire : sur cette chaire de Saint-Pierre, fondée à Rome depuis bientôt dix-neuf cents ans, et dont l'Église nous fait honorer aujourd'hui le premier établissement. Là aussi le divin chef de l'Église règne avec gloire; là il reçoit les hommages de l'univers entier; là il prononce des oracles; et comme un flambeau toujours allumé, il éclaire les âmes pour les guider dans la voie qui conduit à Dieu.

Honorons Notre-Seigneur, vivant dans les Souverains Pontifes, et unissons-nous aux sentiments de respect, d'amour et d'obéissance, dont tous les pieux fidèles sont pénétrés pour cette chaire vénérable, fondement et colonne de la vérité catholique.

II. — Considérations.

La chaire de saint Pierre est digne de nos respects : 1° par l'inébranlable solidité que Jésus-Christ lui a dé-

(1) *Apoc.*, IV, 10, 11.
(2) Joan., V, 22.

partie ; 2° par les prérogatives excellentes de l'autorité dont elle est le siège ; 3° par la majesté des Pontifes qui s'y sont succédé.

1° La solidité inébranlable et la perpétuelle indéfectibilité de la chaire de saint Pierre se trouvent établies, dans l'Évangile, de la manière la plus authentique et la plus certaine. Saint Pierre, le chef des apôtres, venait de rendre à la divinité de Jésus-Christ un éclatant témoignage : « Vous êtes, lui avait-il dit, le Christ, fils du Dieu vivant. *Tu es Christus, Filius Dei vivi* (1). — *Beatus es, Simon Bar-Jona*, répondit le Sauveur, *quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in cœlis est. Et ego dico tibi : Quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (2). »

Telle a été la promesse. Nous en avons sous les yeux l'accomplissement.

Depuis que le monde existe, bien des docteurs, bien des philosophes ont élevé des chaires, du haut desquelles ils ont fait entendre leur enseignement et déployé leur éloquence ; ces maîtres ont disparu, et les chaires qu'ils avaient illustrées sont muettes.

Des trônes sur lesquels se sont assis de grands et puissants monarques ont pris la place d'autres trônes, et ont été renversés à leur tour. L'histoire du monde ne se compose que de semblables révolutions.

Seule, au milieu des changements incessants dont la terre offre le spectacle, des ruines qui s'amoncèlent sur d'autres ruines, la chaire de Pierre jouit du glorieux privilège de la perpétuité. Les siècles nombreux qu'elle a parcourus ont vu s'élever contre elle bien des tem-

(1) Matth., XVI, 16.
(2) *Ibid.*, 17.

pêtes; l'enfer n'a cessé de lui susciter des ennemis; elle a eu à lutter tantôt contre les violences de la persécution, tantôt contre les envahissements d'une protection plus périlleuse pour elle que la haine des tyrans; le schisme, l'hérésie, le relâchement avec toutes les corruptions qu'il entraîne, ont tour à tour essayé de l'ébranler. Malgré toutes ces attaques, la chaire de saint Pierre est demeurée debout; elle se dresse en face de nos institutions modernes, avec une incomparable majesté, et le souverain Pontife qui y est assis continue d'y exercer sa douce et paisible autorité.

Ce que le passé a vu, ce que nous voyons dans le présent, les siècles à venir le verront également; et en dépit des prévisions de ses ennemis, le Saint-Siège sera toujours ferme et inébranlable.

Indestructible en elle-même, la chaire de Pierre communique à l'Église sa solidité. Elle est à la fois le fondement et la clef de voûte de l'édifice spirituel fondé par Jésus-Christ. C'est parce qu'elle s'appuie sur cette colonne que l'Église ne peut succomber et périr : *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam ; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (1). Vérité qu'atteste la tradition de tous les siècles, mais que le dernier Concile a mis dans tout son jour par sa mémorable et solennelle définition de l'infaillibilité pontificale.

2° L'autorité qui s'exerce du haut de la chaire de Pierre est, de toutes les autorités, la plus grande, la plus auguste, la plus vénérable.

De quelque côté que nous l'envisagions, elle se montre à nous avec des caractères qui l'élèvent infiniment au-dessus de tout ce qu'il y a sur la terre de plus élevé.

(1) Matth., XVI, 18.

Il n'y a rien dans le monde de plus grand que le sacerdoce ; et dans le sacerdoce, il n'y rien a de plus grand que la papauté.

Si nous en cherchons l'origine, nous la trouvons en Jésus-Christ lui-même, qui l'a fondée, et qui lui a communiqué sans limite cette plénitude de puissance qu'il a reçue de son divin Père ; en sorte que saint Pierre et ses successeurs légitimes sont, dans un sens très véritable, les vicaires de Jésus-Christ en terre, et la plus haute expression de son sacerdoce et de ses divines prérogatives. L'autorité des Souverains Pontifes est donc l'autorité même du Verbe incarné qui vit et réside en leur personne. C'est lui qui, en eux et par eux, impose des lois à l'Église, prononce des oracles, lie et délie les âmes, continue, en quelque sorte, parmi nous sa vie terrestre.

Identique à l'autorité de Jésus-Christ, celle des Pontifes romains a comme elle une étendue qui ne connait pas de limites dans l'espace. Cette monarchie universelle, dont tant de conquérants ont fait l'objet de leurs rêves ambitieux, sans qu'aucun d'eux ait pu y parvenir, se trouve réalisée dans l'Église ; et c'est le Pape qui en est le chef. Tous les hommes lui sont soumis : les Pontifes placés à la tête des églises particulières aussi bien que les simples fidèles, les rois les plus puissants aussi bien que les plus humbles de leurs sujets. Quiconque a reçu le caractère sacré du baptême vit sous sa dépendance.

Son empire s'étend du nord au midi, de l'orient à l'occident, et ne connait d'autres bornes que les bornes mêmes de la terre. Et ainsi se vérifie dans le Pape la promesse faite par Dieu à son Fils : *Dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ* (1).

(1) Ps. II, 8.

Bien plus, le ciel lui-même respecte son autorité ; car il a le pouvoir d'en ouvrir et d'en fermer les portes : *Dabo tibi claves regni cælorum* (1) ; ses sentences y sont exécutées : *Quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cælis* (2). A sa voix, les tourments du purgatoire s'adoucissent, et les âmes qui les endurent sont soulagées et délivrées.

Supérieure à toute puissance terrestre par son étendue, la puissance pontificale l'emporte encore sur toute autre par l'excellence de son objet. Elle possède, non comme les souverains temporels, la royauté des corps, mais celle des âmes ; elle s'applique, non aux intérêts du temps, mais à ceux de l'éternité ; elle a en dépôt, non les richesses périssables de la terre, l'or, l'argent, les pierreries, mais les richesses spirituelles, la foi qui éclaire, la grâce qui sanctifie.

Plus d'une fois, des monarques eux-mêmes, parvenus au faîte de la puissance, n'ont pu s'empêcher de reconnaître combien, par ce côté, le pouvoir des Pontifes de Rome était au-dessus du leur : et on les a entendus s'irriter dans leur orgueil de ce que les Papes gouvernaient les âmes, tandis qu'ils n'avaient, eux, sous leur autorité que les cadavres.

De là une nouvelle prérogative de la puissance pontificale, envisagée dans la manière dont elle s'exerce. Les rois de la terre n'ont souvent, pour se faire obéir, que la force brutale. Ils s'imposent par la violence, et la crainte seule des châtiments retient les peuples sous leur dépendance. Il n'en est pas ainsi des Pontifes romains, successeurs de Pierre. Ils n'ont point d'armées pour faire respecter leurs ordonnances, les moyens de contrainte leur font défaut. D'ailleurs, ce qu'ils

(1) Matth., XVI, 19.
(2) *Ibid.*

demandent, ce n'est pas une obéissance forcée, mais une obéissance libre et volontaire. Or, cette obéissance, ils l'obtiennent par la seule efficacité de leur parole. Ils demandent à l'homme la soumission de sa raison aux jugements qu'ils prononcent, s'imposant ainsi à ce qu'il y a de plus intime et de plus indépendant dans la conscience, et l'orgueil de la raison consent à accepter ce joug.

C'est qu'en effet, en vertu d'une dernière prérogative plus éminente peut-être que toutes les autres, leurs jugements dans le domaine de la foi sont infaillibles comme ceux de Dieu lui-même. Quand ils définissent un dogme et nous en imposent la croyance, ils ne peuvent errer, et en adhérant à leurs décisions, nous sommes aussi assurés d'être dans la vérité que si Jésus-Christ, qu'ils représentent, venait lui-même nous instruire.

3° La grandeur de la chaire de Pierre se manifeste encore par la majesté et la sainteté des Pontifes qui l'ont successivement occupée.

Où trouver, dans le monde, une suite de monarques plus nombreuse, et surtout réunissant au même degré tous les genres d'illustration, toutes les gloires qui peuvent embellir un trône ?

Si l'on considère la papauté dans son ensemble, quel admirable spectacle ne s'offre pas aux regards ! Que de vertus, que de sainteté, que de science, que de zèle sacerdotal !

Au début et durant les trois premiers siècles, c'est une suite non interrompue de saints Pontifes qui tous donnent à Jésus-Christ le témoignage de leur sang, et semblent ne monter à la suprême puissance que pour aller ensuite confesser leur foi dans les prisons, dans l'exil et sur les chevalets.

Lorsque la paix est rendue à l'Église, d'autres gloires viennent illustrer la chaire pontificale.

Ce sont des docteurs éminents qui éclairent la chrétienté du flambeau de leur science, tels que saint Léon, saint Grégoire-le-Grand, dans ces derniers temps Benoît XIV, l'honneur de la théologie.

Ce sont des Pontifes d'une fermeté inébranlable qui soutiennent la foi, s'opposent comme un mur d'airain au débordement des mœurs et au relâchement de la discipline, et réveillent, par leur parole et par leurs exemples, le zèle des pasteurs et la foi des fidèles; tels que saint Nicolas I[er], saint Grégoire VII, Innocent III.

Ce sont surtout de saints papes qui ont fait briller sur le Saint-Siège les vertus les plus héroïques, ont pratiqué l'humilité dans la grandeur, la pauvreté dans les richesses, ont donné à tous, dans le haut rang où la Providence les avait placés, l'exemple d'une vie vraiment sacerdotale. Parmi les deux cent soixante Papes qui ont gouverné l'Église depuis saint Pierre, plus de soixante ont été mis au rang des saints, et sont honorés comme tels d'un culte public.

Il est donc vrai que la chaire de Pierre a été illustre par les Pontifes qui l'ont occupée entre toutes les autres, et qu'à ce titre encore elle mérite nos respects.

III. — Affections et résolutions.

C'est vous, ô Jésus, qui avez donné la chaire de Pierre pour fondement à votre Église; c'est vous qui la soutenez et qui la défendez; vous, enfin, qui avez suscité, pour l'occuper et y tenir votre place, tant de Pontifes illustres, l'honneur et la consolation de l'Église.

Comment donc, ô mon Dieu, ne m'attacherais-je pas

à cette chaire divine ? Comment ne l'aimerais-je pas ? Comment ne prendrais-je pas sa défense contre les ennemis qui l'attaquent, qui la dénigrent, et s'efforcent de la rendre l'objet de la haine et du mépris ? Si je ne le faisais pas, serais-je catholique, enfant de l'Église ? Serais-je surtout digne de ma vocation sacerdotale ? Je devrai, plus tard, imprimer aux fidèles le respect et l'amour du Saint-Siège, leur montrer dans le Pontife suprême le père de leurs âmes, le vicaire de Jésus-Christ en terre. Comment m'acquitterai-je de ce devoir si je ne suis moi-même pénétré pour le Souverain Pontife des sentiments d'une piété toute filiale?

Et ne semble-t-il pas que ces sentiments doivent être, dans les jours difficiles que nous traversons, plus vifs encore que dans les temps ordinaires ? Persécuté et dépouillé, le Saint-Père ne doit-il pas être pour nous l'objet d'un plus profond respect et d'un plus ardent amour ?

Daignez, ô Jésus, fortifier en moi ces dispositions. Faites que je vous voie et que je vous honore toujours dans la personne de votre vicaire ; que je lui sois soumis comme à vous-même ; que je m'intéresse à tout ce qui le touche ; que je m'attriste de ses peines ; que je me réjouisse de ses consolations ; surtout que je n'admette dans mon esprit aucune pensée, dans mon cœur aucun sentiment, sur mes lèvres aucune parole qui lui soient contraires.

Pour conclure cette méditation, je prends la résolution :

1° De prier beaucoup pour le Souverain Pontife ;

2° De renouveler souvent en moi les sentiments de respect, d'amour et de soumission dont je dois être pénétré pour lui ;

3° Quelles que soient les persécutions qu'on lui sus-

cite, d'être toujours plein de confiance dans l'accomplissement des promesses divines.

Tu es Petrus; et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam (1).

CLXX

POUR LA FÊTE DE LA CONVERSION DE SAINT PAUL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur régnant au ciel. — Un des plus étonnants prodiges opérés par lui a été la conversion de saint Paul. — Nous remercierons le divin Maître, auteur de cette merveille ; et nous féliciterons l'Apôtre du choix que Dieu a fait de lui.

II. Nous verrons comment la puissance de la grâce paraît dans la conversion de saint Paul, en considérant trois choses :

1° *Ce qu'était saint Paul.* Il n'était pas un de ces pécheurs que la grâce travaille depuis longtemps. — Aveuglé par les préjugés, il nourrissait une grande haine contre le christianisme ; il poursuivait les sectateurs de cette doctrine, et voulait les anéantir.

2° *La manière dont saint Paul se convertit.* Contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, la grâce ici agit : 1° *seule*, et non point sous l'action des créatures ; 2° *instantanément* ; 3° *miraculeusement.*

3° *Les effets de cette conversion.* Un zèle ardent brûle le cœur de l'Apôtre. — Il désire porter à tous les peuples la lumière de l'Évangile. — Il supporte toutes

(1) Matth., XVI, 18.

les peines; — et, absent, il écrit aux fidèles ou à ses disciples les épîtres que nous ne pouvons nous lasser d'admirer.

III. Nous nous souviendrons que, comme saint Paul, nous pouvons dire : *Gratia Dei sum id quod sum.* — Nous nous humilierons de ne pas pouvoir ajouter : *Gratia ejus in me vacua non fuit.*

Résolutions : 1° Avoir confiance en la grâce de Notre-Seigneur ; 2° la demander souvent à Dieu ; 3° être fidèle à y correspondre.

Bouquet spirituel : *Sancte Paule Apostole, prædicator veritatis et Doctor gentium, intercede pro nobis ad Deum qui te elegit.*

I. — Adoration.

Prosternons-nous en esprit aux pieds de Jésus-Christ régnant au ciel, et adorons-le exerçant de là sa domination sur toute créature : *Christum regem adoremus dominantem gentibus* (1). Le principal instrument de sa puissance, c'est la grâce; force mystérieuse, réunissant à la fois le double caractère d'une douceur extrême et d'une indomptable énergie. Par elle, Jésus-Christ subjugue les volontés rebelles, amollit les cœurs les plus endurcis, éclaire les intelligences en dissipant les ténèbres qui les environnent, et fonde ainsi dans le monde l'empire des âmes dont il est le roi. Cette action toute-puissante de la grâce ne cesse de se produire dans l'Église. Combien de prodiges de conversion, de miracles de sainteté n'y a-t-elle pas opérés et n'y opère-t-elle pas tous les jours; et qu'est-ce que la vie des saints sinon l'œuvre de la grâce aidant la nature, l'élevant en quelque façon au-dessus d'elle-même, et la rendant capable des plus grandes choses ?

(1) *Invit. Festi corp. Christi.*

C'est surtout aux premiers jours du Christianisme naissant que nous la voyons déployer avec plus de force sa merveilleuse fécondité. Toutefois, entre les prodiges qu'elle produisit alors, il n'en est point de plus étonnant que la conversion de saint Paul, terrassé sur le chemin de Damas, et, de persécuteur acharné de Jésus-Christ et de ses saints, devenu tout à coup le plus ardent prédicateur de la foi chrétienne. Événement si extraordinaire, et où la toute-puissance divine se révèle avec tant d'éclat, qu'au jugement de plusieurs, il suffirait à lui seul pour établir la vérité de la religion, et que l'Église, pour en conserver la mémoire, nous en fait chaque année célébrer l'anniversaire.

Rendons grâce à Jésus-Christ, l'auteur de cette merveille. Remercions-le des trésors de doctrine et de sainteté dont il a rempli l'âme de saint Paul, en le convertissant, afin de les communiquer par lui au monde entier. Félicitons ce grand Apôtre du choix que Notre-Seigneur a fait de lui, pour l'élever à la gloire de l'apostolat, et se servir de lui comme d'un instrument d'élite destiné à porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre : *Vas electionis... ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel* (1).

Réjouissons-nous enfin de posséder, dans la personne de ce fidèle disciple de Jésus-Christ, un modèle parfait en même temps qu'une source abondante de ce zèle apostolique dont nous devons nous remplir, afin de travailler un jour comme lui à la conquête des âmes.

(1) *Act*, IX, 15.

II. — Considérations.

Trois considérations feront ressortir la puissance de la grâce de Jésus-Christ dans la conversion de saint Paul : ce qu'était cet Apôtre quand il fut converti; comment s'opéra sa conversion; quels en furent les effets.

1° Selon l'ordre ordinaire des choses, l'action de la grâce est préparée par les dispositions des sujets sur lesquels elle s'exerce; voilà pourquoi les effets qu'elle produit n'ont le plus souvent rien qui frappe et qui saisisse. Les conversions mêmes les plus éclatantes offrent communément ce caractère.

Lorsque saint Augustin se donna à Dieu, il luttait depuis longtemps contre lui-même et contre ses passions ; son esprit était éclairé, et sa volonté, ébranlée, n'avait plus à surmonter qu'un reste de faiblesse.

Lorsque Notre-Seigneur appela ses Apôtres, il fallut sans doute que la grâce agît sur eux avec une grande force pour les déterminer à tout quitter et à le suivre; néanmoins, s'il n'y avait pas en eux une préparation positive à cet appel divin, il n'y avait pas non plus d'obstacle proprement dit. C'étaient des âmes simples et droites qu'aucune prévention, qu'aucune passion n'aveuglait, et qui durent céder sans peine à l'action intérieure de l'Esprit-Saint qui les sollicitait.

Il en fut tout autrement de saint Paul. Non seulement rien ne le préparait à recevoir la lumière, tout au contraire en lui y faisait obstacle. C'était un Pharisien fier de sa science, aveuglé par les préjugés d'une secte qui, toujours, avait été l'adversaire obstinée de Jésus-Christ. Il avait voué une haine à mort au Christianisme naissant, dans lequel il voyait l'anéantissement des tradi-

tions religieuses et nationales d'Israël. Non content de blasphémer et de maudire la doctrine nouvelle, qu'il voyait avec dépit s'étendre de jour en jour, il s'en fit le persécuteur déclaré : *Blasphemus fui et persecutor* (1).

Étienne, dont, selon la tradition, il avait été le condisciple à l'école de Gamaliel, et que les apôtres venaient d'élever à la dignité de diacre, fut une de ses premières victimes. Il présida au supplice de ce saint martyr comme député et représentant de la synagogue, et ce fut en témoignage de l'autorité qu'il exerçait alors que, pendant la sanglante exécution, les témoins déposèrent leurs vêtements à ses pieds : *Testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis qui vocabatur Saulus... Saulus autem erat consentiens neci ejus* (2).

Le sang d'Étienne ne suffit pas pour assouvir sa fureur. Acharné à anéantir la religion de Jésus-Christ, il en poursuivit sans pitié les sectateurs, les arrêtant et les faisant mettre dans les fers : *Saulus autem devastabat Ecclesiam, per domos intrans, et trahens viros ac mulieres, tradebat in custodiam* (3).

Ce ne fut pas assez encore. Déjà l'Église de Jésus-Christ avait franchi les limites de la Judée ; Damas, la capitale de la Syrie, comptait un certain nombre de chrétiens, venus peut-être de Jérusalem pour fuir la persécution. Saul entreprend de les poursuivre jusque dans ce refuge. Muni d'une autorisation du grand-prêtre, il se rend à Damas, la menace sur les lèvres, et nourrissant dans son cœur les plus atroces projets : *Saulus autem adhuc spirans minarum et cædis* (4). Il ne se proposait rien de moins que de ramener cap-

(1) *I Tim.*, I, 13.
(2) *Act.*, VII, 58-61.
(3) *Ibid.*, VIII, 3.
(4) *Ibid.*, IX, 1.

tifs à Jérusalem tous ceux qui, à Damas, faisaient profession de la religion de Jésus-Christ : *Ut si quos invenisset hujus viæ viros ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem* (1).

Tel était Saul au moment de sa conversion. Ce fut dans ces dispositions que la grâce le surprit, et qu'elle le fit passer, de la haine la plus violente contre l'Église, au zèle le plus ardent pour sa propagation. Changement plus merveilleux que la création du monde ; car, quand Dieu crée, le néant du moins n'oppose aucune résistance à son action ; là, au contraire, que de résistances ne fallut-il pas vaincre ?

2° La manière dont la grâce opéra ce changement n'est pas moins digne d'admiration.

Communément, la grâce, comme pour dissimuler sa divine efficacité, se cache sous l'action des causes créées, qui paraissent agir seules, et auxquelles on serait tenté d'attribuer tout le mérite de l'œuvre : c'est la parole d'un prédicateur, la lecture d'un bon livre, une épreuve douloureuse. De plus, il est rare que l'effet soit instantané. Dans les opérations surnaturelles comme dans celles de la nature, Dieu suit la loi d'un progrès successif plus ou moins lent. Enfin, rarement, l'action prend la proportion d'un fait miraculeux, et le plus souvent elle se borne à aider et à fortifier les facultés naturelles.

Il en fut autrement dans la conversion de saint Paul. Ici la grâce agit seule, elle agit instantanément, elle agit miraculeusement.

Elle agit seule. Au moment où Saul approche de la ville, pour y exécuter sur les chrétiens ses desseins sanguinaires, tout à coup une lumière céleste l'environne. Frappé comme d'un coup de foudre, il tombe à

(1) *Act*, IX, 2.

terre saisi de frayeur; et c'est alors que Jésus qu'il persécute lui fait entendre sa voix, cette voix puissante à laquelle rien ne peut résister : *Saule, Saule, quid me persequeris? Durum est tibi contra stimulum calcitrare* (1). En même temps que cette parole retentit à ses oreilles, une lumière soudaine l'éclaire intérieurement, une onction douce et forte pénètre et amollit son cœur. Ainsi, sans intermédiaire, sans le concours d'aucun instrument créé, Jésus-Christ opère directement et par lui-même la conversion de son Apôtre.

En second lieu, dans cette conversion, la grâce agit instantanément. Saul est tombé persécuteur, il se relève apôtre. Ici rien qui ressemble à ces transformations lentes, dont les exemples sont si nombreux, dans lesquelles le pécheur, ébranlé d'abord, revient peu à peu de ses égarements, rompt l'un après l'autre les liens qui le retenaient captif, et se détermine enfin à se donner à Dieu sans réserve. En un instant, l'esprit de Paul est éclairé, son cœur est changé. Il n'hésite pas, il ne délibère pas. A peine la grâce a-t-elle parlé que, se sentant vaincu, il se rend sans résistance, et s'écrie : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse : *Domine, quid me vis facere* (2) ? » La voix de Dieu a brisé tout à coup, comme par un coup de foudre, cette âme altière et orgueilleuse, et s'en est rendue maîtresse : *Vox Domini confringentis cedros, et confringet Dominus cedros Libani* (3).

Enfin la grâce, dans la conversion de saint Paul, agit miraculeusement. Cette apparition céleste, qui frappe ses regards fermés à la vue des objets extérieurs, cette voix qui retentit à ses oreilles, cette lumière éblouis-

(1) *Act.*, IX, 4.
(2) *Ibid.*, IX, 6.
(3) Ps. XXVIII, 5.

sante qui l'entoure et le fait tomber à la renverse, furent déjà sans doute un grand prodige. Toutefois, celui qui se produisait en même temps dans l'âme de Saul doit nous paraître plus étonnant encore.

Non seulement il se convertit ; non seulement il se donne à Jésus-Christ pour être son disciple ; non seulement il se livre à lui sans réserve pour accomplir dans toute leur étendue les desseins de sa providence ; mais encore son âme, transformée et comme divinisée, est élevée tout à coup au plus haut degré de la sainteté. Un cœur nouveau lui est donné, ce cœur dont saint Jean Chrysostome a pu dire : *Cor Pauli cor erat Christi* (1), ce cœur si embrasé de l'amour du Sauveur qu'il peut déjà défier toutes les créatures de l'en séparer.

Bien plus, sans l'enseignement d'aucun maître, il s'est vu instruit en un clin d'œil de toute la doctrine évangélique. Ces vérités que, durant trois ans, le Sauveur avait inculquées à ses apôtres, sont subitement révélées à saint Paul ; et il pourra se glorifier de n'avoir appris que de Jésus-Christ seul l'évangile qu'il prêche : *Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi* (2). A la lueur de cette lumière qui l'environne, saint Paul a tout vu, tout compris, tout pénétré ; il est dès lors en état d'enseigner et d'expliquer au monde les profondeurs des mystères de Dieu.

3° Notre-Seigneur, en déployant et en manifestant avec tant d'éclat la toute-puissance de sa grâce dans la conversion de saint Paul, n'eut pas seulement en vue la sanctification de cet Apôtre. En effet, les résultats du changement opéré en lui ne furent pas moins merveilleux que ce changement même. Pour les exposer, il

(1) *De laud. B. Pauli.*
(2) *Gal.*, I, 12.

faudrait raconter toute la vie du Docteur des Gentils, faire un récit détaillé de ses voyages, de ses prédications, des persécutions qu'il endura, des mauvais traitements qu'il subit, des périls qu'il courut, et enfin de la conversion du monde, qui fut le fruit de ses travaux. Il a été vraiment, selon la prédiction du Sauveur, un instrument de choix dont Dieu s'est servi pour porter son nom chez les peuples les plus éloignés.

Il se rend d'abord à Antioche, appelé par saint Barnabé, et contribue à y fonder cette église célèbre, où les disciples de Jésus-Christ prirent, pour la première fois, le nom de chrétiens. Bientôt ils entreprennent l'un et l'autre une mission lointaine, vont à Séleucie et en Chypre, où saint Paul convertit le proconsul Sergius Paulus, parcourent l'Asie-Mineure, et, au bout de plusieurs années, rentrent à Antioche, après avoir fondé dans toutes les villes qu'ils avaient traversées des églises chrétiennes.

Dans une nouvelle mission, où il fut accompagné de saint Luc et de saint Silas, il pénètre en Macédoine et en Grèce, et prêche Jésus-Christ devant l'Aréopage.

Arrêté à Jérusalem au retour d'une troisième mission, il est conduit prisonnier à Rome, où il demeure deux ans dans les fers pour Jésus-Christ.

Après sa délivrance, il se rend, selon l'opinion commune, en Espagne, revient en Orient visiter les églises qu'il a fondées, et enfin retourne à Rome, où il eut la gloire de verser son sang pour l'Évangile.

Ces courses apostoliques de saint Paul, et les immenses travaux auxquels il se livra avec une infatigable ardeur, soutenu par l'amour dont il brûlait pour Jésus-Christ, durèrent au moins l'espace de trente ans. Dans ce laps de temps, saint Paul convertit une multitude incalculable de Juifs et de Gentils, et fonda d'innombrables églises, en sorte qu'il put dire avec vérité, en

se comparant aux autres apôtres : *Abundantius illis omnibus laboravi* (1).

Comme pour se délasser de toutes ces fatigues, il compose et envoie aux églises et à ses disciples ces admirables Épîtres où il épanche son âme avec tant d'abandon, où il exprime avec tant de véhémence l'amour dont il est consumé pour Jésus-Christ et pour les âmes, où il expose avec tant de profondeur les mystères du Verbe incarné et les richesses de sa grâce. Admirables monuments que l'Église conserve religieusement dans le dépôt des Écritures sacrées comme l'un de ses plus précieux trésors.

Voilà ce que la grâce opéra par le ministère de saint Paul. C'est par la grâce de Dieu, dit-il lui-même, que je suis ce que je suis : *Gratia Dei sum id quod sum* (2). Jamais peut-être ce principe divin de toute perfection surnaturelle, par lequel l'Église a été fondée, vit et se développe, ne manifesta d'une manière plus éclatante sa force invincible et sa merveilleuse fécondité.

III. — Affections et résolutions.

Votre grâce, ô mon Dieu, n'a rien perdu de sa puissance. Vous ne cessez de la répandre dans les âmes; et si elle n'y agit pas d'une manière aussi éclatante que dans saint Paul, elle y produit encore des effets admirables.

Vous m'appelez à en être un jour au sein de votre Église, comme ce saint Apôtre, le ministre, le distributeur et l'instrument. C'est pour cela que vous me la communiquez maintenant avec tant d'abondance et en tant de manières, afin que, transformé et sanctifié par

(1) *I Cor.*, xv, 10.
(2) *Ibid.*

elle, je devienne, moi aussi, un apôtre tout dévoré de zèle, et tout rempli du désir de travailler pour vous.

Ne puis-je pas dire, en effet, avec non moins de vérité que saint Paul : *Gratia Dei sum id quod sum?* N'est-ce pas la grâce qui m'a fait ce que je suis, la grâce qui m'a appelé, la grâce qui m'a éclairé dans mes ténèbres, fortifié dans mes faiblesses, relevé de mes chutes? n'est-ce pas la grâce qui, chaque jour, m'aide à développer en moi les germes des vertus chrétiennes, à résister aux tentations, à perfectionner l'homme intérieur ?

Mais si je dois reconnaître, comme saint Paul, que tout ce qu'il y a de bon en moi vient de la grâce, puis-je ajouter, comme lui, que je ne l'ai jamais reçue en vain : *Gratia ejus in me vacua non fuit* (1)? Si en saint Paul la grâce fut puissante, la correspondance qu'il y apporta fut généreuse. « Aussitôt, dit-il, j'ai renoncé à la chair et au sang : *Continuo non acquievi carni et sanguini* (2). » Que je suis loin de pouvoir me rendre ce témoignage! et combien de fois, par l'abus que j'ai fait de la grâce, n'ai-je pas mérité que Dieu me la retirât?

Écartez de moi, Seigneur, ce châtiment, le plus terrible de tous ceux que vous infligez en cette vie. Accordez-moi toujours le secours de votre grâce : *Tua nos, Domine, gratia semper et præveniat et sequatur* (3); mais faites en même temps que je sois fidèle à accomplir les œuvres saintes pour lesquelles elle m'est donnée : *Bonis operibus jugiter præstet esse intentos* (4).

Mes résolutions seront :

1° D'avoir une entière confiance en la grâce de

(1) *I Cor.*, XV, 10.
(2) *Gal.*, I, 16.
(3) *Or Eccl.*
(4) *Ibid.*

Jésus-Christ, convaincu qu'avec elle je puis tout : *Omnia possum in eo qui me confortat* (1);

2° De la demander souvent à Dieu : *Mitte sapientiam de cælis sanctis tuis* (2);

3° D'être très attentif à n'en négliger aucune, disant toujours, toutes les fois qu'elle se fait sentir : *Domine, quid me vis facere* (3)?

Sancte Paule Apostole, prædicator veritatis, et Doctor gentium, intercede pro nobis ad Deum qui te elegit (4).

CLXXI

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur vivant dans les saints. — Nous contemplerons saint François de Sales tout rempli de l'esprit du divin Maître. — Nous honorerons l'abondance des dons célestes dans l'âme de ce saint, et nous nous rappellerons les nombreux motifs qui nous obligent à avoir pour lui une dévotion spéciale.

II. Nous appliquerons à saint François de Sales l'éloge que le Saint-Esprit fait de Moïse :

1° *Dilectus Deo et hominibus*. Si d'autres saints se présentent à nous avec un aspect grave et austère, saint François de Sales est surtout l'expression de l'amabilité. — Il a toujours réussi à se faire aimer. — Ses écrits eux-mêmes témoignent de la bonté de son cœur.

(1) *Philip.*, IV, 13.
(2) *Sap.*, IX, 10.
(3) *Act.*, IX, 6.
(4) *Lit. Eccl.*

2° *Similem illum fecit in gloria sanctorum.* La vie du saint nous offre des exemples de grands sacrifices ; — mais l'excellence de sa sainteté résulte surtout de la perfection avec laquelle il agissait en toutes choses, et cela avec un naturel et une simplicité admirables. — Quelle n'a pas été la perfection de sa vie intérieure, qui inspirait tous ses actes !

3° *Magnificavit eum in timore inimicorum.* Il s'opposa à l'hérésie, et la combattit par ses prédications et ses livres. — Dieu bénit ses efforts. — Le saint fit refleurir la religion dans des contrées entières.

III. Nous nous rappellerons que la vie de saint François de Sales doit être admirée, mais surtout imitée, d'autant plus que tout dans cette vie est un modèle de la perfection à laquelle nous sommes obligés.

RÉSOLUTIONS : 1° Nous mettre sous le patronage de saint François de Sales ; 2° étudier sa vie intérieure et extérieure ; 3° nous appliquer à acquérir cette douceur que le saint a tant aimée.

BOUQUET SPIRITUEL : *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur vivant dans les saints, faisant paraître en eux un reflet de ses perfections divines, et nous rendant ainsi plus facile l'imitation de ses exemples. Après avoir jeté un regard sur la multitude presque infinie des saints dont il a enrichi son Église, et dans lesquels il a déployé avec tant de magnificence et d'éclat la richesse de sa grâce, arrêtons spécialement nos yeux sur saint François de Sales, que l'Église rappelle aujourd'hui à notre souvenir. A bien des titres, ce souvenir doit nous être cher. Il a pour objet un saint dont nous ne nous lassons pas de lire et de méditer la vie et les écrits, qui nous offre en sa personne ce que la nature et la grâce ont de plus excellent, le type parfait de l'homme vertueux, du chrétien, du prêtre, de l'apôtre, de l'évêque. Nous le vénérons non seulement comme une image fidèle de la vie du Verbe in-

carné conversant avec les hommes, mais comme un père béni, dont nous sommes la famille, et que nous comptons avec bonheur parmi nos protecteurs spéciaux auprès de Dieu.

Honorons, dans les sentiments de la religion la plus profonde, Notre-Seigneur vivant en lui, et le remplissant de son Esprit. Ce divin Maître, après s'être servi de saint François de Sales pour opérer sur la terre des œuvres admirables de sainteté et de zèle, répandre sa doctrine et consumer les âmes du feu de son amour, l'a rendu, dans le ciel, l'instrument de ses bénédictions. Par lui, il verse sur les séminaires et sur le clergé les trésors de sa grâce, l'esprit de religion et de zèle; il dirige les âmes pieuses dans les voies de la perfection; surtout il bénit avec amour cet Ordre saint qu'il a fondé, et qui continue d'être un des plus beaux ornements de l'Église.

Contemplons avec joie et reconnaissance l'abondance des dons divins dont il a été enrichi dans tout le cours de sa vie : cette enfance si pieuse, cette jeunesse si pure et si chaste, cette correspondance si fidèle à la vocation de Dieu, ce sacerdoce si fécond, cet épiscopat si visiblement rempli des bénédictions célestes, cette mort précieuse, cette gloire enfin qu'il possède dans l'Église de la terre et dans l'Église du ciel.

Félicitons saint François de Sales; remercions Dieu avec lui des merveilles de grâce que l'Esprit-Saint a opérées dans son âme; et renouvelons-nous dans les sentiments de dévotion et de piété filiale que depuis longtemps il nous a inspirés.

II. — Considérations.

Le Saint-Esprit, faisant l'éloge de Moïse dans l'*Ecclésiastique,* a dit de lui : « Il fut aimé de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur

lui a donné une gloire égale à celle des saints ; il l'a rendu grand et redoutable à ses ennemis : *Dilectus Deo et hominibus Moyses; cujus memoria in benedictione est. Similem illum fecit in gloria sanctorum, et magnificavit eum in timore inimicorum* (1). » La vie du saint évêque, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, nous offre l'exacte réalisation de ces paroles.

1° La grâce divine qui remplissait l'âme de saint François de Sales le dirigeait dans ses actes, l'inspirait dans ses paroles, imprégnait sa vie tout entière, répandit sur sa personne un charme inexprimable, qui le rendit cher à Dieu et aux hommes, et fait aujourd'hui encore bénir sa mémoire.

D'autres saints se présentent à nous avec un aspect grave, austère, majestueux ; ils portent sur leur visage comme un reflet de la grandeur de Dieu, dont ils sont l'image ; le sentiment qu'ils nous inspirent est surtout celui d'un religieux respect. Tels furent dans les temps anciens : saint Athanase, saint Basile, saint Ambroise, saint Martin ; dans les temps modernes : saint Charles Borromée.

La physionomie de saint François de Sales a surtout l'expression d'une douce amabilité. Quelque grand que ce saint nous apparaisse, il se montre toujours à nous avec le charme de la bonté. En lui, la majesté du prêtre et de l'évêque est tempérée par une suavité dont rien n'approche. Dieu semble avoir voulu nous donner en lui une image vivante de sa mansuétude et de sa miséricorde. Les traits de son visage, les actions qu'il fait, les paroles qu'il prononce, les écrits sortis de sa plume, portent le même caractère. C'est à cette marque qu'on le reconnaît ; il est par excel-

(1) *Eccli.*, XLV, 1.

lence le saint aimable et bon, et jamais la charité bienveillante n'eut une expression plus pure.

Aussi avec quelle confiance ne recourait-on pas à sa charité, assuré qu'on était de trouver toujours bon accueil? Les pauvres et les riches, les grands et les petits, avaient accès auprès de lui; il était le confident de toutes les misères, de toutes les infortunes, de tous les chagrins Mais surtout de quel amour ne fut-il pas entouré? Il suffisait de le voir et de l'entendre pour s'attacher à François de Sales et lui donner son cœur : *Dilectus Deo et hominibus.*

Les auteurs de sa vie attestent qu'il rencontra peu d'hommes dont il n'ait pas réussi à se faire aimer. Et en cela se trouve, au moins en partie, le secret des étonnants succès qu'obtint son ministère. Aujourd'hui encore sa mémoire est entourée du même prestige ; l'amour que lui portaient ses contemporains ne s'est point affaibli. Qui de nous a pu lire sa vie ou ses écrits, ses lettres surtout, où la bonté de son cœur se révèle d'une façon si naïve, sans se sentir pénétré d'une inexprimable tendresse ? Son nom retentit à nos oreilles comme celui d'un ami, d'un père ; et c'est toujours avec un charme nouveau que nous nous entretenons avec lui.

2° En prodiguant à saint François de Sales la grâce et la douceur qui font l'homme aimable, Dieu ne lui a pas départi avec moins d'abondance la perfection qui fait les saints : *Similem illum fecit in gloria sanctorum.* La vie de ce pieux évêque nous offre un grand nombre de traits héroïques, d'actes de vertu vraiment sublimes, de sacrifices et de renoncements admirables, et, sous ce rapport, il ne le cède en rien aux saints les plus illustres. Ce n'est pas là pourtant ce que nous devons le plus admirer en lui. L'excellence de sa sainteté

résulte surtout de la perfection avec laquelle il a agi en toutes choses. Fidèle imitateur de Dieu, qui, selon la pensée de saint Augustin, fait éclater sa sagesse dans les plus viles créatures aussi bien que dans les plus nobles, il se montre en tout également parfait. On ne discerne pas d'imperfections et de défauts dans cette belle vie. A chaque instant et dans chaque circonstance, il dit ce qu'il faut dire, et il le dit avec une grâce et un à-propos inimitables ; il fait ce qu'il faut faire, et il le fait parfaitement.

La sagesse, la modération, la discrétion, président à ses démarches. Il sait éviter avec le même soin, et l'empressement qui se précipite, et la négligence qui ne se porte qu'avec langueur aux devoirs à accomplir. On peut donc dire de lui, proportion gardée, ce qu'on a dit du divin Maître : « Il a bien fait toutes choses. »

Ajoutons que cette pondération parfaite, que saint François de Sales sut garder en tout, n'exclut ni le naturel, ni la simplicité, ni un abandon plein de charmes. Sa vie ne peut être mieux comparée qu'à ces chefs-d'œuvre du génie, où le travail ne se fait pas sentir, et où tout semble couler de source.

L'Écriture dit que l'aspect extérieur de l'homme révèle ce qu'il est : *Ex visu cognoscitur vir* (1). Si ce qui a paru aux yeux des hommes dans le saint évêque a été si parfait, quelle n'a pas été la perfection de sa vie intérieure ? Là aussi tout est pur, tout est simple et sans artifice, tout est dans l'ordre, tout est surnaturel et divin. L'âme de saint François de Sales ne se ferme point aux affections légitimes de la nature ; il n'est point insensible. Il se réjouit et il s'afflige ; il connaît les tendresses de l'amitié, et il en ressent les sollicitudes. Mais l'amour de Dieu, qui domine dans son âme, en

(1) *Eccli.*, XIX, 26.

règle et en dirige toutes les émotions. C'est Dieu qu'il voit en toutes choses, Dieu qu'il adore et qu'il bénit dans tous les événements de la vie, Dieu qu'il honore dans les grands, qu'il aime dans ses amis, qu'il secourt dans les pauvres. Envisageant toutes choses de ce point de vue élevé, il n'agit, ne parle jamais d'une manière commune et vulgaire; mais il trouve le secret de donner aux moindres détails de sa vie un caractère d'inimitable sainteté. Cette perfection dans les moindres choses qu'il pratiquait si bien, saint François de Sales ne cesse de la recommander. Tel est en particulier le type d'après lequel il a conçu le saint Ordre de la Visitation, dans lequel il a comme imprimé son image, et dont il a fait le dépositaire de son esprit.

3° A ces dons si excellents de nature et de grâce que nous venons de reconnaître en saint François de Sales se joignit la puissance des œuvres, qui, en le glorifiant, le rendit formidable aux ennemis de Dieu et de l'Église: *Magnificavit eum in timore inimicorum.*

Lorsqu'il fut appelé au ministère des âmes, l'hérésie était partout menaçante. Une partie du troupeau qui, plus tard, devait être confié à ses soins, avait été atteinte par la contagion des erreurs nouvelles. Genève et Berne, depuis longtemps livrées au protestantisme, avaient exercé sur les contrées voisines, autant par la violence que par la séduction, une influence désastreuse. De tous côtés, la foi s'altérait, et les âmes se perdaient en grand nombre.

Saint François de Sales fut une des plus fortes digues que Dieu opposa, en ce siècle, au flot envahissant de la prétendue réforme. Armé de la science profonde que ses écrits nous révèlent, de la force divine du zèle apostolique, et surtout de cette douceur sans égale à laquelle nul ne pouvait résister, il entreprit de com-

battre l'erreur, et de ramener à l'Église les âmes que l'hérésie en avait violemment séparées.

Dieu bénit ses efforts. Il eut la consolation de convertir à la vraie foi des contrées entières, et d'y faire refleurir la religion, qui, depuis bien des années, en était bannie. Par là il consola l'Église de ses pertes, et il devint comme le rempart de la foi catholique. Et qui dira au prix de quels travaux, de quelles fatigues, de quels dangers il obtint ces étonnants succès? Il faut lire dans sa vie le récit émouvant de cette brillante mission, qui a placé saint François de Sales au rang des hommes apostoliques les plus illustres que l'Église honore.

En même temps donc qu'il fut la joie et la gloire de l'Église, saint François de Sales fut la terreur des hérétiques. Il combattit si victorieusement leurs erreurs, dévoila si clairement leurs sophismes, que nul d'entre eux n'osait entrer en lice avec ce redoutable adversaire : *Magnificavit eum in timore inimicorum.*

III. — Affections et résolutions.

La vie de saint François de Sales n'est pas seulement pour nous un admirable objet de contemplation et d'étude, un spectacle ravissant propre à nous faire bénir Dieu, qui opère de si grandes choses dans ses saints ; elle est encore, elle est surtout un modèle achevé de cette perfection chrétienne et sacerdotale à laquelle notre vocation nous oblige. Il en est ainsi de la vie de tous les saints, mais plus encore de celle du bienheureux évêque de Genève, dont la sainteté présente, dans presque tous ses détails, un caractère éminemment pratique. Si, dans les autres saints, tout est digne de notre admiration, on peut dire qu'en lui tout est à la fois admirable et imitable. C'est un exemplaire de la plus haute perfection mis à la portée de tous. Il a

tracé d'une main sûre, dans ses écrits, les règles de la vie parfaite ; il nous les enseigne bien mieux encore par les actions qu'il a faites. Ce sont des vertus sublimes, mais qui se révèlent à nous par des actes si simples, si naturels, on pourrait presque dire si communs, qu'il n'en est aucun que nous ne puissions accomplir à son exemple.

Oh ! combien Dieu serait glorifié et l'Église consolée, que de pécheurs se convertiraient, que d'âmes tièdes entreraient dans les voies de la ferveur et de la perfection, si on voyait se refléter en tous les prêtres la douce et pieuse image de cet aimable saint !

Je m'appliquerai donc à l'imiter, et à rendre ainsi pratique et profitable pour mon avancement l'attrait de piété qui m'attire à lui, qui me porte à lire ses ouvrages, à m'instruire des détails de sa vie, à recourir avec confiance à sa protection. Ce sera la grâce spéciale que je demanderai à Dieu par son entremise, pour moi et pour tous mes confrères en ce jour que l'Église lui consacre. Qu'il daigne nous obtenir de Dieu, en nous bénissant, d'être comme lui purs et saints dans nos affections, aimables et bons dans nos relations avec les hommes, pieux dans nos exercices religieux, parfaits en toutes choses !

Mes résolutions seront :

1° De me mettre tout de nouveau sous le patronage de saint François de Sales ;

2° D'étudier de plus en plus sa vie intérieure et extérieure, pour en faire le modèle de la mienne ;

3° De m'appliquer spécialement à acquérir cette douceur que saint François de Sales a tant aimée, si instamment recommandée, si fidèlement pratiquée.

In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum (1).

(1) *Eccli.*, XLV. 4.

CLXXII

POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

DOCTEUR ET PATRON DES ÉCOLES CATHOLIQUES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe de Dieu qui, possédant les trésors de la sagesse et de la science, veut bien les communiquer aux hommes ; et nous le remercierons de les avoir répandus avec tant d'abondance en saint Thomas d'Aquin.

II. Nous nous efforcerons d'obtenir, par l'intercession du saint docteur, une grâce d'étude, et pour cela nous considérerons trois choses :

1° *Comment saint Thomas s'est préparé à l'étude.* Il y apporta une double disposition : une pureté de cœur éminente qui lui permit de sonder les mystères de Dieu, et la prière, qu'il préféra toujours à tout, même à la science.

2° *Comment il s'y est appliqué.* Saint Thomas travailla beaucoup. — Il joignit une immense lecture à une réflexion profonde. — Il comprit que Dieu ne lui confiait son talent que pour le faire valoir. — Il sut pratiquer l'économie du temps. — C'est ainsi qu'il devint un docteur éminent.

3° *Quel usage il a fait de la science.* Il ne rechercha point la gloire humaine. — Il n'eut qu'un seul but : procurer la gloire de Dieu en exposant les vérités révélées, et en combattant les ennemis de Jésus-Christ.

III. Nous nous rappellerons que Dieu veut nous voir imiter saint Thomas. — Nous nous demanderons si, comme le saint docteur, nous avons su nous préparer et nous appliquer à l'étude et poursuivre le but qu'il atteignit si bien.

Résolutions : 1° Lire la vie de saint Thomas ; 2° nous proposer d'imiter ses exemples ; 3° l'invoquer souvent.

Bouquet spirituel : *Lucere tantum vanum, ardere tantum parum, ardere et lucere perfectum.*

I. — Adoration.

Adorons le Verbe de Dieu fait chair, la lumière incréée, dans lequel sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi* (1). Descendu du ciel pour enseigner aux hommes la vérité qu'il possède en plénitude, il est, dans le monde des intelligences, ce que le soleil est dans le monde corporel, la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde : *Lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (2). Dans l'ordre de la nature, il illumine la raison ; dans celui de la grâce, il produit la foi ; enfin, dans l'ordre de la gloire, il est, au témoignage de saint Jean, le flambeau qui répand ses clartés dans la cité de Dieu : *Lucerna ejus est Agnus* (3). C'est en lui que les saints Docteurs ont puisé cette science qui est l'ornement de l'Église, et que nous honorons en eux.

Reconnaissons surtout les communications ineffables de cette divine science en saint Thomas d'Aquin, dont, aujourd'hui, nous célébrons la fête. L'éminence de sa doctrine, non moins que l'éclat de sa sainteté, lui a mérité le glorieux titre de Docteur angélique ou d'Ange de l'école. Rien n'égale, en effet, la profondeur, la sublimité et l'étendue des connaissances que révèlent ses

(1) *Coloss.*, II, 3.
(2) Joan., I, 9.
(3) *Apoc.*, XXI, 23.

nombreux écrits. Génie universel, il fut pour ses contemporains un objet d'étonnement et d'admiration, et répandit sur l'ordre de Saint-Dominique, auquel, jeune encore, il s'était attaché, un éclat incomparable. Six siècles écoulés n'ont point diminué la réputation du grand Docteur. Loin de s'obscurcir par le laps du temps, sa gloire semble, au contraire, grandir de jour en jour. Saint Thomas est toujours le théologien par excellence, le maître vénéré, dont les esprits les plus éminents s'honorent d'être les disciples. Ses écrits, étudiés et commentés, sont devenus la base de l'enseignement théologique dans l'Église. Enfin, comme pour confirmer les louanges prodiguées de siècle en siècle à cet étonnant génie, le Souverain Pontife Léon XIII l'a proclamé patron des écoles catholiques.

Remercions Notre-Seigneur d'avoir donné à son Église une telle lumière. Bénissons-le de nous avoir appelés à la glorieuse mission de recueillir l'héritage de doctrine que saint Thomas nous a légué. Demandons-lui la grâce de travailler comme ce saint à acquérir la science de la théologie, dont la connaissance nous est nécessaire pour être un jour, nous aussi, la lumière du monde et le sel de la terre.

II. — Considérations.

C'est par l'étude que saint Thomas est parvenu à la science éminente que nous admirons en lui ; telle est aussi la voie dans laquelle nous devons marcher, afin de parvenir nous-mêmes à celle que notre vocation demande de nous. Ce sera donc une grâce d'étude, mais d'étude vraiment chrétienne, que nous nous efforcerons d'obtenir aujourd'hui par l'intercession de saint Thomas. Pour nous y exciter, considérons : 1° comment saint Thomas s'est préparé à l'étude; 2° avec quelle ardeur

il s'y est appliqué ; 3° quel usage il a fait de la science, fruit de ses études.

1° Saint Thomas apporta à l'étude des sciences sacrées une double préparation : la pureté du cœur et la prière.

D'abord, la pureté du cœur. Ses historiens nous apprennent qu'elle ne fut pas en lui moins éminente que la science. Une victoire insigne, qu'il remporta dans une circonstance délicate, lui obtint de Dieu le don d'une chasteté parfaite, qui le préserva de ces tentations pénibles et humiliantes, dont les âmes les plus saintes ne sont pas exemptes. Ainsi les nuages qui s'élèvent d'ordinaire des affections déréglées du cœur ne vinrent point obscurcir son intelligence, et les rayons de la vérité y pénétraient sans obstacle. C'est aux âmes pures que Dieu aime à se révéler : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (1). Le saint docteur, dont nous célébrons la fête, en a fait l'heureuse expérience. La pureté de son cœur l'a admirablement disposé à scruter les profondeurs des mystères de Dieu, et à contempler la beauté de ses œuvres.

A cette première préparation au travail de l'étude, saint Thomas en a joint une autre plus efficace encore, la prière.

Il était encore disciple, et suivait, en cette qualité, les leçons du bienheureux Albert-le-Grand, que, déjà, il consacrait, chaque jour, plusieurs heures à s'entretenir avec Dieu dans l'oraison, afin d'obtenir l'intelligence de ce qui lui était enseigné. Plus tard, quand il devint maître à son tour, ce fut encore le moyen qu'il employa pour rendre ses savantes études fécondes. Il ne prit jamais la plume pour écrire, qu'après avoir passé

(1) Matth., v, 8.

un temps plus ou moins long à implorer, par la prière, la lumière divine. Le saint sacrifice, qu'il célébrait chaque jour avec une ferveur angélique, lui fut surtout d'un grand secours pour s'éclairer sur les mystères de la théologie. Un jour qu'il dictait ses *Commentaires sur saint Paul,* il éprouva quelque difficulté à comprendre un passage obscur ; il eut recours à l'oraison, et, aussitôt, tous les nuages se dissipèrent. Une autre fois, après qu'il eut prié et jeûné pour obtenir l'intelligence d'un texte d'Isaïe, la signification lui en fut miraculeusement dévoilée. Il avoua à un religieux de son Ordre qu'il avait plus appris dans son oratoire, au pied du crucifix, et en méditant dans l'oraison les merveilles de la bonté de Dieu, qu'en étudiant et en feuilletant les livres.

2° Mais si, pour acquérir la science, saint Thomas mit principalement sa confiance dans le moyen surnaturel de la prière, il n'eut garde toutefois de négliger le moyen naturel du travail et de l'étude. Il s'y livra, au contraire, avec autant d'ardeur que si tout le succès en avait dépendu. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les écrits sortis de sa plume. Partout on y découvre le travail de l'homme : une immense lecture, jointe à une réflexion profonde. Ce n'est plus la science infuse des prophètes et des auteurs inspirés qui jaillit sans effort ; c'est une œuvre toute personnelle, fruit de longues veilles et de pénibles recherches, une élaboration savante où règne l'art et la méthode, un trésor d'érudition qui suppose l'effort.

Aussi les auteurs de sa vie nous le montrent se livrant à l'étude avec un infatigable courage, et y consacrant tout le temps qu'il n'employait pas à la prière. Doué d'une mémoire heureuse, d'un esprit vif et pénétrant, d'une facilité prodigieuse pour concevoir et pour

apprendre, il ne vit pas dans ces dons exceptionnels une raison de se dispenser de l'application que le travail exige. Mais se rappelant que, selon la parole de Notre-Seigneur, plus il avait reçu, plus il lui serait demandé, il ne négligea rien pour enrichir son esprit des connaissances les plus variées, et pour parvenir à la solution des hautes et difficiles questions qui faisaient l'objet de son enseignement.

Saint Thomas ne fut donc pas seulement un grand esprit, il fut aussi un homme d'études sérieuses et profondes. C'est l'étude poursuivie avec une patience invincible et une constance qu'aucun obstacle ne put arrêter, qui, unie à la lumière divine, féconda son génie, et l'éleva à la hauteur où nous le voyons parvenu. Jamais, peut-être, les fruits précieux du travail intellectuel méthodique et persévérant ne se révélèrent avec plus d'éclat et d'évidence que dans ce saint Docteur.

Il mourut à l'âge de cinquante ans. Dans ce court espace de temps, il se livre à l'enseignement public dans plusieurs universités ; il exerce avec zèle le ministère de la prédication; il entreprend, pour la gloire de Dieu, de nombreux et lointains voyages; et, cependant, grâce à l'activité dans le travail, à la méthode et à l'économie des moments, il est parvenu à composer un nombre à peine croyable de savants écrits, dont un seul, la *Somme théologique,* aurait suffi pour occuper la vie la plus longue. Tel est le prodige qu'a opéré en saint Thomas d'Aquin sa constante application à l'étude. Beau modèle pour quiconque est appelé de Dieu à consacrer sa vie à des travaux du même genre.

3° Considérons, en troisième lieu, quel usage notre saint Docteur sut faire de la science qu'il possédait. Une réponse admirable qu'il fit à Jésus-Christ, et que

tous ses historiens rapportent, nous le révèle. Un jour que saint Thomas était en prière devant un crucifix, il fut ravi en extase. Tout à coup l'image sacrée, sur laquelle son regard était fixé, s'anima, la bouche adorable de Jésus crucifié s'ouvrit miraculeusement et fit entendre ces paroles : *Bene scripsisti de me, Thoma; quam mercedem accipies?* Le pieux docteur répondit aussitôt : *Non aliam nisi te, Domine.*

Ainsi, la science de saint Thomas ne fut point cette science orgueilleuse dont parle l'Apôtre, qui enfle l'esprit, le remplit de la bonne opinion de soi-même, et le porte à rechercher la gloire humaine et à s'y complaire. Pure et surnaturelle dans son principe, elle ne le fut pas moins dans la fin vers laquelle il fut fidèle à la diriger. En se livrant à l'étude des sciences sacrées, saint Thomas ne se proposa qu'un but, qu'il poursuivit avec ardeur : combattre les ennemis de Jésus-Christ, exposer et expliquer les dogmes révélés, procurer ainsi la gloire de Dieu en défendant sa religion. Il n'eut jamais d'autre ambition.

Fidèle à mettre sa science au service de cette sainte cause, il ne s'en attribua jamais la gloire. Considéré durant sa vie comme le plus grand génie de son siècle, applaudi de toutes parts, honoré de la confiance et de la familiarité du roi saint Louis, admiré des plus célèbres universités, qui se disputent l'honneur d'entendre ses leçons, rien de tout cela ne peut l'éblouir ; et il continue d'être, jusqu'à la fin, le religieux le plus simple, le plus humble, le plus obéissant.

Dans le sentiment de son indignité, il refusa les dignités de l'Église auxquelles le Souverain Pontife voulait l'appeler ; et son humilité, au milieu des marques d'honneur dont il était l'objet, fut telle qu'il put, à la fin de sa vie, rendre grâces à Dieu de ne s'être jamais rendu coupable du moindre péché de

vanité, reconnaissant que tout ce qu'il possédait venait de Dieu, à qui seul il devait en attribuer la gloire.

III. — Affections et résolutions.

Vous voulez, ô mon Dieu, qu'à l'exemple de saint Thomas d'Aquin je m'applique, par une étude sérieuse et réfléchie, à acquérir la science sacrée de la sainte Écriture et de la théologie. Telle est la part de travail qui m'est échue, et à laquelle je ne pourrais me soustraire sans me rendre gravement coupable.

Quelle a été ma fidélité à imiter en cela le grand Docteur que l'Église me donne, à ce titre, pour patron et pour modèle?

Convaincu comme lui du besoin que j'ai, pour m'instruire, du secours de Dieu, ai-je fait présider la prière à mes études? Avant de me mettre au travail, suis-je fidèle, ainsi que me le prescrit mon règlement particulier, à invoquer à genoux l'Esprit-Saint, pour qu'il m'éclaire de sa lumière; et, dans le cours de mon étude, surtout lorsque quelque difficulté m'arrête, ai-je de nouveau recours à ce grand maître de la vérité?

Quelle est mon ardeur à m'acquitter du devoir capital de l'étude? Ne m'y suis-je pas livré sans goût, avec langueur et nonchalance, cédant au peu d'attrait que j'y ressens, me rebutant des aridités que j'y rencontre, laissant de côté les études que ma règle et l'obéissance m'imposent, pour m'appliquer à des objets plus agréables, perdre mon temps à des lectures frivoles, passer peut-être des heures entières dans l'oisiveté et la rêverie?

Enfin, lorsque, par mon travail, je suis parvenu à enrichir mon esprit de connaissances utiles, quel usage en ai-je fait? Au lieu de n'y voir, à l'exemple de saint Thomas, qu'un moyen de servir l'Église, de glorifier

Dieu et de sanctifier les âmes en les éclairant, ne m'en suis-je pas follement enorgueilli, me préférant aux autres, tirant vanité de mes petits succès, cherchant à briller et à paraître, aimant à faire parade, dans les conversations, de ce que je puis savoir, l'exagérant peut-être, et affectant de savoir ce qu'en réalité j'ignore?

Après nous être humiliés de nos manquements sur tous ces points, demandons à Notre-Seigneur, par l'intercession de saint Thomas d'Aquin, la grâce de nous appliquer à l'étude avec ardeur, dans la dépendance de l'esprit de Dieu, et pour des fins pures et surnaturelles.

Nous prendrons sur tous ces points les résolutions particulières dont la grâce nous fera sentir le besoin; et puisque saint Thomas nous a été donné pour patron, nous y joindrons celles :

1° De nous instruire, dès que nous le pourrons, du détail de la vie de ce saint docteur;

2° De penser souvent aux exemples qu'il nous a donnés, par rapport à nos études, pour les imiter;

3° De l'invoquer souvent, spécialement aujourd'hui.

Lucere tantum vanum, ardere tantum parum, ardere et lucere perfectum (1).

(1) S. Bern , *in Nat. Joan. Baptistæ.*

CLXXIII

POUR LA FÊTE DE SAINT JOSEPH

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous contemplerons avec joie le spectacle des honneurs, toujours grandissants, rendus à saint Joseph. — Les saints ont célébré sa gloire et ses vertus, et rendu son culte très populaire. — Le Souverain Pontife a élevé sa fête au rang des plus solennelles. — Nous nous unirons à ces louanges, et surtout à la vénération que saint Joseph reçut de Jésus et de Marie.

II. Nous verrons que saint Joseph est le modèle des bons prêtres sous trois rapports :

1° *Par la préparation à sa mission.* Prédestiné à coopérer au mystère de l'Incarnation, saint Joseph fut l'objet des prédilections divines. — Il fut préservé du mal et orné de toutes les vertus. — Le prêtre aussi est appelé par Dieu à une grande œuvre, et prévenu des bénédictions divines.

2° *Par l'accomplissement de sa mission.* Il veille sur le divin Enfant, le nourrit de son travail, le soustrait à la haine de ses ennemis et l'aime d'un amour paternel. — Le prêtre remplit ces mêmes devoirs envers les âmes et ne vit que pour elles.

3° *Par sa mort précieuse.* La mort du saint patriarche n'eut rien de triste. — Autour de sa couche étaient Marie, recueillie dans la prière, et Jésus, soutenant la tête du mourant. — La mort du bon prêtre est accompagnée de cette paix et de ces consolations.

III. Nous nous demanderons si, au Séminaire, nous nous préparons à accomplir notre mission d'une manière parfaite. — Nous nous humilierons de nos manquements. — Nous demanderons à saint Joseph la grace de la générosité.

Résolutions : 1° Nous consacrer à saint Joseph ; 2° re-

courir souvent à son intercession ; 3° lui confier l'affaire de notre vocation.

Bouquet spirituel : *Gloria et divitiæ in domo ejus ; et justitia ejus manet in sæculum sæculi.*

I. — Adoration.

Contemplons avec joie le consolant spectacle des honneurs extraordinaires que l'Église, mue et inspirée par l'Esprit-Saint, rend aujourd'hui à saint Joseph. Pendant de longs siècles, la gloire éminente dont il jouit dans le ciel était demeurée comme voilée, et les louanges que lui adressent à l'envi les bienheureux et les anges n'avaient pas eu d'écho sur la terre. Mais il n'en pouvait toujours être ainsi, et le triomphe devait être d'autant plus complet, d'autant plus éclatant, que l'obscurité avait été plus longue.

Établi d'abord dans l'Église d'Orient, le culte de saint Joseph se répandit peu à peu en Occident. Quelques Ordres religieux s'empressèrent de célébrer sa fête, que bientôt l'Église romaine, sanctionnant cette initiative, adopta et rendit obligatoire. En même temps l'Esprit-Saint manifestait à plusieurs âmes d'élite la gloire, les vertus, les grandeurs, la puissance d'intercession du bienheureux patriarche. Gerson, sainte Thérèse, saint François de Sales, M. Olier, se distinguèrent entre tous dans leur amour et leur confiance pour saint Joseph, et reçurent en quelque sorte la glorieuse mission de rendre populaire la dévotion envers ce saint.

Ce fut comme l'aurore d'un jour nouveau dans le culte de saint Joseph. De toutes parts, des églises et des autels furent érigés en son honneur. Des confréries, des ordres religieux d'hommes et de femmes, des paroisses, des séminaires, des collèges, des œuvres de toute sorte, furent placés sous son vocable.

Bientôt la confiance en saint Joseph devient universelle. Des cloîtres, où elle prend naissance, elle se propage et acquiert ce caractère de popularité que nous lui voyons aujourd'hui. Les miracles nombreux dont Dieu la récompense lui donnent un nouvel élan; tous les cœurs sont entrainés vers saint Joseph; il est le saint aimé, vénéré, invoqué entre tous les autres; les familles pieuses aiment à le donner pour patron à leurs enfants.

Enfin, pour couronner toutes ces gloires décernées sur la terre au bienheureux époux de Marie, le Souverain-Pontife, en élevant sa fête au rang des plus solennelles, l'a proclamé patron de l'Église universelle. C'est en cette qualité que, dans tout l'univers catholique, saint Joseph va recevoir aujourd'hui des hommages extraordinaires, que des prières sans nombre lui seront adressées, que, du haut des chaires chrétiennes, ses vertus et ses grandeurs seront exaltées.

Unissons-nous à ce concert de louanges dont saint Joseph est l'objet au ciel et sur la terre; unissons-nous surtout aux témoignages de vénération qu'il reçut pendant sa vie mortelle de la part de Jésus et de Marie. Il est le chef et le protecteur de notre communauté, comme il le fut de la sainte famille. Qu'il y soit donc de plus en plus aimé, de plus en plus glorifié, de plus en plus invoqué.

II. — Considérations.

Modèle de tous les chrétiens, saint Joseph est, d'une manière spéciale, le modèle des bons prêtres. Il est vrai qu'il n'a pas été honoré du caractère sacerdotal; mais il y a une analogie frappante entre la mission que le sacerdoce nous confère et celle qu'il eut en partage. Pour faire ressortir cette analogie, nous allons mettre

en parallèle la double mission de Joseph et du bon prêtre : 1° dans sa préparation ; 2° dans son accomplissement ; 3° dans son couronnement par une mort précieuse entre toutes.

1° L'insigne honneur qu'a eu saint Joseph d'être l'époux de Marie et le père nourricier de Jésus n'a pu être que l'effet d'une vocation divine. De toute éternité, Dieu, en décrétant l'incarnation de son Verbe et en prédestinant Marie à être sa mère, a également prédestiné saint Joseph pour coopérer à ce grand mystère ; et, en vertu de cette prédestination, Joseph fut, de la part de l'adorable Trinité, l'objet d'une prédilection toute spéciale.

Pour être digne de l'emploi céleste que Dieu lui réservait, il devait posséder, dans un degré éminent, les vertus qui font les saints ; il devait être enrichi de tous les dons de la nature et de tous les trésors de la grâce ; aucun homme sur la terre ne devait le surpasser, l'égaler même, en pureté, en humilité, en abnégation. Eût-il été possible, en effet, que Dieu confiât à une créature imparfaite ce qu'il avait de plus précieux et de plus cher sur la terre, la divine Vierge et son adorable Fils ?

Saint Joseph a donc reçu de Dieu des grâces incomparables, qui ne furent accordées au même degré à aucun autre saint. Il ne fut pas préservé de la tache originelle dans sa conception, prérogative insigne de Marie, sa sainte épouse ; mais il garda fidèlement son cœur dans l'innocence, et même, selon une pieuse croyance, il eut, comme saint Jean-Baptiste, le privilège d'être sanctifié dès avant sa naissance. Dieu veillait donc sur son élu ; en même temps qu'il le préservait du mal et qu'il l'ornait de toutes les vertus, il dirigeait tous les événements de sa vie et le conduisait par des

voies mystérieuses et pleines de sagesse à l'accomplissement de ses adorables desseins : *Justum deduxit Dominus per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei* (1).

C'est ainsi que Dieu a préparé saint Joseph à la mission qu'il voulait lui confier ; n'est-ce pas ainsi également qu'il prépare le bon prêtre à la sienne ?

Pour le prêtre, comme pour saint Joseph, il y a une vocation divine. De toute éternité, Dieu l'a prédestiné au sacerdoce ; il l'a discerné entre tous les hommes pour lui confier la dispensation de ses mystères : *Ipsum elegit ab omni vivente, offerre sacrificium Deo* (2) ; il lui a dit dans son décret éternel : « Tu seras prêtre : *Tu es sacerdos* (3). »

Appelé de Dieu comme saint Joseph, le bon prêtre a été prévenu comme lui des bénédictions de la douceur divine. Les grâces, dont il avait besoin pour correspondre à sa vocation, ne lui ont point manqué ; Dieu les lui avait préparées en le choisissant, il les a répandues sur lui avec abondance. Il l'orna de toutes les qualités propres à faire de lui un prêtre de Jésus-Christ. Non content d'avoir déposé dans le cœur de cet élu l'attrait sacerdotal, il prit soin de le manifester aux moments marqués par sa providence ; de ménager les circonstances les plus favorables à son développement ; d'écarter les dangers qui le menaçaient. Ainsi la précieuse semence, objet d'une vigilance toute paternelle, a enfin donné son fruit.

2° Le temps était venu où les desseins de Dieu allaient s'accomplir. Le mariage tout divin qui devait unir pour toujours Joseph à Marie fut le début de cette suite de

(1) *Sap.*, x, 10.
(2) *Eccli.*, XLV, 20.
(3) Ps. CIX.

miracles que la droite du Très-Haut se préparait à opérer. La mission du saint patriarche lui est révélée : il va l'accomplir avec un dévoûment sans bornes.

Le Messie naît dans sa demeure, et Dieu le confie à sa garde. Il devra veiller sur lui, le soustraire à la haine de ses ennemis, le nourrir du fruit de son travail. Ce sera pour Joseph une cause incessante de sollicitude et d'ennuis, de périls mêmes et de privations. Il se soumet à tout, il accepte tout.

Dieu a mis dans son cœur, pour cet enfant qui n'est pas à lui, l'amour du père le plus tendre; il sait quel trésor il possède en possédant Jésus, et désormais il sera trop heureux de lui consacrer sa vie. Il le verra grandir sous ses yeux, et pendant trente années qu'il vivra encore, Jésus sera tout pour lui ; il l'adorera comme son Dieu, il l'aimera comme son fils; et loin que le travail auquel il devra se livrer, les sacrifices qu'il lui faudra s'imposer, lui soient pénibles, la pensée de Jésus, pour lequel il les supporte, suffit pour les lui rendre délicieux. Il s'estime plus heureux dans sa pauvreté avec Jésus, que s'il eût possédé tous les trésors de la terre.

Telle fut la vie de saint Joseph, telle est aussi la vie du bon prêtre. L'ordination qu'il a reçue est comme un saint mariage qui l'unit indissolublement à l'Église. Les enfants de cette divine épouse sont également les siens ; Dieu les lui confie, comme il confia à Joseph le saint enfant Jésus. Sa mission est de se dévouer à eux pour les instruire, les sanctifier, développer en eux la vie de Jésus-Christ dont ils sont les membres, les diriger pendant leur vie, et enfin leur ouvrir les portes de la bienheureuse éternité.

Comme saint Joseph, il a accepté cette mission, et il s'y livre avec tout le dévoûment et tout l'amour dont il est capable. Jésus était tout pour Joseph ; les âmes

aussi sont tout pour le bon prêtre. Il ne vit que pour elles; il leur consacre son temps; elles sont l'objet de sa sollicitude. Quand elles s'égarent, il s'attriste; il se réjouit quand elles marchent avec fidélité dans la voie de Dieu. Il donnerait volontiers sa vie pour elles, et toujours il est prêt à dire comme saint Paul : *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris* (1).

3° Saint Joseph avait rempli dignement la mission qui lui avait été confiée. Trente ans s'étaient écoulés depuis que l'enfant Jésus avait reçu ses premiers soins, et le moment était venu où le Verbe de Dieu fait chair, devenu homme parfait, allait commencer son ministère public. Le rôle de saint Joseph était donc terminé; il ne lui restait plus qu'à recevoir sa récompense. Dieu la lui fit trouver dans la mort la plus sainte et la plus désirable.

Qui de nous ne s'est senti ému en contemplant l'image de saint Joseph mourant? Étendu sur sa couche, le saint vieillard va rendre le dernier soupir; la pâleur est sur son visage, mais déjà il semble illuminé par un rayon du ciel. Marie est à genoux, silencieuse et recueillie, tandis que Jésus, soutenant la tête du mourant, et fixant sur lui un regard plein de tendresse, l'encourage, le console et le fortifie. Mort précieuse, où rien, comme dans les trépas ordinaires, ne vient assombrir et attrister l'âme, où tout, au contraire, est joie et espérance.

C'est par une mort semblable que se termine la vie du bon prêtre. Jésus et Marie sont là aussi pour le fortifier contre les angoisses du dernier passage, et pour recevoir son âme lorsqu'elle aura quitté le corps qui la retenait captive.

(1) *II Cor.*, XII, 15.

Que pourrait-il craindre à ce moment suprême? Bon et fidèle serviteur, il n'a vécu, depuis l'engagement sacré du sous-diaconat, que pour Dieu et pour les âmes; ne peut-il pas maintenant dire comme saint Paul : « J'ai combattu le bon combat, j'ai terminé ma course, j'ai conservé le dépôt de la foi; j'attends la couronne de justice que le juste juge doit déposer sur ma tête : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die, justus judex* (1). »

La mort du bon prêtre est donc pleine de consolation et de joie. D'une part, la vie qu'il quitte ne lui laisse aucun regret; car depuis longtemps il avait renoncé à toutes les satisfactions de la terre, et son cœur ne tenait à rien ici-bas; de l'autre, il a en perspective l'éternité bienheureuse où dans la compagnie de Jésus, le fidèle ami du prêtre, il se reposera de ses travaux. S'il y a eu dans le cours de sa vie quelques taches, elles ne lui inspirent plus aucune inquiétude; car il les a effacées par la pénitence, et il compte avec une inébranlable confiance sur la bonté du divin Maître qu'il a servi, pour lequel il a travaillé, qu'il a uniquement aimé.

III. — Affections et résolutions.

Puissé-je, ô mon Dieu, mériter de terminer ma vie par cette mort bienheureuse : *Moriatur anima mea morte justorum* (2)! Mais pour que ma mort soit sainte, il faut que ma vie le soit aussi; pour que je meure comme les bons prêtres, il faut que, vraiment appelé de Dieu au ministère des âmes, je corresponde fidèlement

(1) *II Tim.*, IV. 8.
(2) *Num.*, XXIII, 10.

à ma vocation, et que dès maintenant je m'applique à acquérir les vertus dont j'aurai besoin pour remplir les les devoirs que cette vocation m'imposera. C'est vers ce double objet que se dirigent, durant les années de mon Séminaire, toutes les pensées de mon esprit, toutes les aspirations et tous les élans de mon cœur; c'est aussi, ô bienheureux saint Joseph, la double grâce que je vous conjure de demander à Dieu pour moi.

Que je n'aie pas le malheur de m'égarer dans la recherche de ma vocation; mais que, par l'emploi fidèle des moyens qui me sont donnés pour la connaître, je la connaisse en effet; afin que, marchant dans la voie que Dieu m'a tracée, je mérite d'avoir part aux grâces spéciales auxquelles ont droit les âmes bien appelées.

Mais ce n'est pas assez que je connaisse et que je suive ma vocation, il faut aussi que j'en remplisse les devoirs. La disposition de mon cœur doit donc être de me montrer maintenant séminariste bon, pieux, régulier, charitable, appliqué à l'étude, et de me préparer ainsi, dans la retraite, à être dans le sacerdoce un imitateur fidèle de saint Joseph.

Mes résolutions seront :

1° De me consacrer tout de nouveau à saint Joseph;

2° De recourir souvent à lui pour obtenir de Dieu, par son intercession, les grâces dont je sens le besoin;

3° De lui confier spécialement l'affaire de ma vocation.

Gloria et divitiæ in domo ejus, et justitia ejus manet in sæculum sæculi (1).

(1) Ps cxi, 3.

———

CLXXIV

POUR LA FÊTE DE SAINT MARC, ÉVANGÉLISTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur confiant aux évangélistes le dépôt sacré de sa parole. — Nous honorerons saint Marc, et nous le féliciterons de l'apostolat qu'il a rempli et de la gloire qui est, au ciel, sa récompense. — Nous remercierons le divin Maître de nous avoir choisis comme lui pour prêcher l'Évangile.

II. Nous verrons que saint Marc a eu le triple honneur d'être :

1° *L'historien de l'Évangile.* Il fut le disciple de saint Pierre. — Il mit par écrit le récit de la vie de Notre-Seigneur. — Le Chef des apôtres confirma cet Évangile de son autorité. — Nous devons, nous aussi, écrire le saint Évangile dans notre cœur, puis le manifester dans nos œuvres.

2° *L'Apôtre de l'Évangile.* Saint Marc, portant avec lui son Évangile, se rendit en Égypte, la terre de la superstition et de la fausse science. — Dieu bénit les travaux et les efforts de cet apôtre. — L'Église d'Alexandrie fut un modèle parfait de vie chrétienne. — Nous aurons à évangéliser des contrées semblables à l'Égypte par l'absence de tout sentiment chrétien; armons-nous donc, comme saint Marc, du zèle qui fait les apôtres.

3° *Le martyr de l'Évangile.* Saint Marc, après avoir donné à Jésus Christ le témoignage de sa foi, lui donna celui de son sang, puisqu'il souffrit la mort pour l'Évangile. — Si nous n'avons pas à subir le même martyre, nous aurons du moins à subir celui de la patience au milieu des insuccès.

III. Nous nous demanderons si nous avons déjà quelque

chose de cette triple qualité. — Nous nous humilierons, et nous promettrons d'être plus généreux à l'avenir.

Résolutions : 1° Nous rendre fidèles aux grâces du Séminaire ; 2° penser souvent au ministère que nous exercerons un jour ; 3° nous dévouer par avance au travail et à la peine.

Bouquet spirituel : *Fac me pium et humilem discipulum.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ confiant aux apôtres et aux évangélistes le dépôt sacré de la parole que sa bouche adorable a prononcée. Après les avoir instruits lui-même, et leur avoir inculqué ses enseignements, il a voulu qu'ils en fussent les interprètes et les échos. Il a donné à leur voix une puissance merveilleuse, et le monde entier en a entendu les accents : *In omnem terram exivit sonus eorum* (1). C'est lui qui, dirigeant leur plume, leur a fait produire ces écrits inspirés que l'Église conserve avec un religieux respect, et qui, jusqu'à la fin des siècles, seront le fondement et la source principale de ses enseignements.

Associés à ce chœur glorieux des apôtres et des évangélistes, honorons saint Marc, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Félicitons-le de la faveur insigne que Dieu lui a faite en l'élevant à la gloire de l'apostolat, de la fidélité avec laquelle il a correspondu à sa vocation, des bénédictions qui ont accompagné ses travaux et ses prédications, de la gloire dont il jouit dans le ciel, et des honneurs que l'Église lui rend sur la terre.

Appelés au même ministère, et destinés nous aussi

(1) Ps. xviii, 5.

à être, un jour, dans l'Église, les organes du Verbe incarné, reconnaissons en saint Marc un de nos modèles, et l'une des sources où nous devons aller puiser l'esprit de zèle qui fait les apôtres.

Remercions Notre-Seigneur, dont la miséricordieuse bonté nous a discernés, choisis et appelés comme ce saint évangéliste, pour nous associer aux prédicateurs de sa parole, nous élever à la gloire du sacerdoce et de l'apostolat, faire de nous ses coopérateurs, ses ministres et ses envoyés.

En méditant les exemples que nous a laissés saint Marc, comprenons de plus en plus l'éminence de notre vocation, attachons-nous aux devoirs qu'elle nous impose, aimons-en les fonctions, et, en attendant qu'il nous soit donné de les remplir, correspondons fidèlement aux grâces qui doivent nous y préparer.

II. — Considérations.

Saint Jérôme résume dans les termes suivants la vie de saint Marc : *Marcus, discipulus et interpres Petri, breve scripsit Evangelium. Quod cum Petrus audisset, probavit... Assumpto itaque Evangelio quod ipse confecerat, perrexit in Ægyptum; et primus Alexandriæ Christum annuntians, constituit Ecclesiam...* (1). Le martyrologe ajoute : *Postea pro fide Christi tentus, funibus vinctus, per saxa raptatus, graviter afflictus est, ac demum ad cælestia regna vocatus.*

Saint Marc a donc eu le triple honneur d'être : 1° l'historien ; 2° l'apôtre ; 3° le martyr de l'Évangile. Trois titres glorieux qui le recommandent à notre vénération, et que nous allons successivement méditer.

(1) *De Script. Eccl.*

1° Disciple de saint Pierre, auquel il s'attacha de bonne heure et qu'il accompagna à Rome, saint Marc écouta attentivement et suivit fidèlement les leçons de ce maître vénéré. Ce fut à son école qu'il s'instruisit à fond des particularités de la vie du Sauveur. Il s'en pénétra si bien que nul, entre les disciples du Prince des apôtres ne les possédait plus parfaitement; et l'on pouvait avec raison dire de lui ce que plus tard saint Jérôme a dit d'un autre saint : *Pectus suum fecerat bibliothecam Christi.* Aussi saint Pierre voulut-il qu'il fût son interprète, le jugeant plus qu'aucun autre capable d'exposer et d'expliquer ses enseignements : *Interpres Petri.*

Telle fut bientôt dans l'Église l'opinion que l'on conçut de sa doctrine, que les fidèles le pressèrent de mettre par écrit, pour l'édification commune, ce que sa parole ne pouvait faire entendre qu'à un petit nombre : *Rogatus a fratribus scripsit Evangelium.* Il se rendit aux désirs de ses frères. L'Esprit-Saint, qui le remplissait, fut, dans l'exécution de ce grand dessein, son inspirateur et son guide; et saint Pierre, à qui il soumit humblement son œuvre, l'approuva et voulut que l'Évangile de Marc fût lu publiquement dans les églises : *Quod cum Petrus audisset, probavit, et Ecclesiæ legendum sua auctoritate dedit.*

C'est ainsi que saint Marc eut le privilège d'être du nombre des historiens vénérables, par lesquels le Verbe de Dieu fait chair a daigné se révéler à nous.

Saint Marc, écrivant l'Évangile de Jésus-Christ d'après les leçons, et en quelque sorte sous la dictée du Prince des apôtres dont il se constitue le disciple, n'est-il pas une vive et touchante image du jeune clerc pendant les années de son éducation sacerdotale ?

Disciple, lui aussi, afin de devenir maître, il doit se

montrer attentif aux leçons qu'il reçoit, les recueillir toutes avec une docilité parfaite, et en faire la matière de l'évangile, à la composition duquel le temps de son séminaire doit être consacré.

Il est parlé dans l'*Apocalypse* d'un livre mystérieux écrit au dedans et au dehors : *Liber scriptus intus et foris* (1). Nous pouvons y voir le symbole de cet évangile que nous devons retracer en nous-mêmes.

Il faut qu'il soit écrit à l'intérieur, c'est-à-dire que notre première application sera de nous bien inculquer les actions, les paroles, les mystères de l'Homme-Dieu, et de nous avancer de jour en jour dans la connaissance de sa personne adorable.

Il faut aussi qu'il soit écrit à l'extérieur, *scriptus foris.* Il en sera ainsi si nous mettons tous nos soins à imiter, dans notre vie extérieure, la vie et les exemples de notre divin modèle.

Tel est l'Évangile que je dois écrire dans le cours de mon séminaire, auquel chaque jour je dois ajouter quelques pages, et qui, si je suis fidèle, sera complet au moment où le temps de ma formation sera achevé.

2° Tout plein de l'Évangile de Jésus-Christ qu'il avait écrit, saint Marc voulut en être le prédicateur. Il prit donc le livre qu'il venait de composer, et partit pour l'Égypte, afin d'y prêcher la foi chrétienne: *Assumpto itaque Evangelio, quod ipse confecerat, perrexit in Ægyptum.*

L'Égypte était alors la terre de la superstition. Plus qu'ailleurs, la véritable notion de Dieu y avait été altérée, et, nulle part, l'idolâtrie n'avait revêtu une forme plus monstrueuse et plus grossière. Elle était aussi, par un singulier contraste, le théâtre de la fausse

(1) *Apoc.*, v, 1.

science. Alexandrie, la capitale de cette contrée, était devenue le rendez-vous de toutes les philosophies de la Grèce et de l'Orient, c'est-à-dire de toutes les chimères et de tous les rêves de l'esprit humain en délire.

C'est là que saint Marc concentre les efforts de son zèle ; c'est à ces grossiers idolâtres, à ces sages infatués de leur science, qu'il porte son Évangile.

Ses travaux furent nombreux ; et, pour défricher cette terre inculte, il dut s'imposer des fatigues de tout genre. Il prêcha de parole et d'exemple, et la sainteté de sa vie répondit à la force de ses exhortations.

Dieu donna sa bénédiction à de si louables efforts. Bientôt, on vit se renouveler, à Alexandrie, les miracles de grâce dont l'Église de Jérusalem à son berceau avait donné le spectacle au monde. Sous la conduite et à l'exemple de saint Marc, les fidèles, dans l'élan de leur ferveur, renonçaient généreusement à tout ce qu'ils possédaient, vivaient dans la solitude, pratiquaient la plus austère abstinence, passaient les jours dans la prière et la contemplation, menaient sur la terre une vie plus angélique qu'humaine. La prédication de saint Marc inaugurait ainsi en Égypte ces admirables exemples de sainteté que devaient y donner plus tard les moines et les solitaires qui peuplèrent cette contrée.

Un jour viendra, et il n'est pas éloigné, où, armés de l'Évangile, nous nous acheminerons vers une nouvelle Égypte : *Assumpto Evangelio, perrexit in Ægyptum*. Nous ne savons pas, il est vrai, quelle sera cette Égypte ; mais ce que nous ne pouvons ignorer, c'est que nous y trouverons, comme saint Marc, des ténèbres épaisses à dissiper, des erreurs et des préjugés à combattre, et surtout des vices et des passions à réprimer. Nous n'y rencontrerons pas, sans doute, les superstitions de l'Égypte idolâtre ; mais peut-être ce sera quelque chose de plus désolant encore, l'apathie,

l'indifférence, l'absence complète de tout sentiment chrétien.

En présence d'une telle mission à remplir, il faudra que nous soyons apôtres ; il faudra qu'à la véhémence de la parole, aux ardentes sollicitations du zèle, nous joignions les exemples d'une vie sainte, et surtout la force toute-puissante de la prière sacerdotale.

C'est par l'emploi de ces moyens que les hommes apostoliques ont réussi dans leurs entreprises. Sachons les employer comme eux, et, malgré les difficultés et les obstacles, nous aurons la consolation, non seulement de fonder le royaume de Dieu dans les âmes, mais, comme saint Marc, de les élever jusqu'à la perfection de la vie chrétienne.

3° Saint Marc avait donné à Jésus-Christ et à son Évangile le témoignage de sa parole ; il dut leur donner encore le témoignage de son sang, en couronnant les travaux de l'apostolat, auxquels il s'était livré, par un glorieux martyre.

Les païens, irrités des progrès de l'Évangile, avaient depuis longtemps comploté la mort du saint Apôtre. Celui-ci ne l'ignorait pas. Sachant que la consommation de son sacrifice était proche, il pourvut son Église, qu'il allait abandonner, de ministres capables de continuer l'œuvre qu'il avait commencée, et il attendit en paix.

Ce fut le jour de Pâques que les infidèles se saisirent de lui. Ils lui firent subir, pendant deux jours, les plus cruels supplices, au milieu desquels il expira.

Le martyre du sang est le plus grand et le plus digne hommage que la créature raisonnable puisse rendre à Dieu. Il est pour l'ouvrier apostolique la plus belle récompense de ses travaux ; les véritables apôtres l'ont toujours envisagé comme le suprême bonheur. Toute-

fois, la mort endurée pour la foi est un privilège que Dieu n'accorde qu'à un petit nombre de prêtres; et bien que l'ère des martyrs soit toujours ouverte dans l'Église, nous ne pouvons guère espérer que tel sera le couronnement de notre vie.

Mais il est un autre martyre par lequel Dieu veut que nous lui rendions témoignage, celui de la constance dans le travail, de la patience au milieu des insuccès, de la fermeté inébranlable avec laquelle il nous faudra lutter contre les obstacles, de la force invincible et de la douceur inaltérable que nous ferons paraître en présence des tracasseries, des persécutions, des mauvais traitements, de la haine injuste dont nous serons l'objet. Car tel a été dans tous les temps, tel est, de nos jours surtout, le partage de tous les bons prêtres. Si nous sommes fidèles à Dieu et à nos devoirs, ce sera là notre martyre.

III. — Affections et résolutions.

Les considérations que je viens de faire me montrent quelles sont les applications pratiques que je dois déduire de cette oraison. J'ai compris qu'il y a pour tout véritable clerc une obligation rigoureuse de participer à la triple grâce de saint Marc, et d'être, comme lui, évangéliste, apôtre et martyr. Tout au Séminaire me rappelle cette obligation. Donnez-m'en de plus en plus, ô mon Dieu, une parfaite intelligence. Faites que le Séminaire soit véritablement pour moi l'école de l'apostolat, que j'en sorte, lorsque le moment en sera venu, comme les apôtres sortirent du cénacle, tout embrasé de l'amour de Jésus-Christ, de l'Église et des âmes ; que ma vie sacerdotale soit, comme celle de saint Marc, une vie toute consumée dans les travaux du zèle ; enfin que, pour sauver les âmes dont

le soin me sera confié, je ne recule devant aucun sacrifice.

Mes résolutions seront :

1° De me rendre de plus en plus fidèle aux grâces du Séminaire ;

2° D'avoir souvent en perspective le ministère sacré qui me sera un jour confié ;

3° De me dévouer par avance au travail et à la peine.

Fac me pium et humilem discipulum (1).

CLXXV

POUR LA FÊTE DE SAINT BARNABÉ

Sommaire pour la veille au soir.

I. Le mot *Barnabé* signifie « fils de la consolation ». — Nous adorerons Notre-Seigneur comme le consolateur de son Église. — Il permet qu'elle soit éprouvée, mais Il lui donne une confiance inébranlable. — Il la console surtout par les prêtres. — Nous le remercierons de nous préparer ici à remplir plus tard ce rôle auguste de consolateurs de l'Église.

II. Nous verrons que saint Barnabé a été un sujet de consolation et de joie :

1° *Pour les Apôtres.* C'est qu'il avait une foi très vive et une piété admirable. — Le miracle de la Pentecôte le transforma. — Il obéissait avec simplicité aux apôtres et prévenait leurs désirs. — Maintenant, et plus tard, nous devons aussi faire la consolation de nos supérieurs.

(1) *Imit.*, l. III, c. L, 6.

2° *Pour les pauvres et les affligés.* Il avait la bonté en partage, encourageait les malheureux, subvenait à leurs besoins, et savait compatir aux souffrances de tous. — Le prêtre est tenu d'être, lui aussi, le père des pauvres et la providence de ceux qui souffrent.

3° *Pour les païens.* Le premier avec saint Paul, et plusieurs fois ensuite, il eut le privilège de porter aux idolâtres la bonne nouvelle de l'Évangile. — Le prêtre doit s'efforcer de donner aux âmes l'Esprit-Saint en leur communiquant la grâce. — C'est ainsi qu'il sera la consolation des pécheurs.

III. Nous remarquerons que c'est Dieu lui-même qui, habitant en saint Barnabé, consolait ainsi l'Église. — Nous demanderons au divin Maître de vouloir bien venir en nous, afin que nous puissions être pour l'Église, comme ce saint apôtre, des consolateurs.

Résolutions : 1° Nous montrer bons et charitables; 2° éviter tout ce qui pourrait faire de la peine à nos frères ; 3° porter le prochain à Dieu par nos exemples.

Bouquet spirituel : *Erat vir bonus, et plenus Spiritu Sancto et fide.*

I. — Adoration.

Le livre des *Actes* nous apprend que le Saint dont nous célébrons aujourd'hui la fête, portait le nom de Joseph ; mais que les apôtres, pour exprimer l'estime et l'affection qu'il leur inspirait, l'appelèrent Barnabé, c'est-à-dire *le fils de la consolation : Joseph... qui cognominatus est Barnabas ab apostolis (quod est interpretatum Filius consolationis)* (1). Partant de cette signification du nom donné par les apôtres à saint Barnabé, nous considérerons dans cette méditation comment les clercs et les prêtres doivent s'efforcer de mériter le même nom, en s'appliquant à être pour l'Église, comme saint Barnabé, des enfants de consolation.

(1) *Act.*, IV, 36.

Adorons, en commençant notre oraison, Jésus-Christ, suprême consolateur de son Église. D'une part, à la vérité, il ne veut pas qu'elle soit exempte d'afflictions et de croix ; car elle ne doit pas suivre une voie différente de celle qu'il a suivie lui-même. Il permet donc qu'elle soit abreuvée d'amertume, que le schisme et l'hérésie la déchirent, que l'impiété lui déclare la guerre, que les scandales de ses enfants et parfois de ses ministres la couvrent de confusion.

Mais, d'une autre part, il lui prodigue les plus abondantes et les plus divines consolations. Il les lui fait trouver dans la confiance inébranlable qu'il lui donne en ses promesses, dans les victoires qu'il lui fait remporter sur ses ennemis, dans les conquêtes par lesquelles elle étend chaque jour les limites de son domaine, dans les merveilles de sainteté qu'il fait briller en elle, et qui sont un si précieux gage de sa présence. Il la console surtout par les prêtres remplis de son Esprit qu'il ne cesse de lui donner, et qui sont à la fois ses ornements et ses soutiens.

Les bons prêtres en effet, par leur piété, par leurs vertus, par leurs travaux, sont pour l'Église la source d'ineffables consolations. Aussi, de quelle affection, de quelle sollicitude ne les entoure-t-elle pas quand Dieu les lui a donnés, et avec quelle ferveur ne demande-t-elle pas au souverain Pasteur d'en augmenter le nombre?

Remercions Notre-Seigneur de ce que, en nous appelant au sacerdoce, il daigne nous confier ce rôle auguste de consolateurs de la sainte Église. Conjurons-le de ne pas permettre que, par notre défaut de correspondance à sa grâce, nous mettions obstacle aux desseins de miséricorde qu'il a sur nous. Oh ! que surtout nous n'ayons pas le malheur de devenir pour l'Église, que nous devions consoler, une cause d'affliction et de chagrin par nos infidélités.

II. — Considérations.

Saint Barnabé a été, dans l'Église naissante, un sujet de consolation et de joie : 1° pour les apôtres, par la vivacité de sa foi et l'éclat de sa sainteté ; 2° pour les pauvres et les affligés, par la générosité et la tendresse de sa charité ; 3° pour les gentils, par l'ardeur de son zèle.

1° Saint Barnabé fut, en premier lieu, un sujet de consolation pour les apôtres, par la vivacité de sa foi et par le parfum de piété et de vertu qu'il répandait de toutes parts. « Il était, dit l'écrivain sacré, un homme bon, rempli de l'Esprit-Saint et vivant de la foi : *Erat vir bonus, et plenus Spiritu Sancto et fide* (1). »

La tradition nous apprend qu'il avait été converti à la foi chrétienne par Jésus-Christ lui-même, dont il fut le disciple. Après avoir eu le bonheur de contempler son divin Maître montant au ciel, il se retira avec les apôtres dans le Cénacle, où il se prépara, comme eux, par la prière, à recevoir le Saint-Esprit. Le miracle de la Pentecôte le transforma en un homme nouveau. Il s'abandonna sans réserve à la grâce qui lui fut communiquée ; sa piété, sa charité, son détachement, firent de lui un des principaux ornements de l'Église à son berceau. Il soutenait et confirmait par ses exemples, plus encore que par ses paroles, la prédication de l'Évangile : *Hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino* (2).

Uni aux saints apôtres, il leur obéissait avec une docilité parfaite, reconnaissait et proclamait leur au-

(1) *Act.*, XI, 24.
(2) *Act.*, XI, 23.

torité ; et lorsqu'il vendit ce qui lui restait de son patrimoine, ce fut à eux qu'il en remit le prix, comme pour rendre hommage à la suprématie divine dont ils avaient été investis par Jésus-Christ : *Cum haberet agrum, vendidit eum, et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum* (1). Il fut donc vraiment pour les apôtres un enfant de consolation, *Filius consolationis ;* et bientôt l'éminence de sa sainteté lui mérita l'honneur d'être élevé lui-même à la gloire de l'apostolat.

Comme saint Barnabé, le bon prêtre s'applique à être, pour ceux que Dieu a placés au-dessus de lui dans la sainte hiérarchie, un enfant de consolation. Il le fut au Séminaire à l'égard des supérieurs à qui il fut confié, et qui prirent soin de le former à la piété et aux vertus sacerdotales. On le vit alors constamment attentif, non seulement à ne leur donner aucun sujet de peine, mais encore à les récompenser, autant qu'il était en lui, de leur affectueuse sollicitude, par sa modestie, son application à l'étude, sa régularité et sa ferveur. Parvenu au sacerdoce, il est également la consolation et du prêtre plus âgé que lui, sous la direction duquel il doit inaugurer son ministère, et de son évêque, qui applaudit avec bienveillance à ses premiers succès, et que sa docilité, sa piété, son zèle sacerdotal, comblent de joie.

2° Saint Barnabé fut encore un consolateur pour les pauvres, auxquels il fit d'abondantes aumônes, et pour les affligés, dont il adoucissait les peines. Son âme charitable et compatissante s'attendrissait sur les peines de ses frères ; il avait éminemment la bonté en partage : *Erat vir bonus.* Au témoignage des auteurs de sa vie, son exquise douceur, une expression de joie

(1) *Act*, IV, 37.

sereine répandue sur son visage, le charme de sa parole, surtout la grâce et la sainteté qui se révélaient en lui, rendaient ses exhortations tout particulièrement efficaces pour consoler les malheureux : *Ob eximiam mansuetudinem, hilaritatem, suaviloquentiam, gratiam, sanctitatem, pollebat gratia consolandi afflictos et miseros* (1). Saint Chrysostôme nous apprend même que ce don tout spécial, que saint Barnabé avait reçu de Dieu de porter la paix dans les âmes désolées, fut la raison principale pour laquelle on lui donna le nom de *fils de la consolation*.

Non content d'encourager les malheureux par ses paroles, il subvenait généreusement à leurs besoins. Ses aumônes furent abondantes. Il se défit de bonne heure, en faveur des pauvres, d'héritages considérables qu'il possédait dans l'île de Chypre. Il ne lui restait plus qu'un champ près de Jérusalem ; il le vendit pour que le prix en fut distribué aux indigents par la main des apôtres.

Le prêtre est par état le père des pauvres et la providence de tous ceux qui souffrent. C'est là son honneur ; c'est là aussi pour lui un devoir sacré. Toujours il doit être prêt à répandre autour de lui les consolations et les soulagements.

Pour secourir les pauvres que Dieu confie à sa sollicitude, il ne craindra pas, à l'exemple de saint Barnabé, de se dépouiller de ce qu'il possède, et de se réduire, s'il le faut, à l'indigence. Mais là ne se bornera pas pour lui l'exercice de la charité.

En secourant les misères corporelles, il ne négligera pas les misères spirituelles, plus dignes encore de sa commisération. Il saura donc accueillir avec bonté ceux qui sont dans la peine, et trouver dans son cœur

(1) *Corn. à Lapide, in IV Act.*

des paroles propres à les soutenir, à les encourager, à les consoler. Son devoir est de pleurer avec ceux qui pleurent : *Flere cum flentibus* (1). Les affligés viennent avec confiance lui découvrir le secret de leur tristesse ; il est le confident de toutes les peines, l'écho de toutes les douleurs, le dépositaire de tous les chagrins ; et personne ne doit le quitter sans se sentir plus fort contre l'épreuve, plus résigné et plus soumis. Il peut donc dire, à l'exemple de son divin maître : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (2). Belle et précieuse prérogative, qui nous rend sur la terre les images de Dieu, dont nous sommes les ministres.

3° Enfin saint Barnabé mérita encore le beau nom de *fils de la consolation,* en ce que le premier, avec le grand Apôtre son ami et le compagnon de ses travaux, il eut le glorieux privilège de porter aux gentils encore idolâtres la bonne nouvelle de l'Évangile. Ce fut l'Esprit-Saint lui-même qui le désigna pour cette laborieuse mission : *Dixit illis Spiritus Sanctus : Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos* (3).

Saint Barnabé ne se montra point infidèle à la grâce qui l'appelait. Il parcourut de nombreuses contrées, tantôt seul, tantôt en compagnie de saint Paul, prêchant partout Jésus-Christ, baptisant ceux que sa parole convertissait, et fondant de nouvelles églises. Ses prédications furent pour les gentils qui se convertirent un grand sujet d'allégresse et de joie : *Audientes autem gentes, gavisæ sunt, et glorificabant verbum Domini* (4).

(1) *Rom.*, XII, 15.
(2) Matth., XI, 28.
(3) *Act.*, XIII, 2.
(4) *Act.*, XIII, 48.

Ces consolations précieuses de la foi et de la piété que saint Barnabé travailla à porter dans les âmes par la prédication de l'Évangile, nous devons travailler à les y porter aussi. La véritable joie de l'âme, en effet, consiste dans la grâce sanctifiante qui détruit en nous l'ennemi de toute paix et de toute consolation intérieure, le péché ; qui nous unit à Jésus-Christ, le prince de la paix, et nous donne l'Esprit-Saint, le divin consolateur des âmes affligées. Or, le prêtre est l'instrument dont Dieu se sert pour communiquer aux âmes ce don ineffable. Il porte aux pécheurs la bonne nouvelle de la réconciliation ; il dissipe en eux les ténèbres du péché ; et en les rendant, par la divine efficacité de son ministère, justes et saints, il fait succéder dans leur cœur, aux troubles et aux angoisses du remords, la paix et la suavité de la bonne conscience. Sous ce rapport encore, il est donc excellemment le consolateur des âmes : *Filius consolationis*.

III. — Affections et résolutions.

Saint Barnabé a été, pour l'Église primitive, un enfant de consolation ; il répandit la joie autour de lui, et donna à tous ceux qui le connurent sujet de bénir Dieu, pour les fruits de grâce qu'il produisait par ses paroles et par ses exemples. Il posséda ce privilège, parce qu'il correspondit fidèlement à l'appel de Dieu, qu'il eut une foi vive, et que son âme était riche des dons du Saint-Esprit, qui habitait en lui.

C'est vous, ô mon Dieu, qui, vivant en saint Barnabé, consoliez par le ministère de cet Apôtre l'Église naissante ; car vous seul êtes la source de toute vraie consolation : *Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra* (1).

(1) *II Cor.*, I, 4.

Daignez, Seigneur, répandre dans mon âme l'abondance de votre grâce et de votre amour, afin que je sois, moi aussi, pour tous ceux qui m'entourent, un sujet de consolation. Que je le sois maintenant pour les maîtres qui me dirigent et m'instruisent, et pour les condisciples dans la société desquels s'écoule ma vie ; que je le sois dans le cours des vacances qui approchent, pour ma famille si désireuse de me revoir ; pour les prêtres vénérables qui sont à mon égard des bienfaiteurs et des pères, et que mes progrès dans la science et la piété rempliront de joie ; pour tous les fidèles, enfin, aux yeux desquels ma vie et mes actions vont être en spectacle ; que je le sois surtout lorsque je serai honoré du sacerdoce, pour le cœur de mon évêque, qui n'a pas de plus grande joie sur la terre que de voir le clergé confié à sa sollicitude, pieux et dévoué ; pour mes confrères dans le sacerdoce ; pour toutes les âmes enfin dont je serai le guide, et que je devrai instruire et sanctifier.

Mes résolutions seront :

1° De me montrer envers tous bon et charitable ;

2° D'éviter avec soin tout ce qui serait, pour ceux avec qui j'aurai à vivre, un sujet de peine ;

3° De m'appliquer à porter le prochain à Dieu par la sainteté de mes exemples.

Erat vir bonus, et plenus Spiritu Sancto et fide.

CLXXVI

POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS DE GONZAGUE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint appelant saint Louis de Gonzague, dès sa plus tendre enfance, à la plus haute perfection. — Nous adorerons les opérations de la grâce en ce jeune saint. — Nous l'honorerons dans la fidélité avec laquelle il a correspondu à la grâce.

II. Nous admirerons trois vertus en saint Louis de Gonzague :

1° *Son détachement*. Sa naissance lui donnait droit de prétendre à tout, et sans aucun effort. — Il renonça à ces brillantes promesses du monde pour s'attacher à Dieu seul. — Il quitta tout, mais il trouva Notre-Seigneur.

2° *Sa pénitence*. Il comprit qu'il fallait devenir l'hostie de Dieu. — Encore enfant, il était initié à toutes les austérités. — Entré au noviciat, il sut se mortifier plus encore. — Il porta vraiment en son corps la mortification de Jésus-Christ.

3° *Son oraison*. Il s'élevait à Dieu sans aucune peine, et ne connaissait point les distractions. — Il était particulièrement porté à méditer la Passion de Notre-Seigneur. — Ce don d'application à Dieu était éminent en lui et parut se développer à mesure qu'il approchait de la mort.

III. Nous nous souviendrons que, par la tonsure, nous avons pris l'obligation de pratiquer les trois vertus de saint Louis de Gonzague. — Nous nous interrogerons sur notre fidélité, et nous nous humilierons de nos manquements.

Résolutions : 1° Renoncer à toute attache ; 2° nous remplir de l'esprit de pénitence ; 3° nous appliquer, pendant les vacances, à l'exercice de l'oraison.

Bouquet spirituel : *Sancte Aloisi, ora pro nobis.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint prévenant saint Louis de Gonzague des bénédictions de sa douceur, et l'enrichissant, dès sa plus tendre enfance, des trésors de la grâce. A peine sorti de la première enfance, ce jeune saint se sentit intérieurement appelé à la pratique de la plus éminente perfection. Il eut, comme par instinct, l'horreur du vice et l'amour de la sainteté. Dieu, qui le destinait à être le modèle de la jeunesse chrétienne, prit soin de garder son cœur, et de le préserver du mal, en même temps qu'il lui fit pratiquer dans un âge encore tendre les vertus les plus héroïques.

Contemplons avec admiration l'action intime et secrète de la divine grâce dans l'âme de saint Louis de Gonzague. En vertu de cette influence mystérieuse, son intelligence divinement éclairée conçoit Dieu et ses perfections infinies; son cœur, par un attrait fort et puissant, se porte vers lui pour l'aimer; sa volonté, soutenue et fortifiée d'en haut, surmonte, avec une indomptable énergie, les difficultés et les obstacles qui s'opposent aux généreux élans de sa ferveur. C'est une lumière qui, déjà brillante à son aurore, grandit à mesure qu'elle se propage, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la plénitude du jour parfait.

Après avoir adoré les opérations de la grâce en saint Louis de Gonzague, et les divines prévenances par lesquelles elle l'a soustrait aux premières atteintes du mal, honorons-le lui-même dans la fidélité si parfaite avec laquelle il a correspondu aux invitations de l'Esprit de Dieu. Avant de considérer en détail les vertus qu'il a pratiquées, représentons-nous et embrassons d'un seul coup cette vie d'une part, si simple et si commune, de l'autre si grande et si parfaite, cette âme

si pure et si généreuse, cet extérieur si modeste, si humble et si recueilli. Abandonnons-nous aux sentiments d'admiration et d'amour que cette vue doit nous inspirer; réjouissons-nous d'avoir saint Louis de Gonzague pour protecteur et pour patron; remercions-le des grâces qu'il nous a obtenues en cette qualité; et formons la résolution de nous ranimer dans son culte, et de réveiller en nous les sentiments d'une dévotion qui depuis si longtemps nous est chère.

II. — Considérations.

Assez ordinairement, les images de saint Louis de Gonzague le représentent ayant à ses pieds une couronne qu'il semble avoir jetée à terre; il tient d'une main un instrument de pénitence, et, de l'autre, une image de Jésus crucifié, qu'il contemple avec amour. Ces trois symboles nous offrent un résumé complet de la vie de saint Louis de Gonzague: ils expriment les trois degrés de l'échelle mystique par laquelle ce bienheureux s'est élevé jusqu'à la perfection de l'union divine: le détachement de toutes choses, la pénitence et l'oraison.

1° Cette couronne gisant à terre sans honneur, et sur laquelle saint Louis de Gonzague dédaigne même de porter ses regards, est une expression du détachement admirable qu'il fit paraître, en renonçant au monde pour suivre Jésus-Christ. Tel fut le premier pas de ce jeune saint dans la voie de la perfection. Sa naissance lui donnait le droit de prétendre à tout; le triple prestige du plaisir, de la richesse, de la grandeur, se présentait à lui avec tout ce qu'il a de plus enivrant. Pour jouir de tous ces biens, il n'avait aucun effort à faire, aucun travail à s'imposer; il n'avait qu'à se

prêter aux avances qui lui étaient faites ; le monde allait à lui, et déployait devant ses yeux la plus riante et la plus séduisante de toutes les perspectives.

Mais que peuvent les attraits du monde sur une âme que la grâce de Jésus-Christ a éclairée et touchée ?

Saint Louis de Gonzague n'eut pas besoin de longues réflexions pour se convaincre du néant de la vanité et de toutes choses. De bonne heure il comprit que Dieu seul méritait de fixer son cœur, et qu'il devait le lui consacrer sans réserve et sans partage. Aussi, quelque brillantes que fussent les promesses du monde, il y renonça, dès qu'il lui fut possible de le faire. De riche, il se fit pauvre ; de grand, il se fit humble ; aux dignités et aux honneurs auxquels sa naissance lui donnait droit, il substitua avec joie l'obscurité de la vie religieuse. Il quitta tout, mais en quittant tout, il trouva Dieu. Notre-Seigneur, pour l'amour duquel il avait renoncé aux biens de cette vie, l'enrichit des trésors de sa grâce, et lui fit trouver à son service des joies et des consolations bien supérieures à toutes les satisfactions des sens et à tous les plaisirs du monde. La cellule de novice dans laquelle il s'était volontairement renfermé fut pour lui, malgré sa pauvreté et son dénument, plus délicieuse et plus douce que le riche palais dont il avait fait l'abandon.

2° Saint Louis de Gonzague ne se contenta pas de renoncer à tout, il voulut y joindre le renoncement à soi-même par la pratique de la mortification et de la pénitence.

L'âme appelée à la vie parfaite est une hostie que Dieu s'est consacrée, et qui doit incessamment lui être offerte en sacrifice d'agréable odeur. Or, l'hostie ne doit pas être seulement sanctifiée et séparée ; il faut encore

qu'elle soit immolée, c'est-à-dire qu'elle se dépouille de son être naturel pour en recevoir un autre plus parfait.

Ainsi en a-t-il été de Jésus, la victime par excellence, immolé à Dieu sur la croix. Ainsi en a-t-il été, et en sera-t-il jusqu'à la fin, de tous les saints. La condition essentielle de la sainteté est le crucifiement : *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt* (1).

C'est aussi par cette voie que l'esprit de Dieu a conduit saint Louis de Gonzague. De bonne heure, il lui donna le goût et l'attrait de la mortification, et le rendit saintement ingénieux à saisir toutes les occasions de faire souffrir son corps et de le réduire en servitude. Encore enfant, saint Louis de Gonzague était initié à toutes les austérités. Ses jeûnes étaient fréquents, ses disciplines rigoureuses ; il portait constamment sur lui des instruments de pénitence ; il interrompait le repos de la nuit pour se livrer à ses pieux exercices, supportant pour cela le froid le plus piquant ; son sommeil même, grâce aux industries de sa ferveur, n'était pas exempt de souffrances.

Cet amour pour la mortification ne fit que s'accroître après qu'il fut entré au noviciat. Non content des austérités pratiquées par les novices, il sollicitait la permission de s'en imposer de plus fréquentes et de plus rigoureuses. Les supérieurs ne croyaient pas pouvoir toujours se prêter aux élans généreux du pieux novice ; et il avait besoin de toute son obéissance pour ne pas se plaindre des restrictions qui lui étaient imposées.

Il s'en dédommageait par cette multitude de mortifications de détail, dont la vie de communauté offre de si fréquentes occasions. Il observait inviolablement la loi

(1) *Gal.*, v, 24.

du silence, et la modestie des yeux était portée chez lui à un degré presque incroyable. Telle était sa réserve et son attention à veiller sur les mouvements de la nature, qu'il trouvait le secret de se sanctifier en toute chose. Il pouvait donc dire, comme l'Apôtre, qu'il portait partout dans son corps la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (1).

3° Une âme aussi dégagée des sens devait être merveilleusement propre au saint exercice de l'oraison. Aussi le bienheureux Louis en fit-il constamment ses délices. Son esprit n'avait aucune peine à s'élever à Dieu, et à se tenir en sa divine présence ; ou plutôt la pensée de Dieu lui était tellement naturelle que, pour s'en distraire et se fixer sur d'autres objets, il fallait qu'il se fît une violence égale à celle que nous devons nous faire à nous-mêmes, pour nous recueillir et nous mettre en oraison. Ces distractions qui sont le tourment des âmes pieuses, de celles mêmes qui sont le plus consommées dans la pratique de l'oraison, lui étaient inconnues. Il était, dans la prière, tellement absorbé en Dieu, qu'il semblait alors ne plus tenir à la terre.

L'attrait de sa piété le portait surtout à méditer la passion de Jésus-Christ et la divine Eucharistie. La contemplation de ce double prodige de l'amour de Jésus pour les hommes produisait dans l'âme pure de Louis une impression si vive, que ses larmes coulaient en abondance; son corps paraissait être alors une fournaise d'amour, le feu qui le consumait intérieurement se révélant au dehors par l'éclat tout divin qui illuminait son visage.

(1) *II Cor.*, IV, 10.

Ses supérieurs, craignant que l'application du saint novice à l'oraison n'abrégeât ses jours, ne lui permirent de se livrer à cet exercice que pendant une demi-heure, et bientôt même le lui interdirent absolument. Ce fut pour lui une cruelle épreuve.

Pour se dédommager, sans contrevenir à l'obéissance, il visitait souvent le Très-Saint Sacrement, et à peine s'était-il mis à genoux qu'il se retirait, de peur que quelque pensée de Dieu, venant à s'emparer de lui, ne le retînt au pied des autels. Mais, dit l'auteur de sa Vie, tous ces soins furent inutiles; plus il voulait fuir, pour pratiquer l'obéissance, plus Dieu le poursuivait, se communiquait à lui et l'inondait de ses lumières et de ses consolations; en sorte que le bienheureux, désireux avant tout d'obéir, était contraint de conjurer Notre-Seigneur de s'éloigner de lui.

Ce don excellent d'application à Dieu, accordé à saint Louis de Gonzague, parut se développer en lui à mesure qu'il approchait du terme de sa vie; sa dernière maladie ne fut, en quelque sorte, qu'une oraison continuelle, prélude divin de celle que son âme, dégagée des liens de la mortalité, alla poursuivre dans le ciel.

III. — Affections et résolutions.

Toute vie chrétienne, et surtout toute vie sacerdotale, doit être, comme celle de saint Louis de Gonzague, une vie de détachement, de pénitence et de prière. J'ai fait, en recevant la tonsure, une profession solennelle et toute spéciale de ces trois vertus, exprimée par le triple symbole du retranchement de mes cheveux, de la soutane et du surplis. Sans le détachement, la pénitence et la prière, je ne puis être un véritable clerc, je ne puis être surtout un véritable prêtre de Jésus-Christ. L'Évangile me l'apprend, l'exemple de tous les

saints prêtres me l'enseigne, tous les jours je l'entends répéter au Séminaire.

Ai-je prêté une oreille docile à ces enseignements? Mon esprit et mon cœur s'en sont-ils pénétrés? Les ai-je surtout réduits en pratique?

Suis-je, à l'exemple de saint Louis de Gonzague, détaché de toute chose, indifférent à tout, et prêt comme lui à tout sacrifier pour suivre l'appel de Dieu?

Ai-je l'amour de la mortification et de la pénitence? Si je n'ai pas le courage de m'imposer les austérités que saint Louis de Gonzague a pratiquées, ou si la discrétion et l'obéissance ne me permettent pas de le faire, suis-je fidèle au moins à me soumettre aux mortifications qui sont pour moi dans l'ordre de la Providence, qui résultent de l'accomplissement de mes devoirs de chaque jour, que Dieu lui-même m'impose sans que ma volonté y ait aucune part?

Quels sont mes progrès dans l'art divin de l'oraison? Voici une année qui s'achève; suis-je en ce moment plus recueilli, plus uni à Dieu, moins distrait que je ne l'étais en la commençant? Ai-je pris, du moins, sérieusement et généreusement les moyens qu'on m'a donnés pour m'aider à devenir un homme de prière?

Je veux, ô mon Dieu, me montrer, sur ces divers points, plus fidèle que par le passé, et telle est la grâce que je vous demande par l'intercession du bienheureux Louis de Gonzague. Que je sois, durant tout le cours de mon Séminaire, ce qu'il fut dans son noviciat; vous m'avez appelé comme lui à votre service, que je corresponde comme lui à la grâce de ma vocation.

Je prends donc la résolution :

1° De renoncer à toute attache qui pourrait être un obstacle aux opérations de Dieu en moi;

2° De me remplir de l'esprit de pénitence;

3° De m'appliquer tout spécialement, pendant les vacances, à l'exercice de l'oraison.

Sancte Aloisi, ora pro nobis.

CLXXVII

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur se suscitant des précurseurs pour préparer le monde à sa venue. — Saint Jean-Baptiste a mérité ce titre plus que tous les prophètes, puisqu'il a montré du doigt le Messie. — Nous rendrons nos devoirs à ce saint, et nous le féliciterons de sa divine vocation.

II. Nous verrons que nous pouvons, dans la vie de saint Jean-Baptiste, considérer surtout trois choses :

1° *Sa naissance miraculeuse.* Il est donné à des parents déjà avancés en âge. — Un Ange descend du ciel pour annoncer sa mission. — Il est sanctifié dès le sein de sa mère. — Quand il vient au monde, un miracle rend la parole à son père. — Les prêtres sont aussi l'objet d'un appel divin et d'une providence spéciale.

2° *Sa pénitence au désert.* Dieu le sépara du monde, parce qu'il voulait l'élever à une perfection éminente. — Il devait être le prédicateur de la pénitence, et il fallait qu'auparavant il la pratiquât lui-même. — C'est aussi dans le désert, c'est dans la solitude du Séminaire que le futur prêtre se prépare à sa mission.

3° *Sa prédication.* Elle eut trois caractères : saint Jean-Baptiste attendit les moments de la Providence. — Sa parole n'épargna aucun désordre ni aucun coupable. — Il fut d'une abnégation complète, et s'effaça devant

Notre-Seigneur. — Le prêtre doit imiter ce modèle dans l'accomplissement de son ministère.

III. Nous remercierons Dieu de nous avoir donné une vocation semblable à celle de saint Jean. — Nous nous humilierons de n'avoir point les qualités du saint précurseur.

Résolutions : 1° Penser souvent à notre vocation ; 2° nous appliquer à la prière et à l'esprit de sacrifice ; 3° pratiquer en toutes choses l'oubli de nous-mêmes.

Bouquet spirituel : *Erat lucerna ardens et lucens.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ, préparant le monde à sa venue, en se suscitant des précurseurs qu'il envoie devant lui pour l'annoncer, établir sa mission divine, et disposer les esprits à se soumettre à ses enseignements et les cœurs à obéir à ses lois.

Depuis le commencement des temps jusqu'au jour où il descendit sur la terre, une succession non interrompue de prophètes prédit son avènement, les mystères de sa vie souffrante et son règne glorieux.

Ces saints prophètes furent tous les précurseurs du Verbe incarné. Éclairés d'une lumière surnaturelle, ils l'ont vu dans le lointain des âges ; ils l'ont salué avec transport ; ils ont célébré ses grandeurs ; ils ont tracé par avance avec une merveilleuse exactitude le portrait de cet Homme-Dieu.

Toutefois, c'est surtout à saint Jean-Baptiste que revient la gloire d'avoir été le précurseur de Jésus-Dans un esprit prophétique, Zacharie, son père, au moment de sa naissance, lui donne ce titre, sous lequel l'Église continue de l'honorer et de l'invoquer : *Præibis ante faciem Domini parare vias ejus* (1). Les autres prophètes n'ont vu le Sauveur que de loin :

(1) Luc, I, 76.

A longe... aspicientes et salutantes (1); saint Jean-Baptiste l'a vu de ses yeux et l'a montré du doigt; il n'a pas annoncé le Messie qui devait venir, mais le Messie déjà venu. « Il est au milieu de vous, disait-il aux Juifs, et vous ne le connaissez pas: *Medius vestrum stetit quem vos nescitis* (2). » Et dans un autre endroit, montrant Jésus qui venait solliciter son baptême: « Voici, dit-il, l'Agneau de Dieu: *Ecce Agnus Dei* (3). »

Saint Jean s'est dignement acquitté de cette sublime mission de précurseur du Messie; et il a mérité le bel éloge qu'a fait de lui le Sauveur en disant qu'il fut « une lampe ardente et luisante: *Lucerna ardens et lucens* (4). » Expression qui marque à la fois et l'éminence de sa sainteté et la fécondité de son apostolat.

Honorés d'une mission analogue à celle de Jean-Baptiste, et destinés nous aussi à être les précurseurs de Jésus dans les âmes, considérons ce saint comme notre modèle; ayons pour lui, en cette qualité, une dévotion spéciale; efforçons-nous de participer à sa grâce; et demandons à Dieu, par son intercession, de correspondre si fidèlement à notre vocation que l'on puisse dire un jour de nous: *Erat lucerna ardens et lucens.*

II. — Considérations.

Trois choses, dans la vie de saint Jean, méritent de fixer notre attention: sa naissance miraculeuse, sa pénitence au désert, sa prédication.

1° La naissance de Jean-Baptiste fut signalée par des

(1) *Hebr.*, XI, 13.
(2) Joan., I, 26.
(3) Joan., I, 29.
(4) Joan., V, 35.

prodiges si éclatants que, dans leur admiration, les personnes qui en furent témoins s'écrièrent : « Que pensez-vous que sera cet enfant ? car la main du Seigneur était avec lui : *Quis, putas, puer iste erit ? Etenim manus Domini erat cum illo* (1). » Tout, en effet, fut miraculeux dans cette naissance.

Lorsque saint Jean vint au monde, ses parents, affligés d'une longue stérilité, étaient parvenus à un âge, où, selon les lois de la nature, ils ne pouvaient plus espérer de la voir cesser.

Un Archange descend du ciel pour annoncer à Zacharie, son père, que Dieu, touché de ses prières, va enfin lui donner un fils, qui sera grand devant le Seigneur. *Erit magnus coram Domino... Spiritu sancto replebitur... Multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. Et ipse præcedet ante illum... parare Domino plebem perfectam* (2). Quelques mois après sa conception, il fut sanctifié dans le sein de sa mère. Enfin, quand il vint au monde, la parole miraculeusement enlevée à son père, qui avait été incrédule à la prédiction de l'Ange, lui fut rendue par un nouveau prodige ; et le saint vieillard, subitement inspiré, célébra dans un chant prophétique la mission de son fils, et le règne glorieux du Messie, dont Jean-Baptiste devait être le précurseur et le prédicateur.

Cette conduite de providence que Dieu tint à l'égard de saint Jean-Baptiste, en le prédestinant au rôle de précurseur, en le préparant à remplir sa mission par les grâces qu'il lui prodigue, et en manifestant au monde sa grandeur future, il continue de la tenir à l'égard des prêtres, qui sont, eux aussi, les précurseurs de Jésus dans les âmes. Dieu les prédestine, comme saint Jean, par un

(1) Luc, I, 66.
(2) Luc, I, 15, 16, 17.

décret divin, à cette glorieuse mission ; il dépose dans leur âme les germes qui, en se développant, procureront à l'Église un ministre pieux et zélé ; enfin, par des indices révélateurs, il fait connaître aux parents de l'élu, à ses directeurs, à l'élu lui-même, la voie dans laquelle il veut le voir entrer, et le but vers lequel il doit tendre. Telle est l'histoire des vocations sacerdotales, quand elles sont divines.

2º Appelé surnaturellement de Dieu à de si grandes choses, saint Jean ne fut point infidèle à sa vocation. « L'enfant croissait, dit l'écrivain sacré, et se fortifiait en esprit ; et il demeura dans le désert jusqu'au jour de sa manifestation à Israël : *Puer autem crescebat et confortabatur spiritu ; et erat in desertis, usque ad diem ostensionis suæ ad Israel* (1). »

Quand Dieu veut élever une âme à une perfection éminente, il la sépare du monde, milieu funeste, où difficilement elle y parviendrait, pour la conduire dans la solitude. De même donc qu'il avait inspiré à Marie de se retirer dans le temple, il inspira à saint Jean, encore enfant, de se retirer au désert. Ce fut là que s'écoula la vie du Précurseur jusqu'au moment, où la voix de Dieu, qui l'y avait appelé, lui commanda d'en sortir pour prêcher la pénitence ; là qu'il se forma aux vertus apostoliques ; là qu'il parvint à cette hauteur de sainteté, qui devait donner à sa parole un tel prestige.

Sanctifié dès le sein de sa mère et n'ayant aucun péché à expier, aucune passion à vaincre, il n'avait pas besoin de dompter sa chair par la pratique de la mortification. Mais précurseur de Jésus, il devait imiter sa vie crucifiée. Puis il n'ignorait pas que, pour accomplir sa mission de prédicateur de la pénitence, il devait

(1) Luc, I, 80.

d'abord prêcher d'exemple, et être pénitent lui-même.

La vie de Jean-Baptiste au désert fut une vie toute angélique.

Vie, en premier lieu, de silence et de solitude. Loin de l'habitation des hommes, saint Jean, tout entier à l'œuvre de sa sanctification, ne veut avoir aucun commerce avec le monde. Aucun bruit ne vient le distraire; aucune sollicitude ne trouble la paix de son âme.

Vie, en second lieu, de mortification et de pénitence. Les évangélistes nous en ont tracé le tableau. Le vêtement du saint précurseur était grossier : *Habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos* (1). Sa nourriture était pauvre et frugale ; c'était celle des indigents : *Esca autem ejus erat locustæ et mel sylvestre* (2). Il usait même de ces aliments avec tant de sobriété, et pratiquait le jeûne avec une telle rigueur, que le Sauveur a pu dire de lui qu'il ne mangeait ni ne buvait : *Venit Joannes neque manducans neque bibens* (3).

Vie, enfin, de contemplation et de prière. C'était pour trouver Dieu et s'entretenir plus familièrement avec lui que saint Jean avait fui le monde et s'était retiré au désert. La prière, durant les longues années de sa retraite, fut donc son occupation habituelle. Les Pères nous apprennent que les jours de Jean-Baptiste au désert se passaient dans un saint commerce avec Dieu, qui lui communiquait avec abondance la lumière de la vérité et les trésors de la grâce.

Telle fut la préparation que saint Jean, sous la conduite de l'Esprit-Saint, apporta à l'accomplissement de sa mission. Dieu, qui le destinait à être, par la prédica-

(1) Matth., III, 4.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, XI, 18.

tion de la pénitence, le précurseur du Verbe incarné, voulut, afin de donner plus d'autorité à sa parole, montrer au monde, en sa personne, un prodige de sainteté.

Nous pouvons voir dans ce désert, où saint Jean demeure caché jusqu'au jour de sa manifestation à Israël, une vive image et de la solitude où le jeune clerc doit demeurer comme enseveli durant les années de son noviciat sacerdotal, et de la vie de retraite, de silence, de séparation du monde, que le prêtre doit mener, pour être à la hauteur de son saint ministère. Il faut que le ministre de Jésus-Christ, quand il se présente aux regards des hommes, pour prêcher la pénitence, exhorter les pécheurs à se convertir, annoncer le royaume de Dieu, paraisse, comme Jean-Baptiste, venir du fond du désert C'est alors que sa parole sera puissante, qu'il touchera les cœurs, qu'il sera vraiment le précurseur de Jésus.

3° Considérons enfin comment saint Jean ainsi préparé exerça le ministère auquel, dès avant sa naissance, il avait été prédestiné. Nous pouvons y distinguer trois caractères principaux.

En premier lieu, quel que soit le zèle qui le dévore, et le désir ardent qu'il a de faire connaitre Jésus-Christ, il ne prévient pas, par un empressement désordonné, les moments de la Providence ; mais il attend en paix dans son désert qu'ils soient arrivés. Il faut, pour qu'il se décide à se montrer, que la voix du Seigneur se fasse entendre, et lui ordonne de commencer sa prédication : *Factum est*, dit l'Évangéliste, *verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto. Et venit... prædicans baptismum pænitentiæ* (1).

(1) Luc, III, 2, 3.

Enfin le moment est venu ; Dieu a parlé ; Jean-Baptiste sort de son désert. Il paraît aux yeux des Juifs comme un prodige de sainteté ; aussi les multitudes accourent et se pressent pour l'entendre. Sa parole est vive, ardente, courageuse. Il n'épargne aucun désordre, il ne dissimule aucun scandale. Les grands et les petits, les riches et les pauvres, trouvent en lui un censeur sévère de leurs vices. Il enseigne à chacun son devoir avec franchise, sans négliger toutefois les tempéraments que la prudence demande. Parmi les scandales qui s'offrent à ses regards, il en est un qui se produit jusque sur le trône. Le courageux prédicateur le flétrit comme tous les autres, et ne craint pas de dire au prince avec une fermeté que rien ne peut effrayer : *Non licet,* cela n'est pas permis. La prison d'abord, puis le martyre, furent la récompense de cette sainte hardiesse.

Mais ce qu'il y eut peut-être de plus admirable dans la prédication de saint Jean, ce fut l'abnégation parfaite qu'il y pratiqua. Il est le précurseur du Messie ; il n'a garde d'oublier cette mission, et de s'attribuer à soi-même la gloire qui n'appartient qu'à celui dont il est venu préparer le règne. « Il faut qu'il grandisse et que je diminue, dit-il avec humilité : *Illum oportet crescere, me autem minui* (1). » Loin de s'égaler à Jésus, il déclare qu'il ne se croit pas même digne de lui rendre les plus humbles services : *Cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus* (2).

Admirable modèle à imiter pour le prédicateur de la parole sainte. Pénétré de la grandeur de sa mission, des difficultés qu'elle présente et des responsabilités

(1) Joan., III, 30.
(2) Luc, III, 16.

qu'elle entraîne, il ne s'y ingère pas de lui-même, mais il attend que Dieu l'y appelle.

Quand enfin Dieu a parlé par la voix des supérieurs, et qu'une part de travail lui a été assignée dans le champ du père de famille, il s'en acquitte avec tout le zèle, toute l'ardeur, toute la bonne volonté dont il est capable.

Mais surtout quelle application n'apporte-t-il pas pour écarter de son esprit toute pensée de recherche personnelle, tout ce qui s'éloignerait de l'unique fin qu'un prêtre doit avoir dans tous ses ministères, la gloire de Dieu et le salut des âmes ?

III. — Affections et résolutions.

Je suis, ô mon Dieu, du nombre de ces élus de votre droite que vous avez dès le commencement séparés de la masse pour les sanctifier et vous les consacrer. Je puis donc dire, empruntant les paroles d'Isaïe que l'Église met dans la bouche de saint Jean-Baptiste : *Dominus ab utero vocavit me, de ventre matris meæ recordatus est nominis mei ; et posuit os meum quasi gladium acutum ; in umbra manus suæ protexit me ; et posuit me sicut sagittam electam* (1). Motif pour moi d'éternelle reconnaissance, mais en même temps motif tout-puissant de perfection.

Appelé comme Jean-Baptiste et prédestiné au rôle auguste de précurseur du Verbe incarné, par des indices, qui ne me laissent aucun doute sur la volonté de Dieu, il faut donc que je m'applique comme lui à me rendre digne de cette haute et divine mission. Tel est l'unique but que je dois avoir devant les yeux pendant le cours

(1) Is., XLIX, 1, 2.

de mon Séminaire; temps précieux qui est pour moi ce que fut pour saint Jean le séjour au désert. Quand je sortirai de cette retraite pour inaugurer mon ministère, il faudra que, fidèle imitateur de saint Jean, je me présente au monde comme un homme divin, portant dans toute ma personne l'image ressemblante de celui dont je serai l'interprète et l'envoyé; que je prêche avec courage sa doctrine, sans acception de personne; que, prédicateur intrépide de la vérité, je la fasse entendre à tous, prêt, s'il est nécessaire, à répandre mon sang pour la défendre.

Il me semble, ô mon Dieu, que tel est bien le désir de mon cœur. C'est ce désir qui m'a conduit au Séminaire; et bien souvent je l'ai renouvelé à vos pieds, vous demandant de me retirer de ce monde plutôt que de permettre que je ne réponde pas à la grâce de ma vocation, et que je ne sois pas un digne précurseur de votre divin Fils dans les âmes. Mais que je suis loin encore d'être à cet égard ce que je devrais être! Quand je compare la vie de saint Jean au désert avec ma vie dans le Séminaire, quelle différence! Et n'ai-je pas lieu de craindre que la même différence, ou même une différence plus profonde encore, ne se révèle plus tard entre ma vie de prêtre et celle de saint Jean prêchant et baptisant?

Ne permettez pas, ô Jésus, qu'il en soit ainsi; et par l'entremise de votre saint Précurseur, accordez-moi la grâce d'être fidèle aux résolutions suivantes :

1° Me remettre souvent devant les yeux ma vocation au sacerdoce, pour en remercier Dieu et m'exciter à la ferveur;

2° M'appliquer de plus en plus au double exercice de saint Jean au désert : la prière et l'esprit de sacrifice.

3° Pratiquer en toutes choses l'oubli complet de moi-même.

Erat lucerna ardens et lucens (1).

CLXXVIII

POUR LA FÊTE DES SS. APOTRES PIERRE ET PAUL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, choisissant ces deux saints apôtres, et les donnant à l'Église. — Saint Pierre n'était qu'un pêcheur, saint Paul était un persécuteur ; ils furent donc tous deux l'œuvre de la grace. — Nous les honorerons comme les principales sources de l'esprit apostolique.

II. Nous verrons que dans la vie apostolique de saint Pierre et de saint Paul nous pouvons distinguer trois choses :

1° *L'amour de Jésus-Christ*. C'est cet amour qui fut le principe de leur apostolat. — Le divin Maître exigea de saint Pierre une triple protestation d'amour ; — et les épîtres de saint Paul témoignent que ce sentiment était au moins égal en cet apôtre.

2° *Le sacrifice*. C'est le sacrifice qui fut la loi de l'apostolat de ces deux saints. — Jésus leur promit à tous deux le sacrifice. — La vie de saint Pierre et de saint Paul nous montre de quelle manière admirable le Sauveur a tenu ce qu'il avait promis.

3° *Les résultats* Dieu donna sa bénédiction à leurs travaux. — Ils fondèrent des églises partout. — Leurs lettres témoignent et du succès qui couronnait leurs efforts, et des accroissements que prenait la doctrine évangélique.

(1) Joan., v, 35.

III. Nous nous rappellerons que la vie apostolique doit se continuer, et que c'est nous qui devons remplacer les apôtres. — Nous nous demanderons avec confusion si nous aimons assez Notre-Seigneur, et si nous sommes fidèles à la loi du sacrifice.

RÉSOLUTIONS : 1° Avoir une grande dévotion aux saints apôtres ; 2° demander à Notre-Seigneur de nous fortifier dans son amour ; 3° nous tenir prêts à tous les travaux.

BOUQUET SPIRITUEL : *Domine, tu omnia nosti, tu scis quia amo te.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur dans le don inestimable qu'il a fait à son Église des deux saints Apôtres dont nous allons célébrer la fête, et dans lesquels se résume toute la gloire de l'apostolat. Il a pu leur dire à l'un et à l'autre avec plus de vérité encore, si on peut le dire, qu'à ses autres disciples : *Ego elegi vos, et posui vos, ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat* (1). Il les a choisis lui-même ; il les a enrichis de ses trésors les plus précieux ; il les a placés dans un rang éminent au sein de son Église ; il a donné à leur parole la plus étonnante fécondité.

Saint Pierre était un pêcheur obscur, dont toute la science se bornait à conduire une barque et à tendre des filets. Jésus, dont les desseins sont impénétrables à la sagesse humaine, jette les yeux sur lui pour en faire le dépositaire et l'interprète des vérités révélées, le docteur des docteurs, le chef de son Église : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (2). C'est ainsi que Dieu se sert des instruments les plus faibles pour opérer les plus grandes choses : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia* (3).

(1) Joan., XV, 16.
(2) Matth., XVI, 18.
(3) *I Cor.*, I, 27.

Saint Paul semblait moins préparé encore à la grande mission à laquelle Dieu le destinait. Il persécutait cette Église que Jésus venait de fonder par la prédication de saint Pierre ; et il avait juré de la détruire et de l'étouffer dans le sang de ses enfants, lorsque, terrassé sur le chemin de Damas, il en devint l'un des plus fervents propagateurs.

C'est ainsi que Dieu dompte les volontés rebelles, et les fait servir à l'accomplissement de ses desseins : *Vox Domini confringentis cedros* (1).

Saint Pierre et saint Paul ont donc été l'œuvre de la grâce ; ils sont un témoignage éclatant de sa toute-puissance souveraine.

Honorons-les en cette qualité, et glorifions Notre-Seigneur qui les a exaltés, et a opéré en eux et par eux de si grandes choses.

Honorons-les surtout comme les principales sources de l'esprit apostolique, auquel tous les prêtres doivent participer. Sources toujours ouvertes, et qui ne cessent de s'épancher sur l'Église, pour lui donner de saints prêtres, de zélés missionnaires, par lesquels l'œuvre apostolique se continuera jusqu'à la fin des siècles.

Notre vocation nous appelle à travailler à cette grande œuvre. Nous serons un jour apôtres comme saint Pierre et saint Paul. Le culte de ces saints doit donc nous être plus cher que celui que nous rendons aux autres saints.

II. — Considérations.

Dans la vie apostolique de saint Pierre et de saint Paul, nous pouvons distinguer trois choses : l'amour de Jésus-Christ, qui en fut le principe et le fondement ;

(1) Ps. XXVIII, 5.

le sacrifice, qui en fut la loi ; le monde converti, qui en fut le résultat.

1° L'amour de Jésus-Christ fut, en premier lieu, le fondement de la vie apostolique de saint Pierre et de saint Paul.

L'apostolat, en effet, n'est-il pas une œuvre d'amour, ou plutôt n'est-il pas l'expression la plus parfaite de l'amour? Saint Pierre et saint Paul, placés à la tête du collège apostolique, et, si l'on peut le dire, les apôtres des apôtres, ont donc dû être, entre leurs collègues dans l'apostolat, les plus embrasés de l'amour de Jésus-Christ. Nous savons qu'il en fut ainsi.

Rappelons-nous le passage mémorable de l'Évangile de saint Jean, dans lequel le disciple bien-aimé nous raconte les circonstances dans lesquelles saint Pierre fut investi par le Sauveur de sa sublime mission. Jésus ressuscité va bientôt quitter ses disciples pour remonter au ciel. Dans une des apparitions dont il les gratifia, il prit à part saint Pierre et lui adressa ces paroles solennelles : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » Trois fois il lui fait la même question, et ce n'est qu'après avoir entendu son apôtre lui protester qu'il l'aime, que le divin Maître lui confie le soin de son Église, et l'établit le chef suprême des pasteurs. Pour que saint Pierre fût élevé au pontificat suprême, il fallait donc qu'il fît profession d'aimer Jésus, et de l'aimer d'un amour tout extraordinaire.

L'amour de Jésus sera aussi le trait caractéristique de la grande âme de saint Paul, et comme la marque de son apostolat. Il avait poursuivi de sa haine le Sauveur, qu'il ne connaissait pas. Mais à peine Jésus-Christ s'est-il révélé à lui, et a-t-il dissipé les ténèbres dans lesquelles il était plongé, que cette haine violente se transforme en l'amour le plus ardent qui fut jamais.

Toutes les Épitres du saint Apôtre sont une expression vive, j'oserai dire passionnée, de ce sentiment. Saint Paul y témoigne à chaque page qu'il aime Jésus-Christ; le nom béni du Sauveur revient sans cesse sous sa plume, il ne se lasse pas de le redire. Ce nom est doux à ses lèvres, plus doux encore à son cœur. Il est uni à Jésus-Christ, qui est sa vie; il ne veut connaître que lui, ne travailler que pour lui; il est son serviteur et son Apôtre, et il soupire après le moment où il lui sera réuni pour jamais. Il prononce anathème contre ceux qui n'aiment pas cet adorable Maître, et il déclare que l'amour qu'il ressent pour lui est tellement enraciné dans son cœur que rien au monde, ni au ciel, ni sur la terre, ne serait capable de le lui arracher : *Quis nos separabit a caritate Christi? Tribulatio? An augustia? An fames?... Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos* (1).

2° Inspiré par l'amour, l'apostolat de saint Pierre et de saint Paul eut pour loi le sacrifice.

Rien ne se fait de grand que par le sacrifice. C'est une loi universelle. Il en est ainsi surtout dans les œuvres surnaturelles, qui sont toutes plus ou moins une imitation de l'œuvre accomplie par Jésus-Christ. Notre sanctification personnelle ne peut s'accomplir que par le sacrifice. L'apostolat, œuvre plus excellente encore, l'exige à plus forte raison.

La vie de saint Pierre et de saint Paul suffirait pour établir cette vérité.

Quand Jésus, pour récompenser saint Pierre du témoignage d'amour que ce disciple venait de lui donner, l'investit de ses grands pouvoirs, il ne lui dissimula pas que l'immolation en serait la condition : *Cum*

(1) *Rom.*, VIII, 35-37.

esses junior, cingebas, te et ambulabas ubi volebas ; cum autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget, et ducet quo tu non vis (1).

La même annonce fut faite à saint Paul quand l'élection divine lui fut manifestée : *Vas electionis est mihi iste.... Ego enim ostendam ei quanta oporteat eum pro nomine meo pati* (2).

Le travail, la souffrance, la persécution, le martyre, voilà ce que Jésus promet à ces deux Apôtres en récompense de ce qu'ils feront pour lui.

Et nous savons comment cette promesse s'est réalisée pour l'un et pour l'autre.

Tous les deux ils ont consumé leur vie dans un labeur pénible. Tous les deux ils se sont épuisés dans des fatigues sans nombre. Ils ont parcouru la terre et la mer, prêchant partout Jésus-Christ, à travers mille dangers; et pour prix de leur apostolat, ils n'ont rencontré que mépris, insultes, persécutions ; on les a chargés de chaînes et mis en prison, ils ont été flagellés, exposés à la dent des bêtes féroces. Enfin, après plus de trente ans du plus laborieux ministère, ils se trouvent l'un et l'autre réunis à Rome, pour y terminer leur vie, et y consommer leur immolation par un glorieux martyre. Saint Paul eut la tête tranchée, saint Pierre subit, comme son Maître, le supplice du crucifiement.

La vie des saints Apôtres a donc été une vie de sacrifice ; telle sera, jusqu'à la fin des siècles, celle de tout prêtre jaloux de répondre comme eux à sa vocation. Pour lui aussi, l'apostolat sera une continuelle immolation de lui-même, et quiconque rêve autre chose dans le sacerdoce est le jouet de l'erreur.

(1) Joan., XXI, 18.
(2) *Act.*, IX, 15.

3° Sanctifié par le sacrifice, l'apostolat de saint Pierre et de saint Paul ne fut point infécond. Dieu, au contraire, donna à leurs travaux sa bénédiction ; et la semence répandue par eux germa et porta des fruits au centuple.

Dans la Judée, dans l'Asie-Mineure, en Grèce, en Italie, dans les Gaules, en Espagne, en d'autres lieux encore, la prédication des Apôtres fonda d'innombrables églises. C'est d'abord un petit noyau de fidèles qui, en chaque ville, où ils se rendent pour prêcher l'Évangile, se groupe autour d'eux : peu à peu, grâce au zèle de quelques fervents disciples, le germe se développe, et bientôt l'on voit paraître une Église complètement formée, ayant à sa tête un évêque, pourvue de ministres inférieurs qui travaillent sous les ordres du premier pasteur. Les synagogues établies dans les principales villes de l'empire romain sont pour les Apôtres un point d'appui précieux qu'ils n'ont garde de négliger. C'est là d'ordinaire qu'ils débutent dans leurs prédications, là qu'ils trouvent les premiers adhérents à la doctrine évangélique.

Les lettres de saint Pierre, celles de saint Paul surtout, sont un monument authentique des progrès merveilleux que, du vivant de ces saints Apôtres, la doctrine évangélique avait déjà faits dans le monde. Elles attestent que partout où la parole apostolique s'était fait entendre, c'est-à-dire dans presque toutes les villes importantes de l'empire, s'épanouissaient des chrétientés nombreuses, florissantes, pleines de ferveur, où la foi était vive, et où les maximes évangéliques étaient pratiquées dans toute leur pureté. La prédication des deux saints Apôtres fut donc éminemment féconde ; les fruits, par la bénédiction de Dieu, en furent abondants : et lorsque, après leur long apostolat, ils souffrirent le martyre, ils purent constater avec

joie que déjà l'Église avait pris possession du monde, et pouvait revendiquer le titre glorieux de catholique.

III. — Affections et résolutions.

La vie apostolique, inaugurée par les saints Apôtres, ne doit jamais faire défaut dans l'Église. Elle se perpétue par une tradition ininterrompue, non seulement dans les missionnaires qui en sont les plus parfaits représentants, mais dans tous les prêtres. En m'appelant au sacerdoce, ô mon Dieu, vous m'appelez donc à être un apôtre, un héritier de l'esprit dont saint Pierre et saint Paul furent animés, un imitateur de leurs vertus. Donc, pour moi, comme pour ces saints Apôtres, tout doit se résumer en deux choses : l'amour de Jésus-Christ et l'esprit de sacrifice.

Voilà le double enseignement que me donne la vie de tous les saints prêtres, et qui ne cesse, au Séminaire, de retentir à mes oreilles. L'ai-je compris, et surtout ai-je été fidèle à le mettre en pratique ?

Quel est mon amour pour Notre-Seigneur ? Puis-je dire comme saint Paul que rien au monde ne serait capable de me séparer de la charité de Jésus-Christ? Et si ce divin Maître me demandait, comme à saint Pierre, si je l'aime plus que les autres, pourrais-je lui répondre avec autant de confiance que l'Apôtre : *Etiam, Domine, tu omnia nosti, tu scis quia amo te* (1) ?

Suis-je fidèle à la grande loi du sacrifice ? Mon courage, en présence des petites violences qu'exige l'accomplissement de mes devoirs journaliers, me permet-il d'espérer que je ne reculerai pas devant les sacrifices plus difficiles et plus graves qui plus tard me seront demandés ?

(1) Joan., XXI, 15.

O Jésus, c'est en vous que saint Pierre et saint Paul ont puisé ces dons divins, ces trésors de grâce qui en ont fait les princes du collège apostolique, et les modèles du corps sacerdotal. Faites qu'appelé à travailler à la même œuvre, je participe abondamment à leur esprit et à leurs vertus.

Je prends la résolution :

1° D'avoir une grande dévotion aux saints Apôtres, et spécialement à saint Pierre et à saint Paul ;

2° De demander chaque jour à Notre-Seigneur, par leur intercession, de me fortifier dans son amour ;

3° De me tenir prêt, pour le service de l'Église et des âmes, à tous les travaux, à tous les sacrifices.

Domine, tu omnia nosti, tu scis quia amo te.

CLXXIX

POUR LA FÊTE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur déployant les richesses de sa grâce en saint Vincent de Paul, le tirant de la condition la plus humble pour lui faire accomplir des œuvres excellentes. — Après avoir béni et remercié Dieu, nous rendrons nos devoirs à ce saint et admirable prêtre.

II. Nous verrons que trois vertus résument la vie si féconde de saint Vincent de Paul :

1° *Sa piété.* Saint Vincent de Paul fut avant tout un saint. — L'oraison fut l'aliment de sa vie. — Il disait la

sainte messe avec une dévotion qui tirait des larmes aux assistants. — Il visitait souvent Notre-Seigneur présent dans les tabernacles. — Sa piété enfin se manifestait dans toutes ses démarches.

2° *Sa charité.* C'est là, surtout, la vertu que les hommes admirent en lui. — Il secourut toutes les misères du corps, non seulement à Paris, mais dans les provinces les plus éloignées. — La charité qu'il déploya pour le soulagement des âmes fut plus admirable encore.

3° *Son humilité.* Il cachait ses qualités et les grâces qu'il recevait de Dieu. — Il n'avait que du mépris pour lui-même. — Humble pour sa personne, il l'était, chose admirable, même pour la Congrégation qu'il avait fondée.

III. Nous nous souviendrons que ces trois vertus sont des vertus sacerdotales. — Nous nous demanderons si vraiment nous les possédons. — Nous supplierons saint Vincent de Paul de susciter parmi nous un grand nombre de prêtres qui comprennent cette triple obligation.

Résolutions : 1° Étudier la vie de ce saint ; 2° m'appliquer à l'oraison ; 3° invoquer saint Vincent de Paul pour la sanctification du clergé.

Bouquet spirituel : *Qui se humiliat exaltabitur.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ déployant en Saint Vincent de Paul, d'une manière merveilleuse, les richesses de sa grâce, l'ornant, en un degré très parfait, des vertus qui font les saints prêtres, exprimant en lui son image, et nous le présentant à tous comme un modèle de perfection chrétienne et sacerdotale.

Il l'a tiré de la condition la plus humble pour l'élever à l'honneur du sacerdoce, le faire entrer dans le conseil des rois, se servir de lui pour accomplir les plus grandes œuvres ; et l'on peut dire de ce saint, selon la plus exacte vérité, ce que l'écrivain sacré a dit du saint roi David : *De post fetantes accepit eum*

pascere Jacob servum suum, et Israel hereditatem suam (1).

Les voies par lesquelles Dieu l'a tiré de l'obscurité, pour le placer sur le chandelier comme une lumière éclatante, sont admirables. L'action de l'homme n'y paraît pas; tout y semble surnaturel et divin. A peine élevé au sacerdoce, un accident imprévu le fait tomber dans une dure captivité. Conduit en Afrique, il y subit pendant deux ans la condition d'esclave. Délivré par une sorte de miracle et revenu dans sa patrie, il passe de nombreuses années dans des situations sans éclat; rien ne fait pressentir encore la mission que Dieu lui réserve. Ce n'est que vers l'âge de cinquante ans qu'enfin, par une suite de circonstances providentielles, sa voie se dessine. Il se voit, sans l'avoir cherché, amené à fonder deux Congrégations importantes; il devient comme le centre et l'âme de toutes les œuvres charitables; et ce prêtre pauvre, humble, sans ressources, réalise avec un succès inouï des entreprises que de puissants souverains n'auraient pas osé tenter.

Reconnaissons, dans tout ce que saint Vincent de Paul a fait de grand, le doigt de Dieu qui le dirigeait et sa grâce qui l'inspirait. Remercions et bénissons Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui humilie les superbes et glorifie les humbles, de la splendeur incomparable dont il a entouré ce pauvre prêtre, qu'il s'est plu à exalter sur la terre pendant sa vie et après sa mort, et qu'il récompense dans la gloire avec plus de magnificence encore.

Enfin rendons à saint Vincent de Paul nos devoirs religieux. Honorons en lui l'un des instruments dont la Providence s'est servie pour réformer parmi nous l'ordre sacerdotal, et spécialement pour fonder des Sé-

(1) Ps. LXXVII, 71.

minaires. Il doit nous être, à ce dernier titre, tout particulièrement cher. Instituteur des Séminaires, il en est dans le ciel le protecteur. A qui donc mieux qu'à lui pourrions-nous recourir pour obtenir de Dieu la grâce d'honorer un jour le sacerdoce, auquel nous nous préparons, par une vie sainte et exemplaire ?

II. — Considérations.

Trois vertus résument la vie si féconde et si pleine de saint Vincent de Paul : une piété éminente, une charité sans bornes, une humilité profonde.

1o Saint Vincent de Paul est pour tous un sujet d'admiration ; mais plusieurs voient surtout et glorifient en lui l'homme bienfaisant et bon, tout dévoué au soulagement de ses semblables ; tel est le point de vue incomplet auquel le plus souvent le monde se place pour le louer. Vincent de Paul eut sans doute en partage la bonté du cœur ; toutefois, il fut avant tout un saint, et là est le secret de toutes ses grandes œuvres.

Le fondement et, s'il est permis de le dire, la forme générale de la sainteté, ce qui fait que les vertus ne sont plus simplement humaines, mais saintes, c'est la piété envers Dieu. Or, saint Vincent de Paul a été, avant tout, un prêtre éminemment pieux.

Sa piété s'alimentait dans la pratique quotidienne de l'oraison mentale, qu'il ne cessait de conseiller à ses prêtres, et à laquelle il se montra lui-même constamment fidèle. Non seulement il y consacrait une heure entière chaque matin ; mais, outre cette oraison réglée, il vaquait encore à ce saint exercice et le jour et la nuit, selon que ses occupations le lui permettaient. On peut dire même que son oraison était en quelque façon continuelle. Car, toujours recueilli en lui-même, au milieu

même du tumulte des affaires, il ne perdait presque pas de vue la présence de Dieu, le louant et le priant dans son cœur, tandis qu'il s'entretenait avec les hommes. De là cette modestie, cette retenue, cette gravité que présentait son extérieur.

Le respect de Dieu présent se révélait surtout dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Quand il célébrait l'office, qu'il disait la messe, qu'il assistait au chœur, il y avait dans sa tenue, dans le ton de sa voix, dans l'air de son visage, une telle expression de foi et de piété que les assistants en étaient profondément touchés; à ce point qu'une personne, qui ne le connaissait pas, assistant un jour à sa messe, laissa échapper ce cri d'admiration : « Mon Dieu, que voilà un prêtre qui dit bien la messe! Il faut que ce soit un saint prêtre. » Par esprit de religion, il se faisait instruire des règles liturgiques qu'il devait observer; et il s'y conformait avec une rigoureuse exactitude.

La dévotion particulière pour le Très Saint-Sacrement, dont il faisait profession,. le portait à le visiter souvent. « Il se tenait alors, dit un témoin oculaire, prosterné à deux genoux, avec une contenance si humble, qu'il semblait qu'il se fût volontiers abaissé jusqu'au centre de la terre, pour témoigner davantage son respect envers la majesté de celui qu'il reconnaissait présent. »

Mais la piété de saint Vincent ne consistait pas seulement dans les sentiments du cœur, elle se manifestait d'une manière plus parfaite encore dans tous les actes de sa vie. Accoutumé à voir Dieu en tout, c'était pour lui qu'il travaillait, en lui qu'il puisait ses inspirations, par sa lumière qu'il se dirigeait, sur son secours qu'il s'appuyait. Il ne cherchait que Dieu dans toutes ses entreprises, et il adhérait avec une soumission parfaite aux conduites de la Providence. Aussi,

quels que fussent les événements, il les acceptait sans murmure et, à l'exemple du saint homme Job, il bénissait Dieu dans l'adversité comme dans la prospérité, dans les revers comme dans le succès.

2° Pieux à l'égard de Dieu, saint Vincent de Paul fut charitable à l'égard des hommes. Sa vie tout entière fut un prodige de charité, unique peut-être dans les annales de l'Église, qui, pourtant, en offrent de si admirables. Toutes les misères, qui accablent notre humanité déchue, trouvèrent en lui non seulement commisération, mais protection et secours. Les malades, les pauvres, les enfants, les vieillards et jusqu'aux criminels condamnés aux galères, furent l'objet de sa sollicitude.

Les établissements charitables qu'il fonda ne se peuvent compter. Plus difficilement encore pourrait-on déterminer le chiffre de ses aumônes, qui s'élèvent à des sommes à peine croyables.

Dieu permit que, pendant la vie de ce saint prêtre, la France fût éprouvée par des fléaux extraordinaires. Nos plus belles provinces : la Lorraine, la Champagne, l'Artois, la Picardie, la Bourgogne, subissent tour à tour les ravages de la guerre, de la peste et de la famine. Une effroyable misère en décime les populations; partout la désolation et la ruine. Subvenir à tant de calamités semblait chose impossible ; tous en jugeaient ainsi.

Mais, pour la grande âme de saint Vincent de Paul, les impossibilités disparaïssaient.

Il réunit toutes ses ressources, fait appel à toutes les bonnes volontés, organise avec une merveilleuse intelligence la distribution des secours, et seul, pendant dix ans, sans détriment de ses charités ordinaires, il subvient à toutes les détresses, et vient à bout de nourrir les contrées qui, bientôt, sans lui n'allaient plus être qu'un affreux désert.

Bientôt à cette calamité en succède une autre. Les troubles civils produisent à Paris et dans les environs une désolante famine. Vincent de Paul sera encore la providence qui conjurera, au moins en partie, ce nouveau fléau ; des milliers de pauvres sont, par ses soins charitables, préservés de la mort.

Mais, ne craignons pas de le dire, si telle fut la charité de Vincent de Paul pour le soulagement des corps, celle qu'il déploya pour le salut des âmes fut plus admirable encore. Après s'être livré, avec un zèle infatigable, au travail des missions dans les campagnes, il fonde une Compagnie de prêtres destinés à continuer cette œuvre. Bientôt son zèle apostolique franchit les limites du royaume. L'Irlande, la Pologne, l'Italie, Tunis, Alger, Madagascar, les îles Hébrides, sont évangélisés par ses prêtres, au prix d'incroyables sacrifices.

Il aurait voulu aller lui-même en ces contrées prêcher Jésus-Christ, et son plus grand bonheur eût été de sacrifier sa vie par le martyre pour la conversion des infidèles... « Il faut, disait-il un jour, que nous soyons sans réserve à Dieu et au prochain... être disposés d'aller où il plaira à Dieu pour ce sujet, soit aux Indes ou en d'autres lieux encore plus éloignés, et enfin d'exposer nos vies pour procurer le bien spirituel de ce cher prochain, et pour amplifier l'empire de Jésus-Christ dans les âmes. »

Il fit plus encore. Les besoins spirituels des âmes lui avaient révélé une autre misère : l'affaiblissement de l'esprit sacerdotal. Pour remédier à ce mal, dont il comprit toute la gravité, saint Vincent de Paul établit les conférences du mardi, les retraites pour les ordinands, et enfin les Séminaires. Ainsi l'action sanctifiante de ce vénérable prêtre s'étendit des fidèles aux pasteurs eux-mêmes.

3º Prodige de charité, saint Vincent de Paul fut un prodige non moins extraordinaire d'humilité. Pendant de longues années il fit de cette vertu le sujet de ses méditations, et il ne négligea aucune occasion d'en pratiquer les actes.

Ce prêtre, si grand par la sainteté et par les œuvres, avait un tel mépris pour lui-même qu'il se jugeait incapable du moindre bien, plus propre à détruire qu'à édifier. « Il fuyait, dit l'auteur de sa Vie, l'honneur et la louange comme une peste; il ne se justifiait jamais lorsqu'il était repris, mais se mettait du côté de celui qui le reprenait, se donnant le tort quoiqu'il ne l'eût pas; il condamnait ses moindres imperfections avec plus de rigueur que d'autres n'eussent fait leurs plus gros péchés... »

Non content de cacher les qualités qu'il possédait, les grâces qu'il recevait de Dieu et le bien qu'il faisait, il s'efforçait en toute rencontre de s'abaisser, de s'avilir, de se rendre méprisable. Il aimait à rappeler la bassesse de son origine, se donnait comme un ignorant, exprimait son étonnement qu'on le souffrît dans son emploi, s'accusait de ne pas même gagner le pain qu'il mangeait. Il parlait de lui-même, de son incapacité, de son défaut d'esprit, de jugement, de vertu, en des termes tels que parfois les personnes qui l'entendaient en éprouvaient quelque peine. Et ces manières de parler n'étaient pas dans sa bouche de vaines formules; elles étaient l'expression vraie et naïve de ses convictions intimes. Tout, en effet, dans sa personne, témoignait de son humilité. « On la pouvait lire, en quelque façon, dit Abelly, sur son front, sur ses yeux, et sur toute la posture de son corps; et reconnaître, par son extérieur, que ses humiliations et abaissements venaient du fond de son cœur, où cette vertu était si profondément gra-

vée, qu'il croyait ne mériter l'usage d'aucune créature. »

Humble pour lui-même, il l'était, ce qui est peut-être plus admirable encore, pour la Congrégation qu'il avait fondée. Il ne l'appelait que *la petite et chétive* Compagnie; il voulait qu'elle fût regardée comme la moindre et la dernière; il ne pouvait souffrir qu'on en fît l'éloge; et il prescrivait à ses prêtres de prendre, dans les assemblées du clergé, la place la plus humble. « Les missionnaires doivent être contents, disait-il, non seulement quand ils se trouveront dans quelque occasion d'abjection ou de mépris pour leur particulier, mais aussi quand on méprisera leur Compagnie. Car, pour lors, ce sera une marque qu'ils sont véritablement humbles. »

III. — Affections et résolutions.

Vivre dans une union intime avec Dieu par la pratique de la sainte oraison; se dévouer sans mesure au soulagement des misères spirituelles et corporelles du prochain; enfin se confondre dans son néant et reconnaitre que, si quelque bien se fait en nous et par nous, nous ne devons aucunement nous en attribuer la gloire: n'est-ce pas là le prêtre tout entier?

Tel est le divin programme qu'a admirablement réalisé saint Vincent de Paul, et que je devrai un jour m'efforcer de réaliser moi-même. Le poste que la divine Providence m'assignera ne me permettra pas, il est vrai, d'accomplir des œuvres aussi éclatantes que celles auxquelles saint Vincent de Paul a attaché son nom; mais, qu'elle soit modeste ou brillante, la sphère dans laquelle s'écoulera ma vie sacerdotale m'imposera le devoir de prier, de travailler, d'être humble.

Daignez, ô Jésus, susciter parmi nous un grand

nombre de prêtres qui comprennent comme saint Vincent de Paul cette triple obligation; des prêtres éminents en piété, des prêtres tout consumés du zèle des âmes et tout brûlants du feu divin de la charité, des prêtres enfin s'oubliant eux-mêmes et leur propre gloire, pour ne s'occuper que des intérêts de Dieu et du prochain. Quelle transformation s'opérerait dans les âmes si la tribu sainte tout entière envisageait ainsi le sacerdoce !

O mon Dieu, malgré les tristes défaillances que je dois reconnaître en moi, tel est bien l'idéal que je me suis fait de la vie sacerdotale, et tout mon désir est de le réaliser un jour. Je vous en demande la grâce par l'intercession de l'admirable saint dont nous célébrons la fête, et dont la vie a été l'objet de cette méditation.

Je prends la résolution :

1° D'étudier de plus en plus la vie de saint Vincent de Paul, modèle que les prêtres devraient sans cesse avoir devant les yeux;

2° De m'appliquer avec plus de soin à l'oraison, principe de toute vie chrétienne et sacerdotale;

3° De prier souvent saint Vincent de Paul pour la sanctification du clergé.

Qui se humiliat exaltabitur (1).

(1) Matth., XXIII, 12.

CLXXX

POUR LA FÊTE DE SAINT MICHEL

Sommaire pour la veille au soir.

Nous adorerons Dieu créant les Anges. — Nous honorerons en ces purs esprits l'expression la plus parfaite des perfections divines. — Nous vénérerons les neuf chœurs des Anges comme un épanouissement mystique de la Sainte-Trinité. — Nous rendrons spécialement nos devoirs à saint Michel, et nous remercierons Dieu des prérogatives accordées à cet Archange.

II. Nous remarquerons trois circonstances particulières dans lesquelles saint Michel prononça la parole « *Quis ut Deus?* » qui est devenue son nom :

1° Il la prononça dans sòn cœur lorsqu'il fut tiré du néant. — Librement il choisit Dieu pour son souverain bien, et s'unit pour toujours au Très-Haut.

2° Il la prononça lorsque Lucifer se révolta contre Dieu. — Le glorieux Archange fit retentir dans le ciel le cri de l'obéissance ; — et ses efforts, nous le savons, ne furent point stériles.

3° Il la prononça comme un cri de guerre quand, à la tête des bons Anges, il livra son combat à Lucifer et le précipita dans l'enfer. — Dès lors, et pour toujours, il devint le plus terrible adversaire du démon.

III. Nous nous demanderons si nous respectons assez le nom de Dieu, si nous avons le sentiment de l'excellence de l'Être divin, et un éloignement absolu pour tout ce qui s'oppose à Dieu.

Résolutions : 1° Nous renouveler dans le respect de Dieu ; 2° désirer que ce respect règne dans le cœur de tous les hommes ; 3° combattre en nous et hors de nous le démon, le monde et la chair qui sont les ennemis de Dieu.

Bouquet spirituel : *Quis ut Deus?*

I. — Adoration.

Adorons Dieu manifestant excellemment ses divins attributs par la création des Anges. Tout ce qui est sorti de ses mains divines porte le cachet de sa sagesse et de sa puissance, ainsi que le reflet de sa beauté : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine; omnia in sapientia fecisti* (1). Il est grand en toutes choses : dans le ver qui rampe sur la terre et que nous foulons aux pieds, aussi bien que dans le séraphin, qu'il inonde de sa lumière, qu'il consume de son amour, et auquel il fait partager dans le ciel sa béatitude : *Fecit in cælo angelos, in terra vermiculos ; nec major in illis, nec minor in istis* (2). Toutefois, nous devons reconnaître et honorer dans ces bienheureux esprits l'expression la plus parfaite des perfections divines. Placés au sommet de la création, ils sont, auprès de Dieu, ce que sont les princes et les grands à la cour des rois de la terre. Ils excellent entre les autres créatures et par la noblesse de leur nature, et par l'éminence de leur dignité surnaturelle, et par l'éclat de leur sainteté.

La tradition me découvre en eux trois hiérarchies divisées en autant de chœurs, image et épanouissement mystique de l'auguste Trinité. Il existe entre ces hiérarchies une subordination et une dépendance, et c'est à la tête de la plus élevée que se place saint Michel, le glorieux Archange dont nous célébrons la fête. Il est, depuis la chute malheureuse et la réprobation de Lucifer, dont il occupe le trône, le plus beau, le plus parfait, le plus saint, entre les purs esprits qui forment les neuf chœurs célestes. Il en est le chef et

(1) Ps. xci, 6.
(2) S. Aug.

le prince, et, en cette qualité, se trouvant le plus rapproché du trône de Dieu, il est appelé avec raison l'*Ange de la face* de Dieu : *Angelus faciei* (1).

Remercions Dieu des prérogatives singulières qu'il a accordées à saint Michel. Unissons-nous à tous les Anges pour reconnaître sa prééminence, et lui offrir l'hommage de notre respect. Et, puisqu'il a été donné pour appui et pour protecteur auprès de Dieu à notre pays de France, prions-le de nous défendre contre le démon, notre ennemi et le sien : *Michael archangele, veni in adjutorium populo Dei* (2).

II. — Considérations.

Le nom de saint Michel : « Qui est semblable à Dieu? *Quis ut Deus?* » est une protestation sublime, par laquelle ce saint Archange témoigne à Dieu sa fidélité, un cri d'amour dont il ne cesse de faire retentir le ciel, un hommage religieux par lequel il honore et glorifie Dieu au nom de tous les Anges, résumant, pour ainsi dire, en ce seul mot, leurs adorations et leurs louanges.

Nous pouvons distinguer trois instants mémorables dans lesquels il prononça cette grande parole, et qui forment comme les divers degrés de la fidélité qu'il sut garder à Dieu.

1° Il la prononça dans son cœur lorsque, par la toute-puissance divine, il fut tiré du néant et reçut l'existence. Elle est l'expression de l'acte de volonté libre par lequel, en ce premier moment de sa vie, il reconnut Dieu pour son créateur, son souverain seigneur et sa suprême béatitude. Nous savons qu'il y eut

(1) Is., LXIII, 9.
(2) *Ex off. S. Mich.*

pour les anges, comme il y a pour nous, un temps d'épreuve, dans lequel il leur fallut choisir entre le bien et le mal, Dieu voulant, pour se donner à eux, qu'ils se portassent à l'aimer par une élection volontaire et libre. En présence de l'alternative qui s'offrait à lui, saint Michel n'hésita pas un seul instant. Tout pénétré de l'excellence de l'Être divin, il comprit que Dieu méritait seul son adoration et son amour, et il s'écria avec transport : « Qui est semblable à Dieu? *Quis ut Deus?* » En même temps, loin de livrer son âme aux enflures et aux enivrements de l'orgueil, de se complaire en lui-même, et de s'élever à la vue de son excellence, il humilia, devant la majesté divine, la perfection de sa nature angélique. Il lui consacra avec joie sa noble intelligence, pour le connaître, méditer ses grandeurs, se plonger pendant toute l'éternité dans cet océan de lumière ; son cœur, pour être éternellement consumé du feu de l'amour divin ; sa volonté, pour exécuter avec obéissance et soumission les ordres de ce grand Dieu.

A peine le bienheureux Archange eut-il été fixé dans ce choix, que la béatitude et la gloire récompensèrent sa fidélité. Il s'était humilié et abaissé devant Dieu ; Dieu l'éleva et l'exalta sans mesure, l'environna d'un éclat et d'une splendeur incomparables, et épancha sur lui avec abondance les richesses de son être.

2° Mais saint Michel ne se contenta pas d'affirmer sa fidélité en disant, dans le secret de son cœur : « Qui est semblable à Dieu ? *Quis ut Deus ?* » Lucifer, le premier des Anges, venait de succomber misérablement sous ses yeux dans l'épreuve dont il était sorti lui-même victorieux. La rébellion avait été contagieuse ; déjà un grand nombre d'Anges s'étaient associés à leur chef et n'avaient pas « su conserver leur principauté » ; il était

à craindre que d'autres encore n'imitassent ce funeste exemple. Poussé alors par l'ardeur de son zèle, le magnanime et glorieux Archange fit retentir dans le ciel ce cri d'obéissance : « Qui est semblable à Dieu ? » Il devint pour les Anges, ses frères, un prédicateur et un apôtre, et, s'opposant avec énergie aux séductions orgueilleuses de celui que, jusque-là, il avait reconnu pour son chef, il prêcha la nécessité de se soumettre à Dieu, et de reconnaître son domaine souverain sur toutes choses.

Avec quelle éloquence, développant la sublime devise exprimée par son nom, ne proclama-t-il pas la grandeur et l'excellence de l'Être divin, son infinie sainteté, les perfections qu'il renferme, la gloire qui lui est due, l'obligation qu'ont toutes les créatures, quelle que soit leur noblesse, de s'anéantir en sa présence, de reconnaître qu'elles ont tout reçu de sa bonté, de lui obéir en inclinant leur volonté devant la sienne ?

Les efforts de l'Archange fidèle ne furent point stériles. Sa voix fut entendue. Et, s'il eut la douleur d'assister à la défection d'une grande multitude d'Anges séduits par Lucifer, il eut en même temps la joie de voir se rallier autour de lui la foule de ceux qui, méprisant l'orgueil du rebelle, s'écrièrent avec saint Michel : « Qui est semblable à Dieu ? *Quis ut Deus ?* »

Ainsi, non content de demeurer inébranlable dans sa soumission, l'Archange fidèle y maintint ses frères. Il eut donc la gloire d'inaugurer dans le monde la sainte mission de l'apostolat.

3° Le nom de Michel avait été, dans la bouche de celui qui le portait, l'expression de sa fidélité à Dieu et une pathétique exhortation pour détourner les autres anges d'une lamentable défection. Il fut, en troisième lieu, son cri de guerre dans le combat qu'il eut à livrer.

Lucifer, à la tête de sa troupe révoltée, avait arboré une devise contraire. Il avait dit : « Je monterai, et je deviendrai semblable au Très-Haut : *Ascendam et similis ero Altissimo* (1). » Au lieu de confesser sa dépendance et d'adorer humblement le Créateur, il prétendit, dans son fol orgueil, se substituer en sa place, et recevoir des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu. Saint Michel lui opposa son glorieux nom : *Quis ut Deus ?*

Il y eut alors dans le ciel une lutte mémorable entre Lucifer et ses adhérents d'un côté, Michel et les Anges fidèles rangés autour de lui de l'autre. La victoire demeura à ce dernier. Les rebelles, vaincus, furent précipités du haut du ciel dans les abîmes de l'enfer ; et, d'anges brillants qu'ils étaient, transformés en démons ténébreux : *Factum est prælium magnum in cælo. Michael et angeli ejus præliabantur cum dracone ; et draco pugnabat et angeli ejus, et non valuerunt, neque locus eorum inventus est amplius in cælo* (2).

A partir de ce moment, saint Michel est devenu le prince de l'armée céleste et le plus terrible adversaire du démon, qu'il ne cesse de poursuivre et de combattre. Il le combat dans l'enfer, qui est devenu la demeure de cet esprit rebelle. Il le combat surtout dans le monde, où Dieu lui a donné le pouvoir de faire la guerre aux saints et à l'Église. Dans toutes les attaques que le démon nous livre, saint Michel est, à nos côtés, comme un guerrier invincible. Il est le défenseur de l'Église, comme il fut autrefois le défenseur du peuple de Dieu : *Consurget Michael princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui* (3). Il nous protège ; et cette parole, formidable aux mauvais anges, qu'il fit entendre dans le ciel,

(1) Is. XIV, 14.
(2) *Apoc.*, XII, 7.
(3) *Dan.*, XII, 1.

au moment de leur révolte. *Quis ut Deus ?* a toujours la même efficacité pour nous rendre victorieux dans les luttes que nous avons à soutenir contre eux.

III. — Affections et résolutions.

Ainsi, le nom du saint Archange, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, nous rappelle à la fois et son humble soumission, et son apostolat, et ses victoires sur Satan, c'est-à-dire sa vie tout entière. Quel respect ce nom vénérable ne doit-il donc pas nous inspirer, et quels profonds hommages ne mérite pas celui qui l'a si glorieusement porté ! Faisons en sorte surtout que la maxime qu'il exprime soit notre devise et la règle de notre vie chrétienne et sacerdotale.

En a-t-il été ainsi jusqu'à présent ? A l'exemple de l'Archange saint Michel, avons-nous dans le cœur un sentiment vif et profond des perfections divines ? Dans ce sentiment, préférons-nous Dieu à toutes choses ? Ce souverain Être est-il l'unique objet de notre amour ?

Mus par ce même sentiment de l'excellence de l'Être divin, désirons-nous que Dieu soit connu, aimé, glorifié par toutes les créatures ? Nous estimons-nous heureux d'être appelés au sacerdoce, parce que, dans cette vocation, notre vie sera employée à répandre partout la connaissance, l'amour et le culte de Dieu ?

Enfin, avons-nous, comme saint Michel, une aversion profonde, un éloignement absolu, pour Satan, l'ennemi de Dieu et le nôtre ? Sommes-nous dans la disposition de le combattre, afin que le règne du Seigneur s'étende et se dilate de plus en plus ?

Demandons à Notre-Seigneur, par l'intercession de saint Michel, qu'il développe en nous ces dispositions, et prenons dans sa grâce les résolutions suivantes :

1° De nous renouveler dans le respect de Dieu ;

2° D'avoir un grand désir que ce respect règne dans le cœur de tous les hommes ;

3° De combattre avec zèle, en nous et hors de nous, les ennemis de Dieu, qui sont : le démon, le monde et la chair.

Quis ut Deus ?

CLXXXI

POUR LA FÊTE DES SAINTS ANGES GARDIENS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous renouvellerons dans la croyance à l'existence des Anges gardiens. — Nous adorerons la bonté de Dieu, qui donne à chacun son bon Ange. — Nous n'oublierons pas de rendre à cet Ange nos devoirs de gratitude, d'amour et de respect.

II. Nous inspirant d'un texte de l'Exode, nous verrons que l'Ange gardien est à chacun de nous ce que fut, dans le désert, l'Ange chargé par Dieu de conduire le peuple d'Israël :

1° *Il est notre compagnon.* Il est avec nous depuis le moment de notre naissance, et ne nous quittera jamais. — Cette pensée en même temps qu'elle adoucit les peines de la vie, doit nous inspirer le respect de nous-mêmes et la fidélité à garder une parfaite modestie.

2° *Il est notre protecteur.* Il exerce cette protection dans l'ordre temporel, en nous préservant des dangers qui menacent notre vie ; et dans l'ordre spirituel, en nous faisant éviter le mal et pratiquer la vertu.

3° *Il nous conduira dans la terre promise.* Cette terre promise est d'abord le Séminaire ; ce sera ensuite le sacerdoce ; ce sera enfin le ciel. — L'Ange gardien

nous fera atteindre, si nous sommes fidèles, ces différents buts.

III. Nous nous demanderons si notre foi à notre Ange gardien est une foi ferme et surtout une foi pratique. — Nous lui adresserons une fervente prière.

Résolutions : 1° Penser souvent à notre bon Ange ; 2° le saluer avec respect ; 3° le remercier de ses soins ; 4° nous abandonner à sa conduite ; 5° recourir à lui avec confiance.

Bouquet spirituel : *Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commissum hac die illumina, custodi, rege et guberna.*

I. — Adoration.

Renouvelons-nous, en commençant notre oraison, dans la croyance à la doctrine si douce et si consolante de l'Ange gardien, que la liturgie de l'Église nous rappelle aujourd'hui. Ce n'est pas là une de ces pieuses légendes auxquelles la crédulité populaire a donné naissance, et dont la poésie s'est emparée pour les embellir de ses couleurs. C'est une vérité incontestable à laquelle la sainte Écriture et tous les échos de la Tradition rendent témoignage.

Avant qu'il eût tiré du néant la terre, les animaux, les hommes, Dieu avait créé les Anges ; natures excellentes, douées des dons les plus merveilleux, expression très parfaite des attributs divins. C'est dans les rangs de ces bienheureux esprits qu'il choisit pour l'homme des protecteurs et des gardiens, destinés à être, auprès de cette créature faible et fragile, les représentants de sa Providence. Ainsi se trouve contrebalancée, par le ministère des bons Anges, l'influence néfaste des démons ou des mauvais Anges, acharnés à notre perte, et occupés nuit et jour à nous tenter, pour nous entrainer dans leur ruine.

Les passages de la sainte Écriture qui établissent les relations des Anges avec les hommes sont innom-

brables. Ils nous représentent ces bienheureux esprits descendant sur la terre, tantôt pour manifester les ordres du ciel, tantôt pour délivrer de leurs ennemis ceux que Dieu protège. Ils nous apprennent que non seulement les empires sont confiés à la garde d'un Ange, mais que chacun a le sien ; défenseur invisible qui se tient près de lui, pour l'assister dans ses besoins et le diriger dans ses voies.

Adorons la bonté touchante que Dieu nous témoigne en cela. Rendons-lui nos hommages, et remercions-le de toutes les lumières, de toutes les bonnes inspirations, de toutes les protections dont il nous a gratifiés par le moyen de notre Ange gardien.

N'oublions pas de rendre nos devoirs de gratitude, d'amour et de respect à ce saint Ange.

En ce moment, tandis que tous ensemble nous nous efforçons de nous recueillir dans la prière, nos bons Anges, prosternés près de nous, prient et adorent avec nous et par nous. Contemplons par la foi cette communauté invisible qui suit partout la communauté visible du Séminaire, et demandons-lui son pieux concours pour nous aider à passer saintement l'année qui commence, et à correspondre toujours fidèlement aux appels de la grâce.

II. — Considérations.

Les titres qu'ont les Anges gardiens à notre gratitude se trouvent résumés dans les paroles que Dieu adressait autrefois à son peuple, au moment de la sortie d'Égypte : *Ecce ego mittam Angelum meum, qui præcedat te, et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi* (1). Ce que fut en effet à Israël, dans le voyage à

(1) *Exod.*, XXIII, 20.

travers le désert, l'Ange chargé par Dieu de le conduire, l'Ange gardien l'est à chacun de nous dans le voyage de la vie.

1° L'Ange gardien est en premier lieu le compagnon fidèle et le guide de notre pèlerinage terrestre : *Ecce ego mittam Angelum meum, qui præcedat te.*

Lorsque le peuple de Dieu, délivré de la servitude d'Égypte, se rendait dans la terre de bénédiction que Dieu lui avait promise, l'Ange du Seigneur marchait devant lui et lui montrait le chemin. Colonne de nuage pendant le jour, de lumière pendant la nuit, il était l'instrument et en même temps le symbole visible de la providence de Dieu sur Israël.

Ainsi en est-il pour chacun de nous de l'Ange préposé à notre garde. Aucun signe visible, il est vrai, au moins selon la loi commune, ne nous révèle sa présence ; mais la tradition chrétienne, indice plus sûr que la colonne obscure ou lumineuse, ne nous permet pas le doute sur ce point.

Un petit enfant vient de naître. Aussitôt Dieu députe du haut du ciel un de ses Anges, qui sera son gardien et qui l'accompagnera dans tout le cours de sa vie. Heureux de cette mission, l'envoyé céleste s'empresse d'accomplir son message, et accourt au berceau du nouveau-né. Cet enfant sera désormais l'objet de sa plus tendre sollicitude ; il ne le quittera plus. Peut-être le verra-t-il devenu jeune homme, s'abandonner, comme le prodigue, à la fougue de ses passions, quitter Dieu pour le péché, s'égarer dans les voies du mal. N'importe, il ne s'éloignera pas. Il sera toujours à ses côtés pour remplir la mission qui lui fut confiée. Présent à son berceau, il se tiendra près de son lit de mort, et l'accompagnera, après son trépas, au tribunal de Dieu.

Donc, je ne suis jamais seul. Non seulement l'immensité divine m'environne et me pénètre; mais de plus, mon bon Ange, le ministre de la providence de Dieu, son représentant et son image, est toujours avec moi. Compagnon fidèle de ma vie, il s'attache à mes pas, nuit et jour il me garde, et son œil est sans cesse ouvert sur moi.

Pensée consolante et bien propre à m'adoucir les peines de la vie. Quand même tous les hommes me délaisseraient, mon bon Ange ne m'abandonnera pas; quand même je me verrais enchaîné au fond d'un cachot, séparé de toute société et de tout commerce avec mes semblables, jamais du moins je ne serai privé de la société et du commerce de mon Ange gardien; quand tous mes amis me seraient infidèles, je suis assuré que, pour lui, il ne me trahira pas.

Mais, en même temps, quelle pensée plus propre à nous inspirer le respect de nous-mêmes et la fidélité à nous tenir toujours dans la dignité et la décence qui nous conviennent! Lorsqu'une personne que je vénère a l'œil fixé sur moi, je m'observe, je me compose, j'évite avec le plus grand soin tout ce qui ressentirait la légèreté et l'immodestie, tout ce qui se rapprocherait trop du laisser-aller et du sans-gêne. Comment donc serais-je moins respectueux pour mon bon Ange? Oh! si j'avais toujours le sentiment de sa présence, que de fautes j'éviterais! Oseriez-vous bien, disait saint Bernard à ses religieux, faire devant lui ce que vous rougiriez de faire en ma présence? *Tu ne audeas, illo præsente, quod me præsente non auderes* (1)? »

2° La présence continuelle de notre Ange gardien n'est pas oisive. Ce saint Ange n'est pas seulement un

(1) S. Bern., *Serm. XII*, *in* Ps. xc.

compagnon, il est, comme son nom l'indique, une protection. Dieu nous le donne pour qu'il nous garde : *Ut custodiat te in via.*

Dans sa route à travers le désert, Israël eut à lutter contre des ennemis nombreux qui conspiraient sa perte. Pharaon le poursuivit pour le ramener en Égypte et le réduire en servitude. Amalec voulut l'arrêter dans sa marche ; d'autres peuples s'efforcèrent de lui fermer l'entrée de la terre promise. Mais l'Ange de Dieu était avec lui et combattait pour le défendre. Soutenu par un tel secours, il demeura, malgré sa faiblesse, victorieux de tous ses ennemis.

Hélas ! nous ne le savons que trop, et notre expérience de chaque jour nous en convainc, les routes de la vie ne sont pas moins périlleuses pour nous que ne le furent pour les Israélites les routes du désert. Notre double vie corporelle et spirituelle ne peut se conserver qu'à la condition d'une lutte incessante. A combien de causes de destruction la première n'est-elle pas, à chaque instant, exposée ? Le démon qui nous tente, le monde qui nous séduit, la concupiscence qui nous entraîne, ne cessent de menacer la seconde.

Mais, selon la belle image employée par le Psalmiste, l'Ange du Seigneur dresse ses retranchements autour de ceux qui le craignent, et il les met à l'abri du danger : *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum, et eripiet eos* (1).

De combien d'accidents, dans l'ordre temporel, notre bon Ange ne nous a-t-il pas préservés ; combien de périls ne nous a-t-il pas fait éviter ? Plus d'une fois, durant notre vie, nous n'avons dû qu'à une circonstance minime, insignifiante, qu'à une détermination subite que rien ne motivait, qu'à un retard involontaire ou à

(1) Ps. XXXIII, 8.

un malentendu, d'échapper à un danger grave, auquel, selon le cours probable des choses, nous devions succomber. Nous avons alors admiré et béni la divine Providence qui nous avait si visiblement protégés. Assurément, notre reconnaissance était légitime ; mais, en remerciant Dieu, n'était-il pas juste de remercier aussi notre bon Ange ?

Avantageuse dans l'ordre temporel, la protection qu'il nous accorde l'est plus encore dans l'ordre spirituel. Que de tentations délicates ne nous a-t-il pas fait surmonter ? Que d'occasions dangereuses n'a-t-il pas écartées ?

Dans ces innombrables assauts dont se compose presque entièrement l'histoire de notre vie intérieure, où nous nous sommes vus si souvent près de succomber, où les sens, l'imagination, des séductions décevantes réunissant leurs forces, ne pouvaient manquer, ce semble, de remporter sur nous une facile victoire, qui a soutenu notre volonté défaillante ? N'est-ce pas encore le bon Ange ?

Non content de nous aider à éviter le mal, il nous a aidés plus puissamment encore à en sortir, quand nous nous y sommes laissés aller.

Dans une occasion malheureuse que nous n'avons point oubliée, le péché nous avait entraînés plus avant qu'à l'ordinaire. La confusion remplissait notre âme. Comment avouer cette faute au saint tribunal ? Une lutte terrible s'engagea en nous ; longtemps il y eut hésitation. Le bon et le mauvais ange se disputaient la victoire. Mais enfin le bon Ange l'emporta ; le démon fut vaincu, et notre âme, débarrassée du poids qui l'oppressait, chanta le cantique de la délivrance.

3° Et quel doit être le résultat final de cette providence attentive de notre Ange gardien sur nous ? Le

texte que nous méditons nous le fait connaître : *Et introducat in locum quem paravi.*

Après toutes les luttes et toutes les péripéties du désert, les enfants d'Israël, sous la conduite de l'Ange qui marchait devant eux, entrèrent dans la terre promise, terme de toutes leurs épreuves.

Notre bon Ange aussi a reçu de Dieu la mission de nous conduire dans une terre promise. C'est le Séminaire, le sacerdoce, le ciel.

Nous venons d'atteindre le premier de ces trois termes ; pouvons-nous douter que nous ne le devions après Dieu à notre Ange gardien ? N'est-ce pas lui qui nous a tracé notre route, et qui nous l'a fait suivre en nous détournant de celles qui nous auraient égarés ? Rappelons-nous la première apparition de la pensée du sacerdoce dans notre esprit, les phases diverses qu'elle a traversées, les obstacles qu'elle a rencontrés dans sa réalisation, les obscurités qui, parfois, nous ont fait douter si elle venait de Dieu. Oh ! qui pourrait dire tout ce dont nous sommes redevables, sous ce rapport, à notre Ange gardien ? Il nous a pris par la main et nous a conduits à travers des voies mystérieuses, mais sûres, à cette terre promise du Séminaire dont, enfin, nous avons pris possession.

Mais ce n'est là qu'une étape dans le voyage, et la tâche de l'Ange gardien n'est pas finie. Il s'agit maintenant de nous conduire au sacerdoce, nouvelle terre promise, objet de toutes nos aspirations. Le bon Ange continuera son œuvre. Il veillera sur nous ; il nous aplanira les difficultés de l'étude, des exercices de piété, de la règle ; il dissipera les derniers nuages qui pouvaient nous rester encore sur notre vocation ; et avec quelle joie il verra déposer sur notre front la couronne sacerdotale !

Une nouvelle mission lui sera alors confiée. Il dirigera

notre vie de prêtre de manière à la rendre sanctifiante pour nous et pour les autres. Il nous ménagera la grâce d'une mort sainte ; et quand nous aurons rendu entre ses bras notre dernier soupir, il transportera notre âme au tribunal du souverain Juge, s'y constituera notre défenseur, et finalement nous introduira dans la béatitude du ciel, véritable terre promise où, sous la protection de notre bon Ange, nous recevrons la récompense éternelle que Dieu réserve aux prêtres fidèles.

III. — Affections et résolutions.

Où en suis-je de la dévotion à l'Ange gardien ? L'Église me la recommande avec instance ; les maîtres de la vie spirituelle m'en découvrent les avantages : tous les saints l'ont pratiquée, et plusieurs en ont été récompensés par la présence visible de leur Ange gardien. Avec quelle fidélité ai-je suivi ces recommandations, ces conseils, ces exemples ?

Ma foi à l'Ange gardien est-elle entière ? Ne s'est-il pas parfois élevé à cet égard, dans mon esprit, quelques doutes que je n'ai pas combattus avec assez de promptitude ?

N'est-il pas vrai du moins que, pratiquement, j'ai agi comme si j'ignorais absolument que j'eusse un Ange gardien, ne pensant ni à le remercier de ses bons offices, ni à recourir à lui dans mes besoins temporels ou spirituels ?

O saint Ange, qui que vous soyez, que Dieu a préposé à ma garde, et qui veillez sur moi avec tant de sollicitude, je confesse en ce moment à vos pieds avec humilité les fautes et les négligences nombreuses dont je me suis rendu coupable envers vous. Je n'ai point reconnu, comme je devais le faire, vos soins charitables ; et je n'ai pas songé à vous en remercier, lors même

que je sentais clairement les effets de votre protection. Et combien de fois ne me suis-je pas montré plus infidèle encore en résistant ouvertement et obstinément aux lumières et aux inspirations que vous m'avez données pour me faire éviter le mal et pratiquer le bien ! Pardonnez-moi cette ingratitude, cet oubli, ces résistances que je déplore, et ne m'en punissez pas en vous retirant de moi. Soyez toujours à mes côtés pour me protéger et me défendre. Éclairez-moi, gardez-moi, dirigez-moi, gouvernez-moi.

Je prends la résolution :

1° De penser souvent à mon bon Ange ;

2° De le saluer de temps en temps avec respect, par exemple à mon lever et à mon coucher ;

3° De le remercier des soins qu'il me donne ;

4° De m'abandonner à sa conduite en suivant fidèlement ses inspirations ;

5° De recourir à lui avec une grande confiance ; s'il fait tant pour moi quand je ne le prie pas, que ne ferait-il pas si j'étais fidèle à l'invoquer ?

Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commissum hac die illumina, custodi, rege et guberna.

CLXXXII

POUR LA FÊTE DE SAINTE THÉRÈSE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous honorerons en sainte Thérèse sa science merveilleuse, sa charité ardente et son énergie indomptable. — Nous adorerons Notre-Seigneur vivant et régnant dans cette sainte, et nous le bénirons des merveilles opérées par elle. — Pour louer dignement sainte Thérèse, nous nous unirons aux pieuses filles du Carmel, gardiennes de son culte et héritières de son esprit.

II. Nous verrons que sainte Thérèse a été fidèle à Dieu à un triple point de vue :

1° *Dans le repos de la contemplation.* Elle eut le don d'oraison, mais elle unit ses efforts à la grâce de Dieu pour triompher des difficultés et des ennuis qu'elle rencontra tout d'abord dans cet exercice. — Attachons-nous à l'oraison la même importance ? — Luttons-nous contre les difficultés ?

2° *Dans le travail de l'action.* Du fond de sa solitude elle exerça un véritable apostolat. — Elle réforma l'ordre du Carmel ; fonda trente-deux monastères ; écrivit des lettres et des livres nombreux. — Nous préparons-nous, par l'étude, au travail de l'apostolat ?

3° *Dans l'épreuve de la souffrance.* Elle demandait à Dieu de souffrir. — Notre-Seigneur lui envoya les maladies du corps, les peines de l'âme, les oppositions et les contradictions des hommes. — Nous aurons certainement à souffrir plus tard ; sommes-nous prêts ?

III. Nous remercierons le divin Maître de nous avoir fait contempler ce beau modèle. — Nous nous examinerons sur la fidélité à l'oraison, à l'étude et à la vertu de patience.

Résolutions : 1° Nous appliquer au saint exercice de

l'oraison ; 2° surmonter les difficultés dans le travail de l'étude ; 3° nous soumettre au joug de la règle.

Bouquet spirituel : *Meditatio cordis mei in conspectu tuo semper.*

I. — Adoration.

Honorons en sainte Thérèse l'abondance des dons célestes, que Dieu se plut à lui communiquer en quelque façon sans mesure. Dans son intelligence, une science merveilleuse des voies intérieures ; dans son cœur, une charité dont la terre ne semblait pas capable ; dans sa volonté, une énergie et un courage indomptables. Dès son enfance, elle fut prévenue des grâces les plus excellentes ; quelque temps infidèle aux attraits intérieurs qui la portaient à la perfection, elle se donna bientôt à Dieu avec tant de générosité qu'elle devint un modèle accompli de toute sainteté. Elle mérita ainsi que Notre-Seigneur l'employât pour la sanctification d'un grand nombre d'âmes, dont elle devait être la directrice et la mère, qui furent les héritières de son esprit, et qui, de nos jours encore, continuent d'être un des plus précieux ornements de l'Église.

Adorons Notre-Seigneur vivant et régnant en sainte Thérèse, opérant en elle, et l'élevant à la plus haute sainteté. Remercions-le de nous avoir donné dans cette sainte un modèle admirable de perfection, et, en même temps, un maître et un docteur éminent dans la science des saints.

Bénissons-le surtout des merveilles de grâce qu'il a opérées, et qu'il ne cesse d'opérer par elle dans le saint Ordre du Carmel, qui est son œuvre. Admirable école de vie contemplative à laquelle rien ici-bas ne peut être comparé, et qui nous apparaît sur la terre comme un reflet de l vie du ciel. Réjouissons-nous des biens

innombrables qui en rejaillissent pour l'Église tout entière, et de la gloire qui en revient à Dieu.

Enfin, unissons-nous d'esprit et de cœur aux pieuses filles de sainte Thérèse dans la joie avec laquelle elles célèbrent aujourd'hui la fête de leur mère. Toutes, ce matin, dans une oraison plus fervente qu'à l'ordinaire, vont lui offrir l'expression de leur piété filiale, contempler avec bonheur la gloire qui l'environne dans le ciel, et s'exciter, en se pénétrant de plus en plus de ses leçons et de son esprit, à l'imiter et à la suivre.

Rendons, à leur exemple, nos hommages à cette illustre sainte. Prions-la de répandre ses bénédictions sur l'année que nous venons de commencer, et de nous obtenir de Dieu une part abondante aux grâces qui lui ont été communiquées.

II. — Considérations.

Considérons que sainte Thérèse a été fidèle à Dieu : 1° dans le repos de la contemplation ; 2° dans le travail de l'action ; 3° dans l'épreuve de la souffrance.

Triple fidélité que nous devons nous efforcer de pratiquer à son exemple.

1° Sainte Thérèse a été fidèle à Dieu dans le repos de la contemplation.

De bonne heure, elle ressentit au fond de son âme l'attrait de l'oraison. Notre-Seigneur, qui voulait se l'unir très intimement, lui fit comprendre que ce serait dans la solitude intérieure et dans le silence de la prière qu'elle le trouverait.

Sans doute cet appel de Dieu fut accompagné d'un don excellent d'oraison et d'une merveilleuse aptitude pour se séparer des choses extérieures et s'élever à Dieu par la méditation.

Gardons-nous de croire cependant que la contemplation éminente à laquelle sainte Thérèse parvint fût exclusivement l'œuvre de Dieu en elle, et qu'elle n'y concourût que d'une manière en quelque sorte passive. Ce qu'elle nous raconte elle-même des difficultés qu'elle rencontra dans la pratique de l'oraison, des ennuis qu'elle y ressentit dans les commencements, des efforts qu'il lui fallut faire pour recueillir son esprit en la présence de Dieu, nous montre que si son oraison fut un don de Dieu, elle fut aussi le fruit de son application personnelle et du travail opiniâtre auquel elle se livra.

Nous pouvons nous rendre compte de ce qu'il lui en coûta, par les règles qu'elle donne pour réussir dans la pratique de l'oraison, et qui ne sont guère que le fruit de sa propre expérience. Avant de parvenir à ces ravissements et à ces extases dont sa vie est pleine, et qui nous pénètrent d'admiration, elle dut, comme le plus simple débutant, préparer son sujet d'oraison, en déterminer d'avance les points, suivre péniblement une méthode, marcher par la voie souvent sèche et ardue de la méditation, et, selon la comparaison qu'elle-même emploie, pour arroser le jardin mystique de son âme, puiser, à force de bras, les eaux fécondantes de la grâce.

Ce fut, sans doute, pour récompenser sainte Thérèse de la fidélité avec laquelle elle se livra à ce long et pénible exercice que Dieu l'a rendue le modèle le plus accompli des âmes contemplatives; qu'il lui donna, dans l'oraison, l'intelligence des plus hauts mystères; qu'il lui découvrit les secrets les plus intimes de la vie intérieure; et qu'il l'a rendue capable de conduire à la perfection les âmes les plus éminentes.

C'est aussi par le moyen de l'oraison que Dieu veut se communiquer à mon âme; elle est pour moi, au Séminaire, l'exercice par excellence; et je suis assuré

que, sans elle, je ne parviendrai à rien d'important. Je dois donc, à l'exemple de sainte Thérèse, être fidèle à m'y appliquer et à surmonter à cet égard mes dégoûts et mes répugnances. Comme sainte Thérèse, je rencontrerai des difficultés à vaincre, mais comme elle aussi je recueillerai de mes efforts les fruits les plus abondants.

2° Sainte Thérèse a été fidèle à Dieu dans le travail de l'action.

Pour plusieurs, le nom de cette sainte ne réveille qu'un seul souvenir, celui d'une âme toute absorbée dans la contemplation des perfections divines, et n'ayant sur la terre d'autre souci et d'autre occupation que de méditer et de prier.

C'est une erreur.

La vie de sainte Thérèse a été une vie d'action autant qu'une vie d'oraison. Admirable mélange dans lequel ce double élément de la perfection s'unissait pour former un harmonieux concert; l'oraison inspirant l'action, et l'action réalisant les pensées et les résolutions de l'oraison.

Du fond de sa solitude, sainte Thérèse a exercé un véritable apostolat: apostolat actif, étendu, et surtout éminemment fécond. Une grande mission lui avait été confiée, celle de réformer l'ordre antique et vénérable du Carmel, presque partout, et particulièrement en Espagne, déchu de sa ferveur primitive.

C'est à cette œuvre que la sainte consacra sa vie. Elle s'y livra avec un zèle infatigable et déploya, pour la faire réussir, l'activité la plus persévérante.

Trente-deux monastères qu'elle fonda, où elle établit sa règle, dont elle fut, jusqu'à sa mort, l'âme et le conseil; une volumineuse correspondance; des écrits nombreux; la négociation d'une multitude d'affaires

délicates et épineuses qu'entraîna la réforme, attestent quelle prodigieuse activité sainte Thérèse dut déployer, quand la gloire de Dieu demandait qu'elle sortît du repos de la contemplation.

Elle travaillait pour Dieu, Dieu travailla avec elle. Il donna le succès à toutes ses entreprises, et, à toutes ses œuvres, la plus étonnante fécondité. Et comme pour faire éclater la puissance de sa grâce, qui produit les plus grandes choses par des plus faibles moyens, il permit qu'une pauvre fille, cachée au fond d'un cloître, égalât ou même surpassât, par l'éclat de ses œuvres et par ses travaux pour l'Église, les hommes apostoliques les plus illustres de son temps.

De même que sainte Thérèse, je suis appelé à consumer ma vie dans un travail incessant pour Dieu, pour l'Église et pour les âmes. Ce sera le travail de l'apostolat, de la parole, du ministère sacré sous toutes les formes. Or, pour que je sois capable un jour de m'y livrer, il faut que je m'applique maintenant à un autre travail, moins éclatant, mais non moins indispensable, celui de l'étude. Tel est sur moi l'ordre de la divine Providence; et il m'est impossible de ne pas voir là une obligation grave et rigoureuse. Donc, au premier rang, la piété, l'oraison, les exercices de la vie intérieure; puis l'étude, à laquelle je dois consacrer tout mon temps, m'interdisant sévèrement toute autre occupation, quelque effort et quelque sacrifice qu'il me faille faire, pour surmonter en cela mes répugnances et combattre mes caprices.

3° Enfin, sainte Thérèse a été fidèle à Dieu dans l'épreuve de la souffrance.

Il y a sur la terre quelque chose de plus sanctifiant que la prière et l'action, c'est la patience, qui nous fait supporter, avec soumission et même avec joie, les

maux de la vie. Cette vertu donne à la sainteté son achèvement et sa perfection, à la beauté intérieure de notre âme, son dernier trait. C'est ce que nous fait comprendre l'Apôtre saint Jacques lorsqu'il nous dit que la patience renferme une œuvre parfaite : *Patientia opus perfectum habet* (1).

Ce degré d'excellence n'a point manqué à la vertu de sainte Thérèse.

On connaît la prière que, dans la ferveur de sa charité, elle adressait à Notre-Seigneur : *Domine, aut pati aut mori*. Cette prière fut exaucée, et le Sauveur donna à sa fidèle servante une part abondante au calice de sa passion.

La vie de la sainte, en effet, ne fut qu'une suite de souffrances et d'épreuves de tout genre, et jamais la maxime du pieux auteur de l'*Imitation : Sine dolore non vivitur in amore* (2), n'eut une plus complète application.

Dans son corps, ce furent des maladies douloureuses qui, depuis son entrée en religion, ne lui laissèrent presque aucun moment de repos, et firent de sa vie un continuel martyre.

Les douleurs intérieures qu'elle ressentit dans son âme furent plus pénibles encore. On pourrait croire que sainte Thérèse, élevée à une oraison si sublime, honorée de ravissements et d'extases, ne trouva, dans ses rapports avec Dieu, que joie, suavité et consolation. Il en fut tout autrement.

Depuis qu'elle se fut donnée à Dieu et appliquée aux exercices de la piété, elle fut tourmentée des peines intérieures les plus étranges. Les désolations, les sécheresses, les dégoûts, furent la voie par laquelle Dieu

(1) Jac., I, 4.
(2) *Imit.*, l. III, c. IV, 6.

la fit marcher, les moyens qu'il employa pour purifier son cœur, et l'établir dans ce dégagement complet et absolu qu'il exige des âmes parfaites.

Pour qu'il ne manquât rien à son martyre, sainte Thérèse eut enfin à souffrir, de la part des hommes, des oppositions et des contradictions de toute sorte.

Les états surnaturels auxquels Dieu l'éleva furent traités, par des confesseurs ignorants, d'illusions dangereuses, dont le démon était l'auteur.

Mais rien surtout n'égale les persécutions auxquelles elle se vit en butte dans les travaux qu'elle entreprit pour la réforme du Carmel. Elle nous en a elle-même tracé le récit authentique dans le livre de ses fondations. Cette œuvre si grande et si belle du Carmel réformé, qui devait bientôt exciter l'admiration universelle, souleva, à son origine, les plus violentes oppositions. Au dedans et au dehors de son monastère, sainte Thérèse, l'âme de ce dessein, fut blâmée, désavouée, contredite. Elle eut à surmonter les moqueries, les injures, les imputations les plus calomnieuses. De tous côtés, la malveillance suscitait des obstacles, faisait naître des difficultés, soulevait des oppositions. Jamais peut-être œuvre ne fut plus traversée et plus contredite ; Dieu le permettait ainsi pour éprouver sa fidèle servante et perfectionner sa vertu.

Sainte Thérèse, comme tous les saints, a rencontré la croix ; tel est, en effet, le partage de tous ceux que Dieu appelle à son service. Je dois m'attendre moi-même à la rencontrer sur mon chemin. Je ne sais quelles épreuves me sont réservées, mais il est impossible que j'en sois exempt. Notre-Seigneur, en envoyant ses apôtres prêcher l'Évangile, ne leur promit pas autre chose en cette vie que des persécutions. Cette promesse n'a cessé de se réaliser. Dans tous les temps, la vie des bons prêtres a été traversée par des croix ; et

surtout en nos tristes jours, tel est le partage réservé à ceux qui s'engagent dans cette sainte milice. Il faut donc que je me tienne prêt; et si je n'ai pas le courage, comme sainte Thérèse, de demander à Dieu des souffrances, que j'aie, du moins, celui de les accepter avec résignation et patience, quand Dieu me les enverra.

III. — Affections et résolutions.

Vous m'avez mis sous les yeux, ô mon Dieu, dans cette méditation, un modèle admirable de vie chrétienne, religieuse, je pourrais presque dire sacerdotale, un exemplaire parfait de ce que je dois être pour répondre dignement à ma vocation.

Qu'ai-je fait, jusqu'à ce jour, pour m'y rendre conforme? Quelle a été, par le passé, mon application à l'oraison? Comment ai-je accompli la sainte loi du travail qui s'impose à moi comme au reste des hommes, et d'une manière, en un sens, plus rigoureuse encore? Avec quelle constance et quelle résignation ai-je accepté les peines et les tristesses de la vie?

Je me suis humilié devant vous, pendant la retraite, de mes manquements sur tous ces points, je vous en ai demandé pardon, et j'ai pris, avec le secours de votre grâce, la résolution d'être plus généreux dans le cours de cette année, pour accomplir fidèlement ce que vous demandez de moi.

Je renouvelle à vos pieds, Seigneur, cette résolution, et je vous demande, par l'intercession de sainte Thérèse, la grâce dont j'ai besoin pour la mettre en pratique.

Le fruit de ma méditation sera donc :

1° De m'appliquer, plus sérieusement que je ne l'ai fait jusqu'à présent, au saint exercice de l'oraison ;

2° De surmonter courageusement les difficultés que je rencontrerai dans le travail de l'étude;

3° De me soumettre avec fidélité au joug de la règle dans laquelle je verrai Jésus me présentant sa croix.

Meditatio cordis mei in conspectu tuo semper (1).

CLXXXIII

POUR LA FÊTE DE SAINT LUC, ÉVANGÉLISTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe de Dieu se révélant par la plume des évangélistes. — Nous le remercierons d'avoir enrichi l'Église du trésor des Évangiles. — Nous rendrons à saint Luc des hommages particuliers : et nous le féliciterons de la pieuse sollicitude avec laquelle il a recueilli tout ce qui concerne la vie du Sauveur.

II. Nous considérerons trois choses :

1° *L'ardeur de saint Luc pour connaître le Verbe incarné.* Il veut mieux faire que ses devanciers. — Il veut tout connaître pour tout dire. — Il veut raconter tous les mystères de Notre-Seigneur. — Il veut savoir l'ordre et l'enchaînement des faits. — Notre unique obligation, au Séminaire, est aussi de connaître le Verbe incarné.

2° *Les sources auxquelles il puisa.* Il ne connut pas Jésus, mais il interrogea les heureux témoins de la vie du Sauveur : les apôtres, les malades guéris, et, plus que tous, la Très Sainte-Vierge Marie. — Au Séminaire nous avons aussi de nombreuses ressources pour connaître Notre-Seigneur ; ayons-y recours.

3° *Les fruits qu'il recueillit.* Il devint plus saint. —

(1) Ps. XVIII, 15.

Il conçut le désir d'être apôtre. — Il voulut perpétuer son œuvre en laissant à l'Église son Évangile. — Nous retirerons les mêmes fruits de l'étude attentive de Jésus Christ.

III. Nous nous rappellerons que l'étude de Notre-Seigneur est facile pour nous. — Nous nous appliquerons à chercher et à voir partout le divin Maître.

RÉSOLUTIONS : 1° Demander, par l'intercession de saint Luc, une connaissance plus parfaite de Jésus-Christ ; 2° lire plus attentivement les Livres saints ; 3° avoir une dévotion particulière aux saints qui ont le plus parfaitement connu Notre-Seigneur.

BOUQUET SPIRITUEL : *Crescite in gratia et cognitione Domini Nostri et Salvatoris Jesu-Christi.*

I. — Adoration.

Adorons le Verbe de Dieu fait chair se révélant à nous par la plume des Évangélistes. Leurs écrits sont pour l'Église comme une seconde incarnation au moyen de laquelle le Sauveur se rend présent à tous les temps et visible à tous les yeux. Nous pouvons, grâce à ces divins livres, contempler sa personne adorable, étudier sa vie, nous nourrir de sa doctrine ; les traits de son visage frappent nos regards, ses paroles retentissent à nos oreilles, ses mystères se renouvellent en quelque sorte à tous les instants.

Remercions Notre-Seigneur d'avoir daigné enrichir l'Église d'un si précieux trésor, complément de sa présence réelle parmi nous sous les espèces eucharistiques.

C'est lui qui a été par son Esprit l'inspirateur des Évangélistes. Il a éclairé leur intelligence de sa lumière ; il s'est fait connaître à eux, et les a initiés à tous les secrets de sa divine personne ; il s'est transfiguré devant eux, bien plus parfaitement qu'il ne le fit sur le Thabor aux yeux de ses trois disciples.

Honorons avec l'Église, dans ces pieux écrivains, le

privilège insigne qu'ils ont eu d'être choisis, entre tous les apôtres, pour être les historiens du Verbe fait chair et les interprètes de sa doctrine.

Rendons spécialement nos hommages à saint Luc, le disciple bien-aimé de saint Paul, et le compagnon de ses courses apostoliques. Félicitons-le de la pieuse sollicitude avec laquelle il a recueilli et mis par écrit tant de documents dont l'Église lui est redevable, et sur la vie du Sauveur, et sur les premiers fruits de la prédication évangélique, et sur les courses apostoliques de saint Paul, dont il partagea les travaux.

II. — Considérations.

La grâce principale que nous devons honorer en saint Luc, et demander à Dieu par son intercession, est une grâce d'application à l'étude sérieuse et attentive du Verbe incarné. Nous considérerons donc dans notre oraison : 1° l'ardeur avec laquelle saint Luc s'est efforcé de parvenir à la connaissance du Verbe incarné ; 2° les sources auquelles il est allé puiser cette connaissance ; 3° les fruits précieux qu'il en a recueillis.

1° L'Évangéliste saint Luc nous fait connaître lui-même, au début de son Évangile, avec quelle ardeur et quel zèle il s'est appliqué à acquérir la connaissance de Jésus-Christ.

Plusieurs avant lui avaient essayé de raconter la vie de l'Homme-Dieu : *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt rerum* (1). Mais ces nombreux récits, qui avaient cours parmi les fidèles, quelque édifiants qu'ils fussent, ne lui suffisent

(1) Luc, I, 1.

pas. Ils ne sont à ses yeux ni assez complets, ni assez approfondis, ni assez bien ordonnés ; ils ne lui paraissent pas répondre à la grandeur du sujet ; ce ne sont encore que des ébauches de l'idéal qu'il a rêvé, du monument qu'il se propose d'élever à la gloire du Verbe fait chair.

Il entreprend donc à son tour d'écrire cette vie divine, et il ne veut rien omettre pour s'en instruire à fond : *Visum est et mihi, assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile* (1).

Assecuto omnia. Comprenant que dans une telle vie ce ne sont pas seulement les grands traits qu'il faut recueillir, mais que les moindres détails ont leur intérêt et leur prix, il fait tout ce qui dépend de lui pour arriver à une connaissance complète de la personne adorable de Jésus-Christ. Il ne veut rien ignorer de ce que ce divin Sauveur a dit, de ce qu'il a fait, des traits qui le caractérisent. Aussi son Évangile présente, en plus grand nombre que les trois autres, ces faits particuliers, ces anecdotes touchantes, ces paraboles qui jettent tant de vie et d'intérêt sur la vie de l'Homme-Dieu.

A principio. Il ne se contentera pas, comme les autres évangélistes, de raconter la vie publique du Sauveur. Remontant à l'origine des choses, il nous donne des détails intimes et circonstanciés sur les débuts de cette adorable vie. Saint Marc et saint Jean se taisent absolument sur la naissance du Sauveur et sur les mystères qui s'y rattachent ; saint Mathieu se contente de nous en dire quelques mots. C'est aux recherches de saint Luc, à l'étude diligente, assidue, attentive à laquelle il s'est livré, que l'Église est redevable des incomparables récits qui remplissent les

(1) Luc, I, 3.

deux premiers chapitres de son Évangile : l'histoire du Précurseur, l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, la Circoncision, la Présentation au temple, le Recouvrement.

Enfin, il ne se contente pas de connaître les faits dont se compose l'histoire de Jésus-Christ; il veut en savoir l'ordre et l'enchaînement : *Ex ordine tibi scribere.*

C'est par ce travail assidu, cette application, ces recherches patientes, que saint Luc est parvenu à acquérir une connaissance parfaite de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Or, tel est aussi au Séminaire le principal objet que nous devons avoir en vue dans nos études. Car le Séminaire est avant tout une école où l'on apprend à connaître Jésus-Christ.

C'est donc à acquérir cette connaissance aussi pleine et aussi complète que possible que doivent être employés tous nos efforts. Aucune science ne doit être, dans notre estime, comparable à celle-là; notre premier devoir est de nous y avancer de jour en jour, cherchant, comme saint Luc, à nous instruire de tout ce qui se rapporte à la personne adorable du Sauveur, nous intéressant aux moindres détails de sa vie. Devant, en effet, un jour être honorés comme saint Luc de la mission de faire connaître Jésus-Christ à l'Église et d'être ses évangélistes, ne faut-il pas que nous soyons instruits à fond de tout ce qui le concerne ?

2° Sources auxquelles saint Luc alla puiser la connaissance du Verbe incarné.

Selon plusieurs interprètes, le saint Évangéliste n'avait pas eu le bonheur de voir de ses yeux, comme saint Jean et saint Mathieu, le Verbe de Dieu fait

chair. Il dut, en conséquence, pour composer son Évangile, recourir à l'autorité des témoignages. Il interrogea tous ceux qui avaient connu le Sauveur, et s'informa auprès d'eux des moindres particularités de son histoire : *Sicut tradiderunt nobis, qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis* (1). Un grand nombre de ces témoins vivaient encore, et répétaient à l'envi le récit des merveilles opérées sous leurs yeux. Saint Luc se fit leur disciple et leur auditeur assidu ; et c'est d'après leurs récits, réunis, et complétés les uns par les autres, qu'il composa son Évangile.

Les apôtres, spectateurs pendant trois ans des actions de l'Homme-Dieu et confidents de ses secrets les plus intimes, les malades qu'il avait guéris, ses parents selon la chair, furent pour le saint Évangéliste une inépuisable source de renseignements. Mais surtout quelle ample et riche moisson de touchants souvenirs ne dut-il pas recueillir de ses entretiens avec Marie, la divine mère de Jésus, qui avait été initiée plus qu'aucune créature à la connaissance des mystères de Jésus, dont la vie avait été si intimement unie et en quelque façon mêlée à la sienne, et que Dieu semblait ne laisser sur la terre que pour communiquer par elle à l'Église la divine science du Verbe incarné !

Et nous avons ici plus qu'une simple conjecture. N'est-il pas permis, en effet, de voir une preuve des relations intimes de saint Luc avec la Sainte-Vierge dans la tradition si ancienne et si universelle dans l'Église, selon laquelle ce saint aurait reproduit par la peinture les traits vénérables de la mère du Sauveur?

Dieu, pour me faire participer à la connaissance du Verbe incarné, ne me fournit pas au Séminaire de moins nombreuses ressources.

(1) Luc, I, 2.

L'image de Jésus-Christ qu'il fut donné à saint Luc de reproduire dans son Évangile, en recourant aux heureux témoins qui avaient contemplé cet exemplaire divin de perfection subsiste, et est toujours visible dans l'Église. Il ne s'agit pour moi que d'en réunir les traits épars. Ces traits se trouvent partout. Les Écritures inspirées, la liturgie sacrée, les livres des saints Docteurs, les traités de théologie, les auteurs ascétiques, le récit de la vie des saints, les enseignements et les exhortations qui me sont adressées sous toutes les formes, les exemples mêmes d'édification que j'ai sous les yeux, seront pour moi, si je sais voir, autant de miroirs où il me sera donné de contempler les éléments qui, groupés et réunis, reproduisent l'image de Jésus; autant de témoins qui me redisent les actions, les pensées, les paroles de l'Homme-Dieu; autant de mémoires et de documents pour m'aider à composer son Évangile. Mais il faut que j'aie sans cesse les yeux sur ce miroir, que je consulte ces témoins, que je relise ces documents et ces mémoires. N'est-ce pas parce que j'ai négligé de le faire que la connaissance de Jésus est encore si incomplète en moi?

3° Fruits que saint Luc a retirés de la connaissance très parfaite du Verbe incarné à laquelle il est parvenu.

Saint Luc, instruit par les Apôtres, était déjà chrétien lorsqu'il entreprit, pour composer son Évangile, d'étudier à fond la vie et les actions de l'Homme-Dieu. Le premier avantage que lui procura cette étude fut de l'attacher plus intimement à la personne adorable et à la doctrine de Jésus-Christ. Ce ne fut pas assez pour lui d'être compté au nombre de ses disciples, il aspira à la gloire et aux travaux de l'apostolat. Dans la ferveur de son zèle, il voulut être le compagnon inséparable de

saint Paul, il le suivit dans ses voyages, parcourut avec lui l'Europe et l'Asie, travailla courageusement sous sa direction à la conquête des âmes et à l'extension du règne de Jésus-Christ, partagea ses travaux, ses persécutions, ses fatigues, et eut enfin, selon une tradition respectable, le bonheur de verser son sang pour son divin Maître.

Non seulement l'étude attentive que saint Luc a faite de Jésus-Christ a été pour lui le principe de la sainteté et du zèle apostolique, elle a procuré à l'Église l'Évangile dans lequel le pieux disciple a consigné le fruit de ses laborieuses recherches. Trésor inestimable sans lequel la vie de l'Homme-Dieu ne nous serait qu'imparfaitement connue; monument du plus grand prix où les âmes intérieures trouvent un aliment à leur piété, les pécheurs des motifs touchants de confiance.

Tel est aussi le double fruit que je dois retirer de la connaissance de Jésus-Christ.

En augmentant et en enflammant de plus en plus mon amour pour ce divin Maître, elle sera pour moi une excitation puissante à la perfection; elle m'inspirera un désir, de jour en jour plus ardent, d'imiter cet adorable modèle; elle produira dans ma volonté une détermination toujours plus généreuse de me consacrer à son service.

De plus, si je connais Jésus-Christ, je serai par là même en état de le faire connaître; je communiquerai aux âmes les trésors de ma science. Ce sera un Évangile que j'écrirai, non dans un livre, mais dans les cœurs de ceux qui m'entendent. Qu'est, en effet, le ministère apostolique, sinon l'initiation des âmes à la connaissance du Verbe de Dieu fait chair; et quelle meilleure préparation pourrai-je y apporter que de m'initier moi-même, aussi parfaitement qu'il me sera possible, à cette divine conaissance?

III. — Affections et résolutions.

L'auteur de l'*Imitation* me fait connaître, en un mot, quel doit être pour moi le fruit de cette méditation : *Summum igitur studium nostrum sit in vita Jesu meditari* (1). Ce sera, ô mon Dieu, ma résolution. L'étude de Jésus-Christ m'est facile au Séminaire ; tout m'y ramène, tout m'y excite, tout m'en rappelle le souvenir. Je chercherai donc partout Jésus-Christ. Je le chercherai dans les livres : *Jesum quærens in libris ;* je le chercherai dans mes oraisons et dans mes prières, le conjurant de me découvrir sa face adorable et de se révéler à moi : *Ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis* (2) ; je le chercherai dans mes conversations, où mon bonheur sera de m'entretenir de lui et de ses mystères. Ainsi, chaque jour, je m'appliquerai à ajouter quelques traits à l'image que je veux retracer dans mon cœur de ce Maître adorable ; heureux si, à la fin de mon Séminaire, cette image est complète et reproduit fidèlement l'exemplaire divin qu'elle doit exprimer.

Mes résolutions seront donc :

1° De demander à Notre-Seigneur, par l'intercession de saint Luc, qu'il me donne une connaissance de plus en plus parfaite de lui-même ;

2° De lire plus attentivement les Livres saints, et de chercher à y découvrir tout ce qui, dans ces livres, se rapporte à Jésus-Christ ;

3° D'avoir une dévotion spéciale aux saints qui ont le plus parfaitement étudié et connu Jésus-Christ.

Crescite in gratia et cognitione Domini Nostri, et Salvatoris Jesu Christi (3).

(1) *Imit.*, l. I, c. I, n. 1.
(2) *Cant.*, II, 14.
(3) *II Petr.*, III, 18.

CLXXXIV

POUR LA FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT RAPHAEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu dans les dons qu'il a faits à ses Anges et dans les biens que par eux il nous distribue. — Nous adorerons sa bonté, qui a bien voulu faire de nous des anges visibles par le sacerdoce. — Nous honorerons dans saint Raphaël le modèle du dévoûment sacerdotal.

II. Nous verrons que le prêtre est pour les âmes que Dieu lui confie ce que fut saint Raphaël pour le jeune Tobie.

1° L'Archange se présenta à Tobie revêtu de beauté et prêt à partir. — Ainsi, au sortir du Séminaire, nous devons être prêts, et posséder tous les trésors de la grâce.

2° Saint Raphaël accompagne Tobie, écarte les dangers, lui fait contracter une honorable alliance, puis guérit son père. — Le prêtre doit guider les âmes, être leur secours dans les dangers, et leur conseil dans les embarras.

3° L'Ange était mêlé aux choses de la terre; mais son union à Dieu n'en était point troublée. — Le prêtre est obligé de se mêler au monde; mais il ne doit pas prendre part à ses plaisirs.

4° Le saint Archange montra un désintéressement parfait. — Le prêtre ne doit pas agir par l'amour de l'argent, ni pour satisfaire son amour-propre.

5° Saint Raphaël, qui avait fait le bonheur temporel d'une famille, s'appliqua, en la quittant, à élever plus haut ses regards. — A son exemple, le prêtre ne doit avoir pour unique but que de conduire les âmes au ciel.

III. Nous nous demanderons comment nous nous préparons à ce beau ministère; et nous nous humilierons de le perdre trop souvent de vue.

Résolutions : 1° Nous appliquer à acquérir la science et

la piété ; 2° développer en nous l'esprit de zèle ; 3° avoir, dans nos actions, la pureté d'intention et l'humilité.

Bouquet spirituel : *Princeps gloriosissime, Raphael archangele, esto memor nostri ; hic et ubique semper precare pro nobis Filium Dei.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans les dons excellents qu'il fait à ses Anges, et dans ceux qu'il nous accorde à nous-mêmes par l'entremise de ces bienheureux esprits. Il les comble, au ciel, de gloire, de lumière, de béatitude ; il leur communique avec abondance ses grâces les plus précieuses ; en même temps, il les établit, sur la terre, nos gardiens, nos protecteurs, nos aides et nos défenseurs.

Adorons, en second lieu, la bonté divine, qui nous a constitués nous-mêmes les Anges de la terre, en nous confiant le ministère des âmes, sur lesquelles nous devons exercer une vigilance pleine de tendresse. Remercions Dieu de cette sainte vocation ; et offrons-nous à lui pour nous acquitter avec une fidélité parfaite des devoirs qu'elle nous impose, afin que, semblables aux Anges par le ministère sacré qui nous est assigné, nous leur ressemblions aussi par la manière dont nous le remplissons.

Enfin, honorons, dans le saint Archange Raphaël, le modèle du dévoûment sans bornes, de la pureté d'intention, de la parfaite abnégation que la vie sacerdotale demande de nous, et prions-le de nous obtenir de Dieu la grâce de l'imiter.

II. — Considérations.

L'Archange Raphaël nous est connu surtout par l'histoire si touchante de Tobie.

Soumis par Dieu à de cruelles épreuves, ce pieux Israélite ne cessait de répandre son cœur en de ferventes prières. Dieu l'exauça enfin d'une manière éclatante ; et l'Archange Raphaël fut le médiateur dont il se servit pour lui faire sentir les effets de sa miséricorde.

Dans cette médiation, exercée par saint Raphaël à l'égard de Tobie et de sa famille, nous trouvons une image à la fois vive et touchante du prêtre dans le ministère qu'il exerce auprès des âmes. Et tel est le point de vue auquel nous allons nous placer dans cette méditation.

1° Avant de laisser partir son fils pour le voyage lointain qu'il lui avait demandé de faire, Tobie lui prescrit de chercher un guide auquel il puisse le confier. L'Ange Raphaël se présente alors sous la figure d'un jeune homme tout éclatant de beauté, ceint et prêt à se mettre en route : *Invenit juvenem splendidum, stantem præcinctum, et quasi paratum ad ambulandum* (1).

Admirable modèle du prêtre au début de sa carrière. Il vient de recevoir, avec l'onction sacerdotale, la mission de son évêque. Il quitte la demeure du Séminaire, pour accomplir l'ordre de Dieu, comme l'Archange quittait le ciel, et il se présente aux âmes pour leur servir de guide. Son cœur renferme un trésor de vertu et de sainteté, et son extérieur en est comme illuminé : *Invenit juvenem splendidum.* Sa retenue, sa modestie, sa piété, frappent les regards de tous et leur inspirent la même confiance que l'Archange inspira au jeune Tobie.

Ses reins sont ceints : *præcinctum.* Il possède la science et la sagesse qui devront le guider dans la conduite des âmes. Il est, en effet, tout disposé à se livrer

(1) *Tol.*, v, 5.

à ce travail, dans lequel il doit consumer sa vie : *paratum ad ambulandum.*

2° Le jeune Tobie se met donc en chemin sous la conduite de l'Archange. Qui pourrait dire la vigilance, le dévoûment, les soins empressés dont il fut l'objet de la part de ce bienheureux esprit ? Non content de le diriger dans sa route, saint Raphaël écarte avec prudence les dangers qui le menacent ; il le conduit chez un fidèle Israélite, son parent, où il lui procure une honorable et sainte alliance ; il le ramène à son père, comblé de richesses ; il guérit miraculeusement le saint vieillard d'une pénible cécité ; il met la joie et le bonheur dans cette famille, où régnaient auparavant la pauvreté, la tristesse et les larmes.

Ce que fit l'Archange Raphaël en faveur du jeune Tobie et de ses parents, le prêtre est appelé à le faire tous les jours de sa vie par rapport aux âmes qui lui sont confiées. Il est leur guide, leur conseil, leur ange gardien. C'est à lui qu'elles ont recours dans leurs dangers, dans leurs tentations, dans leurs peines ; il reçoit la confidence de leurs secrets les plus intimes ; il est initié à tout ce qui les intéresse. Et lui, à son tour, se donne à elles avec un dévoûment sans limites. Il leur prodigue ses exhortations et ses conseils ; il leur montre le chemin qui doit les conduire à Dieu. Il les relève de leurs chutes ; il les soutient dans leurs faiblesses ; il les encourage dans leurs bonnes résolutions. C'est à lui qu'elles confient leurs tristesses, et il les console ; leurs embarras et leurs perplexités, et il les éclaire des conseils de sa sagesse. Il est vraiment pour elles l'Ange de Dieu.

3° Dans les soins qu'il donne à son protégé, dans la tendre sollicitude qu'il lui témoigne, saint Raphaël se

trouve forcément mêlé aux choses de la vie. Il prend part aux joies et aux tristesses dont le spectacle s'étale devant ses yeux ; et, lorsque Raguel célèbre, dans un grand festin, le mariage de sa fille et de Tobie, il est au nombre des convives.

Toutefois si, pour accomplir sa mission, il descend dans ce milieu inférieur, ni le recueillement de son esprit n'en est troublé, ni la pureté de son cœur n'en est altérée. Il demeure invariablement uni à Dieu par la contemplation et par l'amour ; telle est la nourriture invisible dont il se nourrit, tandis qu'il semble user des mets dont les hommes se servent pour soutenir leur vie : *Videbar quidem vobiscum manducare et bibere, sed ego cibo invisibili, et potu, qui ab hominus videri non potest, utor* (1).

Dégagé de toute attache, il n'est retenu sur la terre que par le devoir ; aussi, son message terminé, il retourne sans retard vers Dieu, qui l'a envoyé : *Tempus est ut revertar ad eum, qui me misit* (2).

Beau et touchant modèle de la pureté dans laquelle le prêtre doit conserver son cœur au milieu de son périlleux ministère. Sa vie, comme celle de l'Archange, tandis qu'il fut le guide et le conducteur de Tobie, s'écoule au milieu du monde ; il est appelé à en contempler les désordres et les scandales, aussi bien que les satisfactions légitimes. Il est initié à tout ce qu'il y a de plus intime. Les séductions les plus délicates s'étalent devant lui. Il bénit les unions ; il est le témoin des joies du foyer domestique, et c'est de lui qu'on vient apprendre à les sanctifier. Quelle attention, quelle vigilance ne doit-il pas exercer sur lui-même pour vivre dans un tel milieu sans que sa vertu sacerdotale soit

(1) *Tob.*, XII, 19.
(2) *Ib.*, 20.

atteinte ! Car, témoin des plaisirs du monde, il ne doit pas y prendre part. Son cœur, uniquement appliqué à Dieu, doit rester pur comme celui d'un Ange. Il vit sur la terre, mais son esprit doit être au ciel. Aussi, dès que les devoirs de son ministère le lui permettent, il doit s'empresser de rentrer dans sa solitude et dire, comme l'Archange : *Tempus est ut revertar ad eum qui me misit.*

4° Dans les soins qu'il donne au jeune Tobie, saint Raphaël pratique un désintéressement parfait. Non seulement il refuse la récompense qui lui est offerte ; il ne veut pas même s'attribuer la gloire de ce qu'il a fait. C'est Dieu qui l'a envoyé, Dieu qui a opéré par son ministère les merveilles qui se sont accomplies ; c'est Dieu aussi qu'il faut remercier et bénir : *Benedicite Deum cæli, et coram omnibus viventibus confitemini ei ; quia fecit vobiscum misericordiam suam* (1).

Le prêtre doit de même exercer son divin ministère avec un désintéressement sans bornes et un total oubli de lui-même. C'est Dieu qui l'envoie, et dont il est le représentant et le ministre ; c'est de lui seul qu'il doit attendre sa récompense.

Je ne parle pas seulement du grossier désordre dans lequel tomberait le prêtre qui se laisserait dominer, dans l'exercice du ministère tout divin dont il est chargé, par l'amour de l'argent : *Existimantium quæstum esse pietatem* (2). Grâce à Dieu, ce désordre est rare parmi nous. Mais il en est un autre d'une nature plus délicate, et qui, par là même, peut se rencontrer plus fréquemment ; ce serait de chercher dans le ministère sacré les satisfactions de l'amour-propre et de l'orgueil,

(1) *Tob.*, XII, 6.
(2) *I Tim.*, VI, 5.

de nous glorifier dans l'éloquence de notre parole, dans les industries de notre zèle, dans les succès que nous obtenons, dans la confiance qui nous est témoignée, dans la popularité dont nous jouissons, de savourer avec délices les éloges qui nous sont donnés, au lieu de nous humilier et de rapporter à Dieu la gloire de tout. Voilà peut-être le péril contre lequel nous avons le plus à nous tenir en garde. Notre ministère ne sera sanctifiant pour nous, méritoire et béni de Dieu, qu'autant que, nous oubliant nous-mêmes, foulant aux pieds toute recherche personnelle, nous rapporterons à Dieu, comme l'Archange, toute gloire et tout honneur.

5° La pieuse histoire que nous méditons nous fournit la matière d'une dernière application.

En procurant à la famille, dont il a été constitué le protecteur, les biens de l'ordre temporel, les richesses, la santé, le bonheur domestique, l'Archange Raphaël porte plus haut ses regards. Il apprend à Tobie et à son fils à servir Dieu dans la pureté, la fuite du péché, la prière, la pratique des bonnes œuvres. Ainsi il leur montre le chemin qu'ils doivent suivre pour mériter, dans l'autre vie, des biens plus excellents que ceux dont il vient de les gratifier. Et nous savons que ses leçons ne furent pas perdues : *Omnis cognatio ejus et omnis generatio ejus in bona vita, et in sancta conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo quam hominibus, et cunctis habitantibus in terra* (1).

Tel est aussi l'unique but que le ministre de Jésus-Christ doit avoir en vue : sanctifier les âmes et les conduire au ciel. Quel que soit le ministère qu'il exerce, le poste qui lui est confié, il ne doit jamais perdre de

(1) *Tob.*, XIV, 17.

vue ce grand but. Tout doit tendre là : ses études, ses travaux, les visites, les rapports qu'il a avec le monde. C'est là ce qui fait la grandeur de son sacerdoce, ce qui élève, agrandit, sanctifie les moindres détails de sa vie. Quand il oublie cette fin, il n'est plus prêtre ; il n'agit plus en prêtre ; il n'est plus qu'un homme ordinaire.

III. — Affections et résolutions.

Le moment n'est pas venu encore pour moi de remplir tous ces devoirs ; mais je dois m'y préparer, et les années de mon Séminaire ne sont pas trop longues pour cela. Je veux y penser sans cesse, et demander à Dieu qu'il forme lui-même en moi un cœur de prêtre pour me rendre capable de remplir la grande et difficile mission qu'il me confiera bientôt.

Je prends donc la résolution :

1º De m'appliquer de plus en plus à acquérir la science et la piété, deux conditions essentielles pour la direction des âmes ;

2º De développer en moi l'esprit de zèle et de profiter des occasions qui se présenteront pour l'exercer ;

3º D'apporter dans toutes mes actions la double disposition de pureté et d'humilité que le sacerdoce exige de moi, et qui devra, un jour, accompagner les actes de mon ministère.

Princeps gloriosissime, Raphael Archangele, esto memor nostri ; hic et ubique semper precare pro nobis filium Dei (1).

(1) *Off. S. Raph.*

CLXXXV

POUR LA FÊTE DE LA TOUSSAINT

NOS DEVOIRS ENVERS L'ÉGLISE TRIOMPHANTE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous transporterons par la foi au sein de la Jérusalem céleste. — Nous contemplerons la troupe immortelle des bienheureux. — Nous nous réjouirons de leur gloire. — Nous honorerons en eux les amis de Dieu, et nous adorerons Notre-Seigneur comme le roi des saints et comme l'auteur de leur félicité.

II. Nous verrons que nous devons avoir pour l'Église triomphante qui règne au ciel les sentiments des saints de l'ancienne loi pour le règne du Messie :

1° Les saints de l'ancienne loi contemplaient de loin le règne du Messie. — De même le ciel doit être l'objet de nos méditations. — Le ciel sera la fin de notre exil, le séjour de la paix et le lieu de notre récompense.

2° Les patriarches saluaient et glorifiaient le règne messianique. — Nous devons saluer et glorifier le ciel. — Là, se trouvent nos amis et nos frères. — Nous devons nous tourner vers eux, leur offrir nos hommages, et leur adresser nos prières. — L'Église nous en donne l'exemple.

3° Les saints de l'ancienne loi n'éprouvaient que mépris et dégoût pour la terre. — A leur exemple, nous devons nous regarder comme des étrangers, désirer la demeure permanente de l'autre vie, ne point mettre notre bonheur dans de vaines satisfactions, et diriger tous nos désirs vers le ciel.

III. Nous reconnaîtrons que nos seules forces sont incapables de nous conduire au ciel. — Nous demanderons la grâce divine qui peut nous conduire à ce terme de nos désirs.

Résolutions : 1° Célébrer avec ferveur les fêtes des saints ; 2° recourir souvent à leur intercession ; 3° honorer spécialement ceux qui sont nos patrons.

Bouquet spirituel : *Filii sanctorum sumus vitam et illam, exspectamus, quam Deus daturus est his qui fidem suam nunquam mutant ab eo.*

I. — Adoration.

Après avoir énuméré, dans la légende du martyrologe, les principaux saints qu'elle honore chaque jour, l'Église conclut par cette belle formule : *Et alibi, aliorum plurimorum, sanctorum martyrum et confessorum, atque sanctarum Virginum.* C'est comme un regret qu'elle exprime de ne pouvoir consacrer un souvenir distinct à tous les saints qu'elle a envoyés au ciel. La fête de la Toussaint comble cette lacune, donne son complément à la série des fêtes célébrées dans le cours de l'année. Elle nous transporte au sein même de la Jérusalem céleste, et, nous plaçant en présence de l'assemblée des saints, qui règnent dans la gloire avec Jésus-Christ, elle les propose tous à notre vénération et à nos hommages.

Pensée touchante bien propre à exciter notre piété.

Quel beau spectacle, en effet, que celui qui s'offre aujourd'hui à nos regards! Ce n'est plus seulement, comme pour les Hébreux, selon la pensée du grand Apôtre, « une montagne sensible, un feu brûlant, un nuage obscur, des tempêtes et des éclairs... C'est la montagne de Sion, la ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, une troupe innombrable d'Anges, l'Église des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, Dieu qui est le juge de tous, les esprits des justes qui sont dans la gloire, Jésus le médiateur de la nouvelle alliance : *Accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis, Jerusalem cælestem, et multorum millium angelorum*

frequentiam, et Ecclesiam primitivorum, qui conscripti sunt in cælis, et judicem omnium Deum, et spiritus justorum perfectorum, et Testamenti novi mediatorem Jesum (1). »

Après avoir contemplé cette troupe immortelle des bienheureux, se reposant, dans le sein de Dieu, de leurs travaux et de leurs fatigues, chantant le cantique de l'Agneau, unis à Dieu par l'amour, et en vertu de ce même amour qui les pénètre, formant entre eux la plus divine et la plus sainte de toutes les sociétés, félicitons-les de leur triomphe; réjouissons-nous de la gloire qu'ils possèdent; honorons en eux les amis de Dieu, les membres vivants de Jésus-Christ, les chefs-d'œuvre de la grâce, nos modèles et nos précurseurs dans la voie qui conduit au ciel. Et puisque nous savons que la béatitude dont ils jouissent ne les empêche pas de penser à nous, de s'occuper de nous, d'intercéder pour nous, mettons-nous avec confiance sous leur protection.

Mais, en rendant nos devoirs aux saints, n'oublions pas de les rendre à Jésus le roi des saints. C'est à lui qu'ils sont redevables de la couronne qui orne leurs fronts; ils reconnaissent qu'il la leur a méritée par l'effusion de son sang; et, en témoignage de leur gratitude, ils la déposent à ses pieds : *Procidebant... et adorabant... et mittebant coronas suas ante thronum* (2). Unissons-nous à eux, pour le louer, l'exalter, le bénir et lui renouveler l'hommage de notre amour.

II. — Considérations.

L'Apôtre saint Paul, décrivant dans l'Épître aux Hébreux la foi des anciens patriarches, et l'attente dans

(1) *Hebr.*, XII, 18-22, 23, 24.
(2) *Apoc.*, IV, 10.

laquelle ils vivaient de l'accomplissement des promesses de Dieu et du règne du Messie, résume en quelques mots les devoirs que nous avons à remplir envers l'Église triomphante, devoirs qui nous sont rappelés dans la fête d'aujourd'hui. « Tous ces justes, dit-il, sont morts dans la foi, n'ayant point reçu les biens que Dieu leur avait promis, mais les contemplant de loin, les saluant, et confessant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre : *Juxta fidem defuncti sunt isti, non acceptis repromissionibus ; sed a longe eas aspicientes, et salutantes, et confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram* (1). »

1° Les saints de l'ancienne loi contemplaient, dans le lointain des âges, le règne du Messie que Dieu devait, au temps marqué par sa sagesse, établir dans le monde. Ils ne voyaient autour d'eux que misère et que ténèbres. Dieu méconnu; l'idolâtrie la plus grossière régnant partout dans le monde; des crimes et des abominations sans nombre; tel était le spectacle qui s'étalait à leurs yeux. Ils étaient en outre souvent poursuivis et persécutés : *Egentes, angustiati, afflicti... In solitudinibus errantes, in montibus, et speluncis, et in cavernis terræ* (2). Mais ils se consolaient de ces tristesses par la perspective du règne glorieux que Dieu leur faisait envisager : *A longe aspicientes.* Éclairés d'une lumière prophétique, ils voyaient les splendeurs de ce règne; la grâce inondant les âmes; le culte du vrai Dieu substitué au culte des idoles; partout la sainteté et la justice. Cette vue, en les comblant de joie, leur faisait oublier les tristesses présentes.

Tel est le premier devoir que nous avons à remplir

(1) *Hebr.*, XI, 13.
(2) *Ibid.*, 37-38.

par rapport à notre patrie céleste, à cette Église triomphante, réalisation complète du règne du Messie qu'attendait l'ancien monde. Plus heureux que les patriarches, nous en voyons les débuts; mais au ciel seulement il reçoit son couronnement. Là, le Christ exerce son doux empire dans toute sa plénitude, et les promesses divines sont pleinement accomplies. Que le ciel soit donc fréquemment l'objet de nos méditations. A l'exemple des patriarches, aimons à contempler le règne de Jésus-Christ dans la gloire, à nous représenter par la pensée cette sainte société des bienheureux, où tout est pureté, paix et charité; où Dieu, source de tout bien, répand à flots le torrent des voluptés célestes; où il n'y a plus de travail, plus de larmes, plus de cris de douleur.

Nous devrions beaucoup penser au ciel. L'exilé pense à sa patrie, le soldat à la paix glorieuse que lui aura méritée sa valeur, l'ouvrier au salaire qui doit récompenser son travail. Le ciel est notre patrie; une couronne glorieuse nous y attend; Dieu lui-même y sera notre récompense. D'où vient donc que la pensée de cette patrie, de cette couronne, de cette récompense, se présente si rarement à notre esprit, et surtout exerce si peu d'influence sur notre vie? Combien pourtant ce souvenir serait doux et consolant pour nous! Quelle force il nous donnerait pour supporter les tristesses de la vie présente, et en traverser les épreuves! Comme les saints de l'ancienne loi, nous avons sous les yeux de douloureux spectacles : Dieu outragé et blasphémé, l'Église persécutée, la vérité et la justice foulées aux pieds, l'iniquité triomphante. Quoi de plus efficace pour reposer nos regards, fatigués et attristés à la vue de ces désordres, que de les reporter vers le ciel, et de le contempler de loin comme le terme béni de toutes les tristesses : *A longe aspicientes!*

2º Non contents de se remettre sous les yeux le spectacle consolant de l'accomplissement des promesses divines, l'avènement du Messie, l'Église qu'il devait fonder, le renouvellement du monde qu'il devait opérer, les saints patriarches saluaient avec amour ce divin règne : *Et salutantes.* Ils le glorifiaient dans leurs chants ; il était pour eux l'objet d'un culte religieux. Bien qu'éloignés de Jésus-Christ par un intervalle de temps considérable, ils lui étaient pourtant unis, ils avaient son esprit, ils participaient à sa grâce, ils faisaient, par anticipation, partie de son Église.

Il faut qu'il en soit ainsi de nous par rapport à l'Église du ciel. Ce n'est pas assez d'y penser, de nous la représenter, de nous placer devant elle comme on se place en présence d'un spectacle qui émeut et provoque l'admiration.

Cette Église, en effet, est pour nous bien plus qu'un spectacle.

Elle est la société de nos amis et de nos frères qui nous attendent, qui nous désirent, qui sont pour nous pleins de sollicitude, qui remplissent pour nous auprès de Dieu la fonction d'intercesseurs et d'avocats. Avec quelle joie, avec quel empressement ne devons-nous donc pas les saluer de loin : *A longe salutantes ?*

Des voyageurs, après une traversée longue et périlleuse, sont sur le point d'arriver au port. Ils aperçoivent déjà sur le rivage leurs parents et leurs amis accourus pour les recevoir. Ne pouvant se jeter dans leurs bras, leur parler, jouir de leur société, ils les saluent joyeusement, ils leur disent par gestes le bonheur qu'ils auront de les revoir, ils leur donnent tous les témoignages d'affection dont ils sont capables. Image touchante et vraie de la société que nous devons, durant le voyage de cette vie, entretenir avec les saints qui règnent dans le ciel. Malgré la distance qui les sépare

de nous, ils nous sont néanmoins présents; nous les voyons par la foi, et ils nous voient; nous pouvons nous faire entendre d'eux, leur offrir nos hommages et l'expression de notre culte, leur adresser nos prières, afin d'obtenir, par leur intercession, la grâce de les imiter sur la terre, et de leur être un jour réunis dans la gloire.

L'Église nous invite, par son exemple, à le faire. Elle honore et glorifie les saints; elle célèbre leurs fêtes; elle se place sous leur patronage: elle les invoque avec confiance dans toutes ses nécessités. Imitons-la. Vivons comme elle avec les saints, et commençons ainsi sur la terre ce bienheureux commerce, cette société délicieuse qui nous unira à eux lorsque nous serons parvenus au rivage, où ils ont eu le bonheur d'aborder les premiers.

3° Enfin, les saints patriarches, à la vue des splendeurs du règne glorieux du Messie que Dieu leur découvrait, n'éprouvaient que mépris et dégoût pour la terre et pour tout ce qu'elle renferme. Ils ne voulaient pas y avoir de demeure fixe; ils reconnaissaient hautement qu'ils n'étaient en ce monde que des étrangers et des voyageurs : *Confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram*. « Ceux qui parlent ainsi, ajoute saint Paul, montrent qu'ils cherchent leur patrie : *Qui enim hæc dicunt significant se patriam inquirere* (1). » En effet, ils ne parlent de leur vie, quelque longue qu'elle soit, que comme d'un voyage : *Dies peregrinationis meæ... parvi et mali* (2), disait au roi d'Égypte le patriarche Jacob. Le saint roi David disait plus tard à Dieu : *Advena ego sum apud, te et peregrinus, sicut omnes patres mei* (3). Aussi les anciens patriarches habitaient-ils dans des

(1) *Hebr.*, XI, 14.
(2) *Gen.*, XLVII, 9.
(3) Ps. XXXVIII, 13.

tentes, qu'ils transportaient d'un lieu à un autre, exprimant par là qu'ils n'avaient pas ici-bas, selon l'expression de saint Paul, de *demeure permanente*.

De là l'admirable instruction que l'Apôtre saint Pierre inculquait aux fidèles de son temps quand il disait : *Carissimi, obsecro vos tanquam advenas et peregrinos abstinere vos a carnalibus desideriis* (1). Que sommes-nous, en effet, dans ce monde, sinon des pèlerins et des étrangers ? Qu'est la plus longue vie, sinon un voyage à travers les réalités passagères de ce monde dont nous jouissons un instant, pour les voir bientôt disparaitre et s'enfuir ? Le terme de ce voyage est le ciel. Là se trouve pour nous le lieu du repos éternel.

Quelle ne serait donc pas notre folie de nous attacher à des biens qui passent, et de n'avoir que de l'indifférence pour un bien dont la possession ne pourra jamais nous être ravie ; de mettre notre bonheur dans des satisfactions vaines qui ne peuvent combler le vide de notre cœur, et d'oublier la béatitude vraie pour laquelle Dieu nous a faits ?

Le voyageur ne s'arrete pas aux objets qui bordent son chemin ; il y jette un coup d'œil rapide, puis il poursuit sa route, uniquement préoccupé du but vers lequel il se dirige. Ainsi en doit-il être du chrétien. Voyageur sur la terre, il faut qu'il y vive sans y attacher son cœur ; que, méprisant tout le reste, usant du monde comme n'en usant pas, il dirige vers le ciel toutes ses aspirations, tous ses désirs. Le Psalmiste était pénétré de ce sentiment, lorsqu'il s'écriait : *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est* (2). Saint Paul cédait à la même inspiration quand il disait : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (3) ?

(1) *I Petr.*, II, 11.
(2) Ps. CXIX, 5.
(3) *Rom.*, VII, 24.

et ailleurs : *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo* (1). Puissé-je en être pénétré moi-même!

III. — Affections et résolutions.

Penser aux saints, honorer et invoquer les saints, désirer d'avoir part au bonheur des saints, tel est le résumé pratique des considérations que je viens de faire. Je comprends la nécessité de m'établir dans ces dispositions; mais, ô mon Dieu, pour les former en moi, j'ai besoin de votre secours.

Tout en moi est incliné vers la terre, tend à la terre. Les biens créés, les jouissances des sens, les satisfactions de l'amour-propre, me captivent. Je m'y arrête, je m'y délecte, je poursuis ces biens avec ardeur; et quand ils m'abandonnent je me désole, comme si tout appui me manquait. Pour m'élever jusqu'à la pensée des choses éternelles, jusqu'à ce doux commerce avec les saints qui devrait être mon repos et ma meilleure consolation sur la terre, il faut que je me fasse une sorte de violence.

Mais ce que je ne puis pas moi-même, votre grâce toute-puissante peut l'opérer en moi. Elle me rendra familière cette perspective de l'éternité bienheureuse qui sera mon soutien parmi les tristesses de la vie présente; elle me fera aimer les saints, me portera à les honorer, m'inspirera pour eux cette vive confiance que Dieu s'est plu si souvent à récompenser par des faveurs signalées, parfois miraculeuses; enfin elle me fera prendre en dégoût les biens qui passent, et fera naître dans mon cœur le désir du ciel.

Daignez, Seigneur, me l'accorder avec abondance; qu'elle soit pour moi le fruit précieux de la grande

(1) *Philip.*, I, 23.

solennité que nous célébrons aujourd'hui ; que, soutenu par elle, j'aie le bonheur, après avoir vécu avec les saints par la foi en cette vie, de leur être un jour réuni dans la gloire.

Mes résolutions seront :

1° De célébrer avec plus de ferveur les fêtes des saints ;

2° De recourir à leur intercession dans mes tentations, mes obscurités, mes découragements ;

3° D'avoir surtout une tendre dévotion pour le saint dont je porte le nom et pour ceux sous le patronage desquels je me trouve plus particulièrement placé.

Filii sanctorum sumus ; et vitam illam exspectamus quam Deus daturus est his qui fidem suam nunquam mutant ab eo (1).

CLXXXVI

POUR LE JOUR DES MORTS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint inspirant à l'Église de célébrer, au lendemain de la Toussaint, la fête des morts. — Il nous découvre ainsi les liens mystérieux qui unissent entre elles les trois Églises de la terre, du ciel et du purgatoire. — Nous rendrons nos devoirs à Jésus et à Marie dans leur amour pour l'Église souffrante.

II. Nous considérerons les nombreux motifs qui doivent nous porter à soulager les âmes du purgatoire :

(1) *Tob.*, II, 18.

1° Notre nature est inclinée à compatir à tout ce qui souffre. — Or, aucune souffrance ne peut être comparée aux tourments que souffrent les âmes du purgatoire.

2° Nous avons avec ces âmes des liens qui nous font une obligation de les secourir. — Dans l'ordre de la nature elles ont vécu de notre vie, et plusieurs nous ont été unies par le sang, l'amitié ou le bienfait. — Dans l'ordre de la grâce, elles font partie du corps mystique dont nous sommes les membres, et participent aux mêmes dons. — Dans l'ordre de la gloire, elles seront dans le même paradis que nous.

3° Dieu nous confie la mission de prier pour les âmes du purgatoire. — Rien ne Lui sera plus agréable. — Cette mission imposée à tout chrétien concerne spécialement les prêtres. — Elle est une des obligations du zèle sacerdotal.

III. Nous remercierons Notre-Seigneur des nombreux moyens qu'il nous donne de venir en aide aux âmes du purgatoire. — Nous nous interrogerons sur la fidélité que nous apportons à nous servir de ces moyens.

Résolutions : 1° Réciter attentivement les prières pour les morts ; 2° appliquer, autant que possible, les indulgences que nous pouvons gagner aux âmes du purgatoire ; 3° nous souvenir de ces âmes pendant la messe et pendant la récitation du chapelet.

Bouquet spirituel : *Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint inspirant à l'Église de faire succéder à la solennité joyeuse et triomphale de la Toussaint la fête lugubre qu'elle consacre au souvenir des âmes du Purgatoire. Il nous découvre ainsi et nous fait, pour ainsi dire, toucher au doigt les liens mystérieux qui unissent entre elles les trois portions de l'Église de Jésus-Christ, divisées maintenant et séparées, mais ne formant pourtant qu'une seule et même société, ou plutôt qu'un corps, dont Jésus-Christ est la tête. Placée, pour ainsi dire, sur les confins de l'Église triomphante et de l'Église souffrante, l'Église militante

se tourne alternativement vers l'une et vers l'autre. Hier, elle nous invitait à nous transporter par la foi dans le ciel, pour glorifier les saints qui y règnent avec Jésus-Christ, les féliciter, nous réjouir avec eux, nous exciter par leur exemple à soutenir vaillamment les combats de la vie, nous mettre sous leur protection. Aujourd'hui, elle met sous nos yeux un autre spectacle. Elle veut que nous descendions dans les prisons ténébreuses où la justice de Dieu détient les âmes justes qui, délivrées des liens du corps, ne sont pas encore assez pures pour être admises dans le ciel ; elle s'efforce d'émouvoir notre cœur en faveur de ces âmes souffrantes ; et elle nous exhorte à faire monter vers Dieu, pour leur soulagement, des prières ferventes. Acquiesçons avec joie à ces désirs de la sainte Église notre mère. Nous nous sommes acquittés, en célébrant la fête de la Toussaint, de nos devoirs envers les bienheureux. Il faut maintenant que nous remplissions avec la même fidélité ceux que réclame de nous l'Église du Purgatoire.

Considérons et adorons l'âme de Jésus toute remplie, pour cette portion de son corps mystique, de la charité la plus tendre. Honorons cette disposition de son divin cœur ; et puisqu'il veut que nous soyons ses instruments et ses intermédiaires dans le soulagement des âmes du Purgatoire, demandons-lui qu'il nous communique avec abondance la grâce qui nous est nécessaire pour remplir ce devoir.

Honorons aussi la très Sainte-Vierge comme consolatrice des âmes du Purgatoire. Unissons-nous, pour la bénir et la remercier, à toutes celles dont, par son intercession, elle a obtenu la délivrance, et qui, en possession aujourd'hui du bonheur du ciel, l'exaltent et la glorifient.

II. — Considérations.

Bien des motifs doivent nous porter à soulager, par nos prières et nos bonnes œuvres, les âmes du Purgatoire.

1° Parmi les inclinations que la nature a imprimées en nous, il n'y en a pas de plus profonde, de plus invincible et en même temps de plus noble, que celle qui nous porte à compatir aux souffrances des malheureux, et à les soulager, selon notre pouvoir. Tout ce qui souffre, fût-ce un animal sans raison, a le pouvoir d'exciter notre intérêt et notre sympathie. La vue de la douleur, de l'indigence, de la détresse, nous attendrit et nous émeut. Avoir sous les yeux le spectacle du malheur, et demeurer insensible, et négliger d'y apporter, quand on le peut, quelque remède, est, au jugement de tous les hommes, la marque d'un cœur dur et sans charité.

Or, quelles souffrances sont comparables à celles du Purgatoire? Plusieurs Pères n'ont pas craint de dire que, sauf la durée et le désespoir, elles sont de la même nature que celles de l'enfer. Quelques saints que Dieu, par une faveur spéciale, a daigné admettre à les contempler, ont été, à cette vue, saisis de terreur, et ont attesté que les peines et les souffrances de la vie présente ne sont rien, en comparaison de celles qui purifient les âmes dans l'autre vie. Quiconque, d'ailleurs, se fera une juste idée de la sainteté de Dieu, et de l'extrême opposition pour le péché même le plus léger qu'elle suppose en lui, comprendra sans peine qu'il en puisse être ainsi. Il y a donc, dans le Purgatoire, des âmes qui, pour expier le péché, et satisfaire à la justice divine, subissent d'indicibles souf-

frances, poussent vers nous des cris suppliants, et nous conjurent de leur venir en aide. Les yeux de notre corps ne voient pas cette profonde misère, nos oreilles n'entendent pas ces cris de détresse ; mais la foi nous les révèle, et l'Église ne cesse de nous en rappeler le souvenir. Pourrions-nous ne pas être attendris à ce spectacle ; et possédant tant de moyens de soulager les âmes du Purgatoire, n'ayant, pour ainsi dire, qu'à leur tendre la main, pour les tirer de l'abime de maux où elles sont plongées, serait-il possible que nous ne fussions pas pieusement empressés à leur venir en aide?

2° Nous avons, pour nous y porter, un motif plus puissant encore. Ces âmes qui gémissent loin de Dieu dans les flammes du Purgatoire ont à notre charité bien d'autres titres que leurs ineffables douleurs. Elles nous sont unies par les liens les plus intimes ; et c'est avec raison qu'elles nous donnent le nom d'amis : *Miseremini mei, saltem vos, amici mei* (1). Pour le comprendre, considérons ce qu'elles sont par rapport à nous dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire.

Non seulement, dans l'ordre de la nature, les âmes du Purgatoire sont des âmes humaines qui ont vécu de notre vie, et dont aujourd'hui nous occupons la place. Mais de plus, combien parmi elles nous sont unies par les liens sacrés du sang, de l'amitié, de la confraternité, de la reconnaissance ! Si les brasiers du Purgatoire se découvraient en ce moment à nos regards, qu'y verrions-nous ? Ah ! nous y reconnaîtrions sans doute avec douleur un grand nombre d'âmes qui autrefois nous furent bien chères, dont nous avons pleuré la perte, puis, que nous avons oubliées, et que maintenant nous laissons souffrir, sans même nous en préoccuper. Ce

(1) *Job.*, XIX, 21.

sont des parents bien-aimés, des condisciples auxquels nous liait une amitié étroite, des bienfaiteurs auxquels nous devons tout. Pendant qu'ils étaient sur la terre, nous aurions fait pour eux tous les sacrifices, comment leur refuserions-nous maintenant le bienfait facile qu'ils attendent de nous ?

Dans l'ordre de la grâce les âmes du Purgatoire nous sont encore plus intimement unies. Incorporées comme nous à Jésus-Christ par le saint baptême, elles forment avec nous une société toute sainte, ou plutôt elles sont et nous sommes les membres d'un même corps. Les biens surnaturels de la grâce leur sont communs avec nous. C'est la même foi qui les éclaire, la même espérance qui les soutient, la même charité qui les sanctifie.

Mais tous ces liens, quelque sacrés qu'ils soient, ne sont pas comparables à ceux qui nous uniront dans la gloire à ces saintes âmes. Privées, pour un temps, de la félicité céleste, elles sont assurées d'y avoir part un jour, et bientôt viendra le moment où elles en prendront possession. Le ciel leur appartient ; tel est aussi le terme vers lequel nous nous dirigeons. C'est là que nous irons les rejoindre, pour commencer avec elles et continuer durant toute l'éternité cette bienheureuse société des saints dont l'Église, dans la fête d'hier, étalait sous nos yeux le consolant spectacle.

Ainsi les âmes du Purgatoire ne sont point pour nous des inconnues et des étrangères. Rien de plus intime et de plus sacré que les relations qui nous rattachent à elles. Quels droits n'ont-elles donc pas de réclamer, dans leur détresse, notre secours, et de nous conjurer d'avoir pitié de leurs misères?

3° Enfin, nouveau motif de travailler avec ferveur au soulagement des âmes du Purgatoire, c'est une mission

que Dieu nous confie, un apostolat de charité qu'il nous impose.

L'Église du Purgatoire est impuissante à se secourir elle-même. Mais ce qu'elle ne peut faire, nous le pouvons. Dieu, dans sa miséricorde, nous a accordé le privilège insigne d'être, à l'égard des trépassés, des intercesseurs toujours écoutés. C'est nous qui, selon l'ordre providentiel, avons reçu la glorieuse et douce mission d'éteindre, par l'efficacité de nos prières et de nos bonnes œuvres, les flammes vengeresses destinées à purifier les âmes pour les rendre dignes d'entrer au ciel. Or, Dieu, qui nous a accordé ce pouvoir, veut sans nul doute que nous en usions. Rien ne peut être plus agréable à son cœur que les supplications pour les âmes du Purgatoire qui, de la terre, montent vers son trône. Bien plus, en négligeant d'intercéder pour ces âmes, ne devons-nous pas craindre de contrarier le plan divin d'après lequel notre concours charitable devait être la condition de leur délivrance?

Mais si Dieu impose à tous les enfants de l'Église le devoir de prier pour les âmes du Purgatoire, il en fait aux ministres de la Religion une obligation bien plus étroite encore. C'est au prêtre surtout qu'est confié le soin de soulager ces pauvres âmes abandonnées : *Tibi derelictus est pauper* (1). La prière pour les morts, en effet, ne fait-elle pas partie, n'est-elle pas la conséquence rigoureuse de ce zèle des âmes dont nous devons être animés, et qui constitue le propre caractère de la vocation sacerdotale ?

Le but complet du zèle est de conduire les âmes au ciel et de les introduire dans cette bienheureuse demeure. Ce n'est donc pas assez pour le prêtre, qui en est véritablement rempli, de travailler à leur sanctifica-

(1) Ps. IX, 35.

tion, pendant qu'elles combattent sur la terre. Si l'amour qu'il leur porte est sincère, il ne les abandonnera pas, après qu'elles auront quitté la vie ; mais il s'efforcera, par toutes les ressources qu'il possède, de hâter leur délivrance. Il les a mises sur le chemin du ciel ; pourra-t-il ne pas faire tout ce qui est en lui pour les aider à achever leur route ?

III. — **Affections et résolutions.**

Votre Église, ô mon Dieu, me présente un admirable modèle de la ferveur avec laquelle je dois prier pour les morts. Non contente d'entourer de sa sollicitude le trépas de ses enfants, afin d'écarter les périls du dernier combat, elle fait monter vers Dieu, aussitôt après leur mort, d'admirables prières ; tous les jours ou plutôt à tous les moments du jour elle se souvient d'eux au divin sacrifice ; à la fin de toutes les Heures de l'Office divin, elle demande à Dieu pour eux le repos éternel ; elle permet de leur appliquer d'innombrables indulgences ; elle encourage en toutes manières les fondations pieuses, les bonnes œuvres, la célébration des messes et des Offices qui ont pour objet le soulagement des trépassés ; enfin, elle a établi la fête de la Commémoration des morts, monument touchant de sa piété envers les âmes souffrantes du Purgatoire.

Mais ces divers moyens, par lesquels l'Église s'efforce de soulager les trépassés, ne peuvent avoir toute leur efficacité qu'autant que nous lui prêtons notre concours.

L'ai-je fait ? Ai-je imité la sainte Église dans sa piété envers les morts ? Me suis-je en cela inspiré de son esprit ? Souvent, depuis que je suis sur la terre, j'ai senti douloureusement les séparations de la mort. Je me suis attristé de la perte de parents, d'amis auxquels m'unissaient des liens d'une tendre affection ; je me

suis fait un devoir sacré de prendre part à leurs obsèques. et de m'associer aux prières que l'Église a adressées à Dieu pour le repos de leur âme. Mais, leur tombe fermée, ai-je continué de m'intéresser à leur sort, et ne dois-je pas me reprocher à cet égard un trop coupable oubli ?

Pour réparer mes négligences par rapport à l'accomplissement du pieux devoir de la prière pour les trépassés, je veux me renouveler aujourd'hui dans une dévotion si chrétienne, et si convenable à un élève du sanctuaire. Bientôt je serai prêtre ; la sainte Église me confiera le soin d'être l'interprète et l'organe des supplications qu'elle adresse à Dieu pour les âmes du Purgatoire ; et les fidèles, confiants dans la ferveur de mes prières, les réclameront en faveur de leurs chers défunts. Pour m'acquitter dignement de cette mission, et désirant procurer, autant qu'il est en moi, le soulagement des âmes du Purgatoire, je prends la résolution :

1º De réciter avec une attention toute spéciale les prières pour les morts que l'Église me met si souvent sur les lèvres ;

2º D'appliquer fidèlement aux âmes du Purgatoire toutes les indulgences que je pourrai gagner, et qui leur sont applicables ;

3º De me souvenir de ces âmes affligées toutes les fois que j'assisterai à la sainte messe ;

4º De leur consacrer chaque jour une dizaine de chapelet.

Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare (1).

(1) *II Mac.*, XII, 46

CLXXXVII

LES SAINTES RELIQUES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous remercierons l'Esprit-Saint d'avoir inspiré à l'Église d'établir la fête des saintes Reliques. — Dès les premiers temps, les Reliques ont été honorées, et il s'est établi en leur honneur de magnifiques pèlerinages. — Nous nous prosternerons devant celles que nous possédons, et leur rendrons nos devoirs.

II. Nous considérerons les motifs que nous avons d'honorer les Reliques des saints :

1° Les corps des saints ont été les instruments d'actes de vertu sans nombre. — Ils ont été les temples du Saint-Esprit. — Ils ont servi à accomplir les plus grandes œuvres.

2° La gloire attend ces restes précieux. — Ils ne sont en apparence qu'une vile poussière ; mais il y a en eux un principe caché de résurrection. — Ils seront un jour immortels, incorruptibles, transfigurés.

3° Même, en ce moment, les Reliques des saints sont dignes du culte religieux. — Elles ont une vertu divine et produisent des effets merveilleux. — Les saints des premiers siècles, comme ceux des derniers temps, ont produit des miracles par les restes précieux que nous conservons.

III. Nous nous demanderons si nous n'avons pas blâmé quelquefois le culte que les pieux fidèles ont pour les Reliques ; — et si nous ne négligeons pas un peu la pratique d'honorer ces précieux restes. — Nous profiterons de la fête de demain pour ranimer notre foi et notre piété.

RÉSOLUTIONS : 1° Prier demain devant les Reliques ;

2° profiter de toutes les occasions pour les honorer; 3° respecter celles qui sont en notre possession.

Bouquet spirituel : *Auge in nobis, Domine, resurrectionis fidem, qui in sanctorum tuorum Reliquiis, mirabilia operaris.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint inspirant à l'Église la dévotion touchante qu'elle professe envers les saints. Non seulement elle honore leur âme bienheureuse, qui règne au ciel avec Jésus-Christ ; elle entoure encore d'un culte pieux leur dépouille mortelle, trésor précieux dont Dieu l'a rendue dépositaire. Dès les premiers siècles, nous la voyons recueillir avec amour les ossements des martyrs, préservés souvent de la destruction par d'éclatants miracles ; ils deviennent pour elle un objet religieux, et c'est sur les tombeaux où ils sont renfermés qu'elle offre le sacrifice auguste du corps et du sang de Jésus-Christ.

Dans la suite des siècles, à mesure que le culte chrétien, devenu libre, s'épanouit et se développe, les honneurs rendus aux saintes Reliques prennent de nouveaux accroissements. On dépose ces restes vénérables dans des châsses richement ornées, que l'on expose sur les autels ; on construit à grands frais, pour leur servir de demeure, des temples somptueux; et les églises qui ont le bonheur de les posséder veillent sur eux avec un soin jaloux, comme sur un bien dont rien au monde ne peut égaler le prix. Les pieux fidèles vont en foule se prosterner devant ces saints dépôts, pleins de confiance en la vertu divine qui y réside; les sanctuaires où ils sont conservés deviennent des lieux de pèlerinages célèbres et des centres de dévotion populaire.

Pour ne parler ici que des plus fréquentés, rappelons-nous avec quel empressement les siècles passés

sont allés prier devant les Reliques de saint Pierre et de saint Paul, à Rome ; de saint Jacques, en Espagne ; de saint Martin, à Tours ; de saint Denys et de sainte Geneviève, à Paris ; des saints Lazare, Marthe et Marie, en Provence ; de saint Aignan, à Orléans.

Enfin, pour rendre plus authentique encore et pour encourager plus puissamment cette dévotion, l'Église a institué la fête des saintes Reliques, dans laquelle chaque diocèse est convié à honorer les corps saints dont la Providence l'a rendu dépositaire. Fête touchante, qui renferme, et un acte de foi dans la résurrection future que nous attendons, et un hommage rendu aux saints, et un témoignage de notre confiance en la vertu de leur intercession.

Entrons dans la pensée qui a inspiré à l'Église l'établissement de la fête des saintes Reliques. Prosternés en esprit, devant celles que nous avons le bonheur de posséder, et qui seront aujourd'hui exposées à notre vénération, et honorons, avec toute la ferveur dont nous sommes capables, ces gages de la protection qu'exercent sur nous les bienheureux qui sont au ciel.

II. — Considérations.

Ce qui, dans les saints, mérite surtout nos hommages, c'est leur âme bienheureuse, sanctuaire divin que l'Esprit-Saint habite, qu'il vivifie par sa présence, et qu'il enrichit de ses dons. Il lui a fait produire sur la terre les actes des plus éminentes vertus ; il la glorifie dans le ciel en se donnant à elle ; enfin il lui communique une puissance merveilleuse d'intercession qu'elle partage avec Jésus-Christ, le médiateur et le pontife d'où toute grâce découle.

Or, ce triple titre à notre culte que possède l'âme

des saints, leur corps, dans une certaine mesure, le possède aussi.

1° Uni à leur âme par les liens les plus étroits, compagnon de son exil sur la terre, instrument indispensable de ses opérations, le corps des saints a eu part à leur sainteté. C'est par l'intermédiaire de leur corps que les trésors de la divine grâce, contenus dans les sacrements de l'Église, leur ont été communiqués, et, en devenant le canal de ces communications ineffables, les corps des saints ont été eux-mêmes sanctifiés et consacrés, et sont devenus les temples du Saint-Esprit : *Membra vestra templum sunt Spiritus sancti* (1).

N'est-ce pas également à l'aide de leur corps, et en mettant en œuvre les organes dont il fut doué, que les saints ont opéré les grandes œuvres dont leur vie est pleine, et qui leur ont mérité la gloire du ciel ?

C'est par le moyen de leur corps que les Apôtres et les hommes apostoliques ont fondé l'Église et converti le monde. Leurs pieds les ont conduits jusqu'aux extrémités de la terre, et leur bouche a fait retentir dans l'univers la parole du salut.

C'est dans leur corps que les martyrs ont souffert. Il a été déchiré par les ongles de fer, consumé par les flammes, broyé sous la dent des bêtes féroces, et il est devenu ainsi la victime de Dieu.

C'est sur leur corps que les saints confesseurs ont exercé ces macérations effrayantes dont leur vie nous offre le récit, l'exténuant par le jeûne, le déchirant par des disciplines sanglantes, lui imposant de longues veilles, s'appliquant, et le jour et la nuit, à le mortifier et à le crucifier en toutes manières.

C'est leur corps enfin que les saintes vierges ont im-

(1) *I Cor.*, VI, 19.

molé à Dieu, par le renoncement absolu à toutes les satisfactions de la chair et des sens, vivant sur la terre d'une vie toute céleste, et pratiquant, dans une chair corruptible et mortelle, la pureté des anges.

Dignes de nos hommages dans leur âme, les saints le sont donc aussi dans leur corps ; à ce point de vue, le culte des Reliques, conséquence de celui que l'Église rend aux saints, n'a rien que de très fondé et de très légitime.

2° Ces restes précieux sont vénérables encore à raison de la gloire qui les attend. Maintenant, il est vrai, tandis que l'âme qui les vivifiait jouit de la félicité du ciel, ils n'ont en partage que l'abjection et l'infirmité. Une vile poussière, quelques ossements que l'on ne réussit pas toujours à préserver de la destruction, triste suite de la mort : voilà tout ce que nos sens découvrent en eux. Rien, quant aux apparences, qui les distingue des restes les plus vulgaires.

Mais cet état d'humiliation ne doit pas durer toujours. Il y a, dans ces ossements et dans cette poussière, un principe caché de vie, de résurrection et de gloire, qui doit se révéler un jour.

A la voix de l'ange du jugement, les tombeaux qui les contiennent, les châsses précieuses où ils sont conservés, s'ouvriront ; et, par la puissance de Dieu, ils en sortiront, comme autrefois Jésus-Christ sortit de son sépulcre, tout brillants d'immortalité. Revenus à leur forme première et unis de nouveau à leur âme pour n'en plus être séparés, ces corps bienheureux iront s'asseoir, au ciel, sur les trônes qui les attendent, pour jouir éternellement du repos après le travail, de la joie après la souffrance, de l'honneur après l'humiliation. Les infirmités de la vie présente auront cessé pour eux ; leurs yeux ne verseront plus de larmes ; leur poitrine

n'exhalera plus de soupirs; leurs lèvres ne feront plus entendre que des cris de joie : *Neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra* (1). Ils seront immortels, incorruptibles, transfigurés, portant en eux la ressemblance et l'image de Jésus ressuscité.

Tel est, la foi nous en donne la certitude, le sort glorieux réservé aux corps des saints, à ces ossements épars, voués, ce semble, à la destruction et à l'oubli, à ces parcelles obscures qui ne se distinguent pas d'un grain de poussière ordinaire.

Combien donc, à ce titre encore, ne méritent-ils pas les honneurs que leur rend l'Église, et avec quel pieux empressement ne devons-nous pas nous associer à ces honneurs, en glorifiant sur la terre, par nos hommages, des corps que Dieu doit glorifier éternellement dans le ciel !

3° Enfin, à ne les considérer même que dans leur état présent, les Reliques des saints sont dignes du culte religieux dont nous les entourons. En effet, sous leur faiblesse apparente, se cache une vertu divine qui éclate parfois d'une manière merveilleuse. En plusieurs endroits de ses homélies, saint Jean Chrysostôme décrit avec éloquence la frayeur qu'inspirent aux démons les Reliques des saints, et les grâces innombrables qui en découlent. « Par elles, dit saint Jean Damascène, les démons sont chassés ; les malades sont guéris ; les aveugles recouvrent la vue ; les tentations et les chagrins sont dissipés ; enfin elles sont, pour ceux qui les invoquent avec une ferme confiance, une source de toutes sortes de biens : *Per ea dæmones expelluntur, morbi profliguntur, cæci prospiciunt..., tentationes ac mœrores discutiuntur, ac denique omne donum optimum*

(1) *Apoc.*, XXI, 4.

a Patre luminum, eorum opera, ad eos qui fide minime dubia postulant, descendit (1). »

Toute l'histoire de l'Église confirme ces témoignages. C'est surtout dans les sanctuaires où se conservent les Reliques des saints, que Dieu se plaît à faire éclater sa puissance et à répandre ses grâces. Que de prodiges n'ont pas opérés, dans les siècles antérieurs, les Reliques si vénérées de saint Martin, de saint Germain d'Auxerre, de sainte Geneviève, de tant d'autres saints, et, dans ces derniers temps, celles de saint Charles, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul !

Cette puissance miraculeuse des saintes Reliques est un fait éclatant, palpable, qui jamais n'a cessé de se produire, que tous les monuments attestent, et dont l'authenticité défie la plus sévère critique. Justification péremptoire, et du culte que l'Église leur rend, et de l'empressement des fidèles à les invoquer. Puisque, en effet, Dieu récompense par de telles faveurs les hommages rendus à la dépouille mortelle des saints, et la confiance en la vertu divine qu'elle possède, qui pourrait douter que ces hommages et cette confiance ne lui soient agréables, et qu'il ne veuille par là glorifier les corps des bienheureux sur la terre, comme il glorifie leur âme dans le ciel ?

III. — Affections et résolutions.

Quelles ont été jusqu'à présent mes dispositions par rapport au culte des saintes Reliques ? Me suis-je montré en cela, comme en tout le reste, enfant soumis de l'Église catholique ? N'ai-je pas, au contraire, parfois blâmé et censuré les manifestations de ce culte, et traité de simplicité crédule la foi naïve des pieux fidèles qui entourent d'un respect religieux les Reliques des saints, s'estiment heureux d'en posséder quelqu'une,

(1) *De Fide orthod., lib.* IV, *c.* xv.

y recourent avec confiance pour obtenir de Dieu les grâces temporelles et spirituelles dont ils ont besoin?

N'est-il pas vrai du moins que je n'ai eu que bien peu de dévotion pour ces précieux restes, que j'ai négligé de les honorer comme l'Église m'y invite, et que leur vue m'a laissé le plus souvent froid et indifférent?

Je veux profiter de la fête que nous célébrons aujourd'hui pour ranimer à cet égard ma foi et ma piété. Je serai désormais fidèle à honorer les Reliques des saints; je les considérerai comme un trésor plus précieux que l'or et les pierreries, comme un objet digne de tous nos respects, bien plus, comme une sorte de sacrement dans lequel Dieu se cache pour exaucer nos prières et nous accorder ses grâces. J'aimerai à me prosterner devant elles, pour leur rendre les hommages de ma piété, et j'aurai pour elles la révérence que mérite une chose sainte. Quand je serai prêtre, je considérerai les Reliques de mon église comme un dépôt sacré confié à ma religion; les châsses qui les contiendront seront entretenues par moi dans la propreté et la décence convenables; non content de les honorer moi-même, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour porter les fidèles à les honorer aussi.

Je prends la résolution :

1° D'aller aujourd'hui prier quelques instants devant les saintes Reliques;

2° De profiter de toutes les occasions qui se présenteront pour leur rendre quelque honneur;

3° De traiter avec un grand respect celles qui seront en ma possession.

Auge in nobis, Domine, resurrectionis fidem, qui in sanctorum tuorum Reliquiis, mirabilia operaris (1).

(1) *Orat. Ecclesiæ.*

CLXXXVIII

POUR LA FÊTE DE SAINT CHARLES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur dans la providence qu'il exerce sur son Église. — Il est venu sur la terre pour la fonder. — Remonté au ciel, il continue de la protéger. — Son action a été surtout visible à l'époque de saint Charles. — Quand tout semblait désespéré, Dieu sauva tout. — Nous rendrons nos devoirs à saint Charles, et nous remercierons Notre-Seigneur de l'avoir donné à son Église.

II. Nous nous bornerons dans cette méditation à considérer saint Charles comme l'instrument de Dieu dans l'œuvre des Séminaires, et nous verrons que le saint archevêque a été de ces Séminaires :

1° *Le promoteur.* C'est au Concile de Trente que revient l'honneur de l'institution des Séminaires. — Or, saint Charles fut l'âme de cette grande assemblée. — Il en inspira les décrets et en dirigea les délibérations, spécialement en ce qui concerne la réforme. — Il n'a donc pu être étranger au décret relatif aux Séminaires.

2° *L'instituteur.* Saint Charles, de retour à Milan, fonda les premiers Séminaires. — Il en établit six. — Mais celui de Milan fut surtout l'objet de toutes ses sollicitudes. — Il s'appliqua à rendre parfaits l'édifice matériel et la direction intellectuelle et spirituelle. — Ce Séminaire, objet de l'admiration de tous, produisit les plus beaux résultats.

3° *Le législateur.* Le concile de Trente avait arrêté les grandes lignes. — Saint Charles entra dans tous les détails. — Ses règlements ont cela d'intéressant pour nous, que nous y retrouvons presque identiquement les nôtres. — On peut donc dire que tous les Séminaires sont l'œuvre de saint Charles.

III. Nous conclurons facilement de ces considérations que nous devons spécialement honorer saint Charles, étudier sa vie, et nous pénétrer de son esprit. — Nous con-

jurerons ce grand saint de protéger toujours les Séminaires.

Résolutions : 1° Nous renouveler dans la dévotion à saint Charles, et l'invoquer avec confiance ; 2° nous affectionner à la règle du Séminaire.

Bouquet spirituel : *Sacerdos magnus, qui in vita sua suffulsit domum, et in diebus suis corroboravit templum.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la providence pleine d'amour qu'il exerce sur son Église. C'est pour la fonder qu'il est venu sur la terre ; elle a été le but de tous ses mystères, le terme de tous ses actes, l'objet de toutes ses pensées. Pour éclairer sa marche, il a pendant sa vie prêché une doctrine divine ; pour la sanctifier, il a versé sur la croix tout son sang ; pour la répandre dans le monde, il a confié à ses Apôtres les pouvoirs augustes de son sacerdoce. Si en montant au ciel, dans le mystère de l'Ascension, il a paru s'éloigner d'elle, il n'a pas cessé néanmoins de la protéger et de la défendre.

Dans tous les temps, cette protection de Jésus-Christ sur l'Église s'est manifestée d'une manière visible. Elle s'est révélée dans la force des martyrs, qui a vaincu les tyrans ; dans, la science des docteurs qui a terrassé les hérésies ; dans le zèle ardent des hommes apostoliques suscités et inspirés par l'Esprit de Dieu pour combattre le relâchement et ranimer dans les âmes la vie chrétienne ; dans la succession non interrompue des pasteurs délégués par Jésus-Christ pour gouverner en son nom l'Église, y conserver, avec la vraie doctrine, la pureté des mœurs, y dispenser les trésors sacrés de la grâce.

Toutefois, jamais peut-être cette main invisible qui soutient l'Église ne fit sentir son action d'une manière

plus palpable qu'au siècle où vécut saint Charles. Par une secrète permission de Dieu, la sainte Église traversait alors une crise redoutable. L'hérésie triomphante, l'ignorance et la corruption des mœurs portées à leur comble, le clergé lui-même atteint par la contagion dans ses parties les plus nobles, sel affadi, sans force et sans vertu : tout se réunissait pour faire croire aux ennemis de l'Église que, contrairement à la promesse de l'infaillible vérité, les portes de l'enfer allaient prévaloir contre elle. C'est alors, quand tout semble désespéré, que Dieu se lève et commande au flot menaçant de l'erreur et du mal de s'arrêter. Il suscite de toutes parts, au sein du clergé, des hommes puissants en œuvres et en paroles, dont le zèle ardent opère en tous lieux une salutaire réforme; et bientôt la face de l'Église est changée et renouvelée.

Entre ces hommes de Dieu, distinguons saint Charles, notre glorieux patron, qui fut incontestablement l'instrument le plus actif de cette heureuse révolution. Prosternés en esprit aux pieds de ce grand archevêque, offrons-lui l'hommage de notre vénération, de notre amour, de notre confiance; honorons en lui le modèle des prêtres, l'une des sources les plus abondantes de la vie sacerdotale, le protecteur aimé à la garde duquel Dieu nous a confiés, pour que, sous son égide, nous répondions comme lui à notre vocation, et que nous soyons un jour, dans la sainte Église, des prêtres dévorés du zèle des âmes, et assez courageux pour affronter, comme saint Charles, tous les périls et tous les sacrifices.

Mais surtout remercions Notre-Seigneur, le chef des pasteurs et le principe de la grâce sacerdotale, d'avoir donné à son Église un tel pontife; bénissons-le et de tous les dons de nature et de grâce dont il a enrichi ce saint cardinal, et des grandes œuvres qu'il a accomplies par son ministère.

II. — Considérations.

La vie de saint Charles a été relativement courte, puisqu'il est mort à l'âge de quarante-six ans. Mais, dans cet intervalle de temps, que de grands desseins accomplis, que de réformes heureusement réalisées, que de bien opéré ! Difficilement, dans toute l'histoire de l'Église, trouverait-on un exemple du zèle sacerdotal couronné par d'aussi étonnants succès.

Mais parmi toutes les saintes œuvres entreprises et exécutées par saint Charles, il en est une qui a pour nous un intérêt tout particulier ; je veux parler de l'institution des Séminaires, dont l'Église est en grande partie redevable à l'illustre archevêque. Ne pouvant étudier en détail les actions admirables qui remplissent la vie de notre saint, nous nous bornerons à ce point de vue restreint, et nous considérerons en saint Charles Borromée l'instrument dont Dieu s'est servi pour fonder dans l'Église l'œuvre des Séminaires, dont il a été : 1° le promoteur ; 2° le premier instituteur ; 3° le législateur.

1° C'est le saint Concile de Trente qui eut l'initiative de l'œuvre des Séminaires. Réunis pour apporter un remède efficace aux grands maux qui désolaient l'Église, les Pères de cette célèbre assemblée adoptèrent un plan de réforme qui devait, sinon déraciner tous les abus, du moins en diminuer notablement le nombre. Dans ce plan figure le décret qui prescrit les Séminaires, et qui, en imposant aux évêques l'obligation d'en établir un dans leur diocèse, détermine, au moins dans les grandes lignes, quelle doit être l'organisation de ces maisons.

Il est vrai que, dans ce décret, le nom de saint

Charles n'apparaît pas, non plus que dans les autres décrets de réforme émanés du saint Concile ; mais nous n'en devons pas moins lui attribuer une part considérable à sa promulgation.

On peut dire en effet que la partie des travaux conciliaires dans laquelle fut porté le célèbre décret est l'œuvre de saint Charles. Ce fut lui qui, par sa courageuse et persévérante initiative, malgré d'innombrables obstacles et des oppositions de toute sorte, provoqua la réunion du Concile dispersé, et amena la conclusion tant désirée, sans laquelle les efforts tentés pour opérer la réforme eussent été sans effet.

Ce n'est pas tout. Non seulement saint Charles parvint à réunir le Concile, ce fut lui qui, de Rome, où ses hautes fonctions le retenaient, dirigeait cette grande assemblée, et en était l'âme. Avec une admirable intelligence des besoins de l'Église, qu'il voulait ramener à la régularité primitive, et une sagesse que sa grande jeunesse rendait plus merveilleuse encore, saint Charles déterminait les points sur lesquels le Concile aurait à délibérer, formulait les propositions qui devaient faire l'objet des décrets conciliaires, et quand ces propositions, communiquées aux légats, étaient mises en délibération, le saint cardinal dirigeait, quoique absent, la discussion, et, par sa prudence, non moins que par l'influence de sa grande autorité, en faisait jaillir les solutions les plus avantageuses à la réforme.

Or, de l'aveu des Pères du Concile eux-mêmes, entre les prescriptions qui furent alors décrétées pour la réforme de l'Église, la plus considérable et la plus salutaire fut sans contredit l'établissement des Séminaires. Nous devons donc reconnaître dans le décret qui eut pour objet cet établissement un des fruits du zèle de saint Charles, qui peut être ainsi considéré comme le véritable promoteur de l'œuvre des Sémi-

naires, œuvre excellente qui devait produire dans l'Église des fruits d'une valeur inappréciable ; œuvre d'une telle importance, qu'après l'avoir décrétée, les Pères, près de se séparer, s'embrassaient en versant des larmes, protestant que lors même que leurs travaux n'auraient pas eu d'autre résultat, ils auraient bien mérité de l'Église, et devraient croire leurs moments bien employés. Nous jouissons du bienfait de cette pieuse institution ; c'est à elle que nous devons notre formation sacerdotale, par elle que nous mériterons d'être un jour de bons et saints prêtres. Rendons-en nos actions de grâces à saint Charles, nous reconnaissant redevables envers lui de tout le bien que l'Esprit-Saint opère en nous dans cette maison bénie.

2° Mais les décrets du saint Concile, auxquels il avait pris une part si active et si décisive, ne devaient pas être pour le cardinal Borromée une lettre morte. Il se hâta de les mettre à exécution : et la réforme qu'il établit dans le diocèse de Milan ne fut que la mise en pratique de la législation nouvelle qu'ils avaient inaugurée.

Après la visite générale de son vaste diocèse, qui lui permit d'en constater les immenses besoins, le premier objet de sa sollicitude pastorale, dans l'œuvre de restauration qu'il voulait entreprendre, fut l'établissement de plusieurs Séminaires, où les prêtres et les clercs devaient être formés à la science sacrée et aux vertus de leur saint état. Il jugeait avec raison qu'il y trouverait le plus puissant auxiliaire pour l'accomplissement de ses pieux desseins. Après avoir été le promoteur du décret qui les prescrivait, il en fut donc aussi le premier instituteur.

Les auteurs de sa vie nous disent qu'il établit jusqu'à six Séminaires destinés à diverses classes d'étudiants.

Le plus célèbre fut celui qu'il établit à Milan en faveur des sujets d'élite sur lesquels, à raison de leurs talents et de leurs dispositions à la piété, il croyait pouvoir fonder de légitimes espérances. On y enseignait la philosophie et la théologie, comme cela a lieu aujourd'hui dans nos grands Séminaires.

Cette maison fut constamment l'objet des prédilections de saint Charles, et il ne négligea rien de ce qui pouvait en faire un Séminaire modèle. Circonstance digne de remarque, saint Charles, si simple et si pauvre dans sa vie privée, voulut que les bâtiments en fussent magnifiques et dignes de leur haute destination. C'est que, dans sa parfaite intelligence des choses de la vie, il n'ignorait pas que la beauté de l'édifice matériel, en élevant les âmes et en ennoblissant les caractères, contribuerait, à sa manière, à la formation qu'il voulait donner aux jeunes clercs. Il ne fut pas moins magnifique dans les revenus considérables qu'il lui assigna.

Mais le principal objet de sa sollicitude fut la direction intellectuelle et spirituelle de cette maison. Non content de s'en rapporter aux maitres pieux et capables, auxquels il en avait donné la direction, et qui, pourtant, avaient toute sa confiance, il en faisait souvent par lui-même la visite, et avec tant d'exactitude que, sans tenir compte de ses immenses occupations, il s'enquérait des progrès de chaque élève en particulier dans la science et la piété.

Il parlait à tous les séminaristes, les encourageait à bien faire, applaudissait à leur bonne volonté et à leurs succès; et, épanchant avec eux son cœur de pasteur et d'apôtre, il les exhortait, par des discours enflammés, à se rendre dignes du saint état auquel ils aspiraient.

Quand il s'y faisait quelque action publique, il ne manquait pas de s'y trouver, et il y conduisait les car-

dinaux et les évêques qui venaient le visiter. C'était le lieu de ses délices; c'est là qu'il prenait ses meilleures récréations et ses plus agréables divertissements.

Aussi ce Séminaire de saint Charles était un objet d'admiration pour tous ceux qui le visitaient. Il s'y forma, ainsi que dans les autres maisons du même genre fondées par le saint cardinal, quantité de bons prêtres et d'ouvriers évangéliques qui furent pour lui de précieux auxiliaires. Bientôt, grâce au zèle du pontife et des collaborateurs dévoués que lui fournirent ses Séminaires, la ville et le diocèse de Milan changèrent de face. Partout les mœurs se reformèrent, les habitudes religieuses furent remises en honneur, le relâchement fit place à la ferveur. En même temps qu'on vit refleurir dans les pasteurs la régularité des anciens jours, les brebis du troupeau rentrèrent dans le bercail, dont elles s'étaient éloignées, et la joie succéda dans le cœur de saint Charles aux amères tristesses des premiers jours.

3° Premier instituteur des Séminaires, saint Charles en a été aussi le législateur. Déjà, sous son inspiration, le saint Concile de Trente avait indiqué, d'une manière sommaire, les règles qui devraient être observées dans ces maisons, soit pour l'admission des sujets, soit pour les exercices et la discipline auxquels les séminaristes seraient soumis. Saint Charles compléta ces règles et rédigea pour ses Séminaires tout un code de lois, chef-d'œuvre de sagesse, dans lequel rien n'est omis de ce qui doit contribuer au bon ordre de la maison et à la formation des élèves du sanctuaire.

Ce règlement de saint Charles nous a été conservé dans les *Actes* de l'Église de Milan.

Le saint archevêque y entre dans les plus minutieux détails. Tout est prévu, réglé, déterminé, avec

une précision qui ne laisse aucune place à l'arbitraire et au caprice. Rien peut-être, dans tout ce qu'a fait saint Charles pour la réforme de son diocèse, ne révèle mieux le tact, la sagesse, l'esprit éminemment pratique, en même temps que le zèle et l'esprit sacerdotal du pieux cardinal.

Mais ce qu'il y a pour nous de plus intéressant dans l'étude des règlements donnés par saint Charles à ses Séminaires, c'est que nous y retrouvons presque identiquement les nôtres. Tout ce qui nous est prescrit par notre règle, saint Charles le prescrivait à ses clercs.

Ils étaient astreints aux mêmes pratiques pieuses : l'oraison, la sainte messe, l'examen de conscience, la fréquentation des sacrements, etc. ; ils vaquaient aux mêmes études, et devaient y suivre les méthodes qui nous sont proposées; ils étaient tenus aux mêmes observances extérieures de silence, de modestie, d'obéissance; il leur est ordonné de faire leur lit, de tenir leur cellule dans un état parfait de propreté; ils doivent demander les permissions que la règle veut que nous demandions; on exige que, dans les récréations, ils aient, les uns pour les autres, de la déférence et du respect, évitant avec soin toute familiarité déplacée, soit dans le langage, soit dans les manières, qu'ils aient une charité égale pour tous leurs confrères, qu'ils s'abstiennent des amitiés particulières, qu'ils ne soient jamais deux seulement ensemble; enfin il n'est pas jusqu'à leurs rapports avec les domestiques qui sont réglés comme ils le sont encore aujourd'hui.

Il est remarquable que, sur la plupart de ces points, nos règlements ne font que reproduire, presque dans les mêmes termes, ceux de saint Charles, dont ils se sont manifestement inspirés.

Ce saint est donc bien véritablement le législateur des Séminaires. Ce qu'il a fait à Milan, d'autres

hommes, comme lui suscités de Dieu, l'ont fait en diverses contrées. De toutes parts, des Séminaires ont été fondés, et de nos jours il n'est pas un diocèse qui n'en soit pourvu. Mais nulle part le type conçu et réalisé par saint Charles n'a été dépassé ; ou plutôt on n'a pas cru pouvoir mieux faire que de le reproduire, en renouvelant, autant que les circonstances de temps et de lieu le permettaient, les règles tracées d'une main si sûre par le saint archevêque.

Ainsi l'on peut dire sans exagération que tous ces Séminaires où se conserve, comme dans sa source, l'esprit sacerdotal, et au moyen desquels se comblent les vides que la mort fait dans nos rangs, sont l'œuvre de saint Charles. C'est son esprit qui les anime ; on y vit de ses traditions ; le saint archevêque en est l'âme, et s'y survit en quelque sorte à lui-même, par l'action qu'il continue d'y exercer. Chose digne de remarque, de toutes les grandes œuvres entreprises par lui, nulle n'a eu une fécondité plus universelle. Nulle, surtout, n'a mieux résisté aux influences funestes qui, trop souvent, altèrent et corrompent les institutions les plus saintes. Loin de dépérir, en effet, l'œuvre des Séminaires, fondée et constituée par saint Charles, s'est développée, et se montre à nous plus florissante que jamais.

III. — Affections et résolutions.

C'est donc surtout dans les Séminaires que saint Charles doit être honoré ; dans les Séminaires qu'on doit étudier sa vie et ses exemples, se nourrir de sa doctrine, se pénétrer de son esprit ; dans les Séminaires enfin, qu'on doit être fidèle à l'invoquer chaque jour pour attirer en soi l'abondance de la grâce sacerdotale. Saint Charles, en effet, est pour nous un père plein de

tendresse; il voit en nous les frères de ces jeunes lévites de Milan auxquels il prodiguait, dans ses Séminaires, des soins si dévoués; nous sommes, à ce titre, l'objet de sa sollicitude. Dieu, qui s'est servi de lui pour procurer au clergé, dans l'établissement des Séminaires, un moyen si efficace de renouvellement, l'a constitué le protecteur et le patron de ces précieuses maisons.

Honorons-le en cette qualité. Demandons-lui qu'il continue de bénir son œuvre de prédilection, qu'elle grandisse et se perfectionne; que l'on voie fleurir dans les Séminaires l'esprit de ferveur, l'amour des règles, la pratique de ces vertus fortes et solides, sans lesquelles il ne s'y formera jamais des prêtres dignes de ce nom.

Telle est, ô saint bien-aimé, la prière que nous vous adressons tous en ce moment. Nous sommes de votre famille, et nous nous faisons gloire de vous appartenir. Bénissez-nous; soutenez et fortifiez notre bonne volonté, hélas! trop souvent chancelante; ce que vous faisiez avec tant de zèle pour vos clercs de Milan, faites-le pour nous du haut du ciel; inspirez-nous comme à eux cette idée élevée du sacerdoce, que vous avez si admirablement réalisée en vous-même, et qui fut le mobile de votre vie, afin qu'après avoir été des séminaristes fervents, laborieux, dociles, nous soyons un jour, dans le sacerdoce, la consolation de la sainte Église et l'édification des peuples.

Nos résolutions seront :

1º De nous renouveler dans la dévotion à saint Charles, de méditer souvent sa sainte vie, de nous pénétrer de ses enseignements, de l'invoquer avec confiance;

2º De nous affectionner de plus en plus à nos règles,

en nous rappelant que c'est de lui que nous les tenons.

Sacerdos magnus, qui in vita sua suffulsit domum, et in diebus suis corroboravit templum (1).

CLXXXIX

POUR LA FÊTE DE S. MARTIN, ÉVÊQUE DE TOURS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, dilatant et sanctifiant l'Église. — Cette influence de sa grâce, ordinaire en chacun des fidèles, paraît d'une manière plus merveilleuse dans les saints, surtout dans ceux qui ont la mission de réchauffer la charité refroidie. — Nous remercierons Dieu d'avoir donné saint Martin à l'Église. — Nous rendrons nos hommages à ce saint, et nous nous réjouirons de sa gloire.

II. Nous verrons que dans la vie apostolique de saint Martin il y a trois choses à considérer :

1o *Sa préparation au saint ministère.* Fils de parents païens, il fut éclairé d'une lumière surnaturelle et devint cathécumène. — Sous les armes, il fut humble, doux, patient, charitable. — Religieux, il suivit les conseils de saint Hilaire.

2o *Son ministère.* Malgré les résistances de son humilité il fut élevé sur le siège de Tours. — Le zèle inspira dès lors toutes ses actions. — Ce zèle s'alimenta au foyer d'une vie toute sainte, caractérisée spécialement par une prière fervente. — Aussi quels fruits ne produisit pas cet admirable épiscopat !

3o *Sa mort.* Elle couronna dignement une si belle

(1) *Eccli.*, L, 1.

vie. — Le saint évêque, au moment où il allait mourir, protesta encore à Dieu de son dévoûment, de son désir du sacrifice, et de sa disposition de continuer à travailler, si telle était la volonté divine. Mais le moment de la récompense était venu pour lui.

III. Nous nous rappellerons que si nous ne pouvons opérer les prodiges de saint Martin, nous pouvons imiter ses vertus, sa fidélité à correspondre à sa vocation, sa générosité à surmonter tous les obstacles, son humilité par rapport à la dignité du sacerdoce.

Résolutions : 1° Profiter de toutes les grâces du Séminaire ; 2° travailler à acquérir l'esprit d'oraison ; 3° recevoir les saints ordres avec humilité.

Bouquet spirituel : *Labora sicut bonus miles Christi Jesu.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les opérations mystérieuses qu'il accomplit par l'infusion de son esprit et de sa grâce, au sein de son Église, pour la dilater, la féconder, et lui communiquer sa vie et sa sainteté. Cette influence divine de la grâce de Jésus-Christ se fait sentir d'une manière commune et ordinaire en chacun des fidèles. Elle se révèle avec éclat dans les saints, qui sont les plantes les plus précieuses et les plus belles du jardin mystique de l'Église, et au moyen desquels la vie du Verbe incarné ne cesse de se reproduire et de se manifester. Mais elle paraît d'une manière encore plus merveilleuse en quelques saints privilégiés que Dieu suscite, aux temps marqués par sa Providence, et qui sont entre ses mains, comme saint Paul, des instruments choisis, *vas electionis,* soit pour étendre au-delà des bornes anciennes les conquêtes de l'Église, soit pour réchauffer dans les cœurs la charité refroidie et prête à s'éteindre.

Tels furent, il y a quelques siècles, saint Ignace, saint François Xavier, saint Charles ; antérieurement,

saint François d'Assise et saint Dominique. Tel fut encore, au IVe siècle, saint Martin, le grand évêque de Tours, cet homme admirable qui remplit autrefois l'Église du bruit de ses miracles et de sa sainteté, qui détruisit dans une partie des Gaules les restes de l'idolâtrie, et qui sembla égaler par l'éclat de ses œuvres la gloire des saints Apôtres.

Remercions le divin Maître d'avoir donné à l'Église des Gaules cet illustre pontife, et de nous avoir offert en sa personne un modèle si accompli des vertus qui font les saints prêtres. Conjurons-le de ne pas permettre que l'esprit qui l'animait vienne à s'éteindre dans l'Église. Daigne plutôt son infinie bonté susciter parmi nous de nouveaux saint Martin, pour détruire par eux, non plus le règne de l'idolâtrie, mais le règne plus triste encore peut-être de l'indifférence et de l'impiété qui en a pris la place.

Rendons aussi nos hommages à saint Martin. Honorons-le comme l'un des apôtres de notre pays, comme un des plus admirables prodiges de sainteté qui aient paru dans l'Église. Réjouissons-nous de la gloire dont Dieu a voulu l'environner, et pendant sa vie et après sa mort. Rien n'égale la vénération, la confiance, l'amour dont nos pères furent pénétrés pour lui; jamais peut-être le culte d'aucun saint ne fut plus populaire; et son tombeau était jadis un lieu de dévotion et de pèlerinage célèbre dans le monde entier.

De nos jours, hélas! les reliques sacrées de l'illustre pontife et la basilique qui les contenait ont disparu, le culte de saint Martin s'est affaibli, et la foule des pèlerins ne se porte plus depuis longtemps au lieu où reposaient ses cendres.

Cependant, cette dévotion précieuse n'est pas entièrement éteinte; des âmes zélées pour la gloire de saint Martin font, pour la faire refleurir, des efforts que

Dieu commence déjà à bénir. Unissons-nous à elles, mettons saint Martin au rang de nos patrons les plus vénérés, et, prosternés à ses pieds, rendons-lui tous les devoirs de respect et d'amour dont nous sommes capables.

II. — Considérations.

Trois choses se présentent à considérer dans la vie de saint Martin : 1° comment il se prépara à sa carrière apostolique; 2° comment il la parcourut; 3° comment il la couronna.

1° Dieu, qui voulait accomplir de grandes choses par le ministère de saint Martin, le prévint de bonne heure des bénédictions de sa douceur. Ce saint ne trouva pas, il est vrai, dans sa famille, l'inappréciable trésor d'une éducation chrétienne, car ses parents étaient païens. Mais l'Esprit-Saint y suppléa par l'onction intérieure de sa grâce.

Dès sa plus tendre enfance, Martin, éclairé d'une lumière surnaturelle, se sentit inspiré de se faire disciple de Jésus-Christ ; il en forma la résolution dans son cœur ; et sa fidélité à fréquenter les assemblées des chrétiens lui mérita la faveur d'être inscrit, dès l'âge de douze ans, au rang des catéchumènes. Déjà il s'exerçait à la prière, à la méditation des vérités éternelles et à la pratique des bonnes œuvres.

Obligé de porter les armes, il ne se démentit point dans cette périlleuse profession. Son humilité, sa douceur, sa patience, sa charité, toutes les vertus chrétiennes qui brillaient en lui le firent tellement considérer de ses compagnons d'armes qu'ils ne lui parlaient qu'avec respect. Ce fut alors qu'il accomplit à l'égard d'un pauvre cet acte héroïque de charité, que

toutes les histoires racontent, et qui eut Jésus-Christ lui-même pour panégyriste.

Toutefois, ce ne fut là que le prélude de ce qu'il pratiqua, lorsque, libre enfin, il put recevoir le baptême. Le premier mouvement de son cœur fut de se consacrer à Dieu dans l'état religieux. Il s'y appliquait à la vie parfaite sous la conduite de saint Hilaire, lorsque celui-ci, frappé de l'éminente sainteté de son disciple, voulut l'élever au diaconat. Saint Martin ne s'en crut pas digne, et, dans son humilité, il jugea que l'ordre d'exorciste, qu'il consentit à recevoir, était encore bien au-dessus de son mérite.

2o Mais le moment était venu où Dieu allait mettre en évidence et faire briller à tous les regards cette lumière jusque-là cachée. L'Église de Tours avait perdu son évêque, et Martin fut élu, par le suffrage du peuple, des prêtres et des évêques, pour le remplacer. Contraint d'accepter cette éminente dignité, il s'appliqua avec un dévoûment infatigable à en remplir les fonctions.

Le diocèse confié à sa sollicitude renfermait encore un grand nombre d'infidèles, dont l'obstination avait résisté au zèle de saint Gatien et de ses successeurs. Saint Martin entreprit de les convertir. Tout dévoré de cette ardeur que le zèle inspire, il se mit généreusement à l'œuvre. Il parcourut, dans tous les sens, son diocèse, prêchant partout Jésus-Christ; détruisit, souvent au péril de sa vie, les temples et les idoles des faux dieux; ne recula pour sauver les âmes devant aucune fatigue; en un mot, remplit avec une inépuisable charité les devoirs d'un pasteur et d'un apôtre.

Aux travaux du zèle, saint Martin joignait une vie toute sainte. Devenu évêque, il continua de se montrer fidèle observateur de la règle monastique, dont il avait fait profession durant son séjour auprès de saint Hilaire.

Le jeûne, la haire et le cilice étaient les armes dont il se servait pour combattre l'idolâtrie. Son humilité, sa patience et sa douceur furent admirables. Comme on s'étonnait qu'il ne sévît pas contre un de ses clercs qui l'insultait avec mépris, il fit cette réponse toute divine : *Christus passus est Judam, cur non ego patiar Brictionem ?* Dieu récompensa cette humble condescendance du saint évêque par la conversion de ce clerc, qui devint son successeur, et mérita d'être mis au nombre des saints.

Mais ce qui rendit surtout fécond le ministère de saint Martin, ce fut la ferveur de sa prière. L'union de son âme à Dieu était continuelle ; et jamais, dit un de ses historiens, il n'interrompait ses entretiens avec le Seigneur : *Invictum ab oratione spiritum nunquam relaxabat.* La ferveur tout angélique avec laquelle il célébrait les saints mystères fut un jour attestée par une sphère lumineuse qui vint se reposer sur lui pendant qu'il était à l'autel. Dieu voulut révéler par ce miracle la sainteté de son serviteur.

Tel se montra saint Martin durant tout le cours de son long épiscopat. Les efforts de son zèle, soutenus et confirmés par l'éclat des prodiges, furent bénis de Dieu ; et le digne pasteur eut la consolation de voir les restes de l'idolâtrie disparaître de son diocèse, et le culte de Jésus-Christ et de ses saints substitué partout au culte des faux dieux.

3° A l'exemple du grand Apôtre, saint Martin avait vaillamment combattu pour la foi ; il avait donc, lui aussi, droit de dire : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (1). Le moment, en effet, était venu où Dieu allait déposer cette couronne sur sa tête. Il était par-

(1) *II Tim.*, IV, 8.

venu à l'âge de quatre-vingts ans, et depuis longtemps il demandait à Dieu de le délivrer de la prison de son corps : *Assidua Deum oratione precabatur ut se ex illo mortali carcere liberaret.* Notre-Seigneur daigna lui faire connaître que sa prière allait être exaucée.

Il venait de terminer un différend survenu dans une des églises de son diocèse, lorsqu'il sentit ses forces défaillir. Ses disciples comprirent qu'ils allaient le perdre ; et, fondant en larmes, ils le conjuraient d'une voix lamentable de ne pas les quitter. Saint Martin, déjà en possession, pour ainsi dire, de la gloire du ciel après laquelle il soupirait depuis si longtemps, fut touché de leurs supplications ; par un acte de charité que tous les siècles ont admiré, il s'offrit à Dieu pour continuer encore sur la terre sa vie de travail et d'abnégation : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem ; fiat voluntas tua.*

Mais Dieu ne devait pas accepter un si généreux sacrifice, et bientôt saint Martin, couché sur la cendre et le cilice, le regard fixé au ciel, alla se réunir à son Créateur.

Au même moment, une beauté toute céleste se répandit sur son corps, qui sembla participer déjà aux qualités glorieuses des corps ressuscités ; et les anges se mirent à chanter les louanges de Dieu avec suavité, comme pour célébrer, par leurs mélodies, l'entrée au ciel du saint pontife.

III. — **Affections et résolutions.**

S'il y a dans la vie de saint Martin des prodiges que je ne puis qu'admirer, j'y trouve aussi, et en bien plus grand nombre encore, des exemples de sainteté que je dois m'appliquer à imiter. Il est excellemment le modèle du pasteur et du prêtre par le zèle sans bornes

qu'il déploya dans l'exercice du ministère apostolique. Il l'est aussi du jeune séminariste, par sa fidélité à correspondre à la vocation divine, par la générosité avec laquelle il surmonta tous les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui, par son respect pour les saints ordres et son application à s'en rendre digne.

Ma vie a-t-elle, sous ces divers rapports, quelques traits de ressemblance avec celle de saint Martin?

Mon enfance a-t-elle été comme la sienne pieuse et pure?

Placé dans le Séminaire à la source même des grâces, entouré de tous les secours spirituels que je puis désirer, participant chaque jour aux exercices de piété les plus sanctifiants, éloigné de tous les dangers et de toutes les occasions du péché, suis-je aussi fervent et aussi fidèle à Dieu que le fut saint Martin au milieu du tumulte des armes et de la licence des camps?

Saint Martin, dans le temps même où Dieu le favorise de grâces surnaturelles, ne se croit pas assez saint pour recevoir le diaconat et refuse cet honneur. Et moi, si imparfait encore, je m'irrite, je m'indigne, je remplis peut-être le Séminaire du bruit de mes plaintes, lorsque, pour des raisons longtemps pesées dans la balance du sanctuaire, on diffère de me promouvoir à un ordre auquel je me crois le droit de prétendre.

Oh! combien donc j'ai besoin de me pénétrer des exemples de saint Martin, de me remplir de son esprit et de m'instruire à son école.

Daignez, ô mon Dieu, m'accorder cette grâce; et, puisque vous m'appelez à la même vocation que saint Martin, donnez-moi de me préparer comme lui à en remplir les obligations.

Je prends la résolution:

1° De profiter de toutes les grâces que je reçois au Séminaire pour correspondre à ma vocation;

2° De travailler chaque jour à acquérir l'esprit de prière et d'oraison;

3° De recevoir avec humilité et confusion les saints ordres lorsqu'on m'y appelle; et, lorsqu'on ne m'y appelle pas, de supporter ce retard en esprit de patience et d'abnégation.

Labora sicut bonus miles Jesu Christi (1).

CXC

POUR LA FÊTE DE SAINT STANISLAS KOSTKA

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint, inspirateur de l'admirable vie de saint Stanislas. — Cet aimable saint vécut peu et parcourut néanmoins une longue carrière. — Il ne s'éleva point par degrés, mais tout d'un coup, jusqu'à la sainteté. — Nous le féliciterons des trésors de grâces qu'il a reçus, et de la fidélité qu'il fit paraître. — Nous remercierons Notre-Seigneur de nous l'avoir donné pour modèle.

II. Nous verrons que toute la vie de saint Stanislas se résume en deux idées.

Il chercha Notre-Seigneur, et il le trouva.

1° *Il chercha Notre-Seigneur*. Dès sa plus tendre enfance il se mit à la poursuite du Souverain Bien — Il eut le goût de l'oraison. — Il se conserva pur. — Il souffrit avec patience les persécutions de son frère. —

(1) *II Tim.*, II, 3.

Il fut fidèle à la voix de Dieu, qui l'appelait à entrer dans la Compagnie de Jésus.

2° *Il trouva Notre-Seigneur.* Ce jeune saint reçut deux fois la communion de la main des Anges. La Très Sainte-Vierge lui apparut, et déposa près de lui l'Enfant Jésus. — Mais plus précieuses encore furent les faveurs intérieures : les consolations divines, les lumières surnaturelles, et cet amour qui le brûlait et le consumait même corporellement. — Dieu le récompensa bientôt, et la reine des Anges l'attira au ciel, le jour même de son propre triomphe.

III. Nous nous rappellerons que, comme saint Stanislas, nous avons été prévenus des bénédictions divines. — Nous nous humilierons de ne l'avoir pas imité dans sa fidélité à l'oraison, dans la pratique de la mortification et de l'application généreuse au service de Dieu.

Résolutions : 1° Travailler à acquérir la pureté parfaite ; 2° nous efforcer de devenir des hommes d'oraison . 3° nous renouveler dans la dévotion à la Sainte-Vierge.

Bouquet spirituel : *Bonus est Dominus animæ quærenti illum.*

I. — Adoration.

L'Église, dans sa liturgie, applique à saint Stanislas ce que la sagesse dit du juste montré un instant à la terre, puis soustrait aux séductions du monde par une mort prématurée : *Consummatus in brevi explevit tempora multa* (1). Jamais application ne fut plus heureuse et plus vraie. Saint Stanislas ne vécut que seize ans. Dans ce court espace de temps, il parcourut une longue carrière ; et à un âge où, dans les autres saints, la vertu ne fait que jeter ses premières lueurs, elle était parvenue en lui à son apogée. Il était déjà saint lorsque d'ordinaire on sait à peine ce qu'est la sainteté.

Ce ne fut donc point lentement et par degrés, comme cela a lieu le plus souvent, qu'il s'éleva à la perfection.

(1) *Sap.*, IV, 13.

Dieu forma ce chef-d'œuvre de grâce d'une manière soudaine, et comme d'un seul jet. A son entrée dans la vie, il fut comblé de la plénitude des dons divins ; les obstacles qui auraient pu affaiblir ou altérer la beauté surnaturelle dont le saint baptême avait orné son âme furent écartés ; et Notre-Seigneur, se révélant à son esprit et à son cœur, l'attira à lui par un attrait à la fois doux et fort.

Adorons l'Esprit-Saint auteur de cette merveille. Félicitons saint Stanislas des trésors de grâce dont il a été enrichi, et de la fidèle correspondance qu'il a apportée aux prévenances divines. Remercions Notre-Seigneur de nous avoir donné pour protecteur et pour modèle cet aimable saint. Jeunes encore comme lui, et appelés à une vocation presque en tout semblable à la sienne, plaçons-nous sous son patronage ; et, en célébrant sa fête, excitons-nous, par la méditation de sa sainte vie, à être toujours comme lui purs, fervents et fidèles.

II. — Considérations.

Dieu, dit le Prophète, se montre bon envers l'âme qui le cherche : *Bonus est Dominus animæ quærenti illum* (1). Cette parole se trouve admirablement vérifiée dans la vie de saint Stanislas Kostka. Nous pouvons y considérer : 1° la fidélité généreuse avec laquelle il a cherché Notre-Seigneur ; 2° l'ineffable bonté avec laquelle Notre-Seigneur l'en a récompensé en se donnant à lui.

1° Saint Stanislas Kostka a cherché Notre-Seigneur avec fidélité. Dès sa plus tendre enfance, son esprit, divinement éclairé, comprit l'excellence des amabilités

(1) *Thren*., III, 25.

divines; son cœur, doucement attiré par le mouvement intérieur de la grâce, se porta avec ardeur à la poursuite de ce souverain bien. Il eut dès lors instinctivement le goût de l'oraison et de tout ce qui l'unissait à Dieu, et son bonheur était de passer de longues heures dans les exercices de piété. Et comme l'Esprit-Saint lui avait appris que ce qui altérait la pureté du cœur est un obstacle à l'union parfaite de Dieu avec l'âme, il s'appliqua à se conserver toujours pur. Il porta si loin l'amour de la chasteté qu'il suffisait d'une parole peu mesurée pour le faire tomber sans connaissance.

Bientôt, pour satisfaire les pieuses inclinations de son âme, il lui fallut soutenir des luttes nombreuses et violentes. Des séductions de diverse sorte vinrent l'assaillir. Son frère, moins vertueux que lui, au lieu de suivre ses saints exemples, devint son persécuteur. Usant du droit et de l'autorité que l'âge lui donnait, il employa la violence pour le détourner de ses pratiques de dévotion. Pendant deux ans, le saint jeune homme dut supporter cette rude épreuve.

Ce fut alors que, poussé par l'Esprit de Dieu, il prit la résolution généreuse de tout quitter pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Des difficultés presque insurmontables s'opposaient à l'exécution de ce dessein. Mais la voix de Dieu l'appelait. Plein de confiance dans le secours de la grâce, il part à l'insu de son frère, et franchit à pied, pour se rendre à Rome, avec d'incroyables fatigues, une distance de près de trois cents lieues. Reçu au noviciat, il se montra aussitôt, dans cette excellente école de perfection, un modèle de ferveur et de fidélité. Il n'y passa que dix mois, après lesquels Dieu lui fit la grâce de mourir de la mort des saints

C'est ainsi que, durant tout le cours de sa vie, saint Stanislas a cherché Dieu, par la pratique du renonce-

ment, l'application aux exercices de la vie parfaite, la fidélité à suivre en tout les inspirations de la grâce.

2° Il a eu le bonheur de trouver ce qu'il cherchait. Notre-Seigneur, pour lequel il avait tout abandonné avec un amour si généreux, se donna à lui ; et il a pu dire comme l'épouse des saints Cantiques : *Inveni quem diligit anima mea ; tenui eum nec dimittam* (1).

Il était encore dans le monde lorsque, par une faveur inouïe, et dont la vie des plus grands saints offre à peine quelques exemples, il reçut deux fois la communion de la main des anges. Jésus-Christ lui donna un autre témoignage d'amour, peut-être encore plus précieux. La Sainte-Vierge daigna lui apparaître tenant entre ses bras l'enfant Jésus, qu'elle déposa près de lui, en signe de la tendre affection qu'elle et son divin Fils lui portaient.

Cependant, ce n'était là que le prélude d'autres faveurs, tout intérieures il est vrai, mais plus délicieuses et plus intimes, que Dieu lui réservait dans la solitude du noviciat. Son oraison devint alors plus sublime et plus continuelle. Dans ses entretiens avec Dieu, il semblait être plutôt un ange tout dégagé des sens qu'un homme vivant sur la terre dans un corps mortel Les lumières que Dieu lui communiqua alors sont admirables. En même temps que son esprit était divinement éclairé, son cœur était inondé de consolations ineffables. Elles étaient si vives, et l'amour qu'elles allumaient en lui était si ardent, qu'il fallait rafraichir avec un linge humide sa poitrine, pour tempérer le feu divin dont il était intérieurement consumé.

Que se passait-il alors en lui ? Quelles paroles Dieu lui faisait-il entendre ? Quelles délices lui faisait-il res-

(1) *Cant*, III, 4.

sentir? Seul l'Esprit-Saint, auteur de ces divines communications, nous le pourrait dire.

Mais la terre ne devait pas être longtemps le séjour de cette âme si pure et si fervente Bientôt, pour couronner les dons célestes dont il l'avait enrichi, Dieu le mit en possession de la gloire des bienheureux. La reine des Anges, à qui toujours il avait eu une tendre dévotion, voulut qu'il fît son entrée dans le ciel au jour anniversaire de son propre triomphe. C'est là que, dans la société de cette divine mère, il puise à la source des consolations divines, et que Dieu, qu'il chercha si fidèlement sur la terre, se révèle et se donne à lui sans nuage et sans limite.

III. — Affections et résolutions.

Comme saint Stanislas Kostka, j'ai été, ô mon Dieu, prévenu des bénédictions de votre douceur; comme lui, j'ai senti de bonne heure au fond de mon cœur l'attrait de votre grâce, qui me sollicitait et me pressait de me donner à vous. Mais que je suis loin d'avoir imité sa fidélité!

Dans le cours des seize années qu'il a vécu, il a parcouru une longue carrière de sainteté. Quel sujet n'ai-je pas de m'humilier, quand je considère qu'ayant déjà dépassé de beaucoup la durée de sa vie, j'ai à peine fait quelques pas dans cette voie de perfection qu'il parcourut si rapidement!

Il vécut pur et dégagé des sens, et je me sens embarrassé d'attaches de toute sorte; il fut héroïque dans les mortifications qu'il pratiqua, et je n'ai pas le courage de m'imposer pour Dieu les moindres sacrifices; il mettait son bonheur dans les exercices de la piété et il y eût volontiers employé sa vie tout entière, et je ne m'y porte qu'avec nonchalance et lâcheté;

il aima Dieu de toute son âme, et il le servit avec générosité, et je ne montre que tiédeur en ce qui regarde Dieu et son divin service; il eut pour l'auguste Marie une dévotion sans bornes, où en suis-je par rapport à cette dévotion, que j'aime pourtant et dont je me glorifie?

Cherchant Dieu si négligemment, dois-je m'étonner de n'avoir pas eu, comme saint Stanislas, le bonheur de le trouver, et de ne jouir qu'imparfaitement de ses consolations?

Je prends la résolution :

1° De travailler à acquérir une pureté parfaite de corps, d'esprit et de cœur;

2° De travailler à devenir de plus en plus homme d'oraison ; de ne rien négliger pour faire des progrès dans les exercices spirituels et d'en demander souvent la grâce à Dieu ;

3° De me renouveler dans la dévotion à la Sainte-Vierge, le moyen par excellence de devenir fervent.

Bonus est Dominus animæ quærenti illum (1).

(1) *Thren*, III, 25.

SEPTIÈME PARTIE

L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE

CXCI

LA VOCATION

Sommaire pour la veille au soir.

Nous adorerons Notre-Seigneur qui, appelé par son Père au sacerdoce, a appelé Lui-même les Apôtres, et continue d'appeler ceux qui doivent continuer son œuvre. — Nous le bénirons du grand nombre de saints prêtres qu'il a donnés à l'Église. — Nous nous réjouirons d'être de ce nombre.

II. Les considérations relatives à la vocation se rapportent à trois points :

1° *L'existence de la vocation.* Notre-Seigneur a été appelé, puis il a appelé ses Apôtres ; il faut donc aussi être appelé. — L'Église nous enseigne cette vérité de toutes manières. — De plus, la raison nous montre que le sacerdoce, considéré dans son institution, dans ses fonctions, dans sa fin, exige une vocation spéciale.

2° *Les marques de la vocation.* Il est nécessaire qu'il y ait des marques sûres. — Il en est trois surtout : l'*aptitude*, ou un ensemble de qualités qui permettront de s'acquitter dignement des fonctions sacrées ; l'*attrait*, goût intérieur, à la fois doux et fort ; enfin l'*appel* des supérieurs.

3° *Les conséquences de cette doctrine.* Nous devons nous assurer que nous avons en nous ces indices. — Si nous n'avons pas la vocation, gardons-nous de com-

mettre le crime d'intrusion. — Si nous avons la vocation, soyons fidèles aux obligations qu'elle nous impose.

III. Nous demanderons à Notre-Seigneur les lumières dont nous avons besoin pour connaître notre vocation, et la force de volonté nécessaire pour la suivre avec fidélité.

Résolutions : 1° Faire nos communions pour connaître notre vocation ; 2° nous efforcer de mériter cette grâce par une plus grande ferveur ; 3° remercier Dieu de la décision qui nous sera donnée.

Bouquet spirituel : *Domine, quid me vis facere ?*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ, le souverain Pontife de la loi nouvelle, divinement appelé par son Père à l'insigne honneur du sacerdoce, et investi par lui du pouvoir de s'associer d'autres prêtres qui le représenteront, et continueront sur la terre sa mission de rédempteur et de sanctificateur.

Il est à la veille de sa mort. Assis à table avec ses apôtres, il inaugure, après la manducation de la Pâque légale, une autre Pâque, infiniment plus sainte et plus auguste, par l'institution de l'Eucharistie et du sacerdoce. En même temps, son regard, perçant les voiles de l'avenir, discerne dans la suite des âges ceux que Dieu, dans son décret, a prédestinés pour être prêtres comme lui et avec lui ; il les embrasse tous dans un acte d'amour ineffable, leur assigne une part spéciale dans les grâces qu'il va mériter par sa mort à tout le genre humain, et les recommande à son divin Père comme la portion choisie de son troupeau : *Genus electum, regale sacerdotium, gens sancta* (1).

Non content de cette désignation, il veille du haut du ciel à ce que, parmi les germes de vocation déposés

(1) *I Petr.*, II, 9.

dans les âmes bien appelées, il s'en développe un assez grand nombre pour que les rangs de la tribu sainte soient toujours suffisamment remplis ; et c'est là un des principaux objets de sa providence sur l'Église.

Grâce à sa protection, l'Église n'a jamais vu s'épuiser la source de la vie sacerdotale ; toujours, à mesure que les vétérans du sacerdoce ont disparu, de nouvelles recrues sont venues les remplacer pour continuer leur œuvre. Remercions-en Notre-Seigneur. Bénissons-le surtout de ce grand nombre de saints prêtres dont il a enrichi son Église, et qui, à toutes les époques, ont répandu sur elle un incomparable éclat. Un saint prêtre, en effet, n'est-il pas le don le plus précieux qu'il puisse lui accorder ?

O Jésus, de précieux indices me permettent de croire que je suis du nombre de ceux que vous avez discernés et choisis, et que vous daignez appeler à la participation de votre sacerdoce. Cette pensée me remplit de joie, et pénètre mon cœur de la plus vive reconnaissance.

Achevez en moi, ô mon Dieu, l'œuvre commencée. Versez de plus en plus sur moi votre lumière et votre vérité, afin qu'elles me conduisent à votre sainte montagne et à votre tabernacle : *Emitte lucem tuam et veritatem tuam; ipsa me deduxerunt et adduxerunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua* (1).

II. — Considérations.

Trois pensées feront l'objet de cette méditation.

1° Il y a pour le sacerdoce une vocation divine, c'est-à-dire que, par un décret porté de toute éternité, Dieu

(1) Ps. xlii, 3.

a désigné ceux qui, seuls, peuvent légitimement y prétendre, leur préparant en même temps les grâces dont ils auront besoin pour en remplir les devoirs.

Cette vérité ressort en premier lieu des oracles de nos saints Livres, où, partout, la vocation divine nous apparait comme la condition essentielle de l'entrée dans le sanctuaire.

Jésus, le grand et saint Pontife, dit l'Apôtre, a été appelé par son divin Père, comme l'avait été Aaron ; nul, sans cet appel, ne peut s'attribuer l'honneur du sacerdoce : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron. Sic et Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret ; sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu, ego hodie genui te. Quemadmodum et in alio loco dicit : Tu es sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech* (1).

Le Sauveur choisit ses Apôtres comme il avait été choisi lui-même, déclarant que nul ne doit entrer dans la bergerie pour y exercer les fonctions de pasteur, si ce n'est par la porte ; et « c'est moi, ajoute-t-il, qui suis cette porte : *Ego sum ostium* (2). »

Quand il s'agit de donner un successeur au disciple infidèle, les Apôtres ne s'en rapportent pas à eux-mêmes; ils consultent Dieu, et le conjurent de leur faire connaître celui qu'il a choisi : *Ostende quem elegeris* (3).

La tradition de l'Eglise a constamment tenu la même doctrine. Les saints Pères la proclament, affirmant par la bouche de saint Léon que « l'Église n'accepte pour pasteurs que ceux que l'Esprit-Saint a préparés : *Eos rectores Ecclesia accipit, quos Spiritus Sanctus præpa-*

(1) *Hebr.*, v, 5.
(2) Joan., x, 9.
(3) *Act.*, I, 24.

ravit (1). » L'unanimité des théologiens l'enseigne. Enfin, telle a toujours été la conviction universelle.

D'ailleurs, cet enseignement repose sur des raisons péremptoires. Elles se déduisent : de l'institution, de la nature et de la fin du sacerdoce.

De l'*institution* du sacerdoce. C'est Dieu lui-même qui a institué le sacerdoce comme il a institué l'Église; le sacerdoce est de droit divin. Mais Dieu n'agit pas d'une manière abstraite et générale; il n'a pu fonder la société des prêtres sans déterminer dans son décret quels en devraient être les membres, sans les appeler à en faire partie.

De la *nature* du sacerdoce C'est une dignité éminente, un incomparable honneur; or, on ne s'attribue pas de soi-même une dignité, un titre d'honneur. Le prêtre exerce des fonctions toutes divines, en vertu desquelles il dispose des mystères les plus augustes; s'ingérer, sans l'appel de Dieu, dans de telles fonctions serait une usurpation. Enfin l'accomplissement des devoirs imposés aux prêtres exige des grâces spéciales qui ne sont pas accordées à tous; or, comment pouvoir compter sur ces grâces si on n'est pas appelé?

De la *fin* du sacerdoce. Quand Dieu, agent infiniment sage, se propose une fin à atteindre, il détermine en même temps les instruments qui lui serviront à l'atteindre, et il leur donne les aptitudes requises pour cela; ce qui constitue précisément la vocation. Or, le sacerdoce a une fin propre, spéciale, qui le distingue complètement de l'état laïque et même de l'état religieux: l'association à Jésus-Christ pour coopérer à sa médiation divine, et travailler avec lui à la sanctification des âmes. Il exige donc aussi une vocation spéciale.

(1) III. Serm. de Ass.

2° Par là même qu'il y a une vocation sacerdotale, il doit y avoir des marques sûres pour la reconnaître. S'il en était autrement, la sagesse divine serait en défaut. Dieu, à la vérité, selon l'ordre ordinaire de sa providence, ne notifie pas son appel par une intervention miraculeuse; mais cet appel se manifeste par des indices faciles à constater, au moyen desquels, pourvu que l'on procède avec droiture, et avec un vrai désir de connaître la volonté divine, on parvient infailliblement à le reconnaître. Parmi ces indices, il en est trois principaux qui méritent spécialement de fixer notre attention.

L'*aptitude*, c'est-à-dire un ensemble de qualités de corps, d'esprit, de cœur, qui font qu'un sujet est en état de s'acquitter dignement des fonctions sacrées du saint ministère. Comme Dieu ne peut se contredire lui-même, il est manifeste que si ces qualités font défaut, au moins dans une notable mesure, il n'y a pas de vocation divine. Ainsi ne sont pas appelés au sacerdoce ceux qui, à raison de quelque difformité ou infirmité corporelle, seraient impropres au saint ministère; ceux qui manquent du degré d'intelligence nécessaire pour acquérir la science exigée dans un prêtre; ceux enfin pour lesquels, à raison des penchants qui les entraînent au mal, la vertu sacerdotale serait trop difficile.

L'*attrait*. Quand Dieu appelle une âme au sacerdoce, il l'y porte par un attrait à la fois doux et fort. Cet attrait consiste dans une sorte de goût intérieur qui fait que le sacerdoce considéré en lui-même, dans ses emplois, dans la forme de vie qu'il exige, nous plaît et nous agrée. Cet attrait nous incline à croire que Dieu nous veut dans le sacerdoce, que c'est là le milieu dans lequel doit s'écouler notre vie, que nulle autre carrière ne nous convient mieux que celle-là, et qu'en

nous y engageant, nous nous conformons à l'ordre providentiel. La présence de l'attrait quand, soit en lui-même, soit dans son objet, il réunit toutes les conditions nécessaires, est d'ordinaire une marque certaine de vocation.

Enfin, l'*appel* des supérieurs, ou le jugement favorable de ceux à qui Dieu a donné dans son Église mission et grâce pour discerner les vocations, écarter les indignes, et ouvrir les portes du sanctuaire aux sujets qu'ils croient bien appelés. Toujours l'Église a estimé ce contrôle nécessaire ; toujours le droit d'admettre ou de rejeter ceux qui se présentent pour recevoir les saints Ordres a été attribué aux premiers pasteurs. Privées de cette sanction, les marques de vocation en apparence les plus certaines doivent être considérées comme des illusions.

3° Des deux considérations qui précèdent résulte une triple conséquence pratique par rapport à la vocation sacerdotale.

En premier lieu, puisqu'il y a, pour le sacerdoce, un appel de Dieu manifesté par des indices sûrs, notre premier devoir, avant de nous engager, est donc de prendre tous les moyens propres à nous assurer de la présence de ces indices. La prière, d'abord, pour demander à Dieu sa lumière ; puis un retour sérieux sur nous-mêmes, et une étude attentive de nos aptitudes, de nos goûts, de nos penchants ; enfin le recours au conseil d'un directeur sage et expérimenté.

Si la conclusion de toutes ces recherches est que nous n'avons pas les marques d'une vocation divine, et qu'ainsi nous ne sommes pas appelés, il faut, sans hésiter, quel que soit l'embarras de la situation où cette décision nous mettra, nous retirer et cesser de pour-

suivre une carrière pour laquelle nous ne sommes pas faits.

Vouloir être prêtre malgré ce défaut de vocation serait se rendre coupable d'un crime énorme : vol et usurpation sacrilèges ; renversement réfléchi d'un ordre providentiel important; profanation de ce qu'il y a de plus saint. Et ici le crime ne consiste pas dans un acte passager ; il embrasse la vie tout entière, qu'il constitue dans un état de désordre permanent et en quelque sorte irrémédiable.

Mais, ce qui mérite d'être particulièrement considéré, une telle entrée dans le sacerdoce serait pour l'Église et pour celui qui s'en rendrait coupable un effroyable malheur. — Pour l'Église, qui ne peut attendre d'un prêtre sans vocation que des sacrilèges, des scandales, la perte des âmes. — Pour le prêtre lui-même, qui trouvera son châtiment dans une vie d'ennui, de tristesse, de remords, souvent de déshonneur et d'infamie, et probablement dans l'impénitence finale et la réprobation.

Que si, au contraire, nous reconnaissons que Dieu nous appelle, nous pouvons avancer avec confiance, comptant sur le secours de la grâce qui ne nous fera pas défaut. Toutefois, nous ne devons pas croire que tout soit fini pour nous. Bien appelés, il faut que nous nous mettions en état de remplir les devoirs de notre vocation, en nous appliquant à acquérir ce qu'ils exigent sous le triple point de vue de la science, de la piété, de la vertu. Le directeur, en nous appelant, a reconnu en nous l'aptitude nécessaire ; mais ce qu'il a constaté n'est qu'un germe. Il faut que, peu à peu, ce germe se développe. Tel est le travail qui doit s'accomplir dans les âmes des clercs bien appelés, durant les années du Séminaire; années précieuses, fécondes, d'où, en réalité, dépend tout notre avenir sacerdotal.

III. — Affections et résolutions.

Ne permettez pas, ô mon Dieu, que je tombe dans l'affreux malheur d'être un prêtre sans vocation. Plutôt subir toutes les infortunes, plutôt passer ma vie dans l'indigence. Car, quelles que soient les misères qui pourront m'assaillir, je n'en vois point de comparable à celle d'entrer dans la bergerie contre votre volonté.

Faites-moi donc connaître, Seigneur, cette divine volonté. Je suis prêt à la suivre, soit en entrant dans le sacerdoce, si vraiment vous m'y appelez, soit en y renonçant, si le monde est le milieu dans lequel je dois vous servir. Parlez donc, car votre serviteur écoute et n'attend que votre décision : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus* (1).

Mais, ô mon Dieu, vous voulez, pour me faire connaître ma voie, que je la cherche; que, non content de vous demander votre lumière, je mette à profit les moyens de la découvrir mis à ma disposition. Je le veux faire avec toute l'application que mérite une affaire de cette importance. Après avoir écarté les obstacles qui seraient pour moi une cause d'erreur, et m'être mis dans une disposition d'indifférence parfaite, je m'étudierai moi-même, en suivant les indications qui me sont données. En scrutant mon passé, je me demanderai à quelle époque de ma vie l'idée du sacerdoce a fait son apparition dans mon esprit, et comment elle s'y est développée; quels furent, au commencement, les motifs qui ont dirigé mes vues vers ce but, quels sont ceux qui, en ce moment, me déterminent à le poursuivre. Je me demanderai encore quelle a été, au point de vue de la sainteté sacerdotale,

(1) *I Reg.*, III, 9-10.

ma vie antérieure, et quelles sont aujourd'hui encore les dispositions de mon cœur. Le passé et le présent me donnent-ils une garantie suffisante de ma persévérance dans l'avenir?

Cette étude faite, je communiquerai le tout au directeur de ma conscience; et je me soumettrai sans récrimination et sans murmure à sa décision, dans laquelle je reconnaîtrai la décision même de Dieu.

Les résolutions pratiques de cette oraison seront donc :

1° Jusqu'à ce que ma vocation soit décidée, de faire toutes mes communions pour obtenir de Dieu la grâce de la connaître;

2° De m'efforcer, par une fidélité plus grande à tous mes devoirs, de mériter cette grâce;

3° Lorsqu'une décision me sera donnée, d'en remercier Dieu comme d'une faveur insigne, et de n'avoir plus d'autre perspective que de répondre à l'appel de Dieu, quel qu'il puisse être.

Domine, quid me vis facere (1)?

(1) *Act*, IX, 6.

CXCII

LE SÉMINAIRE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur qui, pendant trois ans, prépara ses Apôtres à leur grande mission, les instruisant avec douceur et patience. — Nous verrons dans les Apôtres les modèles que nous devons imiter au Séminaire. — Nous remercierons Dieu des bénédictions dont les Séminaires ont été la source pour l'Église.

II. Nous tirerons toute notre méditation du mot même de *Séminaire*, qui signifie un lieu où la semence est jetée :

1° Comme la semence est ensevelie dans la terre, l'aspirant au sacerdoce doit être caché à tous les regards. — Il y a dans le monde trop de dissipation et trop d'entraînements. — Le Séminaire doit être une solitude et un tombeau.

2° La semence jetée en terre subit une transformation qui ressemble à une mort. — Ainsi le séminariste doit mourir tout entier à ses mauvaises inclinations. — C'est une tâche laborieuse : mais nous parviendrons à la réaliser par le secours de la grâce.

3° La semence, dans l'état de mort apparente où elle était réduite, prend une nouvelle vie. — Ainsi fait le séminariste. Dans la solitude du Séminaire, il meurt à la nature pour vivre plus parfaitement de la vie surnaturelle. — Mais de même que les plantes cultivées dans le même sol ne sont pas toutes également vigoureuses, ainsi on est séminariste d'autant plus parfait qu'on met une plus grande application à profiter des moyens de sanctification qu'offre le Séminaire.

III. Nous demanderons à Notre-Seigneur la grâce d'apprécier le Séminaire ; et nous le supplierons de mettre toujours devant nos yeux la redoutable perspective du sacerdoce.

Résolutions : 1° Nous attacher à la vie de retraite, et

éviter les sorties inutiles ; 2° ne rien négliger pour corriger nos défauts ; 3° demander à Dieu de former en chacun de nous un prêtre selon son cœur.

Bouquet spirituel : *Dei agricultura estis.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la conduite qu'il tient à l'égard de ses Apôtres, pour les préparer à remplir la grande mission qu'il voulait leur confier. Après les avoir appelés à le suivre, ils les retient près de lui ; et, pendant trois années, il s'applique à les former aux vertus de l'apostolat. Chose digne de remarque, Jésus-Christ, le Verbe de Dieu fait chair, la sagesse incréée, aurait pu, par sa parole appuyée de l'éclat des miracles, convertir le monde. Il ne l'a pas fait ; et tout son ministère s'est borné à instruire quelques disciples qu'il destinait à être ses envoyés et ses représentants.

Contemplons avec respect et avec amour la charité, la douceur, la patience avec lesquelles Notre-Seigneur inculque à ses Apôtres sa doctrine et ses maximes ; leur expliquant à fond ce qu'il n'enseigne au peuple qu'en paraboles ; les reprenant de leurs défauts ; leur faisant connaître, et par ses leçons et par ses exemples, ce que doit être un véritable apôtre ; quelle abnégation, quel détachement, quelle perfection, quel abandon à Dieu, quel zèle il leur faudra pratiquer.

Honorons aussi ces saints disciples, encore imparfaits sans doute, mais pourtant pénétrés d'amour pour leur divin Maître, fidèles à le suivre, attentifs à ses enseignements, et les recevant avec une docilité parfaite.

Voyons en eux les modèles que nous devons imiter durant notre séjour au Séminaire. En effet, le Séminaire est pour nous ce que fut l'école de Jésus pour les Apôtres. Nous y recevons les mêmes enseignements ;

nous nous y proposons le même but à atteindre; nous avons la même formation à y acquérir. Nous n'avons pas le bonheur, comme les Apôtres, d'entendre la voix de Jésus ; nous ne le voyons pas de nos yeux présider à nos exercices. Mais pourtant nous savons que c'est lui qui nous parle; qu'il est au milieu de nous, et que nous sommes de sa part l'objet d'une sollicitude attentive et pleine de tendresse.

O Jésus, c'est vous qui, pour opérer le renouvellement du clergé, avez inspiré à votre Église l'établissement des Séminaires; c'est vous qui entretenez dans ces maisons bénies l'esprit de régularité et de piété, vous enfin qui, par une action secrète, mais toute-puissante, y formez des prêtres selon votre cœur.

Je vous rends mille actions de grâces, ô mon Dieu, pour les bénédictions sans nombre dont les Séminaires ont été la source dans l'Église depuis leur fondation; pour cette multitude innombrable d'ouvriers apostoliques, évêques, prêtres, religieux, missionnaires, qui y ont puisé l'esprit sacerdotal, et ont ensuite travaillé avec tant de zèle et de succès à la sanctification des âmes.

Vous avez daigné, Seigneur, me faire entrer moi-même, malgré mon indignité, dans l'une de ces maisons. Puissé-je apprécier, comme je le dois, une telle grâce, et me montrer fidèle à en profiter !

II. — Considérations.

Le saint Concile de Trente a voulu que les pieux asiles destinés au développement et à la culture des vocations ecclésiastiques fussent appelés *Séminaires*, c'est-à-dire, selon l'étymologie du mot, une terre ensemencée. Je suis l'une des semences que l'Église a confiées à cette terre; il faut que le germe de la vocation

sacerdotale, déposé par Dieu dans mon cœur, y fructifie, et que, par ma fidélité, j'y devienne un prêtre. Telle est la pensée que je veux approfondir dans mon oraison. Bien méditée, elle me découvrira tout ce que demande de moi mon titre de clerc du Séminaire.

1° Pour qu'elle puisse répondre aux désirs et à l'attente du moissonneur, il faut que la semence soit, en premier lieu, ensevelie dans le sein de la terre et cachée à tous les regards. C'est dans cette sorte de tombeau, où elle demeure comme perdue et oubliée de tous, que s'opéreront les transformations étonnantes qui, bientôt, vont se produire en elle. Si elle demeurait à la surface du sol, elle ne tarderait pas à être dévorée par les oiseaux, ou desséchée par les rayons du soleil, ou jetée par le vent loin du terrain propre à la féconder. Aussi, à peine déposée dans le champ, elle est aussitôt recouverte de terre.

L'aspirant au sacerdoce, semence mystique de l'Eglise, doit réaliser en lui-même cette condition. Ce n'est pas au milieu du monde qu'il pourra acquérir la gravité des mœurs sacerdotales, se former à la piété et à la vertu, orner son esprit de connaissances utiles. Il y a dans le monde trop de bruit, trop de mouvement, trop de dissipation, trop d'entraînements. Son âme encore délicate y serait exposée à des séductions dangereuses auxquelles elle ne saurait pas résister. La grâce, qui agit surtout dans la solitude et la paix, ne pourrait exercer sur elle d'une manière assez complète son influence vivifiante; et l'Esprit-Saint, dont la voix est comme un léger souffle, ne pourrait se faire entendre à son oreille. Ainsi, au lieu de se développer, le précieux germe de sa vocation s'étiolerait et se dessécherait peu à peu. Combien, hélas! de vocations sacer-

dotales se sont évanouies pour n'avoir pas été soustraites à ce funeste milieu !

Il faut donc que le Séminaire soit pour moi avant tout une solitude et un tombeau. Il faut que j'y sois caché, oublié, comme la semence enfouie dans la terre; que les murs qui l'entourent soient pour moi comme les limites du monde. Je dois aimer cette solitude, m'y plaire, en faire mes délices, n'en sortir que le moins qu'il me sera possible, n'avoir avec le dehors que les rapports indispensables, être convaincu que là est pour moi la source de tout bien.

2° Après avoir été quelque temps ensevelie dans le sein de la terre, la semence se dépouille peu à peu de son enveloppe; sa substance s'altère et se corrompt; elle subit une sorte de mort, prélude mystérieux de la vie. « Si le grain de froment qui tombe dans la terre ne meurt, a dit Jésus-Christ, il reste seul; mais s'il meurt, il porte des fruits en abondance : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet: si autem mortuum fuerit, multum fructum affert* (1). »

Or, cette loi des semences matérielles ne s'impose pas moins rigoureusement aux semences spirituelles déposées dans le sol du Séminaire. Il faut qu'une transformation s'opère en elles, et la première condition qu'elles doivent remplir pour cela, c'est de mourir. Saint Paul nous apprend en quoi consiste cette mort lorsqu'il nous dit que, pour nous revêtir de Jésus le nouvel homme, il faut, avant tout, nous dépouiller de l'ancien : *Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis et induentes novum* (2).

Tel est le grand travail qui doit s'accomplir en nous au Séminaire. De même que le grain de froment

(1) Joan., XII, 24-25.
(2) *Col.*, III, 9.

caché dans la terre perd sa forme première pour en revêtir une nouvelle de même; il est nécessaire que ce qu'il y a de défectueux en nous disparaisse et meure. Nous portons en nous-mêmes, par suite de la déchéance originelle, des habitudes plus ou moins vicieuses, des penchants qui nous inclinent au mal, l'orgueil sous toutes les formes, la sensualité avec tous les désordres qu'elle entraîne, d'innombrables attaches par lesquelles nous adhérons aux biens créés, toute une vie de nature que l'Apôtre, dans son énergique langage, appelle la *chair*. C'est de cette vie de nature que nous devons nous dépouiller. Elle est l'ennemi auquel il nous faut livrer un combat de tous les instants, nous appliquant à surveiller ses moindres mouvements pour les réprimer aussitôt; nous armant de force et de courage pour résister à tous ses entraînements; travaillant sans cesse à réformer ce que nous remarquons en nous de répréhensible.

C'est donc bien véritablement une mort qu'il faut subir, ou plutôt qu'il faut nous infliger. Tâche laborieuse, et d'autant plus difficile que nous sommes nous-mêmes l'ennemi qu'il s'agit de combattre et de terrasser. Nous devons pourtant l'entreprendre avec confiance et la poursuivre sans relâche. Impuissants à la réaliser par nos propres forces, nous y parviendrons soutenus par la grâce du Séminaire, qui, de faibles que nous étions, nous rendra forts.

3° Mais la semence déposée dans la terre ne subit la mort qu'en apparence. Tout, en effet, en elle n'a pas péri. Le germe subsiste, et quand il est débarrassé de sa grossière enveloppe, il déploie toute son énergie vitale. Alors commence un merveilleux phénomène. Puisant dans le sol les sucs vivifiants qui y sont renfermés et se les assimilant, ce petit germe grandit et se déve-

loppe. Bientôt il sort du tombeau qui le retenait captif, et étale aux regards une tige que couronne un épi chargé de grains, une plante verdoyante, un arbre majestueux.

Belle image de ce qui doit s'opérer en nous au Séminaire. Nous aussi, sous une enveloppe grossière, nous possédons un germe que l'Esprit-Saint, au jour de notre baptême, a déposé dans notre âme. Placé dans le sol béni du Séminaire, fécondé par les principes vivifiants que Dieu y a répandus en abondance, ce germe, si nous sommes fidèles, se développera, en suivant un progrès lent et insensible, mais certain; et quand le moment sera venu, il en sortira un prêtre, cette belle créature de Dieu, le chef-d'œuvre de sa puissance, arbre mystique planté dans le jardin de l'Église pour y porter des fruits de grâce; un prêtre qui, après avoir puisé la sainteté aux sources vives du Séminaire, la communiquera aux âmes, et sera, à son tour, pour elles une source de vie.

Toutefois, pour qu'un tel résultat se produise, il faut, de notre part, une correspondance fidèle. Parmi les plantes que nourrit le même sol, les unes sont grandes, vigoureuses, pleines de vie; d'autres sont faibles, étiolées, sans beauté. Ainsi en est-il des plantes spirituelles que nourrit le sol du Séminaire. Les secours sont pour tous les mêmes; tous entendent les mêmes paroles, participent aux mêmes exercices, vivent extérieurement de la même vie. Et pourtant, au point de vue de la perfection et du progrès, quelles différences ne présentent-ils pas! Ah! c'est qu'en tous la correspondance est loin d'être la même. Sujet pour nous de sérieuses réflexions.

III. — Affections et résolutions.

Appelé, ô mon Dieu, à l'honneur de faire partie de la communauté sainte du Séminaire, serais-je assez mal-

heureux pour ne pas profiter des innombrables moyens de sanctification qui m'y sont offerts? Ne le permettez pas, Seigneur. Si jusqu'à ce jour je n'ai pas su apprécier, comme je le devais faire, les avantages que me présente, pour ma formation sacerdotale, la solitude où s'écoule ma vie, éclairez-moi d'un rayon de votre lumière pour m'en donner l'intelligence. Si, cédant à une déplorable faiblesse, je n'ai pas eu le courage de faire les sacrifices que la règle exigeait de moi, fortifiez par votre grâce ma volonté, et donnez-moi la générosité qui me manque.

Je veux donc être un Séminariste fervent. Pour m'y encourager et me prémunir contre les défaillances auxquelles je suis exposé, j'aurai sans cesse devant les yeux la grande et redoutable perspective de mon sacerdoce. Je me dirai souvent à moi-même : Dans quelques années, dans quelques mois peut-être, je serai prêtre. Lorsque le moment sera venu d'être promu à cette haute dignité, comment voudrais-je avoir employé le temps précieux qui s'écoule maintenant pour moi ; et de quels regrets amers ne serais-je pas pénétré si j'étais contraint de reconnaître que je n'en ai pas profité, et que, par ma faute, j'ai rendu inutiles les moyens de sanctification que Dieu m'y avait prodigués ?

Sous l'impression de ces salutaires pensées, je prends les résolutions suivantes :

1° Je m'attacherai de plus en plus à la vie de retraite, et j'éviterai avec un grand soin les sorties inutiles ;

2° Je ne négligerai rien pour me corriger de mes défauts intérieurs et extérieurs, profitant pour cela de tous les moyens que m'offre le Séminaire ;

3° Je demanderai souvent à Dieu de former lui-même en moi, par sa grâce, un prêtre selon son cœur.

Dei agricultura estis (1).

(1) *I Cor.*, III, 9.

CXCIII

LE RÈGLEMENT

I. — L'AUTORITÉ D'OU IL ÉMANE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu, source de toute autorité. – Nous honorerons les communications qu'il en fait aux hommes, et dans la société civile et dans la société religieuse. — Nous adorerons la plénitude de cette puissance dans Jésus le Verbe incarné.

II. Nous verrons que le règlement mérite notre respect pour trois raisons :

1° *Les sources sacrées qui en ont fourni les éléments.* Ces sources sont la vie et la doctrine de Notre-Seigneur ; les exemples et les épîtres des Apôtres ; les écrits des saints Pères ; les canons des Conciles ; les constitutions des Souverains Pontifes ; enfin les ordonnances des évêques.

2° *Les hommes de Dieu qui en ont été les auteurs.* Les Pères du Concile de Trente en ont tracé les premiers linéaments. — Saint Charles rédigea un règlement qui a servi de modèle à tous les autres. — Enfin, saint Vincent de Paul et M. Olier ont donné leur dernière forme à nos règlements.

3° *Le pouvoir divin qui nous l'impose.* Les directeurs des Séminaires ne sont que les représentants d'une autorité plus haute. — C'est l'évêque qui, par ces règlements, exerce son autorité sur les jeunes clercs. — Le séminariste pratique déjà, en obéissant à la règle, le respect et l'obéissance qu'il promettra plus tard à son évêque.

III. Nous remercierons Dieu de nous faire connaître ainsi, à chaque instant, par le moyen de notre règle, sa volonté. — Nous lui promettrons d'aimer et de respecter cette règle, et d'être fidèles à tout ce qu'elle prescrit.

Résolutions : 1° Ne nous permettre jamais la moindre censure contre le règlement ; 2° en observer ponctuellement tous les articles ; 3° être fidèles à la loi du silence.

Bouquet spirituel : *In obedientia caritatis.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, source et principe de toute puissance et de toute autorité, dans les communications qu'il daigne faire à ses créatures du droit de commander et de porter des lois.

Il est des hommes au front desquels Dieu a imprimé le sceau de sa divine majesté, qu'il a rendus participants de sa puissance, et qui sont ses représentants et ses organes.

Il les délègue pour nous intimer ses ordres et nous transmettre ses volontés.

Ainsi se constitue dans les sociétés humaines l'autorité, participation ineffable à l'empire absolu que Dieu possède sur toute chose : *Non est potestas nisi a Deo* (1). L'obéissance que nous lui rendons n'est donc point une faiblesse avilissante ni une nécessité imposée par la force ; expression du respect et de la soumission que nous devons à Dieu, elle s'élève à la hauteur d'une vertu chrétienne et d'un acte en quelque façon religieux.

Adorons d'abord en Jésus, le Verbe incarné, la plénitude de cette puissance, communiquée par Dieu à la nature humaine ; reconnaissons le droit suprême qu'il a de nous imposer des lois et de soumettre notre volonté aussi bien que notre intelligence ; honorons la souveraineté absolue que Dieu lui a donnée sur toutes

(1) *Rom.*, XIII, 1.

choses : *Data est mihi omnis potestas in cælo et in terra* (1) ; et soumettons-nous avec joie à son empire.

Rendons aussi nos hommages aux communications plus restreintes, mais réelles pourtant, que Dieu a faites de son autorité à tous ceux qui, sur la terre, sont investis du droit de commander. Elles se révèlent à nous, au sein de l'Église, dans le Souverain-Pontife, dans les évêques et dans les prêtres ; au sein des sociétés politiques, dans les diverses magistratures chargées d'y maintenir l'ordre et l'harmonie. Elles ont leur expression dans les lois, dans les constitutions disciplinaires, dans les règlements généraux ou particuliers qui émanent de l'autorité légitime. C'est de cette hauteur qu'il faut envisager les règles du Séminaire, pour les respecter, les aimer et les observer.

II. — Considérations.

Le règlement du Séminaire, envisagé sous le rapport de l'autorité d'où il émane, se présente à nous comme digne de tout respect. Pour nous en convaincre, considérons : 1° les sources sacrées qui en ont fourni les éléments ; 2° les hommes de Dieu qui en ont été les auteurs ; 3° le pouvoir divin au nom duquel il nous est imposé.

1° Les sources qui ont fourni les éléments dont se compose le règlement du Séminaire sont : les Saintes-Écritures, les écrits des Pères de l'Église, les Constitutions des Souverains-Pontifes, les Canons des conciles, les Statuts synodaux portés par les plus saints évêques.

Le Verbe de Dieu fait chair, durant son séjour sur la

(1) Matth., XXVIII, 18.

terre, a offert au monde, en sa personne, le modèle le plus parfait de la vie sacerdotale. Ce n'était point la vie austère du cloître, avec ses rigueurs, son silence, son éloignement absolu du monde. C'était une vie commune en apparence, dans laquelle on ne découvre rien d'insolite, rien qui frappe les regards, mais dans laquelle pourtant tout est digne, tout est grave, tout est modeste, tout est saint.

Tel est le type adorable proposé au clergé, et dont la règle du Séminaire renferme l'expression.

Les saints Apôtres, après l'avoir reproduit en leurs personnes, en ont retracé les traits principaux dans leurs divines Épitres, et ont esquissé cet admirable tableau, qui, de siècle en siècle, ira se complétant et se perfectionnant, de manière à faire éclater et resplendir de plus en plus l'inimitable beauté de l'original auquel il se rapporte, et qu'il doit exprimer.

Il n'est pas un Père de l'Église qui ne renferme quelques détails sur la vie, les mœurs, le caractère, la sainteté, la modestie, le zèle, qui conviennent aux prêtres.

Tous les conciles généraux et particuliers se sont occupés de cet objet et se sont appliqués à tracer aux ecclésiastiques les règles qu'ils doivent suivre pour que leur vie soit à la hauteur de leur sublime mission, leur rappelant tantôt l'obligation qu'ils ont d'être instruits, tantôt celle qui leur est imposée d'être saints.

Les Souverains-Pontifes dans leurs Constitutions, les évêques dans leurs ordonnances, n'ont cessé également d'insister pour rappeler les prêtres à la sainteté de leur état, décrivant minutieusement le détail de leur vie, de leurs vêtements, de leur ameublement, de leurs occupations, de toute leur conduite, par rapport à Dieu, au prochain et à eux-mêmes.

Ainsi, peu à peu, le type du prêtre tel que Notre-Seigneur l'a apporté sur la terre s'est dégagé. Si l'on pouvait recueillir les traits épars dans ces monuments vénérables de la tradition chrétienne et les réunir ensemble, on aurait l'idée la plus pure et la plus complète des mœurs sacerdotales.

Or, c'est ce que nous trouvons dans la règle du Séminaire.

Cette règle, destinée à développer dans l'âme des jeunes clercs les germes de la vocation sacerdotale, et à former en eux des prêtres de Jésus-Christ, ne repose pas sur une théorie arbitrairement conçue; elle est une expression fidèle des saintes traditions de l'Église; elle reproduit avec une religieuse exactitude la substance des saints Canons relatifs à la vie des clercs, et on n'y rencontre pas une seule prescription importante qu'on ne pût justifier à l'aide des plus imposants témoignages.

Rien donc de plus vénérable et de plus saint que les sources d'où découle notre règlement, premier motif de le recevoir avec un profond respect.

2° Envisagé du côté de ceux qui en ont été les auteurs, il ne mérite pas moins notre estime et notre soumission.

Ce sont, en premier lieu, les Pères du saint concile de Trente. Cette vénérable assemblée, voulant remédier au maux de l'Église, et établir dans le clergé une salutaire réforme, ne crut pas pouvoir y travailler plus efficacement qu'en fondant les Séminaires. Et, non content d'en déclarer l'importance, non content d'inculquer aux évêques la nécessité de s'appliquer à les établir dans leurs diocèses, le Concile ne jugea pas qu'il fût au-dessous de lui de formuler d'une manière sommaire les règles qu'on y observerait, les conditions d'admission,

l'objet de l'enseignement, les exercices auxquels on appliquerait les ordinands, leur tenue extérieure, les causes de renvoi, etc... C'est le règlement des Séminaires dont il trace les premiers linéaments.

Au saint Concile de Trente, il faut adjoindre saint Charles, l'illustre archevêque de Milan. On sait que, parmi les grandes œuvres de sa vie, la réforme du clergé tient le premier rang ; on sait aussi que, pour parvenir à l'effectuer, il s'est surtout appliqué à fonder des Séminaires. S'emparant des règles sommaires tracées par le saint concile, il les développa, les compléta ; et, à force de soins et d'application, il rédigea pour ses Séminaires un règlement qui a servi de base et de modèle à ceux qui sont en usage aujourd'hui.

Enfin l'œuvre devait être consommée en France par deux prêtres éminents en sainteté, saint Vincent de Paul et M. Olier. Grâce à leur zèle, le règlement des Séminaires prit enfin sa dernière forme, et le vœu du concile de Trente se trouva pleinement réalisé.

Tels sont les hommes dont Dieu s'est servi pour établir les Séminaires et pour leur donner des règles. C'étaient des prêtres éminents en science et en piété, parfaitement instruits des règles de la vie cléricale et sacerdotale, pénétrés eux-mêmes de l'esprit qui fait les saints prêtres, et offrant en leur personne le modèle de toutes les vertus apostoliques. De plus, il est manifeste, pour quiconque étudie leur vie, qu'ils ont été providentiellement suscités de Dieu, pour fonder les Séminaires, et que Notre-Seigneur les a remplis de de son esprit, pour donner à ces précieux établissements la forme la plus convenable, pour en fixer les règles, et déterminer tous les détails de la vie qu'on y mènerait. Quelle loi, quelle constitution monastique se présenta jamais entourée d'un tel prestige et revêtue de l'autorité de pareils noms?

3o Toutefois la règle du Séminaire s'impose à nous avec une autorité plus haute encore, celle de notre évêque.

Avant de nous être proposée, elle lui a été soumise, pour qu'il l'examinât et y donnât son approbation. Elle est donc l'expression de sa volonté sur nous. Les directeurs du Séminaire, qui la promulguent, l'expliquent, l'interprètent, et veillent à ce qu'elle soit fidèlement et ponctuellement exécutée, ne sont ici que les échos d'une voix plus auguste, les représentants d'un pouvoir sacré auquel tout nous fait un devoir d'obéir.

L'évêque, choisi par le Souverain-Pontife pour gouverner un diocèse, est investi du droit d'y faire des lois et des ordonnances, auxquelles nul ne peut résister sans résister à Jésus-Christ lui-même, que l'évêque représente.

Or, ce droit vénérable et saint s'exerce surtout en trois manières : par les mandements, qui s'adressent à tout le troupeau et dans lesquels le premier pasteur du diocèse trace aux simples fidèles les règles qu'ils doivent suivre pour se sanctifier ; par les statuts diocésains et les lettres pastorales, qui mettent sous les yeux des prêtres leurs devoirs et leurs obligations ; enfin par les règlements du Séminaire, au moyen desquels l'autorité épiscopale se fait sentir aux jeunes clercs en leur prescrivant les exercices auxquels ils devront se livrer, les vertus qu'ils devront pratiquer, les moyens qu'ils prendront pour se rendre dignes des ordres qui leur seront un jour conférés, et, finalement, devenir des coopérateurs fidèles de leur évêque, des prêtres sur lesquels il puisse se décharger d'une partie de sa sollicitude.

Le séminariste qui suit la règle du Séminaire, et se montre fidèle à en observer les prescriptions, accomplit donc, dès le temps de son noviciat, la grande loi de la

soumission que les clercs et les prêtres doivent à l'évêque.

L'Église veut qu'au jour de son ordination, le nouveau prêtre fasse au pontife qui vient de l'élever au sacerdoce la promesse solennelle de le respecter et de lui obéir : *Promittis mihi et successoribus meis reverentiam et obedientiam? — Promitto* (1).

Cette promesse présente des garanties sérieuses de fidélité quand elle est faite par un séminariste qui, en obéissant à la règle, s'est déjà montré soumis aux ordres de son évêque.

En serait-il de même si celui qui promet au pontife l'obéissance et le respect s'était montré, durant le cours de son éducation cléricale, séminariste insoumis et désobéissant? Après avoir méconnu l'autorité de son évêque, qui se manifestait dans la règle, est-il à croire qu'il la respectera plus tard, quand elle exigera de lui quelque sacrifice pénible?

III. — **Affections et résolutions.**

De toutes les considérations que je viens de faire, il résulte que ma règle est pour moi l'expression de votre volonté, ô mon Dieu. En la suivant, je suis l'ordre de votre providence ; je fais ce qu'il y a de plus parfait.

Pensée consolante et bien propre à m'inspirer un grand amour pour tout ce que cette règle me prescrit. Il y a dans le monde des âmes droites et bonnes, qui ne désirent rien tant que d'accomplir la volonté de Dieu, qui la cherchent avec empressement, mais aux yeux desquelles il semble que cette divine volonté

(1) *Pontif. Rom.*

se cache et se dérobe. Il n'en est pas ainsi de moi. La volonté de Dieu, manifestée dans ma règle, me fait connaître, en détail et à tous les instants, ce que je dois faire pour être maintenant un bon séminariste, et plus tard un prêtre fidèle.

Je veux donc respecter et aimer cette sainte règle.

Je la respecterai ; et, par conséquent, je ne me permettrai jamais de la censurer, de la blâmer, d'en parler avec mépris, d'en faire le sujet de mes plaisanteries. Elle m'apparaîtra toujours comme une œuvre à laquelle l'esprit de Dieu a donné son concours et son assistance, comme le résumé substantiel et pratique de tout ce que la tradition chrétienne prescrit aux clercs d'observer.

Je l'aimerai, et, par conséquent, je me montrerai fidèle à faire tout ce qu'elle me prescrit, à éviter tout ce qu'elle me défend. Non content d'en observer matériellement les prescriptions, je me pénétrerai de l'esprit qui l'a inspirée, afin de m'y conformer et d'agir ainsi toujours dans le sens de ma règle, même quand elle garde le silence. Et puisque, pour me rendre digne du sacerdoce auquel il m'appelle, Dieu demande si peu de moi, je m'efforcerai du moins de faire le peu qu'il me demande avec un grand cœur et une volonté généreuse : *Corde magno et animo volenti* (1).

O Marie, bénissez ces dispositions que la grâce a fait naître en moi. Vous avez toujours été fidèle à la règle que l'obéissance vous a tracée ; obtenez-moi de votre divin Fils d'être fidèle à la mienne.

Soutenu par sa grâce, je prends la résolution :

1° De ne me permettre jamais la moindre censure de ma règle ;

2° D'en observer ponctuellement tous les articles ;

(1) *II Mac.*, I, 3.

3° D'être particulièrement fidèle à la loi fondamentale du silence.

In obedientia caritatis (1).

CXCIV

LE RÈGLEMENT

II. — FIDÉLITÉ AU RÈGLEMENT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe de Dieu modèle d'obéissance. — Il accepta la loi de son Père, et l'accomplit fidèlement. — Son obéissance a été universelle, parfaite, généreuse. — Notre-Seigneur a pu se rendre le témoignage d'avoir rempli le mandat divin qui lui était imposé. — Nous honorerons Marie, la Vierge fidèle, et les saints qui ont vécu de la vie commune sous le joug d'une règle.

II. Nous verrons que la fidélité au règlement a un triple avantage :

1° *Elle répare le passé.* Nous éprouvons, à cause de nos fautes, le désir de faire pénitence. — Or, l'accomplissement du règlement est une véritable pratique de pénitence ; car par là nous sacrifions notre volonté au bon plaisir de Dieu, et nous portons notre croix.

2° *Elle sanctifie le présent.* La règle nous place dans le milieu le plus convenable pour nous sanctifier. — Elle nous impose une discipline à la fois douce et forte. — Elle nous applique à des exercices qui sont pour nous un puissant secours.

3° *Elle garantit l'avenir.* Nous tremblons quelquefois à la pensée de notre avenir dans la vie sacerdotale. — Le degré de notre fidélité au règlement peut nous

(1) *I Petr*, I, 22.

être un indice de cet avenir : aucun moyen n'est plus sûr pour connaître notre vocation, pour y correspondre fidèlement, et pour contracter des habitudes qui feront bien augurer de notre ministère.

III. Nous nous souviendrons des fruits de bénédiction que l'Église a recueillis de l'établissement des Séminaires. — Combien de prêtres se sont sanctifiés en obéissant à la règle avec simplicité !

Résolutions : 1° Donner à nos confrères l'exemple d'une régularité complète ; 2° nous examiner chaque soir sur cette régularité ; 3° nous rappeler de temps en temps les considérations que l'on vient de nous exposer.

Bouquet spirituel : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia.*

I. — Adoration.

Adorons le Verbe de Dieu fait chair, modèle de l'obéissance avec laquelle nous devons nous soumettre aux prescriptions de notre règle. Non seulement, dès le début de sa vie, il accepte avec amour et respect la loi que son divin Père lui impose, plaçant cette loi sainte au milieu de son cœur, pour la méditer et la goûter : *Legem tuam in medio cordis mei* (1) ; il se montre de plus inviolablement fidèle à l'accomplir.

Sa fidélité à cet adorable règlement fut constante, car depuis le premier instant de sa vie jusqu'à son dernier soupir, il ne s'en départit jamais ; et quelque sacrifice qu'il lui ait fallu faire, il ne manqua jamais à l'obéissance qu'il devait à Dieu. Elle fut universelle ; car le Sauveur accomplit la volonté de son Père jusque dans les moindres choses. Elle fut parfaite ; car, dans toutes ses actions, Jésus se conforma exactement à tout ce que Dieu demandait de lui pour l'heure, le lieu, les circonstances. Elle fut généreuse ; car toujours Jésus obéit non seulement sans répugnance et sans dégoût,

(1) Ps. xxix, 9.

mais avec allégresse et dilatation de cœur. Enfin elle fut inspirée par le désir le plus pur de plaire à Dieu et de le glorifier.

C'est donc avec la plus entière vérité que Notre-Seigneur a pu se rendre à lui-même le témoignage d'avoir rempli avec une parfaite exactitude le mandat divin que son père lui avait imposé, et de ne faire que ce qui y était contenu : *Sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio* (1) ; de n'avoir pour règle de conduite que la volonté et le bon plaisir de son père : *Quæ placita sunt ei, facio semper* (2) ; d'aimer tellement cette volonté sainte qu'elle était comme sa nourriture de chaque jour : *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus* (3).

Enfin, aux derniers jours de sa vie, il a pu se présenter avec confiance à son Père, et lui demander, en récompense de son obéissance, la gloire qui lui avait été promise . *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. Et nunc clarifica me, tu, Pater* (4). Je vous ai obéi, ô mon Père, j'ai rempli ma tâche, j'ai achevé mon œuvre, et maintenant c'est à vous de me glorifier. Paroles bien propres à consoler et à encourager le Séminariste fidèle qui, lui aussi, après avoir accompli jusqu'au bout tous les points de sa règle, peut dire à Dieu : *Et nunc clarifica me, tu, Pater.* Glorifiez-moi, ô mon Dieu : sur la terre, en m'honorant de votre sacerdoce, dont je me suis montré digne par mon obéissance ; dans le ciel, par la possession des biens que vous avez promis aux vrais obéissants.

Après avoir adoré Jésus, l'exemplaire et le modèle

(1) Joan., XIV, 31.
(2) Joan., VIII, 29.
(3) Joan., IV, 34
(4) Joan., XVII, 5.

des âmes obéissantes, honorons aussi Marie, la vierge fidèle, tous les saints qui sont allés à Dieu par la voie du sacrifice de leur volonté propre, et spécialement ceux qui, ayant sur la terre vécu de la vie commune, ont été comme nous soumis à une règle, et se sont sanctifiés par l'exactitude avec laquelle ils l'ont suivie dans tous ses points.

II. — Considérations.

Pour m'exciter de plus en plus à aimer ma règle et à m'y soumettre, je dois aujourd'hui considérer les avantages dont elle est la source pour ceux qui l'observent avec fidélité. Il en est trois principaux qui résument tous les autres. La fidélité au règlement : 1° répare le passé ; 2° sanctifie le présent ; 3° garantit l'avenir.

1° *Elle répare le passé.* — Quelle est l'âme véritablement touchée de Dieu qui n'éprouve pas le besoin de la pénitence ? Nous savons à quels pieux excès ce besoin de pénitence a quelquefois porté les saints. Pénétrés de l'obligation qu'ils avaient de satisfaire à la justice de Dieu, ils se portaient aux austérités les plus effrayantes pour la nature, avec plus d'ardeur que les âmes sensuelles n'en mettent à poursuivre et à rechercher les voluptés de la terre.

Vous m'avez fait éprouver, ô mon Dieu, plus d'une fois, cette impression de pénitence et ce besoin d'expiation. En parcourant sous votre regard les fautes de ma vie passée, ces péchés innombrables et bien graves peut-être que j'ai commis dans mon enfance, dans mon adolescence, dans ma jeunesse, je me suis demandé avec anxiété ce que j'ai fait pour expier tout cela. Votre grâce, agissant en moi, m'a fait prendre la résolution de vivre désormais d'une vie non seulement pure et

exempte de péché, mais vraiment pénitente ; plus d'une fois je me suis entretenu avec le directeur de mon âme des moyens à prendre pour accomplir ce devoir capital.

Or, ce moyen se présente à moi sans que je le cherche. Je le trouve dans l'accomplissement de ma règle.

Qu'est-ce en effet que la pénitence ?

C'est le renoncement à ma volonté propre, à mes goûts, à mes caprices, à ce qui flatte les sens et la nature ; c'est la vie de sacrifice et d'immolation ; c'est la croix portée à la suite de Jésus sur la voie du Calvaire.

Or, mon règlement est tout cela pour moi.

En suivant cette loi qu'une volonté supérieure m'impose, je renonce à me conduire moi-même, et je fais abnégation complète de ce que j'ai de plus cher, ma liberté et mon indépendance ; je fais non ce qui me plaît, mais ce que Notre-Seigneur demande de moi ; je sacrifie ma volonté au bon plaisir de Dieu ; je courbe mes épaules sous la croix.

L'accomplissement du règlement est donc une véritable pratique de pénitence, et il n'en est pas de meilleure pour un séminariste.

Dans celles que je pourrais choisir, j'aurais à craindre ou l'indiscrétion qui dépasse la limite, ou l'amour-propre qui se recherche. La pénitence pratiquée par l'accomplissement de la règle me met à l'abri de ces dangers. Elle est donc pour moi le moyen par excellence de réparer le passé.

2° *Elle sanctifie le présent.* — Le règlement renferme pour le séminariste les moyens les plus précieux de sanctification. Accompli fidèlement, il peut me faire atteindre un degré éminent de perfection.

Et d'abord quelle merveilleuse facilité pour y parvenir le milieu dans lequel il me place ne me donne-

t-il pas ? C'est une solitude où, débarrassé de tout soin dissipant, séparé du tumulte et du bruit, sans cesse sous l'œil de Dieu et de ma conscience, je passe ma vie dans le recueillement et le silence. C'est en même temps une communauté dont tous les membres, se dirigeant vers le même but que moi, m'encouragent par leurs exemples, me secondent par leurs prières, ôtent, par leur société, à la solitude, ce qu'elle pourrait avoir de pénible pour la nature, tout en lui laissant ce qu'elle a de sanctifiant pour l'âme. S'il est au monde un lieu propre à donner de saintes pensées, à faire naitre et à développer dans l'âme le désir d'être à Dieu, à entretenir la ferveur et à fortifier la volonté contre ses faiblesses, n'est-ce pas le Séminaire ?

En même temps qu'elle me place dans ce milieu si sanctifiant, la règle m'impose une discipline sévère, qui sera, si je m'y soumets généreusement, un levier puissant qui soulèvera mon âme et la rendra capable des plus grandes choses. Cette discipline n'a rien d'austère, sans doute ; mais elle saisit l'homme tout entier, et fait peser sur lui un joug qui, à tous les instants, le gêne et le comprime.

Admirable mélange de douceur et de force, la règle, sans violence et sans contrainte, nous demande chaque jour et presque à chaque moment de nouveaux actes de vertu. Elle modère et coordonne toutes choses, dirige à la fois et les mouvements du corps et les élans de l'âme, fortifie ce qui est bon et réprime ce qui est mal. Elle nous donne ces précieuses habitudes d'ordre, de retenue, de sagesse, d'exactitude, de dignité, qui font l'homme raisonnable ; de mortification, d'humilité, de patience, de charité, qui font le chrétien. Elle exerce son influence par une suite d'actions en quelque sorte insensibles, mais dont, à la longue, le résultat est considérable. C'est un moule dans lequel l'âme du sémi-

nariste prend peu à peu la forme qu'elle doit acquérir.

Enfin la discipline que la règle nous impose trouve son complément dans les exercices auxquels elle nous applique. Quelle étonnante abondance de secours spirituels ne trouvons-nous pas dans ces nombreuses pratiques de piété que, par une sage économie, la règle a, pour ainsi dire, répandues et disséminées dans tout le cours de la journée ! Tous les matins, un temps considérable est consacré à l'oraison ; les visites au Saint-Sacrement, les prières qui précèdent et qui suivent les repas et les études, renouvellent en nous les impressions que nous y avons ressenties ; de plus, nous sommes invités à nous élever à Dieu et à nous recueillir en lui plus fréquemment encore. Ainsi, grâce à notre règle, la prière est comme l'élément dans lequel nous respirons et nous vivons.

Le règlement du Séminaire bien observé nous offre donc pour le présent un moyen tout-puissant de sanctification.

3° *Il nous fournit encore pour l'avenir la plus précieuse de toutes les garanties.* — Quel est celui d'entre nous qui, jetant un regard sur l'avenir, ne s'est pas demandé souvent, avec une anxiété bien légitime : quel prêtre serai-je un jour ? Consolerai-je l'Église par ma piété, par la pureté de ma vie, par mon zèle ; ou bien serai-je pour elle un sujet d'affliction et de douleur ?

Question terrible qui se pose nécessairement à chacun de nous, et qu'il serait pour nous du plus haut intérêt de pouvoir résoudre.

Elle n'est pas susceptible sans doute d'une solution précise et certaine. Dieu seul sait ce que renferme pour nous cet avenir sacerdotal dont chaque jour nous rapproche.

Toutefois, nous avons dans le présent, pour en juger, un indice très probable, le degré de notre fidélité à observer la règle.

L'expérience de tous les jours montre la parfaite confiance que cet indice doit nous inspirer ; il est aisé d'ailleurs de nous en démontrer l'exactitude.

La première condition de notre persévérance future est que nous soyons bien appelés. Or, la fidélité à la règle du Séminaire et l'application à tous les devoirs qu'elle nous impose nous fournissent le moyen le plus assuré de faire une étude sérieuse de notre vocation, et de ne nous pas tromper dans une si grave affaire. Tel est le premier but que nous nous proposons d'atteindre au Séminaire, et auquel l'observation de notre règle nous fera parvenir infailliblement.

Non seulement la fidélité à la règle nous conduira à connaître notre vocation, elle attirera de plus sur nous des grâces nombreuses pour y correspondre.

Dieu bénit les séminaristes obéissants. Il leur prodigue avec abondance les grâces dont ils ont besoin pour être un jour des prêtres fidèles. Bien préparés à chacune de leurs ordinations, ils y reçoivent une communication tout extraordinaire de la vie de Jésus souverain prêtre, et ainsi ils sortent du Séminaire enrichis des dons de Dieu et tout préparés pour le combat.

Disons enfin que les habitudes sérieuses de piété, de vertu, d'amour du travail, d'ordre et de régularité que contracte, et dans lesquels s'affermit de jour en jour le séminariste qui accomplit sa règle, forment une présomption puissante en faveur de sa persévérance dans l'avenir.

Aussi quelle consolation n'éprouve pas au moment d'entrer dans le ministère le jeune prêtre qui, jetant un regard sur les années de sa probation, peut se rendre le témoignage qu'il a été constamment un sémi-

nariste fidèle ! Si la crainte n'est pas entièrement bannie de son âme cette crainte du moins est bien adoucie par l'espoir fondé qu'il sera un jour dans le sacerdoce tel qu'il a été au Séminaire.

III. — Affections et résolutions.

Expression de votre volonté, ô mon Dieu, ma règle est donc en même temps pour moi comme un code complet de perfection. Pour parvenir sûrement au but vers lequel je me dirige, il me suffit de la suivre avec fidélité ; elle est la voie qui me conduit à vous.

Pour achever de m'en convaincre de plus en plus, je n'ai qu'à considérer les fruits de bénédiction que l'Église a recueillis de l'établissement des Séminaires. Depuis que ces saints asiles ont été ouverts, la face du clergé a été renouvelée ; les désordres et les scandales qui le défiguraient ont disparu ; il a retrouvé la piété, la régularité, la science que le malheur des siècles précédents lui avait fait perdre. Le résultat obtenu a été immense, et rien ne démontre mieux la profonde sagesse des règles établies par les fondateurs des Séminaires.

C'est en s'y soumettant avec simplicité qu'une multitude de bons prêtres se sont formés. Or, ce qu'ils ont fait, je puis le faire aussi. Un grand nombre de pieux séminaristes le font encore chaque jour, et m'apprennent, par leur expérience, que les règles du Séminaire n'ont point perdu de leur efficacité, et, qu'aujourd'hui comme autrefois, elles sont admirablement adaptées au but qu'il s'agit pour chacun de nous d'atteindre.

J'y serai donc désormais fidèle. L'observation de ma règle sera la première de toutes mes pénitences ; je la considérerai comme le plus excellent moyen de sancti-

fication que je possède; ce sera par elle que j'assurerai ma persévérance future et les fruits de mon sacerdoce.

Je prends à vos pieds et dans votre grâce, ô mon Dieu, la résolution :

1° De donner en toutes choses à mes confrères l'exemple d'une régularité parfaite ;

2° De faire chaque soir de cette régularité l'objet d'un examen sérieux ;

3° De me rappeler de temps en temps, pour m'y exciter, les considérations que je viens de faire.

Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia (1).

CXCV

LES ORDINATIONS

I. — TONSURE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur s'offrant à son Père dès le premier moment de son incarnation. — Le Sauveur accepte volontairement le sacrifice. — Au jour de sa présentation il renouvelle son offrande. — Nous honorerons les communications de cette vie d'hostie en Marie, dans les Apôtres, et dans tous les saints prêtres.

II. Partant de cette idée que l'ordination est un sacrifice, nous verrons que la cérémonie de la tonsure en est l'offertoire, car les tonsurés sont :

(1) *Gal.*, VI, 16.

1° *Enrôlés pour le sacrifice.* Le tonsuré contracte l'engagement d'appartenir à Dieu à un nouveau titre. — Comme Notre-Seigneur, il se présente librement, et au nom de Dieu, l'évêque accueille sa prière.

2° *Marqués pour le sacrifice.* Une double marque est imprimée au tonsuré. La première est le retranchement symbolique de la chevelure; la seconde est le revêtement de la soutane. — Ces deux signes extérieurs expriment que l'ordinand doit mourir au monde et au péché.

3° *Séparés pour le sacrifice.* Le tonsuré est revêtu du surplis, symbole de sa dignité, et expression du degré le plus parfait du sacrifice. — Il est introduit dans le sanctuaire. — Sa personne est aux yeux de l'Église une chose sainte. — Déjà il peut unir sa voix à celle des prêtres et des autres ministres.

III. Nous nous rappellerons le mystère de Jésus présenté au Temple, véritable modèle et idéal de la cérémonie de la tonsure. — Nous nous humilierons des restrictions que nous apportons toujours dans nos offrandes.

Résolutions : 1° Renouveler les promesses de notre cléricature, en prenant notre soutane ; 2° nous offrir à Dieu en qualité d'hostie ; 3° avoir une grande dévotion aux mystères de Jésus et de Marie présentés au Temple.

Bouquet spirituel : *Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei : tu es qui restitues hereditatem meam mihi.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur dans l'offrande ineffable qu'il fit à Dieu de tout son être au moment de sa bienheureuse incarnation. Depuis le commencement du monde, le sang des victimes avait coulé par torrents ; mais la multitude même de ces sacrifices attestait leur impuissance. L'âme sainte de Jésus, à peine sortie du néant, comprend que sa mission est de se substituer à toutes ces victimes grossières, dont l'immolation n'avait de valeur que parce qu'elle était une figure prophétique de son propre sacrifice. Il accepte cette mission avec tout ce qu'elle doit entrainer pour lui d'humiliation et

de souffrances ; et, se présentant à son Père, il s'offre à lui plein de joie pour être la victime d'expiation destinée à effacer les péchés du monde : *Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi ; holocautomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio* (1).

Rendons nos hommages au Verbe incarné, inaugurant par ce grand acte sa vie d'hostie, et se vouant, par avance, à l'immolation.

Quelques jours après sa naissance, il le renouvelle dans le mystère de la Circoncision, puis dans celui de sa Présentation. L'on peut dire que ce fut la disposition habituelle de sa vie, jusqu'au moment où il accomplit en réalité le sacrifice auquel il s'était engagé.

Ainsi Jésus, en venant au monde, fonde la grâce de la cléricature.

Honorons la communication qu'il a faite de cette grâce à Marie, quand elle s'offrit dans le temple à Dieu pour vivre de la vie d'hostie, et unir son sacrifice à celui de son fils ; aux patriarches, aux prophètes et aux justes de l'ancienne loi, qui, préludant à l'oblation du Sauveur, se présentent à Dieu pour être ses organes et ses interprètes, disant par la bouche de Samuel : *Ecce ego quia vocasti me* (2), ou par celle d'Isaïe : *Ecce ego, mitte me* (3) ; aux apôtres disant avec saint Paul : *Domine, quid me vis facere* (4) ? à tous les saints prêtres et à tous les saints lévites de la loi de grâce aimant à répéter tous les jours de leur vie les paroles de la consécration cléricale : *Dominus pars hereditatis meæ et*

(1) *Hebr.*, x, 6.
(2) *I Reg.*, III, 6.
(3) Is., VI, 8.
(4) *Act.*, IX, 6.

calicis mei; tu es qui restitues hereditatem meam mihi (1).

Unissons-nous à Jésus-Christ, modèle des clercs, pour renouveler, avec toutes ces saintes âmes, nos engagements et nos promesses : *Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (2).

II. — Considérations.

L'ordination est un sacrifice par lequel l'ordinand se constitue victime de Dieu ; et, comme la messe, ce sacrifice débute par un offertoire : c'est la pieuse et touchante cérémonie de la tonsure. Nous y trouvons, en effet, des victimes : 1° enrôlées pour le sacrifice ; 2° marquées pour le sacrifice ; 3° séparées pour le sacrifice.

1° Ce que je remarque d'abord dans la cérémonie de la tonsure, c'est un engagement solennel que contracte le tonsuré, entre les mains de l'évêque, d'entrer dans le divin domaine de Dieu, pour appartenir à un titre tout nouveau à ce souverain Être, et vivre de la vie d'hostie. Engagement non irrévocable, sans doute, mais pourtant engagement sacré, d'autant plus sacré qu'il se fait, de nos jours, avec plus de maturité et de réflexion.

Tout contrat suppose l'accord de deux volontés libres. Ces deux volontés se rencontrent ici.

C'est d'abord la volonté de l'ordinand. Les victimes de l'ancienne loi n'acceptaient point volontairement le sacrifice; elles y opposaient, au contraire, toute la résistance que l'être vivant oppose naturellement à la destruction. Le premier, entre toutes les hosties, Jésus-Christ s'est

(1) Ps. xv, 5.
(2) *Hebr.*, x, 9.

offert librement. Le tonsuré se présente de même. L'Église ne le sollicite pas, ne le contraint pas. Mais dans ses méditations solitaires, il a senti un attrait de grâce qui le portait au sacrifice. Il a compris qu'il est beau et glorieux de ne plus vivre pour soi-même, mais pour Dieu, et, sous l'empire de cette pensée, il s'est présenté à l'évêque, sollicitant humblement la faveur d'être admis au rang des clercs.

L'évêque a accueilli sa prière, il a appelé sur lui les bénédictions divines, et il lui a permis de prononcer les paroles de la consécration cléricale : *Dominus pars.*

Ainsi la victime s'est offerte elle-même, elle s'est offerte pour le sacrifice, et elle a été acceptée en cette qualité.

2° En même temps que l'évêque, au nom de l'Église, accepte l'engagement du tonsuré, il lui imprime le sceau de la victime.

C'est d'abord le retranchement symbolique de la chevelure. Mystérieuse cérémonie, par laquelle l'Église fait comprendre au nouveau tonsuré qu'il doit, désormais, être prêt à retrancher de son cœur tout désir sensuel, de son extérieur toute recherche immodeste et vaine ; qu'il ne doit plus se délecter dans les joies du monde ; qu'il doit vivre dans un état de séparation complète et absolue de toute la créature : séparation de ces plaisirs que le monde poursuit avec tant d'empressement ; de ces richesses qui en sont l'aliment ; de cette gloire que l'ambitieux désire si passionnément.

La victime, en effet, ne vit que pour le sacrifice; en dehors du sacrifice, elle ne doit rien désirer, rien rechercher, rien goûter.

Pour rendre cette expression de renoncement plus complète, l'Église veut que le tonsuré soit revêtu de la

soutane, habit qui, par sa couleur, sa forme sévère, sa simplicité, indique que celui qui en est revêtu fait profession de vouloir mourir au monde et à tout ce qu'il renferme. La mort au monde est le plus haut degré du renoncement. C'est l'état d'une âme dans laquelle les luttes de la grâce et de la nature ont cessé, dont les passions sont éteintes, qui ne sent plus en elle l'aiguillon de la concupiscence ; d'une âme, en un mot, qui est parvenue à ne plus vivre que de la vie d'hostie. Quiconque porte la soutane fait profession, je ne dis pas d'être dans cet état, mais, du moins, de vouloir y tendre, et de faire chaque jour de nouveaux efforts pour s'en rapprocher davantage.

3° Enfin, après avoir marqué le tonsuré du sceau de la victime, par les mains du pontife, l'Église le sépare et le consacre.

L'hostie qu'il a offerte à Dieu en sa personne n'a pas encore subi l'immolation, mais déjà elle est à Dieu. Appliquant au tonsuré, par une belle appropriation, le psaume que chanta David lorsque l'Arche de Dieu fut introduite dans le Tabernacle qu'il lui avait préparé, l'Église demande à l'évêque d'ouvrir les portes du sanctuaire et d'y introduire le nouveau clerc qu'elle appelle un roi de gloire: *Attollite portas, principes, vestras; et elevamini, portæ æternales; et introibit rex gloriæ* (1). Le pontife acquiesce à ce désir. C'est alors qu'il revêt du surplis l'ordinand, qui, désormais, le portera dans les cérémonies sacrées par-dessus la soutane, comme marque de sa dignité.

Le surplis est le symbole de la vie de Jésus-Christ, la véritable hostie, dont il est dit qu'il ne vit que pour Dieu : *Quod autem vivit vivit Deo* (2). Il exprime le

(1) Ps. xxiii, 7.
(2) *Rom.*, vi, 10.

degré le plus parfait du sacrifice, cette consommation qui caractérise le sacerdoce. Il est vrai, le tonsuré n'y est pas encore parvenu, mais elle est l'objet de toutes les aspirations de son âme ; et l'Église, en le couvrant du surplis, qu'il devra aimer d'un amour tendre, la lui fait envisager comme le terme et le but de tous ses efforts.

Revêtu du surplis et introduit dans le sanctuaire où, désormais, il doit passer sa vie, il n'est plus un simple fidèle ; il est séparé de la masse commune ; il appartient à l'héritage de Dieu ; il fait partie de la sainte société du clergé.

Le moment n'est pas encore venu pour lui de remplir à l'autel les ministères divins, apanage exclusif des Ordres proprement dits. Mais déjà l'Église l'admet à unir sa voix dans le chœur, où il a le droit de siéger, à celle des prêtres et des autres ministres. Elle lui permet même de remplir à l'autel plusieurs fonctions des Ordres inférieurs. Il participe aux privilèges de la cléricature ; sa personne est, aux yeux de l'Église, une chose sainte dont Dieu se réserve le domaine ; Notre-Seigneur peut dire de lui, comme il le disait de saint Paul : *Vas electionis est mihi iste* (1).

III. — Affections et résolutions.

Ainsi, de quelque côté que je l'envisage, la cérémonie de la tonsure m'apparaît comme une offrande dont le terme doit être le sacrifice. La tonsure n'est pas un Ordre proprement dit ; mais elle renferme, en quelque façon, tous les Ordres auxquels le nouveau clerc participe en désir, et par les aspirations de son âme, s'engageant solennellement à en remplir les obligations.

Dans le mystère de Jésus présenté au Temple entre

(1) *Act.*, IX, 15.

les bras de sa mère, je ne vois ni la sueur de sang de l'agonie, ni les fouets et les épines du prétoire, ni la croix, les clous, la lance du Calvaire. Et pourtant, l'oblation que Jésus fait de lui-même implique, en quelque sorte, tous ces tourments, puisque, en s'offrant à Dieu comme victime, le Sauveur les accepte. Ainsi en est-il du tonsuré dans l'engagement qu'il contracte avec Dieu et avec l'Église.

Est-ce ainsi que j'ai envisagé la tonsure, lorsque j'ai eu le bonheur de la recevoir? Me suis-je considéré comme une victime au pied de l'autel? Et me suis-je offert à Dieu avec une générosité sans bornes? En faisant la dédicace de mon cœur, ai-je pu dire comme Salomon, dédiant au Seigneur le temple qu'il venait de construire : *Domine Deus, in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa* (1)? Ai-je vraiment tout donné, et l'ai-je donné avec un cœur joyeux?

Prosterné à vos pieds, ô Jésus, je reconnais qu'il y a eu dans mon offrande bien des restrictions et des réserves. C'est sans doute ce qui explique l'inconstance de mes résolutions et mon peu de fidélité aux saints engagements de ma tonsure.

Je veux, ô mon Dieu, réparer ces manquements et m'établir dans les dispositions de renoncement au monde et de vie surnaturelle qui font le véritable clerc. Je suis une victime, je vivrai donc comme une victime; j'appartiens à l'Église, les vanités du siècle ne seront donc plus rien pour moi; je suis une chose sainte, je serai donc fidèle à bannir de mon cœur toute pensée terrestre, toute affection profane.

Mes résolutions seront, en conséquence :

1° De renouveler chaque matin, en prenant ma soutane, les promesses de ma cléricature;

(1) *I Par.*, XXIX, 17.

2° De m'offrir souvent à Dieu en qualité d'hostie ;

3° D'avoir une dévotion spéciale au mystère de la Présentation de Marie et à celui de la Présentation de Jésus au Temple, modèles de l'offrande du clerc dans la cérémonie de la tonsure.

Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei ; tu es qui restitues hereditatem meam mihi (1).

CXCVI

LES ORDINATIONS

II. — ORDRES MINEURS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur qui, pendant trente-trois ans, eut sans cesse en perspective son sacrifice, dont il renouvelait chaque jour l'acceptation. — Nous honorerons ces mêmes dispositions en Marie, vivant dans le Temple, où, comme une hostie de Dieu, elle se pénétrait de plus en plus de la pensée du sacrifice.

II. Nous verrons que les Ordres mineurs sont une préparation à la grande immolation du sacerdoce, car :

1° *Ils inculquent la doctrine du sacrifice.* Cette doctrine, si souvent rappelée aux séminaristes, renferme tout à la fois : l'amour de l'Église matérielle et spirituelle recommandé au portier ; l'étude de la Sainte Écriture prêchée au lecteur ; le zèle pour le salut des âmes rappelé à l'exorciste, et l'obligation d'une religion extérieure et intérieure recommandée à l'acolyte.

(1) Ps xv, 5.

2° *Ils contiennent la grâce du sacrifice.* Les grands pouvoirs du sacerdoce supposent un secours surnaturel. — Dieu a voulu que les communications de cette grâce se fissent par degrés. — Chacun des Ordres mineurs en renferme une partie ; ce qui doit nous porter à les estimer grandement.

3° *Ils font faire l'essai du sacrifice.* Ces Ordres nous font déjà pratiquer en partie le sacrifice ; — aussi l'Église voudrait-elle que chacun d'eux fût suivi d'un temps d'interstice, afin que chaque ordinand fît peu à peu comme l'apprentissage des différentes vertus.

III. Nous nous humilierons de rêver aux grands sacrifices du sacerdoce, et de nous décourager en présence des difficultés de nos devoirs journaliers. — Nous prierons Dieu de dissiper cette illusion.

Résolutions : 1° Étudier les enseignements du Pontificat ; 2° nous préparer avec ferveur à la grâce des ordres mineurs ; 3° nous exercer à la pratique des vertus propres à ces ordres.

Bouquet spirituel : *Etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem ; videbitur Deus deorum in Sion.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur se préparant à son immolation, et consacrant à cette préparation les trente-trois années qu'il voulut passer sur la terre. Durant ce long espace de temps, il eut sans cesse en perspective le sacrifice auquel il s'était voué. « J'ai un baptême à recevoir, dit-il, et je suis dans l'angoisse jusqu'à ce qu'il soit accompli : *Baptismo habeo baptizari ; et quomodo coarctor usque dum perficiatur* (1). » Il l'envisage sans crainte, il s'y soumet avec générosité. Les dispositions intérieures de son âme se ramènent toutes à l'offrande de lui-même à Dieu qu'il ne cesse de renouveler. C'est à cela qu'il rapporte toutes les actions de sa vie ; il ne se considère que comme une victime vouée à la mort,

(1) Luc, xii, 50.

et qui n'entretient et ne renouvelle sa vie que pour la sacrifier.

Honorons cette même disposition en Marie vivant au temple après sa Présentation. Elle passe dans ce saint lieu les années de sa jeunesse, et, comme pour fortifier en elle la généreuse résolution qu'elle a prise, et se rendre de plus en plus digne d'être la victime de Dieu, elle se pénètre chaque jour plus profondément de la pensée du sacrifice dont elle ne cesse d'avoir sous les yeux le spectacle dans le Temple. Elle consacre sa vie à de pieux exercices dans lesquels le feu du divin amour prend sans cesse en elle de nouveaux accroissements, et par son incomparable fidélité aux lumières, aux grâces et aux inspirations divines, elle acquiert de plus en plus la perfection et la sainteté qui conviennent à l'hostie.

Cette double vie de Jésus sur la terre, et de Marie au Temple, est l'image de celle que l'Église prescrit au jeune clerc de mener dans le Séminaire après son initiation à la tonsure, et qui est caractérisée pour lui par la réception des Ordres mineurs. Temps précieux qui, en nous purifiant et nous sanctifiant, prépare en nous des hosties dignes d'être offertes sur l'autel de Dieu.

II. — Considérations.

Les Ordres mineurs sont les degrés par lesquels l'Église fait passer le jeune clerc, durant son séjour dans la solitude du Séminaire pour le conduire au sacerdoce. Rien de plus utile pour le préparer peu à peu à la grande immolation à laquelle il s'est voué, en recevant la tonsure. Ces Ordres, en effet : 1° lui inculquent la doctrine du sacrifice ; 2° lui communiquent la grâce du sacrifice ; 3° lui font faire l'essai du sacrifice.

1º Chacun des Ordres mineurs renferme un enseignement que l'Église a consigné dans le *Pontifical,* et que l'évêque doit proposer aux ordinands, à mesure qu'ils se présentent devant lui pour franchir un nouveau degré de la sainte hiérarchie.

Ces enseignements, qui ne cessent de retentir sous toutes les formes aux oreilles des aspirants au sacerdoce, durant toute la durée de leur séjour au Séminaire dans les oraisons, dans les lectures spirituelles, dans les entretiens publics et particuliers, se ramènent tous à un seul objet, la doctrine du sacrifice. C'est l'explication, le développement, l'application du *Dominus pars* prononcé au jour de la tonsure, et des rites mystérieux et symboliques qui en ont accompagné la réception.

Cette doctrine du sacrifice comprend en premier lieu l'amour de l'Église recommandé au portier.

D'abord l'amour de l'église matérielle autour de laquelle le portier doit veiller, qu'il doit garder, à la beauté et à l'ornement de laquelle il faut qu'il donne tous ses soins et toute sa sollicitude. Mais surtout l'amour de l'Église spirituelle qu'il est chargé de convoquer dans le lieu saint, et à la sanctification de laquelle il devra se consumer un jour dans les travaux du zèle, prêt à mourir, s'il le faut, pour la servir, la protéger et la défendre.

Elle comprend en second lieu l'application à l'étude de la sainte Écriture et des sciences sacrées recommandée au lecteur. C'est le sacrifice de l'intelligence à laquelle le lecteur sera fidèle à refuser les vaines satisfactions de la curiosité et du caprice, s'interdisant toute lecture dangereuse ou inutile, s'appliquant généreusement aux études sérieuses, sans se laisser rebuter par les difficultés qui s'y rencontrent.

Elle comprend en troisième lieu le zèle pour le salut

des âmes recommandé à l'exorciste. Il reçoit le pouvoir de chasser les démons des corps dont ils ont pris possession. Mais ce pouvoir n'est que le symbole de celui qu'exerce le prêtre en délivrant les âmes de la servitude du péché.

L'Église, en conférant cet Ordre, apprend aux exorcistes que, pour exercer le pouvoir qui leur est donné sur le démon, ils doivent s'être auparavant soustraits eux-mêmes, en se faisant une continuelle violence, à l'empire de cet ennemi de Dieu et des hommes. Or, l'empire du démon en nous a un double auxiliaire : l'orgueil, qui nous enfle, et la sensualité, qui nous porte à rechercher les jouissances extérieures et à nous délecter dans les créatures ; deux désordres que l'exorciste doit s'appliquer à combattre en lui-même.

Enfin la doctrine du sacrifice renferme en dernier lieu l'obligation recommandée à l'acolyte de vivre d'une vie de religion et d'application continuelle au culte de Dieu : religion extérieure par l'assiduité dans le saint lieu, et la fidélité à s'acquitter des fonctions confiées à l'acolyte ; religion intérieure par la pratique de l'oraison. Le cierge qui se consume entre ses mains, en répandant sa lumière, exprime l'exemple qu'il doit donner par sa fidélité constante à ces grands devoirs.

2o Les Ordres mineurs contiennent aussi la grâce du sacrifice, et la communiquent à ceux qui y sont initiés.

De quelque manière que cette communication s'opère, qu'il y ait, pour chaque Ordre mineur, un rite sacramentel qui produise la grâce, ou que ce don divin soit le fruit des prières que l'Église fait prononcer au pontife sur les ordinands, nous ne pouvons douter que, dans la réception de chacun de ces Ordres, il n'y ait une grâce accordée. C'est une participation à cette plénitude de vie divine qu'apporte avec elle l'ordination

sacerdotale. C'est une lumière qui éclaire l'esprit, une onction qui fortifie la volonté.

Les devoirs du sacerdoce, qui se résument dans le sacrifice le plus absolu et le plus universel de soi-même perpétuellement offert à Dieu, supposent manifestement un secours surnaturel tout extraordinaire, une communication de l'Esprit-Saint d'une nature spéciale et beaucoup plus abondante que celle qui est accordée au reste des fidèles.

Or, Dieu veut que cette communication se fasse successivement et par degrés.

Il ne donne pas à la tige délicate qui sort à peine de terre toute la sève dont elle aura besoin pour soutenir l'effort de la tempête, quand elle sera devenue un grand arbre ; il la lui départit successivement à mesure qu'elle grandit.

L'enfant qui vient de naître n'a pas la force que possède l'homme fait, il l'acquiert par parties à mesure qu'il avance en âge.

Dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature, Dieu procède par degrés, et distribue ses dons avec mesure, et selon les règles d'une sage économie.

Cette plénitude de grâces qu'il destine à ses prêtres, il la leur donne partiellement à chacun des Ordres qui leur sont conférés. Ces divers Ordres imposent à ceux qui les reçoivent une portion des devoirs du sacerdoce, et les initient, dans une certaine mesure, aux fonctions qu'il donne le droit d'exercer et à la dignité qu'il confère. De même, selon les lois d'un progrès divin, chacun d'eux confère une grâce spéciale de sanctification, au moyen de laquelle l'ordinand, de jour en jour purifié et fortifié, acquiert de plus en plus complètement cette forme divine d'hostie que le sacerdoce exige.

Considération bien propre : 1° à nous donner une

grande estime de ces Ordres, qui ne s'appellent mineurs que par comparaison, mais qui sont en réalité très grands et très divins; 2° à nous déterminer à faire tous nos efforts pour nous y préparer, de telle sorte que nous ne perdions rien de la mesure de grâces qui y est attachée, grâces dont nous avons besoin pour franchir les autres degrés de la hiérarchie, et d'où dépend peut-être tout notre avenir sacerdotal.

3° Les Ordres mineurs impliquent en dernier lieu l'essai du sacrifice.

Nous l'avons dit déjà, chacun d'eux, en nous donnant un enseignement et une grâce, nous impose des devoirs. Ces Ordres ne nous montrent pas seulement, comme la tonsure, le sacrifice en perspective; ils nous le font déjà pratiquer en partie. Cet amour de l'Église, cette ardeur pour acquérir la science sacrée, ce zèle pour le salut des âmes qui entraîne celui de sa propre sanctification, cette application intérieure et extérieure au culte de Dieu que les Ordres mineurs nous font envisager dans les prêtres, comme les divers aspects du grand sacrifice qui embrasse leur vie tout entière, ils en exigent la pratique des ordinands.

C'est pour ce motif que, selon le vœu de l'Église, chacun de ces Ordres devrait être suivi d'un temps d'interstice, durant lequel le clerc, dans la grâce de son ordination, est tenu de pratiquer cette immolation partielle de lui-même, par laquelle il doit préluder à une immolation plus décisive et plus complète.

Ces interstices, il est vrai, n'ont pas toujours lieu dans leur forme régulière; mais le temps du Séminaire les remplace.

Les essais du sacrifice sacerdotal, imposés à ceux qui participent aux Ordres mineurs, ne sont au fond que l'observation fidèle et constante des devoirs pres-

crits par la règle. C'est en s'y assujettissant généreusement que les clercs mériteront de devenir des hosties dignes d'être offertes et immolées à Dieu.

Admirable conduite de l'Église! Après avoir fait prendre aux tonsurés l'engagement sacré de la tonsure, elle ne les soumet pas immédiatement à l'épreuve de ce crucifiement universel que le sacerdoce doit un jour exiger d'eux. Elle craint qu'une telle épreuve, supportée sans préparation, ne les décourage. Elle n'a pas même voulu que d'abord ils prissent aucun engagement irrévocable. Par une sage prévoyance, elle leur fait essayer leurs forces dans les degrés inférieurs de la hiérarchie. Ainsi elle les éprouve, afin de savoir quel fonds elle peut faire sur leur fidélité future. Le sacrifice dont la perspective ne cesse de s'offrir à leurs regards leur est donc présenté par parties; il faut qu'ils en parcourent les différents degrés; qu'avant de boire jusqu'à la lie le calice du Sauveur, ils en approchent leurs lèvres; qu'avant d'être immolés sur le Calvaire avec Jésus, ils le suivent dans les stations douloureuses du jardin des Oliviers, du prétoire et du chemin de la croix.

III. — Affections et résolutions.

Je suis résolu d'être, un jour, un prêtre dévoué et généreux et de faire à Dieu tous les sacrifices qu'exigeront de moi mes saintes fonctions. Mais suis-je également résolu à me soumettre à ces essais de sacrifice que m'imposent pendant mon Séminaire les Ordres que je reçois?

Contradiction étrange! Dans mes rêves d'avenir, me plaçant en présence des renoncements, des travaux, des immolations de toute sorte qu'implique le ministère sacré des prêtres, loin d'en être effrayé et découragé,

j'aspire, au contraire, au moment où il me sera donné de témoigner par là à Dieu ma fidélité, et il me semble que rien ne sera au-dessus de mes forces. Et cependant, quand il s'agit d'accomplir les devoirs beaucoup plus faciles qui me sont imposés maintenant, ma bonne volonté succombe. Je me crois capable de sacrifices héroïques; et les sacrifices les plus vulgaires sont au-dessus de mes forces. J'aspire à la pratique de l'abnégation sacerdotale; et je ne sais pas réprimer un caprice, retenir une parole inutile, mortifier une curiosité, m'astreindre aux exigences de la règle. Je veux être un bon prêtre; et je n'ai pas le courage d'être un bon séminariste.

Daignez, ô mon Dieu, dissiper cette erreur. Faites-moi comprendre que si, dans le cours de mon noviciat, je ne suis pas un clerc vraiment vertueux, je ne serai plus tard tout au plus qu'un prêtre médiocre. Mais surtout fortifiez, par votre grâce, ma volonté souvent si faible, afin que, fidèle maintenant dans les petites choses que vous demandez de moi, je le sois un jour dans les grandes.

Mes résolutions seront :

1° D'étudier avec respect et docilité les enseignements du *Pontifical;*

2° De me préparer, comme il convient, aux Ordres mineurs, afin de participer abondamment à la grâce qu'ils renferment;

3° De m'exercer, pendant mon Séminaire, à la pratique des vertus propres à ces Ordres.

Etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem; videbitur Deus deorum in Sion (1).

(1) Ps LXXXIII, 8.

CXCVII

LES ORDINATIONS

III. — ORDRES SACRÉS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur couronnant son grand sacrifice par l'immolation de la croix. — Nous contemplerons en détail toutes les circonstances de la Passion. — Nous adorerons les dispositions intérieures de Jésus victime. — Nous honorerons Marie, s'associant à tous les devoirs religieux de son divin Fils.

II. Nous verrons que, suivant l'avis donné par l'évêque, le sous-diaconat produit un double effet :

1° *Il nous sépare du monde.* La vie naturelle nous porte à rechercher le plaisir, et surtout à satisfaire la plus tyrannique de nos passions — Le sous-diacre doit mourir à cette vie, et se refuser même ce qui serait permis à tout autre. — Il doit avoir la chasteté du corps et la chasteté de l'esprit. — Il nous apparaît donc comme une victime immolée. — Cette immolation est dure ; mais elle est belle et désirable.

2° *Il nous consacre à Dieu.* Le sous-diaconat fait contracter l'engagement d'une servitude perpétuelle — Le sous-diacre est irrévocablement fixé au service des autels. — Il est bien plus consacré que les calices, les autels et les temples. — Il s'impose une servitude, mais une servitude plus glorieuse que toutes les dignités de la terre.

III. Nous dirons à Dieu que nous ne regrettons pas notre sacrifice. — Nous lui demanderons le secours de sa grâce, afin que jamais nous n'oubliions nos saints engagements.

Résolutions : 1° Éviter ce qui pourrait altérer en nous la chasteté ; 2° aimer le Bréviaire ; 3° observer fidèlement les lois de la sainte Église.

Bouquet spirituel : *Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ couronnant, par l'immolation de la croix, son grand sacrifice. Il est parvenu sur le sommet de la montagne. Là on le dépouille de ses vêtements, on l'attache à la croix, du haut de laquelle il lui faut, pendant trois heures, supporter les insultes, les blasphèmes et les malédictions de ses ennemis, on l'abreuve de fiel et de vinaigre. C'est alors que cette auguste et adorable victime, après avoir prié pour ceux qui l'immolaient et remis son âme entre les mains de son Père, expira en poussant un grand cri.

Ainsi fut offert à Dieu le sacrifice le plus grand et le plus saint qui lui eût été et qui pût lui être offert, ou plutôt le seul véritable sacrifice, celui dont tous les autres n'étaient que la figure et une pâle représentation.

Après avoir contemplé en détail toutes les circonstances de cette sainte immolation, pénétrons dans l'âme du Sauveur pour adorer les dispositions avec lesquelles Jésus l'accomplit. Considérons son âme sainte recueillant en elle-même les adorations, les hommages, les actions de grâce, les expiations et les prières du ciel et de la terre, et les offrant à Dieu avec son sang répandu.

En même temps que Jésus s'immole sur la croix, Marie sa mère, jusque-là si intimement unie à tous ses mystères, s'immole aussi de son côté. Elle entre dans toutes les pensées de son divin Fils, s'associe à tous les devoirs religieux qu'il rend à Dieu, et s'offre généreusement pour ne faire avec lui qu'une seule et même hostie. C'est le complément et la réalisation du divin mystère de sa Présentation au temple.

Rendons nos devoirs à cette mère de douleurs; et puisque nous sommes appelés, à son exemple, à nous immoler avec Jésus, demandons-lui de participer à ses dispositions.

O mon Dieu, vous avez eu pour agréable le double sacrifice que vous offrirent sur le Calvaire Jésus et Marie. Daignez agréer de la même manière celui que nous vous offrons en nous consacrant à vous : *Sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi* (1).

II. — Considérations.

Le clerc, victime mystique présentée à Dieu dans la cérémonie de la tonsure, préparée par la réception des Ordres mineurs, subit enfin, en recevant les Ordres sacrés, l'immolation qu'il avait en perspective, et à laquelle il s'était soumis.

Le coup porté à la victime par le sacrificateur produisait deux effets : d'une part, en lui ôtant la vie, il la séparait, et détruisait les liens qui l'unissaient aux créatures; de l'autre, et par cette séparation même, il la faisait entrer dans le domaine de Dieu, et la lui consacrait irrévocablement.

Tel est le double effet qui se produit dans le sous-diacre, au moment où il reçoit l'Ordre sacré. C'est ce que lui exprime nettement l'évêque au moment de l'ordonner : *Castitatem, Deo juvante, servare oportebit*, voilà la séparation et la mort au monde; *atque in Ecclesiæ ministerio semper esse mancipatum*, voilà la consécration à Dieu et à son divin service. Double engagement, irrévocable et sans retour, que contracte le sous-diacre,

(1) *Dan.*, III, 40.

et par lequel s'accomplit en lui l'immolation de la victime.

1° La vie naturelle par laquelle nous sommes en relation avec le monde extérieur se résume tout entière dans la recherche de la jouissance, jouissance du cœur, but de toutes les affections, jouissance des sens, but de tous nos instincts. La poursuite de ce double bien a son expression la plus énergique et la plus complète dans une passion qui domine toutes les autres, passion la plus indomptable, la plus universelle, la plus violente; passion qui se rattache à l'une des lois les plus fondamentales de la société humaine; passion qui, par les excès auxquels elle s'abandonne, est dans le monde la cause des plus monstrueux désordres.

Le clerc, qui est admis à participer aux Ordres sacrés, doit en faire à Dieu le sacrifice, et c'est la première partie de son immolation. Non seulement il renonce absolument à ce qui, en ce genre, serait un crime dans un homme du monde. Son sacrifice est plus absolu et plus universel. Il prend l'engagement le plus sacré et le plus inviolable de se priver de ce qui serait en soi pour tout autre légitime et permis. Il s'oblige à entourer son cœur d'épines, à imposer à ses sens la contrainte la plus sévère. La chasteté, dans l'acception la plus étendue du mot, se transforme pour lui en une loi rigoureuse, qui l'enchaînera jusqu'à la fin de sa vie, sans qu'il puisse prétendre jamais à aucun adoucissement, à aucune dispense : *Castitatem servare oportebit.*

Il sera chaste dans son corps, dont il aura soin d'écarter les moindres souillures; chaste dans ses regards, qu'il détournera de tout objet dangereux; chaste dans ses paroles, qui n'exprimeront jamais rien que de pur et de saint; chaste dans ses désirs, qui ne s'arrêteront plus aux choses de la terre; chaste dans

ses affections, dont la créature ne sera jamais l'objet; chaste dans ses pensées, qu'il sera fidèle à ne porter jamais volontairement sur ce qu'il ne doit plus aimer. Ainsi il vivra sur la terre de la vie des anges, ou plutôt d'une vie plus parfaite encore. Car, selon la remarque de saint Jean Chrysostôme, ce que les anges font au ciel sans lutte, sans effort, et par conséquent sans mérite, dégagés qu'ils sont, par leur nature, de la chair et des sens, il le fait, en résistant aux séductions les plus décevantes, aux penchants les plus intimes de sa nature terrestre, aux aspirations, même les plus légitimes.

Telle est la loi que l'Église impose à ses ministres. Loi sainte d'où dépend l'honneur et la pureté du sacerdoce; mais pourtant, il faut le dire, loi rigoureuse, et tellement rigoureuse que le monde, incapable de comprendre un sacrifice de cette nature, la trouve excessive, et souvent même refuse de croire à la réalité de son accomplissement.

Le ministre sacré, lié par ce divin engagement, se présente véritablement à nous comme une victime immolée. L'annonce de mort qui lui avait été faite au moment où il reçut la tonsure, et que symbolisait ce vêtement mystérieux dont depuis il a toujours paru couvert, s'est enfin vérifiée en lui. Il est mort au monde, dont il ne connaitra point, dont il ne goûtera jamais les joies; il est mort à la concupiscence, dont il devra étouffer jusqu'aux moindres mouvements. Nul mieux que lui ne peut s'appliquer la parole du grand Apôtre: « *Mortui estis :* Vous êtes morts. »

Selon le sens humain cette mort est dure, et il faut qu'elle le soit pour qu'elle puisse s'appeler un sacrifice. Mais, ô mon Dieu, qu'elle est belle, qu'elle est désirable, qu'elle est douce pour l'âme que votre grâce anime et inspire! Aussi avec quelle allégresse de cœur,

avec quel empressement, le sous-diacre bien appelé ne s'y soumet-il pas ! Et quand la victime a reçu le coup, quand l'immolation est accomplie, ah ! loin de se repentir, et de regretter sa démarche, comme il se réjouit au contraire, comme il baise avec transport ces bienheureux liens qui, en le séparant du monde, lui ont rendu la vraie liberté : *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium ; laqueus contritus est, et nos liberati sumus* (1).

2º En même temps que, par l'obligation de la continence, le ministre sacré renonce à la vie des sens, il se dévoue irrévocablement à Dieu et à l'Église : *Atque in Ecclesiæ ministerio semper esse mancipatum.*

C'est l'abdication de sa liberté, c'est une servitude perpétuelle dont il contracte l'engagement. Jusque-là, appliqué aux ministères inférieurs de l'Église et soumis aux règles de la vie cléricale, il pouvait à son gré s'y soustraire, en suivant dans le siècle une autre carrière. Aujourd'hui il ne le peut plus ; il s'est enchaîné par les paroles sorties de sa bouche, et l'engagement, qu'il a librement contracté, ne sera jamais rompu.

L'évêque, après avoir reçu sa promesse, l'a premièrement béni, secondement sanctifié, troisièmement consacré, et par cette triple formule il l'a irrévocablement fixé au service des saints autels. C'est pour ce motif que l'Ordre qu'il a reçu est appelé *sacré,* parce qu'il consacre celui qui en est revêtu, et le dévoue à Dieu.

De tous les degrés de sanctification que l'Église peut conférer aux choses et aux personnes, la consécration est le plus élevé ; elle entraîne l'emploi exclusif et per-

(1) Ps. cxxiii, 7.

pétuel au culte de Dieu de l'objet consacré. Ainsi en est-il des vases du sacrifice, de l'autel sur lequel il s'offre, du temple dans l'enceinte duquel il s'accomplit.

Mais cette consécration, qui rend les calices, les autels et les temples si saints et si vénérables qu'en les employant à des usages vulgaires on se rendrait coupable de sacrilège, n'approche pas de celle que l'Église donne à ses ministres. En vertu de cette consécration, ils ne s'appartiennent plus et sont devenus les hommes de Dieu. Soustraits au soin des choses temporelles, dont, grâce à la sage prévoyance de l'Église, ils n'ont plus à s'occuper, il faut qu'ils soient tout entiers aux ministères sacrés qui leur sont confiés. Le temple saint est leur demeure, le chant ou la récitation de l'Office divin leur occupation de chaque jour. On peut dire d'eux ce que l'Apôtre disait de Jésus ressuscité, qu'ils ne vivent plus que pour Dieu et pour son divin service: *Quod autem vivit, vivit Deo* (1).

C'est pour cela que les ministres sacrés peuvent être dits, dans un sens très complet et très véritable, des victimes immolées. En eux, comme dans la victime, tout est saint, tout est divin ; tout est de Dieu et à Dieu : le corps et ses organes, l'âme et ses facultés, toute la personne en un mot.

Précieuse dépendance, servitude plus glorieuse que toutes les dignités de la terre. Car si c'est une suprême gloire que de s'attacher à Dieu : *Gloria magna est sequi Dominum,* si c'est régner que d'être au service d'un si grand maitre : *Deus cui servire regnare est,* que sera-ce de lui appartenir d'une manière aussi absolue et aussi irrévocable ?

(1) *Rom.*, VI, 10.

III. — Affections et résolutions.

Déjà peut-être la grande immolation s'est accomplie pour moi. Je suis sous-diacre, c'est-à-dire une hostie qui s'est volontairement immolée pour la gloire de Dieu. Ah ! loin de regretter mon sacrifice, de tout mon cœur je m'y déterminerais encore, s'il était à faire, si de nouveau il m'était donné de choisir entre Dieu et le monde, entre les saintes joies de la pureté et les enivrements des satisfactions sensibles.

Mais, Seigneur, pour être fidèle à de tels engagements, j'ai besoin de votre secours. Car, en me dévouant à vous pour mener sur la terre la vie des anges, je ne me suis pas dépouillé de ma nature d'homme. Je porte en moi les passions et les faiblesses dont elle subit l'influence ; je pourrais donc, si vous ne me souteniez, déchoir misérablement du rang d'honneur où vous m'avez élevé, laisser tomber de mon front la couronne qui en fait l'ornement, permettre au lis, que vous m'avez donné à porter, de se faner dans mes mains. Vous ne le permettrez pas, ô Jésus. C'est en suivant les inspirations de votre grâce, que j'ai pris l'engagement qui me consacre irrévocablement à vous ; ce sera aussi votre grâce qui m'aidera à le remplir. La sainte prière du Bréviaire, que désormais je réciterai chaque jour, la fera abonder dans mon cœur. J'y trouverai pour persévérer mon plus solide appui.

Mes résolutions seront donc :

1° De conserver avec un grand soin le trésor de la chasteté, me tenant sévèrement en garde contre tout ce qui pourrait l'altérer en moi ;

2° D'aimer le Bréviaire et de le réciter toujours attentivement et pieusement ;

3° D'observer fidèlement les lois de la sainte Église auxquelles je me suis soumis.

Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo (1).

CXCVIII

LES ORDINATIONS

IV. — SACERDOCE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur continuant son sacrifice sur l'autel et dans le ciel. — Il s'y montre dans l'état d'une hostie consommée. — Là, Jésus exerce en plénitude sa médiation. — Il rend ses devoirs à Dieu et sanctifie les âmes. — Nous nous unirons aux hymnes célestes qui exaltent la sainte et divine victime.

II. Nous verrons, en nous rappelant les sacrifices anciens, que comme Notre-Seigneur a honoré Dieu et sanctifié les âmes, ainsi le prêtre, hostie consommée, doit être :

1° *La victime de l'holocauste.* Il est voué au culte divin. — Il est chargé de remplacer les hommes auprès de Dieu. — Sa religion a un caractère spécial, elle est universelle. — Il est par excellence l'homme de la prière. — En conséquence, il aimera par-dessus toutes choses les exercices de la piété.

2° *L'hostie pacifique.* C'est-à-dire que le prêtre doit subvenir aux besoins spirituels de ses frères. — Comme Notre-Seigneur, il doit, en quelque sorte, se donner en nourriture aux âmes. — Que l'on parcoure les différentes fonctions sacerdotales; qu'on suive le prêtre

(1) *Col.*, III, 3.

dans tous ses ministères, partout il se donne aux âmes. — Et ce don de lui-même a une efficacité d'autant plus grande que le prêtre est plus saint.

III. Nous nous humilierons à la pensée que la religion envers Dieu et l'amour des âmes sont en nous des dispositions bien imparfaitement établies.

Résolutions : 1° Nous acquitter avec ferveur de nos devoirs religieux ; 2° nous intéresser à tout ce qui touche à la sanctification des âmes ; 3° rapporter toutes nos actions à ce double but.

Bouquet spirituel : *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur dans la double vie par laquelle, après la douloureuse immolation du Calvaire, il continue son sacrifice sur l'autel et dans le ciel.

Il s'y montre à nous dans l'état d'une hostie consommée. Dans cet état, tout en lui est céleste et divin. La douleur et l'angoisse ont disparu de son âme, et son corps, dépouillé de sa mortalité, et ne conservant plus rien de l'infirmité de la chair, est revêtu de gloire et entouré d'une splendeur incomparable.

Parvenu à ce dernier terme de son sacrifice, Jésus exerce en plénitude sa médiation. C'est maintenant qu'il est un pontife non plus seulement saint, mais sanctifiant. Il rend à Dieu d'une manière très parfaite les hommages de la religion ; il adore, il s'anéantit, il rend grâces, il loue, il bénit. Le moindre mouvement de son cœur glorifie plus Dieu que les hommages réunis de toutes les créatures. Il demande grâce et il intercède, et jamais sa prière n'est rejetée. Ce n'est pas seulement pour lui-même qu'il obtient les trésors de la vie divine. Il ouvre ses mains et communique avec abondance les dons qu'il reçoit. Il s'épanche sur les bienheureux pour leur donner part à sa gloire. Il en-

voie son esprit sur la terre, et par lui, il éclaire, console et sanctifie les âmes. Ainsi il dilate sa vie, et, en la répandant dans les saints, il se forme un corps mystique, qui est l'Église.

Telles sont les propriétés divines de Jésus hostie consommée et glorifiée. Rien de plus grand, rien de plus beau, rien de plus saint au ciel et sur la terre. A la vue de cette auguste victime debout sur l'autel du ciel, les bienheureux et les anges se livrent à des transports de joie inexprimables; ils se prosternent devant lui, déposent à ses pieds leurs couronnes, entonnent à sa louange des cantiques de louange et de triomphe, et proclament à l'envi que l'Agneau qui a été immolé est infiniment digne de recevoir les hommages et les bénédictions de la création tout entière.

Unissons-nous à ces hymnes célestes; exaltons avec les bienheureux notre sainte et divine victime; reconnaissons que c'est à elle que nous sommes redevables de tout bien.

Mais surtout remercions le Verbe incarné, victime consommée, de ce qu'il veut bien, dès cette vie, nous donner part à sa glorieuse consommation. Il nous a fait parcourir toutes les phases du sacrifice dans la série des différents Ordres; le sacerdoce qui les couronne tous nous initie à la dernière, autant que le comporte l'infirmité de l'état présent.

II. — Considérations.

Dans les sacrifices anciens, la consommation de la victime qui suivait l'immolation se faisait en deux manières. Quelquefois la victime était dévorée par les flammes; d'autres fois, divisée en parties, elle servait de nourriture aux prêtres et au peuple. Expression

frappante de la double fin pour laquelle tout sacrifice est offert, et du double fruit qu'il produit.

La victime immolée : 1° rend à Dieu les hommages qui lui sont dus et fait monter vers son trône les adorations, les louanges, les prières, les bénédictions, les actions de grâces symbolisées par les flammes et la fumée qui s'élèvent de l'autel et montent vers le ciel ; 2° après avoir honoré Dieu, la victime a la vertu d'opérer dans les âmes la sanctification en s'unissant à elles; ce qui est figuré par la manducation.

Jésus, la victime sans tache, atteint excellemment cette double fin. Telle est aussi la consommation du sacrifice auguste que nous offrons à Dieu dans l'ordination, et dont le sacerdoce est le dernier terme. Nous avons reconnu dans le tonsuré une victime qui s'offre; dans le minoré, une victime offerte qui s'éprouve et se prépare à l'immolation ; dans le sous-diacre, une victime immolée ; le prêtre est une victime consommée.

Tout le ministère du prêtre en effet se réduit à deux choses : tantôt, comme la victime de l'holocauste, il fait monter vers Dieu ses adorations et ses hommages; tantôt, comme l'hostie pacifique, il devient en quelque façon la nourriture des âmes pour les sanctifier et les sauver.

1° Il faut donc, en premier lieu, qu'à l'exemple de Jésus-Christ, le prêtre, victime d'holocauste, se consume à la gloire de Dieu, par l'accomplissement du grand devoir de la religion. Il est voué par état au culte divin. Tout homme, tout chrétien a l'obligation de rendre hommage à Dieu ; mais pour le prêtre, ce n'est pas seulement un devoir, c'est son emploi, sa profession. Il y est astreint au même titre que l'est le magistrat à rendre la justice, le soldat à défendre son pays, le médecin à traiter les malades qui réclament ses soins.

Dieu veut être glorifié par la création, œuvre de ses

mains divines, et tel est le but qu'il s'est proposé en sortant de son repos. Mais parmi les êtres dont le monde se compose, il n'y a que l'homme, créature raisonnable, qui se puisse acquitter de cette obligation. Hélas ! il ne le fait pas, ou il le fait mal. Absorbé par les soins matériels de la vie, il ne donne le plus souvent à la religion qu'une bien faible attention.

De là l'institution du sacerdoce, c'est-à-dire d'une société d'hommes choisis entre les autres hommes, et spécialement appliqués à rendre à Dieu, au nom de leurs frères, les devoirs sacrés de la religion. Telle est en effet la notion que saint Paul nous donne du prêtre : « Tout pontife, dit-il, pris parmi les hommes, est établi pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu : *Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum* (1). » Cette notion du prêtre, pleinement réalisée en Jésus-Christ, doit avoir aussi sa réalisation en tous ceux qui sont appelés à participer à son sacerdoce. Jésus, médiateur de la religion, honore Dieu au nom de l'humanité tout entière, et les prêtres, qu'il s'est associés, sont sur la terre ses organes et ses représentants dans l'accomplissement de ce capital devoir.

La religion des prêtres se distingue donc de celle des simples fidèles par un caractère spécial. Non seulement elle doit être plus parfaite, mais encore, comme celle de Jésus-Christ, elle contient dans son universalité la religion de toute l'Église, dont le prêtre est le ministre et le délégué. Grande et belle pensée qui, en nous découvrant l'éminence de la dignité sacerdotale, nous montre quelle estime le prêtre doit faire de ses devoirs religieux, et avec quel respect intérieur et extérieur il doit s'en acquitter.

(1) *Hebr*, v, 1.

Tandis que les autres hommes vaquent aux opérations et aux soins vulgaires de la vie, il a reçu, lui, la glorieuse mission d'adorer, de bénir, de louer le Créateur. Il est par excellence l'homme de la prière. Il faut que, pénétré de l'esprit de religion, saintement jaloux de l'honneur de Dieu, abîmé dans le sentiment des perfections divines, objet de ses méditations, dégagé de la vie des sens, il fasse sur la terre ce que les anges et les bienheureux font au ciel, et qu'il commence, au milieu des larmes de l'exil, le cantique de louanges que nous chanterons tous durant l'éternité.

Tel est le premier devoir du prêtre, devoir qui lui sera particulièrement cher s'il possède le véritable esprit du sacerdoce. En conséquence, il aimera pardessus toutes choses ses exercices de piété : l'oraison, la sainte messe, le Bréviaire, la visite au Saint-Sacrement. Il n'y manquera jamais; il y apportera toute l'application dont il est capable ; tout ce qui tient à la religion sera pour lui un objet de vénération.

2° Hostie d'holocauste, le prêtre est aussi hostie pacifique, et il faut qu'en cette qualité, il soit pour le peuple fidèle un aliment spirituel propre à produire et à fortifier en lui la vie de la grâce. Après s'être élevé jusqu'au ciel et avoir uni sa voix à celle des anges pour glorifier le Créateur, il descend sur la terre pour subvenir aux besoins spirituels de ses frères. Il leur appartient comme l'hostie appartenait à ceux qui l'avaient offerte ; tout le temps qu'il ne donne pas à Dieu est à eux.

Le second devoir du prêtre, hostie consommée, est donc de se donner en nourriture aux âmes Jésus, pour nous sanctifier, s'unit à nous par la communion. Ainsi doit-il en être du prêtre. Et de même que Jésus, par son divin contact, nous communique une vertu vivi-

fiante qui nous sanctifie, de même le prêtre, en s'unissant aux âmes, leur communique la vie de Dieu, dont, en sa qualité de victime sacrifiée, il possède la plénitude.

Parcourons les divers ministères du prêtre par rapport au peuple fidèle, nous verrons qu'ils se ramènent tous à une sorte de communion mystique en vertu de laquelle le prêtre se donne aux âmes, leur communique sa vie, passe en quelque sorte en elles pour les purifier de leurs souillures et les faire vivre à Dieu.

Il est prêtre non pour lui, mais pour les âmes. Donc, tout ce qu'il possède, tout ce qu'il acquiert comme prêtre, n'est pas à lui, mais aux âmes.

S'il se livre à l'étude et orne son esprit de connaissances nouvelles, c'est pour être en état d'instruire les ignorants et de leur faire part des trésors de science qu'il possède.

S'il s'exerce à la pratique des vertus et s'il fait chaque jour des progrès dans la sainteté, c'est afin d'avoir grâce et lumière pour entraîner les âmes dans la même voie.

Si dans ses pieux colloques avec Dieu il augmente et allume de plus en plus en lui la flamme du divin amour, c'est afin d'en embraser les âmes en la leur communiquant.

S'il demande à Dieu des grâces et des lumières, c'est moins pour s'en enrichir lui-même que pour en être l'entremetteur et les épancher sur les âmes.

Ainsi le prêtre peut dire véritablement aux fidèles avec saint Paul : « Tout ce que j'ai est à vous : *Omnia vestra sunt* (1). »

Il n'a rien qui ne soit aux âmes ; et, s'il est zélé, il saisira toutes les occasions de le témoigner.

(1) *I Cor.*, III, 22.

En chaire, au lit des malades, au saint tribunal, dans toutes les circonstances où il exerce quelque action sur les fidèles confiés à ses soins, le bon prêtre ne se donne-t-il pas? Ne donne-t-il pas son intelligence, son cœur, son expérience, sa sagesse, ses grâces? Bien plus, en donnant et en faisant passer dans les âmes les trésors de sainteté qui sont en lui, il donne même ses forces corporelles, qu'il épuise et qu'il consume dans les travaux du zèle. Au besoin, comme le bon pasteur, il devrait être prêt à donner sa vie même : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* (1).

C'est ainsi que le prêtre imite son maître et son modèle dans le don ineffable qu'il nous fait de lui-même.

Et remarquons que cette communication a toujours une merveilleuse efficacité.

De même que la prière du prêtre est plus puissante que toute autre prière, à raison de l'état d'hostie, auquel il s'est réduit ; de même aussi la parole, par laquelle le prêtre se communique, a une force et une puissance qu'aucune autre parole ne possède au même titre. Elle est comme la parole de Dieu, vive, efficace, lumineuse; elle pénètre les âmes, les éclaire, les transforme et les convertit.

Ajoutons que cette efficacité de la parole sacerdotale n'est nullement en proportion avec le degré de science dont elle est la manifestation, ou avec l'éloquence qui la caractérise. Quiconque a étudié les opérations de Dieu dans les âmes sous l'action de la parole du prêtre sait que cette proportion n'existe pas. Combien de fois la parole simple et sans art d'un bon prêtre n'a-t-elle pas eu plus de puissance, n'a-t-elle pas été marquée par des effets plus étonnants que la parole d'un orateur

(1) Joan., x, 11.

éloquent et savant? C'est à sa grâce sacerdotale, c'est à son état d'hostie immolée à la gloire de Dieu, que le prêtre doit surtout cette puissance dont il dispose : *Tanquam Deo exhortante per nos* (1). Il y a dans ses pensées, dans ses sentiments une vertu secrète, et l'on peut dire de lui ce que l'Évangile dit de Jésus-Christ : *Virtus de illo exibat, et sanabat omnes* (2).

III. — Affections et résolutions.

L'état et la vie d'hostie consommée suppose dans le prêtre une double disposition qui est comme le résumé de tous les devoirs du sacerdoce : une religion profonde envers Dieu et un amour sans bornes pour les âmes. Je veux être prêtre ; il faut donc que je possède ces deux dispositions. Elles devront être, quand je serai honoré du sacerdoce, les inspiratrices de ma vie ; je ne puis me croire vraiment appelé de Dieu à cette dignité si, dès maintenant, je n'en suis pas animé.

En est-il ainsi ? Où en suis-je de la vertu de religion ? Ai-je un sentiment profond de la grandeur et de la majesté de Dieu ? Suis-je respectueux et recueilli dans le lieu saint ? Les exercices religieux ont-ils du charme pour moi ? Ai-je l'amour de la prière, des cérémonies sacrées, de tout ce qui tient au culte divin ?

Et les âmes, quels sentiments m'inspirent-elles ? Suis-je touché de leur perte ? Ai-je un grand désir de dépenser tout ce que j'ai de force et de vie pour leur procurer le bienfait de la sanctification ?

O Jésus, prêtre saint, hostie consommée, c'est en vous que je dois aller puiser ces dispositions. Vous en avez déposé le germe dans mon cœur. Achevez votre

(1) *II Cor.*, v, 20.
(2) Luc, VI, 19.

œuvre, ô mon Dieu, en répandant avec abondance en moi l'esprit sacerdotal, que vous possédez en plénitude. Que, par ma fidélité au saint exercice de la prière, je sois semblable à l'holocauste que la flamme consume ; et que, par l'exercice du zèle, je serve, comme l'hostie pacifique, de nourriture au peuple chrétien.

Mes résolutions seront :

1° D'apporter une grande application à me bien acquitter de mes devoirs religieux ;

2° De m'intéresser à tout ce qui touche à la sanctification des âmes ;

3° D'être fidèle à tout rapporter dans ma vie à ce double but.

Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris (1).

CXCIX

LA SAINTETÉ SACERDOTALE

I. — LE DÉSINTÉRESSEMENT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur comme le modèle parfait du désintéressement. — Il est né pauvre ; il a vécu pauvre ; il est mort pauvre. — A son exemple, les apôtres ont tout quitté pour s'attacher à Lui. — Saint Paul ne voulait que le pain et le vêtement ; tous les saints ont imité ces exemples.

(1) *II Cor.*, XII, 15.

II. Nous verrons que trois raisons font au prêtre un rigoureux devoir du désintéressement :

1° *Les autorités.* Dieu voulut que la tribu de Lévi n'entrât pas en partage dans la terre promise. — Notre-Seigneur nous recommande de n'avoir ni or ni argent. — Saint Paul s'indigne contre les prêtres qui cherchent un gain sordide. — L'Église a toujours donné les mêmes enseignements.

2° *L'appréciation des fidèles.* Rien, d'une part, de plus propre que le désintéressement à concilier au prêtre la considération, l'estime et la confiance dont il a besoin ; rien, d'un autre côté, ne contribue tant à le déconsidérer que le vice contraire.

3° *Les raisons intrinsèques.* L'amour de l'argent, dans un prêtre, abaisse ses pensées, refroidit son zèle, et transforme son ministère en une industrie vulgaire.

III. Nous supplierons Notre-Seigneur d'éloigner de nous le malheur de devenir jamais des prêtres avares. — Nous lui demanderons de nous rappeler sans cesse les obligations de notre tonsure. — Nous interrogerons notre conscience sur la pratique du désintéressement.

Résolutions : 1° Demander à Dieu la grâce du désintéressement ; 2° nous examiner spécialement sur ce point ; 3° combattre en nous les moindres indices d'attache à l'argent.

Bouquet spirituel : *Sicut sacerdos et levita, nudus nudum Jesum sequar.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ offrant aux prêtres, en sa personne, le modèle parfait du désintéressement sacerdotal. « Étant riche, dit saint Paul, il s'est fait pauvre pour nous : *Cum esset dives, pro nobis egenus factus est* (1). » Il est né pauvre, car le réduit misérable où il fut déposé après sa naissance n'était pas à lui ; il a vécu pauvre, car il a déclaré lui-même qu'il n'avait pas en sa possession un lieu où il pût reposer sa tête : *Filius hominis non habet ubi caput reclinet* (2) ; il

(1) *II Cor.*, VIII, 9.
(2) Matth., VIII, 20.

est mort pauvre, car le linceul même dans lequel il fut enseveli, les parfums qui l'embaumèrent, le sépulcre qui reçut sa dépouille mortelle, ne lui appartenaient pas.

Honorons dans les apôtres, qui furent les premiers prêtres de l'Église, les effusions de cet esprit de pauvreté. Quand Jésus-Christ les invita à le suivre, ils ne possédaient, si l'on excepte saint Matthieu, le publicain, que bien peu de chose, une barque et quelques filets ; mais, ce peu qu'ils avaient, ils le quittèrent pour obéir à la voix du Maître qui les appelait : *Relictis omnibus, secuti sunt eum* (1). Saint Pierre put donc dire à Jésus-Christ avec confiance : « Seigneur, nous avons tout quitté pour marcher à votre suite : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te* (2). »

Saint Paul, le grand Apôtre, n'a pas imité moins fidèlement la pauvreté du Sauveur. Au milieu des fatigues de l'apostolat, il supporte la faim et la nudité : *In fame et nuditate* (3) ; il gagne péniblement sa vie par le travail de ses mains : *Laboramus operantes manibus nostris* (4) ; il déclare que, pourvu qu'il ait un vêtement pour se couvrir et du pain pour se nourrir, il ne demande pas autre chose : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus* (5).

Telle a été la règle de conduite inviolablement suivie par tous les saints prêtres. Les uns se sont généreusement dépouillés de tout ce qu'ils possédaient pour suivre dans la pauvreté Jésus-Christ pauvre : témoin saint Paulin, évêque de Nole, qui, à peine ordonné prêtre, renonce à ses immenses richesses en faveur des

(1) Luc, v, 11.
(2) Matth., xix, 27.
(3) *II Cor.*, xi, 27.
(4) *I Cor.*, iv, 13.
(5) *I Tim.*, vi, 8.

indigents, et se fait volontairement indigent lui-même. D'autres, au milieu même de l'abondance, ont pratiqué le détachement : témoin saint Charles, archevêque de Milan, qui, pouvant jouir, dans son palais, de toutes les aises, pour le logement, le vivre et le vêtir, menait la vie d'un pauvre, quoiqu'il fût riche.

Admirons ces beaux exemples. Remercions Notre-Seigneur, qui nous les donne par lui-même et par ses saints, et demandons à ce divin Maître qu'il nous remplisse de plus en plus de l'esprit de désintéressement sans lequel nous ne serons jamais de véritables prêtres.

II. — Considérations.

L'Église n'exige pas des prêtres le dépouillement effectif que le vœu de pauvreté impose aux religieux. Mais, quelle que soit la condition de fortune que la Providence leur ait ménagée, ils doivent, s'ils ont l'esprit de leur état, vivre intérieurement dans un détachement absolu des biens créés, et donner au dehors des marques de ce détachement, soit en faisant avec générosité le sacrifice des biens qu'ils possèdent, quand la charité le demande, soit en ne se montrant pas exigeants et durs dans la revendication de leurs droits. Les autorités les plus respectables, l'appréciation des fidèles, la nature même du sacerdoce, leur en font un devoir.

1° *Les autorités.* — Entre les recommandations que les Écritures sacrées font aux prêtres, le désintéressement tient une place importante. Quand Dieu partagea la Terre promise aux tribus d'Israël, il ne voulut pas que la tribu sacerdotale, appliquée aux fonctions sacrées du tabernacle, entrât dans ce partage. Et la raison qu'il apporte de cette exclusion est digne de remarque : *In*

terra eorum, dit-il, *nihil possidebitis;... ego pars et hereditas tua* (1).

L'enseignement, qui ressort pour les prêtres de la loi nouvelle de cette prescription, se précise dans l'Évangile. Jésus, donnant à ses apôtres la mission d'annoncer le royaume de Dieu, leur trace le portrait de l'homme apostolique. Or, ce qu'il lui demande surtout, ce qui doit faire son principal caractère, c'est l'esprit de pauvreté. « N'ayez, dit-il, ni or ni argent: *Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris* (2). » — « N'emportez rien avec vous: *Nihil tuleritis in via* (3). » — « Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement: *Gratis accepistis, gratis date* (4). »

Saint Paul, s'inspirant de ces divines leçons, trace de la même manière, à son disciple Timothée, la règle de vie du véritable prêtre. Il le prémunit contre l'exemple de ces ministres infidèles qui cherchaient dans le service de l'Église un gain sordide: *Existimantium quæstum esse pietatem* (5). « Notre grand gain, ajoute-t-il, c'est d'avoir, avec la piété, le nécessaire: *Est quæstus magnus pietas cum sufficientia* (6). » — « Ceux qui aspirent à devenir riches tombent dans la tentation et dans les pièges du démon... Car la cupidité est la racine de tous les maux... Pour vous, ô homme de Dieu, fuyez ces choses: *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli... Radix enim omnium malorum est cupiditas... Tu autem, o homo Dei, hæc fuge* (7). »

Toute l'histoire atteste avec quelle fidélité l'Église a

(1) *Num.*, XVIII, 20.
(2) Matth., X, 9.
(3) Luc, IX, 3.
(4) Matth., X, 8.
(5) *I Tim.*, VI, 5.
(6) *Ibid.*, 6.
(7) *Ibid.*, VI, 9, 10, 11.

conservé ces précieuses traditions. Elle a voulu que les prêtres eussent le nécessaire dont parle saint Paul, et elle a travaillé avec une sollicitude toute maternelle à le leur procurer. Mais elle n'a pas voulu qu'à l'exemple des gens du monde, ils fussent livrés aux soins qu'entraîne le souci des choses temporelles. Ils ne doivent pas chercher à s'enrichir par le négoce ou par les industries lucratives. Les ressources mêmes que l'Église leur procure pour subvenir à leurs besoins ne leur appartiennent qu'au prorata de la nécessité ; le superflu doit être employé en bonnes œuvres.

Et de quels anathèmes les canons des conciles et les Saints-Pères ne poursuivent-ils pas les prêtres qui, oubliant ces règles, se livrent à l'amour de l'argent, s'enrichissent dans le sanctuaire, et donnent au monde le lamentable spectacle de l'avarice sacerdotale ? *Negotiatorem clericum et ex inope divitem factum, quasi quamdam pestem fuge* (1). — *Non satis est vere clericus, quem non ditat titulus paupertatis* (2). — *Quidquid præter necessarium victum ac vestitum de altari retines, tuum non est, rapina est, sacrilegium est* (3).

2° *L'appréciation des fidèles.* — Pour faire l'œuvre de Dieu, le prêtre a besoin d'un certain degré de considération de la part des fidèles. Rien de plus propre à nous le faire obtenir que le désintéressement.

On sait avec quelle violence la cupidité exerce son empire dans le cœur de la plupart des hommes. S'enrichir, augmenter sans fin sa fortune, tel est pour eux le grand but de la vie. C'est pour y parvenir qu'on travaille, qu'on intrigue, qu'on se fatigue, souvent que l'on

(1) Hier., *Ep. II, ad Nep.*
(2) *Cass. de Inst. Cler.*, 41.
(3) S. Bern., *Ep. II, ad Fulc.*

épuise sa santé, et que l'on abrège sa vie. Or, plus les hommes se sentent attirés par l'appât du gain, plus ils admirent le dépouillement volontaire de ceux qui, s'élevant jusqu'à une sphère supérieure, renoncent à ces biens, l'objet de la convoitise universelle. Voilà pourquoi le religieux qui pratique la pauvreté parfaite aura toujours son prestige aux yeux du peuple. De même, si les prêtres pratiquent le désintéressement, s'ils ne témoignent aucune attache aux avantages temporels, s'ils sont charitables et toujours prêts à secourir les malheureux, ils jouiront de l'estime universelle.

Il y a, dans les prêtres, des vertus que tous ne sont pas en état d'apprécier ; mais il n'est personne qui ne comprenne et n'apprécie le désintéressement sacerdotal. C'est, pour le commun des hommes, le signe caractéristique du bon prêtre, de l'homme de Dieu ; et, quand on a pu dire d'un prêtre : « Il est charitable ; il donne tout, » c'en est assez ; on sera même, pour ce motif, indulgent sur certains défauts que l'on n'aurait pas pardonnés à d'autres.

Mais si rien ne contribue plus puissamment que le désintéressement à concilier aux prêtres l'estime et la confiance, rien, d'un autre côté, n'est plus propre à les déconsidérer que le vice contraire. Certains défauts peuvent être dissimulés ; celui-là est, de sa nature, éclatant, et en vain s'efforcerait-on de le cacher. Il se révèle et se montre au grand jour. Tous le reconnaissent sans peine dans l'âpreté avec laquelle le prêtre intéressé exige ce qui lui est dû, dans je ne sais quels instincts mercantiles, qui le portent à faire argent de tout, dans une lésinerie sordide, surtout dans la parcimonie de ses aumônes et sa dureté envers les pauvres.

Or, dès que le regard perspicace des fidèles a constaté la présence de ce défaut dans un prêtre, c'en est fait du prestige surnaturel qui le rendait respectable à tous.

On ne verra plus en lui le ministre de Dieu ; à peine croira-t-on à sa parole ; son ministère, qu'on ne distinguera pas d'un négoce vulgaire, sera frappé de stérilité.

3° *Les raisons intrinsèques.* — Dans le jugement sévère qu'il porte du prêtre livré au vice honteux de l'avarice, le peuple ne se trompe pas ; car rien n'est plus opposé que ce vice à l'esprit sacerdotal. Même dans un homme du monde, l'amour de l'argent est un désordre ; c'est à tous, sans exception, que s'adresse la parole du Psalmiste : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere* (1). Mais, dans un prêtre, ce désordre présente un caractère plus révoltant. En effet, l'amour de l'argent dans un prêtre : 1° abaisse ses pensées ; 2° refroidit son zèle ; 3° transforme son saint ministère en une industrie vulgaire.

Premier effet de l'amour de l'argent dans un prêtre : *abaissement de ses pensées.*

Homme de Dieu, ministre de la prière, vivant au milieu des choses saintes, ramené sans cesse à la méditation des vérités chrétiennes, le véritable prêtre nourrit son esprit de pensées nobles, élevées, surnaturelles. Dieu, Jésus-Christ, l'Église, les âmes, les pratiques sanctifiantes, les règles de la perfection, tels sont les objets vers lesquels il se porte de préférence, dont il aime à s'entretenir. Il vit, par l'intelligence, dans une région supérieure.

Il en est tout autrement du prêtre que l'intérêt domine. Ses pensées sont basses, terrestres, toutes concentrées dans les intérêts du temps. Ce qui l'occupe, ce qui fait l'objet de ses calculs, de ses combinaisons, de ses projets, c'est le lucre et tout ce qui s'y rapporte. Comme l'amour de l'argent captive son cœur, la pensée de l'ar-

(1) Ps. LXI, 11.

gent absorbe ses pensées. C'est là ce qui l'intéresse, ce dont il aime à s'entretenir. Il ne sait pas s'élever au-dessus de cette sphère inférieure dans laquelle il se complaît; le prêtre, en lui, n'est plus qu'un calculateur de profits et de pertes.

Second effet de l'amour de l'argent dans un prêtre : le *refroidissement du zèle.*

Le zèle a pour aliment nécessaire l'amour de Dieu et des âmes, ou plutôt il n'est que l'amour de Dieu et des âmes en exercice. Or, dans un cœur livré à la passion dont nous parlons, ce double amour ne peut que s'affaiblir et s'éteindre; du moins est-il impossible qu'il y devienne fort et généreux. Le zèle suppose l'élan; c'est, selon l'expression de Notre-Seigneur, une flamme qui embrase : *Ignem veni mittere* (1). Or, l'amour du gain présente un caractère tout opposé. Enfin le zèle implique essentiellement le dévoûment et l'oubli de soi-même. Or, rien au monde, au contraire, de plus étroitement égoïste que l'intérêt qui ne voit que soi et ses avantages.

Troisième effet de l'amour de l'argent : il transforme le plus saint des ministères en un mercantilisme abject et une industrie vulgaire. Que deviennent, en effet, pour le prêtre que l'intérêt domine les fonctions sacrées? Des moyens d'augmenter son avoir. C'est là, quand il les exerce, la première et la principale de ses préoccupations; l'estime qu'il en fait se mesure sur le profit plus ou moins considérable qu'il espère en retirer. Quand son évêque l'institua pasteur dans une paroisse, ce prêtre s'enquit avec anxiété du chiffre des revenus qu'il percevrait beaucoup plus que de l'état des âmes à la sanctification desquelles il lui faudrait travailler; et telle est la pensée qui l'inspire dans tout

(1) Luc, XII, 49.

le détail de sa vie de prêtre. Il veut avant tout s'enrichir, et Dieu permet que parfois, au grand scandale des fidèles, grâce à une lésinerie sordide, il y réussisse.

III. — Affections et résolutions.

Ne permettez pas, ô mon Dieu, que j'aie le malheur de devenir jamais un prêtre avare ; mais que plutôt, aidé et soutenu par votre grâce, j'imite les admirables exemples de désintéressement qu'ont donnés, à la suite des apôtres, tous les saints prêtres. Ce n'est qu'à cette condition que je serai véritablement votre représentant, votre ministre, un autre vous-même ; telle est aussi la disposition de mon cœur. En recevant la tonsure, je vous ai dit que je vous prenais pour la portion de mon héritage, et mes lèvres, en cela, n'ont point été trompeuses. C'est vous seul, Seigneur, que je veux posséder sur la terre ; vous êtes mon bien, ma richesse, mon unique trésor : *Dominus pars*. La pensée d'être attiré au sacerdoce par la considération des profits temporels qu'il pourra me procurer me fait horreur ; plutôt tous les malheurs, plutôt la condition la plus misérable, que d'embrasser ce saint état dans des vues intéressées.

Mais puis-je me promettre que je serai toujours dans ces sentiments, et que jamais mon cœur de prêtre ne s'ouvrira à cet amour de l'or, dont, en ce moment, je vois si clairement le désordre ? Contrairement à d'autres penchants, la passion de l'avarice ne se révèle pas d'ordinaire dans la jeunesse, mais dans l'âge mûr, et, plus souvent encore, dans la vieillesse. Je ne puis donc trouver dans mes dispositions présentes une garantie suffisante contre les dangers de l'avenir.

Bien plus, ne discerné-je pas en moi déjà quelques symptômes qui devraient m'inspirer à cet égard une crainte légitime? L'attache à l'argent ne s'est-elle pas

parfois manifestée? N'ai-je pas senti quelque désir d'augmenter mon avoir, n'éprouvé-je de la peine à me dessaisir de ce que je possède? Suis-je, dans la mesure de mes ressources, généreux et charitable? Ne me montré-je pas, au contraire, par rapport au devoir de l'aumône, réservé à l'excès?

Je dois d'autant plus m'appliquer à combattre ces mauvais germes, si je les remarque en moi, que la passion de l'intérêt s'insinue dans l'âme, presque sans que l'on s'en aperçoive. Il n'en est aucune sur laquelle on se fasse plus facilement illusion, appelant sage économie ce qui, en réalité, est une coupable avarice.

Je prends donc la résolution :

1° De demander souvent à Dieu la grâce du désintéressement sacerdotal ;

2° De porter spécialement mon attention sur ce point dans mes examens de conscience ;

3° D'être fidèle à combattre les moindres indices d'attache désordonnée aux biens de la terre que je remarquerais en moi.

Sicut sacerdos et levita, nudus nudum Jesum sequar (1).

(1) Hieron. *Ep. ad Nepot.*

CC

LA SAINTETÉ SACERDOTALE

II. — LA CONTINENCE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, inspirant à l'Église la salutaire pensée de faire pour les ministres sacrés une loi rigoureuse de la continence ; puis soutenant cette loi dans les luttes qu'elle eut à supporter pour en obtenir l'exécution.

II. La continence parfaite que l'Église impose aux prêtres leur convient pour plusieurs motifs :

1° La prérogative que le prêtre partage avec Jésus-Christ d'être médiateur entre Dieu et les hommes exige qu'il soit éminemment pur. — Or, cette pureté ne peut être pratiquée par lui au degré convenable, s'il ne vit dans la continence.

2° Les relations qui unissent le prêtre aux fidèles comme guide des consciences, dépositaire des secrets les plus intimes, etc., ne l'exigent pas moins impérieusement.

3° Enfin, elle est la condition du désintéressement, de l'indépendance et du dévoûment que le prêtre, comme serviteur de l'Église, doit pratiquer.

III. Nous attacher de plus en plus avec amour à la sainte loi de la continence. Mais, en même temps, veiller sur ce trésor, et employer, pour le conserver dans son intégrité, la prière et la fidélité aux règles de prudence que l'Église prescrit aux prêtres. — Telle sera la double résolution de cette oraison.

Bouquet spirituel : *Virgo singularis, Inter omnes mitis, Nos culpis solutos, mites fac et castos.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur qui, après nous avoir donné, en sa personne et en celle de sa sainte Mère, l'exemple de la chasteté parfaite, a inspiré à son Église d'imposer aux ministres sacrés la loi de la continence. De tout temps, et jusque dans le paganisme, la convenance de cette loi avait été entrevue. Les hommes ont toujours cru à une affinité secrète entre la chasteté et le sacerdoce; entre le dégagement des sens et l'application aux fonctions sacrées de la prière et du sacrifice. De là des prescriptions diverses de purification, que les sacerdoces antiques imposaient à leurs membres.

Mais à l'Église était réservé le privilège de présenter au monde le spectacle d'un sacerdoce vierge. Admirable institution, dans laquelle l'Église est sans rivale, dont elle est justement fière, et qu'elle s'efforce avec un soin jaloux de maintenir sans altération.

Et pour obtenir ce résultat et conserver intact le trésor de la chasteté sacerdotale, que d'obstacles n'a-t-elle pas eu à surmonter, que de luttes ne lui a-t-il pas fallu soutenir?

A la vue de ce frein qu'on voulait leur imposer, les passions se soulevèrent; la loi parut intolérable; de toutes parts des réclamations se firent entendre; et, chose à peine croyable, pour renverser la barrière élevée par l'Église, le peuple lui-même s'associa parfois aux prêtres prévaricateurs.

On put croire un moment que c'en était fait. Déjà l'Orient avait en partie secoué le joug. L'Occident était ébranlé, et, en présence des réclamations qui s'élevaient de toutes parts, plusieurs inclinaient à adoucir l'antique discipline. Heureusement, Rome tint bon contre l'orage. Dieu, qui veillait sur l'honneur du sacer-

doce, suscita de saints Papes dont l'inébranlable fermeté opposa au torrent une digue infranchissable.

Entre ces défenseurs de la continence sacerdotale, l'histoire place au premier rang le saint Pontife Grégoire VII, qui fit de ce grand objet l'un des principaux buts de sa sollicitude pastorale. La résistance fut opiniâtre, et la victoire longtemps disputée. Mais enfin, pour la plus grande gloire de l'Église et de son sacerdoce, la sainte loi du célibat ecclésiastique demeura victorieuse.

Adorons en Jésus-Christ, le Pontife suprême et le divin chef de l'Église, l'auteur de cette merveille. Inspirateur de la loi du célibat, il en a été aussi le protecteur contre les assauts qu'elle eut à subir. Qu'il en soit à jamais béni et glorifié! Honorons aussi la noble phalange des saints évêques, des saints prêtres, des saints lévites qui, marchant sur ses traces, et soutenus par sa grâce, ont été fidèles à leurs engagements, ont foulé aux pieds les séductions du monde et des sens, et ont conservé dans tout son éclat le lis de la chasteté. Ils sont nos pères et nos modèles; puissions-nous être de courageux imitateurs de leur vertu!

II. — **Considérations.**

La continence parfaite, telle que l'Église l'impose à ses ministres, n'est pas, il est vrai, essentielle au sacerdoce; mais elle en est la fleur, la beauté, l'auréole. Elle s'y rattache par les plus hautes convenances; sans elle, le sacerdoce subsisterait, mais il serait amoindri et aurait perdu une partie notable de son prestige. Considérons quelques-uns des motifs qui doivent nous rendre cette loi vénérable et sainte.

1° Le prêtre partage avec Jésus la prérogative auguste

de médiateur entre Dieu et les hommes. Comme lui et avec lui, il offre le sacrifice; il est son organe et sa voix dans l'accomplissement du grand devoir de la prière. Il fallait donc qu'il fût comme lui pur et saint; il convenait spécialement que, comme lui, il fût vierge.

Il est remarquable que c'est principalement sur ce fondement que s'appuient les saints Canons qui prescrivent le célibat aux prêtres et les Pères qui le recommandent : *Ut condecet,* dit le IIe Concile de Carthage, *sacrosanctos antistites et Dei sacerdotes, nec non et levitas, vel qui sacramentis divinis inserviunt, continentes esse; omnibus placet ut episcopi, presbyteri, diaconi, vel qui sacramenta contrectant, pudicitiæ custodes, etiam ab uxoribus abstineant.*

En effet, les relations spéciales que les fonctions sacrées du sacerdoce et surtout l'oblation du sacrifice établissent entre Dieu et le prêtre, exigent en celui-ci un cœur pur, entièrement dégagé des satisfactions grossières des sens, une âme toute spirituelle, vivant sur la terre de la vie des anges, et, selon la pensée d'un pieux auteur, animant le corps sans avoir de contact avec lui, comme un objet suspendu dans un vase, mais n'en touchant pas les parois. Car pour traiter avec Dieu, qui est la sainteté même, pour s'approcher de lui, pour lui offrir l'hostie sans tache, il faut avant tout être saint.

Tel est le motif principal pour lequel l'Église veut que le prêtre vive dans la continence. La chasteté conjugale ne serait pas assez parfaite pour lui. Sans doute, le mariage, élevé par Notre-Seigneur à la dignité de sacrement, est saint : *Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus* (1). Mais la virginité qui

(1) *Hebr.*, XIII, 4.

nous élève au-dessus des voluptés charnelles, qui nous soustrait à leur tyrannie, et en écarte de notre esprit les images grossières, est, selon que l'Église l'a solennellement défini par l'organe du saint Concile de Trente, plus sainte encore. Dès lors ne convenait-il pas que le prêtre, appelé à une vocation dont le propre caractère est la sainteté, fît profession de vivre chaste?

Chose remarquable, la loi des Juifs elle-même, tout imparfaite qu'elle était, exigeait que les prêtres, lorsqu'ils devaient exercer leurs saintes fonctions, s'y préparassent par la continence. C'est une pieuse pratique parmi les fidèles de se préparer de la même manière à la participation des saints mystères; et saint Paul insinue la convenance de cette pratique.

Combien n'était-il pas dans l'ordre que les prêtres de la loi nouvelle, appliqués continuellement à des fonctions toutes célestes, appelés à participer chaque jour aux plus augustes mystères, fussent entièrement chastes!

2° Les relations du prêtre avec Dieu exigent donc qu'il vive dans la continence; celles qui l'unissent aux fidèles ne l'exigent pas moins impérieusement. Le sacerdoce lui a donné sur les âmes une autorité toute divine. Guide des consciences, il est le dépositaire des secrets les plus intimes, et les fonctions qu'il exerce, en cette qualité, sont d'une délicatesse dont rien n'approche.

Pour s'acquitter de ce rôle auguste, il a besoin d'une considération exceptionnelle; il faut qu'il se présente aux yeux des peuples comme un homme divin. Le respect auquel son sacerdoce lui donne droit ne ressemble pas à celui qu'on porte à un homme honorable et vertueux, à un magistrat intègre; il a un caractère religieux, et participe, en quelque chose, de celui qu'on

rend à Dieu, aux saints, aux objets séparés du profane par une consécration spéciale.

Or, rien ne contribuera plus à concilier au prêtre ce respect que la continence. Plus le penchant qui nous porte aux satisfactions grossières est violent, plus les hommes admirent et vénèrent les âmes assez fortes et assez généreuses pour s'en affranchir et les fouler aux pieds. C'est à leurs yeux la vertu dans ce qu'elle a de plus parfait, l'idéal de la force chrétienne, se déployant dans l'infirmité de la chair. Qui ne sait que, pour le paganisme lui-même, tout corrompu qu'il était, la vierge était l'objet d'un culte religieux?

La chasteté est comme un sceau divin qui, imprimé sur le front du prêtre, commande à tous la vénération. Il est jeune encore peut-être; hier seulement, l'onction sainte le consacrait prêtre. Mais il parait dans le monde orné de la couronne des vierges; c'est un diadème qui le rend plus respectable à tous que les cheveux blancs qui ornent le front du vieillard. Otez-lui cette couronne, vous le faites descendre du piédestal où l'Église l'avait placé; il était dans le ciel, il est maintenant sur la terre; c'est un homme semblable aux autres hommes, au-dessus desquels rien ne l'élève. Dépouillée de son héroïsme, sa vertu n'a plus que des proportions communes et vulgaires.

Et combien cette vulgarité nous apparaitra plus frappante encore si nous envisageons ce prêtre, qui n'a plus l'auréole de la chasteté parfaite, dans les détails infimes et mesquins de la vie de famille à laquelle il s'est astreint, dans la solidarité qui s'établit forcément entre lui et cette famille qui est comme une extension de lui-même!

Il suffit d'un instant de réflexion pour comprendre que les relations qui existent entre les fidèles et le prêtre catholique seraient profondément modifiées si

celui-ci était marié La confession en particulier deviendrait alors impossible.

3o Homme de Dieu, guide et confident des fidèles, le prêtre est encore le serviteur de l'Église, à laquelle il s'est donné, qu'il doit servir avec une abnégation parfaite, s'oubliant pour cela lui-même et ses propres intérêts.

Pour s'acquitter à cet égard du devoir que les engagements qu'il a contractés lui imposent, il doit posséder éminemment trois qualités : le désintéressement, l'indépendance et le dévoûment.

Le désintéressement ; car, ayant pris Dieu pour son partage, il doit être étranger à tous les calculs de la cupidité, et sans aucune attache aux biens de cette vie.

L'indépendance ; car, homme du devoir et de la conscience, il faut que dans l'accomplissement de son ministère, en chaire, au saint tribunal, au lit des malades, il se montre supérieur à toutes les influences ; en sorte qu'aucune puissance humaine ne soit capable de le faire dévier de la droite voie.

Le dévoûment; car il n'est pas prêtre pour lui. Sa vie, son temps, ne lui appartiennent pas ; il doit être prêt à les sacrifier si le devoir le demande.

Tout cela est possible, facile même pour le prêtre avec la loi du célibat. Seul sur la terre, sans liens de famille, il sera, pour peu qu'il ait le sentiment de sa divine mission, dévoué, indépendant, désintéressé. Grâce à cet isolement providentiel que l'Église lui a ménagé, s'il possède une âme vraiment sacerdotale, il sera capable de tous les héroïsmes. Faut-il, quand l'appel de Dieu se fait entendre, se condamner à l'exil, pour évangéliser les peuples infidèles, ou exposer sa vie auprès des pestiférés; il est prêt à tous les sacrifices.

Mais supprimez la loi salutaire de la continence,

donnez au prêtre une femme et des enfants, n'est-il pas à craindre qu'il n'en soit tout autrement ?

Si le prêtre est seul, le soin d'augmenter sa fortune serait en lui inexcusable ; mais, s'il a une famille, peut-on lui interdire de songer à l'établir, de créer un avoir pour ses enfants, et, en conséquence, de se montrer réservé dans ses charités ?

Si le prêtre est seul, il pourra exercer son ministère avec une noble indépendance. Mais s'il doit veiller aux intérêts des siens, leur ménager des protections nécessaires, aura-t-il toujours le courage du devoir ?

Si le prêtre est seul, il sera capable, au besoin, d'exposer sa vie. Mais si cette vie est nécessaire à une famille à laquelle il se doit, ne reculera-t-il pas devant un tel sacrifice ?

Ainsi, à quelque point de vue que nous nous placions, nous sommes contraints de reconnaître qu'en imposant aux prêtres la continence parfaite, l'Église a été éminemment sage. Divinement éclairée sur la sainteté du sacerdoce chrétien, et sur le caractère auguste des ministères, qu'il donne le droit d'exercer, elle a voulu que les prêtres vécussent sur la terre, comme les anges, dont ils sont les images, vivent dans le ciel. Inspiration sublime qui a répandu sur la tribu sainte une splendeur incomparable, l'a rendue respectable même à ses ennemis, et a donné au sacerdoce catholique une supériorité incontestée sur tous les autres sacerdoces.

III. — Affections et résolutions.

Loin donc d'être pour moi une contrainte pénible, la sainte loi de la continence me sera douce et consolante. C'est par mon libre choix que je me suis imposé ce joug, je le porterai jusqu'au bout avec allégresse, sou-

tenu, ô Jésus, par votre grâce, qui ne me fera pas défaut.

Toutefois, je me tiendrai en garde contre la présomption téméraire qui me persuaderait que, sous ce rapport, je n'ai rien à craindre. Hélas ! il me suffit d'interroger mon cœur, pour comprendre que, même après les engagements sacrés du sous-diaconat, je suis capable de toutes les faiblesses. Je veillerai donc sur ma chasteté comme on veille sur un trésor ; et je serai fidèle à mettre à profit les moyens que la divine Providence m'a ménagés pour la conserver.

Le premier est la prière. En m'imposant l'obligation de vivre chaste, l'Église m'a mis entre les mains le saint Bréviaire, le livre de la prière, pour me faire comprendre que si, d'une part, la pureté du cœur doit me préparer à remplir dignement le ministère de la prière, d'autre part, la prière, en m'assurant le secours de Dieu, sera la sauvegarde de ma pureté.

J'en trouve une autre dans les précautions que m'ordonnent de prendre les Canons de l'Église et que m'indiquent les règles de la prudence. Le genre de vie que l'Église impose au prêtre, tout en le maintenant dans le monde, l'en sépare néanmoins. Vie de retraite, de recueillement, d'étude, qui ne lui permet d'avoir avec le dehors que les relations nécessaires; qui lui interdit les fréquentations dangereuses, les curiosités vaines, les spectacles profanes. Un prêtre fidèle à ces règles y trouvera un préservatif puissant contre les périls auxquels sa vertu, s'il les négligeait, serait exposée.

Cette double résolution sera donc le fruit de cette oraison.

O Marie, Vierge immaculée, qui, par votre pureté, avez mérité d'être la mère du Verbe de Dieu fait chair, obtenez-moi de votre divin Fils, au service duquel je me suis consacré, la grâce de conserver toujours dans

sa blancheur le lis de mon sous-diaconat. Que je sois jusqu'à la mort pur et chaste comme vous, afin que l'Église ait en moi un ministre moins indigne des mystères augustes qui me sont confiés.

Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos culpis solutos,
Mites fac et castos (1).

CCI

LE PRÊTRE A L'AUTEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur offrant son sacrifice. — Il le continue dans le ciel et sur l'autel. — Nous penserons, avec une joie mêlée de crainte, que nous aurons bientôt à offrir ce sacrifice. — Pour remercier dignement le divin Sauveur, nous nous unirons aux apôtres et à tous les saints prêtres.

II. Nous verrons que toutes les fois qu'un prêtre dit la messe, Jésus renouvelle d'une manière ineffable les trois choses qu'il a faites pour nous racheter :

1° *Il s'incarne.* Il se rend présent sur l'autel. — Le pain et le vin sont changés au corps et au sang du Sauveur. — Ce prodige est encore plus merveilleux par la manière dont il s'opère et par la multiplication infinie des messes qui peuvent se célébrer par le ministère des prêtres.

2° *Il se sacrifie.* L'Eucharistie a été instituée pour renouveler le sacrifice du Calvaire. — Le prêtre à l'autel est donc véritablement sacrificateur. — Le sacri-

(1) *Hymn. Eccl.*

fice de la messe est ce qu'il y aura jamais de plus grand sur la terre: et le prêtre a l'honneur d'y coopérer !

3° *Il sanctifie les âmes.* L'auguste victime est devenue la propriété du prêtre qui peut communiquer aux fidèles les fruits du sacrifice. — Jésus ne cesse de faire descendre du ciel sur la terre des grâces de sanctification, et le prêtre a le droit de diriger les effusions de ces grâces. — Il le fait par les intentions qu'il a en offrant le sacrifice, et par les sacrements qu'il administre.

III. Nous nous rappellerons la parole de l'Église : *Agnoscite quod agitis.* — Nous prierons Notre-Seigneur de nous donner une idée vraie de l'action du prêtre à l'autel, et des dispositions que ce ministère suppose.

Résolutions : 1° Méditer souvent sur la grande fonction du prêtre à l'autel ; 2° déterminer les moyens que nous prendrons pour nous en bien acquitter ; 3° nous appliquer à entendre maintenant la sainte messe avec piété, afin de la bien dire un jour.

Bouquet spirituel : *Agnoscite quod agitis.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur, le Pontife éternel, offrant à Dieu le sacrifice auguste et saint par lequel s'opère toute sanctification. Offert en figure dès le commencement du monde, puis d'une manière réelle et sanglante sur le Calvaire, ce divin sacrifice se continue mystiquement dans le ciel et sur l'autel : dans le ciel, où Jésus, victime immolée, présente à Dieu, en notre faveur, les mérites de ses souffrances et de sa mort ; sur l'autel, où, par le ministère des prêtres, il ne cesse de renouveler son oblation ; ce qu'il fera sans interruption tant que le monde subsistera, accomplissant ainsi à la lettre la promesse qu'il fit à ses apôtres avant de les quitter : *Ecce ego vobiscum sum, omnibus diebus, usque ad consummationem seculi* (1).

(1) Matth., xxviii, 20.

Je suis, ô Jésus, un de ceux que vous voulez honorer de cette fonction dont les anges mêmes ne seraient pas dignes. Le jour n'est pas éloigné où il me sera donné de monter au saint autel, pour être le consécrateur de votre corps adorable et de votre sang précieux. Grâce insigne, qui sera le couronnement des bienfaits sans nombre dont votre bonté a daigné me combler depuis que je suis sur la terre.

Impuissant à vous en exprimer dignement ma reconnaissance, je m'unis pour le faire aux saints Apôtres honorés les premiers de votre divin sacerdoce, et qui eurent le bonheur d'entendre sortir de votre bouche la parole qui leur conféra l'ineffable pouvoir que vous veniez d'exercer en leur présence : « Faites cela en mémoire de moi : *Hoc facite in meam commemorationem* (1). » Je m'associe aux actions de grâces, aux transports d'amour, aux bénédictions et aux louanges que le sentiment de cette prérogative a provoqués dans l'âme de tous les saints prêtres. Avec eux et comme eux, je vous remercie, Seigneur, je vous bénis, et je ne me lasserai point de célébrer vos miséricordes : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* (2) ? *Misericordias Domini in æternum cantabo* (3).

II. — Considérations.

De toutes les fonctions sacerdotales, la plus redoutable et la plus auguste, mais aussi la plus consolante, est, sans contredit, celle qui s'exerce à l'autel. C'est là surtout que le prêtre est vraiment un autre Jésus-Christ, là que le Sauveur renouvelle par son ministère les merveilles de notre rédemption.

(1) Luc, XXII, 19.
(2) Ps. CXV, 12.
(3) Ps. LXXXVIII, 2.

Jésus, pour nous racheter, a fait trois choses : il s'est incarné, il s'est sacrifié, il nous a mérité la grâce par laquelle nous sommes sanctifiés. Or, voilà ce qu'il renouvelle d'une manière ineffable toutes les fois qu'un prêtre dit la messe.

1° A l'autel Jésus s'incarne. En effet, il s'y rend présent à la voix du prêtre, comme il se rendit présent dans le sein de Marie, lorsque la divine Vierge donna son assentiment à la parole de l'Ange. Le prêtre prononce quelques mots mystérieux, et aussitôt le pain qu'il tenait dans ses mains n'est plus du pain, c'est le corps du Seigneur; le vin contenu dans le calice n'est plus du vin, c'est le sang du Rédempteur répandu pour nous sur la croix. Miracle étonnant qui confond et déconcerte la raison. L'acte créateur par lequel Dieu a fait sortir du néant ce monde visible, les innombrables prodiges qui ont rempli la vie terrestre du Sauveur, sans en exclure la merveille de sa résurrection et de sa glorieuse ascension, ont quelque chose de moins incompréhensible. C'est avec justice que l'Église appelle la consécration le *mystère de la foi : Mysterium fidei.*

Étonnant en lui-même, le merveilleux pouvoir que possèdent les prêtres d'opérer un tel prodige l'est plus encore par la manière dont il s'exerce. Pour faire descendre Jésus-Christ sur l'autel, le prêtre n'a pas besoin de recourir à de longues et laborieuses préparations, d'employer des rites nombreux et compliqués, de multiplier les invocations. Il lui suffit de prononcer quatre paroles sur le pain et autant sur le vin, celles-là même par lesquelles Notre-Seigneur, à la dernière Cène, opéra, pour la première fois, le changement du pain et du vin en son corps et en son sang.

Ce serait déjà une grande chose qu'avec de si faibles

moyens chaque prêtre pût, une seule fois dans sa vie, accomplir le miracle de la consécration. Mais sa puissance est bien plus étendue. Il vient d'être ordonné prêtre. Dès le lendemain de son ordination sacerdotale, il monte au saint autel, et d'une voix émue, dans les transports d'une indicible joie, il consacre l'hostie que tiennent ses mains tremblantes. Le jour suivant il aura le même bonheur, qui se renouvellera tous les jours de sa vie. Que dis-je? Si les saintes règles de l'Église ne limitaient l'exercice du pouvoir divin qu'il a reçu, il consacrerait autant de fois qu'il prononcerait les mystérieuses paroles sur du pain et du vin placés devant lui.

A la vue d'une telle prérogative, on comprend les expressions enthousiastes avec lesquelles les saints Pères exaltent la dignité sacerdotale. Elle surpasse à leurs yeux toute autre dignité. Pour eux, le prêtre est au-dessus des rois et des empereurs, au-dessus même des principautés du ciel; il ne peut être comparé qu'à l'auguste Marie, la mère du Verbe incarné. C'est ce qui a fait dire à M. Olier que Dieu a fait deux prodiges dans l'Église: la Très Sainte-Vierge et le prêtre.

2° Et cependant, oserai-je le dire? Le titre de consécrateur de l'Eucharistie renferme quelque chose de plus grand et de plus glorieux encore que le pouvoir de rendre Jésus-Christ présent sous les sacrées espèces. Non seulement le prêtre qui consacre fait descendre le Verbe incarné sur l'autel, mais encore il l'offre en sacrifice.

C'est, en effet, pour renouveler parmi nous le sacrifice du Calvaire que Jésus-Christ a institué l'Eucharistie. La messe est, comme la foi nous l'enseigne, la reproduction non sanglante de cette grande immolation par laquelle Jésus-Christ nous a rachetés. Sur la croix,

il s'offrait lui-même ; à l'autel, il s'offre par le ministère des prêtres. Le prêtre à l'autel est donc véritablement sacrificateur, et la victime qu'il immole et qu'il offre à Dieu, c'est Jésus-Christ, le divin Rédempteur. Il est ainsi associé à la fonction la plus élevée de Jésus, souverain prêtre ; il coopère à son immolation ; il est prêtre et sacrificateur avec lui et par lui. Il fait, quand il célèbre, ce que fit au Calvaire la divine Marie, quand, debout près de la croix, elle offrait Jésus à son Père en sacrifice de louange et d'expiation.

Le sacrifice de la croix, renouvelé sur l'autel par les mains des prêtres, est ce qu'il y a eu et ce qu'il y aura jamais de plus grand au ciel et sur la terre. Non seulement il l'emporte en excellence sur les actes religieux par lesquels, avant la venue du Messie, les hommes s'étaient efforcés de rendre hommage au Créateur, il est encore le point culminant de la vie du Sauveur, le centre et le terme de tous ses mystères.

Sa vie terrestre en est la préparation ; il l'a sans cesse en perspective ; il s'y porte par toutes les aspirations de son âme : c'est un baptême dont il désire d'être baptisé, un calice auquel il lui tarde de porter ses lèvres, une pâque après laquelle il soupire.

Sa vie céleste en est le développement. Jésus, immolé sur le Calvaire, sera éternellemeut la victime de Dieu ; il porte sur son corps les stigmates de l'immolation ; et c'est par les mérites de cette immolation sans cesse présentés à Dieu que la grâce ne cesse de se répandre sur nous.

Telle est l'action toute divine à laquelle le prêtre coopère quand il célèbre. Jésus, le prêtre invisible, se cache en lui, agit par ses mains, parle par ses lèvres. Car, de même qu'à l'autel il n'y a qu'une seule victime, il n'y a non plus qu'un seul prêtre ; ce prêtre, c'est Jésus vivant dans son ministre, l'associant à son

sacerdoce, confondant son opération avec la sienne, le rendant participant de sa religion, faisant du sacrifice qu'il offre et du sien un seul et même sacrifice.

A ce point de vue encore, quelle n'est pas la grandeur du prêtre, et ne pouvons-nous pas, à bon droit, nous écrier avec un saint Docteur : *O veneranda sacerdotum dignitas !*

3° Nous n'avons pas, cependant, tout dit sur les prérogatives qu'entraîne pour le prêtre le titre de ministre de l'Eucharistie.

L'auguste victime, qu'il a en quelque façon créée par sa parole et qu'il offre à Dieu, devient son bien et sa propriété ; elle s'est donnée à lui, il a donc le droit d'en disposer. De là le pouvoir sublime accordé aux prêtres de sanctifier les âmes en leur communiquant les fruits du sacrifice. C'est de l'hostie eucharistique que toute grâce découle ; elle est comme le foyer d'où la lumière et la chaleur se répandent dans toutes les parties de l'Église. En effet, Jésus, hostie immolée et consommée, ne cesse de faire monter vers Dieu l'accent de sa prière ; prière admirable manifestée par ce cri puissant que Jésus poussa avant d'expirer ; prière toujours écoutée de Dieu, et qui ne manque jamais d'être exaucée. Par la souveraine efficacité de cette prière, les torrents de la grâce divine descendent sur la terre pour la féconder, avec plus d'abondance que la pluie matérielle qui fertilise nos campagnes.

Or, en vertu de son titre de sacrificateur, le prêtre a le droit d'en diriger les effusions.

Il le fait par les intentions qu'il forme dans l'oblation même du sacrifice, soit en faveur des vivants, soit en faveur des morts. Ces intentions, comme la prière même de Jésus, sur laquelle elles s'appuient, produisent toujours leurs fruits. Les fidèles le savent, aussi

attachent-ils une grande importance aux intentions du prêtre qui célèbre, et les sollicitent-ils avec empressement pour eux-mêmes et pour leurs défunts.

Il le fait encore par le moyen des sacrements qu'il administre, canaux mystérieux que le prêtre, comme sacrificateur, a le droit d'ouvrir et de fermer, et par lesquels la grâce, fruit du sacrifice, se communique aux âmes pour les sanctifier.

Ainsi, la prérogative que le ministre de Jésus-Christ exerce à l'autel est le fondement et le centre vivant de toutes celles que le prêtre possède. Par elle, et par elle seule, il est véritablement prêtre.

III. — **Affections et résolutions.**

L'Église, dans l'ordination des prêtres, leur adresse une parole mémorable : « Sachez, leur dit-elle, connaître ce que vous faites : *Agnoscite quod agitis.* » Comme si elle leur disait : « Ce que vous faites quand vous montez au saint autel est ineffable ; comprenez-le bien, et croyez que vous remplissez alors un ministère digne des anges. »

Daignez, ô Jésus, imprimer profondément dans mon âme le sentiment pratique de cette vérité; il n'en faudrait pas davantage pour faire de moi un saint prêtre. Si, en effet, j'en suis bien pénétré, si j'ai une idée vraie de l'action toute divine du prêtre dans l'oblation du saint sacrifice, je ne l'accomplirai jamais qu'avec une religion profonde, un cœur pur, un ardent amour.

Je m'y préparerai avec soin ; je m'acquitterai respectueusement des rites sacrés institués par l'Église, rites vénérables entre tous les autres, dans lesquels ma foi découvrira d'augustes mystères, et où ma piété trouvera le plus précieux aliment; je ne manquerai jamais, au sortir de l'autel, de me recueillir dans une fervente

action de grâces. La sainte messe sera le centre auquel se rapportera toute ma vie de prêtre, comme elle sera la source d'où découleront tous mes pouvoirs. Je dirai bien la messe. Or, un prêtre qui, chaque jour, dit bien la messe, peut-il manquer d'être un bon prêtre?

Je prends donc la résolution :

1° De méditer souvent, en me préparant au sacerdoce, sur l'excellence du ministère sacré de l'autel ;

2° De déterminer, dans mon règlement de vie sacerdotale, les moyens que je devrai prendre pour m'en bien acquitter ;

3° Pour me préparer à bien dire un jour la sainte messe, de m'appliquer à l'entendre maintenant attentivement et dévotement.

Agnoscite quod agitis (1).

CCII

LE PRÊTRE AU SAINT TRIBUNAL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons, en Notre-Seigneur, le titre de réconciliateur de la terre avec le ciel, et de vainqueur du péché. — Il est vraiment l'Agneau de Dieu qui efface les péchés, et toute justification s'opère par ses mérites. — Nous honorerons la communication de ce pouvoir faite aux apôtres et aux prêtres. — Nous remercierons le divin Maître de nous appeler à ce ministère.

II. Nous verrons que le prêtre au saint tribunal a une triple fonction :

(1) *Pontif. Rom.*

1° *Il est le confident des âmes.* Il entend l'aveu des fautes les plus énormes et les plus secrètes. A ce titre, il doit avoir une charité compatissante, une profonde humilité, et une vigilance très attentive.

2° *Il est le conseiller des âmes.* Il faut, en effet, que le confesseur donne ses avis au pénitent. — Il amollira les cœurs endurcis, et y fera pénétrer l'amour de Notre-Seigneur. — Aux âmes faibles, il proposera les précautions à prendre et les moyens à employer pour se soutenir. — Aux âmes parfaites, il indiquera la voie à suivre pour s'élever plus haut dans la pratique du bien.

3° *Il est le juge des âmes.* Le prêtre prononce une sentence, et cette sentence est ratifiée au ciel. — C'est là une prérogative sublime, mais redoutable. — Quel malheur pour le prêtre s'il s'exposait à porter des sentences que Dieu ne saurait approuver !

III. Nous nous demanderons si nous nous efforçons d'acquérir les trois qualités nécessaires pour accomplir ces fonctions : la science, la sainteté et une parfaite indépendance.

Résolutions : 1° Nous pénétrer de l'amour surnaturel des âmes ; 2° concevoir une grande horreur du péché ; 3° travailler avec ardeur à acquérir la science et la piété.

Bouquet spirituel : *Ars artium regimen animarum.*

I. — Adoration.

Adorons, en Jésus-Christ, le titre auguste de réconciliateur de la terre avec le ciel : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi* (1). Le grand obstacle à cette réconciliation était le péché. « Voici l'Agneau de Dieu, disait Jean-Baptiste, en annonçant la venue du Sauveur, voici celui qui efface les péchés du monde : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi* (2). » C'est donc lui qui a renversé le mur par lequel nous étions séparés de Dieu, et qui nous a rendu la paix que nous avions perdue par notre révolte. Tel a été pour

(1) *II Cor.*, v, 18.
(2) Joan., i, 29.

nous le fruit précieux du sang qu'il a répandu et de la mort qu'il a soufferte.

Nulle justification ne peut s'opérer dans les âmes, si ce n'est par les mérites de ce sang et de cette mort. Mais, pour nous en faire l'application, Jésus s'est choisi des intermédiaires. Il a donné à ses apôtres et en leur personne à tous les prêtres le pouvoir divin de remettre les péchés. « Recevez le Saint-Esprit, leur a-t-il dit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez : *Accipite Spiritum Sanctum ; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis ; et quorum retinueritis, retenta sunt* (1). » Ainsi fut institué le sacrement adorable de la réconciliation, sorte de second baptême destiné à rendre à nos âmes la grâce du premier, quand nous avons eu le malheur de la perdre.

Mais tandis que le premier baptême peut être conféré par tous les hommes sans distinction, le second ne le peut être que par les prêtres qui, seuls, ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de lier et de délier les consciences. C'est là, sans contredit, une des plus belles, une des plus précieuses prérogatives de notre sacerdoce.

Remercions Notre-Seigneur, qui a daigné dans sa bonté nous appeler à la participation de ce grand pouvoir, nous rendre les dispensateurs de ses mérites, confier à notre sollicitude les âmes qu'il a rachetées de son sang, et qui lui sont plus chères que le monde entier. Sachons apprécier une telle prérogative, et pour nous acquitter dignement du devoir sacré qu'elle nous impose, efforçons-nous d'être, au saint Tribunal, ce qu'y serait Jésus-Christ lui-même, dont nous sommes les représentants.

(1) Joan., xx, 23.

II. — Considérations.

Après le ministère de l'autel, le plus divin de tous ceux que le prêtre exerce est, sans contredit, celui qu'il remplit au tribunal de la pénitence. Il consiste en trois choses : écouter les aveux des pénitents, leur donner les instructions que réclament leurs besoins, prononcer sur eux, s'ils en sont dignes, la formule de l'absolution. Le prêtre est donc alors : le confident, le conseiller et le réconciliateur des âmes.

1° Le prêtre, au saint Tribunal, est, en premier lieu, le confident des âmes. Prosterné à ses pieds, dans l'attitude d'un coupable, le pénitent l'initie aux secrets les plus intimes de sa conscience. Il lui fait l'aveu de ses faiblesses, place sous son regard le tableau des fautes, peut-être bien nombreuses et bien graves, auxquelles il a eu le malheur de s'abandonner, lui dévoile les plaies de son âme, afin que, en vertu du pouvoir conféré par Dieu à son ministre, il en reçoive le pardon.

Pour que le prêtre soit à la hauteur du ministère qu'il exerce alors, et se montre vraiment digne de la confiance que le pénitent lui témoigne, il faut qu'en recevant ces tristes confidences, il soit animé de trois dispositions.

C'est d'abord une charité compatissante, sentiment qui doit dominer tous les autres dans le cœur d'un confesseur. Il voit devant lui une pauvre âme qui a profané en elle les dons de Dieu, qui, en péchant, s'est exposée au malheur éternel de l'enfer ; mais qui, maintenant touchée et repentante, gémissant de ses écarts, veut revenir à Dieu et se convertir. Quel est le cœur vraiment sacerdotal qui ne se sentirait pas ému à un tel spectacle, qui ne serait pas pénétré pour ce pécheur repentant de la commisération la plus vive !

La seconde disposition du prêtre, en entendant les accusations des pénitents, devra être celle d'une profonde humilité. Il ne dira pas, ainsi que le pharisien superbe : « Je ne suis pas comme le reste des hommes : *Non sum sicut cæteri hominum* (1). » Loin de là, le récit des fautes échappées à ses frères lui rappellera qu'il porte dans son cœur le germe des mêmes faiblesses, que, lui aussi, il a eu plus d'une fois le malheur d'offenser Dieu, qu'il aurait pu le faire plus souvent et plus grièvement, et que s'il n'est pas tombé dans les derniers excès, il ne le doit qu'à la grâce toute-puissante de Dieu, qui l'a soutenu. Il s'humiliera donc profondément devant Dieu, confessant son néant et sa fragilité.

Mais surtout avec quel soin ne devra-t-il pas veiller sur son cœur, pour le conserver dans une pureté parfaite ! Semblable au rayon de lumière qui pénètre dans les lieux les plus infects, sans rien perdre de son éclat, sa pensée, en s'appliquant même aux turpitudes honteuses qu'il sera contraint d'envisager, sera toujours chaste. Il écoutera les défaillances du cœur humain, au récit desquelles il devra prêter l'oreille, comme le ferait un ange, entièrement soustrait à l'empire des sens, toujours uni à Dieu, libre et supérieur à toutes les atteintes du mal. Quel malheur, en effet, si un ministère destiné à purifier les âmes devenait pour le prêtre qui l'exerce une occasion de chute !

2° Après que le pénitent a déchargé sa conscience par l'aveu de ses fautes, un rôle plus important encore que celui de confident se présente à remplir pour le prêtre. Il a reconnu la maladie, il faut que, s'inspirant de son zèle, de sa discrétion, de son expérience, il sache y appliquer le remède.

(1) Luc, XVIII, 11.

Peut-être le pénitent qui vient de s'humilier devant lui n'est pas encore détaché du péché, il n'a pas conçu de ses égarements cette douleur vraie, universelle, surnaturelle, souveraine, condition nécessaire du pardon qu'il réclame. Le confesseur s'efforcera de faire naître dans son cœur cette essentielle disposition. Par des paroles tantôt véhémentes et fortes, tantôt douces, tendres, persuasives, il amollira ce cœur endurci, y fera pénétrer, avec l'amour de Notre-Seigneur, le regret sincère d'avoir péché, et la résolution généreuse de servir Dieu désormais avec une inviolable fidélité.

Ou bien, c'est une âme qui, après avoir eu le malheur de s'égarer, veut revenir à Dieu. Ses dispositions sont bonnes. Elle comprend la gravité du péché; elle gémit de son état, et elle désire en sortir. Mais elle est faible; les occasions qui l'ont fait tomber vont se présenter de nouveau; on peut prévoir pour elle, et elle prévoit elle-même, des tentations délicates et dangereuses. Il y a tout lieu de craindre que, quelque bonnes dispositions qu'elle présente, elle ne succombe encore et ne perde la grâce dont le sacrement va l'enrichir. Elle a donc des précautions à prendre, une règle de vie à suivre, des moyens de persévérance à employer. Autant d'indications que le confesseur a l'obligation de lui donner. Médecin spirituel des âmes, il doit leur faire connaître non seulement les remèdes propres à les guérir, mais encore le régime auquel il faut qu'elles se soumettent pour conserver la vie surnaturelle.

Enfin, parmi les âmes qui viendront réclamer le secours de son ministère, il en rencontrera que Dieu appelle à la perfection. Ames d'élite que l'Esprit-Saint a discernées, et qu'il comble de grâces privilégiées. Si le prêtre a vraiment l'esprit de son état, il considérera ces âmes comme un dépôt précieux que Dieu lui confie; il ne négligera rien pour favoriser l'accomplissement de

ses desseins sur elles, les initiant aux maximes de la vie parfaite, leur prescrivant les exercices pieux compatibles avec leur condition, les aidant au besoin dans l'étude de la vocation à laquelle peut-être elles se sentent appelées.

Tels sont les graves devoirs du prêtre, conseiller des âmes. Est-il besoin de faire remarquer quel tact, quelle prudence et surtout quelle plénitude de lumière surnaturelle lui est nécessaire pour s'en acquitter dignement?

3° Il reste au confesseur un dernier ministère à remplir, le plus important de tous, l'exercice de ce pouvoir redoutable de lier et de délier, de remettre les péchés ou de les retenir, qui lui a été confié par Jésus-Christ. Il a entendu la confession du pénitent et il lui a donné ses exhortations et ses conseils. Il se recueille alors, et l'esprit et le cœur élevés en Dieu, uni et abandonné à Jésus, souverain prêtre, dont il tient la place, il prononce d'une voix respectueuse et grave la formule de l'absolution. Tout à l'heure il était confident et conseiller, maintenant il est juge. En effet, c'est une sentence qu'il porte, et, chose étonnante, cette sentence est ratifiée dans le ciel. Il n'y a qu'un instant, ce pénitent, en faveur duquel il l'a portée, était l'ennemi de Dieu, il est maintenant son ami; le démon régnait dans son âme et maintenant Jésus-Christ en a pris possession; il était pécheur, maintenant il est juste.

Telle est la prérogative du prêtre; prérogative sublime qui, en l'élevant au-dessus du reste des hommes, le rend presque semblable à Dieu; car, disaient avec raison les Juifs, qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul? *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus* (1)? Mais prérogative redoutable, qui entraîne

(1) Marc, II, 7.

pour le prêtre la plus grave des responsabilités. De quel crime, en effet, ne se rendrait-il pas coupable, si, dispensateur du sacrement de la réconciliation, il en devenait le profanateur, en prononçant, sans discernement, et sans s'être assuré des dispositions des pénitents, les paroles du pardon ; s'exposant ainsi à absoudre des indignes, et à porter des sentences que le ciel ne saurait ratifier, sentences qui, au lieu de purifier les âmes, les rendraient plus criminelles?

Et que serait-ce si, dans l'exercice de ce ministère sacré, il subissait des influences inavouables ; si l'intérêt, la faveur, des considérations humaines, lui dictaient ses jugements; si, en un mot, il suivait au saint Tribunal, pour lier ou pour délier, d'autres inspirations que celles de sa conscience? Objet sérieux d'examen pour les confesseurs, auxquels il sera un jour demandé compte des absolutions qu'ils auront imprudemment données.

III. — Affections et résolutions.

J'aurai donc un jour, ô Jésus, la consolation d'être, pour les pauvres pécheurs, l'instrument de vos miséricordes. J'aimerai ce ministère dans lequel je trouverai à la fois le moyen de témoigner mon zèle pour le salut des âmes, et de me sanctifier moi-même, si je m'en montre toujours le dispensateur fidèle. Or, pour qu'il en soit ainsi, trois conditions sont nécessaires.

La science d'abord, dont le défaut serait infailliblement pour moi la cause d'innombrables erreurs, et de fautes souvent irréparables. Ici, en effet, le zèle ne suffit pas. Il faut au confesseur, pour qu'il s'acquitte dignement de son emploi, des connaissances étendues sur les obligations des divers pénitents, sur les règles à suivre pour accorder ou refuser l'absolution. Le temps de mon noviciat sacerdotal est destiné à me les

faire acquérir, et c'est là un des principaux objets des études auxquelles on m'applique. Je considérerai donc le travail de l'étude comme un devoir sacré pour moi, et je me tiendrai en garde contre le préjugé d'après lequel la science du confessionnal s'acquiert par l'expérience et non par l'étude.

La seconde condition qui fera de moi un confesseur utile aux âmes est la sainteté. Comment sanctifierai-je, si je ne suis pas saint? Comment inspirerai-je l'horreur du péché, si je n'en suis pas pénétré moi-même? Comment porterai-je les âmes à aimer Notre-Seigneur, si je n'ai pour ce divin Maître qu'un amour faible et languissant? Je joindrai donc au travail de l'étude l'application aux exercices de la vie intérieure, afin d'attirer en moi l'esprit de Dieu et l'abondance de sa grâce. Je ne serai pas plus tard un saint prêtre, si je ne suis maintenant un séminariste fervent.

Enfin la troisième condition consiste dans la parfaite indépendance que le prêtre doit apporter dans l'exercice de ce grand ministère, mettant de côté toute autre considération que celle de la plus grande gloire de Dieu et du plus grand bien des âmes.

Mes résolutions seront :

1° De me pénétrer de plus en plus de l'amour des âmes à la sanctification desquelles je devrai consacrer ma vie ;

2° De concevoir une grande horreur du péché ;

3° De travailler avec ardeur, dans le cours de mon Séminaire, à acquérir la science et la piété qui feront de moi un confesseur utile aux âmes.

Ars artium regimen animarum (1).

(1) S. Grég.

CCIII

LE PRÊTRE EN CHAIRE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu, qui veut se servir des créatures pour révéler sa gloire. — La nature entière prêche les attributs de Dieu, et dans l'ordre surnaturel les apôtres et les prêtres proclament mieux encore les perfections divines. — Nous contemplerons, en l'admirant, le magnifique spectacle du témoignage rendu à Dieu par la parole sacerdotale. — Nous remercierons le Seigneur de nous avoir choisis pour unir notre voix à ce concert divin.

II. Nous verrons que le prédicateur doit remplir trois conditions ; il doit être un témoin :

1° *Convaincu.* La foi du prédicateur doit être plus ferme que celle des simples fidèles. — Cette foi lumineuse résulte de deux éléments : de l'étude sérieuse et approfondie de nos mystères, et de la lumière de la grâce qui s'obtient par la prière fervente.

2° *Courageux.* Le prédicateur ne doit pas retenir la vérité captive. — Il faut que, comme les apôtres, il dise : *Non possumus... non loqui.* — Ainsi ne font pas les prêtres qui ne prêchent pas, ni ceux dont l'enseignement n'est ni solide ni fort, ni ceux enfin qui redoutent de dire toute la vérité.

3° *Digne de foi.* Le prédicateur doit témoigner sa foi par ses œuvres. — Ainsi ont fait les apôtres et les martyrs. — Les prêtres qui pratiquent d'autres maximes que celles qu'ils prêchent se contredisent eux-mêmes. — Il faut qu'en nous entendant parler, on comprenne que seul l'amour de la vérité nous inspire.

III. Nous reconnaîtrons que c'est un grand honneur d'être appelé à proclamer les vérités saintes. — Nous réfléchirons sur le crime que l'on commet quand on altère cette parole.

Résolutions : 1° Acquérir la science sacrée ; 2° ne jamais

adresser la parole aux fidèles sans être bien préparés ; 3° écarter, dans la prédication, toute recherche personnelle.

Bouquet spirituel : *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.*

1. — Adoration.

Adorons le plan de Providence selon lequel Dieu veut se servir de ses créatures pour révéler sa gloire. Il lui serait facile de manifester sa vérité aux âmes par une révélation directe. Toutefois il a mieux aimé employer pour cela des intermédiaires et des témoins.

Dans l'ordre de la nature, ces témoins de Dieu sont les créatures inanimées, le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment, prédicateurs muets qui ne cessent de publier ses grandeurs : *Cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* (1). Dieu, en tirant ces êtres du néant, a déposé en eux un vestige de ses attributs divins ; ils sont une image imparfaite de lui-même. Quiconque les contemple avec un cœur droit y découvre sans peine un reflet des perfections du souverain Être ; et c'est ainsi que, sans prononcer aucun discours, ils se font entendre de la terre entière : *Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum. In omnem terram exivit sonus eorum* (2).

Saint Paul, les Pères de l'Église, l'Église elle-même, ont appliqué ces paroles aux apôtres et à leurs successeurs dans le sacerdoce. Les prêtres, en effet, sont dans le monde surnaturel ce que le soleil, les astres du firmament, tous les êtres créés sont dans le monde de la nature, les témoins de Dieu. Leur bouche fait connaître les perfections divines ; elle proclame les merveilles

(1) Ps. XVIII, 2.
(2) Ps. XVIII, 4-5.

qu'il a opérées, pour nous racheter et nous sauver ; elle annonce aux hommes les mystères du Verbe incarné ; elle fait pénétrer dans les âmes ses divins enseignements ; elle apprend à le servir et à l'aimer. Leur parole, elle aussi, retentit dans toute la terre, et nul ne peut se soustraire à sa divine chaleur.

Contemplons le spectacle de ce magnifique témoignage rendu par la parole sacerdotale depuis le commencement de l'Église. Prêtons avec respect l'oreille à cette grande voix qui n'a cessé de retentir du haut des chaires pour proclamer le règne de Dieu et de Jésus-Christ ; à cette parole que les apôtres ont recueillie sur les lèvres de Jésus-Christ, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, que les évêques et les prêtres ont fait entendre aux hommes, et que n'ont pu étouffer ni la hache des persécuteurs, ni les clameurs discordantes de l'hérésie, ni les railleries insultantes de l'incrédulité. Ainsi s'est exécuté et s'exécute tous les jours l'ordre donné par le Sauveur à ses apôtres : *Eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæa, et Samaria et usque ad ultimum terræ* (1).

Vous m'avez choisi, ô mon Dieu, pour unir ma voix à cet admirable concert. Vous voulez que je sois dans l'Église votre témoin. Donnez-moi d'apprécier cette divine mission ; faites-moi comprendre, dans l'oraison que je vais faire, les conditions qu'elle exige ; enfin, accordez-moi la grâce de ne rien négliger pour m'en rendre digne.

II. — Considérations.

Le prédicateur de la parole sainte, en qualité de témoin de Jésus-Christ, doit réaliser trois conditions : 1° il faut qu'il soit convaincu de la réalité des faits

(1) *Act.*, I, 8.

dont il rend témoignage ; 2° il faut qu'il soit courageux pour dire ce qu'il sait, sans que rien puisse l'intimider ; 3° il faut enfin qu'il se montre, par la sainteté de sa vie, un témoin digne de foi.

1° La première condition est donc la conviction. La foi du prêtre, prédicateur et témoin de la vérité, doit être plus ferme, plus vive, plus inébranlable que celle des simples fidèles. Si elle est hésitante, faible, incertaine, si elle ne repose pas sur une conviction intime, comment la parole du prêtre amènera-t-elle les âmes à croire ce qu'il croit à peine lui-même ?

Or, cette foi vive, lumineuse, intime, que doit posséder le prêtre, pour être un témoin convaincu des mystères de Dieu, résulte du concours de deux éléments : l'un naturel et humain, l'autre surnaturel et divin.

Le premier est l'étude sérieuse et approfondie des mystères du Verbe incarné, de ses exemples, de ses enseignements, de sa doctrine, de toutes les vérités que renferme le dépôt de la révélation et des preuves sur lesquelles elles reposent. Autrefois l'Esprit-Saint a donné aux apôtres, sans qu'il leur en coûtât ni peine ni travail, toutes ces connaissances. Mais quel est celui d'entre nous qui oserait prétendre que Dieu rénouvellera pour lui un tel miracle ? C'est donc par le pénible labeur de la réflexion et de l'étude, c'est par la lecture attentive de l'Écriture et des monuments de la science sacrée, c'est en appliquant notre raison à la recherche des fondements sur lesquels repose l'édifice de la religion, c'est en nous rendant compte de ses dogmes, que nous parviendrons à posséder la science, base nécessaire de la foi sacerdotale. Cette science, n'étant pas infuse, doit être acquise.

De là une obligation qui nous est souvent rappelée

au Séminaire, que l'on nous fait envisager comme une des plus fondamentales que nous ayons à remplir, et que nous ne pouvons violer, sans nous rendre grièvement coupables devant Dieu et devant l'Église.

Qu'il nous suffise de l'indiquer en ce moment.

Le second élément de la foi sacerdotale, c'est la lumière de la grâce qui, en s'ajoutant aux fruits de l'étude, rendra notre science surnaturelle.

Une prière fervente, la méditation pieuse des vérités chrétiennes, feront descendre en nous cette lumière.

C'est là, on peut le dire, pour un prêtre, la grâce fondamentale. Hélas ! ce qui manque aujourd'hui partout, c'est le défaut de conviction intime en ce qui regarde les vérités de la religion. Plusieurs, parmi nous, n'ont pas su se soustraire à la déplorable influence qui fait sentir de toutes parts son action délétère ; Jésus-Christ ne trouve plus en eux des témoins assez convaincus. N'est-ce pas la cause pour laquelle souvent la parole sacerdotale manque de cette vie, de cette chaleur, sans lesquellès elle demeure sans fruit? N'émanant point d'une âme assez profondément convaincue, comment porterait-elle la conviction en ceux qui l'écoutent ?

2° Il faut que le prêtre soit un témoin zélé, courageux et fidèle.

Chargé de rendre témoignage à la vérité, il ne doit pas la retenir captive. Non content de posséder la lumière, il faut qu'il la répande autour de lui. C'est pour cela qu'il est prêtre ; en cela qu'il se distingue du simple fidèle ; par là qu'il est véritablement témoin de Jésus-Christ. « Malheur à moi, disait saint Paul, si je n'annonce pas l'Évangile : *Væ mihi si non evangelizavero* (1) ; car c'est pour moi un devoir strict, une obliga-

(1) *I Cor.*, IX, 16.

tion rigoureuse : *Necessitas enim mihi incumbit* (1). » Les apôtres, traduits devant les tribunaux de Jérusalem, qui veulent fermer des bouches que l'Esprit-Saint venait d'ouvrir, et leur interdire la prédication de l'Évangile, s'écrient dans un transport de zèle : « Il ne nous est pas possible de garder le silence sur des faits que nos yeux ont vus, que nos oreilles ont entendus, dont nous avons été les témoins : *Non possumus quæ vidimus et audivimus non loqui* (2). »

Que ce cri vraiment apostolique ne s'échappe-t-il de toute poitrine sacerdotale ?

Signalons quelques écueils contre lesquels vient échouer à cet égard le zèle de plusieurs.

Il y a des prêtres qui, n'ayant dans le cœur ni amour pour Dieu ni zèle pour le salut du prochain, négligent complètement le devoir d'instruire que l'Église leur impose. Ils abdiquent leur glorieuse qualité de témoins.

D'autres, en plus grand nombre, s'acquittent, il est vrai, de cette obligation, mais d'une manière imparfaite. Il n'y a dans leur enseignement ni solidité, ni force, ni onction, ni véhémence. En les entendant, les esprits ne sont pas éclairés, les cœurs ne sont pas touchés. Leur parole demeure sans fruit.

Quelques-uns sont des témoins timides, pusillanimes, que la crainte retient, et qui, sous prétexte de prudence, tombent dans une coupable prévarication. En chaire, pour ne pas blesser les oreilles délicates de leurs auditeurs, heurter des préjugés, ils passent sous silence ou altèrent les dogmes les plus importants, dissimulent des obligations essentielles, s'abstiennent de condamner des maximes coupables. L'Évangile qu'ils prêchent et auquel ils rendent témoignage n'est pas le

(1) *I Cor.*, IX, 16.
(2) *Act.*, IV, 20.

véritable Évangile de Jésus-Christ. C'est un Évangile adouci, altéré, modifié, adapté aux goûts et aux caprices des gens du monde. Au saint Tribunal, ils élargissent la voie étroite qui conduit au ciel; et par une lâche condescendance, au lieu de faire sortir les âmes du péché, ils les y enfoncent plus profondément; au lieu de les réveiller, ils les endorment; au lieu de dissiper leurs ténèbres, ils rendent ces ténèbres plus épaisses.

Oh ! que Jésus-Christ trouve parmi nous peu de témoins fidèles ! *Jam quæritur inter dispensatores ut fidelis quis inveniatur* (1).

3o Troisième qualité du véritable témoin : il faut qu'il soit digne de foi, c'est-à-dire qu'il témoigne non seulement par ses paroles, mais par toute sa conduite; qu'il y ait harmonie parfaite entre ses discours et ses œuvres, en sorte qu'en l'entendant, on ne puisse douter que ce qu'il dit ne soit l'expression vraie de ses convictions intimes, et que sa bouche ne parle de l'abondance de son cœur.

Ainsi en a-t-il été des apôtres et des martyrs, admirables témoins qui, pour appuyer leur témoignage, ont souffert la persécution et répandu leur sang. Ils furent des témoins dignes de foi. Aussi le monde a cru à leur parole, et quand ils sont venus lui dire que le Verbe de Dieu s'est fait chair pour nous sauver, que pour nous il est mort, ressuscité, monté au ciel, qu'il ne peut y avoir de salut que pour ceux qui se rangent au nombre de ses disciples, le monde accepta ces vérités, et se fit chrétien.

Hélas ! n'est-ce pas là ce qui manque au témoignage que beaucoup de prêtres rendent à Jésus-Christ et à son Évangile ; ce qui fait que leur parole est sans fruit ?

(1) *1 Cor.*, IV, 2.

Ils ont en partage la profondeur et l'étendue de la doctrine, ils font entendre du haut de la chaire des discours d'une admirable éloquence. Mais entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font la perspicacité de leurs auditeurs remarque une contradiction choquante. Autres sont les maximes qu'ils prêchent, autres celles qu'ils pratiquent, et dont ils font la règle de leur vie. Comment dès lors leurs paroles pourraient-elles être prises au sérieux, comment les fidèles pourraient-ils, sur la foi de leurs discours, s'imposer des devoirs qu'ils négligent eux-mêmes ? Ils ne sont donc pas de véritables témoins ; leur témoignage n'est pas recevable, puisqu'il se détruit lui-même.

Nous devons être des témoins dignes de foi. Non pas que tous les prêtres soient appelés à sceller de leur sang les vérités qu'ils annoncent ; mais sous peine de n'avoir qu'un ministère stérile, ils doivent vivre, converser, se comporter en toutes choses comme des hommes qui en parlant rendent témoignage à la vérité, et qui, ayant eu le bonheur de trouver le chemin qui conduit à la véritable vie, s'efforcent d'y faire entrer les autres.

Nous devons être des témoins dignes de foi. Il faut qu'en nous entendant parler chacun comprenne et voie clairement que c'est le seul amour de la vérité qui nous inspire, qu'il ne puisse venir à la pensée de personne que nous jouons un rôle, et que nul ne soit tenté de nous accuser, pour employer l'expression vulgaire, de faire notre métier.

Nous devons être des témoins dignes de foi. En sorte que, si tous nos auditeurs ne se rendent pas à la force de nos paroles, tous du moins comprennent qu'en refusant de le faire, ils résistent à la vérité que Dieu leur annonce par notre bouche.

Les saints prêtres n'ont pas besoin d'appuyer par de

longs raisonnements ce qu'ils enseignent. Seule, leur parole suffit pour porter la conviction dans les âmes. Le témoignage qu'ils rendent à Dieu est croyable et démonstratif comme celui de Dieu même. Ils sont édifiants, ils sont par là même des témoins dignes de foi.

III. — Affections et résolutions.

Quel honneur n'est-ce pas pour moi, ô mon Dieu, d'être appelé à proclamer devant l'assemblée des fidèles vos vérités saintes, à confirmer par mon témoignage vos divins oracles, à faire pénétrer vos enseignements dans les esprits et dans les cœurs ! Quand du haut de la chaire ma voix se fera entendre, je ne serai que l'écho d'une voix plus auguste qui empruntera, pour frapper l'oreille des auditeurs, ma langue et mes lèvres ; ma parole sera la parole de Dieu. Peut-il être une mission plus belle et plus sainte?

Mais plus cette mission est élevée, plus je me rendrais coupable si, en la remplissant, je n'étais pas un témoin fidèle de Dieu, si je faisais subir à la parole sainte ces altérations que saint Paul flétrissait en quelques prédicateurs de son temps : *Adulterantes verbum Dei* (1) ; ou si, par ma négligence, elle n'avait pas le degré de solidité, de force et de clarté qu'elle doit avoir pour agir sur les âmes, les éclairer, les toucher, les convertir.

Ne permettez pas, Seigneur, qu'il en soit ainsi. La parole est par excellence l'instrument du zèle sacerdotal ; et dans la bouche des prophètes, des apôtres, et après eux des saints prêtres, cet instrument a produit des merveilles. J'aurai donc pour ma mission de

(1) *II Cor.*, II, 17.

prédicateur un grand respect; je ne négligerai rien pour m'en acquitter avec toute la perfection dont je serai capable; je m'appliquerai à réaliser les conditions que doit présenter un véritable témoin de Dieu.

Mes résolutions seront :

1° De travailler à acquérir maintenant, par l'étude et la prière, la science sacrée qui sera l'objet de mes prédications ;

2° De ne jamais adresser la parole aux fidèles, fût-ce dans un catéchisme, sans m'être sérieusement préparé ;

3° D'écarter fidèlement de mon esprit, en prêchant, toute recherche personnelle.

Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos (1).

CCIV

LES OBSTACLES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu imposant à l'homme la loi du travail et de la lutte. — Cette lutte existe dans l'ordre matériel. — Elle existe dans l'ordre moral, où nous rencontrons le péché. — Elle a toujours existé pour l'Église. — Nous adorerons les conduites mystérieuses de la Providence, et nous demanderons à l'Esprit-Saint qu'il nous communique la force divine.

II. Nous verrons que le démon suscite aux prêtres un triple obstacle :

(1) *II Cor.*, v, 20.

1° *Les ténèbres de l'ignorance.* L'homme, qui est né pour la vérité, refuse cependant de l'admettre. — Il se complaît dans l'erreur. — L'accueil fait aux apôtres le montre évidemment. — L'idolâtrie n'existe plus, mais le prêtre doit lutter contre l'indifférence et les préjugés.

2° *Les entraînements de la jouissance.* L'amour du plaisir est profondément enraciné dans le cœur de l'homme. — L'Évangile, qui se déclare ennemi du plaisir, ne peut donc rencontrer qu'antagonisme et opposition irréconciliable.

3° *Les emportements de la haine.* Rien n'est plus bienfaisant que le sacerdoce, et cependant le prêtre est l'objet de la haine. — Cette haine doit nous inspirer une amère douleur, parce que, en notre personne, on hait Jésus-Christ et son Église.

III. Nous nous rappellerons que, comme les apôtres, nous ne devons compter ni sur les moyens humains, ni sur nos ressources personnelles ; et nous demanderons la grâce de Dieu.

Résolutions : 1° Acquérir une vertu solide ; 2° envisager les obstacles avec fermeté ; 3° agir en tout par le mouvement de la grâce.

Bouquet spirituel : *Non ego, sed gratia Dei mecum.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu imposant à l'homme, dans toutes ses œuvres, la loi du travail et de la lutte, et voulant que rien de grand ne puisse s'accomplir dans le monde qu'à travers mille obstacles.

Nous voyons tous les jours cette loi se réaliser dans l'ordre matériel. Dans tout ce qu'il entreprend pour améliorer son existence terrestre, l'homme voit se dresser contre lui toutes les forces de la nature coalisées, ce semble, pour arrêter l'essor de son activité. Il faut, pour les assouplir et les faire servir à ses besoins, qu'il les subjugue et qu'il les dompte.

Dans les œuvres de l'ordre moral, l'obstacle se rencontre aussi. Cet obstacle, c'est le démon, qui, depuis le péché du premier homme, ne cesse partout et en

toutes manières de s'opposer au progrès et au développement du bien.

Le chrétien qui veut être parfait rencontre cet obstacle et doit entreprendre contre lui une lutte violente et continuelle. C'est le combat spirituel dont l'âme est le théâtre, et dans lequel chaque victoire est chèrement achetée.

Le prêtre travaillant à la conquête des âmes a aussi à lutter contre le mal qui les lui dispute et qui, trop souvent, neutralise les effets de son zèle.

L'Église, dans sa marche à travers les siècles, voit sans cesse se dresser devant elle le même ennemi, toujours terrassé par elle, et toujours également acharné à sa ruine.

Le dirai-je ? Il semble que Dieu lui-même soit arrêté dans le déploiement de sa puissance infinie par les efforts du démon. Il lui laisse la liberté d'agir et de s'élever contre lui. Il le combat, il trouve même dans sa sagesse le secret de le faire servir à l'accomplissement de ses desseins ; mais il ne l'anéantit pas.

Adorons, sans essayer de le comprendre, cette conduite mystérieuse de Dieu. Préparons-nous à soutenir la lutte dans laquelle, en notre qualité de témoins de Jésus-Christ et de son Évangile, nous allons être engagés. Demandons à l'Esprit-Saint qu'il nous communique la force divine dont nous avons besoin pour demeurer toujours fermes et inébranlables. Et pour que la vue du danger n'abatte pas notre courage, considérons, dans notre oraison, quels sont les obstacles que l'ennemi de tout bien nous suscitera, et qu'il nous faudra combattre et vaincre.

II. — **Considérations.**

Pour combattre et rendre inutile le témoignage que nous devrons bientôt rendre à la vérité, le démon nous

suscitera un triple obstacle : les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur ; les entraînements de la concupiscence ; les préventions et les emportements de la haine.

1° Les ténèbres de l'ignorance. — L'homme est né pour la vérité et possède une intelligence faite pour la connaître ; il devrait donc suffire, ce semble, de la montrer, pour la lui faire embrasser avec empressement. Il n'en est pas ainsi. Par un renversement étrange et vraiment incompréhensible, l'esprit humain tient à ses erreurs, à ses préjugés, à son ignorance. Il se complaît dans les ténèbres, et il ne souffre pas sans peine d'en être tiré. Il lutte contre la vérité qui l'éclaire, il ferme les yeux à sa lumière, et se détourne pour ne pas voir ce qu'elle lui fait apercevoir.

La prédication apostolique et l'établissement de l'Église dans le monde en sont la preuve.

Lorsque les disciples, sortant du Cénacle, firent retentir pour la première fois leur témoignage, l'ignorance et l'erreur régnaient partout ; les plus monstrueuses doctrines avaient usurpé dans presque toutes les intelligences la place de la vérité. Or, loin que le monde acceptât avec joie et empressement la lumière qui venait à lui, il la repoussa au contraire avec une obstination qui eût découragé des hommes moins affermis que les apôtres dans la grâce de l'apostolat. Le Verbe de Dieu annoncé par eux ne fut point d'abord reçu dans ce monde qui était son ouvrage : *In propria venit, et sui eum non receperunt* (1). Partout la prédication de l'Évangile rencontra des adversaires, et ce ne fut qu'après bien des luttes, bien du sang répandu, un long temps écoulé, qu'enfin l'idolâtrie fut renversée, et le règne de Jésus-Christ définitivement établi sur ses ruines.

(1) Joan., I, 11.

Aujourd'hui, il n'y a plus parmi nous d'idolâtres ; mais d'autres erreurs ont pris la place des anciennes, et la lumière de l'Évangile rencontre toujours des ténèbres à dissiper.

Dans nos villes et dans nos campagnes, l'ignorance de la religion a fait des progrès effrayants. Combien ont à peine entendu parler de nos mystères ! combien pour lesquels Jésus-Christ est presque un inconnu ! On ignore et on ne veut pas connaître. La parole de la prédication ne peut atteindre ces pauvres intelligences dévoyées, remplies de préjugés et séduites par un apostolat mensonger qui les corrompt et les déprave.

Dissiper les préjugés qui les éloignent, les désabuser de leurs préventions, telle est manifestement la première tâche du prêtre. Tâche difficile, laborieuse, souvent rebutante ; mais pourtant tâche indispensable et qui doit être entreprise et poursuivie avec un grand courage. Nous sommes avant tout les hommes de la lumière, et nous devons la répandre en combattant et en poursuivant l'erreur qui lui est opposée. Quand nous aurons fait parvenir la vérité dans les âmes, nous aurons beaucoup fait pour les convertir.

2° L'erreur est un des principaux ennemis qu'ait à combattre le conquérant des âmes, mais elle n'est pas le seul. Un obstacle plus redoutable encore, ce sont les entraînements du plaisir et de la jouissance. Là se trouve le principe secret et l'explication de cette résistance que tant d'hommes opposent à la pratique du christianisme.

Il n'y a rien de plus profondément enraciné dans le cœur de l'homme que l'amour du plaisir. Dépravation du mouvement qui porte l'homme à la recherche de son souverain bien, il est d'autant plus violent que le principe auquel il se rattache est plus excellent et plus

élevé. Aussi le retrouvons-nous partout et sous toutes les formes. Le cœur humain veut jouir ; tout ce qui lui présente la perspective d'une satisfaction sensible l'attire et le passionne ; comme, au contraire, tout ce qui lui offre l'image de la douleur lui inspire de la répulsion et de l'horreur. Le cœur humain veut jouir, et pour satisfaire cet instinct, il n'est pas de crimes et d'excès auxquels il ne soit capable de se porter ; il s'imposera même, pour y parvenir, des efforts, des fatigues et des sacrifices ; inerte et sans force en présence du devoir, il déploiera, pour parvenir à la jouissance, une activité sans mesures et sans bornes.

Or, Jésus-Christ, à toutes les pages de son Évangile, se déclare l'ennemi du plaisir. Il le condamne, il le maudit, il l'anathématise ; il ne veut pour ses disciples que ceux qui y renoncent généreusement. La croix est son symbole. Plus une âme est mortifiée, plus elle lui appartient, plus il la déclare sainte et parfaite.

C'est ici surtout qu'il y a antagonisme et irréconciliable opposition entre le christianisme et le monde. Aussi, là est le grand obstacle qui arrête la diffusion et les progrès de la parole évangélique. Si l'Église retranchait de son code la doctrine de la croix pour y substituer celle de la jouissance, tout le monde viendrait à elle. Mais, comme elle ne peut consentir, sur ce point, à aucune transaction, la plupart estiment que ses lois sont dures : *Durus est hic sermo* (1) ; et ils s'éloignent.

Tel est l'ennemi qu'il nous faudra combattre. Nous rencontrerons des âmes livrées aux jouissances sensibles, tout absorbées dans les intérêts de la terre, et oublieuses de ceux de l'éternité ; des âmes faibles qui n'auront pas le courage de rompre les liens qui les

(1) Joan., VI, 61.

tiennent attachées aux créatures, et de faire à Dieu les sacrifices qu'il leur demande. Et combien de fois, surtout dans ce siècle amolli, où les mâles et fortes vertus sont presque inconnues, ne verrons-nous pas tous nos efforts échouer et les tentatives de notre zèle sans résultat ! Combien d'âmes, qu'un reste de foi avait amenées au pied de notre chaire, s'en retourneront attristées et nous laisseront plus attristés encore, parce que, pour être chrétiennes, il leur faudrait des privations qu'elles n'ont pas le courage de s'imposer !

3° Nous ne devons pas omettre de signaler un troisième obstacle à l'efficacité du zèle sacerdotal, la haine violente dont on nous poursuit, et dont les moindres conséquences sont la défiance et l'éloignement.

Cet inexplicable phénomène de la haine du prêtre, de son habit, de son caractère, de son nom même, a dû sans doute se produire plus ou moins à toutes les époques ; mais de nos jours, cette haine est tout particulièrement ardente et vive. On peut dire même qu'elle est un des traits caractéristiques de notre époque, et, comme on s'exprime aujourd'hui, un des signes du temps.

Il n'y a jamais eu dans le monde d'institution plus bienfaisante que celle du sacerdoce chrétien. Comme son divin fondateur, il a passé sur la terre en faisant le bien, et il ne devrait entendre sur son passage que des louanges et des actions de grâce.

Loin de là. Il est l'objet de la plus injuste défiance. On l'insulte, on lui jette à pleines mains le mépris et l'outrage, on s'efforce en toutes manières de le déconsidérer et de l'avilir. Il est impossible de se le dissimuler, le clergé est aujourd'hui pour un grand nombre un objet de malveillance. De la classe lettrée, ce senti-

ment a passé dans le peuple, auquel, en beaucoup de lieux, nous sommes devenus odieux.

Triste et douloureux symptôme dont il est impossible de se dissimuler la réalité et la gravité, et dont un jeune clerc qui s'engage dans le sacerdoce doit se rendre compte à lui-même.

De là en effet naissent pour nous des difficultés nouvelles dans l'exercice de notre ministère. Une barrière, en quelque façon infranchissable, nous sépare de toute une classe d'hommes que nous ne pouvons atteindre ; qui, non seulement ne viennent pas à nous, mais nous fuient, nous ont en horreur, sur lesquels par conséquent notre parole ne peut avoir aucune prise. Il est telle contrée où le prêtre rencontre sous ce rapport plus d'obstacles à surmonter que n'en rencontrèrent les apôtres de la part des païens qu'ils voulaient convertir.

Ce doit être là, pour l'âme de tout véritable prêtre, un sujet d'amère douleur. Au fond, ce n'est pas notre personne qui est ici en cause. C'est la vérité chrétienne que nous prêchons, Dieu, Jésus-Christ, l'Église que nous représentons et dont nous sommes les ministres. L'éloignement qu'on nous témoigne est la révélation d'une opposition de plus en plus marquée entre le christianisme et le monde ; la conséquence qui en résulte est l'offense de Dieu et la perte des âmes.

Nous ne pouvons ne pas nous attrister de ce désordre, mais nous ne devons pas nous en décourager. Jésus-Christ notre maître a été aussi un objet de persécution et de haine, et c'est par là qu'il est arrivé au triomphe. Il nous a prédit qu'il en serait de même de nous : *Eritis odio omnibus propter nomen meum* (1). Il doit nous être doux de partager son sort. Loin donc

(1) Matth., x, 22.

que l'aversion dont nous serons l'objet doive nous inspirer du dégoût pour le sacerdoce, elle nous le fera, si nous sommes vraiment appelés, aimer et estimer davantage.

III. — Affections et résolutions.

Les considérations que je viens de faire, ô Jésus, en me découvrant les difficultés que présente, de nos jours surtout, le ministère pastoral, me montrent clairement le besoin que j'ai, pour y réussir, du secours de votre grâce. Ce n'est point par des moyens humains, ni en s'appuyant sur leurs ressources personnelles, mais par la force toute-puissante de l'Esprit-Saint vivant en eux, que les Apôtres ont converti le monde. Telle est aussi pour moi la condition du succès dans la mission qui, bientôt, me sera confiée. Si je ne devais compter que sur mon industrie, ce serait de ma part une impardonnable témérité que de vouloir l'entreprendre. Mais avec vous, Seigneur, tout me sera possible. Soutenu par vous, je franchirai ce mur, je renverserai cette barrière qui semble opposer aux efforts de mon zèle un obstacle infranchissable : *In Deo meo transgrediar murum* (1).

Je ne cesserai donc de vous demander cette grâce sans laquelle je ne puis rien. Je vous la demanderai pour opérer maintenant l'œuvre de ma sanctification personnelle. Je vous la demanderai plus tard pour que mon ministère soit fécondé par elle. Dans tout ce que j'entreprendrai pour votre gloire et le salut des âmes, je m'appuierai sur votre secours beaucoup plus que sur moi-même. Ce sera toujours en vous que je mettrai ma confiance.

Mes résolutions seront :

(1) Ps. XVII, 30.

1° De m'appliquer à acquérir une vertu solide, afin d'être un jour fort contre les obstacles ;

2° D'envisager dès maintenant ces obstacles avec fermeté pour ne pas en être plus tard découragé ;

3° De m'accoutumer à agir en tout par le mouvement et par le secours de la grâce.

Non ego, sed gratia Dei mecum (1).

CCV

LES ENCOURAGEMENTS

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la sagesse de Dieu, sachant se servir du mal et lui donner un rôle providentiel. — Le Seigneur console ainsi ceux qui luttent et combattent pour lui. — Nous rendrons nos devoirs de confiance au divin Maître, qui nous est uni dans toutes nos épreuves.

II. Nous verrons que la foi nous propose un triple encouragement pour ranimer notre confiance dans nos luttes :

1° *Le sentiment du devoir accompli.* Les saints ont été les hommes du devoir. — Le prêtre doit les imiter. — Il ne faut pas être insensible à la perte des ames ; mais il ne faut pas être abattu dans l'insuccès. — Nous n'avons qu'à faire l'œuvre de Dieu avec courage.

2° *La perspective de la récompense.* Les prêtres doivent beaucoup penser au ciel, surtout dans leurs moments de découragement et de tristesse. — Dieu ne récompensera pas le succès, mais la fidélité persévérante. — La stérilité de nos efforts rendra notre couronne plus belle.

3° *La certitude du succès.* Il peut tarder à se pro-

(1) *I Cor.*, XV, 10.

duire; mais il aura lieu; Notre-Seigneur l'a promis. — Les efforts du bon prêtre ne sont jamais stériles; l'œuvre divine prospère toujours.

III. Nous nous rappellerons que saint Paul se réjouissait, en pensant aux tribulations qu'il allait rencontrer. — Nous nous efforcerons de n'avoir point d'illusion sur les fruits de notre ministère futur.

Résolutions : 1° Prier pour que les travaux des prêtres soient bénis; 2° nous établir dans la confiance en Dieu; 3° ne mettre aucune borne à notre sanctification.

Bouquet spirituel : *Confidite, ego vici mundum.*

I. — Adoration.

Adorons la sagesse de Dieu, dirigeant tous les événements du monde et les faisant servir d'une manière mystérieuse, mais infaillible, à l'accomplissement de ses adorables desseins : *Attingit a fine ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* (1). Le péché lui-même, auquel il laisse occuper dans son œuvre une si large place, a son rôle providentiel, et sert, à sa manière, à réaliser le plan divin. Le démon, qui l'inspire, peut bien remporter quelques triomphes partiels; mais le triomphe définitif est toujours pour Dieu.

Pensée bien propre à consoler les âmes qui, sur la terre, combattent pour la cause de Dieu et de sa vérité. Elles ont à lutter contre mille obstacles; et parfois la résistance qu'elles éprouvent est telle, leurs efforts sont frappés d'une si désolante stérilité, qu'elles pourraient être tentées de se laisser abattre, si elles ne savaient que Dieu, qui jamais ne peut être vaincu, combat pour elles et avec elles. Mais, soutenues par cette assurance, elles attendent avec patience que leur divin protecteur se montre enfin, et leur donne la victoire qu'il leur a promise.

(1) *Sap.*, VIII, 1.

Combien plus cette assurance et cette consolation ne doivent-elles pas se trouver dans les prêtres, que Jésus lui-même envoie, comme il a envoyé ses apôtres, comme il a été lui-même envoyé par son Père, pour qu'ils fassent son œuvre en lui servant de témoins : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos* (1) !

Il nous a dit : « Qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise : *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit* (2). »

Jésus-Christ ne nous abandonne pas dans nos combats et dans nos luttes. Du haut du ciel où il règne, il nous soutient par sa puissance, et toujours sa grâce est avec nous. Si nos ennemis sont forts, notre défenseur est plus fort encore : *Major est qui in vobis est quam qui in mundo* (3).

Rendons à ce divin chef de l'Église nos devoirs ordinaires ; abandonnons-nous avec une entière confiance à sa conduite ; et, appuyés sur son secours, soyons sans crainte : *In nomine tuo spernemus insurgentes in nobis* (4).

II. — Considérations.

Le prêtre rencontre dans le témoignage qu'il rend à Dieu de grands obstacles. Souvent, il voit son ministère rendu inutile par l'apathie et le mauvais vouloir de ceux à qui il s'adresse ; il travaille beaucoup, et il ne recueille, en apparence du moins, aucun fruit de ses efforts. A considérer les choses selon le sens humain, il y a là de quoi ébranler les plus fermes courages. Hélas ! combien de prêtres, pleins de zèle au sortir du

(1) Joan., xx, 21.
(2) Luc, x, 16.
(3) *I Joan.*, iv, 4.
(4) Ps. xliii, 6.

Séminaire, ont senti bientôt, en présence de ce désolant résultat, toute leur ardeur s'éteindre !

Pour nous aider à résister à une tentation si délicate, la foi nous fournit un triple encouragement : 1° le sentiment du devoir accompli ; 2° la perspective de la récompense ; 3° l'assurance infaillible du succès tôt ou tard obtenu.

1° Le sentiment du devoir accompli. — L'accomplissement du devoir est la règle de vie la plus élevée et la plus sainte que l'homme puisse s'imposer à lui-même, et il n'y en a aucune qui renferme, pour une volonté généreuse, un motif d'agir plus puissant et plus persuasif. C'est ce motif qui a inspiré aux saints tant de sacrifices héroïques ; ils ont été éminemment les hommes du devoir.

Plus que personne, le prêtre a besoin, dans l'exercice de son saint ministère, de se pénétrer de cette grande pensée, et d'aller y chercher, à la vue du peu de succès qu'il obtient, le remède contre le découragement.

Ah ! loin de nous, sans doute, cette indifférence égoïste qui, sous prétexte que notre devoir est fait, que notre tâche est accomplie, que nous n'avons rien à nous reprocher, nous rendrait insensibles à la perte des âmes.

Le cœur d'un véritable prêtre ne saurait être accessible à un pareil sentiment. A la vue de Dieu offensé, des péchés qui inondent la terre, de la multitude des malheureux qui, malgré les efforts de son zèle, se précipitent en enfer, il se sent pénétré d'une indicible tristesse, et il n'est rien qu'il ne fût disposé à sacrifier pour convertir les pécheurs et les ramener à Dieu.

Toutefois, ces douloureuses perspectives, en l'attristant, ne le portent point à l'abattement et à la négligence. Quelque infécond que lui semble être son divin

ministère, il ne continue pas moins de s'y livrer avec la même ardeur, parce que c'est là un devoir sacré que la volonté de Dieu lui impose : *Necessitas mihi incumbit* (1), disait l'Apôtre.

Ce que Dieu demande de nous, ce n'est pas le succès, ce n'est pas la conversion d'un grand nombre de pécheurs, l'avancement dans la perfection d'un grand nombre de justes. Il n'exige de nous que le travail ; il ne nous commande, comme aux apôtres, que d'être ses témoins : *Eritis mihi testes.* Le reste est l'œuvre de sa grâce, et ne dépend de nous en aucune manière. S'il veut donner bénédiction à notre travail, nous nous en réjouirons, et nous lui en rapporterons la gloire ; si, par un secret jugement, il permet que nous n'aboutissions qu'à l'insuccès, nous adorerons les arrêts et les conduites de sa Providence, et nous aurons du moins la consolation que fait naître dans l'âme le sentiment d'une tâche noblement et fidèlement remplie. Combien de bons prêtres n'en ont pas eu d'autre que celle-là sur la terre !

2° La perspective de la récompense. — *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum* (2), a dit Jésus-Christ. Parole infiniment consolante, précieux encouragement que Notre-Seigneur donne à ses prêtres pour les soutenir au milieu de leurs épreuves.

Les prêtres devraient beaucoup penser au ciel. Ils ont renoncé à tout sur la terre ; ils font profession de ne chercher et de ne désirer que Dieu seul ; ils ont dit : *Dominus pars hereditatis meæ, et calicis mei ; tu es qui restitues hereditatem meam mihi* (3) ? Le ciel est donc

(1) *I Cor.*, IX, 16.
(2) Matth., V, 19.
(3) Ps. XV, 5.

tout pour eux. N'est-ce pas le ciel, ce ciel magnifique que Dieu leur promet, qui doit remplacer à leurs yeux tout ce qui attache le cœur de l'homme sur la terre, toutes ces satisfactions humaines dont ils ont reconnu le néant?

Mais si les prêtres doivent être fidèles à appliquer leur esprit et leur cœur à la pensée du ciel, c'est surtout dans ces moments pénibles, où le découragement et la tristesse menacent d'envahir leur âme, où, selon l'expression du Psalmiste, ils vont, les larmes aux yeux, répandant leur semence sur une terre stérile : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua* (1). La terre, il est vrai, ne leur offre alors aucune consolation ; mais qu'ils lèvent en haut leurs regards, qu'ils contemplent la récompense, qu'ils songent au terme bienheureux de leurs travaux, et ils sentiront renaître en eux la force et la confiance. Ce n'est pas au succès, c'est à la fidélité constante et persévérante dans le travail que Notre-Seigneur promet la couronne de gloire : *Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam : intra in gaudium Domini tui* (2).

Que le bon prêtre ne l'oublie pas : tout ce qu'il fait pour Dieu et pour les âmes lui sera compté au dernier jour. Pas un soupir de son cœur, pas une prière de ses lèvres, pas un effort de son zèle ne sera méconnu.

Faut-il ajouter que sa constance dans le travail, malgré l'inutilité apparente et la stérilité de ses efforts, rendra sa couronne plus belle et sa récompense plus magnifique? Combien d'ouvriers, peut-être plus favorisés et plus heureux aux yeux des hommes, se trouveront moins riches de mérites devant Dieu, parce que les vaines complaisances de l'amour-propre auront

(1) Ps. cxxv, 6.
(2) Matth , xxv, 21.

amoindri la valeur de leurs œuvres ! Pour eux, comme ils n'auront travaillé que pour Dieu seul, ils recueilleront une mesure de mérites plus abondante : *Venientes venient cum exsultatione, portantes manipulos suos* (1).

3° La certitude infaillible d'un succès tôt ou tard obtenu. — Il faut, en effet, que le bon prêtre ait au fond du cœur la persuasion intime que, même en cette vie, son travail n'est pas vain : *Labor vester non est inanis in Domino* (2), disait saint Paul aux fidèles de Corinthe ; cette parole ne s'applique pas moins au prêtre.

En effet, la cause que nous soutenons et que nous défendons est la cause de Jésus-Christ, de son Église, de sa vérité. Or, il est impossible que cette sainte cause ne finisse pas par triompher ; elle peut subir un échec, mais infailliblement elle se relèvera.

Puis, quand le bon prêtre travaille, c'est Jésus-Christ qui travaille en lui et par lui, comme, quand il prie, c'est Jésus-Christ qui prie : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus* (3). Or, Jésus-Christ ne travaille jamais en vain, de même qu'il prie toujours efficacement.

Enfin, la parole du Maître y est engagée ; il nous en fait la promesse formelle. « Soyez pleins de confiance, nous a-t-il dit, j'ai vaincu le monde : *Confidite, ego vici mundum* (4). *Si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum* (5). » Ayez seulement patience, et attendez les moments marqués par ma providence : *In patientia vestra possidebitis animas vestras* (6).

Si ces principes sont véritables, d'où vient donc que

(1) Ps. CXXV, 6.
(2) *1 Cor.*, XV, 58.
(3) Matth., XXVIII, 20.
(4) Joan., XVI, 35.
(5) Joan., XII, 32.
(6) Luc, XXI, 19.

tant de prêtres, malgré le zèle qu'ils déploient, obtiennent si peu de résultats ?

On peut dire d'abord que tout bon prêtre, qui travaille dans l'esprit de Notre-Seigneur, ne manque jamais de recueillir quelques fruits de ses efforts. Ne réussit-il qu'à conduire un élu au ciel, que dis-je ? qu'à empêcher quelques péchés mortels de se commettre, n'y aurait-il pas là un résultat digne de ses efforts ? Et quel est le prêtre véritablement zélé qui ne puisse se rendre le témoignage d'avoir sauvé, dans le cours de sa vie sacerdotale, non seulement une âme, mais plusieurs âmes ?

Ajoutons que ce qu'il faut surtout considérer ici, pour apprécier le résultat réel du zèle des bons prêtres, c'est moins le fruit individuel qui résulte directement de leur travail que l'œuvre collective à laquelle ils concourent. Tous les prêtres travaillent, au fond, à la même œuvre : la perpétuité de l'Église ou du royaume de Jésus-Christ dans le monde, et, dans cette Église ou ce royaume, la sanctification des élus que Dieu a, de toute éternité, prédestinés à la gloire. Or, cette œuvre se fait, et, nonobstant tous les efforts de l'enfer, elle continuera de se faire jusqu'à la fin du monde, c'est-à-dire jusqu'à ce que le nombre des élus soit complet. Elle se fait, et tous les bons prêtres, par les efforts isolés de leur zèle, contribuent à la produire.

Telle paroisse peut ne pas profiter des soins qui lui sont donnés par le pasteur chargé de la sanctifier. Mais le travail de ce bon prêtre n'est pas plus perdu que la prière qu'il répand pour ses brebis indociles au pied des divins tabernacles. Ce travail et ces prières, inspirés par l'esprit de Jésus-Christ le souverain Pasteur, ont leur résultat dans l'œuvre collective. Les hommes, il est vrai, ne voient pas ce résultat ; mais il n'en est pas moins réel ; et, au jour des révéla-

tions, lorsque le plan de Dieu dans le gouvernement de son Église sera dévoilé, le monde entier comprendra cette sorte de solidarité mystérieuse, qui unit entre eux, pour un résultat commun, les efforts de tous les bons prêtres.

III. — Affections et résolutions.

L'apôtre saint Paul, envisageant les travaux et les persécutions qu'il lui faudrait endurer pour le nom de Jésus-Christ et le salut des âmes, s'écriait : « Je sais que des chaînes et des tribulations me sont réservées, mais je ne les crains pas ; je fais volontiers le sacrifice de cette vie grossière, pourvu que j'achève ma course et que je remplisse dignement le ministère de la parole que m'a confié le Seigneur Jésus : *Scio quia vincula et tribulationes me manent, sed nihil horum vereor, nec facio animam meam pretiosiorem quam me, dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu* (1). »

C'est dans ce sentiment que tout clerc bien appelé doit envisager son ministère ; tel sera donc le point de vue que j'aurai sans cesse devant les yeux durant mon Séminaire. Je ne me ferai point illusion sur les fruits de mon ministère futur ; je ne me bercerai point de l'espoir chimérique de succès qui ne seraient, selon toute apparence, qu'un rêve de mon imagination. Mais, à la perspective du travail, même infructueux, je ne perdrai pas courage. Confiant dans la grâce de ma vocation, assuré que je fais l'œuvre de Dieu, je me dévouerai à l'accomplissement de la tâche qui me sera assignée, imitant le soldat, qui demeure à son poste, quelque périlleux qu'il soit, parce

(1) *Act.*, xx, 24.

qu'il sait que le gain de la bataille et le salut de l'armée en dépendent.

Mes résolutions seront :

1° De prier beaucoup, afin d'attirer les bénédictions divines sur les travaux des prêtres, et d'obtenir des grâces de conversion pour les pécheurs ;

2° De m'établir de plus en plus dans la confiance en Dieu ;

3° De ne mettre aucune borne à ma sanctification, dans la pensée que, plus je serai saint, plus j'aurai d'action sur les âmes pour les ramener à Dieu.

Confidite, ego vici mundum (1).

CCVI

LES TYPES DE LA VIE SACERDOTALE

I. — LE PRÊTRE INFIDÈLE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous rappellerons la parabole de l'ivraie, qui signifie le mélange des bons et des méchants. – Nous nous souviendrons qu'il y a eu des mauvais anges et un Judas. — Nous adorerons cette loi que la Providence de Dieu a établie. — Nous ferons amende honorable à Notre-Seigneur, pour tous les sacrilèges des prêtres indignes.

II. Nous étudierons l'histoire du malheureux Judas, afin de nous faire une idée du prêtre infidèle :

1° Judas fut appelé par Notre-Seigneur et subit tout

(1) Joan., XVI, 33.

d'abord l'influence de son divin prestige ; — mais il refusa de croire à la promesse du mystère eucharistique, et s'indigna de l'acte pieux de sainte Madeleine, parce qu'il était avare. — Le futur mauvais prêtre se fait connaître dès le Séminaire par l'indocilité, le mauvais esprit, et par quelqu'une des passions qui conduisent aux abîmes.

2° Judas profana la sainte Eucharistie, vendit le divin Maître, et enfin le trahit par un baiser. — Le mauvais prêtre ne devient vraiment tel que lorsqu'il s'engage dans la voie du sacrilège. — Il ne veut, lui aussi, que gagner de l'argent ; son ministère est pour lui un métier. — Enfin, il trahit Notre Seigneur en trahissant les âmes qu'il pousse à la perdition et non à la vertu.

3° Judas doute de la miséricorde divine, meurt de désespoir et tombe en enfer. — Il est très rare aussi que le mauvais prêtre se convertisse : il meurt dans le désespoir, ou dans une insensibilité épouvantable.

III. Nous conjurerons le divin Sauveur de nous faire mourir plutôt que de permettre que nous soyons des prêtres infidèles.

Résolutions : 1° Examiner avec soin toute notre vie ; 2° nous ouvrir avec franchise à notre directeur ; 3° nous préparer avec ferveur à nos ordinations.

Bouquet spirituel : *Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur nous révélant, dans la parabole de l'ivraie mêlée au bon grain, l'une des lois providentielles les plus mystérieuses et les plus inaccessibles à notre raison, cet étonnant mélange de bien et de mal qui se découvre à nous de toutes parts dans le monde créé. Dieu n'a rien fait que de bon et de saint : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona* (1). Mais en donnant à ses créatures la liberté de mal faire, il leur a donné la puissance d'altérer la beauté de son œuvre, en y introduisant le désordre et le péché.

(1) *Gen.*, I, 31.

A côté des anges fidèles, le ciel a vu les mauvais anges se révolter contre Dieu et lui refuser l'obéissance.

Le Paradis terrestre, séjour de l'innocence et de la pureté, a été témoin de la prévarication de nos premiers parents, source impure, d'où ne cesse de jaillir ce torrent d'iniquités qui inonde et désole la terre.

La société choisie du clergé, portion la plus excellente du corps mystique de Jésus-Christ, ne pouvait échapper à cette loi.

Parmi les douze disciples que le Sauveur s'était associés pour en faire les fondements de son Église, qu'il appelait ses amis, ses enfants, ses frères, qu'il avait instruits et formés lui-même, auxquels il avait confié tout ce qu'il avait de plus précieux et de plus cher, sa doctrine, son pouvoir divin, son sacerdoce, il se trouva un mauvais prêtre. Affreux prodige que la suite des siècles verra avec épouvante se reproduire.

Toujours il y a eu, et toujours il y aura dans l'Église des imitateurs de Judas, des profanateurs du sacerdoce. Dieu, dans des vues pleines de sagesse que nous devons adorer, sans les comprendre, les tolère, comme il toléra son infidèle apôtre ; il ne leur retire pas les pouvoirs qu'ils reçurent dans leur ordination ; il descend à l'autel dans leurs mains sacrilèges, à leur voix il absout les pécheurs; malgré leur indignité, ils sont toujours les canaux de ses grâces.

Prosternés aux pieds de ce divin chef de l'Église, faisons à son cœur sacré amende honorable pour tous les sacrilèges dont les prêtres indignes se sont rendus et se rendront à l'avenir coupables. Efforçons-nous de l'en dédommager, autant qu'il est en nous, par notre ferveur et la générosité de notre amour. Mais surtout adressons-lui les prières les plus instantes pour qu'il ne permette pas qu'aucun de ceux qui, dans cette maison, se préparent à la réception des saints Ordres,

ait le malheur un jour de profaner son sacerdoce et de devenir un mauvais prêtre.

II. — Considérations.

Pour nous faire une idée du prêtre infidèle, et nous prémunir efficacement contre le redoutable péril de le devenir jamais, étudions attentivement l'histoire du malheureux Judas, type odieux que tout prêtre indigne reproduit plus ou moins fidèlement.

1° Avant d'être prêtre, Judas fut séminariste. Peut-être même fut-il, au moins dans le principe, un séminariste passable. Il avait été appelé par Notre-Seigneur lui-même à l'honneur de l'apostolat ; il se rendit comme ses confrères à la voix du Sauveur, qui l'invitait à le suivre et à s'associer à son œuvre. Rien ne nous oblige à admettre que, dès ce moment, le cœur de Judas fût déjà le cœur d'un traître. A l'exemple des autres apôtres, il subit l'influence du divin prestige qu'exerçait le Verbe de Dieu fait chair, et ce fut avec une intention simple et droite qu'il se rangea au nombre de ses disciples.

Mais ces heureux commencements furent de peu de durée. Judas ne profita point comme les autres apôtres des entretiens et des leçons de Jésus. Les Évangélistes nous disent peu de choses des commencements de l'infidélité de ce disciple ; néanmoins quelques paroles éparses dans leurs récits nous les révèlent.

Il fut du nombre de ceux qui refusèrent de croire à la réalité du mystère eucharistique annoncé par Jésus. Ce divin Sauveur le fit assez connaître lorsqu'il répondit à la protestation de saint Pierre : *Ex vobis unus diabolus est* (1), parole qui désignait Judas.

(1) Joan., VI, 71.

Plus tard, il s'irrite à la vue de l'acte pieux accompli par Madeleine pour honorer la personne du Sauveur.

Enfin un mot de saint Jean : *Fur erat et loculos habens* (1), nous montre le cœur de l'apôtre infidèle en proie à une passion violente qu'il avait laissé grandir dans son cœur, et qui devint enfin la cause de sa perte.

Tel fut donc Judas à l'école de Jésus. Trois défauts le caractérisent : esprit de résistance aux enseignements du Sauveur, esprit de censure et de blâme, esprit d'attachement désordonné à l'argent, qu'il ne prend pas la peine de réprimer. C'est ainsi qu'il se pervertit peu à peu, et qu'il s'achemina vers l'épouvantable abîme dans lequel enfin il va se précipiter.

On a vu quelquefois des séminaristes fervents devenir plus tard des prêtres infidèles; et c'est ce qui doit nous remplir tous de crainte, et nous maintenir dans une défiance salutaire de nous-mêmes. Mais, le plus ordinairement, le prêtre indigne a fait pressentir, dans le cours de son Séminaire, ce qu'il serait un jour.

Le premier caractère qui le distingue, c'est l'indocilité. S'il ne fut pas en révolte ouverte contre les enseignements qui lui furent donnés, au moins ne les accepta-t-il pas sans contrôle. Les maximes de la vie spirituelle, l'enseignement dogmatique, quelquefois les définitions mêmes de l'Église, durent subir l'examen de son orgueilleuse raison. Sa foi ne fut pas toujours hors d'atteinte; et ses condisciples ont été plus d'une fois effrayés de la hardiesse téméraire avec laquelle il jugeait et prononçait sur toutes choses.

Le second caractère qu'on remarqua en lui fut le mauvais esprit. Esprit de dénigrement, de censure et de blâme. Les pratiques pieuses du Séminaire furent de préférence l'objet de ses critiques, et peu s'en faut

(1) Joan., XII, 6.

qu'il n'ait dit du temps qui y est consacré : *Ut quid perditio hæc* (1)? Les prescriptions de la règle, la loi du silence, la fidélité aux petites choses, l'assujétissement à demander des permissions, ne trouvèrent pas grâce à ses yeux.. Tout cela lui parut minutie, inutilité, grimace. Non content de s'en affranchir, il ne pouvait souffrir la fidélité des autres ; il prodiguait à ses pieux confrères les blâmes, les mépris, les plaisanteries, les reproches.

Mais pénétrons plus avant dans cette âme ; nous y trouverons, comme dans celle de Judas, une passion que peut-être il n'aperçoit pas lui-même, mais qui de jour en jour se développe et menace de tout envahir. Ce sera la cause du désastre que l'avenir récèle. Cette passion n'est pas la même en tous : en Judas ce fut l'avarice ; en beaucoup d'autres c'est l'impureté ; en plusieurs c'est l'intempérance, en quelques-uns l'orgueil. Les ravages qu'elle a faits sont peu sensibles encore ; cependant un œil perspicace eût pu facilement en discerner les commencements. Peut-être déjà y a-t-il eu des chutes ; au moins il y a des tendances ; c'est un travail sourd, mais non interrompu ; c'est un ennemi qui, chaque jour, prend de nouvelles forces ; et comme, loin de le combattre, on le caresse, il est aisé de prévoir qu'un jour il sera victorieux.

Tels sont les préludes qui, au Séminaire, peuvent faire pressentir un prêtre prévaricateur. Considérons maintenant les abîmes dont ces tristes préludes sont le pronostic.

2° Judas se rendit coupable envers le Sauveur, qui l'avait comblé de bienfaits et de grâces, d'un triple crime : 1° il profana le sacrement adorable de son corps et de son sang par un horrible sacrilège, en le

(1) Matth., XXVI, 8.

recevant dans un cœur livré au démon ; 2° par un trafic abominable il le vendit, comme on vend un vil esclave; 3° il le trahit, et, par un raffinement de méchanceté, il se servit, pour le livrer à ses ennemis, du symbole le plus touchant de la tendresse.

Le prêtre prévaricateur se rend coupable de ce triple forfait.

Le premier abîme dans lequel il se précipite est le sacrilège. C'est ce crime qui, à proprement parler, imprime au mauvais prêtre son cachet, sa forme, son caractère distinctif, son signe. On n'est pas mauvais prêtre parce que l'on commet des fautes, parce qu'on s'est oublié dans une circonstance délicate. Le bon prêtre, comme tout autre, peut faillir ; et s'il se relève aussitôt, s'il purifie sa conscience et répare sa faute, il ne cesse pas pour cela d'être un bon prêtre. L'instant où il devient mauvais prêtre est celui où il franchit la barrière redoutable du sacrilège. Il a eu le malheur de tomber ; sa conscience révoltée lui suggérait d'aller s'humilier aux pieds de son confesseur. Il résiste à cet avertissement, et avec un péché mortel dans le cœur il monte au saint autel. Pas terrible dont les conséquences seront incalculables. Le voilà engagé dans une voie dans laquelle chaque jour il fera de nouveaux progrès. Il accumulera sacrilège sur sacrilège ; le remords bientôt ne se fera plus sentir ; la foi s'obscurcira ; tous les instincts de la piété chrétienne s'affaibliront. Bientôt peut-être il ne méritera plus même le titre d'honnête homme.

C'est horrible à dire, et cependant ce n'est encore que le premier degré.

Il a eu, ce pauvre prêtre, le triste courage de profaner le corps et le sang de Jésus-Christ ; il aura celui de le vendre. Lorsque les sentiments qui sont le mobile du bon prêtre, qui le font agir et l'inspirent, auront dis-

paru de son âme, que deviendra l'exercice de son saint ministère, sinon un vulgaire négoce? Le prêtre infidèle est un marchand qui trafique du corps et du sang de Jésus-Christ. S'il monte au saint autel, ce n'est pas pour glorifier Dieu; s'il confesse ou s'il prêche, ce n'est pas pour convertir les âmes. Ce double but lui est étranger. Son but, à lui, est de gagner de l'argent; le ministère qu'il exerce est un métier. Monstrueux négoce dans lequel, pour un vil métal, il livre ce qu'il y a de plus saint au ciel et sur la terre, le corps et le sang du Sauveur, ses sacrements, sa grâce, sa parole. *Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam* (1), disait Judas aux Juifs; cette criminelle parole est équivalemment sur les lèvres du mauvais prêtre. Dispensateur des trésors célestes, il les livre au plus offrant, et si le ministère ne lui rapportait aucun lucre, il se dispenserait de l'exercer. Il n'est qu'un spéculateur qui calcule et convoite des profits.

De la vente de Jésus-Christ à la trahison de ce divin Maître il n'y a qu'un pas; ce pas, le prêtre dont nous parlons l'aura bientôt franchi.

Quelle est donc cette trahison de Jésus-Christ dont le mauvais prêtre se rend coupable? Ah! c'est ici surtout que se découvre à nous toute la malice de ce grand coupable.

Jésus-Christ lui avait confié un trésor plus précieux encore à ses yeux que le sacrement adorable de son corps et de son sang, les âmes; les âmes qu'il a aimées jusqu'à mourir pour elles, les âmes qu'il a rachetées et qu'il veut rendre participantes de sa gloire. Il les a confiées au prêtre pour qu'il tienne sa place auprès d'elles, pour qu'il les aime, comme il les a aimées, pour qu'il soit comme lui, leur pasteur, leur sauveur et

(1) Matth., XXVI, 15.

leur père, pour qu'il les sanctifie et les conduise au ciel. Et lui, le malheureux, au lieu de les sanctifier, il les profane; au lieu de les vivifier, il leur donne la mort; au lieu de les consacrer à Jésus-Christ, il les livre au démon; au lieu de les conduire au ciel, il les précipite en enfer. Toujours, en effet, le mauvais prêtre est le scandale des âmes. Il est le scandale des âmes, parce qu'il les néglige et ne fait rien pour les sauver. Il est le scandale des âmes, par les exemples funestes qu'il leur donne. Parfois, il est le scandale des âmes, en les portant et les excitant au mal par un affreux renversement de sa sainte mission.

C'est au milieu de ces profanations et de ces crimes abominables que se déroule et s'écoule la vie du prêtre indigne; considérons maintenant quelle en est la fin lamentable.

3° Qui de nous n'a été saisi d'épouvante en lisant dans l'Evangile le récit de la mort de Judas?

Après s'être précipité aveuglément dans le crime, il fut tout à coup éclairé d'une lumière sinistre qui lui fit connaître toute l'horreur des attentats dont il s'était rendu coupable. A cette vue, s'il avait été un pécheur ordinaire il se serait frappé la poitrine, il aurait confessé son péché et imploré la miséricorde du Maître, dont si souvent il avait expérimenté la douceur et la bonté. Mais Judas, l'apôtre prévaricateur, n'a pas recours dans son naufrage à cette planche salutaire. Aux affreux forfaits qu'il a commis, succède un désespoir plus affreux encore. Ne pouvant plus supporter la vie, il y met fin par un nouveau crime, et, selon la tradition commune, il est précipité au fond des enfers : *Abiens, laqueo se suspendit* (1). *Bonum erat ei, si non natus fuisset homo ille* (2).

(1) Matth., XXVII, 5.
(2) Matth., XXVI, 24.

Contemplons dans le mauvais prêtre la reproduction de cette effroyable mort.

Lui aussi, comme le disciple infidèle, il a abusé longtemps et en bien des manières de la grâce de Dieu, il a résisté aux sollicitations et aux reproches de Jésus-Christ, il a endurci son cœur et aveuglé son esprit. Cependant la vie s'écoule, et voici qu'au milieu de ce déluge d'iniquités dans lesquelles il se plonge de plus en plus, l'annonce de la mort s'est tout à coup fait entendre. Si la vie d'un prêtre indigne est lamentable, qui pourra caractériser, comme il convient, ses derniers moments?

Ah! sans doute, la porte de la pénitence ne lui est point fermée. Il peut, comme tout pécheur, se convertir, revenir à Dieu, désavouer sa vie et en faire pénitence. Il le peut, et il y en a eu des exemples; mais ces exemples sont rares. En règle générale, le prêtre qui a vécu dans la profanation de son sacerdoce meurt impénitent, et à nul autre mieux qu'à lui ne s'applique le principe : *Telle vie, telle mort*. .

Appelé auprès d'un de ses confrères malades, un confesseur l'exhortait à mettre sa confiance dans le sang de Jésus-Christ. « Je l'ai profané par torrents, » s'écria le malheureux prêtre.

Il y a quelque chose de plus effrayant encore que ce désespoir qui, du moins, dénote encore un reste de foi, et offre une prise au repentir. C'est l'insensibilité, c'est l'état d'une âme où tout est éteint, où rien ne se remue, sur laquelle les vérités de la foi n'ont plus d'empire. Et tel est souvent l'état du prêtre infidèle, aux approches de l'éternité C'est ainsi qu'il ira comparaître devant son juge pour lui rendre compte d'une vie sacerdotale qui, au lieu d'être un exemplaire de sainteté, n'a été qu'un tissu de crimes.

III. — Affections et résolutions.

Oh ! ne permettez pas, Seigneur, que je devienne jamais un mauvais prêtre. La seule pensée de ce malheur me glace d'épouvante. Plutôt que d'y tomber jamais, j'aimerais mieux traîner sur la terre la vie la plus misérable, j'aimerais mieux mourir que de réaliser en moi ce type odieux, objet d'exécration au ciel et à la terre.

Pour éviter un tel malheur, je prends la résolution :

1° De m'examiner avec soin pour voir si, dans ma vie de séminariste, je ne découvrirais pas quelqu'un de ces indices qui sont les signes avant-coureurs de tristes prévarications ;

2° De faire part avec franchise à mon directeur de ce que j'aurai remarqué à ce sujet, et, d'après ses avis, je me déciderai : ou bien à renoncer à un état pour lequel je ne suis pas fait et où je me perdrais ; ou bien à mettre généreusement la main à l'œuvre pour déraciner de mon cœur les germes funestes qui, en se développant, m'entraîneraient dans l'abîme ;

3° De me préparer, avec toute la ferveur dont je suis capable, à mes ordinations, afin d'y recevoir avec abondance la grâce qui écartera de moi les malheurs que je viens d'envisager.

Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille (1).

(1) Matth., XXVI, 24.

CCVII

LES TYPES DE LA VIE SACERDOTALE

II. — LE PRÊTRE INSIGNIFIANT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur signalant le pasteur mercenaire, le serviteur qui ne fait pas valoir le talent qu'il a reçu, et celui qui se livre au sommeil. — Nous le remercierons de nous avoir appris par la combien il déteste la tiédeur dans les prêtres. — Nous le supplierons de nous remplir de zèle.

II. Nous ferons trois considérations sur le prêtre insignifiant, et nous étudierons :

1° *Sa formation sacerdotale.* Il entra au Séminaire d'une manière machinale. — Il ne comprit jamais nettement la grandeur du sacerdoce. — Le détail de sa vie n'offrit rien que de médiocre et de vulgaire. — Les fêtes, les retraites, les ordinations, ne faisaient sur lui que des impressions passagères.

2° *Sa vie de prêtre.* Il s'est grandement réjoui en quittant le Séminaire. — Il ne donne pas de scandale ; il est un honnête homme ; mais il n'est pas un prêtre. — Il n'aime point l'etude. — Il n'a point de zèle. — Il languit, et tout languit autour de lui.

3° *Sa mort.* Quoiqu'elle n'offre pas le spectacle d'horreur de la mort du mauvais prêtre, elle est effrayante aux yeux de la foi. — Ce prêtre était chargé de ses frères, et son ministère a été stérile. — Il ne se préoccupe point de la perspective des jugements de Dieu ; mais quel réveil quand il paraîtra devant le tribunal de Jésus-Christ !

III. Nous nous examinerons pour voir si nous ne serions pas dans l'état de tiédeur. — Nous supplierons le divin Maître de dissiper nos illusions.

Résolutions : 1° Purifier nos intentions ; 2° profiter des

grâces de sanctification ; 3° ranimer souvent notre ferveur.

Bouquet spirituel : *Utinam frigidus esses aut calidus; sed quia tepidus es,... incipiam te evomere ex ore meo.*

I. — Adoration.

Le mauvais prêtre est, dans l'ordre sacerdotal, ce que sont, dans la nature, ces anomalies monstrueuses qui, par leur difformité même, font ressortir la beauté du type original.

Dans le prêtre insignifiant, l'idéal du prêtre de Jésus-Christ se reconnaît encore, mais il y est amoindri et comme effacé. On retrouve en lui les grandes lignes de la vie sacerdotale ; il accomplit l'essentiel des devoirs imposés au prêtre ; il n'est pas scandaleux. Mais, s'il n'a pas de grands vices, il n'a pas non plus de grandes vertus. C'est une sorte de médiocrité que le monde caractérise assez bien, en disant des prêtres insignifiants que ce sont d'honnêtes gens.

Il y a donc une grande différence entre le mauvais prêtre et le prêtre insigifiant. Ils sont, toutefois, l'un et l'autre funestes aux âmes et à l'Église. Ajoutons que la tiédeur dans le sacerdoce doit nous inspirer d'autant plus d'éloignement que, ce désordre étant malheureusement plus fréquent que l'autre, nous sommes plus exposés au péril d'y tomber. Il y a, grâce à Dieu, peu de mauvais prêtres, mais il y a beaucoup de prêtres insignifiants.

Plusieurs fois, dans les saintes Écritures, le désordre d'une vie sacerdotale insignifiante et nulle nous est signalé. Ce n'est pas seulement le serviteur infidèle et dissipateur, le voleur, qui s'introduit furtivement dans la bergerie pour perdre le troupeau, que Jésus-Christ condamne ; c'est le mercenaire qui néglige le soin des

brebis, et s'enfuit lâchement quand quelque danger les menace; c'est le serviteur paresseux qui ne fait pas valoir le talent qui lui a été confié, ou se livre au sommeil au lieu de veiller jusqu'au retour de son maître. Autant d'images du prêtre qui, sans être mauvais, n'a pas l'esprit de piété et de zèle qui doit l'animer.

Avec quelle sévérité Notre-Seigneur ne flétrit-il pas, en un autre endroit, la conduite d'un évêque auquel il ne fait d'autre reproche que celui d'avoir laissé s'affaiblir en lui la charité, et d'être ainsi tombé dans une tiédeur désolante : *Utinam frigidus esses aut calidus, sed quia tepidus es,... incipiam te evomere ex ore meo* (1) !

Adorons Jésus-Christ nous donnant ces avis, et nous faisant comprendre par là quelle sainteté et quelle ferveur il demande de ses prêtres. Conjurons-le de nous en donner l'intelligence, et de nous inspirer à tous, dans cette oraison, le désir de devenir des prêtres tout embrasés de ce zèle et de cette charité que l'Esprit-Saint produisit au Cénacle dans les apôtres, nos pères et nos modèles.

II. — Considérations.

Appliquant au prêtre insignifiant et vulgaire les considérations déjà faites au sujet du mauvais prêtre, nous l'envisagerons : 1° dans sa formation sacerdotale ; 2° dans sa vie de prêtre ; 3° dans sa mort.

1° Le prêtre insignifiant a été, autrefois, un séminariste médiocre. Léger, irréfléchi, dissipé, il ne fit jamais sur lui-même de retour bien sérieux ; jamais, non plus, ni la piété ni la vertu ne prirent en lui de profondes racines.

(1) *Apoc.*, III, 16.

Sa détermination d'entrer dans l'état ecclésiastique n'eut rien de criminel; il n'aurait pas voulu embrasser, sans vocation et contre l'ordre de Dieu, une vocation si sainte. Mais cette entrée se fit, comme tout le reste, d'une manière machinale; elle fut, si l'on peut le dire, l'effet en quelque sorte inconscient d'une impulsion qu'il reçut du dehors, et dont, à aucune époque de sa vie, il ne se rendit bien compte. Jamais il ne comprit nettement la grandeur du sacerdoce, non plus que l'étendue et la gravité des devoirs qu'il impose. Tout ce qu'il entendit dire à cet égard passa sur son âme, sans y pénétrer et sans y laisser de trace. Comme tout le monde, en entrant au Séminaire, il a fait une étude de sa vocation; mais ne s'étant point rendu compte de l'importance de cette question, il l'a envisagée d'une façon toute superficielle.

Si nous parcourons en détail sa vie de séminariste, nous y retrouverons le même caractère; partout l'insignifiance, la médiocrité, la vulgarité. Je ne découvre en lui ni l'amour de l'étude, ni la fidélité délicate à la règle, ni la ferveur dans les exercices de piété; mais je ne remarque pas non plus sur tous ces points d'omissions graves et scandaleuses. Il a été passable, tant qu'il n'a pas fallu faire un effort généreux; et comme au Séminaire, grâce aux nombreux soutiens qu'on rencontre, cet effort est rarement nécessaire, il a rempli, sans s'attirer de trop graves reproches, l'essentiel des devoirs qui y sont imposés.

A en juger par l'extérieur, sa vie a été celle d'un séminariste régulier; mais elle a manqué de ce qui en devait être l'âme: l'esprit de foi, l'union à Dieu, le désir de sa sanctification, et surtout l'abnégation.

Une oraison nulle; des exercices de piété languissants; peu ou point de mortification; en dehors de ce que prescrit l'ordre de la communauté, point d'autre

règle que le caprice. Presque jamais une pensée chrétienne; presque jamais la perspective du sacerdoce n'a parlé à son cœur.

Il y a au Séminaire, indépendamment des innombrables moyens de sanctification qu'on y rencontre journellement, des époques bénies où la grâce parle plus fortement au cœur, et où chacun éprouve le besoin de se renouveler : les fêtes, les retraites annuelles, les ordinations.

Le séminariste dont nous décrivons la vie a subi, lui aussi, ces divins assauts de la grâce. Il y a bien eu, parfois, à cette occasion, quelques émotions dans son âme, quelques velléités de perfection dans sa volonté. Mais ces impressions passagères ont laissé en lui peu de traces; rien, au fond, n'a été modifié; toujours la triste monotonie de la tiédeur. Aussi, ce qu'il était au moment où il fut honoré de la tonsure, il l'a été lorsqu'il reçut l'onction sacerdotale: même apathie, même insensibilité.

Et si, pour se conformer à l'exemple de ses confrères, il n'a pu, dans de si graves et si solennelles circonstances, se dispenser de manifester quelques sentiments pieux, ses lèvres n'étaient pas l'interprète fidèle et vrai des sentiments de son cœur.

Ainsi s'est écoulé le temps de son Séminaire, et la succession des années dont il se compose n'a rien eu pour lui de plus saisissant que la succession des classes qu'il parcourut autrefois avec tant d'insouciance et si peu de réflexion.

2º Plaçons-nous maintenant sur un autre théâtre. Le séminariste dont nous avons décrit la vie est ordonné prêtre, et quitte le Séminaire. N'omettons pas de signaler ici une circonstance caractéristique. Ce n'est pas sans un sentiment de tristesse que le bon sémina-

riste quitte la solitude, où l'appel de Dieu s'est manifesté à lui, où il a reçu l'initiation à la vie et aux vertus sacerdotales. Celui dont nous parlons quitte, au contraire, le Séminaire avec joie. La contrainte de la règle pesait à son amour de l'indépendance ; et quand, enfin, le moment d'une vie plus libre est arrivé, il éprouve une sorte de soulagement; c'est pour lui comme la délivrance d'une longue captivité.

Le voilà donc appliqué au ministère des âmes; c'est là que maintenant il nous le faut étudier.

Nous l'avons dit, le prêtre insignifiant se distingue essentiellement du mauvais prêtre. Il ne donne pas de scandales proprement dits. On remarque même en lui une certaine correction de ton, de langage, de mœurs. Sa vie est digne, et il ne déshonore pas le sacerdoce par des crimes ou des actions avilissantes. Il remplit même les devoirs essentiels de son ministère ; il prêche chaque dimanche ; il administre les sacrements quand il en est requis ; il ne voudrait pas laisser, par sa faute, un malade mourir sans assistance. Sa conduite privée est irréprochable. Il est un honnête homme, mais il n'est pas un prêtre.

En effet, le prêtre, le véritable prêtre est pieux, il aime la prière et en fait sa plus douce occupation. Or, le prêtre insignifiant prie peu, ou même ne prie pas du tout. Ce qu'il était sous ce rapport au Séminaire, il continue de l'être dans le saint ministère. Exercices de piété presque nuls : on ne le voit jamais devant le Très Saint-Sacrement; l'oraison lui est inconnue ; il s'acquitte de l'obligation du Bréviaire sans esprit intérieur ; il monte au saint autel sans ferveur. Il n'est pas pieux.

Le prêtre, le véritable prêtre, aime la solitude et la retraite. Il sort peu, et seulement lorsque le devoir ou les convenances l'exigent. Sa vie s'écoule au milieu de ses livres ; bien rarement le monde le rencontre dans

ses réunions. Le prêtre dont nous parlons, ne trouvant aucune consolation dans l'étude ni dans la prière, se sent naturellement porté à en chercher ailleurs. Il n'a d'attraits que pour les sociétés, les jeux, les voyages. Sa vie est mondaine, dissipée, sensuelle et oisive. Il aime le monde et ses vanités, et plus d'une fois il a éprouvé le regret de ne pouvoir, retenu par les convenances de son état, se livrer comme il l'aurait désiré aux entraînements du plaisir.

Le prêtre, le véritable prêtre, est zélé ; le prêtre insignifiant n'a qu'un zèle languissant. Se bornant à ce qu'on peut appeler le ministère officiel, il ne fait rien, il ne conçoit rien, il n'entreprend rien pour le bien des âmes. Point d'œuvres, point d'institutions pieuses ; nulle attention à profiter des occasions qui se présentent pour ranimer la foi et la piété. Même dans l'accomplissement de ses divines fonctions, quelle froideur, quelle insignifiance ! Rien de vif, de véhément, de senti dans sa parole. On dirait qu'il remplit un rôle, que la nécessité lui impose, et dont il a hâte de se débarrasser.

Il languit, et par là même tout languit autour de lui. Peu à peu les dernières lueurs de vie chrétienne s'éteignent, c'est la mort. Il le voit, et il ne s'en émeut pas. Ne remplit-il pas son devoir de prêtre ? Est-ce sa faute si on ne vient pas aux Offices, si on néglige le devoir pascal ? Que peut-il pour empêcher ces désordres ? Il en prend donc son parti. Saint Paul frémissait à la vue d'Athènes idolâtre ; mais lui, il ne frémit pas en voyant une paroisse, bonne peut-être dans le principe, se détériorer sous sa direction.

3° Après un ministère ainsi rempli, quelle sera la mort du prêtre insignifiant ? Elle ne présente pas le spectacle d'horreur qu'offre la mort du mauvais prêtre.

Cependant, elle est effrayante aussi pour qui la considère au point de vue chrétien. Qui ne tremblerait, en effet, à la pensée du compte terrible que ce prêtre va, dans quelques instants, avoir à rendre au tribunal de Dieu ?

Si le serviteur inutile fut puni et jeté dans les ténèbres extérieures, non précisément pour le mal qu'il avait fait, mais pour le bien qu'il avait négligé de faire : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores* (1), que ne doit pas craindre ce prêtre qui a si mal employé la grâce sacerdotale ?

Jésus-Christ l'avait appelé au sacerdoce pour qu'il continuât son œuvre dans l'Église, pour qu'il fût un apôtre. En lui confiant une portion de son troupeau, il lui avait dit : « Tu seras responsable du salut de ces âmes : *Sanguinem ejus de manu tua requiram* (2). »

Il a accepté la mission qui lui était offerte ; il a vécu vingt ans, trente ans, quarante ans au milieu de ce peuple dont il devait être le Sauveur. Et qu'est-il arrivé ? C'est qu'un grand nombre, le plus grand nombre peut-être, s'est perdu. Alléguera-t-il qu'il n'a en rien contribué à leur perte ? Mais il n'avait pas seulement l'obligation de ne les pas précipiter dans l'abîme, il avait encore celle de les sauver. Or, qu'a-t-il fait pour cela ? Rien ou presque rien. Pasteur infidèle, il s'est endormi en gardant son troupeau ; et pendant qu'il dormait, les bêtes féroces ont exercé leur fureur sur ce troupeau abandonné.

Et maintenant que le Maître se présente pour lui demander compte de sa gestion, que répondra-t-il ? Comment se justifiera-t-il ? Quelle confusion pour lui lorsque le Souverain Pasteur, faisant passer devant ses yeux les âmes qu'il lui avait confiées, lui fera voir

(1) Matth., xxv, 30.
(2) Ezech., iii, 18.

ce qu'il aurait pu faire pour elles, et ce qu'il n'a pas fait!

Telle est la perspective qui se présente aux regards du prêtre insignifiant au moment où il va paraître devant Dieu. Et ce qui est plus triste encore, c'est que le plus souvent ce prêtre ne s'en préoccupe pas. Endormi dans sa funeste routine, il ne songe pas au jugement sévère que bientôt il devra subir. Sa conscience ne lui reproche pas de grands crimes ; c'en est assez pour le tranquilliser. L'illusion déplorable dans laquelle s'est écoulée sa vie l'accompagne jusqu'à son dernier moment. Il meurt comme il a vécu. Du sommeil de l'apathie et de l'indifférence, il passe dans le sommeil de la mort. Mais qui pourrait penser sans frémir au réveil ? Moment redoutable, où, toutes les illusions étant dissipées, le prêtre insignifiant verra se dérouler à ses yeux l'inutilité de sa vie, et entendra retentir à ses oreilles la parole que Dieu fit autrefois entendre à son prophète : *Scribe virum istum sterilem* (1).

Hélas ! combien de prêtres, dont la vie avait paru régulière aux yeux du monde, dont la mort a eu toutes les apparences d'une mort chrétienne, se sont vus appliquer cette sentence, et ont compris trop tard tout ce que le sacerdoce impose d'obligations et de devoirs !

III. — Affections et résolutions.

Ne suis-je point, ô mon Dieu, dans cet état de tiédeur, de négligence et d'apathie, qui doit me faire craindre que je ne réalise un jour en moi-même le portrait du prêtre insignifiant?

Comment envisagé-je le sacerdoce? En ai-je bien

(1) Jér., XXII, 30.

compris la grandeur et l'excellence? Suis-je bien pénétré de la sainteté qu'il exige? Ai-je approfondi la pensée d'un saint docteur qui veut que les prêtres ne mettent aucune limite à leur déification : *Nullam agnoscent ascensus et deificationis mensuram* (1)? Quel but me proposé-je en me faisant prêtre? Est-ce de travailler au salut des âmes, de me dévouer pour elles, et de ne négliger aucun moyen de leur faire du bien ?

Au lieu de cela, ne me suis-je pas fait une idée mesquine et amoindrie du sacerdoce? Ne l'ai-je pas envisagé comme un état de bien-être et de repos, où je trouverai la satisfaction de mes aises, où il me sera donné de mener une vie tranquille, exempte de sollicitudes et de soucis?

O mon Dieu, éclairez mon esprit, purifiez mon cœur, dissipez mes illusions, fortifiez ma volonté. Faites-moi la grâce d'être maintenant un séminariste modèle, afin que je n'aie pas plus tard le malheur de devenir un prêtre insignifiant.

Je prends donc la résolution :

1° De purifier mes intentions relativement au sacerdoce;

2° D'être attentif à profiter des grâces de sanctification que je reçois au Séminaire ;

3° De ranimer souvent ma ferveur, en me demandant où j'en suis avec Dieu et avec mes devoirs.

Utinam frigidus esses aut calidus, sed quia tepidus es,... incipiam te evomere ex ore meo (2).

(1) Greg. Naz., *in Julian.*, Or. 3a.
(2) *Apoc.*, III, 15, 16.

CCVIII

LES TYPES DE LA VIE SACERDOTALE

III. — LE BON PRÊTRE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous contemplerons, en adorant et en remerciant Notre-Seigneur, le spectacle consolant que nous offre le sacerdoce chrétien : les apôtres, les saints des premiers siècles, les saints papes et les saints évêques de tous les temps, puis la foule innombrable des bons prêtres. — Nous rendrons nos devoirs à tous ces saints, et nous les prierons de nous obtenir la grâce d'imiter leurs exemples.

II. Nous considérerons trois choses par rapport au bon prêtre :

1° *Sa préparation au sacerdoce.* Elle a été pleine de ferveur. — Quelquefois cette ferveur date du plus bas âge, souvent de l'entrée ou des premières années du Séminaire. — Le bon prêtre a été pieux, studieux, régulier au Séminaire. — Il s'est préparé avec ferveur aux ordinations.

2° *Son ministère.* Il est béni de Dieu. — Vigilant et prudent, le bon prêtre évite les écueils ; il est obéissant ; il aime la prière et l'étude ; il travaille à la sanctification des fidèles ; il aime les âmes avec passion ; il s'immolerait pour détruire leurs péchés et les porter à la perfection.

2° *Sa mort.* Elle est douce et consolante ; — et cela parce que le bon prêtre est dégagé de toutes choses. — De plus, les perspectives de l'autre vie ne peuvent que le remplir de confiance.

III. Nous exposerons à Notre-Seigneur le désir que nous avons d'être de bons prêtres. — Nous le supplierons de faire de nous de bons séminaristes.

Résolutions : 1° Nous montrer délicats dans l'accomplissement de la règle ; 2° profiter de toutes les grâces du

Séminaire; 3° nous intéresser à toutes les œuvres sacerdotales.

Bouquet spirituel : *Beatus ille servus quem, cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem.*

I. — Adoration.

Au début de cette méditation, plaçons-nous, par la pensée, en présence du grand et beau spectacle que nous offre le sacerdoce chrétien. C'est le trésor, l'ornement, la gloire de l'Église; et jamais en dehors d'elle il ne s'est rien produit de comparable. De toutes les créations de l'Esprit-Saint, il n'en est pas de plus élevée et de plus magnifique.

Au premier rang se placent les Apôtres, qui ont fondé l'Église; les apôtres, si imparfaits d'abord, mais, après la transformation du Cénacle, si grands, si courageux, si héroïques; puis les premiers prêtres de la loi de grâce, modèles de tous ceux qui seront revêtus après eux de la même dignité.

Au second rang, l'admirable succession des Pontifes romains qui se sont assis tour à tour sur la chaire de Pierre, et dont la sainteté, les vertus, la science, ont jeté dans tous les siècles un si vif éclat.

En troisième lieu, les saints évêques. L'Église en a placé un grand nombre sur les autels; et combien d'autres, sans être honorés par l'Église d'un culte public, ont été pourtant de saints et d'illustres pontifes. Ces évêques, qu'entoure une auréole de gloire, laissent bien loin derrière eux tous ceux qui, jusqu'à Jésus-Christ, avaient porté le titre de pontife et de prêtre. Dans l'antiquité, saint Ignace, saint Polycarpe, saint Irénée, saint Cyprien; après la paix de l'Église, saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostôme, saint Martin; dans ces derniers temps, saint Charles et saint François de Sales.

Autour de ces illustres princes de l'Église se groupent une multitude innombrable de prêtres et de lévites, saints comme eux, leurs collaborateurs et leurs soutiens : *Circa illum corona fratrum quasi plantatio cedri in monte Libano; sic circa illum steterunt quasi rami palmæ, et omnes filii Aaron in gloriâ suâ* (1). Eux aussi, ils ont été grands : grands par la sainteté, grands par la science, grands par les œuvres. Il serait impossible de les énumérer tous, tant ils sont nombreux.

Et cependant, indépendamment de ceux dont l'histoire nous a transmis les noms, il en est une multitude d'autres qui ont vécu ignorés et obscurs, connus de Dieu seul et du petit groupe d'âmes qu'ils ont été chargés de sanctifier.

Représentons-nous, par la pensée, cette phalange de bons prêtres qui, dans les siècles passés et de nos jours encore, sans bruit et sans éclat, au fond d'une campagne, au milieu des ignorants et des pauvres, ont consacré leur vie à l'œuvre de l'apostolat. Leur nom ne sera point inscrit dans l'histoire des hommes ; mais il occupe une place d'honneur dans le livre de vie : *Quorum nomina sunt in libro vitæ* (2).

Illustres apôtres, saints pontifes, vénérables prêtres, pieux et fervents lévites, qui recevez maintenant dans le ciel la récompense de vos œuvres, nous appartenons, quoique indignes, à votre race ; nous sommes vos descendants, les héritiers de vos prérogatives et de vos grâces :

Qui stellata Poli tangitis atria,
Proles vestra sumus, pontifices sacri (3).

Obtenez-nous de Jésus-Christ, le souverain Prêtre,

(1) *Eccli.*, L, 13-14.
(2) *Philip.*, IV, 3.
(3) *Hymn. festi Sacerdotii.*

votre chef et le nôtre, la grâce d'imiter vos exemples et de suivre vos traces. Que, remplis comme vous du double zèle de notre sanctification et de la sanctification des âmes, nous soyons sur la terre les dignes continuateurs de votre œuvre, et, dans le ciel, les compagnons de votre gloire :

Quæ suprema tenetis,
Nati possideant bona (1).

II. — Considérations.

Trois paroles ont résumé pour nous la vie du prêtre insignifiant : une préparation au sacerdoce tiède et négligente, un ministère stérile, une mort rien moins que rassurante ; trois paroles contraires résumeront la vie du bon prêtre : une préparation sacerdotale pleine de ferveur, un ministère béni de Dieu, une mort douce et consolante.

1° Une préparation sacerdotale pleine de ferveur. — On a vu des séminaristes fervents déchoir du degré de perfection où ils s'étaient élevés, et tomber dans le ministère jusqu'à la médiocrité, quelquefois même plus bas encore. Mais un séminariste constamment négligent et tiède devenir un prêtre fervent, cela ne se voit pas. Donc le bon prêtre a été bon séminariste.

En plusieurs, les pronostics de ce qu'ils seraient un jour se sont révélés dès le bas âge, et, d'année en année, sans interruption et sans éclipse, sont devenus aux yeux de tous de plus en plus manifestes. Enfants de bénédiction, ils ont grandi, pour ainsi dire, comme Samuel, à l'ombre du sanctuaire et sous la protection de

(1) *Hymn. festi Sacerdotii.*

Dieu, qui les a miraculeusement préservés de toute corruption. Leur adolescence a été pure; et, lorsqu'ils sont entrés au Séminaire, ils étaient admirablement préparés à recevoir cette formation sacerdotale, qui devait les disposer immédiatement à la participation aux saints Ordres. Aussi ont-ils été constamment, dans cette maison, la consolation de ceux qui les dirigeaient et l'édification de leurs condisciples. Ils se sont montrés toujours réguliers, laborieux, fervents, charitables; et ces qualités précieuses se sont développées et perfectionnées en eux à mesure que leurs idées sur le sacerdoce sont devenues plus nettes et plus précises, à mesure surtout qu'ils ont franchi les divers degrés de la sainte hiérarchie.

Il en est d'autres en qui on n'a pas remarqué une ferveur aussi constante. Il y a eu, dans la première jeunesse, des égarements et des faiblesses, et longtemps la vocation fut indécise. Mais, à l'entrée du Séminaire, toutes les incertitudes cessèrent; tous les doutes se dissipèrent. A ce moment béni, après lequel ils soupiraient depuis longtemps, il se produisit comme un miracle de conversion. La grâce parla plus fort qu'à l'ordinaire; il fallut se rendre et se donner à Dieu. Ce retour fut décisif et ne se démentit plus. Tout le monde fut frappé du changement, et nul désormais n'hésita à reconnaître des élus pour le sacerdoce dans ceux qui, jusque-là, avaient inspiré au sujet de leur vocation de légitimes inquiétudes.

Toujours est-il que, plus tôt ou plus tard dans le cours de son Séminaire, le bon prêtre a été fidèle à la grâce ; l'ordination sacerdotale le trouva bien préparé et lui communiqua avec abondance l'esprit de Jésus souverain Prêtre. Quand il quitta le Séminaire, sa ferveur, sa piété, son zèle, furent pour ses maîtres de précieux indices de ce qu'il serait un jour.

2° Ces indices n'ont pas été trompeurs. Un des principaux soins de ce pieux séminariste, dans les jours qui précédèrent son sacerdoce, avait été de se tracer un règlement de vie au moyen duquel il pût continuer dans le monde les pratiques du Séminaire. Ce règlement, sanctionné par l'obéissance, est devenu pour lui, dans le ministère, une inviolable loi ; et la fidélité avec laquelle il l'accomplit donne à tout l'ensemble de sa vie un caractère de fermeté, de sérieux, de gravité, qui frappe tous les regards, une plénitude qui en exclut le vide et l'oisiveté, une harmonie douce et calme, dans laquelle s'associent, sans confusion, les devoirs du ministère, les travaux de l'étude et les exercices pieux. Chaque chose a sa place marquée ; tout se fait avec ordre ; rien n'est accordé au caprice.

Deux pensées dominantes inspirent et dirigent le bon prêtre et sont le mobile de sa conduite : sa sanctification personnelle et la sanctification des âmes confiées à sa sollicitude.

Pénétré d'abord des enseignements du Séminaire, dont le souvenir lui est toujours présent, il comprend que son premier devoir est d'être saint et très saint ; c'est là aussi le premier objet de son application.

Il n'ignore pas que des dangers de plus d'une sorte le menacent, que son ministère même le placera en présence de situations délicates, que tout pour lui, même ce qu'il y a de plus saint, peut être un piège. En conséquence, il exerce sur lui-même, sur ses sens, sur son imagination, une vigilance sévère ; une prudente réserve règle toute sa conduite ; il veille particulièrement sur son cœur, pour qu'aucune séduction n'y pénètre et ne l'amollisse.

Le bon prêtre est donc, avant tout, chaste et pur.

Il est encore soumis et respectueux à l'égard de son évêque et de ses supérieurs, parlant d'eux avec estime,

ne s'associant jamais aux critiques et aux murmures dont ils sont l'objet, ayant horreur de l'indépendance frondeuse, si commune aujourd'hui. Il en a fait la promesse en face de Dieu et de l'Église, dans son ordination; cette promesse demeure pour lui chose sacrée.

Toutes les vertus qu'ont pratiquées les saints prêtres, il travaille à les pratiquer aussi. Comme eux, il s'efforce de devenir, de jour en jour, plus humble, plus mortifié, plus détaché de toutes choses, plus patient et plus résigné.

Et, comme tous nos efforts pour acquérir les vertus chrétiennes seraient superflus si la grâce, fruit de la prière, ne nous venait en aide, le bon prêtre n'a garde de négliger ce moyen de perfection. Il prie, et il prie bien. La célébration dévote du divin sacrifice et la récitation pieuse et attentive du Bréviaire sont comme les deux centres autour desquels viennent se grouper les autres actions de la journée. Une oraison fervente, la visite du Très-Saint Sacrement, le chapelet, de pieuses lectures, viennent chaque jour compléter le cercle de ses pieux exercices.

Ainsi le bon prêtre, loin de se relâcher dans l'œuvre de sa sanctification, la perfectionne sans cesse. C'est un édifice dont il a posé les fondements au Séminaire, et auquel, chaque jour, il ajoute de nouvelles assises; c'est une lumière qui va grandissant et se développant jusqu'à la plénitude du jour parfait.

Mais le secerdoce impose à celui qui en est revêtu un but à atteindre plus excellent encore que sa propre sanctification, la sanctification des âmes. « Je m'offre en sacrifice, disait Jésus-Christ, afin qu'ils soient eux-mêmes sacrifiés en vérité : *Sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate* (1). » — « Je supporte tout

(1) Joan., XVII, 19.

en faveur des élus, disait saint Paul, pour qu'ils méritent de parvenir au salut : *Omnia sustineo propter electos, ut et ipsi salutem consequantur* (1).

Telle est aussi la disposition du bon prêtre. Il sait qu'il n'est pas prêtre pour lui, mais pour les autres, et que, par conséquent, son devoir est de se donner, de se livrer, de se sacrifier, s'il le faut : *Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* (2).

Il aime les âmes avec une sorte de passion toute céleste, reportant sur elles toute la force d'aimer qui est en lui.

Il se réjouit quand il les voit pures et saintes ; il se désole et s'attriste quand il les voit engagées dans les liens du péché.

Tout ce qu'il possède, et selon la nature et selon la grâce, est pour elles. Il l'emploie pour les sanctifier avec un indicible bonheur.

Les âmes sont, et le jour et la nuit, l'objet de ses pensées. Les moyens ordinaires que lui fournit son ministère ne lui suffisent pas ; il en cherche de nouveaux et d'extraordinaires. Il travaille ; il s'ingénie en toutes manières ; il crée des œuvres ; il fonde des institutions ; il a, pour attirer les âmes, mille ressources ingénieuses.

Non content de détruire en elles le règne du péché, il a à cœur leur perfectionnement dans la charité. Il sait discerner les âmes que Dieu appelle à un degré éminent de sainteté, et elles sont l'objet tout spécial de sa charité. Il est particulièrement attentif à aider en elles l'action de la grâce, et à leur faire faire chaque jour de nouveaux progrès dans la pratique des vertus chrétiennes.

(1) *II Tim.*, II, 10.
(2) *II Cor.*, XII, 15.

C'est dans ces saints emplois que s'écoule la vie du bon prêtre; et, hâtons-nous de le dire, s'il ne réussit pas toujours au gré de ses désirs, Dieu pourtant ne manque jamais de lui ménager de précieuses consolations. Son ministère n'est pas toujours couronné d'un plein succès ; mais il n'est jamais stérile. Le passage d'un bon prêtre dans une paroisse est une bénédiction de Dieu qui tôt ou tard porte des fruits.

3° Après avoir vu comment vit le bon prêtre, considérons comment il meurt. La mort du mauvais prêtre est épouvantable ; celle du prêtre insignifiant devrait être pleine d'inquiétude et d'angoisse ; celle du bon prêtre est douce et consolante.

Comment en serait-il autrement, et quel objet pourrait en ce moment troubler et attrister l'âme de ce prêtre?

Deux choses sont de nature à inquiéter une âme placée sur le passage du temps à l'éternité : le regret de ce qu'elle quitte en cette vie, et la perspective du sort qui l'attend en l'autre. Or, à ce double point de vue, le bon prêtre voit venir la mort avec sérénité.

Depuis qu'il a dit à Dieu le *Dominus pars*, son cœur n'a tenu à rien sur la terre. Il a vécu dans le dégagement de toutes choses, vivant bien plus dans l'éternité que dans le temps. Que pourrait-il donc regretter quand Dieu l'appelle?

Les perspectives de l'autre vie n'ont rien non plus qui doivent l'effrayer. Ne sont-elles pas de nature au contraire à le remplir de confiance? Il n'a vécu, il n'a travaillé sur la terre que pour faire aimer et connaître Jésus-Christ ; le tribunal de ce divin juge aurait-il quelque chose d'effrayant pour lui? Que pourrait-il entendre de sa bouche, sinon la parole si pleine de consolation : *Euge serve bone et fidelis... intra*

in gaudium Domini tui (1). Bien des âmes, au reste, sauvées par lui l'ont précédé dans la gloire. Ne seront-elles pas alors ses intercesseurs? Ne s'écrieront-elles pas comme autrefois les Israëlites : *Ergone morietur Jonathas, qui fecit salutem hanc magnam?*

III. — Affections et résolutions.

Bien des fois, ô mon Dieu, le type du bon prêtre m'a été présenté, et c'est toujours avec bonheur que je l'ai contemplé comme l'idéal que je dois réaliser. Car, Seigneur, vous voyez le fond de mon cœur, vous savez que dans mes rêves d'avenir, je n'ai en vue qu'un but, devenir dans votre Église un bon prêtre, un prêtre utile, un prêtre véritablement animé de votre esprit, et toujours prêt à tous les dévoûments. Telle a été la conclusion pratique de toutes mes retraites; tel est l'objet de toutes mes prières, le terme de toutes mes aspirations, le sujet de mes entretiens avec mes confrères. Je ne vois rien de plus grand, de plus beau, de plus divin.

Mais pour être un jour un bon prêtre, il faut que je sois maintenant un bon séminariste. Je veux y travailler avec votre grâce, ô mon Dieu, et je prends pour cela à vos pieds les résolutions suivantes :

1° Me montrer délicat dans l'accomplissement de mes devoirs de séminariste ;

2° Profiter de toutes les grâces et de tous les moyens de sanctification qui me sont offerts;

3° M'intéresser de plus en plus à ce qui fait l'objet de l'application des bons prêtres : aux œuvres de zèle,

(1) Matth., xxv, 21.
(2) *I Reg.*, xiv, 45.

à la conversion des pécheurs, au renouvellement de la piété chrétienne.

Beatus ille servus quem, cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem (1).

CCIX

JÉSUS-CHRIST L'IDÉAL DU PRÊTRE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur comme le grand Pontife de la loi nouvelle. — Il remplit toutes les conditions du prêtre énumérées par saint Paul. — Non seulement il est prêtre ; mais il est le seul prêtre. — Nous l'adorerons donc comme la source et le modèle de notre sacerdoce.

II. Nous verrons que Jésus, Souverain Prêtre, se présente à nous en trois états, en chacun desquels il est le modèle de la vie sacerdotale :

1° *Dans sa vie terrestre.* Il est le modèle de l'immolation. — Toute la vie du Sauveur a été un long martyre. — A son exemple, les prêtres doivent pratiquer le renoncement et l'abnégation, et devenir les victimes de Dieu.

2° *Dans sa vie céleste.* Il nous y donne l'exemple de la religion. — Il n'y a rien de comparable à cette religion de Jésus. Or, le prêtre doit en être ici-bas l'expression.

3° *Dans sa vie eucharistique.* Notre-Seigneur y donne au prêtre le modèle de la charité — Jésus n'est

(1) Matth., XXIV, 46.

là que pour se donner; ainsi doit faire le prêtre. — Jésus se donne en tous lieux, en tous temps, et à tous; ainsi doit faire le prêtre. — Jésus se donne pour purifier les âmes; ainsi doit faire le prêtre.

III. Nous adorerons encore une fois Jésus comme le modèle de la sainteté sacerdotale, et nous le conjurerons d'achever son œuvre en nous.

Résolutions : 1° Étudier en Notre-Seigneur les caractères du vrai prêtre; 2° le conjurer de nous donner part à l'esprit de son sacerdoce; 3° nous demander si nous faisons des progrès dans l'acquisition de cet esprit.

Bouquet spirituel : *Talis decebat ut nobis esset pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, et excelsior cælis factus.*

I. — Adoration.

Adorons Jésus-Christ le grand Pontife de la loi nouvelle, établi prêtre par son divin Père : *Tu es sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech* (1). *Habentes Pontificem magnum qui penetravit cælos, Jesum Filium Dei* (2).

Jésus-Christ est véritablement prêtre et pontife; car il réalise admirablement en lui-même la belle définition du grand Apôtre. Quoiqu'il soit Dieu, il est pourtant choisi d'entre les hommes, dont il a revêtu la nature : *Ex hominibus assumptus* (3). Il a été établi et constitué, par un décret exprès de son Père céleste, médiateur entre Dieu et les hommes, chargé de négocier les intérêts de ses frères auprès de la divine majesté, d'intercéder pour eux, d'implorer pour eux grâce et miséricorde, de porter leurs hommages au pied du trône de Dieu : *Pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum* (4). Et

(1) Ps. cix, 4.
(2) *Hebr.*, iv, 14.
(3) *Ibid.*, v, 1.
(4) *Ibid.*

il s'est acquitté de cette haute mission par l'oblation du plus saint de tous les sacrifices : *Ut offerat dona et sacrificia pro peccatis* (1).

Non seulement Jésus-Christ est prêtre, mais on peut dire que seul au monde il mérite ce titre. Comme il n'y a qu'un médiateur, il n'y a non plus qu'un prêtre.

Il y eut dans le monde, avant l'Évangile, divers sacerdoces. Mais je ne puis voir en eux que des altérations du sacerdoce de Jésus-Christ, ou des figures destinées à le représenter.

Depuis que le Sauveur est remonté au ciel, l'Église a vu se former dans son sein un grand nombre de prêtres. Mais ces prêtres n'ont pas au fond d'autre sacerdoce que celui de Jésus-Christ dont, par l'ordination, ils sont rendus participants.

Oui, vous êtes, ô Jésus, le seul véritable prêtre : *Tu es sacerdos.* Vous l'étiez hier ; vous l'êtes aujourd'hui ; vous le serez toujours, et nul en dehors de vous n'a jamais pu et ne pourra jamais s'attribuer cette admirable prérogative : *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in secula* (2).

C'est donc de vous, ô Jésus, que découle le sacerdoce auquel vous m'avez appelé à participer. Répandue en plénitude sur votre tête, l'onction sacerdotale se communique à chacun de nous, et nous associe à votre médiation. C'est de vous que nous viennent ces étonnants pouvoirs qu'il nous est donné d'exercer ; les paroles de nos lèvres, les bénédictions de nos mains, seraient impuissantes et stériles, si vous ne leur donniez la force et la fécondité.

Mais si vous êtes la source de notre sacerdoce, vous êtes aussi le modèle des devoirs qu'il nous impose, des

(1) *Hebr.*, v, 1.
(2) *Ibid.*, XIII, 8.

vertus qu'il exige de nous. Ces devoirs, ces vertus, sont l'objet de mes méditations pendant le cours de mon Séminaire ; je veux en ce moment les contempler en vous, comme dans leur idéal le plus élevé et le plus pur.

C'est donc, ô Jésus, prosterné à vos pieds, c'est dans le sentiment de l'adoration et de l'amour, que, le regard respectueusement fixé sur vos perfections divines, je vais faire cette méditation.

II. — Considérations.

Jésus-Christ, comme pontife, se présente à nous en trois états : dans sa vie terrestre, où il s'offrit en sacrifice ; dans sa vie céleste, où il se consume en louanges devant le trône de Dieu ; dans sa vie eucharistique, où il se donne aux hommes pour les nourrir et les sanctifier. Il est, dans le premier, le modèle de l'immolation du prêtre ; dans le second, le modèle de sa religion ; dans le troisième, le modèle de sa charité.

1° Jésus offrant sur la terre son sacrifice, modèle de l'immolation du prêtre.

Toute la vie du Sauveur sur la terre, depuis sa conception jusqu'à sa mort, n'a été qu'un long et douloureux sacrifice : *Tota vita Christi crux fuit et martyrium* (1). Le mystère du Calvaire a été la manifestation complète de cette vie d'immolation ; mais bien avant que Jésus-Christ tombât entre les mains des Juifs, il avait commencé à souffrir. Déjà même son sang avait coulé. Dès le début de son ministère public, saint Jean-Baptiste l'appelait publiquement la victime de Dieu : *Ecce Agnus Dei*.

(1) *Imit.*, l. II, c. XII, n. 7.

Qu'est-ce, en effet, que l'immolation et le sacrifice? C'est le renoncement volontaire et libre à la vie d'Adam, qui est une vie de contentement, de jouissance et de repos dans la créature.

Ce renoncement est, depuis le péché, la règle de la sainteté imposée à l'homme ; tel est le sens mystérieux de cette expulsion du paradis terrestre, du jardin de délices, à laquelle nos premiers parents furent condamnés et nous avec eux.

Or, la mission de Jésus, le nouvel Adam, a été d'inaugurer dans le monde cette voie nouvelle qui seule désormais peut nous conduire à la véritable vie : *Initiavit nobis viam novam et viventem* (1). C'est par là qu'il a commencé l'exercice de son divin sacerdoce. Il s'est immolé en s'interdisant toute satisfaction coupable ou vaine, toute recherche d'amour-propre, toute complaisance en lui-même ou dans les créatures : *Christus non sibi placuit* (2). Il s'est immolé en se privant volontairement des douceurs de la vie, en se soumettant à une vie pauvre, obscure, mortifiée, laborieuse. Il s'est immolé surtout en acceptant et en portant la croix avec toutes les souffrances, toutes les amertumes, toutes les ignominies qui en furent l'accompagnement; et il l'a fait non seulement avec patience et sans murmure, mais encore avec amour et avec joie.

Jésus parcourant sur la terre toutes les phases de son douloureux sacrifice, et en accomplissant fidèlement tous les détails, est le modèle de tous les chrétiens. Mais il l'est surtout de ses prêtres, obligés par état, bien plus rigoureusement que les simples fidèles, à vivre dans le dégagement des sens et la séparation des créatures. C'est ce que l'Église leur a rappelé dans

(1) *Hebr.*, x, 20.
(2) *Rom.*, xv, 3.

chacun des Ordres qu'elle leur a conférés ; ce qui ressort surtout des promesses de la tonsure et des engagements sacrés du sous-diaconat ; ce qu'exprime le vêtement vénérable qui les couvre ; ce que confirment les lois disciplinaires de l'Église concernant les clercs, les règles de la vie qui leur sont tracées par les saints Docteurs, l'exemple de tous les saints prêtres.

Comme Jésus, le prêtre doit s'immoler lui-même, et être sur la terre la victime de Dieu pour le péché. Mêlé au monde, il lui est interdit d'y attacher son cœur, de vivre de sa vie, d'en partager les jouissances. Il faut qu'il soit, plus encore par ses actes et par ses exemples que par ses paroles, le prédicateur de la pénitence et du renoncement. La tristesse et les larmes sont bien plus son partage que les délices et la joie.

2° Jésus dans sa vie céleste, modèle de la religion du prêtre.

Jésus-Christ est venu sur la terre pour y accomplir son sacrifice. Parvenu à l'état de victime immolée, il est remonté au ciel pour y glorifier Dieu éternellement, et lui rendre, par ses adorations et ses hommages, un culte digne de lui. Car la terre est la patrie des âmes qui luttent et combattent dans l'épreuve ; le ciel est le séjour bienheureux de celles qui, définitivement dégagées de la vie des sens, ne vivent plus que de Dieu et pour Dieu.

La disposition principale, on pourrait dire unique de Jésus dans le ciel, est donc celle d'une religion parfaite et consommée.

Élevons nos pensées et contemplons notre grand et divin Pontife, debout devant le trône de Dieu, dans l'attitude majestueuse du prêtre qui célèbre, et offrant à l'auguste Trinité ses hommages et les nôtres. Il n'y a rien au ciel et sur la terre de comparable à cette reli-

gion de Jésus. Jamais l'adoration, l'anéantissement, la louange, l'amour, l'action de grâces, la prière, ne s'élevèrent et ne s'élèveront d'une âme créée avec plus de pureté, de perfection et de plénitude. Dans le sentiment profond des beautés, des grandeurs, des amabilités divines que donne à l'âme sainte de Jésus la vue claire et intuitive de l'être infini, elle parcourt successivement tous ces devoirs, et en répète éternellement l'expression sans ennui, sans fatigue et sans dégoût; ou plutôt un seul acte religieux du cœur de Jésus renferme et résume tous ces devoirs, et une infinité d'autres qu'il nous serait impossible d'énumérer, et que nous ne pouvons pas même comprendre.

Telle est la religion de Notre-Seigneur dans le ciel; religion universelle qui renferme la religion des anges et des hommes, et qui s'adresse à Dieu au nom de la création tout entière; religion perpétuelle, dont les accents ne sont jamais interrompus; religion infiniment sainte et qui honore plus Dieu que tous les hommages réunis de toutes les créatures ensemble.

Or, cette religion si sublime et si grande ne doit pas seulement avoir son expression dans le ciel; il faut que le cœur des prêtres sur la terre en soit un fidèle écho. C'est comme prêtre que Jésus glorifie Dieu; il est donc juste que tous ceux qu'il appelle à la participation de son sacerdoce le glorifient avec lui. C'est à nous surtout que ce divin Maître s'adresse quand il dit par la bouche du Psalmiste : *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum* (1). Les prêtres sont comme une extension de la religion de Jésus-Christ, et voilà pourquoi l'Église leur impose le devoir de la prière publique; image imparfaite, mais vraie, expression incomplète, mais réelle, des louanges et

(1) Ps. XXXIII, 4.

des adorations que le Verbe incarné rend à Dieu dans la gloire.

Remarquons en effet que la religion du prêtre a les mêmes caractères que celle de Jésus. Elle est universelle, puisqu'elle s'adresse à Dieu au nom de toute l'Église. Elle est perpétuelle, puisque, à tous les instants du jour et de la nuit, elle monte vers le ciel sans interruption et sans intervalle. Elle est sainte et digne de Dieu, car elle émane de l'esprit sacerdotal de Jésus vivant dans tous les prêtres.

3° Jésus, dans sa vie eucharistique, modèle de la charité du prêtre.

Si dans la gloire Jésus vit pour Dieu, dans l'Eucharistie il vit pour les hommes. C'est son amour pour eux qui l'a porté à opérer cet éclatant miracle du changement du pain et du vin en son corps et en son sang. Et certes l'on peut dire que ce sacrement est le don le plus magnifique qu'une puissance infinie au service d'un amour infini pût nous faire dans notre exil.

Tous les jours, ou plutôt à chaque instant du jour et de la nuit, pour nous appliquer les fruits de son adorable sacrifice, il le renouvelle sur nos autels d'une manière ineffable, et nous remet sans cesse entre les mains les mérites de sa divine passion.

De plus, il s'y cache sous les apparences du pain et du vin pour pouvoir nous y servir de nourriture et de breuvage, et s'unir à nous aussi intimement que les aliments dont nous nous servons pour soutenir notre vie.

Enfin, pour permettre à ses amis de jouir plus longtemps et plus suavement de sa présence sensible, il a voulu demeurer d'une manière permanente sous les saintes espèces, devenant ainsi le compagnon de notre exil et notre consolateur dans toutes les peines de la vie.

L'Église, en parlant aux nouveaux prêtres de ce mystère, leur dit de se le proposer pour modèle : *Imitamini quod tractatis.* C'est en effet dans l'Eucharistie surtout que Jésus se présente à ses prêtres comme l'exemplaire divin de la charité dont toute leur vie doit être l'expression.

Dans ce mystère, Jésus se donne. Il s'y livre à nous sans restriction et sans réserve, au point de devenir notre aliment et de se transformer en nous.

Or, la charité sacerdotale exige aussi que le prêtre se donne. Il ne s'appartient plus, il faut qu'il soit tout entier aux âmes. Il doit se livrer à elles, prêt, s'il le faut, à leur sacrifier sa vie.

Jésus-Christ dans l'Eucharistie se donne en tous lieux. Partout où il y a un prêtre et un tabernacle, il s'y rend présent, et pour se donner plus parfaitement, il s'est multiplié d'une façon prodigieuse.

Il se donne en tout temps. Il est toujours dans son tabernacle : la nuit, le jour, à toute heure ; il n'a point, comme les grands de la terre, des moments d'audience.

Il se donne à tous. Les riches et les pauvres, les grands et les petits, tous sont admis. Il n'exclut personne. Il se donne même à des cœurs coupables dans lesquels il sera profané.

C'est en ces trois manières que le prêtre doit se donner. Il doit être partout, chez les pauvres, au lit des malades, au confessionnal, à l'autel, en chaire. Il faut qu'à l'exemple du Dieu de l'Eucharistie, il se multiplie pour être présent partout où il y a quelque bien à faire. A chaque instant il doit être abordable. Le jour, la nuit, pendant ses repas, pendant son travail ou dans ses heures de relâche, il sera toujours prêt à voler au secours de quiconque réclame son ministère. Enfin, personne, quel qu'il soit, ne sera exclu de sa charité. Il se montrera, à l'égard de tous ses enfants,

également bon, également dévoué, également charitable.

Pourquoi Jésus se donne-t-il aux âmes dans l'Eucharistie? C'est pour les purifier de plus en plus, pour augmenter en elles la vie de Dieu, pour les rendre plus saintes, les fortifier contre le péché, et les conduire au ciel.

Le prêtre, en se donnant aux âmes, pourrait-il avoir un autre but? Ah! quel malheur pour lui, si, dans ce qu'il fait pour elles, il se considérait lui-même, s'il était lui-même le terme de ses dévoûments, de ses travaux, de ses fatigues; s'il se donnait aux âmes pour être estimé, loué, applaudi, aimé; si des motifs plus vils et plus coupables encore l'inspiraient dans l'exercice de son saint ministère; si, en un mot, il s'y proposait d'autres motifs que la gloire de Dieu et le salut du prochain! Quel malheur, et combien par là le prêtre s'écarterait de la charité si pure et si désintéressée de Jésus-Christ!

III. — **Affections et résolutions.**

Vous êtes, ô Jésus, le prêtre par excellence, et le modèle de la sainteté sacerdotale. Bien des fois dans le cours de mon Séminaire cette vérité m'a été rappelée, et presque chaque jour, dans cette maison bénie, votre douce image m'est présentée comme le type divin, comme l'idéal parfait que je dois étudier et reproduire en moi, si je veux être un véritable prêtre.

Mais vous n'êtes pas seulement le modèle de la sainteté sacerdotale, vous êtes aussi la source à laquelle je dois aller puiser cette sainteté.

O Jésus, daignez épancher sur moi votre cœur pour me rendre participant des trésors de grâce qui sont en vous. Vous m'avez appelé au sacerdoce; et je ne m'y

engage que parce que j'ai l'assurance que vous agréez cette démarche. Achevez votre œuvre, ô mon Dieu ; répandez sur moi avec abondance votre esprit sacerdotal ; donnez-moi votre sainteté, votre religion, votre charité. Qu'ainsi je sois véritablement, non seulement par le caractère, mais par la vie, un autre vous-même.

Mes résolutions seront :

1° D'étudier plus attentivement que je ne l'ai fait jusqu'à présent en Notre-Seigneur les caractères du véritable prêtre ;

2° De conjurer, surtout dans mes communions, ce divin modèle du prêtre de me donner part à l'esprit de son sacerdoce ;

3° De me demander chaque jour à moi-même si je fais des progrès dans l'acquisition de cet esprit.

Talis decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, et excelsior cælis factus (1).

(1) *Hebr.*, VII, 26.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

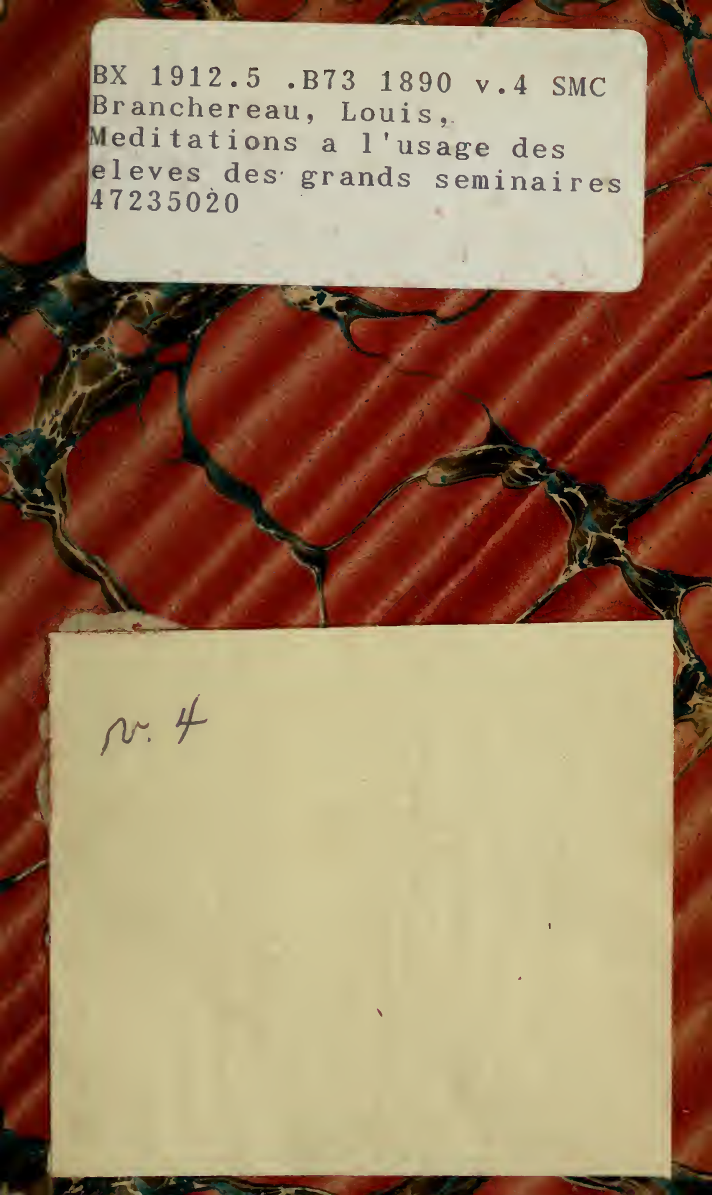
DU QUATRIÈME VOLUME

SEPTIÈME PARTIE

L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE

TABLE GÉNÉRALE




BX 1912.5 .B73 1890 v.4 SMC
Branchereau, Louis,
Meditations a l'usage des
eleves des grands seminaires
47235020
v. 4

